



HAL
open science

Jeunes et action politique : comportement électoral, nouvelles formes d'expression dans l'espace urbain en Tunisie

Samiha Hamdi

► **To cite this version:**

Samiha Hamdi. Jeunes et action politique : comportement électoral, nouvelles formes d'expression dans l'espace urbain en Tunisie. Art et histoire de l'art. Université Grenoble Alpes; Université de Sfax. Faculté des lettres et sciences humaines, 2018. Français. NNT : 2018GREAH043 . tel-03034424

HAL Id: tel-03034424

<https://theses.hal.science/tel-03034424v1>

Submitted on 1 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax

Préparée dans le cadre d'une cotutelle entre la Communauté
Université Grenoble Alpes et l'Université de Sfax

Spécialité : Sociologie/ Architecture

Présentée par

Samiha HAMDI

Thèse dirigée par Pr. Fathi REKIK et Pr. Marc BREVIGLIERI

Préparée au sein des Laboratoires "CRESSON" et «"ECUMUS"»

Dans les Écoles Doctorales "Lettres, arts et Humanités" et
"n°454, Sciences de l'Homme, du politique et du territoire"

***Jeunes et action politique : Comportement électoral et nouvelles
formes d'expression dans l'espace urbain en Tunisie***

Thèse soutenue publiquement le 16 octobre 2018, devant le jury composé de :

M. Rabah NABLI

Pr. Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax, Président

Mme. Marion CARREL

Maîtresse de conférences HDR en sociologie, l'Université de Lille, Rapporteur

M. Hamad KHOUAJA

Pr. Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Rapporteur

Mme. Sihem NAJJAR

*Pr. Sihem Najjar, Professeur à l'Institut supérieur des Sciences
Humaine de Tunis, Membre*

M. Pierre-Noël DENIEUIL

Directeur de recherche émérite au CNERES, Membre

Pr. Marc BREVIGLIERI

Professeur associé

Pr. Fathi REKIK

Pr. Faculté des lettres et sciences humaines de Sfax

REMERCIEMENTS

Loin d'être le fruit d'un travail solitaire, cette thèse porte l'empreinte de nombreuses personnes, qui ont contribué directement ou indirectement à lui donner vie.

Elle doit beaucoup à mes directeurs de recherche, Professeurs Fathi Rekik et Marc Breviglieri, lesquels je tiens à remercier chaleureusement. Le premier, pour ses encouragements et son infatigable accompagnement. Bien des nœuds conceptuels et méthodologiques ont été dénoués grâce à sa disponibilité et son aisance théorique et sa riche expérience empirique. Le second, pour sa rigueur intellectuelle, sa minutieuse lecture de mon texte ainsi que ses éclaircissements épistémologiques sans lesquels je ne saurais capter ni l'importance du détail ethnographique ni la richesse de l'implication subjective du chercheur. Exigents du travail bien fait, ils ont fait preuve d'ouverture d'esprit et de sens de l'écoute à mes propres réflexions et orientations méthodologiques. Leur critique constructive et leur accompagnement attentif ont apporté une aide inestimable pour que je puisse faire de ce travail un véritable accomplissement, tant personnel que professionnel.

Mes vifs remerciements vont aussi à mes professeurs du Département de sociologie à la Faculté des Lettres et Sciences Humaine de Sfax, et à ceux des deux Départements de sociologie de Tunis, pour leur riche contribution à ma formation théorique et empirique.

Un grand merci à tous les membres de l'Unité de Recherche ECUMUS à l'Université de Sfax, qui ont bien voulu échanger, collaborer et contribuer à l'orientation constructive de mes réflexions. Je pense spécialement à mes chers Professeurs et amis Rabah Nabli et Zouheir Ben Jannet, qui n'ont cessé de m'encourager ; Mohamed Nachi et Mongi Hamed, pour leurs généreux coup de main ; Nouredine Gargouri qui a bien voulu lire et réviser le texte final. Mes collègues, avec lesquels j'ai engagé de nombreux débats et ouvert de pistes, ont bien sûr leur place dans cette page : Nedra Driss, Sihem Missaoui, Yosra Bedoui, Jawher Besbes, Sofien Jiballah et Oussama Sghari.

Je ne saurais ne pas exprimer ma gratitude, à tous les chercheurs et le personnel du laboratoire CRESSON à Grenoble, pour l'accueil chaleureux dont j'ai bénéficié. Le séjour que j'y ai passé fut un moment marquant de ma recherche, notamment par les rencontres et les échanges qu'il a permis. Je tiens à remercier particulièrement Antony Pecqueux, grâce à qui cela fut possible.

J'exprime toute ma gratitude à Mohamed Ali Ben Zina, Irene Weipert-Fenner, Aitimed Mhanna Matar, Hassen Boubakri et Bruno Laffort qui m'ont impliquée dans des projets de recherche internationaux, qui ont appuyé le financement de ma thèse durant trois ans, offert des opportunités d'intégrer des réseaux de recherche, et qui m'ont fait confiance pour présenter des exposés ou pour publier des articles.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont eu la générosité de me livrer leur témoignage ou de m'accueillir au sein de leurs associations ou groupes et m'associer à des événements, aux fins d'une exploration approfondie du terrain.

Je remercie évidemment ma famille pour son soutien sans faille, sans lequel beaucoup d'obstacles n'auraient pu être surmontés si facilement, avec une tendre pensée particulière à ma mère.

Des amis ayant également enrichi, chacun à sa manière, de près ou de loin, cette thèse, des personnes croisées au cours de ces cinq années et qui m'ont écoutée à un moment ou à un autre, sont aussi vivement remerciés.

Enfin, je tiens à remercier de tout cœur, les membres de jury qui m'ont honorée par l'acceptation de prendre part à la soutenance de cette thèse : Professeurs (es) Marion Carrel, Sihem Najjar, Pierre-Noël Denieuil, Ahmed Khouaja, Rabah Nabli.

Dédicace

À la mémoire des martyrs de la liberté

Sommaire

Introduction générale	12
1. Problématique de la recherche	13
2. Revue de la littérature	19
3. Cadre théorique et démarche méthodologique	30
Première Partie : La révolution tunisienne : jeunes et comportement électoral	57
Introduction de la première partie	58
Chapitre premier : Les jeunes tunisiens et l'expérience de la révolution	60
Section 1 : Différenciation d'un acteur : les jeunes	63
1.1.1. La jeunesse est une construction sociale	63
1.1.2. La jeunesse : d'un modèle d'identification à un modèle d'expérimentation ?	68
1.1.3. La « révolution tunisienne » : une jeunesse radicalisée face à une classe politique réformiste	72
Section 2 : La 'révolution' : 17 décembre 2010/14 janvier 2011	82
1.2.1. « Dégage » est plus qu'un mot d'ordre politique	82
1.2.2. Le clivage idéologique	94
1.2.3. Un espace public ouvert et société fragmenté	101
Section 3 : La bipolarisation de l'espace politique	105
1.3.1. L'espace public est un espace de conflit	105
1.3.2. La bipolarisation politico-idéologique : une fermeture de l'espace public ?	111
1.3.3. Le « compromis » des deux « cheikhs » Compromis ou arrangement ?	117
Chapitre deuxième : Bilan de la révolution : le rêve avorté ?	125
Section 1 : Montée de l'incertitude : ses manifestations culturelles socioéconomiques et politiques	

2.1.1. Jeunesse et mutations culturelles dans le monde	127
2.1.2. Du chômage à la précarité : rupture sociale et politique ?	129
2.1.3. Les manières d'agir face à la crise du chômage et à l'incertitude	131
Section 2. Un nouveau modèle de développement qui tarde à venir en Tunisie	133
2.2.1. Massification de l'éducation et panne de l'ascenseur social	133
2.2.2. Comprendre la « vie morale » des jeunes des régions marginalisées	139
2.2.3. L'inégalité des chances et le ras-le-bol des régions marginalisées	145
Section 3. Le non vote est bel et bien une position politique	150
2.3.1. Le vote individualisé et réfléchi	150
2.3.2. Vers une autre forme de citoyenneté	160
2.3.3. « Le sens caché du vote »	165
Conclusion de la première partie	177
Deuxième partie : Les nouvelles formes d'expression et d'engagement politique chez les jeunes dans l'espace urbain	179
Introduction de la deuxième partie	180
Chapitre troisième : Les jeunes : un nouveau répertoire politique, pluralité de références et de Cités	183
Section 1. Un nouveau répertoire politique	186
3.1.1. Crise idéologique ?	186
3.1.2. Crise intergénérationnelle ?	194
3.1.3. L'agir en acteur autonome qui fait irruption	197
Section 2. Des liens "affinitaires" et distancés	203
3.2.1. Liens affinitaires individualisés	203
3.2.2. Une autre forme de communautarisme	209
3-2.3. La conquête et l'appropriation des espaces morts	215
Section 3. Pluralité des engagements	225
3.3.1. Antinomie des valeurs	225
3.3.2. Pluralité des cités	228
3.3.3. Pluralité des engagements	232

Chapitre quatrième : Emergence de nouvelles formes d'engagement et de lutte	239
Section 1. S'engager autrement	242
4.1.1. Revisiter l'engagement politique	242
4.1.2. L'engagement éphémère et pragmatique	246
4.1.3. L'engagement individuel : de l'intérêt particulier à l'intérêt général	256
4.1.4. De l'utopie modèle aux utopies réalisables : Le rêve est-il encore possible ?	259
Section 2. La lutte pour la reconnaissance	269
4.2.1. La lutte pour une reconnaissance identitaire	269
4.2.2. La ville ne reconnaît pas les minorités identitaires !	277
4.2.3. La lutte pour une reconnaissance morale	283
4.2.4. La lutte pour une reconnaissance distributive	287
Chapitre cinquième : L'artivisme : un militantisme contestataire ou porteur d'un projet ?	295
Section 1 : l'art de la rue : une reconfiguration de l'espace public urbain	297
5.1.1. L'art de la rue comme espace public 'oppositionnel'	297
5.1.2. L'art de la rue comme un art critique	304
5.1.3. L'art de la rue : lutter contre le productivisme capitaliste	312
5.1.4. « A eux les médias et le pouvoir et à nous la rue » : les expressions murales comme micro-politique	320
Section 2. S'exprimer avec le corps	328
5.2.1. L'engagement du corps dans l'espace public	328
5.2.2. Brûler le corps, le corps qui parle	334
5.2.3. L'expression corporelle de la femme, une nouvelle forme de féminisme	342
5.2.4. Le mode de vie comme forme d'expression politique	349
Conclusion de la deuxième partie	357
Conclusion générale	362
Bibliographie	369
Annexes	390

Liste des photos

N° de la photo	Titre de la photo	Page
1	Une caricature hébergée dans le site DEBA Tunisie, le 04 novembre 2008 pour dénoncer la censure des sites internet de la part du régime de Ben Ali	78
2	Invitation à une manifestation diffusée sur internet	80
3	Le Blogueur Slim Amamou Face au siège l'ATI le 29 Avril 2010	80
4	Manifestation du 22 mai 2010, Avenue H. Bourguiba, Tunis, l'activiste en photo fut arrêtée le jour même	81
5	Des activistes de la campagne « une journée dure pour Ammar », en face de l'ambassade de Tunisie à Paris, le 22 mai 2010	81
6	Manifestation contre la censure, à Montréal, le 22 mai 2010	81
7	Le cortège du Front National brandissant le panneau "Sarko Dégage"	84
8	Le 14 janvier 2014, Freedom For Tunisian	86
9	Un Tag fait par les manifestants en Tunisie juste après la fuite de Ben Ali	86
10	Un jeune manifestant brandissant symboliquement une cage d'où vient d'être libéré un oiseau, le 14 janvier 2011 à l'avenue Habib Bourguiba	86
11	Manifestation, à l'avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier 2011	86
12	Manifestation, à l'avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier	87
13	Manifestation, à l'avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier 2011	87
14	Manifestation, à l'Avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier	88
15	Une pancarte levée par les manifestants au quartier El Menzah, pour dénoncer le sit-in Kasbah2 et soutenir le premier ministre Mohamed Ghannouchi	88
16	Le symbole de Rabaâ, tagué par des Islamistes en guise de dénonciation du levé, par la force de l'armée, du sit-in Rabaâ en Egypte	107
17	Le Front populaire baptise, le 6 février 2014, la Place des 'Droits de l'Homme', Place Chokri Belaïd assassiné le 6 février 2013	107
18	Arrestation d'un manifestant devant le siège de la télévision privée Nesma	108
19	Rassemblement de la Ligue pour la protection de la révolution, le 4 décembre 2012 à Tunis, en signe de solidarité avec le gouvernement (islamiste dirigé par le parti Ennahdha) et pour protester contre une grève générale appelée par le syndicat des travailleurs UGTT	113
20	Des militants syndicalistes agressés par les membres des ligues de protection de la révolution, le 5 décembre 2013	113
21	Assaut contre les militants de l'UGTT, le 4 décembre 2012	114
22	Manifestation « les indignés », Madrid, le 21 mai 2011	128
23	Les jeunes manifestants en confrontation avec la police à Rdayef en 2008	136
24	Slogans et revendications des jeunes protestataires d'El Kamour	143
25	Slogans et revendications des jeunes protestataires à Tataouine	143
26	Bulletin de vote nul	157
27	Le président provisoire Moncef Marzouki prête serment lors de son investiture portant le Burnous	171
28	Marzouki en pleine campagne électorale des présidentielle de 2014 enfilant une Kachabia	171
29	Des lèvres de femme affichant un désir sensuel	189
30	Corps de femme nue	189

31	Autocollant de solidarité avec les réfugiés du camp Choucha, 2011	189
32	Publication sur Facebook d'une jeune fille vénérant le gai militantisme	193
33	L'investiture du Premier Ministre Mohamed Ghannouchi comme Président de la République le jour même du départ de Ben Ali, le 14 janvier 2011	197
34	Une réunion des jeunes de la campagne "je ne pardonnerai pas" à un jardin public près de l'avenue de Habib Bourguiba, Tunis	197
35	Des jeunes jouent de la musique dans le café Down Town	203
36	Banderole rappelant les autorités de leur promesse d'embauche	214
37	Les parents rejoignent leurs enfants dans les tentes du même sit-in à Moularès	214
38	Les parents rejoignent leurs enfants dans les tentes du même sit-in à Moularès	214
39	Des jeunes des deux sexes jouent aux échecs au café Down Town	219
40	Des jeunes des deux sexes jouent au domino au café Down Town	219
41	Une tente des jeunes diplômés sit-inneurs au sein du siège de la Délégation régionale de l'éducation à Gafsa	222
42	Lors de la réalisation d'un Focus group avec les jeunes du même sit-in	222
43	Capture écran d'un statut d'une jeune assumant ses deux identités vestimentaires	228
44	Le viol est un crime	248
45	Ensemble pour l'amendement e l'article 227 bis	248
46	Un passager apporte à sa manière un soutien à l'un des acteurs du mouvement	248
47	Les initiateurs du mouvement face au tribunal	269
48	Sympathie et soutien des citoyens aux manifestants pour l'abrogation de l'article 277 bis	252
49	Une mère accompagnée par sa fille discutant avec une militante de la même action	253
50	Capture écran de la page Facebook de l'association MJT	256
51	Capture écran de la page Facebook du manifeste « de la révolution culturelle » du MJT	262
52	Capture écran d'un statu publié par MJT	263
53	Concert organisé et donné par le MJT à l'Institut Supérieurs des Sciences Appliquées en Humanité de Gafsa.	
54	Affiche du mois de la culture organisé par le MJT	265
55	Affiche de concert de musique engagée, organisé par MJT	266
56	Séquence d'un spectacle musical organisé et donné par MJT à l'ISEAHG	266
57	Séquence d'une pièce de théâtre intitulée 'complément d'un manque', à l'I.S.E.A.H de Gafsa, février 2016	267
58	Projection et débat autour d'un court métrage à l'I.S.E.A.H, février 2016	267
59	Manifestation organisée par la L.G.B.T, dans le cadre du Forum Social Mondial Economique et Social, Tunis 26 mars 2015	272
60	Affiche dénonçant le test anal	274
61	Manifestation de l'association Shams contre le test anal	275
62	Des commerçants tunisiens affichent publiquement leur homophobie au marché Moncef Bey à Tunis	276
63- 64	Les homosexuels sont interdits des services de certains commerçants à Tunis. On peut lire sur ces pancartes "interdit aux homosexuels "	276
65	Campagne contre la 'police religieuse'	282

66	Manifestation en juin 2018 pour le droit de « ne pas jeûner » dans les lieux publics	283
67	Un Homme sans droits !!!	284
68	Manifestation contre l'article 230 incriminant l'homosexualité	286
69	Manifestation de l'association Shams à Paris	286
70	Performance de danse (association Danseurs Citoyens), en guise de dénonciation des capitations terroristes, Avenue Habib Bourguiba, mars 2015	299
71	Capture écran d'une vidéo sur Facebook accusant des artistes de l'association Danseurs Citoyens de Satanistes	308
72	Banderole faite par les jeunes artistes pendant les performances « je danserai malgré tout »	309
73	Performance de dénonciation des décapitations à la Daech, avenue Habib Bourguiba, mars 2015	309
74	Performance de Danseurs Citoyens à Klébyia	314
75	Performance de danse au marché	314
76	Un spectateur félicite un artiste en l'embrassant, lors d'une performance, Porte de France, Tunis	317
77	Un spectateur prend part à la danse avec des jeunes artistes, lors d'une performance, Porte de France à Tunis	317
78	Une spectatrice s'implique dans la danse avec les jeunes artistes, lors d'une performance, Porte de France	317
79	Un spectateur s'implique dans le spectacle organisé à Tunis	318
80	Le départ des citoyens au terme du spectacle de « Danseurs Citoyens »	320
81	Les activistes de 'Manich Msameh' préparent leur pochoir au centre-ville de Tunis	321
82	Le pochoir du logo 'Manich Msameh'	321
83	La photo-choc : Slim Chiboub, l'homme d'affaires et gendre de l'ex-président Ben Ali, co-signé l'accord de réconciliation avec le vice-président de l'Instance Vérité et Dignité	323
84	Affichette de la Campagne « Wanted » consacrée à Slim Chiboub	325
85	Affichette de la Campagne « Wanted » à d'autres figures de la corruption	325
86	Une dispute entre l'un des résidents d'un quartier et des activistes lors d'une action de graffiti	326
87	Carricature : Régime 'carié'	327
88	Carricature moquant le Président de la République et de l'un de ses conseillers	327
89	Spectacle de danse donné par l'association 'Danseurs Citoyens', Centre-ville de Tunis	329
90	Spectacle de danse donné par l'association 'Danseurs Citoyens', Pont avenue Habib Bourguiba	329
91	Performance de Danse au (Métro) TGM	332
92	Performance de Danse au (Métro) TGM sous le regard admiratif d'un passager	332
93	La célèbre photo de Malcom W. Brown montrant un bonze vietnamien s'immolant par le feu à Saïgon devant un public de moines médusés	334
94	Auto-immolation face au siège du Gouvernorat de Sfax d'un marchand ambulant de cigarettes suite à la confiscation par la police	337
95	Auto-immolation d'un marchand ambulant de cigarettes, le 13 mars 2013 à l'avenue de Habib Bourguiba après la confection de sa marchandise	338

96	Tentative de suicide collectif de jeunes non diplômés, siège du Gouvernorat de Gafsa, 2016	340
97	« Vente » collective de diplômes universitaires, siège de la Délégation de Moularès, 2015	340
98	Amina Femen dénudée : « pas de leçons de morale » !	344
99	Amina Femen : « Allez-vous faire voir avec votre morale »	344
100	La première photo diffusée sur la page d'Amina le 1er mars 2013 : « mon corps m'appartient »	346
101	La réalisatrice Nadia El Fani dénudée, en signe de soutien à Amina Femen détenue	349
102	Tatouage sur le corps de Amina Femen : Hommage à l'émblématique Yasser Arafat	353
103	Tatouage sur le corps de Amina Femen : l'émblème du célèbre caricaturiste palestinien Néji Al Ali	353
104	Tatouage sur le bras d'un artiste défendant la culture Amazigh	354

Liste des encadrés

Encadré.1 : Descriptif de la vidéo.1	90
Encadré.2 : Descriptif de la vidéo.2	92
Encadré.3 : Témoignage d'un jeune participant activement au sit-in Kasba2	95
Encadré.4 : Extrait du programme électoral du parti Ennahdha pour les élections de l'ANC de 2011	140
Encadré.5 : Extrait du programme électoral du parti Nida Tounes pour les élections législatives de 2014	141
Encadré.6 : Les Bayacha	211
Encadré.7 : le mouvement des Minguettes	236
Encadré.8 : Mouvement ponctuel pour l'amendement de l'article 227 bis	247
Encadré.9 : Récit d'une jeune fille agressée au mois de Ramadan dans un café	279
Encadré.10 : Monologue sur Facebook d'une jeune fille libre taxée de 'Pute'	280
Encadré.11 : Extrait d'un entretien avec le fondateur de l'association Danseurs Citoyens	305
Encadré.12 : Présentation du projet « le noir est une valeur »	310
Encadré.13 : Spectacle de Danseurs Citoyens à Klébyia	311
Encadré.14 : Observation participante des activistes de la campagne 'Manich Msameh' à l'œuvre	321
Encadré.15 : épreuves de violence policière vécues par le jeune artiste S.H	351

Liste des graphiques

Graphique.1 : Le taux de chômage des jeunes diplômés entre les années 1984 et 2010	135
Graphique.2 : Taux de chômage des jeunes non diplômés en 2012	146
Graphique.3 : Taux de chômage des jeunes diplômés en 2012	146
Graphique.4 : Taux de pauvreté extrême et globale en 2015	147
Graphique.5 : Degré de confiance des jeunes dans l'ARP (Parlement)	152
Graphique.6 : Degré de confiance des jeunes dans les partis politiques	152
Graphique.7 : Degré de satisfaction des jeunes de la gouvernance de la Tunisie	152
Graphique.8 : Degré de confiance des jeunes dans le gouvernement	152

Liste des cartes

Carte.1 : La carte du Gouvernorat de Sfax	52
Carte.2 : La carte du Gouvernorat de Gafsa dont le Bassin minier	53
Carte.3 : La carte du Gouvernorat de Tataouine dont El Kamour	54
Carte. 4 : La propagation de la révolution tunisienne depuis Sidi Bouzid	137
Carte.5 : Pourcentage des jeunes entre 18 et 21 ans au premier tour des élections présidentielles décembre 2014, (source : ISIE, 2015)	170
Carte.6 : Pourcentage des jeunes entre 22-30 ans par rapport au nombre total des votants par gouvernorat, pendant le premier tour des élections présidentielle du décembre 2014	170

Liste des Tableaux

Tableau.1 : Descriptif de l'expérience politique et associative des acteurs interviewés spontanément	45
Tableau.2 : Descriptif de l'expérience politique et associative des acteurs interviewés	45
Tableau.3 : Focus group	49
Tableau.4 : Répartition des protestations/gouvernorat Février, Mars, Avril, Mai, Juin 2015	142
Tableau.5 : Evolution du taux de chômage en Tunisie entre 2007 et 2012	144
Tableau.6 : Vote du 23 octobre 2011/ niveau d'instruction dans le quartier R'bat et la Médina de Sfax	167
Tableau.7 : Répartition des cas de suicide/méthode de suicide en 2015	336

Inventaire des acronymes :

- ARP : Assemblée des représentants du peuple
- ANC : l'assemblée nationale constituante
- CEMEA : Centre d'entraînement des méthodes d'éducation active
- CPG : Compagnie des phosphates de Gafsa
- IVD : Instance vérité et dignité
- L.G.B.T : Ligue des gays, bisexuels et transsexuels
- LLJ : Ligue de lutte pour les jeunes
- MJT : Mouvement des jeunes tunisiens
- UGET : Union générale des étudiants de la Tunisie
- UGTE : Union générale tunisienne des étudiants
- UGTT : Union générale du travail tunisienne
- UTICA : Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat
- UDC : L'Union des diplômés chômeurs
- POCT : Parti des ouvriers communiste tunisien
- LTDH : Ligue tunisienne des droits de l'homme
- ONJ : Observatoire national de la jeunesse
- FDT : Association des femmes démocrates tunisiennes
- ATI : Agence tunisienne de l'information
- ISEAHG : Institut supérieur des études appliquées en humanité de Gafsa

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1- Problématique de la recherche

Le mouvement de mai 68 fut un moment phare de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Il a, en effet, capté l'intérêt de chercheurs de tout bord dont des sociologues et les a amenés à mettre la focale sur la catégorie des jeunes demeurée, jusqu'à cette date peu étudiée. Le faible intérêt porté à ce mouvement et à bien d'autres (le mouvement féministe par exemple) tenait sans doute à l'ombre que mettait le mouvement ouvrier. Ce dernier, a pris comme le soulignait René Gallissot, depuis la révolution industrielle, le statut d'exemplarité ou d'Absolu¹ accaparant les lumières et reportant le traitement des 'autres problèmes' à la phase de l'après 'libération' de la classe ouvrière. L'éclat qu'a eu ce mouvement a généré de nombreux ouvrages, thèses et articles, dont l'un des principaux résultats est la reconnaissance d'un nouvel acteur aussi politique que les partis dotés d'une enseigne institutionnelle.

Ce mouvement, qui s'est plus ou moins propagé partout dans le monde, a en quelque sorte entraîné de profonds changements culturels et politiques. Pourtant, les statistiques montrent que les jeunes générations sont demeurées distancées des partis et moins engagées politiquement que celles des moins jeunes. Néanmoins, l'effervescence des jeunes reprenait depuis les années 2000 son élan et l'on assistait depuis lors à des mouvements protestataires inédits qui traversent les sociétés contemporaines sans distinction de 'niveau de développement' scientifique et technologique. Toutefois, ces mouvements diffèrent du mouvement de mai 68 et des autres qui lui sont similaires. La philosophe et politologue engagée Nancy Fraser écrit : « La génération 1968 a connu un moment de prospérité. Nous n'avons jamais accordé une pensée aux questions économiques du type « *Will I have a job ?* »².

En revanche les mouvements protestataires d'aujourd'hui sont inhérents aux changements socio-économiques dans le monde. Dans ce contexte Lucia Sagradini a privilégié trois types de mouvements des jeunes en Argentine en 2001, en France dans les banlieues de Paris entre 2005 et 2006 et les émeutes de Montréal-Nord en 2008. Ces trois exemples présentent à l'avis de Sagradini trois caractéristiques communes : la première est la volonté des jeunes protestataires à échapper au rejet et au contrôle de l'État. La deuxième caractéristique est que les acteurs sont « la catégorie des petits », les exclus et les précarisés par des sociétés soumises au capitalisme. La troisième,

¹ René Gallissot, « Mai 1968 : Qu'est-ce qu'un mouvement social ? Au-delà d'un mouvement ouvrier », *L'Homme et la Société*, N° 98, 1990/4, L'Harmattan, Paris, PUF, pp.87-108.

² Nancy Fraser, Estelle Ferrarese, Lucia Sagradini et Alexander Neumann, « Pour une imagination radicale », *Variations* [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 31 mai 2013, consulté le 26 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/variations/659>.

celle qui nous intéresse en premier lieu, c'est la capacité des jeunes acteurs d'inventer de nouvelles formes d'engagement politique. C'est que, pour citer la même auteure : « Chaque acteur du social [a] sa perception de la manière d'entrer en révolte contre l'État et le recours à l'invention et à l'imagination dans les manifestations de rue »³.

Dans le même cadre, les pays arabes connaissent depuis la fin de 2010 de profonds bouleversements sans précédents qui ont surpris par leur ampleur et leur extension, l'ensemble du monde arabe. Les inédites mutations politiques et sociales qui se trament au sein des sociétés concernées déjà bien avant cette date, semblent les ouvrir à une dynamique plus ou moins violente. Ceci n'a pas manqué d'interpeler les chercheurs de différentes disciplines dont notamment les sciences politiques et sociales et de les entraîner dans (par des expressions et mouvements sociaux émergents, des formes d'organisations associatives plus libres, mais aussi au travers d'évènements politiques plutôt rarissimes) des chantiers, jusque-là, multidimensionnels et inexplorés.

C'est dans ce contexte d'effervescence sociale que s'inscrit notre thèse de doctorat en sociologie. L'idée centrale qui conduira le travail que nous nous proposons de réaliser porte sur le rôle d'un acteur principal dans lesdites profondes transformations du monde arabe.

Les signes avant-coureurs de la « révolution » tunisienne apparurent déjà dans le mouvement de contestation des jeunes chômeurs du Bassin Minier de 2008, vivant pourtant autour des gisements de phosphate censés accumuler des richesses et des effets d'entraînement en faveur du développement régional et générer de l'emploi. Paradoxe amplement mis à nu dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, que nous avons soutenu au sein du département de sociologie, à l'Université de Sfax intitulé : *"Le mouvement social du Bassin Minier en 2008 : les jeunes et les traits d'un acteur qui émerge"*⁴.

Ledit mémoire a permis de dégager des résultats qui nous semblent assez importants. Nous y avons tenté, en effet, de mettre en relief les caractéristiques d'un acteur "sujet" qui s'est révolté contre un système verrouillé politiquement et marginalisant socialement. Ayant montré qu'il est capable d'inventer son propre style de mobilisation et sa ferme volonté de créer son propre destin, ce nouvel acteur a surpris tous les observateurs. Désormais, il n'est plus question de rester indifférent

³ Lucia Sagradini, « Au bord du Kiaï, Subjectivités rebelles, démocratie sauvage, espace public oppositionnel », *Variations* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 09 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/variations/239>

⁴ Samiha Hamdi, *Le mouvement social du Bassin Minier en 2008 : les jeunes et les traits d'un acteur qui émerge*, mémoire de master, soutenue à la faculté des lettres et sciences sociales de Sfax, 2013.

et de se résigner à la marginalisation, car l'heure est à l'agir au cœur de la vie politique et donc au plein engagement.

Le mouvement fut poursuivi en 2010 par les jeunes de Sidi Bouzid et de bien d'autres régions de l'intérieur du pays. L'auto-immolation du jeune Mohamad Bouazizi, 26 ans, survenue le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid et l'immense mouvement des jeunes qui a abouti à la chute du régime de Ben Ali ont confirmé une fois pour toutes la formation d'un nouvel acteur. Les jeunes en Tunisie se trouvent au cœur de la dynamique sociale et politique, s'érigent semble-il, en acteur incontournable au sein de la nouvelle configuration politique et sociale de la Tunisie. Alternant les mots d'ordre de « dignité », de « justice sociale » et de « liberté », maître-mots demeurés non tolérés jusqu'à une date récente et, investissant des espaces publics jamais fréquentés, les jeunes provoquent la curiosité des chercheurs et leur mettent du pain sur la planche. Curiosité non sans raison, puisque la forte mobilisation des jeunes paraît incompatible avec le faible engagement - voire la nette indifférence - des jeunes au sein des partis politiques et leur abstentionnisme bien remarquable pendant les élections organisées le 23 octobre 2011 puis en 2014, alors qu'ils étaient curieusement, l'élément déclencheur de la fuite du dictateur et de tout le processus démocratique qui s'en suivit.

C'est que pendant la Révolution, ces jeunes étaient au-devant de la scène publique, investissant les espaces par leurs slogans et banderoles et imposant aux "vieux politiques" leur orientation, rythme et particulièrement les "objectifs de la révolution".

Qu'en est-il cependant de cette effervescence ? Où étaient retirés ces jeunes lors des multiples élections qui suivirent la révolution ? Qu'est-ce qu'ils sont devenus aujourd'hui ?

Le site de l'observatoire Al Marsad créé par des jeunes de l'association Al Bawsala (Littéralement, la boussole) dénombre seulement 10 députés âgés de moins de 30 ans, soit moins de 5% sur un total de 217 députés. Quant aux politiciens les plus en vue, ils ont rarement moins de 60 ans : 91 ans au compteur de Béji Caïd Essebsi, le fondateur de Nida Tounes, 77 respectivement à celui du leader d'Ennahdha, Rached Ghannouchi et du président de l'ANC Mustapha Ben Jaâfer et 68 du président (2011-2014) de la République Moncef Marzouki.

En septembre de 2013, l'Observatoire national de la jeunesse (ONJ), dépendant du ministère de la Jeunesse et du sport, publia une étude aux résultats peu encourageants : 17 % des jeunes interrogés se disent intéressés par la politique et seuls 17 % parmi la tranche d'âge de 18-25 ans se sont

inscrits pour voter aux élections de l'ANC, le 23 octobre 2011. Le rapport de l'ONJ indique également que moins de 2.7 % des jeunes interrogés sont membres d'un parti politique.⁵

Une autre étude réalisée par le PNUD⁶ montre que 61.2% des jeunes tunisiens n'ont aucune appartenance politique, 1.4% seulement des jeunes sont responsables au sein d'un parti politique et 4.1% font partie des militants actifs au sein des partis politiques.

Comportement plutôt « inattendu » de la part des jeunes et qui semble assez délibéré et n'a pas manqué d'interpeler les observateurs par son ambivalence : d'un côté, un faible engagement politique « classique », voire une apathie totale et refus d'assumer des responsabilités même dans des associations, de l'autre côté, de fortes capacités de mobilisation, souvent inédites, autour de causes individuelles ou collectives si variées. Ce qui explique la multiplication des mouvements protestataires jusqu'à ces jours où nous écrivons ces lignes. Le dernier mouvement protestataire est celui du sit-in El Kamour⁷ à Tataouine au sud Tunisien. Les mouvements protestataires au Bassin Minier n'ont pas cessé de se multiplier depuis 2011, cette semaine, décembre 2017, un sit-in des jeunes chômeurs à Rdayef a récidivé et bloqué à nouveau le transport du phosphate. Par ailleurs, sur un autre plan mais étroitement lié à la question des jeunes que nous traitons, la courbe des suicides enregistrés connaît une hausse spectaculaire depuis 2011 : de 304 cas de suicide en 2013, on en compte 549 en 2015⁸.

Partant de la complexité de cette situation, nous nous proposons dans cette entreprise de recherche de la problématiser, de la déconstruire et d'essayer de la comprendre et, un tant soit peu, d'en sonder le devenir. Aujourd'hui, les jeunes s'engagent, mais autrement : nouvelle donne certes

⁵ ONJ, Défis de la jeunesse tunisienne, <http://www.onj.nat.tn/pdf/p10.pdf>

⁶ PNUD, *Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel de la transition démocratique en Tunisie*, avril 2013, <https://issuu.com/undpintunisia/docs/rapport-synthese/11>

⁷ Le 23 avril 2017, 1500 jeunes de Tataouine ont installé des tentes à proximité de la vanne El Kamour (champ pétrolière à 120 km de la ville de Tataouine) appelant à plus de développement dans la région.

Tâche Ce qui a poussé le chef de l'État, Béji Caïd Essebsi, le 10 mai 2017, à charger l'armée de protéger les sites pétroliers. Le 16 juin 2017, le Ministre de l'emploi signa au siège du gouvernorat un accord avec la coordination du sit-in. L'accord comprend, l'embauche de 1500 chômeurs dans les sociétés de production et des services pétroliers, de 3000 dans une société chargée de la protection de l'environnement ("Environnement, plantation et jardinage") et une allocation de 80 millions de dinars (environ 29,10 millions d'euros) versée annuellement au profit d'un Fonds de développement et d'investissement de Tataouine. Suite à cet accord, L'État s'est engagé aussi d'abandonner les poursuites judiciaires contre tous les manifestants pacifiques. En contrepartie, les protestataires ont été appelés à lever leur sit-in et à faciliter la réouverture des routes et la reprise de la production. Ainsi, Après des mois de manifestations, et de tensions (amplifiées par le drame de la mort par balle du jeune Anouar Sekrafi, le 22 mai) entrecoupées de négociations entre les sit-inneurs et le gouvernement, la vanne principale de la station d'El-Kamour fut réouverte quelques heures après la signature de l'accord.

⁸ Le forum Tunisien pour les droits économiques et sociaux, *le suicide et les tentatives de suicide en Tunisie*, 2015.

difficile à saisir, probablement parce que nous demeurons encore franchement prisonniers des catégories d'analyse "classiques" de l'engagement, politique notamment.

Ainsi que nous l'avions signalé plus haut, le contexte actuel semble présider à la redéfinition de l'engagement des jeunes. Il est maintenant évident que les jeunes d'aujourd'hui rejettent l'idée d'un engagement "modèle unique" et sont enclins à refuser d'être classés sous une seule étiquette idéologique et/ou politique. Pour le moment, les nouvelles configurations du social étant ce qu'elles sont, ce nouvel acteur emprunte une voie traversée par une multiplicité de courants obéissant à un ordre inédit d'épreuves et d'expériences.

Les mutations sociales actuelles laissent, sans doute, apparaître des styles inhabituels d'engagement politiques que forgent les jeunes, tant dans leurs tâtonnements individuels que dans leurs solidarités collectives. Cette singularité et pluralité de l'action demeurent tout de même influencées par les modes d'action et d'engagement propres aux anciennes générations. De ce qui est légué par les générations d'hier et de ce qui émerge aujourd'hui semblent ainsi se dessiner les contours des formes que prennent les identités individuelles et les identités collectives, en mettant en avant de nouveaux modes d'engagement, qui sont « à se penser en termes de "Nous" différencié et constitué sur la base de "Je".

La série de séminaires intitulés "Processus électoraux" lancés en 2012 a été sans doute l'occasion d'explorer de larges pistes et problématiques renvoyant aux dynamiques sociopolitiques et culturelles qui travaillent depuis des années certains pays du Maghreb et du Machrek arabes. Les études conduites ici et là, les observatoires des élections installés, notamment dans cinq gouvernorats tunisiens, ont permis de dégager un certain nombre d'observations, de variables explicatives et de résultats de portée globale mais aussi de portée assez spécifique telle que celle se rapportant aux comportements électoraux des jeunes, des jeunes tunisiens en particulier⁹.

C'est dans le cadre de ce créneau de recherche que s'inscrit notre étude. S'agissant en effet de la "catégorie" des jeunes, il y a lieu de nous interroger, d'abord sur la logique ou plutôt les logiques de leur comportement électoral. Peut-on lire l'absentéisme et plus précisément, l'abstentionnisme des jeunes lors des élections de 2011 et celles de 2014 comme étant tout simplement le revers de

⁹ Projet 'Processus électoraux et territoires en Afrique du Nord (PROCELEC)', IRMC, 2012-2014 ; Gilles Van Hamme et Alia Ghana (s.dir), *Elections et Territoires : les enseignements des scrutins post -révolution 2011-14*, Karthala, 2016.

l'hégémonie des vieillards" ou, dans le meilleur des cas, l'une des marques assez partagées de l'individualisme des temps postmodernes ?

D'autres questions s'imposent : l'absentéisme électoral des jeunes serait-il un parti pris délibéré dénotant plutôt un autre style de contestation et d'action politique dont l'individualisme n'est qu'un aspect parmi d'autres ? Est-il aussi interdit de postuler que l'"apathie" électoral ait, pour certains d'entre eux tout au moins, une relation avec ce que Jacques Ion appelle "l'engagement distancié" supposant des individus déliés de leurs appartenances, valorisant des ressources personnelles et se mobilisant ponctuellement sur des objectifs limités pour une durée déterminée ? Plutôt que d'entamer une carrière politique classique, les jeunes préféreraient-ils l'action directe et l'efficacité immédiate comme les sit-in, les grèves de faim, les différentes formes d'actions artistiques ?

Cette problématique ne peut être abordée qu'à travers une analyse des transformations de l'espace public tunisien. Cet espace qui avait été, pour longtemps, fermé et monopolisé par un régime dictatorial fut, notamment après 2011, réapproprié par la puissante énergie des protestations des jeunes qui ont investi la rue et occupé l'espace public. L'ouverture de celui-ci a généré deux réalités après 2011. La première est que cet espace a connu une diversité politique et idéologique, même si cette diversité n'a pas paradoxalement abouti à la mise en place d'une démocratie. Bien au contraire, elle a mené à une violence inédite dans l'espace public tunisien, notamment la violence entre les "Islamistes" et ceux qui portent un modèle de société moderne. L'exemple des deux assassinats celui Chokri Belaïd, le 06 février 2013, et celui du député Mohamed Brahmi, le 25 juillet 2013, illustre bien cet effet pervers de l'ouverture de l'espace public. De la violence sans doute, mais mêlée à des formes de résistance et d'action politique initiées par des jeunes qui tentent par - entre autres canaux - l'art de la rue de convertir l'espace public en "espace public oppositionnel" contre toutes les formes de domination culturelle et politique.

La deuxième réalité est celle de la bipolarisation de l'espace public politique entre les deux grands partis "Ennahdha" dirigé par son leader fondateur Rached Ghannouchi et "Nida Tounes" fraîchement créé par Béji Caïd Essebsi, propulsé à la Présidence de la République en 2014. Cette bipolarisation a abouti à la "re-fermeture" de l'espace public qui, en monopolisant l'action politique, en a *sui generis* exclu les jeunes. Ayant pris acte de cela, ces derniers sont allés chercher d'autres lieux sous lesquels s'exprimer politiquement hors des circuits classiques.

La compréhension de la réalité de la participation des jeunes à la vie politique nécessite une analyse du processus postrévolutionnaire et du changement socio-économique. Ce volet d'analyse nous semble important pour les raisons suivantes : premièrement les mouvements protestataires des

jeunes sont entamés dans les régions marginalisées en levant les slogans "travail, dignité, patrie". Ces jeunes, qui ont vécu le chômage et des difficultés d'insertion dans la vie professionnelle, ont rêvé d'un autre modèle de société et revendiqué un modèle de développement qui rompt avec les choix politiques antérieurs qui avait élargi l'écart entre les régions de l'intérieur et celles du littoral.

En somme, ce dont nous nous proposons d'analyser c'est de comprendre le paradoxe d'une forte - ou plutôt intense - présence des jeunes sur la scène publique, notamment politique. Présence, toutefois, étrangement assortie d'un faible engagement de ces mêmes jeunes dans les structures classiques d'engagement politique dans une société à multiple défis à relever, dont en premier chef celui du politique et de la manière d'appréhender les aspirations et les revendications des jeunes.

Idées directrices :

1- Le contexte postrévolutionnaire est caractérisé par un double processus : l'échec d'un modèle de démocratie contemporaine revendiqué par les jeunes qui demeurent marginalisés au niveau de la prise de décision. Ce contexte, entre autres causes, a amené les jeunes à redéfinir le lien par rapport à la politique en imaginant une nouvelle conception du politique.

2- Ladite imagination de nouvelle conception du politique et l'émergence d'autres formes d'engagement politique qui suivirent vont reconfigurer les rapports aux politiques. Prenant acte de ce qui se trame et de ce dont ils sont capables de faire, les jeunes mettent en avant de nouvelles formes d'expression véhiculant de nouvelles valeurs. Ce qui imprime leurs actions politiques de certaines modalités spécifiques : le désengagement par rapport aux circuits politiques traditionnels va donc de pair avec un développement ambigu des modes de mobilisation innovants, non conventionnels et autonomes, pluriels et hétérogènes et même individuels. D'où des sujets qui ne se perçoivent plus comme des récepteurs passifs de messages transmis par la société, mais qui se considèrent comme les acteurs de leur propre socialisation.

2. Revue de la littérature

Aussi spécifique, ambitieuse et porteuse qu'elle nous semble, la thématique de recherche que nous avons choisie s'annonce être en même temps, difficile à appréhender et ce, à notre avis, pour deux raisons essentielles : la première renvoie à la nouveauté du champ de recherche sur la jeunesse. Celle-ci ne s'est autonomisée en tant que catégorie spécifique et sujette à intérêt de recherche que dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Ce retard par rapport à d'autres champs d'investigation est d'autant plus sensible dans les sociétés arabes demeurées, dans une large mesure, sous le joug des structures traditionnelles paternalistes. En dépit de l'ouverture relativement précoce de la société

à des idées et valeurs favorables à une reconfiguration des rapports intergénérationnels, le statut de jeune n'y avait guère suscité de curiosité particulière même après l'indépendance et la naissance de l'Etat moderne. Pour nous en tenir à un seul exemple, le décompte de la production du Centre d'Etude et de Recherches Economiques et Sociales entre 1964 et 2001, fait dégager la modeste part de 20 articles traitant des questions des jeunes et de la jeunesse, sur un total de 872¹⁰.

Pourtant nous ne partons pas du vide. Car nous ne saurions en effet, ignorer la précieuse et pionnière contribution du sociologue tunisien Abdelkader Zghal, qui fut parmi les rares sociologues à avoir abordé le sujet de la jeunesse arabe et tunisienne en particulier. Celui-ci a souligné que ce n'est qu'à partir de l'ouverture des pays arabes sur le monde occidental et le marché économique international, ouverture entamée d'abord, par la colonisation puis poursuivie par les nouveaux Etats indépendants, que la question de la jeunesse avait commencé à intéresser les chercheurs de ces pays. Et à Zghal de préciser que « lorsque dans la culture arabe traditionnelle on utilise les notions de jeunes et de jeunesse, on pense généralement aux jeunes hommes célibataires »¹¹. C'est que la jeunesse féminine n'est devenue une réalité sociale qu'à avec la généralisation de la scolarisation, la sortie de la femme au travail et l'émergence d'un certain type d'emploi non agricole. Poursuivant, les analyses de Zghal et pointant le poids de l'héritage culturel précapitaliste dans la société tunisienne, Dorra Mahfoud ajoute que « le travail féminin apparaît de plus en plus comme un objet de conflit et d'affrontements et le thème-clé des revendications féminines »¹²

A mesure que la démocratisation de l'enseignement entreprise par l'Etat indépendant donnait ses fruits, la résistance de la culture arabe traditionnelle à l'institutionnalisation d'une culture jeune

¹⁰ On peut citer quelques articles : Badra B'chir, « A propos d'une enquête sur les loisirs des jeunes tunisiens, CERES, n°19, 1969, pp. 303-305 ; Badra B'chir, « Idéologie et structures des organismes de la jeunes : Attente et pratiques des jeunes », CERES, n°84/87, n° spécial, 1986, pp. 354-376 ; Badra B'chir, « Jeunesse, temps libre et travail », CERES, n°66, pp. 55-85 ; Badra B'chir, « Les présupposés idéologiques liés à la notion de Jeunes appliquée à la société préindustrielle », CERES, n° 68/69, 1982, pp. 11-24 ; Lylia Ben Salem, « Démocratisation de l'enseignement en Tunisie : Essai d'analyse du milieu d'origine des étudiants tunisiens », CERES, n° 16, 1990, pp. 61-81 ; David C. Kinsey, « L'éducation de masse et ses implications socio-économiques en Tunisie », CERESS, n° 24, 1970, pp. 163-183 ; Abdallah Maoui, « Vécu et représentation du chômage, enquête réalisée auprès d'un groupe de jeunes gens à Tunis, CERES, n°101, 1990, pp83-121 ; Abdelmadjid Taktak et Abdelhamid Bouraoui, « Les jeunes inadaptés sociaux en Tunisie, étude socio-démographique », CERES, n°48/49, 1977, pp.177-193 ; Sadok Sahli, « Insertion de la jeune fille rurale dans le développement », CERES, n°64, 1981, pp.155-233 ; Abdelmadjid Taktak, « Le chômage des jeunes est un problème international (1) », CERES, n°66, 1981, pp.167-170 ;

¹¹ Abdelkader Zghal, « La jeunesse arabe, vigile de la société », in *La jeunesse dans les années 80*, Paris, Les Presses de l'Unesco, 1981, pp. 270- 295.

¹² Dorra Mahfoud Draoui, « Jeunesse féminine et travail », in *Jeunesse et changement social*, Tunis, CERES, n°10, 1982, p.121.

perdait de sa vigueur, tout au moins dans les grandes villes où émergeait « une forme de culture marginale et surtout contestataire des jeunes »¹³. Evolution, certes notable, mais de manière inégale entre les genres, qui n'échappe pas à la chercheuse Dorra Mahfoud. Celle-ci observait qu'au cours des premières années de l'indépendance, la jeunesse féminine ne représentait pas une catégorie sociale ou une classe d'âge donnée ayant des intérêts, des représentations et aspirations communes. Rien de commun partagé entre la jeune femme rurale analphabète ou qui vit dans des bidonvilles et la jeune femme citadine cultivée de la banlieue résidentielle. Et de conclure : « Il n'y a pas de jeunesse féminine, il y a des jeunes filles qui vivent dans des univers sociaux différents et entretiennent des rapports inégaux à la scolarisation, à la culture, au marché de travail »¹⁴.

Allant du particulier au général dans une autre perspective comparative, Zghal a tenté la comparaison entre les contextes socio-culturels et économiques respectifs des jeunes de différents pays arabes. Il conclut que les jeunes des pays qui possèdent une richesse pétrolière ne sont pas les mêmes jeunes que ceux des autres pays comme l'Egypte ou la Tunisie ; de même les jeunes des pays qui ont vécu une occupation coloniale profonde comme les pays du Maghreb diffèrent de ceux des pays qui n'ont vécu la colonisation que légèrement comme l'Irak. En outre, concernant en particulier la jeunesse tunisienne, Zghal a développé l'idée que la génération des jeunes, nés après l'indépendance, constitue la première génération à s'affronter aux institutions de sa propre société et ce, contrairement aux précédentes qui s'étaient confrontées à la culture et aux institutions des colons. A partir de ce moment, la jeunesse tunisienne entre en conflit avec la famille, essentielle dépositaire des valeurs dominantes de la culture tunisienne, puis dans une phase suivante, avec le système politique ou précisément, le parti unique qui était considéré comme le « parti-Etat ».

Les écrits abondants d'Olivier Galland bien postérieurs ne contredisent pas les subtiles analyses de Zghal. Invention sociale, « la jeunesse, au sens sociologique du terme, n'a pas toujours existé [...]. Dans les sociétés primitives, on ne distingue qu'entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescence n'étant que la très courte transition ; la jeunesse n'est pas de tous les temps, elle est une invention sociale, historiquement située, dont les conditions de définition évoluent avec la société elle-même»¹⁵.

¹³ Abdelkader Zghal, « La jeunesse arabe, vigile de la société », art., cité., pp 270- 295.

¹⁴ Dorra Mahfoudh, « Jeunesse féminine et travail », in *Jeunesse et changement social*, art., cité., p.122.

¹⁵ Olivier Galland, *Les jeunes*, Paris, Éd. La Découverte, coll. Repères, 2009, p.5.

L'apport de Carmel Camilleri à la recherche sociologique sur la jeunesse tunisienne n'est pas non plus des moindres. Son ouvrage¹⁶, faisant date en la matière, rend compte d'une série d'enquêtes menées dans les années 60 auprès de jeunes lycéens et ouvriers. Il y analysait le contenu d'entretiens et de courriers adressés à la radio de Tunis par 1500 jeunes tunisiens âgés de 17 à 30 ans. Abordant le thème de la configuration de la famille traditionnelle tunisienne, Camilleri fut amené à mettre, au centre de ses analyses, les notions de conflit et de tension. Ces derniers sont à leur tour étroitement liés aux mutations qui ont traversé cette société après l'indépendance, abouti à sa déstabilisation et *sui generis*, à l'émergence de nouvelles valeurs. Plutôt que déduire un *statu quo* culturel ou un inversement un changement radical, Camilleri a fait état d'un processus dynamique entre la culture tunisienne traditionnelle et les politiques et dispositifs de modernisation entamés par l'Etat volontariste. Ainsi les jeunes inscrits dans un contexte d'acculturation furent amenés à développer des stratégies identitaires pour tempérer ou résoudre les conflits avec leurs familles. A lire les qualificatifs de "traditionalisme ouvert" et de « vécu du changement dans les subjectivités » qui sortent des analyses de Camilleri, nous ne saurions pas ne pas admirer leur actualité. Les jeunes qu'ils avaient observés en train de chercher une adaptation de l'Islam aux valeurs de la modernité ne reproduisent-ils pas certains aspects des dilemmes auxquels sont confrontés ceux que nous interviewons de nos jours ?

Visiblement, le recul du rôle de l'Etat volontariste de l'ère de la construction nationale après l'avènement d'un nouveau contexte de mondialisation partisan du 'peu d'Etat', n'a pas remis en cause les discours favorables aux jeunes et aux missions de vecteur de changement social qui leurs incombent. Sauf que la catégorie des jeunes comme réalité sociale spécifique est demeurée peu étudiée. Dans son introduction à un ouvrage collectif¹⁷ de date relativement récente, la sociologue Dorra Mahfoudh pointe à ce propos un paradoxe : bien qu'ils constituent un groupe social important, le statut de jeune fait l'objet de peu d'intérêt et d'étude en sciences sociales dans le monde arabe et en Tunisie. Le peu de travaux réalisés essentiellement par le CERES et consacrés à la jeunesse permet de faire apparaître à la fois un rapport à l'Etat et un centre d'intérêt propres presque à chaque décennie. Dans la première décennie succédant à celle de l'indépendance, ce sont les thèmes de scolarisation et les transformations institutionnelles opérées sur l'école et la famille par un Etat volontariste qui prennent le dessus. C'est pourquoi on a eu affaire à des études qui mesurent et analysent les effets de ces transformations sur les représentations des jeunes, des

¹⁶ Carmel Camilleri, *Jeunesse, famille et développement : essai sur le changement socio-culturel dans un pays du Tiers Monde (Tunisie)*, préface de Otto Klineberg, Paris, Editions du C.N.R.S, 1973.

¹⁷ Imed Melliti, Dorra Mahfoudh Draoui, Rida Ben Amor, Slaheddine Ben Fredj (s.dir), *Jeunes dynamiques identitaires et frontières culturelles*, Unicef, 2007.

loisirs, du changement des valeurs, la délinquance juvénile, et la sortie de la jeune femme au travail, histoire de mettre la recherche scientifique au service de l'Etat développementaliste.

Dans les années 70 et 80, avec le choix politique libéral et l'adoption du PAS (Programme d'Ajustement Structurel), ce sont les sujets portant sur le mouvement étudiant de 1972 et les mouvements protestataires¹⁸, le chômage et les difficultés de l'insertion professionnelle des jeunes qui priment. « Le marché de l'emploi ne réussit plus à absorber les jeunes même les plus dotés en diplômes, malgré l'adoption au cours de ces mêmes années 80, des programmes d'aide à l'emploi des jeunes et la fuite des diplômés vers de meilleures opportunités »¹⁹. Le désengagement progressif de l'Etat se traduit pendant cette période par des discours politiques et médiatiques moins élogieux de la jeunesse. Les jeunes sont souvent perçus presque comme un danger, perception qui n'échappe pas à un observateur vigilant comme Zghal, qui constate que « depuis quelques années, dès qu'on évoque la notion de jeunesse, on a tendance à évoquer immédiatement les notions de violence et de délinquance juvénile »²⁰.

S'il y a des vocables fortement usités indistinctement par tout le monde durant la décennie des années 90, ils seraient sans doute ceux employés souvent ensemble et indistinctement : l'exclusion, la marginalisation et la pauvreté. Le CERES a d'ailleurs inauguré cette décennie par une série de quatre séminaires annuels titrés par les mêmes vocables²¹, à deux nuances près cependant : la première est que ces maux abordés de manière pluridisciplinaire ne renvoient pas uniquement à la société tunisienne mais à des contextes sociaux 'mondialisés' des deux rives de la méditerranée. La seconde est que le problème de chômage, dont il était question durant la décennie précédente, semble avoir été 'noyé' dans le mal 'mondialisé' de l'exclusion et ses synonymes ou dérivées (la marginalisation et la pauvreté). Et même le terme précarité qui qualifiait au début une forme d'emploi 'flexible' a connu un élargissement de son champ sémantique qui englobait depuis lors toutes les formes de 'vulnérabilité' sociale appelant des dispositifs de charité ou mieux d'élan

¹⁸ Abdelwaheb Cherni, « Pour une approche sociologique des événements de janvier 1984 et de la place des catégories sociales marginalisées dans ces événements (en arabes) », thèse soutenue à la Faculté des Sciences Humaines Sociales de Tunis, 1996.

¹⁹ Dorra Mahfoudh Draoui, « aperçu sur la sociologie de la jeunesse en Tunisie », in Imed Melliti, Dorra Mahfoudh Draoui, Ridha Ben Amor et Slaheddine Ben Fredj (s.dir), *Jeunes, dynamiques identitaires et frontières culturelles*, Actes de colloque de Hammamet, 16- 17 février 2017, Unicef p.19.

²⁰ Abdelkader Zghal, « Note pour un débat sur la jeunesse arabe », in Jeunesse et changement Social, CERES, 1984, p.7.

²¹ A titre d'exemples, : *Acte du Colloque, Tunis du 18-23 novembre 1991, Exclusion sociale et marginalisation dans le monde arabe*, N° Spéciale, Publication du C.E.S.R.E.S, N° 109, Année 1992, 29^{ème} Année ; Actes du séminaire, Tunis 19-21 novembre 1992, *Les déterminismes socioculturels de la pauvreté en Tunisie*, Cahier du C.E.R.E.S, série sociologique N° 23, Tunis, 1994.

solidaire' pour reprendre l'emblématique slogan accompagnant la création, par Ben Ali, de la célèbre Caisse 26/26.

Il n'est donc pas étonnant de constater le fort accent mis sur les structures socio-économiques dans les études portant sur les jeunes dans la seconde moitié de cette décennie et dans la décennie suivante qui sera clôturée par la révolution de 2010/2011. Là, nous touchons un premier niveau macrosociologique de l'analyse qui a dominé les premières études portant sur une jeunesse en proie à la crise de chômage qui devient de plus en plus aigüe surtout pour les jeunes diplômés. Au fil du temps, cette orientation méthodologique redondante qui donnait l'impression de décrire une fatalité, cède la place à une autre s'employant à multiplier les angles d'appréhension et qui semble avoir généré de nouvelles connaissances certes moins exhaustives mais assez originales. A ce titre, nous citons l'étude de Ridha Ben Amor²², qui s'est intéressé aux situations de précarité dans des quartiers populaires de Tunis. Il y a tenté de saisir, « les référents des discours des jeunes sur la précarité, les stratégies et les compétences qu'ils développent, bref de restituer le vécu de cette situation, ou du moins la représentation qu'ils s'en font et plus particulièrement leurs itinéraires »²³.

Attaché à l'identification de stratégies individuelles et de trajectoires singulières, le même auteur a conduit, dans le cadre d'une seconde publication, une enquête auprès de 35 jeunes dans deux quartiers populaires à Tunis en situation de précarité et des jeunes en situation d'insertion afin de comparer leurs différentes trajectoires. Braquant son regard sur les vécu des jeunes de ces quartiers marginalisés et sur la construction de la conquête de reconnaissance en rapport avec le travail, Ben Amor déduit que ces jeunes « intègrent la précarité de diverses manières, allant du rejet de la reconnaissance liée au monde de travail dans le cas du premier groupe, au profit de ceux qui tentent de dépasser le déni de la reconnaissance mais sans y parvenir réellement, aboutissant enfin à une 'lutte pour la reconnaissance' qui dessine les contours du troisième groupes d'enquêtés »²⁴.

Une autre étude plus récente portant sur les jeunes de deux quartiers populaires à Tunis : Douar Hicher et Ettadhamen, *dirigée par* Olfa Lamoum et Mohamed Ali Ben Zina fut également publiée. Il s'agit d'une enquête quantitative et qualitative inédite sur les jeunes de ces deux quartiers trop souvent stigmatisés et réduits à des foyers de 'violence salafiste'. Visant à déconstruire les images

²² Ridha Ben Amor, « Parcours des jeunes et précarité dans des quartiers populaires de Tunis : exemple d'Ettadhamen-Douar Hicher », *Villes internationales*. La Découverte, 2007, pp. 207-222.

²³ Ibid.

²⁴ Ridha Ben Amor, « Jeunes et reconnaissance sociale, in Imed Melliti, Dorra Mahfoudh Draoui, Ridha Ben Amor et Slaheddine Ben Fredj (s.dir), *Op., cit.*, 145-162.

négatives et les représentations méfiantes vis- à- vis des jeunes des territoires urbains et périurbains, cette étude s'est employée à « saisir au plus près leurs conditions de vie, leurs représentations sociales, leurs préoccupations et leurs attentes dans le contexte post-Ben Ali »²⁵.

Une récente thèse de doctorat a été élaborée sur un terrain similaire mais située dans une autre ville. Son auteur, Foued Ghorbeli, a tiré des conclusions assez proches de celles des études précitées. A son avis, « les habitants des deux quartiers ("Ben Saïda" et "El Aguerba"), qui vivent dans des conditions matérielles déplorablement sembleraient disposer paradoxalement de capacités leur permettant d'agir sur ces conditions- considérées à juste titre comme structurelles- à travers plusieurs types d'interactions, et aussi de stratégies tant individuelles que collectives »²⁶. Et il se trouve, ainsi que le vérifie l'enquête menée dans le cadre de cette thèse, que le taux de chômage y est élevé proportionnellement avec l'importance du diplôme. Ce qui signifie aussi que les jeunes moins dotés en capital scolaire sont les mieux armés en 'habitus débrouillardise et employabilité dans le secteur informel.

Disons pour clôturer ce premier niveau des récentes études portant sur les jeunes, que leur rapport au chômage est inégal, et que, comme nous venons de le souligner, les chances d'insertion se raréfie chez les diplômés. Néanmoins, la fréquence des travaux sur le chômage des diplômés²⁷ a pris tant d'ampleur et de sympathie que les jeunes diplômés irons durant les quelques années suivant la révolution, tirer énormément profit des créations de postes dans la fonction publique. Constat sur lequel nous reviendrons dans notre analyse des mouvements contestataires des jeunes.

Le deuxième niveau d'analyse est de caractère politique, induit par l'effervescence sociale qui avait marqué deux moments importants de l'histoire de la société tunisienne de la première décennie du 20^{ème} siècle, à savoir l'inédit mouvement protestataire enclenché par des jeunes chômeurs au Bassin Minier de Gafsa en janvier 2008, date emblématique du premier mouvement contre le régime Ben Ali. Depuis, ce mouvement n'a cessé d'intéresser les chercheurs et de les inviter à jeter davantage de la lumière sur un nouvel acteur qui émerge : Amine Allal, Larbi Choumikha et Vincent Geisser, Samiha Hamdi, etc. Le deuxième moment concerne la 'révolution'

²⁵ Olfa Lamloum et Mohamed Ali Ben Zina « introduction », in *les jeunes de Douar Hicher et d'ettadhamen une enquête sociologique*, Arabesque, 2015, p.12.

²⁶ Foued Ghorbeli, *Les quartiers périurbains de la ville de Sfax : Vécu et Représentations Étude socio-anthropologique*, Thèse de Doctorat en sociologie, Présentée et soutenue publiquement à la faculté des sciences Humaines et Sociales de Tunis, le 02 mars 2018.

²⁷A titre d'exemple, Adel Bousnina, *Le chômage des jeunes diplômés en Tunisie*, l'Harmattan, 2013, p.20.

du 17 décembre 2010- 14 janvier 2011, un mouvement qui a fait couler beaucoup d'encre de la part des historiens, politologues et sociologues autour des jeunes²⁸.

Evidemment, cet intérêt pour les jeunes, comme sujet de recherche scientifique touchant à ses multiples dimensions, s'est exponentiellement démultiplié après 'la révolution' qui a abouti à la chute du régime Ben Ali le 14 Janvier 2011. C'est en fait comme si les jeunes ont servi de catalyseur pour braquer l'attention sur les mutations que connaît la société tunisienne, et explorer des créneaux de recherche jusque-là peu explorés en Tunisie dont, en l'occurrence, celui relatif à l'émergence de la jeunesse comme nouvel acteur.

Les études postérieures à 2011 se sont focalisées sur l'émergence d'un nouvel acteur. Puis et surtout après l'élection des députés de l'Assemblée Constituante en 2011, d'autres études qualitatives se sont intéressées au phénomène de désengagement des jeunes de la vie politique classique. On peut noter celles menées par des ONG comme le PNUD qui a commandé une enquête qualitative²⁹ auprès d'un échantillon de 1100 jeunes de la tranche d'âge 15-29 ans, représentatif de tous les gouvernorats de la Tunisie. L'objectif de cette étude était de comprendre comment les jeunes qui avaient été à l'avant-garde de la révolution percevaient le passé, le présent et l'avenir de leur pays. Tout en confirmant le faible taux d'engagement des jeunes dans les partis politiques, l'enquête a démontré en même temps que ceux-là semblent véritablement vouloir prendre part à la transition démocratique de leur pays malgré une posture nettement sceptiques vis-à-vis des organisations politiques existantes.

Une deuxième enquête qualitative a été menée par l'Observatoire Nationale de la jeunesse et la Banque Mondiale en 2012 sur l'intégration des jeunes dans la vie active et citoyenne en Tunisie. A la base de cette enquête Ahmed Khouaja et Hayet Moussa³⁰, ont montré que les jeunes interviewés appréhendent l'école à la fois comme vecteur de promotion et frein à l'inclusion

²⁸ Choukri Hmed, « Réseaux dormants, contingence et structures. Genèses de la révolution tunisienne », *Revue française de science politique*, (Vol. 62), 2012, p. 797-820 ; Amin Allal, « Trajectoires révolutionnaires' en Tunisie. Processus de radicalisations politiques 2007-2011 », *Revue française de science politique*, (Vol. 62), 2012, p. 821-841 ; Ridha Ben Amor, « Jeunes. Citoyenneté et construction de soi à l'épreuve du processus révolutionnaire en Tunisie », *Revue Ibla*, Tunis, 2014, pp.65-100 ; Mohamed Kerrou, « Les nouveaux acteurs de la révolution et de la transition politique », [http://aihr-resourcescenter.org/administrator/upload/documents/Kerrou\(1\).pdf](http://aihr-resourcescenter.org/administrator/upload/documents/Kerrou(1).pdf)

²⁹ Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie.
file:///C:/Users/SAMIHA/Downloads/UNDP_TN_Rapport%2520enqu%25C3%25AAt%2520sur%2520les%2520attentes%2520des%2520jeunes.pdf

³⁰ Ahmed Khouaja et Hayet Moussa, *L'intégration des jeunes dans la vie active et citoyenne en Tunisie : possibilité opportunités et obstacles (résultats de l'enquête)*, Observatoire National de la Jeunesse/Banque Mondiale, Tunis, 2013.

sociale. Ils ont mis l'accent aussi sur la centralité du travail chez les jeunes et le vécu du chômage chez les marginalisés. Ils ont aussi abordé les différentes formes de participation à la vie citoyenne. A. Khouaja et H. Moussa ont constaté que la participation des jeunes dans les institutions politiques et associatives classiques est timide, par contre ils développent une culture protestataire. L'intérêt des résultats obtenus par les deux chercheurs est sans doute indéniable et apporte une pertinente expertise qui aide les décideurs publics. Cependant, l'analyse n'a pas cherché à comprendre la nature des actions protestataires ni leur contenu.

L'orientation vers le qualitatif semble être la mieux appropriée à l'étude de la complexité des mutations et des effervescences de la société tunisienne. L'étude commanditée par le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) en 2013 s'inscrit parfaitement dans la thématique de notre thèse. Portant sur l'engagement politique des jeunes femmes, cette étude s'est proposée comme objet de recherche de comparer les nouvelles formes de participation militante des jeunes femmes à celle du militantisme classique. Maryam Ben Salem qui, a analysé les résultats de l'enquête³¹, a montré que le cyber-activisme constitue une nouvelle forme de pratique citoyenne appuyant la volonté de constituer un contre-pouvoir et la cristallisation d'une 'conception éthique de la liberté' et de développement de l'individualité. Ce nouveau rapport au politique chez les jeunes filles semble pointer les différences d'une génération à l'autre et ce, selon le contexte politique. Ainsi, l'engagement des femmes de la génération 1960-1970, souligne la même auteure, est marqué par l'impact de l'idéologie révolutionnaire et des représentations sociales valorisantes de l'engagement militant et de la prise de risque. En revanche, les jeunes femmes, nuance-t-elle « ayant évolué et grandi sous le régime Bénéliste mettent en avant l'absurdité de cet engagement et leur perception de son inutilité dans un contexte où 'il ne se passait rien' au niveau politique et où cela ne servirait à rien de militer »³².

Le point fort de cette étude est d'avoir fixé le regard d'abord, sur un militantisme féminin rarement médiatisé, puis sur l'un des aspects qui nous intéresse ici particulièrement, à savoir les nouvelles formes de militantisme (le cyber-activisme). Toutefois, elle ne va pas loin quand il s'agit de montrer le lien entre l'action cybernétique et l'action dans la rue. Limite qui est d'autant plus remarquable que l'espace politique après 2011 a connu l'émergence d'autres formes d'engagement

³¹ Maryam Ben Salem, *Formes traditionnelles, formes nouvelles de l'engagement politique des jeunes femmes en contexte de transition : Le cas de la Tunisie*, Cawtar, 2013, <http://www.aswatnissa.org/pdf/CAWTAR.pdf>

³² Mariem Ben Salem, *Op., cit.*

et d'expression politique chez les jeunes qui peuvent être appréhendés, à juste titre d'ailleurs, dans leur rapport aux réseaux virtuels.

Des études récentes ont accordé une importance au cyber-activisme et aux mouvements des jeunes en ligne³³. Dans son article sur l'engagement des jeunes internautes Chirine Ben Abdallah a montré que l'espace virtuel, pendant la révolution, a représenté un espace d'expérimentation politique en articulant la « rue » et le « cyberspace ». Ainsi, les jeunes ont créé un espace alternatif des espaces classiques de contestation et de revendication. Maryam Ben Salem³⁴ a montré que la sphère du Web a servi d'outil de participation politique des jeunes femmes. La chercheuse a analysé les mutations des pratiques des femmes dans la sphère Web avant la révolution et montré que les adhérentes aux partis politiques avant la révolution utilisaient le cyberspace pour défendre des causes féministes. En revanche, après la révolution, elles se sont positionnées comme outsiders, c'est à-dire sans appartenance partisane, comme si la révolution a redéfini les critères de « légitimation » de la participation politique.

Sihem Najar³⁵, a tenté de montrer que la création des cyberespaces alternatifs créés par les femmes avant la révolution a joué un rôle crucial au changement politique dans la société tunisienne en luttant contre « l'autoritarisme ». Ainsi, l'engagement cybernétique est en relation dialectique avec « l'espace matériel » puisque ces espaces ont offert la possibilité aux femmes de s'exprimer librement en contribuant à l'instauration d'une société démocratique.

Dans un deuxième article Maryam Ben Salem³⁶ a attiré l'attention sur la différenciation entre les formes traditionnelles de militantisme et l'engagement cybernétique des jeunes femmes tunisiennes. Cette différenciation est à deux niveaux : le premier concernant la légitimité politique qui se fait dans la première forme de militantisme au niveau interne à travers la nomination à des postes, et au niveau externe par les élections. En revanche la reconnaissance politique des cyber activistes se fait d'une part, par les interactions des internautes et par les médias d'autre part. la deuxième différenciation c'est qu'à la différence des militantes dans les organisations

³³ Sihem Najar (s.dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2013 ; Sihem Najar (s.dir.), *Le cyber activisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Karthala et IRMC, 2013

³⁴ Maryam Ben Salem, « Femmes tunisiennes et usages différenciés de la sphère du Web comme outil de participation politique », in, *Le cyber activisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Op., cit., pp. 141-148.

³⁵ Sihem Najar, « Les femmes cyber activistes et les revendications d'un changement démocratique en Tunisie », in, *Le cyber activisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Op., cit., pp.149-176.

³⁶ Maryam Ben Salem, « Processus de (dé)légitimation du cyber-activisme féminin en Tunisie : vers un amenuisement des discriminations fondées sur le genre ? », in : Najar Sihem (s.dir.), *Réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, IRMC—Karthala, 2013, p. 253-262.

traditionnelles, les cyber-activistes ne cherchent pas l'accès au pouvoir. Ainsi, il s'agit d'une nouvelle culture de la contestation, c'est que « le cyber-activisme se définit comme un contre-pouvoir dont l'objectif est d'exercer un contrôle sur les représentations politiques »³⁷. Ainsi, le choix du cyber activisme traduit le besoin « d'éthique de liberté » et le rejet de la hiérarchie des organisations partisans. La chercheuse a souligné que le développement de cette nouvelle forme de militantisme après 2011 a amené à l'éclatement du sens du politique et ne manque pas de remarquer, à la fin de son article, que les cyber activistes subissent une sorte de discrimination au niveau de la reconnaissance de la légitimité.

Pour le chercheur Romain Lecomte³⁸ les jeunes qui avaient investi les cyberespaces ont en fait créé un espace de « contre-public » en ligne. Il estime que l'engagement cybernétique des jeunes tunisiens traduit un processus d'individualisation qui traverse même les sociétés non-démocratiques, c'est que ce processus est entamé dans la société tunisienne depuis la fin des années 90 par l'émergence d'un âge du « cyberdissidence ». Ainsi, le cyber traduit une forte aspiration à l'affirmation de soi, comme le dit Lecomte : « Ces technologie sont ainsi, utilisées en tant que support identitaires [...], en tant que dispositif de figuration de soi par des internautes travaillés par l'individualisme expressif »³⁹. Le chercheur a mis l'accent sur la spécificité de ces jeunes ciberactivistes qui sont les jeunes des classes moyennes urbanisées. Ce qui nous semble assez restrictif : par exemple les jeunes du mouvement protestataire du Bassin Minier de 2008 ont alterné l'activisme réel et le cyber activisme et parmi ceux qui avaient créé des espaces de luttes sur le cyberespace figurent des jeunes chômeurs qui n'appartiennent pas à un espace urbain.

Nous constatons que les études portant sur les nouvelles formes d'engagement et d'expression politiques chez les jeunes sont rares. Pour éviter un égarement dans des généralités, notre objectif serait ainsi de dégager les singularités de la catégorie – situationnelle pour paraphraser Bertaux - des jeunes dans un champ - et contexte - bien déterminé, celui de la pratique politique non conventionnelle. Pour ce faire, nous formulons la problématique suivante : en suivant la thèse qui défend la pluralité de la jeunesse, nous tâcherons de comprendre ce qui amène les jeunes – ou tout au moins ceux qui nous intéressent – à s'engager hors des circuits classiques. En d'autres termes,

³⁷ Maryam Ben Salem, « Processus de (dé)légitimation du cyber-activisme féminin en Tunisie : vers un amenuisement des discriminations fondées sur le genre ? », art., cité, pp. 253-262.

³⁸ Romain Lecomte, « De l'expression de soi à l'engagement citoyen : une analyse de la politisation de la prise de parole d'internautes tunisiens », in, *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Op., cit., pp.51-84.

³⁹ Ibid.

nous tenterons d'établir le rapport entre l'expérience de 'la révolution' tunisienne vécue par ces jeunes et l'adoption de nouvelles formes d'expression et d'engagement politique.

3. Cadre théorique et démarche méthodologique

Le titre de la thèse « Jeunes et action politique : comportement électoral et nouvelles formes d'expression dans l'espace urbain en Tunisie » annonce déjà un fil conducteur théorique : la pluralité de la réalité sociale. Aussi bien les jeunes que leurs comportements électoraux, ou encore leurs modalités d'expression sont appréhendées au pluriel. Pluralité qui renvoie cependant moins à des oppositions de classes juxtaposées à des idéologies ou à deux modèles de société l'un succédant à l'un à l'autre, comme c'est le cas dans les approches de sociologie classique. Nous avons aujourd'hui plutôt affaire à un social où les catégories de classe, socioprofessionnelle, d'appartenance culturelle et bien d'autres opèrent de manière plus complexe qu'auparavant. La bourgeoisie peut voter à gauche comme à droite, et le niveau de revenu d'un individu dépend aussi bien de sa catégorie socioprofessionnelle que de son activité 'informelle' et le groupe d'appartenance culturel voire, religieux n'est pas forcément celui auquel se réfère le comportement d'une personne.

Ce constat d'insuffisance des anciennes catégories à comprendre et analyser le social, ne date pas d'aujourd'hui, et l'apport de la sociologie pragmatique à ce propos est l'un des plus riches et fertiles. Initiée en 1991, par Luc Boltanski et Laurent à travers un ouvrage fondateur, *De la justification. Les économies de la grandeur*, ce nouveau style de sociologie, pour paraphraser Mohamed Nachi l'un de ses partisans, a aussitôt pris de l'ampleur et s'est propagée via plusieurs langues et sous la plume de nombreux chercheurs dont à titre d'exemple, Eve Chiapello qui a contribué avec Boltanski à la rédaction en 1999 du volumineux ouvrage : *Le nouvel esprit du capitalisme*.

Articulée autour d'une conception qui aborde le social comme étant un espace où les personnes justifient leurs comportements par la référence à six - puis, après l'ajout du Monde Réticulaire, à sept - Mondes, cette sociologie a ouvert la voie à une approche qui préfère observer les comportements et écouter les personnes moins à partir des oppositions des cadres (mondes) auxquels ils se réfèrent qu'à travers les compromis ou arrangements qu'ils établissent entre eux.

Le comportement des jeunes tunisiens après 2011 nous semble se prêter amplement à cette approche. Au-devant de la scène dès l'enclenchement de la dynamique 'révolutionnaire', ils se sont aussitôt éclipsés et laissé la place aux « vétérans » du politique : absentéistes, abstentionnistes,

partisans d'un vote de sanction ou d'un vote non politique, ils nous ont interpellée par la pluralité de leurs partis pris électoraux. Pratiquement écartés de la prise de décision obéissant toujours à la logique partisane du pouvoir, les jeunes se dotent d'inédites formes d'expression artistique et corporelle et réinvestissent la scène publique. Là aussi, nous avons été, via une expérience d'observation participante, témoin d'une diversité d'engagements qui peuvent être à la fois collectifs, individuels et/ou pragmatiques. Diversité, qui aurait été dans une autre approche, interprétée comme opposition, n'a pas manqué de solliciter l'arsenal conceptuel de la sociologie pragmatique : cités, ordres de grandeur, principes de justification et de justices renvoyant tous à une réalité nouvelle. Nouvelle par les enjeux qui motivent les jeunes (droit à reconnaissance, à l'identité culturelle, à l'expression, au travail, etc.), par les modalités de déploiement (l'art de la rue, la nudité, le suicide, etc.), par les compétences communicationnelles et relationnelles mais aussi par les compromis qui créent des terrains d'entente ou les antinomies qui opposent les groupes et les individus et reportent le rêve d'accomplissement d'un espace public tolérant.

S'agissant d'un acteur singulier, à savoir les jeunes, nous avons été amenée à puiser des ressources conceptuelles dans les travaux théoriques produits dans le champ de la sociologie de la jeunesse. Ne serait-ce que par l'effort de définition entrepris par Olivier Galland, celui-ci nous été d'une grande aide pour l'entame de la présente recherche. Les contours de cette catégorie sociale, sont certes flous, mais elle ne cesse de se différencier, de distinguer et de susciter la curiosité des observateurs et des chercheurs, en sciences humaines et sociales, par une présence singulière et imposante sur la scène publique tunisienne, notamment à partir du 14 janvier 011, date de la chute de l'ancien régime. La définition de la jeunesse, dans les travaux de Galland, a sans doute un soubassement social, culturel et économique européen, elle demeure néanmoins assez opératoire étant donné l'interconnexion des sociétés et la porosité des frontières des Etats-nations à l'ère de la mondialisation. Toutefois, cela ne nous a pas dispensé d'un effort de contextualisation de la notion de jeunesse. A ce propos nous nous appuyée sur les nombreux travaux des chercheurs tunisiens comme ceux fondateurs de Abdelkader Zghal qui avait finement suivi l'émergence de la catégorie de jeunesse après la naissance de l'Etat national dans le siècle passé, ou encore les travaux, plus récents. Ces derniers renvoient à l'ère du recul du rôle de l'Etat et de l'influence grandissante des groupes et des organisations différenciés par les sous-cultures et références locaux, régionaux et internationaux de tous bords. A ce titre, les multiples études et enquêtes empiriques, réalisées notamment par des universitaires tunisiens ou des centres de recherches spécialisés, sur les phénomènes de chômage, de suicide, de radicalisation religieuse, mais aussi d'engagement politique et associatif, ont été d'un intérêt particulier et ont contribué au cadrage de

notre 'catégorie situationnelle' de jeunes ciblée par notre entreprise. Parce que les jeunes auxquels nous avons affaire constituent une 'catégorie situationnelle' donnant l'apparence d'individus atomisés ou, dans le meilleur des cas, de groupuscules 'erratiques' sans structuration ni idéologie claire, nous avons jugé primordial d'aller les côtoyer et les observer sur la scène publique tunisienne. Une fois entrée dans ce champ, peut-on ne pas consulter l'œuvre Habermassienne et sa fondatrice contribution au sujet de l'espace public comme point focal de débat rationnel, de délibération argumentée et de consensus autour des questions de l'intérêt public ? Vu d'un côté, la particularité du contexte tunisien et de son héritage politique et culturel et de l'autre côté, le caractère multiple, intense et souvent violent du déploiement des jeunes tunisiens sur cet espace, nous avons également recours à des confluent de ce concept. Nancy Fraser, à titre d'exemple, mettant davantage l'accent sur l'aspect 'oppositionnel', a ouvert des brèches pour l'appréhension d'un espace public se prêtant moins à une conception Habermassienne abstraite qu'à une conception singulière où la contribution de la bourgeoisie y est dérisoire. Etant écartés des organisations et institutions démocratiques, les jeunes ont recours aux 'troubles' qui sont parfois des amorces d'espaces publics.

Pour revenir à notre point de départ - la sociologie pragmatique - l'état de jeunesse n'est pas, comme le souligne Laurent Thévenot, 'un monde', mais disons en talonnant François Dubet "une épreuve". L'épreuve se met au jour aussi bien individuellement que politiquement par la modification des humeurs en public (danse, graffiti, nudité, etc.) en produisant de la convivialité et d'autres manières de s'engager.

Le choix de la démarche méthodologique ne consiste pas à choisir entre les méthodes mais de chercher la méthode la plus appropriée au thème de recherche choisi. C'est que « l'une ou l'autre n'est ni meilleure ni pire, ce sont seulement des histoires différentes. Dans ces circonstances, les critères de validité ne servent qu'à départager entre les différentes histoires ou entre les diverses versions d'une même histoire celle qui est jugée la plus légitime »⁴⁰.

La démarche méthodologique développée dans cette entreprise de recherche ne vise pas à une mise de vérification d'hypothèses, son objectif est de comprendre les conditions et les motivations d'émergence des formes d'engagement, d'expression politique et de prise de position des jeunes. Le terrain, où a eu lieu notre recherche, est un terrain mouvant et traversé par de profondes mutations et d'intenses mouvements. C'est aussi un terrain en permanente construction, des suites

⁴⁰ Lionel-Henri Groulx, « Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie », *Revue suisse de sociologie*, n°25 (2), 1999, pp.317-339.

d'une révolution inattendue succédant à des et décennies de - semblant - "stagnation" sous le joug d'un régime dictatorial qui interdisait toute forme d'engagement politique "déviant", et interceptait la moindre velléité, comprise celle émanant de la société civile, de changement. Eu égard au caractère mouvant du terrain que nous explorons et à la faculté imaginative des acteurs dont nous suivons les "improvisations", nous croyons avoir arrêté une stratégie de recherche adaptée privilégiant une posture dynamique et pragmatique.

L'adoption d'une démarche compréhensive est déterminée par la volonté de mettre en lumière un phénomène qui émerge et s'accomplit "sur le tas", ponctuellement et aussi dans la durée. Elle est, en effet, animée par le souci d'approcher les individus comme acteurs de leurs prises de position et par le souci de saisir le sens que ceux-ci donnent à leurs actes alors qu'ils sont en pleine action: «Que signifie s'intéresser à la question du sens? C'est prendre en compte la spécificité de l'humain, autrement dit ne pas considérer ce dernier comme un *agent* déterminé par des forces extérieures à lui, mais le tenir également comme un acteur qui construit des significations à partir de la place qu'il occupe dans le monde »⁴¹. De ce fait, le rôle du chercheur comme le montre Groulx est d'être « immergé dans le terrain pour comprendre les significations que les acteurs attachent à leur action, et suffisamment détaché pour développer une analyse permettant de rendre compte de ce qui est observé »⁴².

Cette entreprise de recherche s'appuie donc sur une démarche qualitative et en quelque sorte exploratoire, elle se donne pour objectif de construire une grille d'interprétation à la fois plurielle et pertinente. Focalisée sur les nouvelles formes du militantisme chez les jeunes, cette démarche tentera à travers leurs propos et actions d'analyser comment concrètement, se transforme d'une manière plus générale le rapport des individus à la chose publique. C'est ainsi que nous serons conduite à examiner toute une série de pratiques : des pratiques collectives, celles qui se développent tant au sein des groupes traditionnels institutionnalisés que celles non institutionnalisés; ou bien lors des mobilisations et manifestations publiques de tous genres (meeting, sit-in, etc.); ou encore à travers les réseaux dits sociaux; mais également enfin l'appréhension de pratiques manifestement plus individuelles, telles que les pétitions, les actes de

⁴¹ Maryvonne Charmillot et Laurence Seferdjeli, « Démarches compréhensives : la place du terrain dans la construction de l'objet », in, Francia Leutenegger et Madelon Saada-Robert (s.dir.), *Expliquer et comprendre en sciences de l'éducation*, 2002, pp. 187-203.

⁴² Lionel-Henri Groulx, « Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie », *art., cité.* pp.317-339.

protestation, les grèves de faim, les engagements sans participation obligée à des collectifs constitués.

Aussi cette démarche nous amène-t-elle à demeurer attentive à ces façons d'agir, ponctuelles soient-elles ou, au contraire inscrites dans la durée, et ce afin de saisir les modalités d'interventions ont non seulement évolutives dans l'espace public mais prégnantes de causes pour lesquelles les jeunes se mobilisent aujourd'hui. Plus généralement, nous visons à comprendre la pluralité des manières réunissant les individus les uns aux autres, et la complexité des transformations survenues dans les rapports à la chose publique.

Etudier le sujet en plein accomplissement dans le présent, c'est emprunter la voie qui met l'accent tantôt sur les pratiques des acteurs tantôt sur leurs discours. Pour ce faire, nous insisterons sur les modalités concrètes des activités des individus quand ils interviennent dans la sphère publique. Car ce n'est qu'en examinant le détail du comment les individus agissent qu'il nous sera possible de comprendre le pourquoi de leur agissement. A cet effet une approche ethnographique nous semble indispensable pour notre recherche. Mais aussi fertile soit-elle, elle ne saurait nous dispenser d'une analyse sociologique. Certes, la sociologie contemporaine « plus consciente du caractère construit-par- l'action (..), conçoit les processus sociaux comme des enchaînements et d'interactions d'*acteurs* placés *en situation*, (toujours est-il) qu'elle cherche à identifier des processus sociaux »⁴³.

La démarche ethnosociologique

Notre stratégie de recherche avait pour objectif d'être plus proche des acteurs et de partager avec eux leurs expériences dans une perspective ethnosociologique. En effet, c'est « une démarche qui transpose à la sociologie le principe de méthode des ethnologues : l'étude directe-in situ- de la vie sociale »⁴⁴. Convaincu de la richesse que pourrait apporter l'ethnographie, Bertaux estime que la construction des objets d'étude consiste à combiner une démarche ethnographique du terrain avec une analyse sociologique des questions étudiées. Cette démarche prend en considération le thème d'action développé par la sociologie contemporaine qui a pris la place des « structures ». C'est une démarche « des cours d'action située, mis en œuvre par des acteur ou des sujets dotés d'une épaisseur humaine ; des cours d'action partant de situations précises, répondant à des motivations, des raisons d'agir que l'on cherchera à connaître, et s'inscrivant dans des contextes sociaux (micro,

⁴³ Daniel Bertaux, *l'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, Armand Colin, 2010, pp. 72-73.

⁴⁴ Gérard Derèze, *La croisée des regards, éléments pour une ethnologie active*, Presse Universitaire de Bordeaux, 1994, p. 17

méso et macro-sociaux) qui constituent précisément l'objet de la recherche sociologique ; un peu comme la "culture" d'un groupe humain spécifique qui constitue l'objet principal de la recherche ethnosociologique »⁴⁵. Plus précisément, il s'agit, ainsi que le souligne Bertaux, de braquer le regard sur "un morceau" ou segment particulier de « la réalité sociale-historique, une pièce de la gigantesque mosaïque sociétale, un objet social. Il s'agit pour le chercheur de comprendre comment il fonctionne, comment ça fonctionne et se transforme, en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les logiques de situations qu'elles engendrent, les mécanismes générateurs de pratiques, les logiques d'actions récurrentes, les processus qui les caractérisent et le font vivre »⁴⁶.

Sans doute, l'analyse sociologique demeure toujours de mise, mais nous ne visons pas une analyse en profondeur d'une organisation militante, ni une représentation statistique des actions de jeunes engagés. L'objectif de cette recherche est de comprendre les différentes formes d'engagement et d'expressions politiques que développent ces jeunes et les manières et les circonstances d'entrée en action et ce, sans négliger les influences des contextes.

Nous cherchons donc, le sens que donnent ces acteurs à travers leurs discours, leurs interactions ; nous n'allons pas partir des concepts prédéfinis mais des concepts construits par les jeunes engagés eux-mêmes. C'est pourquoi, notre choix de terrain n'était pas prédéfini, il est le produit d'observations spontanées ou organisées de l'espace public ou politique de la société tunisienne. En d'autres termes, « ce ne sont plus les questions de représentativité des données ou de la validité des analyses qui sont en jeu mais la représentation de la réalité produite par le texte de recherche lui-même »⁴⁷.

Outre les trois terrains sur lesquels ont été intensifiées nos observations, nous n'avons pas manqué d'exploiter la matière vivante offerte par certains événements créés par des jeunes à un moment donné ou à l'occasion d'un objectif bien ciblé, telle que la mobilisation des jeunes contre l'article 227 bis du Code pénal tunisien⁴⁸, et ce après que tribunal de première instance du Kef (au Nord-Ouest) ait, en décembre 2016, autorisé le mariage d'une fillette de 13 ans avec l'homme de 20 ans qui l'avait mise enceinte. A cela, nous pourrions également mettre en œuvre les connaissances

⁴⁵ Daniel Bertaux, *Op. cit.*, pp. 6-7.

⁴⁶ *Ibid.*, p.12.

⁴⁷ Lionel-Henri Groulx, « Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie », *art. cité.* pp.317-339.

⁴⁸ Cette loi punit de six ans de prison toute personne ayant "fait subir sans violence l'acte sexuel à un enfant de sexe féminin âgé de moins de 15 ans accomplis", mais précise que "le mariage du coupable avec la victime (...) arrête les poursuites".

accumulées, et mises à profit, qui émanent de notre propre engagement dans des activités militantes diverses aussi bien associatives que partisans.

Adossée ainsi à une matière humaine vive, notre recherche s'inscrit pleinement dans l'ethnosociologie définie par Gérard Derèze comme une approche :

a. **Situationnelle** : c'est-à-dire une approche qui prend en considération à la fois les situations ponctuelles et les grands systèmes contenant du social. A cet égard, nous avons situé notre recherche dans un intervalle temporel bien déterminée de l'histoire tunisienne. C'est un moment marqué par des mutations socio-politiques survenues entre la chute du régime de Ben Ali depuis 2011 et toute la phase transitionnelle s'étendant jusqu'à la date de l'organisation des élections législatives et présidentielles et la mise en place des institutions politiques permanentes. Les actions associatives ou événements nouveaux relatant ce que nous avons baptisé formes d'engagement politiques des jeunes, s'inscrivent donc grossièrement dans ce contexte général du système politique et social de la société tunisienne et du monde dans un sens plus large.

b. **Empirique** : fondée sur l'expérience du chercheur et une fréquentation indispensable du terrain. A cet égard, nous ne sommes pas contentée de mener des entretiens semi-directifs pour collecter des informations, mais multiplier les aller-retour en vue d'observer comment les jeunes réagissent, s'organisent, tissent leurs liens sociaux, construisent leurs discours, etc., pour saisir comment émerge un tel mouvement protestataire et interagir avec les circonstances.

c. **Dynamique** : En ce sens que la construction de l'objet de recherche se réalise « dans le mouvement même de l'enquête et la spécificité de son approche dans le mouvement même de la recherche »⁴⁹. En effet, nous avons développé notre recherche dans un contexte en plein mouvement. D'ailleurs, le point du départ était une participation personnelle active dans les mouvements protestataires en tant que militante dans un parti politique. Il faut avouer qu'il n'était pas donné de maîtriser un sujet dans un contexte effervescent et mouvant. Et l'exercice a nécessité de grands efforts pour suivre les différentes actions initiées par les jeunes, lesquelles sont presque quotidiennes, en perpétuelle transformations et présentant autant de spécificités d'acteurs, de moments d'enclenchement et de sites de déroulement. A titre d'exemple, quand mon sujet de thèse était encore en cours de construction, je ne donnais pas d'importance aux nouvelles expressions

⁴⁹ Gérard Derèze, « Éléments pour une ethno-sociologie des organisations », *Communication et organisation* [En ligne], 4 | 1993, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 09 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1653>

politiques des jeunes. Au fil du temps, je commence à être curieuse des groupes de jeunes manifestant de manières inhabituelles. Les Zwawla (littéralement, les pauvres) groupe de jeunes, qui s'expriment par le graffiti, sont les premiers à se faire arrêter par la police. Leur action, à laquelle je fus témoin le 9 avril 2013 à l'avenue de Habib Bourguiba, a consisté à se tenir assis et taper sur des casseroles vides. Cette observation marqua le point de départ d'une nécessaire modification de ma manière d'appréhender les nouvelles formes d'expression politique qui se déploient dans l'espace public tunisien.

d. **Potentiellement distinctive** : l'intérêt est porté sur des questions spécifiques et a recours à des récits focalisés sur des pratiques. Dans notre cas de figure, nous avons privilégié des questions spécifiques qui sont principalement : Pourquoi les jeunes rejettent-ils les formes classiques de l'engagement politiques ? Comment se mobilisent-ils, s'expriment-ils et s'organisent-ils autrement ? Comment ont-ils inventé les formes alternatives de l'action politique ? Comment agissent-ils au sein de ces nouvelles formes ?

e. **Ordinaire** : la priorité est donnée au sens donné par les acteurs ordinaires porteurs de leurs actions. C'est pourquoi la démarche se veut être :

f. **Cumulative** : c'est-à-dire non nécessairement comparative,

g. **Compréhensive** et non explicative ou strictement descriptive, mais

h. **Extensive** : en ce sens « qu'elle doit viser à dépasser l'empirique, le local (plus exactement le localisé) et les interprétations localisées pour tenter de formuler des extensions compréhensives propositionnelles »⁵⁰.

Les techniques d'investigation

a. Les ethnographies de la participation

Le but de notre étude est d'analyser la participation politique des jeunes hors des circuits classique. Une étude fine nécessite une technique d'investigation conséquente qui nous invite à interroger les frontières entre la participation et la non-participation et à explorer les différentes modalités de participation politique au-delà des dispositifs identifiés comme participatifs. A cet effet, nous avons fait recours à ce qu'on appelle « les ethnographies de participations ». Ces ethnographies consistent à restituer « des formats d'engagement dans des assemblées et des styles

⁵⁰ Gérard Derèze, « Éléments pour une ethno-sociologie des organisations », art., cité.

organisationnels d'associations. Elles accompagnent les moments d'émergence d'une participation non programmée et procèdent à la filature de réseaux et de processus dispersés dans l'espace et dans le temps. Elles documentent la question de l'acquisition de capacités politiques et éclairent le sens des refus de participer »⁵¹. Dans un article publié en 2012, Daniel Cefaï et d'autres chercheurs ont attiré l'attention sur l'importance de la technique des ethnographies participatives dans les études qui s'intéressent aux différentes formes de participation politique et citoyenne. Ils emploient les « Ethnographies » au pluriel, pour insister sur la diversité des styles caractéristiques caractéristique de chaque expérience ethnographique entendue ici « au sens strict d'une enquête incorporant un moment central d'observation, de première main, directe ou participante, et de description dense, dont procèdent les analyses »⁵². La « Participation » renvoie « à une gamme de situations » qui concerne les différentes mobilisations collectives des citoyens auto-organisés ou l'émergence des mouvements spontanés. Ainsi, ethnographier des situations de participation est de l'étudier « telle qu'elle se fait, et non telle qu'elle devrait être, sur site naturel »⁵³. Il s'agit, ici, d'un investissement descriptif intense du terrain exploré, où nous nous efforçons de nous garder de toute catégorisation prédéfinie de la participation politique des personnes abordées. Ainsi, le sens de participation consiste à « prendre part à des univers de sens en train de se faire, s'initier à des formes d'expérience publique, apprendre à maîtriser des processus de catégorisation et d'argumentation, des manières de voir et de dire et des activités de coopération et de communication – autant de modalités d'engagement dans un monde commun »⁵⁴.

b. La participation observante et l'observation participante

Des sociologues comme Patricia et Peter Adler ont, dans un ouvrage commun⁵⁵, mis l'accent sur le rôle du chercheur dans sa recherche et attiré l'attention sur la nécessité qu'il prenne en considération ses propres émotions et expériences comme éléments capitaux lors de l'analyse. A leur avis, le chercheur est appelé à s'inscrire dans l'un des trois niveaux de participation :

- l'observation participante périphérique : le chercheur participe activement au phénomène étudié pour être considéré comme un membre à part entière, sans avoir un rôle important au sein du groupe ;

⁵¹ Daniel Cefaï, Marion Carrel, Julien Talpin, Nina Eliasoph, Paul Lichterman, « Ethnographies de la participation », *Participations* 2012/3 (N° 4), pp. 7-48.

⁵² Ibid.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Daniel Cefaï et al., art., cité.

⁵⁵ Patricia A. Adler et Peter Adler, *Membership Roles in Field Research, Qualitative Research Methods Series*, Sage Pubns, 1987.

- l'observation participante active : le chercheur s'implique d'une manière personnelle, il tente de jouer un rôle important au sein du phénomène étudié en participant aux activités du groupe ;
- l'observation participante complète : le chercheur devient un membre en investissant son appartenance à un groupe ou à phénomène étudié.

Les nuances entre les différents degrés de l'observation participante peuvent paraître superflus, tant les réflexes positivistes sont encore vivaces. En effet, chaque fois où l'occasion nous est offerte pour présenter l'objet de cette recherche, un régal de rituelles questions se reproduit : « Es-tu engagée ? », « Qu'as-tu fait pour garantir l'objectivité de recherche ? ». A vrai dire, nous avons eu du mal à convaincre de l'impossibilité d'écarter la subjectivité du chercheur. Mais l'exercice était en dépit de cela, bénéfique. En effet, il nous a amenée à affiner nos outils et à les adosser à des références théoriques innovantes et des exemples empiriques fiables. Et plutôt que de renoncer à l'observation participante, nous avons eu recours à une autre non moins appropriée : la participation observante. L'observation participante, technique d'investigation, du reste classique et connue, offre au chercheur la possibilité d'être plus proche de son terrain de travail et des acteurs sans pour autant perdre de vue l'exigence d'objectivité. Cette technique, on le sait, s'est développée au sillage de la sociologie classique qui rappelle au chercheur la règle de garder une distance avec son terrain de recherche pour les besoins de l'objectivité, aussi partielle soit-elle. Mais, au cours des dernières décennies, une nouvelle technique est fréquemment mobilisée par certains chercheurs qui la baptisent 'participation observante'. De plus en plus préférée à celle d'observation participante, la participation observante, encore peu usitée en Tunisie, marque un degré supérieur d'implication du chercheur dans son objet de recherche et plus particulièrement, un investissement plus prolongé sur le terrain.

Incident significatif est, en effet, celui qui me fut offert lors d'une réunion d'évaluation de la manifestation organisée par les jeunes de la campagne 'je ne pardonnerai pas', ils m'ont donné la parole, et comme, pour garder la distance comme chercheuse, je leur ai adressé la parole en utilisant le pronom personnel 'vous'. Etonnés de ce choix, ils m'ont invitée à employer le pronom 'nous', histoire de me faire comprendre que s'ils me faisaient confiance, parce j'étais en quelque sorte 'membre' de leur groupe. Et depuis, je fus persuadée que sans ce statut de 'membre' je n'aurais pas pu accéder à des informations aussi pertinentes et fiables. Ce serait, au cas où la stricte règle de la 'distance du chercheur' était observée, me priver d'assister à leurs réunions et de participer

activement aux actions et aux évènements. De surcroît, j'étais en même temps consciente du pari qui consiste à gérer les 'risques de la subjectivation'⁵⁶.

- Être membre du comité de la campagne électorale législative et présidentielle de la circonscription de Sfax 2⁵⁷. Pendant cette campagne nous avons tenté d'observer l'implication des jeunes dans la campagne électorale et leurs motivations. Nous avons mené des entretiens spontanés et provoqué des discussions avec les jeunes des quartiers populaires dans la rue et les cafés à proximité.

- Être membre d'un bureau local et régional d'un parti politique⁵⁸, fut un précieux atout qui nous a permis d'une part d'observer la densité d'implication des jeunes dans les partis politiques, d'écouter leurs discours et manières d'agir au sein de ces organisations et surtout de comprendre les raisons pour lesquelles ils les désertent et d'identifier les formes d'action politique qu'ils inventent. D'autre part, décrire le mode de fonctionnement des partis politiques et de réaction avec les jeunes, et ce dans le but de mieux comprendre la faible implication des jeunes dans les rouages classiques de ces partis.

Ces expériences m'ont, d'un côté, fait l'économie d'un temps énorme par une accessibilité aux réseaux et aux terrains ciblés, de l'autre côté, m'ont ouvert la voie à un engagement dans « une ethnographie du proche », où nous avons pu vivre une expérience partagée se situant au cœur de la méthodologie de recherche que j'avais choisie. C'est dire à quel point « il est primordial pour un chercheur de s'engager personnellement dans son sujet d'étude. Il est impossible d'expérimenter dans la perspective des autres et de prétendre avoir accès à la totalité de leur expérience, mais on peut partager une expérience »⁵⁹. Ceci étant, une posture de recul au moment de l'analyse demeure indispensable afin de donner à la recherche toute sa dimension heuristique et aux résultats la vertu des connaissances généralisables et utiles à la compréhension anticipative des mutations sociales.

C. La sociologie visuelle :

⁵⁶ Jeanne Favret-Saada, *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Éditions Gallimard, 1977.

⁵⁷ J'étais la présidente du comité de presse entre les 24 octobre et 21 novembre 2014.

⁵⁸ J'étais membre d'un parti politique depuis 2011.

⁵⁹ Catherine Therrien, « Frontières du « proche » et du « lointain » : Pour une anthropologie de l'expérience partagée et du mouvement », *Anthropologie et Sociétés*, 32, 2008, p.p.35-41.

Depuis des décennies une importance est accordée à l'exploitation du produit visuel pour l'analyse sociologique. L'attention à ce produit visuel est influencée par les changements sociaux et culturels favorisés par l'évolution des innovations technologiques. A ce propos F. La Rocca écrit : « la sociologie visuelle peut être pensée comme un vrai paradigme de connaissance, une perspective pour regarder la réalité sociale. C'est important la façon dont les techniques sont utilisées, comme dans certaines recherches organisées sur les images, considérées comme partie importante du processus de recherche, qui peuvent faciliter et générer nouvelles idées et méthodes »⁶⁰. Les données recueillies par le support visuel sont en effet complémentaires de celles recueillies par les entretiens et l'observation participante, et il est quasiment établi que « l'utilisation de l'image dans les sciences sociales devient donc une perspective indispensable pour 'regarder' la réalité sociale »⁶¹. H. Becker⁶², une référence largement reconnue, a distingué entre « *l'image sociale* » ayant une fonction et une valeur dans la société, et « *l'image du social* », qui a une fonction descriptive ou représentative des phénomènes sociaux. Les deux types d'image se distinguent par la méthodologie d'interprétation et d'utilisation de cette information visuelle qui tire son sens d'un contexte social particulier. Dans ce sens, la sociologie visuelle permet au chercheur de photographier ou de filmer avec une conscience sociologique, car, ainsi que l'indique Becker, quand le sociologue photographie, il pense théoriquement et interprète des thématiques sociologiques. De ce fait, « Ces images peuvent être un moyen de communication, de documentation, d'information, de dénonciation, et elles acquièrent une validité sociologique quand elles sont insérées comme données dans un projet de recherche »⁶³. Ce faisant, le chercheur peut s'outiller de son dispositif visuel pour renforcer ses idées et concrétiser ses observations. L'image, dit J. Grady⁶⁴, est à la fois une 'source de donnée' et un 'medium', et d'ajouter : « la sociologie visuelle peut contribuer à l'étude des signes sociaux parce qu'elle est inscrite particulièrement dans l'enregistrement des comportements humains dans un certain nombre de situation avec un accent particulier sur le visage, le corps, les expressions verbales et la manifestation des réactions dans les situations sociales diverses »⁶⁵.

⁶⁰ Fabio La Rocca, « Introduction à la sociologie visuelle », *Sociétés*, vol. 95, n° 1, 2007, pp. 33-40.

⁶¹ Fabio La Rocca, art., cité., pp.33-40.

⁶² Becker Howard, « Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme » in, *Communications*, 71, 2001, pp. 333-351.

⁶³ Fabio La Rocca, art., cité., pp.33-40.

⁶⁴ John Grady, « Becoming a visual sociologist », *Imagination*, vol. 38, n° 1-2, 2001 (The Quarterly Journal of the Wisconsin Sociological Association). <file:///C:/Users/SAMIHA/Downloads/6050920.pdf>

⁶⁵ John Grady, « Becoming a visual sociologist », art., cité.

Pour J. Grady, il y a trois dimensions de la recherche visuelle : « la sociologie sur l'image », « la sociologie de l'image » et « la restitution des résultats »⁶⁶.

- *Sociologie avec les images* : le chercheur peut utiliser l'image comme instrument de collecte des données et d'informations. Cette technique se base sur la *recherche photographique sur le terrain*, c'est une sorte d'observation participante. Le chercheur commence à prendre des photos ou des vidéos du lieu et des objets d'analyse, des acteurs, des événements, etc. C'est dans cette acception que nous avons utilisé notre caméra ou téléphone portable pour photographier ou filmer quelques séquences des actions ou événements initiés par les jeunes activistes. Puis nous avons procédé à la création d'un compte « YouTube » pour héberger quelques vidéos enregistrées lors du travail de terrain⁶⁷.

- *Sociologie sur les images*. Celle-ci se base sur l'*interprétation*, c'est-à-dire l'analyse des significations symboliques des images déjà existantes. Dans ce cadre, nous avons eu recours à quelques photos enregistrées dans les sites internet et qui illustrent soit la révolution tunisienne soit des événements ou des actions politiques. Lors de notre travail de terrain, nous avons aussi recueilli des photos, figurant sur des sites, illustrant des jeunes en action, comme les photos des sit-in ou les manifestations politiques ou encore artistiques. De plus, nous n'avons pas omis de tirer profit « des captures d'écran » de quelques photos ou commentaires de page facebook au nom de nos interviewés ou d'autres jeunes acteurs afin d'analyser et de dégager le sens de ces images ou commentaires.

- *Restitution des résultats*, il s'agit de l'organisation des informations sous forme de photo ou de vidéo. Ces informations visuelles aident le chercheur à présenter un texte cohérent et des analyses sociologiques argumentées.

Cette méthodologie visuelle, nous a permis d'enrichir notre recherche et d'argumenter notre analyse du vécu des jeunes acteurs, de leur construction de sens et donc de la réalité sociale.

d. Les entretiens :

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Les vidéos sont accessibles sur ces deux sites :

https://l.facebook.com/l.php?u=https%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fwatch%3Fv%3Deds3FiWgbOw&h=ATOHf66tl_b3KuMhQWnH1TfDuoYgRrUA921FZzZvsA7H3tcl6qxMC1SyuzpJldKq1vp7icYNAJlsNnLoou-LVgpLwl6TfDYriAkHysz--fNBNxjSFjGAhUvwg ;
<https://www.youtube.com/watch?v=kNNt4sZcFGM&feature=youtu.be>

Dans la même lignée de la démarche compréhensive, il était aussi important de recourir à l'entretien semi ou non directif avec une vingtaine de jeunes acteurs. La plupart des interviewés se sont exprimés un en dialecte tunisien que nous avons traduit par nos soins en langue française. Le choix de l'emploi de cette technique d'entretien est justifié par notre volonté d'être plus proche des acteurs et de comprendre en profondeur le sens qu'ils donnent à leurs actions. C'est que l'entretien a pour fonction de « reconstruire le sens subjectif », le sens vécu des comportements des acteurs sociaux ; le questionnaire a pour ambition première de saisir le sens "objectif" des conduites en les croisant avec des indicateurs de déterminants sociaux »⁶⁸. Nous nous sommes donc inscrites dans cette *approche constructiviste*⁶⁹, qui nous permet d'être en interaction et à proximité de nos partenaires de recherche. L'accent est mis sur les discours de l'interviewé et de l'intervieweur qui sont considérés « comme une construction de la réalité et sont indissociables de leur contexte de production ; cela s'accompagne d'une réhabilitation de la place du sujet, chercheur comme interviewé, dans le processus de recherche »⁷⁰. Emprunter cette voie c'est tout court opter pour l'entretien compréhensif, qui s'apparente à un entretien semi-directif mimant les « techniques ethnologiques de travail avec les informateurs »⁷¹. C'est que dans cette démarche compréhensive, l'objectif du sociologue chercheur n'est pas seulement de s'adresser à un "enquêté" pour recueillir ses représentations. Comme l'écrit P. Fugier : « Il s'adresse plutôt à un informateur, susceptible de lui exposer ses raisons concernant ses représentations (ce qui nous renvoie à la rationalité axiologique de l'acteur et à ses catégories de pensée, à partir desquelles il produit, justifie, analyse ses opinions). Pour cela, la conduite de l'entretien doit s'approcher du cadre d'une conversation, sans pour autant s'y confondre »⁷². De ce fait, le chercheur peut s'impliquer subjectivement en menant son entretien et ce, en « complimentant la personne interrogée ; en prenant volontairement son parti ou au contraire en introduisant un autre point de vue ; en mettant le doigt sur certaines incohérences de son discours ; en l'encourageant à livrer des analyses de même qu'en lui suggérant des éléments d'analyse sur ce qu'il vient de raconter, etc. »⁷³.

⁶⁸ Alain Blanchet et Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, p.27.

⁶⁹ Jean Poupart, « Les débats autour de la scientificité de l'entretien », in *Les méthodes qualitatives en recherche sociale : problématiques et enjeux*, Rimouski : Actes du colloque du conseil québécois de la recherche sociale du 17 mai 1993, pp. 101 - 108

⁷⁰ Janine Pierret, « Place et usage de l'entretien en profondeur en sociologie », in, Dan Kaminski et Michel Kokoreff, *Sociologie pénale : système et expérience pour Claude Faugeron*, ERES, 2004, pp.199-213.

⁷¹ Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, p.8.

⁷² Pascal Fugier, « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques », *Revue Interrogations*, n°11 - Varia, décembre 2010 [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Les-approches-comprehensives-et>

⁷³ Pascal Fugier, « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques », *Revue Interrogations*, n°11 - Varia, décembre 2010 [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Les-approches-comprehensives-et>

La réalisation desdits entretiens étalée sur une période allant de 2013 et 2017, de va-et-vient entre le terrain et les approches théoriques. Pour cette raison nous avons été, souvent, amenée à modifier le guide d'entretien afin de l'adapter à la singularité de nos partenaires et à la diversité des terrains où ils sont engagés. A maintes reprises, nous avons dû refaire le calendrier des entretiens programmés, suite à des évènements inattendus, et réaliser dans la spontanéité du contexte des d'entretiens non dirigés qui n'ont pas manqué d'enrichir la matière collectée.

Tableau.1 : Descriptif de l'expérience politique et associative des acteurs interviewés spontanément

Initiales des Nom et Prénom	Expérience politique	Lieu et date
A. R	-Ex-militante, parti Watad	Gafsa, janvier 2016
H.M	Secrétaire général du parti politique l'Alliance Démocratique	Tunis, Juillet 2016
A. Ch	Député à l'ARP	Sfax, Avril 2015
B.B.M	29 ans, ex- adhérent au POCT, a participé activement à la campagne électorale 2014 du Front Populaire	Sfax, août 2015.

➤ **Les entretiens organisés**

Tableau.2 : Descriptif de l'expérience politique et associative des acteurs interviewés

Mouvement/E vénement	Initiales Nom et prénom	Statut/ âge	Expérience politique	Expérience dans des associations et groupes divers
Mouvement des Jeunes Tunisiens	A.B.M	Etudiant, 27 ans	-pendant mon adolescence, j'étais, sous l'influence de mon grand-père, nationaliste arabe -j'étais sous l'influence des lectures et par les échanges avec des amis du lycée, attiré par l'idéologie communiste - Ex-membre de l'Union des Jeunes Communiste (UJC), du POCT puis du PDP	- Ex-membre de l'UGET, - Membre de l'association MJT
	B.A	Chômeuse, 31 ans,	- Ex-membre du POCT	- Ex-membre de l'UGET, de l'UDC, de LTDH, -Membre du M.J.T et de l'Association culturelle Machad
	O.B.M	26 ans, Coordinateur de projets internationaux pour une association en France : CEMEA	- Ex-membre du POCT	-Fondateur de l'association Machad, - Membre du MJT à Gafsa -Ex-membre de l'UGET, - Participation aux actions humanitaires du Camp Echoucha, -Membre du comité d'organisation du Forum mondial économique social, mars, 2015
	A.R	Etudiant, 20 ans	- Ex-membre du POCT	- Sympathisant du MJT

				- Participation au Forum International Economique et social
	M.B. D	21 ans, étudiant,	- Influencé par le père, il est opposant critique à l'endroit de Ben Ali - Ex-membre du POCT	- Association MJT - Association Machad - Membre d'un groupe de jeunes ULTRA, Gafsa
Association Danseurs Citoyens	B. B. Y	Président de l'Association Danseurs Citoyens, 33 ans	- Ex membre du parti Ettajdid	- Ex membre de l'association « Art solution » - Fondateur de l'association Danseurs Citoyens
	R.B	23 ans, Photographe,	- Il a participé activement aux mouvements protestataires durant la « révolution » (Blessé de la révolution) - Aucune affiliation partisane, une sensibilité de gauche, dans le sens de la défense des libertés individuelles et collectives - Menacé, à maintes reprises, de liquidation par des salafistes	- Association du cinéma amateurs - Association Danseurs Citoyens
	A.A	Etudiant, 23 ans	- Ex-adhérent au parti Nida Tounes	- Membre de l'Association Danseur Citoyen, résident à Douar Hicher -Participation au Forum social mondial
	Z.S	17 ans, élève, Beb Jdid (quartier populaire), Tunis	- Aucune expérience politique	- Association Danseurs Citoyens
	C.E	23 ans, Passage, Tunis, chômeur	- Influencé dès l'adolescence par le sens critique de son père à l'endroit du régime politique - Il est si intéressé par la chose publique qu'il suit régulièrement le journal télévisé - Participation aux mouvements protestataires de la révolution et aux sit-in Kasba2 -Aucune expérience ou affiliation partisane	- Association Danseurs Citoyens - Association de théâtre -Membre du comité d'organisation des journées théâtrales de Carthage à Tunis
	M. A. B	20 ans, Wardia, Tunis		-Membre de l'association Danseurs Citoyens
	S.H	20 ans, chômeur, Bab Sâdoun, Tunis	- aucune affiliation partisane	- Groupe Salafiste - Groupe des Satanistes - Association culturelle « Massar » - Association danseur culturelle

Campagne Manich Msameh	C.E	25 ans, étudiant	<ul style="list-style-type: none"> - D'esprit critique grâce à son père - Influencé par Che Guevara - Au lycée, il a découvert que le régime est dictatorial puisque les élèves ne sont pas libres pour discuter des sujets politiques, d'organiser des manifestations pour soutenir la Palestine - le tournant de sa vie politique était la participation à l'UGET à l'université. - Membre de la campagne je ne pardonnerai pas 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre de l'association Tela pour le théâtre de réalité, - Membre de l'association Ennahdha Ettamthilia (Renaissance comédienne) de Bizerte
	H.A	28 ans, étudiant Ben Arous quartier populaire	<ul style="list-style-type: none"> - 2007-2008 au Lycée, - Discussion autour de thèmes se rapportant à la chose publique et politique avec son enseignant membre du parti démocrate progressiste, - Vente 'discrète' du journal du parti (PDP), - Le tournant de son expérience politique était le Mouvement du Bassin Minier en 2008. Participation active au mouvement sur les réseaux sociaux d'une manière individuelle - Les parents refusaient fermement son engagement politique - Participation active au sein du groupe Ultra qui était un espace pour s'exprimer librement et résister à la violence policière (les bras répressifs du régime) - Arrestation en 2008 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'action humanitaires au camp Echoucha - Membre de l'Organisation Sawti Sawt Chabeb Tounes (Ma voix c'est la voix des jeunes tunisiens)
	H.C	21 ans, étudiant, Beb Jdid (quartier populaire)	<ul style="list-style-type: none"> -2007, groupe ULTRA, lever des slogans politiques (Anti-système), confrontation avec les forces de la police en 2008 -Détenue à la prison Bouchoucha où il a été violemment persécuté - Après la révolution il a tenté l'engagement politique mais il 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre de l'association culturelle Logos pour la liberté et la créativité - Fondation Chokri Belaïd - Membre de International Amnesty

			<p>a préféré militer au sein de la société civile</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre de la campagne je ne pardonnerai jamais 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du comité d'organisation du Forum mondial économique et social - Membre de la Ligue de Militance des Jeunes - Participation à une initiative de soutien à la localité de Soltania (où le jeune Mabrouk Soltani a été égorgé par les salafistes). Cette expérience constitue le 'tournant' de sa vie et lui appris à voir la réalité autrement (exploration d'un autre monde et d'une autre Tunisie)
L.R	28 ans, Enseignante	<ul style="list-style-type: none"> - Influencée par les parents, elle adopte une idéologie de gauche sans aucune appartenance partisane, - Après la révolution elle a décidé de s'engager dans la chose publique et politique, mais pas à travers les partis politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre de l'Observatoire Economique et Social, - Présidente de l'Instance Régionale Supérieure Régionale des Elections en 2011-2014. 	
S. S	23 ans, étudiante, Ezahra Tunis	<ul style="list-style-type: none"> - Après la révolution elle s'est intéressée d'une manière individuelle à la chose publique et politique, surtout aux questions de la liberté individuelle et de l'égalité sociale, - A la faculté, elle a pris contact avec l'UGET, mais n'était pas convaincue par les modalités d'action (organisation manipulée par les partis politiques, les activistes estudiantins fonctionnent par des ordres), - Participation à des manifestations - Membre de la campagne « je ne pardonnerai jamais » 	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule médiatique culturelle, l'objectif est de créer un média alternatif - Déléguée parlementaire : Union Africain, des Nations Unis - Association Action Aide 	

	S.B.J	27 ans, étudiant	- Ex-membre de l'UGET (Mouvance des Etudiants Nationalistes) - A participer activement à la révolution et au sit-in Kasbah 2 - Aucune affiliation partisane	-Membre de la campagne je ne pardonnerai pas
	S. R	24 ans étudiante	- Ex-membre du parti patriote démocratique (Watad) - Ex-membre du Front Populaire	- Membre du Croissant Rouge, de la Ligue de Luttés pour les Jeunes (LLJ), de FDT, LTDH - Club culturel Ahmad Foued Najm
	O. B	29 ans, technicien dans une société privée	- Ex-membre du parti Watad - Membre actif de la campagne je ne pardonnerai pas	-Membre actif de la campagne « Yezi » pour la fermeture de l'usine d'industrie chimique : société industrielle d'acide phosphorique et d'engrais (la SIAPE)
Des entretiens témoignages	M. B. M.	28 ans, étudiant	- Membre de l'UGET, - Ex- membre du parti POCT, Ex-membre de l'Union des jeunes communistes à l'Université) -Membre actif du sit-in Kasba2	-Fondateur d'une association culturelle DEBOUT (littéralement Dépôt)
	T.H	27 ans, chômeur	- Coordinateur et porte-parole du sit-in El Kamour - aucune affiliation partisane	- aucune affiliation associative
	Amina Femen	22 ans	-Participation à des manifestations d'écoliers pour soutenir la cause palestinienne	- Organisation FEMEN - Association Shams
	J. A	26 ans, chômeur	-Contestation politique par une tentation de suicide par immolation en 2011	

Tableau.3 : Focus group

1	Des sit-inneurs à Rdayef	Rdayef, juillet 2015
2	Des jeunes diplômés sit-inneurs à Moularès	Moularès, juillet 2015
3	Des jeunes et leurs familles à Moularès	Moularès, octobre 2015
4	Des jeunes sit-inneurs diplômés à Rdayef	Rdayef, novembre 2016
5	Des jeunes organisateur du sit-in El Kamour	Septembre 2017

Descriptif des terrains d'investigation ciblés

Nous avons ciblé trois terrains, deux associations plus ou moins stables et une campagne à caractère ponctuel.

a. **L'association Mouvement des Jeunes Tunisiens** : Une association fondée principalement par des jeunes acteurs qui ont quitté leurs partis suite à la déclaration de la suspension du sit-in Kasbah 2, mars 2011. Ces jeunes ont eu le sentiment que les partis politiques les ont trahis puisqu'ils ont choisi d'être réformistes. Nous avons travaillé avec les jeunes de la région de Gafsa. Ce choix est justifié par l'originalité du terrain. Premièrement notre objectif était de diversifier le choix géographique du terrain et de tenter de comparer entre les jeunes activistes d'une région de l'intérieur et les jeunes activistes aux grandes villes comme Tunis. Deuxièmement, le groupe des jeunes de cette association à Gafsa a une particularité c'est qu'ils ont un café culturel fréquenté que par les jeunes.

b. **L'association danseurs citoyens**, Association à but non-lucratif. Proposer de la formation professionnelle pour les danseurs tunisiens. Défendre le statut des danseurs auprès des autorités. Elle est fondée en 2011 à Tunis. Le choix de cette association est justifié par notre volonté de focaliser sur une autre forme d'expression politique chez les jeunes qui sont l'expression artistiques et particulièrement l'art de la rue qui représente une nouvelle forme d'expression dans l'espace public tunisien.

c. La campagne je ne pardonnerai pas / Manich Msameh

Le 20 mars 2015 à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance le Président de la république tunisienne Béji Caïd Essebsi a parlé de l'urgence d'une réconciliation nationale qui est pour lui « une nécessité qu'il faut mener coûte que coûte »⁷⁴, et d'ajouter : « tourner la page des poursuites et faire en sorte que les Tunisiens qui ont de l'argent se remettent à investir en Tunisie et soient utiles à leur pays »⁷⁵. Le 14 juillet le Conseil des ministres réuni à Carthage sous la Présidence du Président Béji Caïd Essebsi a adopté le projet 76 de la loi relative à la réconciliation nationale économique et financière.

En août 2015, des jeunes activistes « non engagés dans des partis politiques ont discuté ensemble à un café la nécessité de lutter pour le retrait total de cette loi. De cette discussions est née l'idée de

⁷⁴ Le discours du Président Béji Caïd Essebsi est accessible sur ce site :

<https://www.youtube.com/watch?v=I6gO55x-WYg>

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ La première version de la loi sur la réconciliation économique et financière est accessible sur ce site (en arabe et en français) : <https://lemilieuautorise.com/2015/08/26/projet-de-loi-sur-la-reconciliation-texte-en-arabe-en-francais-et-commentaires/>

la campagne « Manich Msameh/ Je ne pardonnerai pas ». Les jeunes ont à cet effet, lancé un appel sur Facebook (#_Manich Msameh/ #مانيش_مسامح). Depuis le 22 juillet une série de rassemblements et de mouvements protestataires a été organisée en considérant l'initiative législative du Président Essebsi comme un retour à l'impunité. Dans une dizaine de villes à travers le pays, des militants ont répondu à l'appel lancé par le collectif Manich Msameh. En septembre 2015, près de 2000 personnes participaient à une marche nationale à Tunis. Les jeunes activistes de ladite campagne ont également lancé des pétitions⁷⁷ et des campagnes pour sensibiliser la population et les acteurs politiques à leur cause. Le 20 mai 2016, une action originale est organisée, appelée « Wanted », qui a duré plusieurs mois. Elle consiste à placarder des photos de personnalités de l'ancien régime dans les rues de Tunis, « recherchées » pour corruption.

Suite aux mouvements protestataires initiés par la campagne je ne pardonnerai pas, la loi a été modifiée en portant seulement sur la réconciliation administrative⁷⁸. Cette deuxième version est adoptée le 13 septembre 2017 par le Conseil des Représentants du Peuple.

Une cartographie pour les plus importants mouvements protestataires

a. Le mouvement contestataire pour l'abrogation de l'article 227 bis à Sfax

Sfax deuxième pôle économique de la Tunisie, est une ville portuaire située au Centre-Est du pays à environ 270 kilomètres de Tunis. Le Grand-Sfax présente comme une agglomération très étendue (220 km²). Avec toutes ses 16 délégations, le Gouvernorat de Sfax compte près d'un million habitants en 2014⁷⁹

⁷⁷ La pétition électronique est accessible sur ce site :

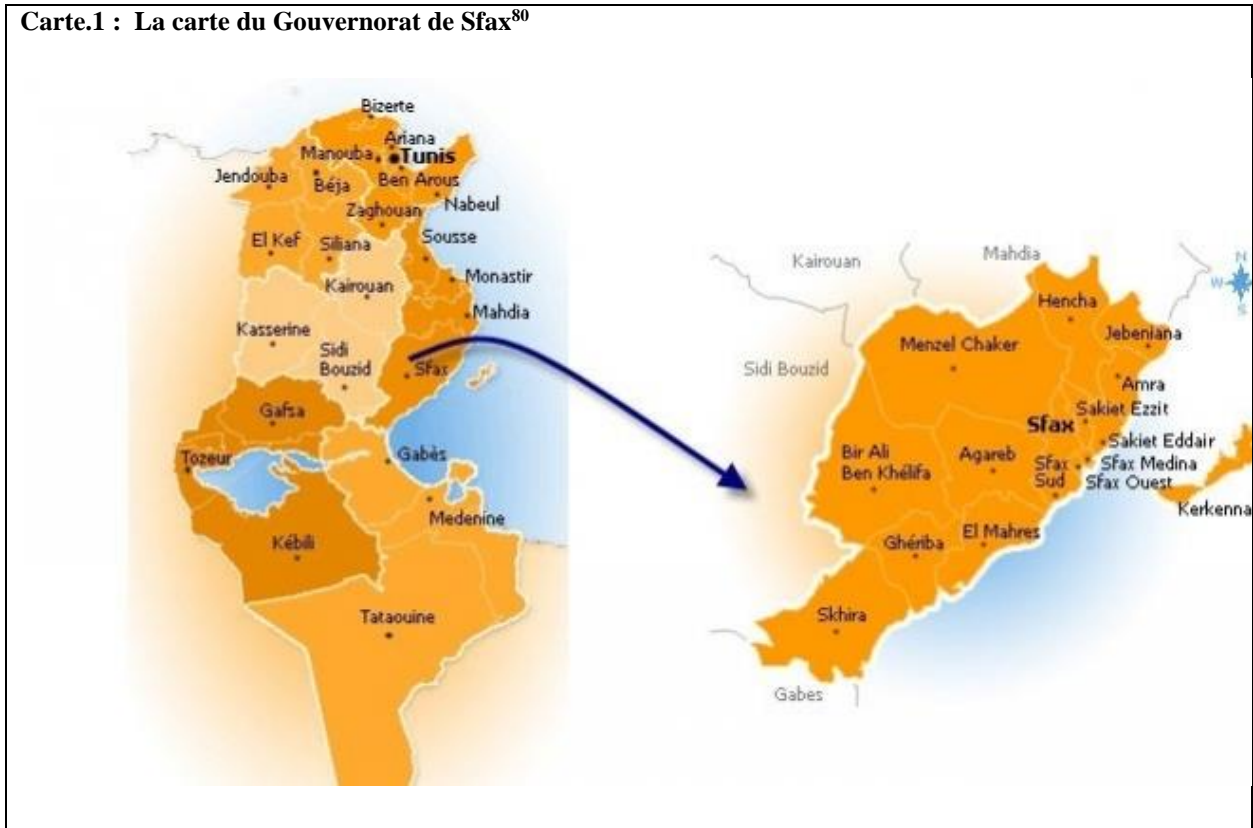
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeyeFvNif7AvC6ECG3XfUwJ4UXfzMsAH-7c3A7D3tQB5NEOkg/viewform?c=0&w=1>

⁷⁸ La deuxième version de la loi sur ce site (en arabe):

<https://drive.google.com/file/d/0Bw4tYxTBKTebczQteWM1WGZkLWdGU3dCQnRuMmdVSTRxYWtj/view>

⁷⁹ INS, http://census.ins.tn/sites/default/files/15_sfax_0.pdf

Carte.1 : La carte du Gouvernorat de Sfax⁸⁰



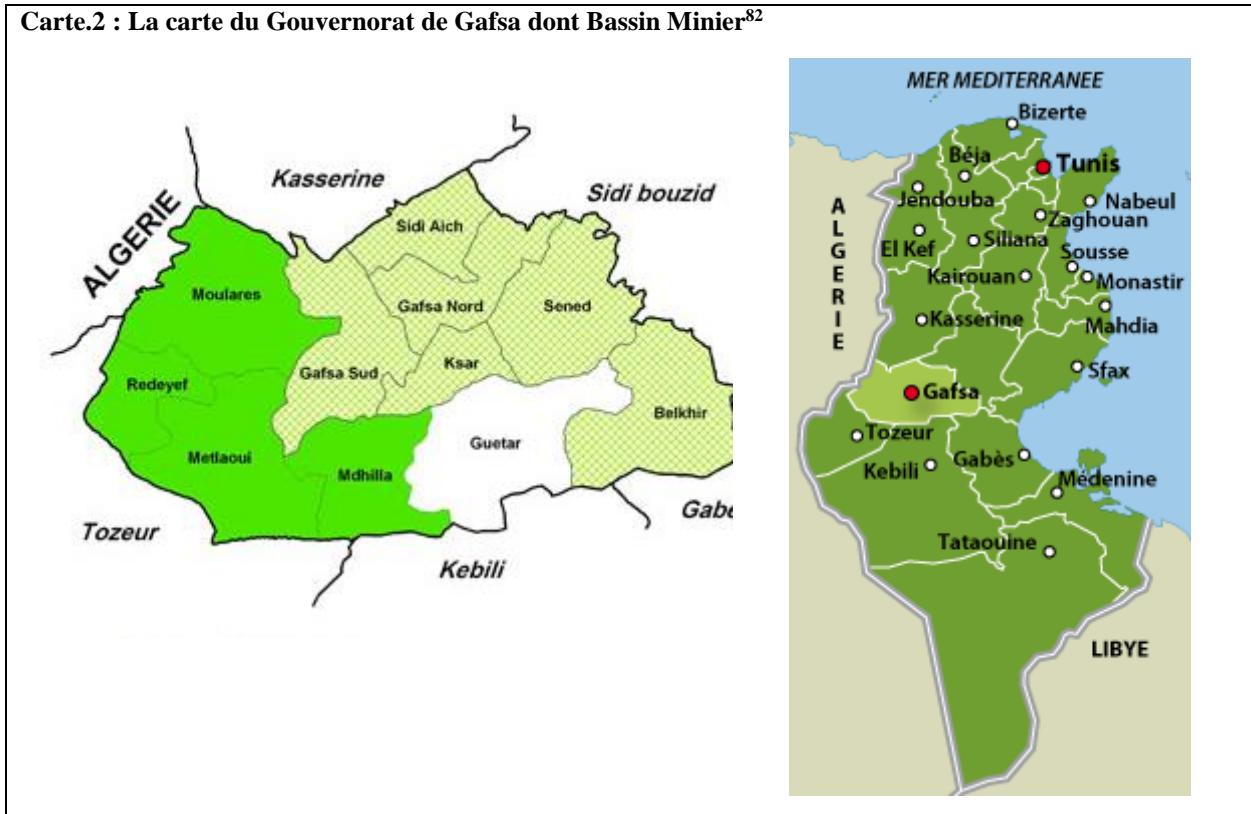
b. Gafsa et le Bassin Minier

Gafsa est une ville du Sud-Ouest de la Tunisie, avec une population de 337331⁸¹ habitants selon le recensement de 2014 et une Superficie de 7807 Km². Connue comme une région essentiellement minière, le phosphate est la première richesse de la région. Le Bassin minier est composé des villes de Rdayef, Moularès, M'dhilla et Metlaoui.

⁸⁰ La carte est accessible sur ce site : <http://www.webdo.tn/wp-content/uploads/2016/02/sfax.jpg>

⁸¹ INS, http://census.ins.tn/sites/default/files/22_gafsa_0.pdf

Carte.2 : La carte du Gouvernorat de Gafsa dont Bassin Minier⁸²



c. Le mouvement El Kamour, Tataouine

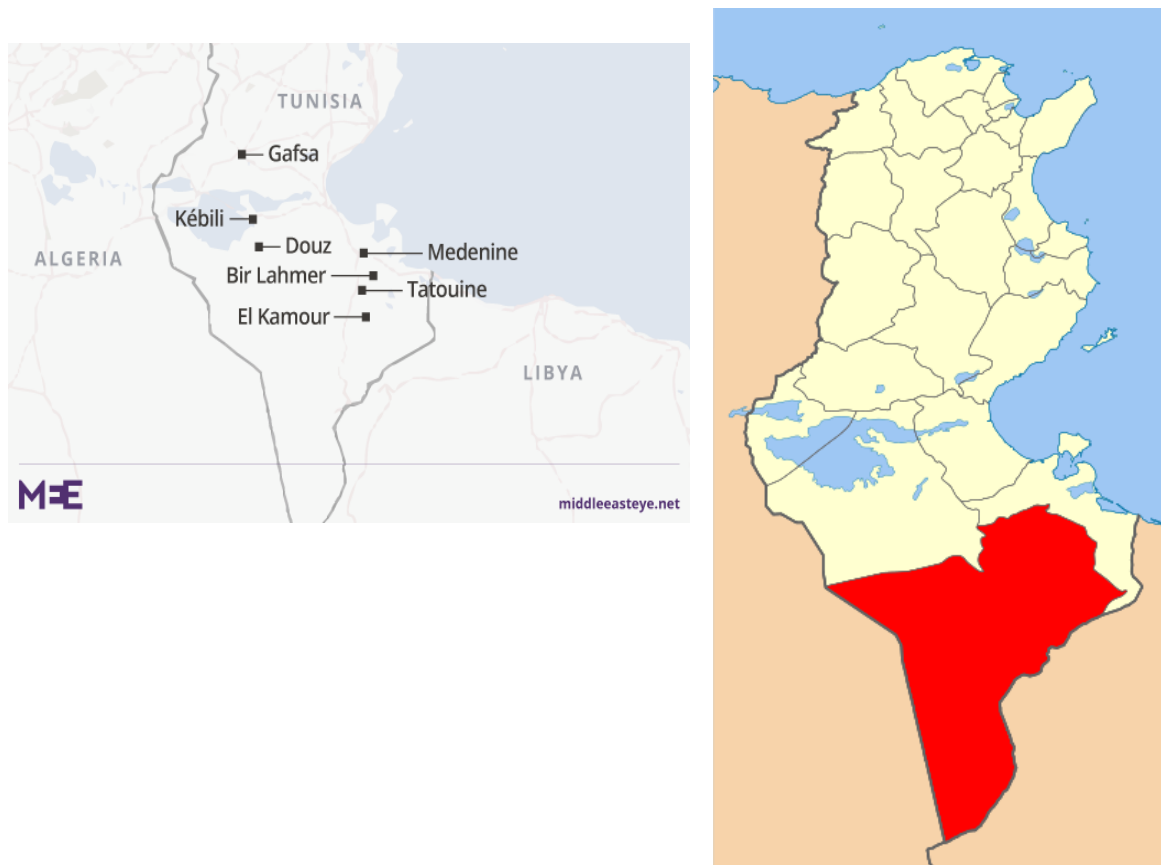
Le Gouvernorat de Tataouine est situé au Sud-Ouest de la Tunisie, à 531 kilomètres de Tunis. Il compte 149453 habitants⁸³. Tataouine est considérée constitue l'un des pôles de production de pétrole et de Gaz.

⁸² La carte est accessible sur le site du Commissariat Général au Développement Régional :

<http://www.cgdr.nat.tn/fr/index.php?rub=260&srub=318&art=523>

⁸³ INS, http://census.ins.tn/sites/default/files/21_tataouine_0.pdf

Carte.3 : La carte du Gouvernorat de Tataouine⁸⁴



⁸⁴ Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernorat_de_Tataouine#/media/File:TN-21.svg

PLAN DE LA RECHERCHE

Nos références théoriques étant énoncées et la méthodologie de recherche appropriée à la nature de notre sujet arrêtée, nous exposerons dans ce qui suit le plan général de la présente entreprise de recherche. Celle-ci comprend deux grandes parties : la première est consacrée à l'analyse de « la situation révolutionnaire ». Nous y tâchons d'identifier et d'analyser quelques « séquences d'action » initiées par des jeunes et ayant eu une influence sur la reconfiguration de l'espace public tunisien.

Chacun des deux chapitres de cette partie est structuré autour de trois sections, lesquelles se déclinent tour à tour en trois sous-sections.

Dans le premier chapitre, nous mettons l'accent d'abord sur l'expérience de la révolution comme forme de sociabilité politique chez les jeunes tunisiens, puis sur l'analyse du processus révolutionnaire et la reconfiguration de l'espace public politique tunisien. Cette reconfiguration va être, estimons-nous, responsable de l'exclusion des jeunes de la scène politique conventionnelle et de la prise de décision. Le deuxième chapitre porte précisément sur la marginalisation politique de l'acteur principal de la révolution. Nous y faisons un étalage du rêve avorté d'un changement radical politique et socio-économique. D'où, la crise qui a redéfini le rapport des jeunes au politique. A à ce propos, l'analyse du comportement électoral des jeunes semble prégnante d'enseignements sur les représentations des jeunes vis-à-vis de la participation politique et de la classe politique régnante.

Dans la deuxième partie, nous focalisons notre intérêt sur les nouvelles modalités d'expressions politiques. L'objectif de cette deuxième partie est d'analyser comment les jeunes sont engagés dans la chose politique et publique mais autrement. Le premier chapitre de cette partie, soit le troisième de la thèse, est composé de trois sections lesquelles se subdivisent en trois sous sections. Son objet est l'analyser de la pluralité des références et des engagements chez les jeunes d'aujourd'hui. Une crise tridimensionnelle idéologiques, générationnelle et institutionnelle peut expliquer le retrait des jeunes de la scène politique classique. Quant aux derniers chapitres, chacun deux est articulé autour de deux sections comprenant chacune quatre sous sections. L'un, soit le quatrième chapitre de la thèse, est consacré dans un premier temps, à la description et la compréhension des nouvelles formes d'engagement politique chez les jeunes, dans un second à l'identification et la typologie des formes émergentes de lutte de reconnaissance dans la société tunisienne après 2011. L'autre, soit le cinquième et dernier chapitre, porte sur les nouvelles formes

d'expression politique dans l'espace urbain tunisien. Pour ce faire, nous braquons le regard d'abord sur les formes d'expression artistique notamment, l'art de la rue, ensuite sur l'engagement du corps dans l'espace public. Une conclusion générale tente de synthétiser les majeurs résultats et d'ouvrir des horizons de recherche les poursuivant, révisant et enrichissant.

PREMIÈRE PARTIE

La révolution tunisienne : jeunes et comportement électoral

Introduction

Cette première partie, est composée de deux chapitres ; le premier sera consacré à la description et l'analyse du processus révolutionnaire, le second tentera de comprendre et de modéliser les logiques inhérentes au comportement électoral/non électoral des jeunes Tunisiens à partir de 2011. Après des décennies d'élections, périodiques, formelles et sans enjeux, La Tunisie a en effet, vécu une bonne aubaine avec les élections constitutionnelle, législative et présidentielle qui se sont déroulées pendant une période très courte entre 2011 et 2014. Ainsi, par-delà leur dimension normative digne de fierté, les épreuves électorales sont également devenues d'une part, un enjeu crucial pour les partis politiques, les associations et les organisations et d'autre part, une matière de libre expression sur laquelle travaillent les médias, les boîtes de communications et les centres de sondage d'opinions, etc.

Curieusement, l'un des principaux acteurs de la révolution, qui avaient ouvert la voie à ces élections, a brillé par son absence lors de cette occasion électorale d'autant plus que cet acteur constitue une réserve importante de partisans de la liberté d'expression : les Jeunes. A ce propos nous nous efforcerons dans ce chapitre de montrer que l'absentéisme et le « non vote » de ces derniers sont loin d'exprimer un manque d'engagement citoyen. Que l'acteur politique majeur de la « révolution » n'ait pas voté lors des premières élections libres et transparentes, n'a rien d'étonnant car sa position n'est qu'une modalité d'expression politique propre à lui. L'incertitude, qui continue à ronger leur existence et à les plonger dans un état de précarité, n'est pas sans rapport avec un chômage perdurant, faute d'un « nouveau » modèle de développement à même de raviver l'espoir chez eux et de leur permettre de s'intégrer à – et profiter de – l'ère du consumérisme et l'hédonisme propagés par la « culture monde »⁸⁵ et les nouvelles technologies de la communication.

Nous ne manquerons pas aussi, dans ce même chapitre, de montrer le lien entre ce manquement des gouvernements qui se sont succédés sur la direction de l'Etat et ledit « non vote » ou plus généralement, l'absentéisme des jeunes. Toujours est-il que cette apathie ou faible enthousiasme vis-à-vis du vote affichés par certains parmi ces jeunes, serait en quelque sorte, une forme « d'expression » politique plus authentique que le vote d'autres catégories de jeunes, marquant plutôt une stratégie individuelle « pragmatique » ou un penchant « communautaire »/« culturel ».

⁸⁵ Gilles Lipovetsky et Jean Serroy, *La Culture-monde Réponse à une société désorientée*, Odile Jacob, 2008.

Aussi, faut-il avant de détailler tout cela, consacrer, suivant un ordre chronologique, un premier chapitre à l'analyse du processus révolutionnaire, enclenché déjà pendant le règne de l'ancien régime, par les cyber- activistes et poursuivi par la révolte de décembre 2017. « Révolution des jeunes », observaient les uns, « Révolution de l'Ecole » nuançaient les autres, revanche des « jeunes diplômés chômeurs » affirmaient encore d'autres. D'où le caractère central de la notion de « jeunes » dans ce chapitre.

Bien loin d'une définition démographique les cloisonnant dans une tranche d'âge bien délimitée et bien loin d'une définition savante greffée à partir d'un autre contexte sociétal, telle que celle proposée par Galland, et qui les identifie par le célibat, la non activité et la fondation d'une famille, la définition que nous suggérons de les définir comme « catégorie situationnelle ».

Catégorie de « situation d'exclus » propre à un acteur qui a pourtant joué un rôle primordial dans ce processus révolutionnaire et qui s'est, contre toute attente, éclipsé de la scène politique dès que les « vieux » du politique s'étaient emparés du jeu électoral et l'ont réduit au rôle de comparse. Exclusion des jeunes de la scène politique, qui allait engendrer leur exclusion de la scène publique, puisque celle-ci fut, aussitôt le sit-in Kasba² levé, accaparée par l'opposition de deux pôles idéologiques reproduisant une ancienne « querelle » sur le modèle de société et par le même coup, sacrifiant, les ambitions des jeunes à l'emploi, la dignité et le bien-être, à l'aune d'un consensus, national.

Justifié d'abord par la priorité de la relance économique et de la réalisation des « objectifs de la révolution » pour la dignité et la justice sociale et régionale, le terme « consensus » a progressivement connu un glissement sémantique et fut baptisé « compromis politique ». Donnant l'impression de sauver le pays des turbulences économiques, sociales et sécuritaires, le « compromis politique » initié par les deux « Cheikhs » et leaders des deux grands partis Nida Tunes et Ennahdha, a l'air, au fil des temps, d'évoluer vers une sorte d'« arrangement partisan », mû essentiellement par les considérations de conquête du - maintien au - pouvoir et l'installation d'un *statu quo* politique. C'est ce qui explique notre hypothèse visant à explorer les logiques électorales ou non électorales que nous nous sommes proposée de développer dans le premier chapitre.

CHAPITRE PREMIER :

Les jeunes tunisiens et l'expérience de la révolution

Ce chapitre comprend trois sections. La première tentera de donner une définition de la jeunesse sur la base des récentes contributions en la matière. A cet égard, nous privilégions celle qui considère la jeunesse comme construction sociale. Se positionnant dans une approche contemporaine, cette définition se veut un dépassement de la conception classique linéaire appréhendant le jeune âge comme une étape transitoire qui marque l'entrée à l'âge adulte et se reconnaît par les trois événements : stabilité professionnelle, résidence indépendante et mise en couple. En partant du travail de Cécile Van Velde (2008), nous essayerons de montrer quels rôles joue l'Etat, via le système éducatif, la famille et le système culturel, dans la structuration des modes d'entrée à la vie adulte. Nous essayerons de comprendre également le sens que les individus donnent à leurs itinéraires de jeunesse. Etant itinéraire, la jeunesse se donne alors à voir comme phase de construction de soi et, nécessairement, d'épreuves amenant, au fil du temps et par l'accumulation des expériences, à l'autonomisation et à la construction du rapport des jeunes avec les autres et avec l'espace public.

Munie de cette définition de la jeunesse, nous partions vers l'analyse de la réalité de la jeunesse tunisienne, dans un contexte assez particulier induit par ce qui fut appelé, au début au moins, « Révolution des Jeunes ». Notre dessein sera de saisir les caractéristiques propres à cet acteur et de comprendre les logiques de son action, suivant un fil conducteur traversant de bout en bout notre thèse : qu'est-ce qui a fait que les jeunes tunisiens - définis qualitativement comme "catégorie situationnelle" - se soient éclipsés du paysage politique classique en dépit de leur rôle capital joué après le changement politique survenu en Tunisie à la veille de 2011, et se soient orientés vers d'autres formes d'expressions, apparemment non politiques?

Pour avoir une première idée sur l'apport de la jeunesse tunisienne à la "révolution de 17 décembre 2010-14 janvier 2011", une seconde section sera consacrée à cette question. Par cela, nous entendons mettre en exergue les modalités d'action de ces jeunes pendant le moment révolutionnaire. Elles consistent en ce qui est convenu de nommer savoir militant de la nouvelle génération. Ces savoirs se réfèrent à une vision du monde et reflètent tout un système de valeurs orientant les actions de ces jeunes. En l'occurrence, pour lutter contre le verrouillage politique les jeunes profitant des nouvelles technologies de communication ont inventé de nouvelles formes d'action politique. Par-delà les moyens mobilisés, s'érige une dimension culturelle que concrétisent les slogans lancés par les jeunes et qui semblent inaugurer un savoir politique qui vise à remettre aux antipodes des formes d'autorité et d'hégémonie ancestrales. C'est une volonté d'expression qui s'affiche dans l'utilisation des jeunes protestataires d'une grammaire d'ordre universelle pour désigner le sentiment d'indignation. L'accent mis sur cette grammaire universelle

utilisée par la nouvelle génération n'est pas sans désigner une radicalité à l'endroit de la classe politique, qui leur semble classique et réformiste.

La troisième section, fera l'objet d'une analyse de la destinée de la phase transitoire post-révolutionnaire et du passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique. Ce passage semble, aux yeux de nos jeunes interviewés, être caractérisé d'une part, par la confiscation de la révolution par les acteurs politiques classiques qui avaient exclu les jeunes et d'autre part, par une fragmentation identitaire et idéologique de la société tunisienne qui a, à maintes reprises, dégénéré en violence envahissante de l'espace public. De plus, la fragmentation identitaire et la violence, qui s'en sont suivies, s'apaisent. La situation a abouti à une bipolarisation idéologique qui met en place une forme de démocratie représentative mais « élitiste », qui marginalise les autres acteurs politiques, dont les jeunes et exclut ces derniers de la prise de décision.

Section 1 : Différenciation d'un acteur : les jeunes

1.1.1. La jeunesse est une construction sociale

La sociologie de la jeunesse sera sans doute d'une aide incontournable dans l'appréhension de la thématique choisie. Celle-ci appelle, néanmoins, une approche pluridisciplinaire. Cependant, nous n'allons pas remonter trop loin dans l'historique de la notion jeunesse proprement dite. Nous nous contenterons du juste nécessaire parmi les modèles d'analyse facilitant la compréhension et la définition de la jeunesse. Seront donc privilégiées les analyses sociologiques jugées les plus pertinentes pour aborder la question de la jeunesse contemporaine. Plus précisément, une définition de la jeunesse renvoie à une catégorie bien déterminée de jeunes, ceux des acteurs politiques dans un contexte social bien précis, c'est le contexte postrévolutionnaire. A cet effet, nous ne pouvons pas avancer dans l'analyse sans élaborer une définition de la jeunesse. Nous nous proposons, tout d'abord, d'expliquer en quoi cette définition représente une épreuve, en nous appuyant notamment sur les travaux de François Dubet. Ensuite, une fois explicité ce qui caractérise l'épreuve de la jeunesse, nous opterons pour une définition de la jeunesse contemporaine focalisée largement sur les concepts « d'autonomie », « subjectivité », et « d'indépendance ».

Alors que les travaux sociologiques portant sur la jeunesse dans les sociétés occidentales abondent⁸⁶, force malheureusement est d'avouer leur rareté en Tunisie. Ceci ne nous dispense pas de tenter d'identifier quelques caractéristiques de la jeunesse tunisienne, sans pour autant perdre de vue ce qui lui est commun avec la jeunesse d'une façon générale. Ce choix est inévitable, vu le contexte actuel de mondialisation où nous vivons et au sein duquel le social se métamorphose sans cesse en configurations plutôt fluides et cosmopolites réticulaires : « une société liquide », « une société d'information », « une société en réseaux », de quoi légitimer l'expression « jeunesse du monde ».

Les travaux sociologiques montrent que la jeunesse se forme en fonction des contextes socioculturels et politiques. Donc, la signification du terme n'est pas de tous les temps. La jeunesse est une construction sociale, historiquement située, sa définition évolue parallèlement avec

⁸⁶Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 1991 ; Michel Fize, *Radicalisation de la jeunesse. La montée des extrêmes*, Paris, Eyrolles, 2016 ; Patricia Loncle, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, PUR, 2010 ; François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », in *Comprendre*, n°5, Paris, PUF, 2004 ; Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Editions PUF, Le Lien social, mars 2008 ; Pierre-Louis Gauthier, « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe », Cécile Van de Velde », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 49,2008.

l'évolution des conditions de la société elle-même. Giovanni Lévi et De Jean-Claude Schmitt⁸⁷ montrent que certaines périodes sont plus sensibles que d'autres. C'est qu'au Moyen- Age, la jeunesse s'éternisait tant que les détenteurs du patrimoine n'étaient pas décédés. De son côté, Olivier Galland a montré que, dans les sociétés primitives, on ne distingue qu'entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescence n'étant que la très courte transition, organisée autour des rites de passage, entre ces deux états. « La division des âges est donc une affaire de pouvoir, de partage des pouvoirs et produit un ordre auquel chacun doit se tenir à sa place »⁸⁸.

Les rituels de la vie marquent l'emprise des adultes sur cet âge intermédiaire. Dans ce sens, Bourdieu disait, « Il n'y a rien là que de très banal, mais qui fait voir que l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente. Il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunesses »⁸⁹. Cette définition dépasse la définition qui réduit la jeunesse en une classe d'âge. « La jeunesse n'est qu'un mot », cette fameuse citation de Bourdieu nous rappelle qu'il est difficile de déterminer les bornes entre les âges. En d'autres termes, « on ne sait pas à quel âge commence la vieillesse, comme on ne sait pas où commence la richesse »⁹⁰.

En fait, « la frontière entre jeunesse et vieillesse est dans toutes les sociétés un enjeu de lutte. [...] Quand je dis jeunes/vieux, je prends la relation dans sa forme la plus vide. On est toujours le vieux ou le jeune de quelqu'un. C'est pourquoi les coupures soit en classes d'âge, soit en générations, sont tout à fait variables et sont un enjeu de manipulations »⁹¹.

Loin d'être assimilées à des « données », la jeunesse et la vieillesse sont à concevoir et appréhendées plutôt comme des « constructions sociales », car les limites entre l'âge social et l'âge biologique sont constamment sujettes à définitions et redéfinitions, ne serait-ce que par l'effet de l'amélioration de l'espérance de vie et la culture mondialisée de l'hédonisme et du « code jeunesse »⁹².

⁸⁷Giovanni Lévi et De Jean-Claude Schmitt, *Histoire des jeunes en Occident. L'Epoque contemporaine*, Paris, Le Seuil, 1996.

⁸⁸ Giovanni Lévi et De Jean-Claude Schmitt, *Op., cit.*, p. 31.

⁸⁹ Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », Entretien avec Anne-Marie Métailié, paru dans, *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris, 1984. (Ed 1992), pp.143-154.

⁹⁰Ibid.

⁹¹Ibid.

⁹²Gilles Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal*, Gallimard, 2006.

Patricia Loncle considère que la jeunesse n'est point une simple phase transitoire pour accéder au monde adulte, qui se caractérise, suivant Galland, par trois critères : avoir un emploi, être marié et fonder une famille indépendante. Loin de là, les évolutions sociales et les mutations du marché de l'emploi, amènent un certain nombre de sociologues, dont Patricia Loncle, à considérer qu'un jeune peut entrer à l'âge adulte pendant une période donnée et le perdre à la suite d'une perte d'emploi par exemple. Autrement dit, les jeunes n'évoluent plus dans des parcours de vie linéaires, mais « en dents de scie ». Les jeunes d'aujourd'hui font le va-et-vient entre une situation sociale et une autre. Patricia Loncle analyse ces trajectoires de la manière suivante :

- la multiplicité et la diversité des transitions (de l'éducation au travail, de la culture jeune à la construction d'un mode de vie individuel, de la dépendance à l'égard de la famille à l'autonomie, mais aussi en termes de couple et de sexualité, de citoyenneté et de responsabilité légale),
- la réversibilité des transitions par contrainte ou par choix (le chômage ou une séparation), le développement de concepts propres aux jeunes qui diffèrent de ceux des institutions ou bien qui peuvent être contradictoires les uns par rapport aux autres, les jeunes critiquant de plus en plus souvent la normativité et la rigidité des normes institutionnelles ;
- les changements dans le statut traditionnel de l'adulte qui ne correspond plus à une partie de la génération concernée »⁹³.

Ainsi, les parcours que traversent les jeunes sont différents, car nous vivons dans un monde en pleine mutations socio-économiques et culturelles, et où comme dit François Dubet « l'activité des enfants et des jeunes qui travaillent à acquérir des positions dont ils ignorent parfois tout quand la structure sociale elle-même ne cesse de se transformer d'une génération à l'autre. Et ce travail n'est pas sans risques quand on sait qu'un tiers des enfants de cadres connaîtront le chômage et le déclassement »⁹⁴. La société tunisienne a aussi vécu un changement au niveau du déclassement social, puisqu'après l'indépendance l'Ecole a représenté un ascenseur social pour les classes défavorisées, dans le sens que leurs descendants ont eu les moyens de « papillonner » selon l'heureuse expression de Sorokin⁹⁵, en direction des classes moyennes et de ramener avec eux leurs ascendants. C'était, hélas, l'ère du plein emploi, aujourd'hui la donne a été profondément

⁹³ Patricia Loncle, *Op. cit.*, p. 73.

⁹⁴ François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », art. cit., p.280.

⁹⁵ Charles-Henri Cuin, « Sorokin et le "Social Mobility" », de 1927 : naissance et mise en œuvre d'une problématique sociologique », *Revue l'Année Sociologique*, volume 38, 1988, pp.275-308.

inversée⁹⁶, puisque, sous l'effet du chômage des jeunes, c'est la famille qui devient le garant et protecteur de longue durée de ses enfants.

Eu égard à ce renversement de situation, qui limite l'ambition des jeunes à l'indépendance matérielle, nous serons amenée à remettre à l'épreuve la thèse considérant que les jeunes de nos jours ont rompu avec le « modèle de l'identification » défendu, notamment, par Galland. Plus particulièrement, les jeunes, sont-ils vraiment à même de s'éloigner du modèle de l'identification dans une société, en l'occurrence tunisienne, qui connaît des difficultés économiques ? Le jeune n'est-il pas, pendant son parcours d'expérimentation, enclin à s'identifier, d'une façon ou d'une autre, aux adultes ? Plus précisément, dans le cadre de notre investigation qualitative sur certaines catégories de jeunes, le passage de la jeunesse à l'âge adulte est-il, en réalité, un passage linéaire généralisable d'un individu à l'autre et d'une société à l'autre ?

Dans cet ordre d'idées, une étude comparative de la jeunesse en Europe réalisée par Cécile Van de Velde⁹⁷ a montré que la trajectoire du passage à l'âge adulte dans les quatre pays étudiés (Danemark, Royaume-Uni, France et Espagne) change suivant les réalités sociétales de chaque nation. L'auteur a construit une typologie de quatre modèles de passage à l'âge adulte :

Concernant le premier modèle « se trouver », le jeune passe par une période assez longue d'exploration et le temps de quitter le foyer de la famille ne dépasse pas vingt ans. Ce modèle, pour l'auteur, caractérise les pays scandinaves, dont le Danemark, qui ont vécu une expérience des fondements démocratiques. Selon l'auteur ce modèle donne une priorité à l'autonomie des jeunes et est soutenu par un consensus social et parental d'une part et par l'aide accordée par l'État-providence d'autre part.

Le deuxième modèle est celui du fait de « s'assumer », modèle lié à un type libéral s'appliquant plus aux jeunes britanniques. Les jeunes de cette société préfèrent une indépendance précoce, un accès rapide à l'emploi salarié et après des études courtes. « Il existe, là aussi, un va - et - vient entre les situations jusqu'à ce que l'indépendance financière soit acquise »⁹⁸.

Le troisième modèle est spécifique aux sociétés caractérisées par une hiérarchisation des rôles, ce type de société, dont la France, induit un modèle de passage nommé « se placer ». Dans cette

⁹⁶ Fethi Rekik, « Vers quelle culture entrepreneuriale de l'université tunisienne ? L'employabilité des diplômés des filières « Lettres et Sciences Humaines », *Alfa Thème*, 2007, pp.161-179.

⁹⁷ Cécile Van de Velde, *Op.*, cit.,

⁹⁸ Pierre-Louis Gauthier, « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Cécile Van de Velde », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 49, 2008, pp. 17-19.

logique, l'importance accordée à la formation et au diplôme légitime renforce la dépendance prolongée de ces jeunes à l'égard des parents, d'un côté et la crise du chômage l'accroît davantage de l'autre côté. L'auteur a remarqué que les avantages induits par le confort et la solidarité familiale ne favorisent pas une émancipation rapide. La société française est une société qui donne une importance à l'intégration professionnelle pour assurer la position sociale des individus.

Pour ce qui est du quatrième modèle intitulé « s'installer », l'étude portée sur les jeunes espagnols montre un modèle particulier marqué par un attachement prolongé (l'âge de départ est de 27 ans chez les jeunes espagnols et 28 ans chez les jeunes italiens) au domicile, et le parcours professionnel se fait durant la cohabitation chez les parents. L'auteur voit que ce modèle caractérise les sociétés qui ont une matrice catholique, qui valorise la solidarité familiale opposée à la matrice protestante des pays nord-européens.

En essayant d'appliquer ces modèles de passage à l'âge adulte à la société tunisienne, on peut remarquer, sur la base de l'étude de terrain réalisée durant quatre ans, que la trajectoire d'autonomisation la plus fréquente chez les jeunes tunisiens est celle de type « s'installer ». Là, on a affaire à une autonomisation prolongée, et les jeunes tunisiens quittent le foyer parental pour deux raisons : pour se marier ou, dans le cadre des mobilités connues, en vue d'étudier ou travailler. C'est comme si, vu le contexte caractérisé par une crise aiguë du chômage qui frappe le pays depuis des années, la solidarité familiale relègue le souci de l'autonomie au second plan et réhabilite le rôle de la famille qui demeure plus ou moins traditionnelle et constitue l'une des constantes singulières de la société tunisienne et même arabe, malgré les évolutions ici et là dans le sens de la modernité.

Il est, toutefois, important de mentionner qu'on ne peut pas généraliser ce modèle à tous les jeunes tunisiens. A l'ère de la mondialisation et les nouvelles technologies de communication et des moyens de mobilité, et de la régression du rôle de l'Etat, il est de plus en plus des jeunes qui sont tentés par la quête d'autonomisation dans une phase précoce. Cette quête est accentuée dans les grandes villes où, parmi les jeunes rencontrés, certains préfèrent quitter leurs familles et se forger une vie personnelle propre et façonner une « histoire » loin de l'autorité des parents. Dans ce cas de figure, faire des études et avoir la volonté d'être indépendant matériellement doit passer par l'exercice d'un job plus ou moins rémunéré décent.

Retenons que, dans la phase de la réalisation de leur autonomie, les jeunes traversent des trajectoires différentes et le passage à l'âge adulte ne se fait ni de manière linéaire ni sous forme

de rupture complète avec le modèle de l'identification. C'est qu'en cherchant leur indépendance et autonomie, les jeunes sont, en quelque sorte, amenés à s'identifier aux adultes et aux parents. Se déployer à avoir un emploi fixe et une maison et fonder une famille, n'est-ce pas d'une manière inconsciente, une identification au modèle parental et un penchant conformiste au monde des adultes ?

Mais, il faut attirer l'attention sur deux points qui nous semblent importants. Le premier est que les jeunes dans la société tunisienne n'ont pas la même logique d'action. Dans les grandes villes par exemple, la propension des jeunes à l'autonomie et à la construction d'un soi, dans un processus d'expérimentation, est assez accentuée. Dans ces villes, surtout Tunis, on quitte plus précocement la famille à la recherche de l'expérience de vivre librement dans un logement indépendant, quitte à exercer un job pour ceux qui poursuivent leurs études. Le deuxième point est que même les jeunes qui sont enclins à s'identifier aux « adultes », ne se privent pas du plaisir d'expérimenter une vie en liberté et/ou de viser une qualité de vie meilleure que celle de leurs parents. Un exemple assez instructif est celui d'un jeune suicidaire avec lequel nous nous sommes entretenue. A notre question : « Pour quelle raison fus-tu tenté par l'abrogation de tes jours ? », il répondit : « Je ne veux pas reproduire le parcours triste et malheureux de mon père, je ne veux pas vivre la pauvreté comme mon père, je ne veux pas travailler comme simple ouvrier dans le secteur des bâtiments et passer le plus clair de ma vie à souffrir. Moi je veux un travail qui me convienne en tant que jeune, un salaire fixe me garantissant la stabilité »⁹⁹. Il ressort de ce témoignage une configuration de personnalité mariant quête de l'identification au rôle des adultes et, en même temps, passion de vivre sa jeunesse à sa guise via et la création d'une identité propre à lui comme jeune qui ne veut pas reproduire la même expérience de son père.

1.1.2. La jeunesse : d'un modèle d'identification à un modèle d'expérimentation ?

En appréhendant la question de la jeunesse, François Dubet se déploie à critiquer l'approche classique qui définit la jeunesse comme une phase préparatoire à l'exercice des rôles adultes. En effet, c'est une définition caduque qui correspond aux sociétés traditionnelles de reproduction où les individus « naissaient tous armés du programme de leur destin social fondé, le plus souvent, sur l'héritage de la position sociale de leurs parents »¹⁰⁰.

⁹⁹ Entretien avec un jeune suicidaire, en 2011 quelques jours après l'auto-immolation de Mohamed Bouazizi. J.A a tenté de se suicider par immolation suite à une dispute au café, avec un ami qui s'est moqué de son état de chômage, Aguerb, Sfax, mars 2016

¹⁰⁰ François Dubet, « La jeunesse est une épreuve », art., cité.,

Etant la caducité de ces définitions, nous opterons plutôt pour une définition plus appropriée à l'appréhension de la question de la jeunesse contemporaine. La reproduction sociale, telle qu'elle a fonctionné en tant que modèle de société jusqu'aux années 1960-70, nous paraît peu opérationnelle pour saisir la réalité de nos jours. Il ne suffit plus d'être fils d'ouvrier, d'agriculteur ou de médecin pour pouvoir forcément exercer le métier de son père. C'est une jeunesse caractérisée par l'autonomie et mue par de nouvelles valeurs.

Pour Galland, la jeunesse était une phase transitoire pour préparer le jeune à l'entrée au monde adulte et occuper des rôles sociaux. C'est un modèle d'identification fondé sur « un processus de transmission sans altération, d'une génération à l'autre, de statuts et de valeurs relativement stables. Ce modèle fonctionnait dans chaque catégorie sociale et était fondé sur l'identification au statut et au rôle paternel: dans la paysannerie, la transmission des biens et la reprise de l'exploitation familiale validaient à l'évidence, un tel modèle de continuité familiale; en milieu ouvrier, le père était l'agent transmetteur des valeurs et des secrets du métier et c'était lui qui, bien souvent, allait présenter son fils à l'usine ; en milieu bourgeois, enfin, des mécanismes de socialisation anticipatoire assuraient à l'avance une position sociale par le réseau familial, soit par la transmission d'un patrimoine, soit par l'effet du diplôme qui donnait une image sociale claire et apparemment intangible du métier»¹⁰¹.

Mais, ce modèle de l'identification s'épuise avec la prolongation de la vie scolaire et les transformations de la structure socioprofessionnelle. De ce fait, on est passé d'un modèle d'identification à un modèle d'expérimentation. Et ce, suite à de profondes transformations portant sur le modèle de socialisation. Ainsi, la jeunesse en phase de construction de soi, se voit plus ou moins sciemment engagée dans un processus d'essais et d'erreurs. C'est l'idée, que le jeune cherche à être un individu singulier, original, et construit son « historicité », ses projets et sa personnalité. En effet, les jeunes se conforment de moins en moins aux rôles préétablis et il semble de plus en plus enclins à s'inventer leurs rôles, projets, parcours individuels.

Est-il, toutefois, toujours important de noter qu'il n'y a pas de rupture entre le modèle de l'identification et le désir d'être autonome et différent ? François Dubet a développé cette idée en montrant que l'« imaginaire individualiste, est plus un rapport à soi qu'une réalité, comme le démontrent à la fois le conformisme des codes juvéniles et la prévisibilité des parcours »¹⁰². C'est

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² François Dubet, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in (s.dir) Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vincenzo Cicchelli, *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, PUR, 2010, p. 21.

autant dire que l'autonomie des jeunes est « imposée comme une question centrale dans l'expérience subjective de cette population, dans l'analyse sociologique et dans le débat public »¹⁰³. Ainsi perçu, ce modèle d'autonomisation des jeunes n'est pas un simple passage d'un modèle d'identification à un modèle d'expérimentation, et ne peut du coup, représenter une rupture entre le monde des jeunes et le monde des adultes. C'est un modèle qui se fonde sur quatre traits majeurs :

- En premier lieu, la capacité des jeunes d'acquérir rapidement une autonomie et une individualité propre à eux.
- En deuxième lieu, si l'autonomie est le caractère le plus marquant des jeunes d'aujourd'hui, leur intégration sociale se réalise par la « médiation » des adultes et leur avenir est la responsabilité des adultes.
- En troisième lieu, les jeunes contemporains « voient en leurs parents des partenaires actifs, des figures de médiation, tout au long d'un parcours plus long, sinueux et parfois réversible d'insertion sociale »¹⁰⁴. Ils ont besoin, dans la plupart du temps, de l'évaluation de leurs compétences par les adultes.
- En quatrième lieu, les jeunes intériorisent l'importance de la médiation des professionnels de la jeunesse dans leur intégration sociale. Mais, « ils refusent d'être assignés au statut d'assistés et demandent des formes souples et surtout efficaces d'accompagnement, leur permettant de trouver leur voie »¹⁰⁵ comme le soulignent Cicchelli et Germain.

Ces caractéristiques développées par Cicchelli montrent bel et bien que la transition linéaire et homogène, vers l'âge adulte, a cédé la place à une transition « composée de passages entre divers statuts pour aboutir actuellement à une transition réversible et fragmentée avec des perspectives incertaines, comprenant une multiplicité et une diversité de transitions »¹⁰⁶. Dans la même perspective, Dubet considère que la définition de « soi » se construit plus qu'elle n'est héritée, et ce au cours d'un processus d'expérimentation. Ce parcours d'expérimentation commence, suivant Marc Breviglieri, dès que l'enfant se détache de l'espace familial pour découvrir l'espace public

¹⁰³ Vincenzo Cicchelli et Valérie Germain, « *La jeunesse française : paradoxes et polarisations* », https://www.researchgate.net/profile/Vincenzo_Cicchelli/publication/301753911_La_jeunesse_francaise_paradoxes_et_polarisations/links/5725b7d808aee491cb3aa4b5/La-jeunesse-francaise-paradoxes-et-polarisations.pdf

¹⁰⁴ Vincenzo Cicchelli et Valérie Germain, art., cité.,

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Valérie Becquet, « Les 'jeunes vulnérables' : essai de définition », *Agora débats/jeunesses*, vol. 62, no. 3, 2012, pp. 51-64.

en suivant « un itinéraire qui tend à le déplacer d'une spatialité d'attache à une spatialité d'implication morale où survient la dimension intrinsèquement temporelle de la personnalité »¹⁰⁷. A son avis, le domaine public présente un espace important pour construire un rapport au monde en représentant une sorte de démarcation entre le « monde proximal » et le domaine public s'apparentant, selon l'expression de Marc Breviglieri, à un « arc expérientiel ».

En outre, de récentes études sociologiques montrent qu'une compréhension profonde de la question de la jeunesse contemporaine nécessite l'exploration des pistes autre que celles se rapportant aux questions de l'autonomie et de la responsabilité individuelle (Cicchelli 2001, Breviglieri 2007, Dubet 2010). A cet égard, s'intéresser à la question de l'épreuve revêt une importance grandissante dans la sociologie contemporaine. Et, il serait, de ce point de vue, fructueux d'analyser comment les jeunes arrivent à s'autonomiser et construire leur rapport aux autres et à l'espace public dans un contexte, fait de chômage et d'incertitude, qui leur est peu propice.

Être Jeune, c'est s'exposer à deux types d'épreuves : « les premières sont des épreuves de compétition et de contrôle, les secondes sont les épreuves de l'incertitude et de l'obligation d'être libre »¹⁰⁸. Etant dans une phase à la fois transitoire et expérimentale, tout jeune se trouve confronté à « l'épreuve [qui] dispose donc d'un côté, d'une dimension cérémonielle, systématique et prédictible (comme l'évoquent, de différentes manières, les notions de *rite* ou de *transition*) et d'un caractère expérientiel, donc exploratoire et imprévisible (comme le disent, sur des registres différents, les concepts de *crise*, de *quête* ou de *construction*) »¹⁰⁹. Dans cet ordre d'idées, de nombreuses études ont analysé le rapport des jeunes à l'espace public car, pour « grandir » et affirmer le soi dans l'espace public cela nécessite des compétences particulières. En effet, « la jeunesse est susceptible de traverser plusieurs états de grandeur et chaque qualification informe sur la nature du Bien Commun concerné (l'*efficacité* de la grandeur industrielle, l'*originalité* de la grandeur de l'inspiration, l'*abnégation* personnelle de la grandeur civique, etc.) et sur la manière dont se réalise l'action valorisée lors de l'épreuve (efficacement, avec originalité etc.) »¹¹⁰.

Dans ce cadre, s'intercale l'apport de la sociologie pragmatique basée sur la multiplicité des principes de grandeur. C'est que « être grand » aux yeux des jeunes, c'est acquérir une certaine

¹⁰⁷ Marc Breviglieri, « ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », in (s.dir) Marc Breviglieri et Vincenzo Cicchelli, *Adolescence méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, l'Harmattan, 2007, p.20.

¹⁰⁸ François Dubet, « La jeunesse n'est qu'un mot ? », art., cité., pp. 13- 21.

¹⁰⁹ Marc Breviglieri, « ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », art., cité., p. 21.

¹¹⁰ Marc Breviglieri, « ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », art., cité., p. 21. p.30

reconnaissance en passant par des épreuves. Cette diversité des ordres de grandeur renvoie à une multiplicité des logiques d'action chez les jeunes. À cet égard, « le domaine public contient des mondes multiples, parmi lesquels s'enchevêtrent des échelles d'évaluation distinctes. La percée sur le mode de l'*affirmation publique de soi*, qui étanche en partie le besoin de reconnaissance de la personne, peut ainsi emprunter une diversité de sens »¹¹¹.

Retenons que, parler de nouvelles générations, ce n'est pas uniquement une question d'âge ou de démographie. Ce sont de nouvelles générations d'un point de vue culturel. Cette analyse nous semble rimer avec les propos que nous nous proposons d'étudier dans la présente thèse focalisée sur les nouvelles formes d'engagement chez les jeunes d'aujourd'hui. Car chaque génération est porteuse d'une nouvelle culture, qui marque les formes d'engagement, lequel permet de repenser l'espace politique dans chaque société et dans le monde entier.

A partir de là, comme le souligne Dubet « pour le sociologue qui s'intéresse aux jeunes, la question qui se pose est de savoir comment construire une sociologie de la jeunesse basée sur l'idée que cette dernière est moins définie par des statuts, des rôles, des programmes intériorisés, ou encore des habitus, qu'elle n'est définie comme une série d'épreuves »¹¹².

La jeunesse tunisienne ne fait pas à notre avis une exception. Des décennies durant, les discours du sens commun considèrent que les jeunes sont désintéressés, dépolitisés et aliénés par l'attrait des autres cultures. Mais, « la Révolution Tunisienne » et les récentes émeutes survenues dans certains pays arabes démentent ces préjugés. C'est à quoi nous nous attelons à éclairer dans les sections qui suivent.

1.1.3. La « révolution tunisienne » : une jeunesse radicalisée face à une classe politique réformatrice

« Les jeunes Tunisiens ont fait l'exception », « Une mobilisation des jeunes inédite », « C'est la génération du dictateur qui a mis fin au règne de la dictature », « Ce sont les jeunes qui prennent l'avant-garde des mobilisations sans leadership politique ». Ces propos élogieux et bien d'autres prennent une ampleur immense et impriment le discours des médias audio-visuels et écrits. Il est bien remarquable que ce discours diffère de celui des années antérieures à la date emblématique du 17 décembre 2010. Les mobilisations, ayant eu lieu entre cette date et celle du 14 Janvier 2011, montrent que les jeunes possèdent la capacité d'agir, d'occuper l'espace public et de

¹¹¹ Ibid. pp.30-31.

¹¹² François Dubet, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », art., cité., p. 14.

mettre fin à un régime verrouillé. Ces mobilisations ont démenti les idées soutenant le préjugé d'une nouvelle génération désintéressée de la chose publique : Une jeunesse molle portant des pantalons basculés.

C'est la même génération, entièrement privée de vie politique depuis des décennies, qui a mis fin au régime de Ben Ali. Pourtant, ni la dictature de 23 ans, ni l'absence d'un engagement dans des partis politiques ne l'a empêchée de s'inscrire dans une immense mobilisation et d'être munie d'un répertoire radical garni de slogans, de pancartes et de graffitis inventés de toutes pièces.

Afin de clarifier cela, l'analyse qui suivra va tenter de mettre l'accent sur deux spécificités de la « révolution » tunisienne et de la phase de construction démocratique qui l'a suivie. La première est celle de la présence d'un répertoire radical construit par une jeunesse « apolitique » ; la seconde se rapporte à la faille du lien générationnel responsable de l'isolement de la génération de la jeunesse contemporaine de la génération post - indépendance.

Ledit répertoire radical, ou pour paraphraser Leyla Dakhli, « la simplicité radicale »¹¹³, qui consiste en un savoir militant propre à cette nouvelle génération n'est pas, néanmoins, né du vide. Le moment révolutionnaire est une résultante d'un processus de mutations « calmes » et « sans bruit ». Ce processus s'inscrit dans un contexte caractérisé par le poids de deux niveaux qui sont fortement imbriqués : le premier tient à la mondialisation favorisant la mise d'un « système-monde » du savoir et des valeurs, le deuxième est le développement de la technologie informatique.

De cette conjonction l'on assiste à l'émergence d'un nouvel acteur, qui se distingue par une modalité d'action propre à lui. Cette nouvelle donne ouvre la réflexion sociologique sur ce que Habermas considère comme sphère publique de la société civile constituée selon lui par « ces groupements hors de la sphère de l'Etat [...], des associations et des cercles culturels, en passant par des médias indépendants, des associations sportives et de loisirs, des clubs de débat, des forums et des initiatives civiques, jusqu'aux organisations professionnelles, aux partis politiques, aux syndicats et aux institutions alternatifs »¹¹⁴. La sphère publique, dans ce sens, est « une sphère de débat et d'échange organisée en fonction de l'usage de la raison publique et du lien organique avec l'Etat national »¹¹⁵.

¹¹³ Leyla Dakhli, « Une lecture de la révolution tunisienne », *Le Mouvement Social* 3/2011 (n° 236), p. 89-103.

¹¹⁴ Jürgen Habermas, *l'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, pp. xxxi-xxxii.

¹¹⁵ Mohamed Kerrou, « Les nouveaux acteurs de la révolution et de la transition politique », art., cité.,

Contrairement à la révolution Française, Allemande ou Anglaise la classe bourgeoise tunisienne n'a pas formé un espace public opposé à l'espace monopolisé par l'Etat. La société tunisienne n'avait pas connu un développement des médias écrits ou visuels, ou des associations qui ont tenté de créer des discours alternatifs au discours de l'Etat, à quelques exceptions de courtes durée, telle que la chaîne de 'El Hiwar'. Habermas soutient que l'échange de l'agir communicationnel basé sur l'échange langagier entre les acteurs participant à la formulation de l'espace public est interchangeable. Or, la réalité démontre que cette idée est « abstraite ». C'est que les acteurs n'ont pas les mêmes compétences pour construire des arguments autour d'un sujet d'ordre public. Dans le cas de la société tunisienne le régime politique était le seul acteur qui avait tous les moyens pour donner des arguments concernant les questions publiques. C'est lui qui contrôlait tous, y compris les médias. D'ailleurs la chaîne de télévisions nationale avait comme nom 'Tunis 7' renvoyant à la date du « changement » du 7 novembre, date dans laquelle Ben Ali destitua Bourguiba et s'empara du pouvoir. Donc, la transmission était toujours en sens unique entre média et récepteur, entre régime politique et 'citoyens'. Ainsi, nous paraît-il, l'espace public tel que théorisé par Habermas semble être pas assez approprié au contexte de la société tunisienne où les rapports de forces ne sont pas égaux.

Prenant ses distances vis-à-vis de Habermas, Nancy Fraser¹¹⁶ a montré les limites de cette définition de l'espace public qui ne prend pas en considération les mutations sociales, culturelles et communicationnelles induites par la mondialisation et le développement des nouvelles technologies. Afin de pallier ce manque, elle a proposé le concept de sphère publique « transnationale » ou « globale ». C'est ce glissement théorique, opéré par Fraser, du concept de sphère publique du national au transnational qui autorise l'identification de ce nouvel acteur, décidément le mieux prédisposé à s'inscrire dans - et tirer profit du - mouvement de cyber-activisme qui avait entamé la lutte contre le verrouillage du régime politique en Tunisie depuis les années 2000.

A ce propos, contentons-nous ici, avant d'y revenir dans le cinquième chapitre avec plus de détails, d'une brève idée sur la transformation de l'espace public tunisien : ce sont les jeunes diplômés, en grande partie des chômeurs, qui avaient activement initié la constitution d'un espace public alternatif dans la société tunisienne, et qui fut celui de la Bourgeoisie française, allemande et anglaise au XVIII^{ème} et au début du XIX^{ème} siècle. Ayant des origines sociales plutôt moyennes

¹¹⁶ Nancy Fraser, « La transnationalisation de la sphère publique », Traduit par Yasemin Vaudable, http://www.republicart.net/disc/publicum/fraser01_fr.pdf

ou basses, ces jeunes ne pourraient être assimilés à une classe, à l'instar de la Bourgeoisie dans les expériences européennes précitées. Il est à ce propos assez significatif de mentionner, sur la base d'entretiens que nous avons effectués avec des jeunes activistes, que certains parmi eux avaient eu une expérience au sein des groupes Ultras depuis 2002. Histoire de former des espaces publics alternatifs contre l'espace public dominé par l'Etat, et surtout contre l'appareil policier qui représentait à leur avis, « *le bras d'un régime autoritaire, les groupes Ultras étaient le seul moyen pour s'exprimer librement* »¹¹⁷.

Ces groupes d'Ultras et les jeunes activistes sur les réseaux sociaux ont été à l'origine de nouvelles cultures politiques à travers lesquelles transparaissent leurs propres manières d'organisations et de pratiques. La création de ces espaces était, en quelque sorte, une émancipation ou, pour ainsi dire, « une repolitisation de la sphère publique » d'en bas. Ces jeunes acteurs n'ont pas cherché un consensus avec l'Etat autour d'un intérêt général comme l'avait fait la classe bourgeoise lors de la formulation habermassienne de l'espace public dans les premières sociétés démocratiques européennes ; ils étaient bien, au contraire en conflit avec l'Etat et ses appareils. Par ailleurs, cette donne de la société tunisienne s'écarte de la thèse de Habermas arguant que la citoyenneté dans la sphère publique bourgeoise se basait sur l'idée que l'homme propriétaire était seul citoyen en excluant une majeure partie de la population.

L'espace cybernétique a, d'une certaine manière, ajouté de nouveaux jalons au processus de reconfiguration de l'espace public dans la société tunisienne. Ironie de l'histoire, ce sont ces nouvelles technologies de communication notamment Internet qui avaient servi d'outils de propagande pour le régime Ben Ali et de sa politique¹¹⁸, qui ont mené à la chute de ce même régime : les jeunes ciberactivistes sont décidément passés par là et y ont joué un rôle déterminant dans l'enchaînement des événements.

Etant l'un des premiers pays africains à disposer d'une connexion à Internet depuis les années 1991, la Tunisie a cependant vu son avance technologique virer à la manipulation et l'embrigadement politique menés au profit de l'autoritarisme de Ben Ali. Le contrôle des réseaux de communication était un enjeu de pouvoir et de survie de son régime répressif. Mettant la main

¹¹⁷ Entretien avec H.A, 28 ans, membre de l'association je ne pardonnerai pas, à un café à Tunis, juillet 2016.

¹¹⁸ La mise en place d'une stratégie nationale d'action pour assurer l'accès à Internet notamment avec la création de l'Agence tunisienne d'internet (ATI) en 1996 et le lancement en octobre 1998 du projet des Publinets. Pour généraliser l'accès à Internet dans toutes les régions. Cette politique a touché aussi les structures de l'enseignement et de recherche, c'est que le taux de connexion a atteint selon les statistiques de 2011, 100 % pour les universités, les laboratoires de recherche et les lycées secondaires.

sur l'unique point d'accès de l'Agence Tunisienne d'Internet, les sites Web et la circulation des informations furent de facto sous le contrôle de l'appareil cyber-police.

C'est cependant sans faire attention à un effet pervers : ce contrôle a perdu, au fil du temps, de son efficacité sur une génération impliquée dans une approche technologique « moderne ». Dans ce cadre, il serait opportun de rappeler que le mouvement social du Bassin Minier en 2008, a représenté un moment crucial et un tournant dans l'historicité de la société tunisienne. Les jeunes activistes de ce mouvement se sont battus, tout au long de six mois¹¹⁹ contre le régime répressif en inventant de nouvelles formes de mobilisation¹²⁰. N'ayant que de simples téléphones mobiles à la main, ils ont pu filmer les confrontations violentes face à l'appareil sécuritaire et discrédité le régime : une communication à travers les SMS pour organiser des manifestations, la transmission de données aux médias par CD, etc. Autant d'astuces géniales qui témoignent de la capacité de ces jeunes à tisser des réseaux et à nouer des liens sociaux solidaires pour déjouer le contrôle policier.

Quoiqu'il ne se soit pas parvenu à déstabiliser le régime alors en place, ce mouvement inédit a connu une immense ampleur au niveau national et international. A son actif néanmoins et pas des moindres, l'émergence d'un nouvel acteur incarné par les jeunes. Doté d'une immense capacité de créativité et d'une volonté inflexible, ce mouvement ouvre les yeux du régime sur une vérité : c'est une nouvelle génération qui a la capacité de menacer son existence. Prenant acte de cela, celui-ci entreprit une stratégie d'urgence conjuguant la carotte et le bâton. Il déclare l'année 2010, Année de la Jeunesse et accroît, en parallèle, le contrôle de la liberté d'expression surtout dans le monde virtuel. Une campagne de censure¹²¹ sur les sites de la toile araignée s'abattait et dura jusqu'au 13 janvier 2010.

Manœuvre également ratée : face à ce durcissement du contrôle, les jeunes ciberactivistes ont inventé de nouvelles formes de lutte et réussi à se dérober de ce contrôle, en utilisant des proxys tels que VPN ou TOR ouvrant l'accès aux pages interdites ou en procédant à des astuces techniques (des mots en syllabes distancés par des points ou des virgules comme dic.tature) masquant leurs identités. Ce moment a constitué le début d'un processus de résistance, de changement et

¹¹⁹ Ce mouvement est enclenché le 4 janvier 2008 par des jeunes chômeurs suite à la déclaration des résultats du concours pour le recrutement de jeunes au sein de la compagnie de phosphate de Gafsa.

¹²⁰ Voir Samiha Hamdi, *Le mouvement du bassin minier en 2008, l'émergence d'un nouvel acteur*, mémoire de master, soutenu à la faculté des lettres et sciences humaines de Sfax, 2013.

¹²¹ A titre d'exemple : le Vendredi 23 avril 2008, les lecteurs d'Attariq Al Jadid sur Internet n'arrivaient plus à accéder au site du journal. Le mardi 27 avril 11 blogs sont massivement expulsés de la toile dont celui de la star de la blogosphère : BigTrap Boy, Carpe Diem, Ounormal, BentAyla, Antikor, Articuler et Stupeur, Le blog de Tarek Kahlaoui, etc. Le 21 et 23 avril 2010 Tuniblogs et Tunisr.

d'émancipation. Selon les termes de Luc Boltanski c'est « une politique d'émancipation, cela vient des acteurs, [...]. L'émancipation, selon moi, suppose donc une auto-émancipation. Et ce n'est possible que si l'on se réapproprie son environnement. En général, on se réapproprie son environnement quand on peut dire non »¹²².

En fait, les jeunes émancipés disaient, à leur manière, non par la contestation numérique, non à l'encontre du pouvoir tunisien en place depuis les années 2000. Par Cette manière de contestation, nous entendons les sites et blogs collectifs indépendants créés par des cyber-activistes. Citons, à titre d'exemples, « Takriz », « Tunezine », « Réveil tunisien », « Nawaat » et « Tunisnews ». Mais, la cyber-dissidence était limitée à certains expatriés et quelques militants opposants sur le territoire tunisien. Du fait de l'interdiction des principaux sites de l'opposition en Tunisie et en exil, leur contenu restait accessible uniquement aux Tunisiens habitant à l'étranger ou à ceux qui, vivant en Tunisie, avaient un « proxy » permettant de déjouer la censure.

Une campagne électronique commença par des blogueurs tunisiens contre la cyber-répression ciblant les sites politiques en 2010. Le fameux chiffre « 404 » était la référence au code d'erreur qui apparaît sur les pages verrouillées lorsque l'internaute tunisien tente d'y accéder. « Ammar » est un prénom générique – pseudonyme – censé désigner le censeur anonyme caché derrière une obscure machine administrative. « Ammar 404 » est devenu un objet de moquerie (photo.1) des ciberactivistes tunisiens qui avaient lancé une pétition électronique¹²³ contre la censure électronique le 27 Avril 2010. Mettant à profit un réseau international, ces activistes ont transmis au monde « le besoin d'une communication à l'interface de la sphère privée et de la sphère publique »¹²⁴. Ce faisant, les réseaux Internet deviennent désormais « politiques dès qu'ils rendent public un événement lié à un rapport de domination perçu comme injuste et inacceptable »¹²⁵.

¹²² Luc Boltanski, « L'émancipation et les institutions », in, (s.dir) Luc Boltanski, Nancy Fraser et Philippe Corcuff, *Domination et émancipation. Pour un renouveau de la critique sociale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Grands débats : mode d'emploi », 2014, p.50.

¹²³ La pétition est accessible sur ce site : <http://jesigne.fr/anti-censure-en-tunisie/>

¹²⁴ Mohamad Kerrou, art., cite.,

¹²⁵ Ibid.

Image.1 : Une caricature hébergée dans le site DEBA Tunisie, le 04 novembre 2008 pour dénoncer la censure des sites internet de la part du régime de Ben Ali¹²⁶.



* Ammar ! arrête ! j'étouffe ! j'en peux plus !!

C'est autant dire qu'on a affaire à une génération qui a pu créer de nouveaux liens sociaux par le biais des médias alternatifs. Ainsi, par un acte individuel, un appel sur twitter ou Facebook, un appel à une pétition électronique, on peut donner naissance à une action collective. De sa chambre isolée, le jeune est en mesure de connecter par une simple clique à tout le monde. Cependant, les liens sociaux se tissent de l'individuel au collectif, du local au global et vice versa. Evolution qui n'est pas sans donner raison à Fraser lorsqu'elle affirme : « que tous ces développements signalent une dénationalisation de l'infrastructure communicative. Bien sûr, cette évolution engendre certaines nouvelles possibilités de formation d'opinion publique critique, mais est en même temps responsable d'un morcellement et d'une complication de plus en plus prononcés des flux de communication. Cela a pour conséquence, de saper aussi bien la création d'une opinion publique critique reposant sur une large base que sa mobilisation comme pouvoir communicatif efficace »¹²⁷.

Donnant raison à Fraser plutôt qu'à Habermas, les jeunes ciberactivistes ne se sont pas contentés d'une mobilisation dans l'espace virtuel, puisqu'ils ont franchi même la phase de la « cyberdissidence » vers celle plus audacieuse du militantisme de terrain. À titre d'exemple la campagne « NHAR ALA AMMAR » / Dure journée pour Ammar, « Sayyeb Salah/ Ammar lâche

¹²⁶ La photo est accessible sur ce site:

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://www.debatunisie.com/archives/2008/11/04/11226838.html>

¹²⁷ Nancy Fraser, « La transnationalisation de la sphère publique », art., cité.,

moi » (image ci-haut). Cette action montre bel et bien le passage de l'engagement en ligne à l'expression dans la rue à visages découverts. Le 22 mai 2010 constitue un tournant dans les relations Internet/rue avec la planification sur internet par des blogueurs tunisiens dont Slim Amamou¹²⁸, Lina Ben Mhanna¹²⁹ et Aziz Amami¹³⁰ qui ont fait un appel pour une première manifestation anti-censure intitulée « *Nhar 3la 3ammar* » (Dure journée pour Ammar) (image n°2 et 3). Cette manifestation prévue a été annulée suite à l'arrestation de deux de ses organisateurs. Elle fut, néanmoins, remplacée par une action dans l'avenue Habib Bourguiba : des activistes vêtus des tee-shirts blancs et dispersés dans différents cafés (image n°4). La manifestation a eu lieu non seulement à Tunis mais également à Montréal et à Paris (image n°4 et 5). D'où « les capacités offertes par les réseaux permettant une plus grande diversité et une plus large distribution des causes et des publics mobilisés »¹³¹.

¹²⁸ C'est un jeune cyber-activiste, arrêté par la police à cause de son appel à une manifestation le 22 mai 2010 pour protester contre la censure sur les sites internet, par le régime Ben Ali. Il a participé à la fondation du Parti pirate en Tunisie. Il est notamment rédacteur pour le magazine Read Write Web et a tenté en juin 2010 d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la première campagne de phishing⁶ mise en place par le régime de Ben Ali qui visait à pirater les identifiants Gmail et Facebook de la population tunisienne. Lors de la révolution tunisienne, il fut arrêté le 6 janvier 2011. Après le départ de Ben Ali et la formation d'un Gouvernement d'Union Nationale, il est nommé secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports le 17 janvier 2011. En février, il se prononce pour « la liberté totale sur Internet ». Le 25 mai 2011, il démissionna du gouvernement en déclarant « J'ai accepté d'entrer dans ce gouvernement avec l'idée de peser sur les décisions. J'en suis sorti parce que nous avons découvert qu'il y avait un agenda politique pré établi ».

¹²⁹ Une jeune cyber-activiste, a créé son blog en 2007 sous le pseudonyme de Nightclubbeuse. Elle a rejoint d'autres blogueurs tunisiens qui combattent pour la liberté d'expression et les droits de l'homme. Son blog, *A Tunisian Girl*, eu aussi le même sort de l'interdiction et la censuré par l'ancien régime. Pendant la révolution tunisienne, en décembre 2010 et janvier 2011, elle se rend à Sidi Bouzid, le site de l'auto-immolation de Mohamed Bouazizi, à Kasserine et figure parmi les premiers à rapporter les événements qui se déroulent sur place. Elle diffuse photos et vidéos des opérations de police, des blessés et des morts, les listes des victimes, visite des hôpitaux et interroge des familles qui ont perdu l'un des leurs par la répression policière. Elle subit aussi la répression : son ordinateur et ses caméras sont cambriolés en 2010. Une année après l'enclenchement de la révolution, elle exprime sa déception vis-à-vis des résultats et de la victoire électorale du parti islamiste Ennahdha, et depuis la situation économique qui ne s'était pas améliorée et de la révolution encore inachevée. Elle a écrit sur son blog : « Je n'ai jamais pensé que nous sommes placés dans une pluie de balles afin de réintroduire la polygamie ».

¹³⁰ Un jeune cyber-activiste, l'un des initiateurs de la manifestation le 22 mai 2010 contre la censure d'Internet en Tunisie. Parmi les personnalités de la révolution de 2011. Il a participé à l'organisation de plusieurs événements dont les plus notables sont les manifestations ayant lieu à Tunis les 25, 27 et 30 décembre 2010, à la Place Mohamed-Ali, en face du siège de l'UGTT. Le 6 janvier 2011, il est arrêté avec d'autres cyber-activistes, où suites à des attaques des *Anonymus* contre les sites officiels tunisiens. Il est libéré le 13 janvier 2011, juste après le discours télévisé de Ben Ali. Après la révolution, il devint l'une des figures de proue du milieu activiste et défendit à plusieurs reprises la cause des blessés de la révolution, ainsi que celle des jeunes révolutionnaires arrêtés et accusés de violences liées aux manifestations pendant la révolution ou qui avaient manifesté contre les gouvernements successifs. Il est membre fondateur de la campagne 'je ne pardonnerai jamais'.

¹³¹ Dominique Cardon, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, coll. République des Idées, 2010, p.127.

Photo.2 : Invitation à une manifestation diffusée sur internet¹³²



Photo. 3 : le Blogueur Slim Amemou Face au siège l'ATI le 29 Avril 2010¹³³.



¹³²Publié sur le site internet, <https://manif22mai.files.wordpress.com/2010/05/nhar-3la-ammam.jpg>

¹³³ La photo est accessible sur ce site : <http://4.bp.blogspot.com/-iUcPhDMM4aM/TnxDH3ByDI/AAAAAAAAA/ApA/jUU0HICXOaU/s1600/sayeb+salah.jpg>

Photo.4 : manifestation du 22mai 2010, Avenue H. Bourguiba, Tunis, l'activiste en photo fut arrêtée le jour même ¹³⁴



Photo.5 : des activistes de la campagne « une journée dure pour Ammar », en face de l'ambassade de Tunisie à Paris, le 22 mai 2010¹³⁵.



Photo.6 : manifestation contre la censure, à Montréal, le 22 mai 2010¹³⁶



C'est un nouvel espace médiatique ouvert au débat public qui commençait alors à voir le jour. Facebook est alors devenu un média alternatif au sens de moyen de productions militantes

¹³⁴ Photo prise par Houeida Anouar, <https://ifikra.files.wordpress.com/2010/05/arrested-girl.jpg>

¹³⁵ Photo prise et diffusée sur internet par Nhar 3la 3ammar, <https://ifikra.files.wordpress.com/2010/05/paris.jpg>

¹³⁶ Photo prise par Haroun Bouazzi, <https://ifikra.wordpress.com/category/tunisian-street-files/>

d'information¹³⁷. Soulignons que depuis lors, « Internet accueillit [...] de nouvelles formes de mobilisation informationnelle qui se caractérisent par leur spontanéité ainsi que par leur nature auto-organisée et décentralisée »¹³⁸. En témoignent les messages (consignes de rassemblement) via les pages Web de certains membres anonymes, tel que celui diffusé par l'un des groupes tunisiens né sur Facebook en 2010 pour dénoncer la censure des sites Web : « Le 404 Not Found nuit gravement à l'image de Mon Pays »¹³⁹.

On peut constater, d'après ce qui est présenté, que la génération d'aujourd'hui a eu la capacité d'inventer des méthodes d'action et de mobilisation à contenus et modes différents des méthodes traditionnelles auxquelles recourait la génération des militants opposants des années 1990 et avant. En effet, les méthodes classiques telles que la grève de la faim tendent à être supplantées par de nouvelles formes induites par l'usage généralisé du numérique, et de surcroît, les messages que ces nouvelles formes de protestation envoient, se distinguent nettement de ceux des aînés par leur radicalisation, la dénonciation systématique du régime et l'appel à la rupture totale avec lui. La radicalisation des termes des messages qui sont véhiculés par les ciberactivistes, porteuse d'une dénonciation systématique du régime, d'un appel à la résistance et à la rupture totale avec lui, sera traduite avec beaucoup de clarté dans les slogans levés par les jeunes protestataires pendant la période 17 décembre 2010-14 Janvier 2011.

Section 2 : La 'révolution' : 17 décembre 2010/14 janvier 2011

1.2.1. « Dégage » est plus qu'un mot d'ordre politique

Certes, les jeunes cyber-activistes ne peuvent pas conduire un mouvement pour le changement qui soit décroisé de la rue. Par l'étalement du répertoire radical propre aux jeunes activistes pendant la révolution de 2010-2011, nous tenterons de focaliser l'analyse sur les slogans levés par les jeunes. Ces slogans inscrits dans le cadre d'un savoir militant et créatif propre à cette nouvelle génération, semblent marqués par un répertoire radical.

Pour ce faire, nous avons essayé de focaliser l'analyse sur le discours et l'image, afin de mieux comprendre la logique de ces jeunes qui ont revendiqué l'installation d'une deuxième République basée sur la liberté d'expression et le respect des droits de l'homme. C'est que les mots comme

¹³⁷ Benjamin Ferron, « Des médias de mouvements aux mouvements de médias. Retour sur la genèse du "Réseau Intercontinental de Communication Alternative" (1996-1999) », *Mouvements*, n° 61, 2010/1, p. 107-120.

¹³⁸ Dominique Cardon, *Op., cit.*, p.118.

¹³⁹ <https://www.facebook.com/groups/191838240119/>

l'indique Maurice Tournier sont « des signes de pouvoir »¹⁴⁰, en effet, l'action politique « peut être définie comme une lutte pour l'appropriation de signes-pouvoirs. Il s'agit de prendre la parole, d'imposer son consensus de significations et de valeurs, d'imposer ses symboles et ses rites discursifs »¹⁴¹.

Pour commencer, nous allons essayer d'analyser quelques slogans et expressions qui ont marqué la période 2010-2011. Dans ce sens, le slogan « n'est ni simple ni seulement un énoncé, il représente une action »¹⁴². Les slogans levés pendant la période révolutionnaire se caractérisaient par leur nouveauté et aussi par leur capacité et la rapidité de leur diffusion.

L'un des plus fameux slogans était « Dégage ! », ce mot d'ordre comme l'indique Alain Rey « signifie à la fois partir, s'en aller, libérer ce qui est coincé, retenu ou encore déblayer, désherber, désencombrer »¹⁴³. Autrement dit, « Dégage ! », énoncé tout simple qu'il est, s'avère en fait chargée de sens. C'est le sens de « la fatigue d'être avec menace et tend à anéantir la dimension primitive du vouloir vivre ensemble »¹⁴⁴. C'est dans ce sens que Mac Breviglieri a développé la « dimension primitive *du vouloir vivre ensemble* »¹⁴⁵ mais aussi la notion de l'insupportable pour dire que les jeunes ne sont plus seulement dans une situation de dispute basée sur des critiques justifiées à l'endroit du régime de Ben Ali. En d'autres termes « si de son côté la critique justifiée garde une visée ample et générale, destinée à faire sens en public, c'est sur un arrière-plan beaucoup plus immédiat et restreint que se détache l'insupportable : il a manifestement perdu tout statut de tiers, il s'avère d'emblée exposé au tutoiement, au geste menaçant ou à l'insulte qui n'a pas vocation à éclaircir les différends »¹⁴⁶.

C'est pour cette raison que le slogan, levé dans sa formule de l'impératif de la deuxième personne du singulier, qui ne contient aucune formule de politesse, porte un double message : direct et

¹⁴⁰ Simone Bonnafous et Maurice Tournier, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », in : *Langages*, 29^e année, n°117, (s.dir) Dominique Maingueneau, *Les analyses du discours en France*, 1995, pp. 67-81.

¹⁴¹ Mwatha Musanji Ngalasso, « Démocratie : pouvoir des mots », in *Politique Africaine* n° 64 : *Démocratie : le pouvoir des mots*, Karthala, décembre 1996, p. 14.

¹⁴² John Langshaw Austin, *Quand dire, c'est faire*, 1ère édition in « Clarendon Press », 1962, trad. Fr. de Gilles Lane, Editions du Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1970, p.273.

¹⁴³ Voir cite Kapitalis : <http://www.kapitalis.com/politique/4217-ldegager-slogan-de-la-revolution-tunisienne-elumot-de-lannee-2011.html>

¹⁴⁴ Marc Breviglieri, « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in (s.dir.) Marc Breviglieri, Claudette Lafaye et Danny Trom, *Compétences critiques et sens de la justice*, Economica, 2009, pp. 125-149.

¹⁴⁵ Marc Breviglieri, « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », art., cité., pp. 125-149.

¹⁴⁶ *Ibid.*

implicite. Direct au président et implicite qui dénonce tout un système de corruption et de dictature et aspire à un changement radical qui mène vers un autre mode de vie où règne la liberté. Donc, « Dégage ! » est un slogan qui convient à la définition donnée par Reboul entant qu'« une formule concise et frappante, facilement repérable, polémique et le plus souvent anonyme, destinée à faire agir les masses tant par son style que par l'élément d'autojustification, passionnelle ou rationnelle, qu'elle comporte : comme le pouvoir d'incitation du slogan excède toujours son sens explicite, le terme est plus ou moins péjoratif »¹⁴⁷. Ce qui explique l'immense diffusion de ce slogan repris par les manifestants en Egypte, Yémen et on a même vu « Sarko dégage » (image n°7), dans des manifestations en France, etc.

Photo.7 : le cortège du Front National brandissant le panneau "Sarko Dégage"¹⁴⁸



Néanmoins, nous ne voulons, par de-là cette charge de dénonciation incorporée dans le slogan, perdre de vue sa portée positive et constructive : ce slogan représentait aux jeunes protestataires l'expression d'un sentiment qu'ils sont capables de changer, qu'ils ont la volonté de produire une « historicité » propre à eux et qu'ils appartiennent à une génération créatrice, en mesure de façonner une autre réalité que leurs aînés n'ont pu réaliser. C'est dans ce sens que Mortureux considère que le slogan « dégage » pour ce jeune n'est « pas pour remplacer un chef par un autre, mais pour que le peuple, à travers des instances représentatives, s'invente un avenir »¹⁴⁹.

D'ailleurs, cette aspiration n'était pas spécifique aux jeunes tunisiens mais aussi aux autres jeunes protestataires dans les pays ayant connu des mouvements protestataires comme l'Egypte. « Si,

¹⁴⁷ Olivier Reboul, *Le slogan*, Paris, PUF/Éditions Complexe, 1975, p.42.

¹⁴⁸ La photo est accessible sur ce site : http://www.olivier-off.com/wp-content/uploads/2012/05/DSC_7177-150x150.jpg

¹⁴⁹ Marie-Françoise Mortureux, *La lexicologie entre langue et discours*, SEDES, 1997, p. 105.

nous pourrons faire beaucoup de choses, tu te rappelles lors de la révolution quand tu m'as dit que vous n'êtes que des jeunes impulsifs, incapables de déstabiliser le régime, et vous n'arriveriez jamais à changer rien du tout ? Mais tu étais témoin que nous pourrions changer et mettre fin à une dictature qui a gouverné le pays pendant 33 ans. Donc comme nous avons eu la capacité de changer à un moment, nous le ferions aussi si nous l'aurions voulu une autre fois »¹⁵⁰.

Ce que nous pouvons déduire de cette conversation entre jeunes, en Égypte comme en Tunisie, est qu'ils ont cru en leur capacité à imposer une certaine reconnaissance sociale méconnue pour des années. Ces jeunes ont tenté d'opérer des changements sur les formes de l'obéissance et sur les cultures de résistance, ou comme l'indique F. Khosrokhavar « ces femmes et ces hommes nouveaux auraient tissé une « nouvelle relation à soi, à autrui, au monde »¹⁵¹, ou comme le souligne Gonzalez-Quijano à « l'autorité politique et familiale »¹⁵². Cette génération est entrée en conflit avec des appareils de régression et de corruption, le régime et les institutions classiques.

Cette « démocratisation des esprits »¹⁵³ qui caractérise cette nouvelle génération s'affiche clairement dans les slogans les plus visibles, pendant la période révolutionnaire, comme « Horriya », « Liberté », « Freedom » et qui étaient fortement présents sur les pancartes des jeunes protestataires et sur les murs des villes (photos.8 et 9) Autrement dit, ces idées expriment le rejet de la dictature et l'aspiration à la liberté (photo.10 représentant la libération d'un oiseau sort de sa cage).

¹⁵⁰ Il s'agit des propos d'un jeune égyptien en train de répondre à l'appel téléphonique de son père alors qu'il était en pleine campagne électorale en faveur de Hamdine Sabbahi, 23 mai 2014, Le Caire.

¹⁵¹ Farhad Khosrokhavar, *The New Arab Revolutions that Shook the World*, Paradigm Publishers, Boulder, USA, 2012, p.10.

¹⁵² Yves Gonzalez-Quijano. « Les "origines culturelles numériques" des révolutions arabes », 2011, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00615005/document>

¹⁵³ Mohamed Nanabhay, Roxane Farmanfarmanian, « From Spectacle to Spectacular. How Physical Space, Social Media and Mainstream Broadcast Amplified the Public Sphere in Egypt's "Revolution" », *The Journal of North African Studies*, 16 (4), 2011, pp. 573-603.

Photo.8 : le 14 janvier 2014, Freedom For Tunisian¹⁵⁴



Photo.9 : Un Tag fait par les manifestants en Tunisie juste après la fuite de Ben Ali¹⁵⁵



Photo.10 : un jeune manifestant brandissant symboliquement une cage d'où vient d'être libéré un oiseau, le 14 janvier 2011 à l'avenue Habib Bourguiba



¹⁵⁴ La photo est accessible sur ce site: <https://www.tunisienumerique.com/wp-content/uploads/revolution3.jpg>

¹⁵⁵ Photos prise par Christophe Ena /AP, <http://www.constitutionnet.org/news/law-local-and-regional-elections-step-towards-local-democracy-tunisia>

Ce slogan montre une fois de plus, que cette génération vise à remettre en cause les formes d'autorité et d'hégémonie ancestrales. Son mot d'ordre étant : « Exprime-toi ». Cette volonté d'expression, s'affiche bel et bien dans l'utilisation des jeunes protestataires d'une grammaire d'ordre universel pour désigner le sentiment d'indignation, ceci est bien illustré dans la capacité des jeunes de s'exprimer dans un langage universel.

La performance linguistique : vers d'autres valeurs

- *Tounes horrahorra w ben ali'ala barra* (La Tunisie libre libre et Ben Ali dehors), Ben Ali dehors ! Ben Aliout!, Ben Ali Assassin!, Mafi Out !, Tunisie libre! Trablesli : Voleurs Dehors!, *Game over, Liberté, freedom, horriyya* (liberté)!, *Obama: yes we can Tunisia: yes we do.*

Photo.11: Manifestation, à l'avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier 2011¹⁵⁶



Photo.12: Manifestation, à l'avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier¹⁵⁷



¹⁵⁶ La photo est accessible sur ce site :

https://www.google.tn/url?sa=i&rct=j&q=&esrc=s&source=images&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiUxa_x2t7YAhUD8RQKHcg1CqAQjRx6BAgAEAY&url=https%3A%2F%2Fwww.tunisienumerique.com%2Ftunisievide-o-les-revendications-de-la-revolution-du-14-janvier-toujours-dactualite%2F&psig=AOvVaw3i9BJVKU8p_snEZ_-oxbm_&ust=1516268588682176

¹⁵⁷ La photo est accessible sur ce site : http://nawaat.org/portail/wp-content/uploads/2012/01/Tunisia_freedom.jpeg

Photo.13 : Manifestation, à l'avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier 2011¹⁵⁸



Photo.14: Manifestation, à l'Avenue Habib Bourguiba, le 14 janvier 2011¹⁵⁹.



Une spécificité marque les slogans des jeunes protestataires : ils ne s'exprimaient pas seulement dans la langue officielle ou le dialecte Tunisien, mais également dans différentes langues vivantes et véhiculaires à l'échelle internationale (*Game Over, Ben Ali Out, Freedom, Liberté, Dégage*, etc.). Dans ces situations de communication, l'usage des langues nous amènent à parler d'une autre performance chez ces jeunes, qui est le multilinguisme. Il s'agit de slogans internationaux, pour donner une dimension transfrontalière cosmopolite à leurs actions politiques. Dans ce sens, il est à constater « que des sphères publiques à caractère westphalien-national (en référence au cloisonnement linguistique de la Westphalie en Allemagne) et unilingue échouent lorsqu'il s'agit de créer une communauté de communication incluant tous les citoyens. Dans la mesure où des sphères publiques correspondent cependant à des communautés linguistiques, ils sont en même temps géographiquement disséminés et ne correspondent pas à une citoyenneté quelconque »¹⁶⁰, une citoyenneté qui soit en mesure de se mondialiser et d'épouser, tel qu'enseigné par U. Beck, des formes « de citoyennetés cosmopolites »¹⁶¹.

Dans la même logique, les jeunes manifestants ont levé le 14 janvier des pancartes avec cette expression : *Obama : yeswecan Tunisia : yeswe do*. Cet énoncé renvoie à un autre slogan utilisé par Obama lors de sa campagne électorale en 2008. Ce slogan aux yeux d'Obama était une sorte de promesse pour un changement dans l'histoire politique des États-Unis. Ces jeunes ne donnent

¹⁵⁸ La photo est accessible sur ce site :

https://www.google.tn/url?sa=i&rct=j&q=&esrc=s&source=images&cd=&cad=rja&uact=8&ved=&url=https%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FR%25C3%25A9volution_tunisienne&psig=AOvVaw2tLeblKdnDg_PZ2zBtTB5&ust=1516267593290997

¹⁵⁹ La photo est accessible sur ce site : http://www.nachoua.com/Jan-2011/Revolution-2011-01_24_6021.jpg

¹⁶⁰ Nancy Fraser, « La transnationalisation de la sphère publique », art., cité.,

¹⁶¹ Ulrich Beck, *pouvoir et contre- pouvoir à l'heure de la mondialisation*, trad. de l'allemand par Aurélie Duthoo, Flammarion, 2002.

pas des promesses, mais ils affirment qu'ils les mettent en exécution. Dans ce « désir de communiquer », il y a en fait, plus qu'une volonté de changement politique, il y a un désir de pouvoir rêver, imaginer, ressourcer les formes du vivre-ensemble et aller au-delà du 'raisonnablement possible' comme le disent les Politiques : « l'utopie réalisable », selon l'heureuse expression de Yona Friedman ¹⁶².

Alors que ces jeunes se voient comme partie d'un monde ouvert, on assiste à « la récupération d'un répertoire national dans une interprétation nouvelle, mondialisée [...], les deux accessoires de la révolution tunisienne se diffusent »¹⁶³.

Les sens qu'on peut dégager de l'usage de ces slogans est leur multilinguisme, c'est la présence chez ces jeunes de plusieurs références culturelles d'une part, et l'indifférence par rapport aux discours et idéologies de l'impérialisme occidental ou de l'islamisme d'autre part. C'était un message pour les institutions et partis politiques qui avaient sous-estimé les anciens conflits de générations. Ont-ils compris le message ? On le saura au fur et à mesure qu'on avance dans l'analyse.

Les jeunes ont véhiculé plusieurs messages en adoptant de multiples formes d'expression pour protester et dénoncer le régime dictatorial et revendiquer la liberté d'expression et les droits individuels. Une innovation artistique a accompagné le mouvement protestataire avant et après 2010.

Des innovations artistiques

L'effervescence créée entre fin 2010 et début 2011, autour d'une aspiration à la liberté et à la démocratie, s'affiche une fois de plus dans un mouvement d'un genre musical alternatif portant un discours protestataire radical. Dans ce cadre, le rap a représenté l'un des multiples formes de résistance qui a conduit au changement de la société tunisienne. De ce fait, « le rap manifeste occasionnellement un caractère protestataire, voire révolutionnaire »¹⁶⁴. Ce qui nous concerne ici c'est de montrer comment les jeunes ont pu véhiculer des messages politiques ayant une dimension radicale.

¹⁶² Yona Friedman, *Utopies réalisables*, Editions de l'éclat, Collection premier secours, janvier 2000.

¹⁶³ Leyla Dakhli, « Une lecture de la révolution tunisienne », *Le Mouvement Social*, n°236, 2011/3, p. 89-103.

¹⁶⁴ David Diallo, « La musique rap comme forme de résistance ? », *Revue de recherche en civilisation américaine* [En ligne], 1 | 2009, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 19 août 2016. URL : <http://rrca.revues.org/80>

Pour ce faire, nous allons visionner l'exemple du jeune rappeur 'El Général'¹⁶⁵, sa contribution s'est manifestée à travers son autoproduction musicale diffusée sur les réseaux sociaux, déjà au mois de décembre 2010. El général a visé à sensibiliser les jeunes à se révolter contre le régime en soulevant les questions de l'injustice sociale, la démocratie, la corruption, le chômage, l'oppression de la machine policière, la pauvreté, etc. Ses chansons ont influencé et inspirer les jeunes protestataires¹⁶⁶.

Pour ce faire nous tenterons de jeter la lumière sur deux chansons auto écrites par « El Général »: « Rais Lebled/le président du pays », postée sur « You Tube » au mois de septembre 2010¹⁶⁷, à un moment où le régime de Ben Ali était encore fortement verrouillé et la liberté d'expression fermement contrôlée. Sa deuxième chanson intitulée « Tounes Bledna/La Tunisie notre patrie », est diffusée sur internet en pleine révolution le 06 Janvier2011¹⁶⁸.

En nous exerçant à analyser dans un premier temps la vidéo et l'image puis, dans un deuxième temps, le contenu de quelques chansons, nous souhaitons dégager le sens diffusé par le jeune rappeur dans un répertoire politique qu'il a inventé.

Encadré.1 : Descriptif de la vidéo.1

Le jeune rappeur a choisi de débiter sa vidéo par un ancien dialogue entre le Président Ben Ali et un élève dans l'une des zones de l'intérieur. Le dialogue était entre deux personnages : le Président (se pencha sur l'élève, décontracté, souriant et confiant) et l'élève (triste, contracté). Le Président a essayé de faire parler l'élève : pourquoi tu ne me réponds pas ? Pourquoi tu as peur ? As-tu quelque chose à me dire ? L'élève toujours la tête baissée, n'a rien dit.

Puis, Le général apparaît dans un milieu sombre, triste, fume et la tête baissée. Il s'est adressé directement au « Président du pays » (Rays Lebled) en s'identifiant dans le rôle de l'élève.

L'analyse de cette mise en scène est riche en significations sociologiques. Elle nous renvoie à un type de relation traditionnelle entre le fils et le père, et qui est propre aux sociétés paternalistes dont particulièrement celle du monde Arabe. La question qui se pose ici serait de savoir quelle

¹⁶⁵ El General (de son vrai nom, Hamada Ben Amor), un jeune rappeur, est l'une des figures les plus connues pendant la révolution tunisienne. Né en 1986, arrêté le 6 janvier 2011 et relâché trois jours plus tard. Après la révolution il a diffusé Rays Lebled2 dénonçant le président Marzouki et le gouvernement provisoire.

¹⁶⁶ Dans ce cadre il nous nous revient le souvenir de deux jeunes filles, les larmes aux yeux, écoutant sa chanson « Rays Lebled » pendant la période de la révolution. Ce qui nous aide à comprendre son classement parmi les cents personnalités les plus influentes au monde en 2011 par le magazine « Time ».

¹⁶⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=P1BCstqKZW0>

¹⁶⁸ <http://www.youtube.com/watch?v=7B2qil6PAgg>

moralité se dégage des significations portées par la chanson ? Quel est le rôle de l'ensemble de ces significations ? Nous pensons que le jeune rappeur a essayé de soulever des questions individuelles et sociales portant essentiellement sur les rapports d'interaction et de pouvoir entre les générations. Le jeune rappeur a voulu transmettre un message pour dénoncer le rapport construit régi par des règles d'une société patriarcale vénérant l'obéissance, voire la soumission aux parents et la pudeur (baisser le regard) en présence des étrangers. D'ailleurs, choisir le rap comme forme d'expression contre ce régime n'est pas un hasard, si l'on restitue les initiales R.A.P à l'origine de l'appellation (Revelotion American People). Ce jeune rappeur a voulu exprimer sa révolution, son défi, son rejet d'une culture valorisant la soumission des jeunes aux adultes, culture qui s'apprête aussi bien à une approche anthropologique que politique. En s'adressant à un Président hérité d'un ordre patriarcal encore pesant et perpétuant un système politique verrouillé, sans aucune formule de politesse et de surcroît, en dialecte familial, il entend inverser le rapport de force et défricher la scène à l'avènement d'un nouvel ordre culturel : « Rayes Lebled, c'est un message comme si l'un de tes enfants parle ». Une inversion des rôles lourde de conséquence relationnelle : le jeune prend l'initiative pour donner des leçons au père (le Président), qui a exclu cette génération tout au long de 23 ans.

« Monsieur le Président
Aujourd'hui je m'adresse à toi
En mon nom et celui du peuple entier
Qui vit dans la souffrance
En 2011 il y en a encore qui meurt de faim
Il veut travailler pour vivre
Mais sa voix n'est pas entendue
Descends dans la rue et regarde autour de toi
Les gens sont traités comme des bêtes
Regarde les flics
À la matraque tactac insoucieusement
Puisqu'il n'y a personne pour lui dire non
Même la loi et la constitution
C'est des lettres mortes

Chaque Jours j'entends parler d'un procès monté de toutes pièces
Pourtant la police sait que c'est un citoyen honnête
Je veux que tu m'entendes bien
Avant que tu ne te fâches
Avant que tu ne donnes l'ordre de m'arrêter
Je ne suis pas contre toi
Je ne souhaite pas te juger
Je veux seulement que tu saches que le peuple meurt de faim...»

Ces paroles montrent bel et bien que le jeune rappeur s'est engagé individuellement pour défendre des intérêts collectifs : l'injustice sociale et le droit de vivre dignement, de dénoncer la répression de l'appareil policier. Ceci étant, ces paroles, en plus, donnent l'écho d'un acteur individuel à part entière (je ne suis pas contre toi, je ne souhaite pas te juger, je veux seulement que tu saches que le peuple meurt de faim). Un acteur revendiquant le droit de protester dans un contexte de verrouillage politique, car cette vidéo remonte, ne l'oublions pas à une époque où protester était un acte trop risqué. Cet acteur va-t-il sauvegarder sa revendication acquise tout au long du processus révolutionnaire ?

Encadré.2 : Descriptif de la vidéo.2

La vidéo 2 : Titre : La Tunisie est notre patrie/ Tounes Ebledna, déposée sur le réseau YouTube en janvier 2011 en pleine révolution tunisienne.
Le champ sémantique utilisé : (vocabulaire lié à l'injustice sociale, la corruption, la dictature du régime, l'exclusion, la violence des forces de la police auprès des jeunes protestataire, etc.).
- la tonalité : elle véhicule des messages destinés au Président : de défi, d'opposition, et de volonté à s'engager dans le changement du système par tous les moyens.
- la communication non verbale : dans le premier plan El Général se présente en une photo en noir et blanc. Il est debout, vêtu d'un manteau noir mains dans la poche et regard sévère. Cette photo n'est pas statique, des flammes éclairent aussitôt le visage du personnage et font reculer l'obscurité du départ. Noire et rouge se côtoyant dans une sorte de cave couverte à moitié du drapeau tunisien. Dans un coin, un homme assis par terre jouant sur une guitare, dans l'autre on peut toujours identifier El général debout, coiffé d'une casquette frappée du drapeau tunisien et fixant sa cible du même regard sévère.

Ce qu'on peut déduire de cette vidéo, contrairement à la première, est que le jeune rappeur a tenté de véhiculer des messages plus directs et plus violents en mixant expressions artistiques et communication non verbale : effets sonores et visuels en se basant sur les jeux des couleurs très sombres et vifs pour désigner les contrastes qui caractérisent la réalité de la société tunisienne,

postures corporelles défiantes (regards aigus, les mains dans les poches mimant une indifférence active).

Le décodage du deuxième plan nous a permis de dégager les idées suivantes : le souterrain de couleur en rouge (symbole du sang et l'appartenance à la patrie), noire (le symbole de la souffrance) et blanche (symbole d'espoir) indique que le rappeur comme le reste du peuple révolté ont choisi le chemin de la révolution, quitte à consentir des sacrifices. Une deuxième signification importante, dans cette deuxième vidéo, est celle de l'image d'un jeune assis et jouant à la guitare, symbole du rôle joué par la musique dans les mouvements protestataires. Nous reviendrons sur cet aspect quand nous aborderons la question des arts comme nouvelles formes de protestation.

Les paroles de la chanson expriment clairement et directement les opinions du jeune rappeur en dénonçant la façon avec laquelle le régime politique exclut le peuple et essentiellement les jeunes de la vie politique : « *Depuis notre enfance, ils nous ont appris que la politique est dangereuse, ils nous ont fait taire par la loi. Et finalement, ils ont craché sur notre face ! Injustes pêcheurs !* » ! L'usage d'un vocabulaire assez vulgaire s'inscrit dans un contexte de protestation, de forte critique, de dénonciation et aussi d'insultes : « *Ils nous ont jetés comme des chiens / fils de... « Pute », etc.*

Ce qui nous intéresse dans l'analyse des sens dégagés de cette vidéo est le passage d'un acteur revendicateur à un acteur radical protestant contre le système politique et les institutions de l'Etat : (Toune c'est la nôtre, nous nous sacrifions pour elle si ce n'est pas par la politique, ce sera par le sang/la guerre a commencé). Le rappeur s'est engagé à aller jusqu'au bout de la lutte contre le régime et l'appareil policier afin de changer la réalité de la société. Véhiculant des mots, il a traduit le combat qui existe déjà dans la rue. Ce faisant, l'engagement individuel devient plus direct en présence d'un engagement collectif.

Clore cette sous-section, disons que nous avons tenté d'analyser, à travers des supports textuels et visuels concrets, les logiques d'actions des jeunes contestataires pendant le moment révolutionnaire. Certes, notre choix n'était pas exhaustif mais assez ciblé pour appréhender quelques expressions politiques véhiculées par les jeunes et en dégager les dimensions radicales de leur protestation. Les trois fils conducteurs de ces expressions étant : un fort regard critique et

radical à l'endroit de la scène sociopolitique de la société tunisienne, un espoir de changer, vers le mieux, le paysage démocratique du pays et la création d'un monde alternatif « par le bas »¹⁶⁹.

Mais, ce changement radical, souhaité par ces jeunes, est-il possible dans un contexte dominé par un clivage politique dont les tenants et aboutissants semblent loin des centres d'intérêts de cette jeune génération ?

1.2.2. Le clivage idéologique

Avant d'entamer la présente sous-section, rappelons d'abord que, ainsi que nous l'avons montré un peu plus haut, les jeunes activistes qui avaient participé activement aux mouvements protestataires ayant abouti à la chute du régime dictatorial de Ben Ali, ont défendu la démocratie, la liberté d'expression.

Nous nous proposons maintenant d'analyser la dynamique de la phase transitoire qui a suivi la chute de l'ancien régime et le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique. Ainsi, nous tenterons de repérer quelle est la forme de démocratie que les jeunes ont cherché à instaurer et qui serait différente de celle adoptée par la classe politique classique.

Une réponse à ces questions nécessite une étude approfondie de ce qui s'est passé suite à la chute du régime de Ben Ali. Plusieurs études ont appréhendé le statut des jeunes comme nouvel acteur de la révolution tunisienne, mais très rares sont les analyses qui ont essayé de comprendre de près la trame des événements et la manière avec laquelle les acteurs politiques ont réagi à ce vif et spontané mouvement des jeunes. C'est à quoi nous compterons mettre l'accent et mesurer l'impact des discours prononcés et décisions prises en ce moment, sur le comportement politique des jeunes, sur leurs représentations à l'égard du politique, de la démocratie, de la transition démocratique, etc. Plus particulièrement, nous voudrions comprendre comment les jeunes qui étaient au début un acteur présent dans la rue s'est, paradoxalement, éclipsé et sombré dans l'oubli, lors de la phase qui a succédé à la chute du régime de Ben Ali.

Ces interrogations rejoignent celles de Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, qui estiment que les études sociologiques, ayant jusqu'ici appréhendé la révolution tunisienne comme sujet d'étude, n'ont pas accordé assez d'importance aux « situations révolutionnaires elles-mêmes, [à]

¹⁶⁹ Jackie Smith, « Globalizations Forum on Middle East Protests. Commentary », *Globalizations*, 8 (5), 2011, pp. 655-659.

leurs propriétés et [aux] processus qui y conduisent »¹⁷⁰. Comme souligné par ces auteurs qui ajoutent : « menées au cœur de la dynamique des événements qui s'attachent à comprendre comment les acteurs individuels et collectifs "pris" dans cette dynamique perçoivent les situations et orientent leurs conduites, ce qui là encore est plutôt rare dans la production existante »¹⁷¹.

Notre travail de terrain a fait apparaître un moment crucial dans le processus « révolutionnaire », où étaient fortement impliqués les jeunes. Nous parlons du sit-in du Kasbah²¹⁷² qui a eu lieu du 02 au 25 Février 2011. Plus qu'une simple revendication pour les jeunes, ce sit-in était un moment déterminant dans le processus politique du pays et notamment, au vu des aspirations des jeunes et de leur positionnement non seulement à l'égard de la chose politique, mais aussi, des politiciens, des partis politiques et de toutes les institutions classiques. A cet effet, il serait à notre sens primordial de s'approcher de ces jeunes et de leur vécu pendant la phase ayant suivi la chute du régime de Ben Ali. Chose que nous faite via, entre autres, l'entretien ci-après, avec l'un des jeunes¹⁷³ qui ont participé activement au sit-in Kasbah 2 à Tunis.

¹⁷⁰ Mounia Bennani-Chraïbi, Olivier Fillieule, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, (Vol. 62), 5/2012, pp. 767-796.

¹⁷¹ Ibid.

¹⁷² « Kasbah 1 » et « Kasbah 2 », deux sit-in populaires qui s'installèrent, à la place de la Kasbah, où siège le Palais du gouvernement. « Kasbah 1 » qui a commencé le 23 janvier 2011, exigea le départ des ministres 'benalistes', restés en place ; « Kasbah 2 » qui a commencé le 22 février 2011, réclama la démission de Mohamed Ghannouchi, le Premier ministre nommé à l'époque par Ben Ali et demeuré aux commandes.

¹⁷³ Entretien avec M.B.M, 28 ans, étudiant, ex-membre du POCT parti et de l'UGET, a participé activement à la révolution et au sit-in Kasba 2.

Encadré.3 : Témoignage d'un jeune participant activement au sit-in Kasba2

Kasbah 1 était le résultat d'une très grande déception pour les jeunes qui ont participé pleinement à la révolution. Les jeunes ont lutté pour un changement radical à partir de la destruction totale du régime de Ben Ali et de tout le système existant. Mais, le système a bien résisté. Personne ne s'est attendu à voir les trois figures de l'ancien régime de Ben Ali : Mohamed El Ghannouchi, Foued El Embazzaa et Abdallah EL Kallel. Pour cette raison les jeunes ont continué d'occuper l'espace public pour défendre les objectifs de la révolution, pour dissoudre le parti destourien, pour avoir un gouvernement transitoire révolutionnaire et pour avoir un nouveau constituant. Après la fuite de Ben Ali, nous avons beaucoup rêvé pour avoir un changement révolutionnaire. Dans ce cadre, les jeunes qui ont participé à la révolution ont fait un appel pour le sit-in Kasba1. Le 23 Janvier les jeunes ont choisi la cour de « El Kasbah », pour son aspect symbolique, « El kasbah » représente 23 ans de dictature, de corruption et d'un régime pourri. Notre objectif était la dissolution totale du gouvernement de Mohamed Ghannouchi, la dissolution du RCD (le parti du Rassemblement Démocratique Destourien) et la dissolution du Parlement. Les jeunes de ce sit-in se sont confrontés à une brutale répression de la part des forces de la police et une campagne de la part des médias et de l'ancien régime en nous culpabilisant de l'instabilité du pays. A ce moment quand nous luttons pour un changement radical des figures militantes comme Nejib Echebbi et Ahmed Ibrahim ont accepté de participer au gouvernement d'El Ghannouchi. Une situation pareille accompagnée d'une répression sauvage les jeunes ont voulu résister en menant des mouvements protestataires dans toutes les régions. Le 20 un jeune de Sidi Bouzid a lancé un appel pour organiser un sit-in « Kasba2 » en faisant une marche à pied de Sidi Bouzid à Elkasbah. Notre objectif était essentiellement la destruction totale des résidus de l'ancien régime politique puisque les figures de ce régime ont beaucoup résisté pour garder leur positionnement au pouvoir.

L'initiative d'organiser ces deux sit-in était venue, de manière spontanée, de jeunes sans aucun encadrement ni des partis politiques ni de l'UGTT. Les partis de toutes les couleurs ont rejoint le sit-in après quelques jours, lorsqu'ils ont senti que les jeunes ont pris l'initiative. Même les jeunes qui appartiennent au partis politiques qui ont participé au sit-in d'une manière individuelle et non pas au nom de leurs partis. Le problème des partis politiques résida dans leur incapacité de suivre le rythme accéléré des mouvements inattendus dans la rue. Pour cette raison l'initiative était toujours de la part des jeunes. Le remaniement ministériel effectué le 27 janvier 2011 qui a permis aux quelques acteurs réputés par leur histoire militant (Nejib Echebbi et Ahmed Ben Brahim) a représenté une certaine illégitimité à notre mouvement protestataire. Pour cette raison les médias et les acteurs de l'ancien système nous ont toujours harcelé afin d'arrêter les protestations pour assurer la stabilité du pays. Mais les jeunes ne veulent pas un simple changement mais un changement total du régime. Pour être nets, nous, les jeunes n'avons pas des alternatives bien arrêtées, nous voulons seulement le changement total comment et avec quel outil, nous n'avons pas l'expérience nécessaire pour être à même de proposer des alternatives. Pour cette raison, nous avons accepté la proposition de quelques partis de la gauche qui consistaient à revendiquer la constitution d'une Association Constituante formée des représentants des Conseils de la protection de la révolution qui se sont fondés juste après la chute de Ben Ali.

Nous avons trouvé dans cette proposition un moyen pour une transition révolutionnaire qui va aboutir à un changement radical. Pour cette raison les jeunes ont eu confiance aux partis de la gauche parce qu'ils ont pensé qu'ils vont aller jusqu'au bout pour avoir un gouvernement transitoire révolutionnaire qui va prendre en charge l'organisation des élections. Mais, ce qui s'est passé nous a beaucoup déçus. Les partis politiques n'ont pas pu aller très loin, ils n'ont gardé que la forme de notre demande et ont changé son contenu. En d'autres termes, ils ont accepté le principe de l'Assemblée Constituante mais, en gardant le même système et le même régime et ils ont participé pleinement aux élections. Même si le but des élections était juste de voter des représentants pour la rédaction d'une nouvelle Constitution. Mais les partis politiques ont mené des campagnes électorales à base des programmes électoraux socioéconomiques. Je vois que les partis de gauche ne doivent pas participer aux élections. Donc les autres partis de la droite ont tiré le parti communiste des travailleurs tunisiens pour participer au jeu des élections et ils ont réussi à l'intégrer à un autre processus réformiste et non révolutionnaire. Pour cette raison je parle d'une déviation au niveau des convictions politique du parti POCT.

Pour les jeunes ils ont été perturbés, absence d'un leader, absence d'une ligne politique qui peut unir tous les jeunes. Donc les partis politiques ont réussi de manipuler les jeunes idéologiquement. Pour être plus précis les islamistes par exemples ont été présents et avec un poids lourd pendant le sit-in, ils ont de l'argent beaucoup de l'argent donc ils ont les moyens et leurs conditions étaient beaucoup plus favorables que les miennes. Donc, ils ont pu manipuler le sit-in par exemple ils ont poussé les jeunes d'ouvrir un très grand débat sur la nature de la société et de l'Etat par (Etat civile/laïque ou bien Etat islamique) les jeunes au début de la révolution et du sit-in Kasba1 et Kasba2 non pas soulevé ces questions, nos objectifs étaient la chute intégrale du régime de Ben Ali et les corrompus. Donc ces natures des débats et la forte présence des islamistes ont affaibli les voix des jeunes de la révolution et leur capacité d'agir.

Les jeunes ont eu une certaine conscience de telle manière qu'ils ont compris que la pauvreté et l'injustice sociale et le déséquilibre entre les régions sont le résultat d'un régime et système politique décollé et par la suite la nécessité de déstabiliser d'une manière intégrale ce régime. Donc la situation socio-économique a produit une certaine conscience politique.

Pour cette raison le slogan le plus connu pendant le sit-in d'Elkasbah 2 était « nos demandes sont politique et non des augmentations des salaires/Matalebna siyassiya mouch zyada fi echahria ». On a voulu exprimer par ce slogan que nous cherchons un changement total du système politique et non pas de simples revendications spécifiques.

Je n'étais pas satisfait par les résultats du Kasba2 je vais vous raconter ce qu'il a passé exactement : nous étions tous au café quand le président provisoire Foued El Embazzaa a commencé son discours télévisé en lançant son décret de mettre fin au premier ministre Mohamed Ghannouchi, à ce moment nous avons senti que nous avons gagné, que nous avons pu atteindre nos objectifs vers l'achèvement du processus révolutionnaire. Mais quand le président a prononcé le nom du Béji Caïd Essebsi nous avons tous sans exception étonné, c'était un homme inconnu par les jeunes, mais il a un nom un peu spécifique

Les délégués de chaque sit-in (tente) ont réuni pour prendre la décision, ils ont pris la décision de finir le sit-in, avec la possibilité de revenir si le gouvernement n'applique pas nos demandes (Si vous reveniez nous reviendrions).

Il en résulte que le sit-in Kasbah2 a représenté un moment crucial au cours de la phase transitionnelle. L'analyse de ce sit-in comme occupation d'un espace public, où ont eu lieu des discussions et des luttes, a constitué un moment fort de la transition politique. Car, contre toute attente, c'est à partir de Kasba2 que la classe politique a pris, au détriment des acteurs initiateurs du sit-in, le dessus sur les décisions concernant le devenir de la phase transitoire.

Dans le premier chapitre, nous avons montré que les enjeux des jeunes activistes pendant la période révolutionnaire ne sont pas idéologiques. En d'autres termes, les jeunes n'ont pas soulevé les

grandes questions de la nature de la société tunisienne mais ils se sont révoltés contre le régime dictatorial et corrompu qui a abouti à une crise sociale et politique (chômage et inégalité entre les régions, verrouillage politique). Cette crise comme l'indique notre interviewé a créé chez ces jeunes une certaine conscience politique pour lutter dans le sens du changement. Ces jeunes n'ont pas milité dans des partis politiques. La seule exception concerne les jeunes diplômés ou étudiants qui ont milité au sein de l'UGET qui sont affiliés aux partis interdits de toute activité politique comme le parti POCT¹⁷⁴ ou bien les étudiants du courant nationaliste. Donc, ces jeunes n'ont pas une socialisation politique classique, et les conflits autour des idéologies ne les intéressent guère.

Dans ce sens, un jeune sit-inneur à El Kasbah 2 a déclaré au journal El Chourouk¹⁷⁵ le 24 Juillet 2012 «ni moi ni mes camarades n'ont défendu aucune personnalité politique et n'ont adopté aucune position politique depuis le sit-in El Kasbah2 ». Cette déclaration confirme notre analyse développée plus haut, qui a montré que le mouvement des jeunes était spontané sans aucun encadrement politique, et a su garder, durant la première période s'étendant du 17 décembre au 22 Février le jour du lancement du sit-in El Kasbah 2, une certaine homogénéité au niveau des aspirations et des revendications des jeunes : dissolution du parti corrompu et dictatorial, instauration de la liberté et de la justice sociale.

Etant démunis – tout au moins pour la majorité d'entre eux - d'outils théoriques et pratiques et de savoir-faire politique nécessaire pour mener une phase transitoire révolutionnaire, ces jeunes ont vu l'initiative du mouvement échapper de leurs mains. Pour cette raison, ils ont mis leur confiance dans les partis de gauche croyant qu'ils sont les mieux placés pour réaliser leurs objectifs. Ceci n'est pas toutefois sans soulever d'objection : « Pourquoi plutôt des partis de gauche »¹⁷⁶? Nos observations de terrain et analyses nous autorise à avancer trois hypothèses en guise de réponse: la première est que les leaders des protestations sont des jeunes qui appartiennent aux partis de gauche même s'ils ont, comme le dit notre interviewé, réagi d'une manière individuelles et non pas suite aux orientations des leaders de leurs partis. La deuxième hypothèse c'est que les jeunes ont pensé que les partis classés historiquement à gauche, sont ceux qui avaient, à maintes reprises,

¹⁷⁴ Le Parti communiste des ouvriers Tunisien, Fondé le 3 janvier 1986 , considéré comme un parti d'extrême gauche qui, longtemps interdit, sous le régime de Zine El-Abidine Ben Ali, le PCOT était membre de la coalition du 18-Octobre aux côtés du Parti démocrate progressiste, du Forum démocratique pour le travail et les libertés et des islamistes. Il est légalisé par décision du gouvernement d'union nationale le 18 mars 2011. Le 10 juillet 2012, son secrétaire général, Hama Hammami annonce une nouvelle dénomination pour le PCOT qui devient le Parti des travailleurs tunisiens. Le 7 octobre, le PTT participe à la fondation du Front populaire.

¹⁷⁵ <http://www.alchourouk.com/Ar/ A587838>

¹⁷⁶ Nous entendons par les partis de gauche, essentiellement des à référence marxiste jusque-là non reconnus et non représentés dans la Chambre des députés, comme le POCT, le mouvement des Patriotes Démocrates (Watad).

tenu tête à l'ancien régime et participé aux mouvements ayant des dimensions sociales (janvier 1978, Janvier 1984). Ils sont les mêmes aussi, qui portaient un discours radical avant et après la chute de Ben Ali. Dans ce cadre, nous pouvons prendre comme exemple ou témoignage le discours du secrétaire général du Parti Communiste Tunisien Hamma El Hammami pendant le sit-in El Kasbah¹⁷⁷, qui a fait appel à une rupture totale avec l'ancien régime et a proposé la constitution d'un Conseil Constituant qui prendrait en charge la rédaction d'une Nouvelle Constitution. Donc, les jeunes ont pensé que les composantes politiques de gauche iraient jusqu'au bout afin de réaliser leurs aspirations à un changement radical.

La troisième hypothèse que nous proposons, c'est que les jeunes et même les observateurs ont pensé que la société tunisienne a déjà choisi depuis l'indépendance un modèle sociétal et culturel et que, cela ne peut pas être aujourd'hui un sujet de lutte même si le conflit entre les islamistes et les régimes de Bourguiba et de Ben Ali n'a jamais cessé. Mais ce qui s'est passé réellement c'est ce conflit autour du modèle sociétal et culturel qui a resurgi et créé une rupture entre les aspirations des jeunes et les conflits idéologiques. Cette rupture s'est clairement déployée pendant le sit-in d'El Kasbah², et les jeunes étaient, (comme cela a été illustré dans la précédente interview), trahis par ces partis de gauche, mais aussi quoique de façon indirecte, par les groupes islamistes (Ennahdha et Ettahrir) qui, moyennant des capacités financières et mobilisatrices, ont réussi à tirer les ficelles dans le sens de la rupture radicale avec le régime existant mais à travers les élections.

Constat confirmé, non seulement par notre interviewé mais aussi, par l'un des leaders du parti des travailleurs Tunisien à Sfax, Ch. A¹⁷⁸ *«J'étais présent lors du lancement du sit-in d'EL kasbah 2 à Sfax, c'était un sit-in spontané initié par des jeunes de la région pour soutenir les jeunes sit-inneurs à Tunis, sans aucun encadrement de la part des partis politiques. Ils comptaient sur leurs propres moyens trop limités, mais on a constaté après quelques jours que le sit-in devient de plus en plus orienté par des discours idéologiques, puis la forte présence des composantes islamistes sur le plan matériel et ce, par la démultiplication du nombre des tentes et sur le plan politique par la présence des débats et discours de nature idéologique »*¹⁷⁹.

Ce qu'on peut retenir, c'est que les jeunes ont réussi à se réapproprier l'espace public où créer des espaces de discussion. Ce qui montre, selon Habermas, qu'ils ont réussi à réaliser les conditions de la démocratie à partir de l'appropriation de l'espace public. Mais une lecture attentive de ce qui

¹⁷⁷ La vidéo est accessible sur You tube, <https://www.youtube.com/watch?v=Lc062ah3ALI>.

¹⁷⁸ Militant du parti POCT, l'un des députés, au ARP, au nom du Front Populaire, élu en octobre 2014.

¹⁷⁹ Entretien avec Ch. A, militant du POCT, Député de l'ARP en 2014, Sfax avril 2015.

s'est passé, nous montre les lacunes de cette expérience démocratique. Premièrement, les jeunes qui ont participé aux discussions pour l'intérêt commun se sont trouvés exclus de la décision et ce, par la « manipulation » des discours partisans. Cette manipulation a eu comme conséquence un compromis entre les composantes partisanes et l'exclusion des jeunes au niveau de la décision. L'un des fondateurs du mouvement MJT nous a dit : « *les partis politiques ont récupéré nos revendications puis les ont vidés de leur contenu. Ce faisant, ils ont fait fi du processus révolutionnaire et de la demande initiale d'un Conseil Constitutionnel¹⁸⁰ qui serait formée des Conseils de la Protection de la Révolution. Ces derniers étaient censés superviser la rédaction de la Constitution et la loi électorale. Bien loin de cela, ils se sont plutôt engagés dans un processus réformiste et le jeu des élections. Les revendications de la révolution étant ainsi bafouées, nous fûmes profondément déçus et réalisâmes que les partis politiques nous avaient lâchés et que le moment historique s'est évaporé* »¹⁸¹.

Ce qu'on peut retenir de ces passages c'est que les forces politiques ont pu récupérer le mouvement des jeunes pour des raisons purement idéologiques ou pour une lutte de pouvoir. Un deuxième enseignement est que les formations politiques dans lesquelles les jeunes avaient mis leur confiance, dans une perspective d'un changement radical, s'étaient eux-mêmes décevant, à partir du moment où ils ont accepté de suivre un processus réformiste. Ce constat est visiblement de nature à reconsidérer une conclusion hâtive d'un rapprochement générationnel, tirée pendant l'euphorie des premiers moments révolutionnaires.

J. Dakhli ne nous contredit pas quand elle souligne que la jeunesse voulait « globalement une révolution sociale, alors que la classe politique, qui inclut de manière impressionnante toutes les anciennes opposantes ou presque du régime, [...] privilégie pour l'heure de simples réformes politiques, avec au mieux des aménagements économiques »¹⁸². Et ce, en ce sens que, s'étant tous, sans exception, alignés au processus réformiste, les partis politiques ont accepté un chef de gouvernement qui appartient au régime de Bourguiba et ont accepté d'entrer dans le « jeu » des élections adossées à des programmes politiques et non pas sur la base d'une Assemblée chargée de la préparation d'une Nouvelle Constitution.

¹⁸⁰ Le Conseil Constitutionnel renvoie à la littérature léniniste alors que l'Assemblée Nationale Constituante se réfère à la littérature Social-Démocrate.

¹⁸¹ Entretien avec A.B, 27 ans, étudiant, fondateur de l'association Mouvement des Jeunes Tunisiens. Il a participé activement au Sit-in Kasbah2, entretien réalisé à Gafsa, en juin 2014.

¹⁸² Jocelyne Dakhli, *Tunisie, le pays sans bruit*, Actes Sud, 2011, p. 104.

Donc le détournement du processus démocratique fut opéré lors de l'institutionnalisation du mouvement, c'est-à-dire à partir du moment où le mouvement s'est passé d'un mouvement spontané à un mouvement « manipulé » ou institutionnalisé. Ce qui explique l'accapuration de la prise de décision par une frange élitiste excluant les jeunes. La mise à l'écart de ces derniers semble, en effet, incompatible avec les exigences de la nouvelle approche de la démocratie contemporaine, qui conçoit l'exercice de la démocratie comme une pratique qui émane d'en bas et une implication de toutes les composantes de la société, dans la prise de la décision. Comment alors, s'est opéré ce passage d'un espace public fermé à un autre ouvert ?

1.2.3. Un espace public ouvert et société fragmentée

La compréhension du processus de transition d'un régime autoritaire à un régime démocratique nécessite, à notre sens, une analyse à deux niveaux : le premier renvoie aux dynamiques de la transformation et du renouvellement de l'espace public. Le deuxième, nous invite à appréhender les pratiques démocratiques de ceux qui gouvernent.

Voyons donc, en premier, ce que va donner l'observation des dynamiques de l'espace public. L'espace public pour les Tunisiens était un espace verrouillé par un régime autoritaire. Depuis l'indépendance, en effet, les tunisiens n'ont que très peu de moyens pour se connaître et discuter. Les différents groupes de la population à l'échelle verticale, comme horizontale intergénérationnelle et/ou régionale n'avaient ni l'espace matériel nécessaire, ni la possibilité démocratique de principe de débattre et de partager l'espace public. Même les rares espaces comme les ciné-clubs et les universités, qui étaient des espaces d'échange, sont devenus des espaces « morts » suite à la nature dictatoriale à l'époque de Ben Ali particulièrement. Il s'en suivait que, jusqu'à 2011, il n'y avait concrètement, que peu de lieux où se rencontrer, se parler ou tout au moins, confronter ses idées et ses points de vue à ceux des pairs à l'Université qui a, contre nature, sombré dans le conformisme sous l'effet du contrôle policier outrancier. Chose qui n'a pas manqué de restreindre la marge de manœuvre et d'engagement militant de l'historique organisation étudiante, l'UGET ou encore de celle de l'autre organisation étudiante, UGTE, laquelle essaimée du mouvement Islamiste des années quatre-vingts du siècle passé.

Aujourd'hui, quelques années depuis la chute du régime autoritaire, l'on assiste à l'éclosion des espaces de discussion inter-tunisiens qui se créent : la liberté des mass médias, l'espace virtuel et les réseaux sociaux, les cafés culturels, l'occupation des espaces publics, etc. A cet égard, il y a lieu de se demander sur la nature des espaces publics, que les Tunisiens ont créés et s'il s'agit

vraiment d'espaces de discussions aboutissant à un consensus, ou bien d'espaces de luttes et de conflits identitaires ?

« *Nous avons repris la rue par la force, la rue nous appartient* ». Une affirmation récurrente, dans la plupart des entretiens que nous avons réalisés auprès des jeunes, par le biais de laquelle, ces derniers réaffirment que l'espace public est un espace de conflit où se manifeste leur liberté de critiquer les décideurs au niveau du pouvoir politique en place et la classe politique dans son ensemble. Car, aux yeux des jeunes, et comme l'affirme Habermas « le public, constitué d'individus faisant usage de leur raison, s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité, et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État »¹⁸³. Mais ce « nous » qui renvoie à une catégorie auto-proclamée 'jeunes de la révolution', indique une dimension communautaire de l'espace public. Ainsi, l'espace public semble être leur apanage et pour cause : ce sont eux qui ont pris l'initiative de l'ouvrir.

Par-delà son communautarisme outrancier, le mouvement des jeunes tunisiens, comme son homologue américain, n'est pas cependant dénué de capacité critique. En témoigne cette capacité critique ce qui s'est passé entre le 17 décembre 2010 et la date de la mise en place du Sit-in El Kasbah 2. Au cours de cet intervalle, les jeunes tunisiens s'étaient en toute confiance, appropriés l'espace public et ont lancé leurs critiques les plus acerbes à l'endroit du régime autoritaire et de ses figures. Ils ont ainsi fini, sous l'effet de l'usure subie par l'ancien régime battant en retraite, par imposer, des mesures jusque-là inimaginables : la dissolution du parti au pouvoir, le RCD, puis la démission du gouvernement de Mohamed Ghannouchi, le dernier bastion de l'ancien régime.

Toutefois, la donne a aussitôt changé et l'espace public subit une tournure non désirée par les jeunes : ce n'est plus seulement un espace de critique et de lutte contre ce qui reste de l'ancien régime, mais c'est désormais un champ de conflits identitaires non voulus. Cette dérive identitaire, qui n'est pas sans rappeler des maladies infantiles d'anciens mouvements sociaux, aura, comme nous le verrons plus loin, des incidences sur les rêves de cette jeunesse tunisienne.

Faut-il, néanmoins, rappeler que ladite dérive identitaire n'est pas née du vide. Depuis l'indépendance, Bourguiba, très soucieux de l'Unité Nationale et si pressé qu'il est de mettre la Société Tunisienne dans la voie de la modernisation, s'est permis un certain volontarisme excessif offensant en quelque sorte la susceptibilité des « Défenseurs de la tradition » ou, de l'« identité arabo-musulmane ». Ce volontarisme a accouché au fil du temps d'un Jacobinisme étatique

¹⁸³Jürgen Habermas, *L'Espace public, Op., cit.*, p.61.

autorisant à l'Etat de s'emparer de l'espace public et de le monopoliser afin de contrôler toute velléité d'opposition au modèle sociétal.

Le refoulé « identitaire » demeure cependant plus ou moins vivace, ne serait-ce que pour justifier une protestation contre la « marginalisation » de certaines régions loin de la Capitale et des zones du Littoral « privilégiées ». La révolution éclatée, le refoulé refit irruption et le conflit autour du modèle culturel fut de nouveau à l'ordre du jour entre ceux qui défendent une société traditionnelle et ceux qui brandissent l'étendard de la modernité.

C'est ainsi qu'El Kasbah 2 fut le théâtre de cette ancienne-nouvelle querelle idéologique. L'un de nos interviewés fait état d'« *intenses discussions autour de l'Etat islamique et de l'Etat civil, (...) des soirées durant, jusqu'aux matinées, tout le long du sit-in Kasba2. Or, pour nous les jeunes, cette question n'était, au début, jamais prévue comme sujet de débat* »¹⁸⁴. Autant dire que, encore une fois de plus, que le mouvement était unifié et n'avait pour objectif que la liberté et la transition vers une société démocratique assurant la justice sociale dans le respect des libertés individuelles. Force donc est de constater que la question identitaire n'était presque jamais soulevée pendant toute la période allant du 17 décembre 2010 jusqu'au début du sit-in El Kasbah2.

« La démarche identificatoire, emprunte des orientations parfois contradictoires laissant voir une sorte d'oscillation et de balancement identitaires entre des référents divers »¹⁸⁵. Si le régime, mis en place par Bourguiba et hérité par Ben Ali, a toujours voulu montrer que la société tunisienne est unifiée autour d'une identité nationale moderne, ouverte et interculturelle, le balancement a surgi de nouveau dès que l'espace public devient libre et qu'il n'est plus monopolisé par l'Etat. C'est pourquoi, lorsque le leader islamiste Rached Ghannouchi est revenu, le 30 janvier 2011, de son exil et a reçu un accueil euphorique de la part des adeptes de l'identité islamique, le gouffre d'un clivage sociétal s'est rouvert. Y-a-t-il de slogan mieux éloquent de l'escalade identitaire que celui : « le peuple est un peuple musulman et ne se résignera jamais »¹⁸⁶ !

Slogan porteur de discours qui a mis au centre des débats la question de l'identité nationale de la société Tunisienne : « Qu'est-ce qu'être Tunisien ? ». Slogan qui nous semble, du reste, contradictoire avec les appels des jeunes aux valeurs universelles : « *Je suis parmi ceux qui sont libres et n'ont pas peur. Je suis la voix de ceux qui ne renoncent jamais. Je suis une épine dans la*

¹⁸⁴ Entretien avec A.B, Op.cit.

¹⁸⁵ Rabah Nabli, « Identité et construction démocratique dans un pays en difficulté », *Revue de l'institut des belles lettres arabe*, N°217, 79^e année, Tunis, 2016-1, pp.47-79.

¹⁸⁶ Vous pouvez consulter la vidéo sur le site suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=PSJAx5IPGm0>

gorge de l'opresseur. Je suis l'âme de ceux qui n'oublent pas. Je suis la voix de ceux qui ne meurent pas. Je suis le porte-parole des hommes libres du monde entier, Je suis libre et ma parole est libre » chantant Amel Mathlouthi¹⁸⁷ une sorte d'hymne dominant les médias, des mois durant, suivant quotidiennement les péripéties de la révolution tunisienne. Autant « Kelmti hourra » (traduction arabe de l'intitulé de la précédente chanson) rimait aux réelles aspirations des jeunes rêveurs d'une nouvelle perspective, autant elle provoque, sans le vouloir, par la voix féminine, libre et libérée les sensibilités des teneurs, au nom de la pudeur, d'un statut moins audacieux de la femme¹⁸⁸.

¹⁸⁷ Artiste engagée, une chanteuse et auteure-compositrice tunisienne. Lors de la révolution tunisienne de 2011, elle est sur place pour une série de concerts. Ensuite, elle a continué à soutenir la lutte depuis la France.

¹⁸⁸ Les députés islamistes, y compris les femmes parmi eux, élus à l'Assemblée Constituante de 2011, ne s'étaient-ils pas lors de la rédaction de la première version de la Constitution, obstinés à défendre l'article considérant la « Femme complément de l'Homme » contre la formulation exigée par les « modernistes » ou démocrates insistant à ce que la phrase soit ainsi : la « Femme est l'égale de l'Homme » ?

Section 3 : La bipolarisation de l'espace politique

1.3.1. L'espace public est un espace de conflit

L'un des principes de la démocratie contemporaine développé par Habermas est la démocratie communicationnelle. Cette forme de démocratie nécessite le partage de l'espace public en se basant sur la discussion et l'argumentation rationnelle, afin de parvenir à un compromis. Mais, ce qui s'est passé dans la société tunisienne c'est que l'espace public n'est plus un espace de partage mais de conflit. Prenons l'exemple des deux sit-in d'elKasbah2 et le sit-in de ce qui fut baptisé « la majorité silencieuse » dans le quartier résidentiel d'El Menzah. Le premier a eu pour objectif le changement radical et le deuxième la continuité de l'Etat. Ils ont répondu au dernier appel de Mohamed Ghannouchi à la "majorité silencieuse" pour qu'elle se montre et affronte une minorité (les sit-inneurs de la Kasbah), qui décide à la place des Tunisiens¹⁸⁹.

Photo.15 : Une pancarte levée par les manifestants au quartier El Menzah, pour dénoncer le sit-in Kasbah2 et soutenir le premier ministre Mohamed Ghannouchi¹⁹⁰



¹⁸⁹ Le discours de Mohamed Gannouchi est accessible sur ce site :

<https://www.youtube.com/watch?v=YsoHbuALBEk>

¹⁹⁰ La photo est accessible sur ce site : <http://www.leaders.com.tn/article/4312-sit-in-a-el-menzah-la-majorite-silencieuse-ne-veut-plus-se-taire>

La consultation des réseaux sociaux et des sites internet nous montre aussi qu'ils sont devenus aussi des espaces de lutte et de conflit. Cette citation représente un commentaire sur un site internet suite à la déclaration du Premier Ministre Mohammed Gannouchi de sa démission le 27 février 2011. Elle illustre cette idée :

C'est malheureux une poignée d'anarchistes décident à la place de tout le peuple. Si c'est ça la démocratie nous n'en voulons pas, un dictateur éclairé est bien mieux pour nous à cette étape en attendant d'apprendre aux gens la différence entre démocratie et chaos pagaille¹⁹¹.

Il est bien remarquable que le débat autour de la démocratie pendant la phase transitoire n'a pas abouti à un compromis entre les différents protagonistes de la société dans le sens que Habermas a développé. C'est pour cette raison que le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique n'a pas abouti à un consensus et pas non plus à un passage vers la démocratie.

Du coup, le mouvement des jeunes fut confronté d'une part, à une résistance de la société au changement et à la fragmentation de la société à travers la réactivation du conflit identitaire, d'autre part. Pour bien illustrer cette idée, nous présentons deux photos, la première représente un tag du Sit-in « Rabaâ » ayant eu lieu il y a quatre ans en Egypte. Ce tag est reproduit, par des activistes islamistes, à Sfax et installé dans une cour à proximité de la mosquée Sidi El Lakhmi (symbole d'une identité islamique), qu'ils ont baptisée Cour « Rabaâ ». De l'autre rive, le choix des activistes du camp démocratique s'est porté vers la cour, connue par l'appellation « place des droits de l'homme, qui sera désormais nommée Place Chokri Belaïd.

¹⁹¹ Propos recueillis d'une discussion sur le site Babnet Tunisie, après la démission du premier ministre Mohamed Gannouchi, <http://www.babnet.net/cadredetail-33196.asp>

Photo.16 : en bas de l'image à droite, le symbole de Rabaâ, tagué par des Islamistes en guise de dénonciation du levé, par la force de l'armée, du sit-in Rabaâ en Egypte¹⁹².



Photo.17 : le Front populaire baptise, le 6 février 2014, la Place des 'Droits de l'Homme', Place Chokri Belaïd assassiné le 6 février 2013¹⁹³.



Le choix des lieux n'étant jamais arbitraire, annonce que, après la révolution notamment, l'espace public est devenu un espace de conflit entre deux identités différentes, voire opposées. Et ce ne sont pas les événements qui manquent. A l'occasion de la célébration de la fête nationale des Martyrs du 9 avril 1938, nous étions témoin du même clivage. De part et d'autre de l'Avenue Habib Bourguiba à Sfax, les partisans respectifs des formations « progressistes » et les « Islamistes », étaient séparés par une ceinture constituée par les forces de l'ordre. Les uns scandaient « Ennahdha et Nida sont les ennemis des martyrs », les autres » faisant des signes menaçant de décapitation. Ainsi, le sens de l'usage de l'espace public pour les différents acteurs devient un espace d'identité, de reconnaissance et de conflit autour d'un modèle de société qui alimentent et transforment quotidiennement le rapport des forces entre les deux camps. Ainsi, il semble bien clair, qu'après le sit-in d'El Kasbah², on est bien loin, de la vision habermassienne, d'un espace public où l'on peut discuter des questions pour l'intérêt commun, mais d'un espace où se déploie la violence qui s'avère la véritable menace à la démocratie naissante.

¹⁹² Le vocable 'Rabaâ' renvoie à une place publique, en face d'une mosquée au Caire, du nom d'une femme pieuse connue dans l'histoire égyptienne. Mais comme il signifie aussi en arabe le nombre quatre, les quatre doigts levés servent de signe de soutien aux « Islamistes » agressés et évacués par la force armée et policière, suite à la destitution des « Frères Musulmans » du pouvoir par l'Armée en 2013. Source : travail de terrain.

D'autres incidents viennent corroborer cette escalade de violence : l'attaque du siège de la chaîne de télévision Nesma, le 9 Octobre 2011 par quelque 300 personnes en majorité des salafistes. Suite à la diffusion du film Persépolis représentant Dieu en personnage visible, les salafistes, en signe de vengeance à la divinité sacrée, ont tenté d'incendier le bâtiment avant d'être contrés par les forces de l'ordre. Suite à la diffusion du film Persépolis qui représente l'image d'Allah ; l'assaut musclé qui a visé un hôtel à la Capitale, pour empêcher la projection du film intitulé « La Rabbi, La Sidi » littéralement, « Ni mon Dieu ni mon Maître », réalisé par Nadia El Fani.

Photo.18 : Arrestation d'un manifestant devant le siège de la télévision privée Nesma¹⁹⁴



Cependant, il convient de ne pas confondre fragmentation, dont fait état la précédente analyse, et diversité culturelle. La première fait étalage de la violence et de la rupture irréversible, en revanche, la seconde fait, appel au vivre ensemble dans la différence et l'acceptation de l'autre.

Est-il possible, dans ce climat de déploiement et redéploiement identitaire d'espérer, malgré tout, une construction de la démocratie ? Des Politologues et Sociologues, notamment ceux imbus d'approche pragmatique, ne désespèrent pas et considèrent que la diversité culturelle peut être le levier d'une société démocratique. Comme écrit Olivier Voirol, leur argument est la « pluralité culturelle est la condition de la démocratie et de la constitution du commun »¹⁹⁵. Il ajoute « loin d'opposer de manière rigide des entités stables antagonistes, elle conçoit un processus se faisant,

¹⁹⁴ Photo : AFP/Fethi Belaid, http://img.radio-canada.ca/2011/10/09/635x357/AFP_111009_ek54y_tunisie-arrestation_sn635.jpg

¹⁹⁵Olivier Voirol, « Pluralité culturelle et démocratie chez John Dewey », *Hermès, La Revue*, 2/2008 (n°51), pp. 23-28.

se défaisant et se refaisant au cours d'activités sociales de confrontation à un environnement en continuelle mutation »¹⁹⁶.

Force, cependant, est de constater que cette diversité culturelle ne s'est guère reflétée en indice de démocratie dans la société tunisienne, puisqu'elle s'y est révélée comme une opposition, voire dans une certaine mesure une menace à la liberté de l'expression, aux libertés individuelles et aux droits universelles que revendiquent les jeunes avant et après la chute du régime de Ben Ali. La société tunisienne n'a pas encore pu réaliser un vivre ensemble dans la diversité, car, sur la scène publique, « le couple Identité-Altérité n'est pas encore remplacé par le couple Normalité-Différence »¹⁹⁷.

La pesanteur de ce clivage identitaire est telle que l'enjeu des jeunes est bafoué et qu'ils se sont retrouvés devant un autre enjeu - voire un autre conflit - qui ne les intéresse guère : un conflit autour de l'identité et autour d'un modèle de société. Déroute non sans leur faire perdre la boussole : l'espace public qu'ils ambitionnaient de récupérer ne peut pas offrir la « capacité à distancier l'individu de la communauté et à lui apprendre à reconnaître les différences »¹⁹⁸, capacité, pour le dire autrement, à « prendre du recul par rapport à soi et aux siens pour prendre conscience de soi et de l'autre »¹⁹⁹.

En d'autres termes le principe de discussion qu'a proposé Habermas a perdu son utilité censée régler la vie en commun et assurer les droits légitimes des acteurs, qui souhaitent « sortir de l'état de nature dans lequel les conflits se règlent par la force »²⁰⁰. Dessein raté par la société tunisienne, qui a vécu des moments de violence aveugle conduisant à des assassinats politiques de renom²⁰¹.

¹⁹⁶ Olivier Voirol, « Pluralité culturelle et démocratie chez John Dewey », art., cité, pp. 23-28.

¹⁹⁷ Rabah Nabli, art., cité.,

¹⁹⁸ Cynthia Ghorra-Gobin (s.dir), *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.13.

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ Laurent Le Masson, « La démocratie radicale de Jürgen Habermas. Entre socialisme et anarchie », *Revue française de science politique*, (Vol. 58), 1/2008, p. 39-67.

²⁰¹ Chokri Belaïd est un avocat et personnalité politique tunisienne, assassiné le 6 février 2013. Son assassinat provoque des manifestations et des mobilisations violentes qui ont aggravé la crise gouvernementale. Pendant sa jeunesse, il était un membre actif au sein de l'Union Générale des Etudiants de la Tunisie dont il fut élu membre du bureau exécutif au 18e congrès extraordinaire. Il était le chef de la mouvance des patriotes démocrates à l'université tunisienne. Détenu en avril 1987, pour son activisme politique au milieu universitaire, fut libéré juste après la prise du pouvoir par Zine El-Abidine Ben Ali, quelques mois plus tard. Défenseur des droits de l'homme, il dénonce en 2008 la répression des manifestants du mouvement du Bassin Minier de Gafsa et coordonna l'équipe des avocats chargés de défendre les manifestants arrêtés lors de ce mouvement. Après 2011, il était membre de la Haute Instance pour la Réalisation des Objectifs de la Révolution, de la Réforme politique et de la Transition Démocratique. Le 12 mars 2011, il obtient la légalisation de son propre parti politique, le Mouvement des Patriotes Démocrates. Le 2 septembre 2012, il créa le

Ce conflit idéologique et culturel, dont l'enjeu est le contrôle et l'orientation de la phase transitoire de la société Tunisienne a, enfin de compte, profité aux hommes politiques de carrière. Ceux-ci ont sans grand effort ni mérite, récolté les dividendes politiques du sit-in organisé par les jeunes. Ainsi les partis politiques de gauche avec leur discours révolutionnaire d'un côté, et les Islamistes, Ennahdha en l'occurrence, de l'autre côté, prêchant le retour à un âge d'or révolu se sont, en dépit de leur posture antinomique, arrangés et mis à profit le sit-in afin de conduire la phase transitoire ouvrant la voie à la prise du pouvoir, via un processus classique de la démocratie, qui est le vote.

Disons, pour conclure, que le sit-in El Kasbah² a pris fin suite au coup de théâtre politique causé par la gauche qui n'a pas tenu ses promesses d'aller jusqu'au bout de son discours révolutionnaire. Préférant l'option d'un processus réformiste, cette gauche n'a pas manqué d'amplifier le sentiment de déception chez les jeunes. Le fossé entre ces derniers et la classe politique s'est depuis élargi et l'espoir de s'approprier ensemble l'espace public dont ils étaient tous exclus des décennies durant, fut également un né-mort. Pire encore aux yeux des jeunes, l'on assiste de surcroît, à une fragmentation de la société et un déploiement de la violence, jamais connu par la société tunisienne.

Ce processus postrévolutionnaire n'a pas assuré un changement radical et le changement vers une société démocratique est resté fragile, surtout dans un contexte, caractérisé à la fois, par le retour des « vieux » au pouvoir et par un processus inédit de bipolarisation, dit « compromis ».

Parti Unifié des Patriotes Démocrates et contribua activement à la création du Front Populaire, une coalition de partis de gauche. Chokri Belaïd critiquait vivement la poussée de l'islamisme intégriste en Tunisie ; Mohamed Brahmî est assassiné le 25 juillet 2013. Il est nationaliste nassérien, arrêté deux fois, en 1981 et 1986. Il était membre du Mouvement des Etudiants Arabes Progressistes et Unionistes jusqu'en 2005. En 2006, il a créé le Mouvement Unioniste Nassériste, mais ce mouvement étant interdit par les autorités, il devient actif dans la clandestinité. Après 2011, il est élu député à l'ANC comme représentant du Gouvernorat de Sidi Bouzid et du parti Mouvement du Peuple. et était connu par sa vive critique vis-à-vis du gouvernement dirigé par les Islamistes d'Ennahdha. Il a participé à la fondation du Mouvement du Peuple en 2011 qui adhère aussitôt au Front Populaire en avril 2013. Suite à un différend interne concernant l'adhésion du parti au Front Populaire, il démissionne de ce parti et annonce le 7 juillet 2013, la création du Courant populaire.

1.3.2. La bipolarisation politico-idéologique : une fermeture de l'espace public ?

Le lendemain du 14 janvier 2011, après la chute de l'ancien régime, la scène politique tunisienne a été caractérisée par une floraison inédite d'organisations et d'associations, et par une pléthore de partis politiques. Quelques mois plus tard, le nombre des partis politiques a dépassé la centaine²⁰². Cependant, cette inflation de partis politiques n'a pas pu résister à l'épreuve d'une première élection après l'ère de la dictature. Seul le parti islamiste Ennahdha a dominé la scène politique, ce qui l'a amené au pouvoir avec ses alliés - « affidés », le CPR et Atakattol. L'opposition à l'islamisme politique, en raison de sa division, s'est trouvée en marge de la représentation et donc du pouvoir.

Du coup, la phase transitionnelle fut caractérisée par un passage de la domination du 'Parti Unique' – compte tenu de la restriction de facto de l'action des partis de l'opposition – à l'hégémonie du 'Parti de l'Unique d'Ennahdha'. Cette nouvelle configuration du paysage politique a nourri, chez les autres composantes politiques et les acteurs de la société civile, une crainte de l'hégémonie islamiste et un espoir de créer une nouvelle formation politique qui soit en mesure d'établir un certain équilibre.

Ce dessein n'est pas sans dévoiler le tiraillement de la société tunisienne entre deux visions politiques, deux visions de la société et de l'Homme. Cette réalité s'est affichée clairement dans l'espace public pour la première fois depuis l'indépendance et aussitôt configurée en une bipolarisation qui met, face à face, les adeptes Islamistes d'une vision conservatrice du monde et les « Modernistes » et/ou Progressistes qui défendent les droits universels et les libertés. Ce jeu politique bipolarisé a pris forme et s'est aussitôt affiché dès la désignation de Béji Caïd Essebsi à la tête du gouvernement transitionnel suite au levé du sit-in El Kasbah² et ce, par la déclaration à chaud, du leader du parti islamiste Ennahdha Rached Gannouchi : « Je ne sais de quelle boîte d'archive cette personne fut sortie ». Et Essebsi de lui répliquer : « Nous faisons tous les deux de l'archive, mais de deux boîtes différentes, et nous ne nous croiserons jamais ». Cette bipolarisation idéologique est devenue de plus en plus criante.

Aussitôt après l'annonce par Essebsi, le 16 juin 2012 de la fondation de son parti Nida Tounes, la bipolarisation de la scène politique a pris forme et corps concret. Moins de deux ans de cette date, Béji Caïd Essebsi pousse, lors d'une interview sur la chaîne Nesma le 5 février 2014, au maximum

²⁰² L'effectif des partis politiques a atteint en 2018, le chiffre de 206.

ce clivage, en rappelant qu'« Ennahdha et nous, ne se rencontreront jamais, nous défendons l'Etat du 21^{ème} siècle, Etat moderne qui brigue une place parmi les pays développés ; eux nourrissent la nostalgie l'Etat de la Chariaa »²⁰³. De son côté, le leader du parti Ennahdha a déclaré, sur les ondes de la chaîne de radio Shams Fm, le 4 octobre 2012, qu'« il n'y a pas de Nida Tounes, les « ex-RCDistes » (littéralement les ex adhérents du parti du Rassemblement, Constitutionnel, Démocratique), Nida Tounes en train de recycler et reproduire le RCD, ceux qui tiennent encore l'administration tunisienne, les corrompus dont ceux qui avaient torturé le peuple tunisien. Donc Nida Tounes représente une menace pour la révolution tunisienne plus grave que celle des Salafistes »²⁰⁴.

Dans ce même contexte de bipolarisation, les groupes parlementaires de la troïka (le CPR, Atakattol et Ennahdha) ont proposé un projet de loi portant sur la protection de la révolution qui avait pour but d'écarter de la course des élections les candidats jugés dangereux par les Islamistes, ceux qui ont été impliqués dans le régime de Ben Ali, c'est-à-dire en toute clarté, les adhérents de Nida Tounes.

Entre temps, la crise économique et l'escalade de la violence et la dégradation de la situation sécuritaire étaient devenues si aiguës et graves. Il n'est qu'à rappeler les actes de violence menés par les « Ligues de la Protection de la Révolution » qui, fortes de leur affinité idéologique avec le parti Ennahdha, se sont auto proclamées légitimes protecteurs de la Révolution et ont exclu toutes les autres composantes.

Sauf que cette démonstration de force conjointe à la crise économique et l'aggravation du chômage, ont eu un effet inverse et s'est retournée contre ses initiateurs déclarés et non déclarés : mobilisation des autres partis, de nombreuses associations et surtout de l'UGTT condamnant vivement cette violence et en discréditant sans relâche le gouvernement des Islamistes. Mobilisation certes rigoureuse, mais pas assez suffisante pour calmer les esprits et installer la pacification. C'était juste pour établir un équilibre, de la bipolarisation entre le parti d'Ennahdha qui ambitionnait le monopole du pouvoir par la vertu de la légalité du scrutin et l'autre camp, qui lui oppose une légitimité révolutionnaire. Celle-ci, disent les portes paroles de ce dernier camp « a élu une Assemblée Constituante, pour une durée d'un an et pour rédiger une nouvelle constitution, mais surtout pas pour gouverner » !

²⁰³ La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=r9k4CzSOtB4>

²⁰⁴ La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=reCsAGL115Q>

Il en a résulté, quel que soit le point de vue adopté, une exclusion mutuelle des autres composantes au niveau de la prise de décision et de la représentativité. D'où un contexte défavorable à la démocratie qui nécessite une « pluralité des mondes », une diversité, un partage de l'espace public.

Photo.19 : Rassemblement de la Ligue pour la protection de la révolution, le 4 décembre 2012 à Tunis, en signe de solidarité avec le gouvernement (islamiste dirigé par le parti Ennahdha) et pour protester contre une grève générale appelée par le syndicat des travailleurs UGTT²⁰⁵.



Rappelons que, dans ce contexte, lesdites « Ligues » ont agressé les syndicalistes dans l'enceinte même du siège de l'UGTT, à la place de Mohamed Ali en plein centre-ville de Tunis, précisément le 4 décembre 2012, au moment où les leaders de l'UGTT organisent une marche pacifique à l'occasion de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de l'assassinat de Farhat Hached, le charismatique fondateur de la centrale syndicale.

²⁰⁵ La photo est accessible sur ce site : <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Tunisie-les-tres-controversees-ligues-de-protection-de-la-revolution- NP -2013-02-25-914837>

Photo.20 : Des militants syndicalistes agressés par les membres des 'ligues de protection de la révolution, le 4 décembre 2012 ²⁰⁶



Photo.21 : L'entame de l'assaut contre les militants de l'UGTT militants, le même jour ²⁰⁷



Les violentes actions de ces « groupes » contribuent à creuser le conflit dans la scène politique entre les protagonistes. Dans ce contexte, la construction d'un accord autour du déroulement du processus de « transition démocratique » devient difficile. C'est pourquoi, « les partis politiques, et plus particulièrement Ennahdha et ses alliés, sont incapables de s'engager dans une démarche consensuelle, tant dans le cadre de la rédaction de la constitution que dans la définition des étapes à venir de la phase dite de transition »²⁰⁸.

La légitimation institutionnelle mise en place par l'accord de la Troïka (Ennahdha, Atakattol, CPR) après l'élection de l'Assemblée Nationale Constituante, le 23 octobre 2011, a connu en 2013 une profonde crise suite aux deux assassinats politiques Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi. Cette crise devient plus profonde par les deux assassinats : le 6 février 2013 de Chokri Belaïd, l'un des leaders de la gauche tunisienne élargie et des « architectes » de l'alliance des partis dits progressistes qui donna naissance au « Front Populaire » réunissant les sensibilités de gauche et du nationalisme panarabe. Alliance davantage consolidée, suite à l'escalade la violence politique et l'assassinat, le 25 juillet 2013, de Mohamed Brahmi, député nationaliste arabe, et à la montée de l'hostilité à l'hégémonie des Islamistes campant sur leur position au pouvoir.

²⁰⁶ La photo est accessible sur ce site : <http://mag14.com/national/40-politique/1247-tunisie--ennahdha-ugtt-la-guerre-est-declaree.html>

²⁰⁷ La photo est accessible sur ce site : <http://www.tixup.com/societe/24185-les-ligues-de-protection-de-la-revolution-attaquent-les-syndicalistes.html>

²⁰⁸ Éric Gobe et Larbi Chouikha, « La Tunisie politique en 2013 : de la bipolarisation idéologique au " consensus constitutionnel " ? », *L'Année du Maghreb*, 11/ 2014, 301-322.

Parallèlement, l'opposition partisane de toutes parts et les composantes de la société civile n'ont pas de cesse, tout au long de l'année, de dénoncer l'hégémonie et le détournement par le mouvement Ennahdha de la transition politique à son profit exclusif. Après les deux assassinats politiques par excellence, le mouvement Ennahdha fortement attaché à sa « légitimité électorale », organisa le 3 août en 2013, une « milyounia » (littéralement, un million de manifestants) à la place de Kasbah, pour défendre sa légitimité. Prenant la parole à cette occasion, l'une des figures de proue du parti du Mouvement Islamiste Ennahdha, Samir Dilou, déclara : « Même la légitimité de la rue ne peut se substituer à la légitimité électorale »²⁰⁹ ». Sauf que, Ennahdha et ses alliés n'ont pas pu résister à la vigueur et l'endurance des manifestations adverses conjuguées à l'appui d'autres acteurs professionnels tel que l'organisation patronale (UTICA) et la Centrale syndicale, l'UGTT. Forts de cette mobilisation des syndicats et de la société civile, Nida Tunes créa avec le front populaire et des partis de centre gauche, le Front de Salut national, juste après l'assassinat du député Mohamed Brahmî.

Dans un contexte d'absence de compromis, comme l'a indiqué P. Canivez, le conflit politique ne peut être résolu que par la victoire de l'un des adversaires et ce, « soit par l'adoption de décisions irrévocables et la création d'un état de fait irréversible, soit par la marginalisation de l'adversaire ou son élimination de la scène politique »²¹⁰. Or, le mouvement Ennahdha n'a pu ni réaliser une victoire ni marginaliser son adversaire. Et comme « l'action politique trace son chemin dans un espace marqué par des lignes de rupture et des points de convergences, les unes et les autres faisant l'objet de déplacement liés aux recompositions du champ politique... l'action passe par la confrontation aussi bien que par la recherche de partenaires »²¹¹. C'est sur quoi a buté, durant cette période Ennahdha qui s'est mis à la recherche d'une sortie pour éviter une éventuelle et fatale exclusion du paysage politique.

Ce faisant, l'issue se profila à son horizon et la stratégie appropriée arrêtée aux fins de la résolution du conflit : le choix d'un compromis, avec un partenaire assez solide. Mais, s'agit-il vraiment d'un compromis politique assurant une transition démocratique qui rétablirait la pluralité de l'espace public avec ce que cela suppose en diversités des mondes et des valeurs et sans aucune

²⁰⁹ La vidéo est accessible sur ce site :

<https://nawaat.org/portail/2013/08/04/%D9%85%D9%84%D9%8A%D9%88%D9%86%D9%8A%D8%A9-%D8%AF%D8%B9%D9%85-%D8%A7%D9%84%D8%B4%D8%B1%D8%B9%D9%8A%D8%A9-%D9%81%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D9%82%D8%B5%D8%A8%D8%A9-%D8%A3%D8%AC%D9%88%D8%A7%D8%A1-%D9%88/>

²¹⁰ Patrice Canivez, « Action démocratique et compromis raisonnable », in (s.dir) Mohamed Nachi, *Actualité du compromis : la construction politique de la différence*, Armand Colin, Paris, 2011, p.41.

²¹¹ Ibid.

marginalisation des minorités. Ou bien s'agit-il juste d'une reconfiguration du paysage politique qui maintiendrait la logique de l'hégémonie aussi partagée soit-elle par le partenaire d'aujourd'hui rival d'hier ?

3.3.3. Le « compromis » des deux « cheikhs » *Compromis ou arrangement ?*

Le terme compromis connaît, depuis maintenant trois décennies, un usage assez fréquent chez les sociologues. Lancé en France, il y a un peu moins de trois décennies par Boltanski et Thévenot²¹², mais aussi partout ailleurs comme en Tunisie, par d'autres chercheurs, le terme pragmatique « est bienvenu au sens où il pointe vers une intention de départ commune qui a été de poser à nouveaux frais la question de l'action en rompant avec des approches qui, au moins dans leurs formes d'expression les plus schématiques, tendaient à réduire l'action des personnes en société à l'exécution d'un programme préexistant et intériorisé, ou incorporé, sur le mode d'une présence tyrannique mais inconsciente »²¹³. Comme dit M. Nachi qui ajoute : « le sociologue étant considéré finalement comme le seul en mesure de dévoiler ce programme, par ce que les méthodes qui sont les siennes lui permettraient d'accéder aux structures sociales sous-jacentes qui soutiennent ces programmes »²¹⁴.

Ne pas "réduire l'action des personnes à l'exécution d'un programme préexistant", c'est reconnaître la difficulté concrète rencontrée par la personne à arbitrer entre "des statuts" et/ou rôles" lui incombant qui entrent en conflit et du coup, reconnaître sa propension à trouver des "compromis" ou, comme nous le verrons plus loin, des arrangements". Mais le succès de la notion de « compromis » ne vient pas du vide, elle tient aux profondes mutations sociétales occasionnées par la mondialisation et la crise qui s'en suivit de la société salariale et de ses liens sociaux. L'affaiblissement des cadres de références institutionnalisés pendant l'ère industrielle, conjoint à la vivacité des cadres de références et des liens primaires hérités du monde domestique ou à l'influence exercée par d'autres mondes, inéluctablement l'interférence et le brouillage des références auxquelles s'appuient et par lesquels se justifient l'action des personnes. Mais comme les choses de la vie n'attendent pas et pourvoient les personnes de mécanismes d'adaptation et d'innovation leur permettant de trouver des "juste-milieu" ou des compromis.

Or, les conflits sont loin d'être interindividuels, avec la mondialisation et le débordement du social les frontières nationales, tout est à la fois local, national et mondial ; économique, politique et symbolique. Dans un contexte pareil, l'exercice de la démocratie ou de la transition vers la démocratie, comme c'est le cas en Tunisie, ne pourraient échapper au brouillage des références sans compromis. Car la crise qui « interdirait en effet, toute forme de dialogue entre les groupes

²¹² Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

²¹³ Mohamed Nachi, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2006, p.11.

²¹⁴ *Ibid.*

d'une même communauté politique, mettrait fin au projet d'intégration sur lesquelles ces sociétés se sont construites et saperait ainsi l'idée de lien social, fondée sur un socle commun de valeurs et de principes »²¹⁵.

L'absence de ce "socle commun de valeurs et de principes", dans le contexte postrévolutionnaire tunisien frappé par la bipolarisation idéologique et politique, serait une grave menace sur tout le processus transitionnel vers la démocratie. C'est pourquoi, nous semble-il, la notion de compromis véhiculée par la sociologie pragmatique est d'une importante aide théorique et empirique pour l'appréhension de ce contexte. Le terme fut, il est vrai, déployé par les protagonistes politiques tunisiens eux-mêmes, mais nous n'entendons guère nous contenter de la définition qu'ils lui assignent - quoique cela soit au cœur de la sociologie pragmatique - et nous comptons saisir l'usage dont ils ont fait dans différentes situations. Simultanément, nous ne perdrons pas de vue les implications de cet usage sur le rapport aux jeunes et l'évolution de la manière de faire de la politique auxquelles ces derniers ont recours. Se sentant plus que jamais écartés de la vie politique partisane, les jeunes auxquels nous avons affaire, donnent l'impression d'être "asphyxiés" par ce qu'ils considèrent plutôt comme "arrangement" et non comme compromis contracté entre les deux "Cheikhs"!

Afin d'élucider cette dynamique notionnelle et les interactions intergénérationnelles inhérentes, il serait primordial de définir ce qu'on entend par la notion de compromis et tracer ses limites par rapport à celle d'arrangement et le compromis.

Comme nous l'avons montré un peu plus haut, le contexte de la phase transitionnelle est marqué par un conflit politique profond. Cette profondeur était telle que tous les principaux protagonistes ont finalement²¹⁶ acquiescé à établir un Dialogue et à trouver un terrain d'entente ou, pour ainsi dire, un compromis pour sauver le pays du chaos sécuritaire, économique et social qui a suivi les assassinats politiques. Conjugué aux controverses autour de la durée de la mission réelle - la rédaction d'une nouvelle constitution - de l'ANC et son instrumentalisation par la Troïka²¹⁷, ce contexte a accouché d'un fort appel lancé par le Front de Salut National et de la Société Civile - dont en tête l'UGTT - à la dissolution du l'ANC et du gouvernement des Islamistes. L'opposition, appuyée par une inédite mobilisation de la rue, a eu gain de cause, mais le parti Ennahdha a bien

²¹⁵ Mohamed Nachi (s.dir), *Actualité du compromis : la construction politique de la différence*, Paris, Armand Colin, 2011, p.8.

²¹⁶ Le parti Ennahdha a catégoriquement rejeté auparavant la proposition de l'UGTT de mener un Dialogue national et n'a dû céder qu'après le sit-in Errahil de 2013.

²¹⁷ L'alliance au pouvoir formée par Ennahdha, Atakattol et le CPR.

négocié sa sortie : abrogation de la durée de rédaction de la Nouvelle Constitution et entente parrainée par le quartet²¹⁸ autour de la formation d'un gouvernement 'non-politique' composé de technocrates qui aura pour principale mission la préparation des élections législatives et présidentielles en 2014. Premier compromis ? On peut le dire, tellement la mobilisation et contre mobilisation dans la rue et le "vide politique", étaient pesant et menaçant du pire, et l'out put du dialogue était "libérateur" des citoyens et garant d'un intérêt général.

Evidemment, chaque acteur politique a un enjeu propre à lui : l'opposition réunie dont le front populaire, voulait mettre fin à l'hégémonie des Islamistes, Nida Tunes vise à déjouer les manœuvres d'éradication "sous prétexte d'empêcher le retour de l'ancien régime", Ennahdha à se maintenir sur la scène politique et échapper aux représailles et au "risque de retour en prison, etc. Ceci ne les a pas empêchés tout de même de mettre en avant un intérêt commun : sauver la Tunisie et chercher le « compromis ». Ce compromis est, certes réel et a contribué au soulagement d'une pacification sociale, sauf qu'il a aussitôt laissé la place à un autre réunissant les ténors des "projets de société" "moderniste" et "Islamiste". Ainsi le leader d'Ennahdha, Rached Ghannouchi déclara le 16 septembre 2014, à la chaîne Nesma « Béji Caïd Essebsi m'avait invité à un dialogue que j'ai accepté étant donné que cette invitation est pour l'intérêt de la Tunisie. L'intérêt commun nécessite un compromis et un dialogue pour unifier le peuple tunisien. Notre réunion a largement aidé à la réussite du Dialogue National et à la conclusion d'un compromis"²¹⁹.

Cette déclaration prouve que l'objectif des deux hommes était bien plus qu'un arrangement personnel ou partisan, il s'agissait de l'intérêt commun et de l'unité du peuple tunisien. Pour les distinguer, rappelons d'abord que « l'arrangement est un accord contingent aux deux parties (« tu fais ça, ça m'arrange ; je fais ça, ça t'arrange ») rapporté à leur convenance réciproque et non en vue d'un bien général. Le lien qui rassemble alors les personnes n'est pas généralisable à tous"²²⁰. C'est dire que l'arrangement est un accord plus ou moins ponctuel entre deux individus ou parties qui cherchent un intérêt non commun, à la base des concessions réciproques. En revanche, le compromis « rapproche donc des personnes et des objets appartenant à des mondes différents ; sa finalité est le bien commun ou la recherche de l'intérêt général : les compromis pour le bien

²¹⁸ Le quartet : parrain du dialogue national est formé de l'UGTT, l'UTICA, La ligue des Droits de l'Homme, et l'Ordre des avocats.

²¹⁹ A ce titre, la rencontre qui a eu lieu à Paris le 3 Août 2013, entre les deux leaders le président du mouvement Ennahdha et le président de Nada Tounes Béji Caïd Essebsi. La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=ROtz7ZLSmUY>

²²⁰ Luc Boltanski et Laurent Thevenot, *Les économies de la grandeur*, Cahier du centre d'études de l'emploi, Paris, PUF, 1987, p.408.

commun²²¹ ». Mieux, dans un compromis, « on se met d'accord pour composer, pour suspendre le différend, sans qu'il ait été réglé par le recours à une épreuve dans un seul monde. [...] Le compromis suggère l'éventualité d'un principe capable de rendre compatibles des jugements s'appuyant sur des objets relevant de mondes différents. Il vise un bien commun qui dépasserait les deux formes de grandeur confrontées en les comprenant toutes deux »²²².

L'arrangement et le compromis, on le voit bien, ont certes le même objectif de mettre fin à un conflit mais, pour des finalités différentes. Le premier vise à sauvegarder des intérêts personnels alors que le deuxième œuvre pour le bien commun. En d'autres termes, le compromis s'accomplit dans un monde pluriel où prime la diversité et coexistent des systèmes des valeurs conflictuels. Par cette vertu, le compromis sert à « la construction politique de la différence, c'est-à-dire à cimenter un monde pluriel commun, à créer un monde de coopération »²²³. Sa finalité serait alors d'intégrer le pluralisme et les différences propres à des individus et groupes d'une société donnée, en l'occurrence la société tunisienne au moment de la crise de 2013, qui a catalysé l'initiative et la volonté des deux leaders d'Ennahdha et de Nada Tunes à mettre fin au conflit et lancer le Dialogue National.

Il y a lieu toutefois de se demander à quel conflit vise-t-on mettre fin ? Le conflit idéologique des systèmes de valeurs ou bien le conflit relatif au positionnement politique ? Nombreux sont les faits qui militent en faveur de la seconde supposition, celle faisant état d'un conflit de positionnement politique se substituant en douceur au conflit idéologique. Rappelons que Nida Tunes était, pendant le règne de la Troïka sous la menace de la loi, proposée par Ennahdha et ses alliés, de « la protection de la révolution »; et plus explicitement, son leader Béji Caïd Essebsi, par l'article de la deuxième version de la Constitution Tunisienne qui a stipulé un seuil d'âge autorisant la candidature à la Président de la République. Ce qui barrerait d'office la route à ce dernier ambitionnant l'investiture suprême de la Tunisie, et rêvant de redorer sa carrière de fidèle disciple de Habib Bourguiba. A son tour le parti Ennahdha a de quoi s'inquiéter : à l'hostilité montante de l'opinion publique tunisienne viennent s'ajouter en ce moment une humeur internationale défavorable à l'Islam politique" et le revers cuisant des "frères musulmans" en Egypte n'en est qu'un argument de plus pour chercher un "abri" garantissant un moment de répit en attendant le passage de l'orage, particulièrement après l'assassinat du député Mohamed Brahmi et l'offensive

²²¹ Mohamed Nachi, « Introduction : Vers une société de compromis ? », in, (s.dir) Mohamed Nachi, *actualité du compromis, Op., cit.*, p.176.

²²² Luc Boltanski et Laurent Thevenot, *Les économies de la grandeur, Ibid*, pp.337-338.

²²³ Mohamed Nachi, « Introduction : Vers une société de compromis ? », art., cité., p.11.

du Sit-in Errahil (Sit-in de « départ »). Ne serait-il pas correct de considérer la rencontre des deux « cheiks » plutôt comme un arrangement pour sauvegarder les intérêts politiques des deux partis

Afin d'apporter des éléments de réponse, mettons provisoirement entre parenthèses l'esprit du compromis proposé et parrainé par le quartet, l'UGT en tête, et focalisons le regard sur les pratiques des acteurs politiques et leurs impacts sur le processus démocratique. C'est que la suspension du conflit, suivant l'approche sociologique pragmatique, serait de nature à favoriser la pratique d'une démocratie basée sur la multiplicité, la diversité et l'acceptation des droits de l'homme dans son universalité. Or, il se trouve que la mise entre parenthèse du conflit et le recul de la bipolarisation entre les deux camps, fut remplacée par leur conjointe hégémonie sur la scène politique excluant du coup, les autres composantes politiques. Des indices ? Il y en a, déjà, des indices : « De ma part, dit Rached Ghannouchi, j'invite Essebsi à ne pas répondre aux voix des extrémistes de la gauche »²²⁴, et au chef de l'Etat Essebsi de lui exprimer sa solidarité lors d'une interview²²⁵ en déclarant en substance que l'extrémisme n'est pas propre aux Islamistes et que le jusqu'au-boutisme de la gauche est plus subversif et plus féroce que l'extrémisme religieux. Et d'ajouter : « Nous avons combattu l'islamisme extrémiste et nous avons réussi. Aujourd'hui, nous nous employons à lutter contre l'extrême gauche »²²⁶.

Ne pas accepter les autres composantes politiques de l'opposition c'est aussi ne pas accepter la multiplicité que suppose les termes et l'éthique même sous-jacente au compromis, conditions *sine qua none* de pratique de la démocratie contemporaine. Et quand, Rached Ghannouchi se félicite en disant : « les racines des Destouriens et les nôtres remontent à un commun ancêtre qui n'est autre qu'Abdel Aziz Ethâalbi fondateur du parti de l'ancien Destour »²²⁷, on ne peut ne pas saisir la manœuvre d'une effusion émotionnelle en quête de conformisme passéiste faisant fi d'un conflit dont les traces sont encore fraîches. Allant jusqu'au bout de sa quête conformiste - qui avait du reste suscité sur les réseaux sociaux un tollé de colère auprès des adhérents de Nida Tunes - et d'en rajouter, lors de l'ouverture du premier congrès du parti Nida Tounes le 9 Janvier 2016. « Je ne vois la Tunisie que comme un oiseau qui vole dans le ciel avec les deux ailes d'Ennahdha et de Nida Tounes »²²⁸.

²²⁴ La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=ROtz7ZLSmUY>

²²⁵ Le 29 janvier 2016 dans sa résidence Al Kadhibia à Manama, aux rédacteurs en chef des médias bahreïnais et dont un compte rendu a été rapporté, vendredi 29 janvier 2016, par le journal bahreïni 'El Wassat',

²²⁶ Voir le site, <http://directinfo.webmanagercenter.com/2016/01/30/politique-lextrême-gauche-tunisienne-plus-dangereuse-que-les-islamistes-bce/>

²²⁷ Voir le site : <https://www.hakaekonline.com/content>

²²⁸ La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=tgIO2wfpHp0>

Si les discours des deux leaders justifient leur compromis par la recherche de l'intérêt général, les pratiques montrent qu'il s'agit plutôt d'un arrangement entre adversaires, qui leur a permis de se répartir des gains et des pertes. C'est une ruse de la part des deux partis politiques qui semble leur embellir la tentation du retour au règne du parti unique et d'écarter, par le même coup, les autres adversaires politiques, ce qui est en tout cas, un refus "sournois" de la démocratie. Le Code des Elections Municipales et Locales, qui a fixé le seuil minimal de 3% des voix pour l'obtention de siège, n'a-t-il pas pour finalité occulte l'exclusion des petites composantes politiques et la garantie d'une victoire écartant du paysage politique tout autre adversaire, ce qui est, nous semble-t-il, pas tout à fait compatible avec la démocratie.

Que l'on nomme, ce qui fut convenu entre les deux adversaires, « compromis » ou « arrangement » ce n'était que ce « qui leur permet de parvenir à un accord [...] clairement souhaitable du moment que l'accord permet à chacun d'entre eux d'obtenir plus qu'il n'obtiendrait si la recherche de l'accord se soldait par un échec »²²⁹.

De surcroît, la diversité culturelle, une autre dimension de la démocratie, se trouve aussi minée : en primant le gain politique immédiat, ces deux partis ont l'air de rejeter à l'oubliette la pluralité culturelle et les droits universels de l'Homme, privant ainsi leur société de quelques ingrédients élémentaires de la démocratie contemporaine. « Un compromis optimal est un compromis où le calcul rationnel de l'intérêt est subordonné à l'accord raisonnable sur les valeurs [...]. Ce sont les valeurs qui servent à justifier les intérêts en présence et qui donnent sens à un projet collectif. Le processus de compromis oblige à expliciter ces valeurs et à en proposer une interprétation qui fasse sens pour tous les partenaires, mais aussi, d'une manière générale, pour tous ceux qui seront amenés à juger de la valeur du compromis »²³⁰.

Plus primordial que le pluripartisme comme l'estime M. Nachi, « s'est d'abord imposé comme mode de pensée ouvert contre la vision moniste qui prétend faire valoir l'unicité d'un système de valeurs au détriment de la diversité et la pluralité des valeurs »²³¹. Dans ce cadre, les sociétés en compromis sont des sociétés démocratiques qui valorisent la diversité et la différence, les valeurs universelles et les libertés individuelles. Ce qui est paradoxal, pour le cas tunisien est que le parti qui a mené sa campagne électorale pour la défense d'une société moderne, prônant les libertés individuelles, succombe à la première épreuve et s'avère incapable de tenir ses promesses. Le 22

²²⁹ Josef H. Carens, « Le compromis en politique », in, (s.dir) Mohamed Nachi, Op., cit., p.20

²³⁰ Patrice Canivez, art., cité., p.38.

²³¹ Mohamed Nachi, « A l'épreuve du pluralisme : conception du monde, conflits d'interprétations et mondes sociaux. Le commun, le différend et le compromis », in, (s.dir) Mohamed Nachi, Op., cit., p.79.

septembre 2015, le tribunal de Tunis condamna, en se basant sur l'article 230 du Code Pénal, à un an de prison un jeune homosexuel qui avait affirmé ses tendances sexuelles, et ce après lui avoir fait subir à un test anal. Commentant l'appel du Ministre de la Justice à supprimer l'article 230, qui pénalise les homosexuels, le chef de l'Etat, qui n'est autre que le leader de Nida Tunes, était très ferme quand il déclara à une chaîne égyptienne, le 5 octobre 2015, que « l'attitude du ministre n'engage que sa propre personne et n'engage point l'Etat »²³².

Dans ce sens, le compromis ne semble être qu'illusoire et la démocratie demandée n'a aucune place au niveau de la pratique. C'est que comme dit Mouffe pour « mener à bien une telle entreprise, il est indispensable de saisir la spécificité de la démocratie moderne et le rôle central qu'y joue le pluralisme »²³³. Car, considérer s'est précisément cette tension entre la logique de l'identité et la logique de la différence qui fait de la démocratie pluraliste un régime particulièrement adapté au caractère indéterminé et indécidable de la politique moderne. C'est dans ce sens que Yves Sintomer a critiqué la démocratie classique en déclarant : « Mais il ne faut pas penser la politique et les solutions politiques sous un mode unifié, voire paternaliste ou autoritaire, comme dans le léninisme. Cette dispersion, que l'on peut considérer comme un risque, est une condition existentielle de la politique aujourd'hui »²³⁴. La réalisation d'une démocratie contemporaine ne peut se réaliser « qu'à travers l'articulation entre libéralisme et démocratie la logique libérale qui tend à construire chaque identité comme positivité et comme différence doit nécessairement subvertir le projet de totalisation auquel vise la logique démocratique de l'équivalence, cela ne fait aucun doute »²³⁵.

²³² La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=pkWAKiGZucs>

²³³ Chantal Mouffe, « Penser la démocratie moderne avec, et contre, Carl Schmitt », in, *Revue française de science politique*, 42^e année, n°1, 1992. pp. 83-96

²³⁴ Yves Sintomer, « La crise de la démocratie est-elle soluble dans la démocratie liquide ? », Entretien extrait du numéro printemps 2015 de *Regards*, <http://www.regards.fr/web/article/la-crise-de-la-democratie-est-elle>

²³⁵ Chantal Mouffe, « Penser la démocratie moderne avec, et contre, Carl Schmitt », in, *Revue française de science politique*, 42^e année, n°1, 1992. pp. 83-96.

Conclusion

La Tunisie de la phase postrévolutionnaire, est-elle exposée à ce risque de la totalisation ? Sans céder à la tentation d'une réponse précipitée, force cependant est d'avouer qu'elle fut, et est encore, traversée par multiples crises freinant la réalisation de la démocratie. Ces crises touchaient plusieurs niveaux. Le premier, c'est la rupture entre la génération de la jeunesse et les générations âgées qui, ayant milité des décennies durant contre la dictature, croient qu'il est grand temps qu'ils soient reconnus leaders de la scène politique et donc par cela, gratifiés. Le deuxième, c'est la fragmentation d'une société à « faible historicité », c'est que l'ouverture de l'espace public a réactivé un conflit identitaire qui n'a rien à avoir avec les objectifs visés et s'est figé dans des querelles passéistes et violentes.

Le troisième niveau tient à une sorte de divergence sur la conception de la démocratie : alors que les acteurs politiques classiques ont pensé que le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique se fait par l'attachement à la forme démocratique représentative. Les jeunes cherchent une autre forme de démocratie conséquente avec les mutations socio-économiques et culturelles inhérentes à la mondialisation et aux nouvelles technologies de communication comme l'internet, les réseaux sociaux, qui ne cessent de bouleverser les modes de socialisation. C'est comme si, en d'autres termes, certains - les jeunes - sont proches de la nouvelle forme de « démocratie liquide »²³⁶, et les autres - classiques qu'ils sont - n'ont pas eu la capacité de comprendre que la démocratie classique est en crise, d'où visiblement, une fracture entre les adeptes de la politique classique et la nouvelle génération. Dans cette perspective, ni la démocratie représentative ou la démocratie des « chefs », ni la démocratie délibérative qu'a théorisée Habermas, ne peuvent répondre à une démocratie « multi-décisionnelle. C'est que « les formes de participation qui doivent être étudiées et favorisées sont celles qui ne visent pas la délibération, mais bien la constitution et l'affrontement d'identités collectives, portées non seulement par la construction d'intérêts communs, mais surtout par la définition d'expériences, de projets et de conceptions du monde partagés »²³⁷.

²³⁶ Arthur Renault, « Démocratie liquide », in (s.dir) Ilaria Casillo et all, *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863.

²³⁷ Hayat Samuel, « Démocratie agonistique », in, Ilaria Casillo, Rémi Barbier, Loïc Blondiaux., Francis Chateauraynaud., Jean-Michel Fourniau., Rémi Lefebvre., Catherine Neveu et Denis Salles (s.dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-agonistique>

CHAPITRE DEUXIEME :

Bilan de la révolution : le rêve avorté !

Introduction

Depuis 2010, date de la « révolution » tunisienne, les mouvements protestataires organisés par les jeunes se propagent partout dans le monde. La multiplication de ces mouvements est en relation avec un contexte international, mais aussi avec celui de certaines sociétés contemporaines où des jeunes souffrent d'un mal endémique qu'est le chômage. « Ce contexte est marqué par des changements si profonds, par des bouleversements si fondamentaux, qu'il n'est pas exagéré de dire que nous vivons un temps de mutations. [...] Il s'agit du passage d'un système social à un autre qualitativement différent. C'est l'ensemble des champs relationnels par lesquels nos sociétés régulent les grands problèmes vitaux de la vie collective qui est atteint par cette mutation, et cela, aussi bien dans les sociétés industrielles « avancées » que dans les pays dit « en voie de développement »²³⁸.

Si, dans le premier chapitre, nous avons focalisé l'analyse sur le processus socio-politique de la phase qui suivait le 14 janvier 2014, dans ce deuxième chapitre nous mettrons l'accent sur la situation socio-économique qui a marqué cette période postrévolutionnaire et les aspirations des jeunes chômeurs, marginalisés et en situation de précarité. Ces jeunes qui ont revendiqué le droit au travail, la coupure avec la corruption et les pistons « AL AKTEF » et ont levé le slogan de la dignité.

A cet égard, le bilan de ladite situation socio-économique nous invite à évaluer la politique suivie par les politiques et l'engagement de l'Etat quant au chômage et au déséquilibre régional, origine directe de la flamme révolutionnaire. Ceci nous permettra de comprendre les logiques d'actions des jeunes qui vivent dans la « galère » et de voir comment ils construisent depuis lors, leur rapport à la chose publique et politique. C'est dans ce cadre, qu'Anne Muxel a avancé la thèse du « moratoire politique »²³⁹ en montrant que le retard d'accès à l'emploi et l'expérience du chômage ont des impacts sur l'expérience politique des jeunes.

Cela étant fait dans la première section, la seconde sera consacrée à l'analyse du comportement électoral des jeunes tunisiens après 2011. Dans un premier temps, nous mettrons l'accent sur l'abstention électorale des jeunes en insistant sur la redéfinition du non-vote. Loin d'exprimer un rejet de la politique ou un déficit d'engagement citoyen, le non-vote peut mettre en lumière une

²³⁸ Guy Bajoit, « Les jeunes en quête de sens dans un monde incertain », novembre 2004, <http://www.ecolelien.org/uploads/2/4/1/3/24138103/bajoit-gnrationy2.pdf>

²³⁹ Anne Muxel, « La participation politique des jeunes soubresauts, fractures et ajustements », in, *Revue française de science politique*, 52^e année, n°5-6, 2002. pp. 521-544.

nouvelle forme de citoyenneté et une expression politique de refus et de conflit avec la classe politique. Inversement, nous développerons dans un deuxième temps, l'idée que le vote ne reflète pas nécessairement une implication politique des jeunes. C'est que, comme nous l'avons montré au début, les logiques d'actions des jeunes ne sont pas homogènes et semblent obéir à des stratégies bien réfléchies. Il s'agit, pour certains du moins, d'acteurs calculateurs et pragmatiques qui instrumentalisent l'action politique ou l'action de vote en vue d'intérêts individuels. D'autres catégories de jeunes votent pour des raisons culturelles ou identitaires et non pas pour des raisons politiques ou relevant de l'intérêt commun. Dans ces derniers cas de figures, le vote représente franchement une expression non politique. Mais, avant d'entamer ces deux sections, il serait important de mettre l'accent, un tant soit peu dans une section préliminaire, sur les mutations socioculturelles et socio-économiques dans le monde et dans la société tunisienne et de mesurer leur impact sur le vécu des jeunes d'aujourd'hui.

Section 1 : Montée de l'incertitude : ses manifestations culturelles socioéconomiques et politiques

2.1.1. Jeunesse et mutations culturelles dans le monde

A l'échelle mondiale les sociétés dites postindustrielle ont vécu depuis des décennies des mutations profondes. Le déclin de l'Etat Providence, le néolibéralisme économique, la révolution technologique, la mondialisation, etc., sont les manifestations les plus marquants de ces mutations. On est donc passé d'un système qui valorise la stabilité, la culture de la carrière et la protection sociale des citoyens, autour du travail salarié, à un système qui se caractérise par l'instabilité, contraint les salariés à se débrouiller et chercher seuls des issues de sortir de leur précarité.

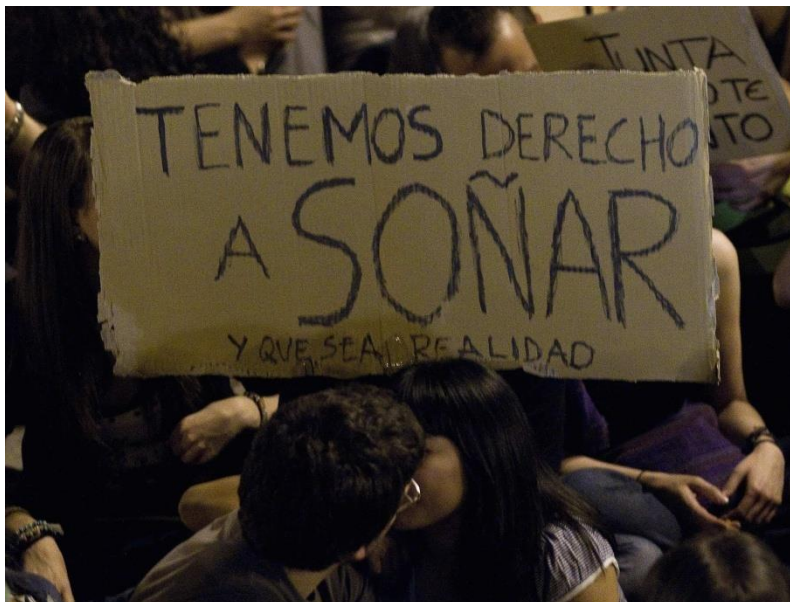
Notre propos serait en conséquence, de savoir quelles incidences pourraient avoir ce contexte de chômage plus ou moins chronique et incertain sur la participation de ces jeunes à la vie politique. Comment les jeunes peuvent-ils réagir dans un monde social et politique qui ne les protège pas des suites du déclin de la Cité Civique ayant instauré au lendemain de la seconde guerre mondiale le principe de justice sociale et les dispositifs de sécurité sociale ? Comment l'Etat réagit-il, quand la crise locale s'aggrave et les contraintes internationales s'abattent sur les gouvernements nationaux et font plier leurs choix aux exigences des institutions monétaires internationales franchement dictés par la logique du Monde réticulaire ?

Dans un contexte pareil, déterminé par une pluralité de principes de justice et de justification dont notamment la compétence du 'savoir être' et d'employabilité exigée par la Cité par Projets ou,

précisément le « Nouvel Esprit du Capitalisme »²⁴⁰, être jeune aujourd'hui semble être plus difficile que d'être jeune au cours des décennies antérieures de l'ère de l'heureux Compromis fordiste. Loin sont à présent les trente glorieuses, on vit dans le « temps d'incertitude », incertitude dont Guy Bajoit²⁴¹ a renvoyé les origines à deux changements contradictoires !

1- Une socialisation des jeunes de la part de l'école et la famille et de toute la société qui permet à l'individu de « rêver plus haut et plus grand », invite les jeunes à devenir eux-mêmes, avoir un projet personnel, chercher la passion et le plaisir. « Cet appel s'adresse à tous les jeunes : qu'ils soient nés dans un berceau doré ou que leurs parents soient chômeurs, ils ont le nez sur les mêmes écrans, la même télévision et les mêmes vitrines ! »²⁴².

Photo.22 : Manifestation « les indignés », Madrid, le 21 mai 2011²⁴³



Nous avons le droit de rêver. Et que notre rêve devienne réalité."

Mais paradoxalement, les jeunes se sont trouvés dans une société qui répartit les chances et les richesses d'une manière inégale, ce qui n'est pas sans inhiber des attentes et frustrer des jeunes porteurs de rêves. L'image ci-dessus incarne parfaitement ces propos : le droit de rêver et d'avoir les possibilités de réaliser ses rêves dans un monde où, paradoxalement, à mesure que sa zone

²⁴⁰ Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

²⁴¹ Guy Bajoit, « comprendre la jeunesse d'aujourd'hui »,

http://www.providencechampion.be/joomla2/images/Les_valeurs_et_les_attentes_des_jeunes_aujourd'hui_-_Guy_Bajoit_-_Avril_2012.pdf.

²⁴² Ibid.

²⁴³ La photo est accessible au site : <http://www.que.es/ultimas-noticias/espana/fotos/15m-tenemos-derecho-sonar-f243675-foto.html>

d'incertitude s'élargit et son hédonisme consumériste se propage, la marge de gain et d'accès des jeunes à ses exigences se voit rétrécir.

Comment un jeune peut-il s'exposer, tout le temps, aux délices des spots publicitaires incitant à l'acquisition des biens et services et apprécier, jour et nuit, le charme du mode de vie diffusé par les chaînes de télévision, sans être frustré une fois secoué par sa réalité de chômeur ?

2- Le passage à un modèle économique et social néolibéral, sur lequel reposent les sociétés d'aujourd'hui. Ce modèle repose selon G. Bajoit sur trois piliers : la compétition, la consommation et la communication. Mais, paradoxalement « La logique même de ce système est exclusive : elle élimine, elle rejette à sa marge tous ceux qui sont incapables de faire tout cela, parce qu'ils n'en ont pas les ressources »²⁴⁴.

Etant pris dans l'étau de deux grandes mutations : l'une d'ordre culturel, l'autre, socio-économique, les jeunes se sont trouvés face à une contradiction. D'un côté, ils sont invités à travailler, réussir, consommer, de l'autre, ils se sont retrouvés exclus socialement et politiquement. C'est dire que l'incertitude a de multiples figures, essentiellement la privation du travail, la fragilisation des liens sociaux et l'absence de soucis politiques.

2.1.2. Du chômage à la précarité : rupture sociale et politique ?

Malgré la crise aiguë que connaît le travail depuis maintenant des décennies, il demeure toujours central dans la constitution des statuts, de la grandeur et surtout des liens sociaux des individus. Le statut implique un avoir en volume de reconnaissance sociale et une satisfaction de l'identité. Mais, avoir un travail pour ne pas dire emploi, devient de plus en plus difficile et les possibilités de l'insertion professionnelle se raréfient d'un jour à l'autre et ce, en raison des mutations que nous avons citées un peu plus haut. C'est le temps de la flexibilité, de précarité et de l'incertitude, filles en quelque sorte du chômage, qui s'avère constituer désormais, le cauchemar qui hante la jeunesse d'aujourd'hui. Le concept même de travail devient l'objet de multiples tentatives de redéfinition : « *Le travail à plein temps, toute la vie, pour tout le monde, c'est fini* »²⁴⁵. « *Il sera remplacé par des formes nouvelles d'emploi aux frontières plus floues, aux confins du marchand et du non marchand, du travail et du non travail* »²⁴⁶.

²⁴⁴ Guy Bajoit, « Comprendre la jeunesse d'aujourd'hui », art., cité.,

²⁴⁵ Alain Dewerpe, « Genèse et crise de la société salariale », in, *Le Mouvement Social*, vol.174, n°1, 1996, pp.7-14.

²⁴⁶ Bob Aubrey, « L'entreprise individuelle, Vers un nouveau modèle de travail », *Futuribles*, mars, 1996. pp.23-41.

Le travail est donc en crise, une crise qui a pour résultat une série de ruptures et un climat « d'incertitude et de l'exigence de moyen pour y faire face se traduisant sur le marché du travail par des exigences sans précédent d'adaptabilité, de flexibilité et de souplesse tant au niveau des procès de production qu'au niveau des moyens de production »²⁴⁷. Par conséquent, les changements auxquels les jeunes chômeurs doivent faire face sont multidimensionnels.

Une nouvelle formule de travail émerge : le contrat fordien typique propre à « la cité industrielle » a cédé la place à une variété de contrats inédits ou atypiques. En fait, « le contrat à durée indéterminé » est remplacé par "le contrat à durée déterminée". Donc, le lien salarial devient plus fragile et non durable. Dans le même ordre d'idées, Dominique Taddei a montré que : « *Le rapport salarial est moins durable et moins stable. De nouvelles formes d'emploi émergent. Le concept de carrière professionnelle se fragmente. Vie de travail et parcours professionnel sont de moins en moins unidimensionnels et continus. Les différents temps sociaux "travail, formation et non-travail" se diluent sur l'ensemble du cycle de vie et s'interpénètrent plus étroitement à chaque âge. Par conséquent, le temps de travail est moins intense et moins concentré, sa durée instantanée tend à se réduire et il devient discontinu et mieux réparti sur le cycle de vie* »²⁴⁸.

Ainsi, les jeunes d'aujourd'hui rencontrent des difficultés d'intégration et d'affirmation de leur autonomie. A ce propos, Robert Castel semble avoir dit l'essentiel quand il considère que le travail est le « support de la liberté ». En effet, dès que le jeune entre dans l'état de chômeur, il se trouve *sui generis*, dans une situation de désaffiliation sociale. « Dire d'un sans-abri, d'un jeune de banlieue ou encore d'un cadre au chômage qu'ils sont des exclus, cela ne veut plus rien dire à part qu'ils seraient dehors, dans le « hors-social. Il faut plutôt comprendre les processus qui y mènent. Avant d'en arriver là, on est vulnérable. Ces situations doivent être analysées : elles mènent à la limite d'être déconnecté des rapports de travail, des échanges et des réseaux de sociabilité familiaux, de voisinage, de territoire »²⁴⁹. Transposé au nouveau contexte tunisien, la description qu'en fait Castel du « temps d'incertitude » colle parfaitement à la situation dans laquelle sont plongés les jeunes tunisiens d'aujourd'hui en proie à une rupture sociale. Qu'ils soient jeunes non diplômés, et de surcroît, originaires des zones marginalisées et pauvres ne fait qu'amplifier leur

²⁴⁷ Chantal Nicole Drancourt et Laurence Roulleau Gerger, *Les jeunes et le travail 1950-2000*, Paris, PUF, 2001, p.91.

²⁴⁸ Dominique Taddei, *Retraites choisies et progressives*, collectif, Paris, Documentation Française, 2000, p.138.

²⁴⁹ Pierre Chalin, « Robert Castel : Je pense que l'individu est un sujet social », Entretien avec Robert Castel, *L'Humanité*, 14 mars 2013, <http://www.humanite.fr/robert-castel-je-pense-que-lindividu-est-un-sujet-social-derniere-rencontre-avec-le-penseur-de-la>

galère. La crise du travail et le chômage qui en résulte semble être les catalyseurs d'un autre aspect de l'incertitude : celui du lien social et du rapport à la politique.

2.1.3 Les manières d'agir face à la crise du chômage et à l'incertitude

Les mutations à multiples dimensions que vivent les sociétés d'aujourd'hui ont invité les sociologues à revisiter la notion d'institution et même à explorer la thèse de désinstitutionalisation de la société. Cet éclatement institutionnel s'exprime par le déclin des grandes institutions comme la famille et l'école, la perte du rôle intégrateur du travail, la fin du conflit classique entre deux grandes classes antagonistes, le déclin de l'Etat social et l'affaiblissement de son rôle protecteur sous le poids de la mondialisation et les profondes mutations économiques, etc. Il est donc, bien normal que le rapport des individus aux institutions et à l'Etat en soit altéré et que, par voie de conséquence, les liens sociaux et l'action politique des individus connaissent des changements.

Nombreuses sont les études sociologiques²⁵⁰ qui ont traité la question du changement des rapports de l'individu contemporain à la politique. Elles ont mis l'accent sur les conséquences du déclin de l'Etat providence, comme l'indique Guy Bajoit : « Nous passons manifestement d'un Etat dit 'Etat Providence' (qui a été instauré après 1940), à l'Etat du pacte social-démocrate, à un Etat, qu'on ne sait pas non plus comment nommer, mais, à propos duquel on entend des mots comme « Etat social actif », ce qui est une désignation différente pour indiquer une manière différente d'instituer le contrat social entre les différents groupes d'intérêt qui composent une société »²⁵¹. L'individu ne se sent plus protégé par l'Etat qui voit ainsi, son rôle d'assistance aux groupes précaires et marginalisés se rétrécir et sa capacité à garantir l'emploi stable s'évaporer.

Le système de protection est remplacé par la compassion et le travail humanitaire, qui ne sont pas suffisants pour résoudre tous les problèmes du chômage, de la précarité et de la marginalisation. « L'Etat considère de plus en plus qu'il ne doit plus garantir l'égalité en prenant en charge, par l'impôt, le coût des services publics, mais qu'il doit, progressivement, confier un grand nombre de ces services (les communications, la santé, l'éducation, etc.) à des acteurs privés, ou tout au moins

²⁵⁰ Philippe Corcuff, Jacques Ion, François de Singly (s.dir), *Politiques de l'individualisme : Entre sociologie et philosophie*, Textuel, septembre 2005 ; Jacques Ion, *La Fin des militants ?* L'atelier, 1997 ; Jacques Ion, Spyros Franguiadakis et Pascal Viot (s.dir), *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, coll. Cevipof, 2005 ; Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012 ; Jacques Ion (s.dir.), *L'engagement au pluriel*, Éd. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000 ; Jacques Ion (s.dir), *L'engagement au pluriel*, PU Saint-Etienne, 2001 ; Valérie Becquet et Chantal de Linarès (s.dir), *Quand les jeunes s'engagent : Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, 2005 ; Anne Muxel et Pascal Perrineau, *Les jeunes et la politique*, Hachette, 1997 ; Anne Muxel, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Science Po, 2001.

²⁵¹ Guy Bajoit, « Les jeunes en quête de sens dans un monde incertain », art., cité.,

les associer à la gestion »²⁵², estime Bajoit. Les individus et notamment les jeunes se trouvent face au dilemme d'une société qui leur permet tout, mais ne leur donne rien. Ce qui est de nature à créer une tension entre « le monde vécu » et « le système » ou en d'autres termes, « le divorce relatif entre l'individu concret et la société dans laquelle il vit »²⁵³. En effet, les gouvernements dans le monde entier n'ont plus de grand projet ni une vision claire de la société, ni encore moins une idéologie, ce qui explique, en partie au moins, pourquoi les partis classiques ne sont plus capables de mobiliser les citoyens. Les choses étant ce qu'elles sont, les logiques d'agir chez les jeunes ne cessent de se différencier et de se démultiplier dans l'espoir de faire face aux incertitudes qui les encerclent, et de prendre part à la chose publique. De la multiplicité de ces logiques d'agir, certains sociologues ont en fait la typologie suivante :

1. Ceux qui font tout pour s'intégrer au modèle social et économique existant : ces jeunes essaient d'exploiter toutes les compétences et les potentiels possibles pour être plus connectés et compétitifs. Ils sont, en effet, plus adaptés à l'employabilité qui a remplacé l'emploi classique de carrière. Ces jeunes, comme nous l'avons remarqué tout le long de notre travail de terrain, ont un rapport pragmatique à la politique, et sont constamment enclins à la recherche de la stabilité et de leur intérêt individuel. Calculateurs qu'ils sont, leur comportement électoral est aussi pragmatique, c'est pourquoi, ils votent pour celui qui peut garder leurs intérêts, d'ailleurs, ils n'avaient même pas de problème avec l'ancien régime. Car, leur dessein est moins la quête d'un modèle démocratique qu'une classe dirigeante qui soit en mesure d'assurer la stabilité et la continuité.

2. Ceux qui refusent et rejettent complètement le nouveau modèle socio-économique mondialisé ainsi que le système politique qui en découle. Ils « fuient ce modèle, se réfugiant dans les marges, les contre-cultures faites d'oisiveté, de drogues diverses, et parfois de violence et de délinquance, créant ainsi de l'insécurité autour d'eux »²⁵⁴. Cette catégorie de jeunes évite généralement l'action politique et ne votent pas, car ils n'ont pas confiance à la classe politique.

3. Ceux qui sont plus pragmatiques : ils essaient de profiter au maximum du système social et politique, « ils trichent autant qu'ils peuvent avec la sécurité sociale (le chômage, les aides publiques) »²⁵⁵. Ces jeunes optent en général pour un vote pragmatique.

4. Enfin ceux qui protestent : ce sont des jeunes politisés qui défendent la dignité, la liberté, revendiquent un autre système qui peut réaliser plus d'égalité et de justice. Ils s'engagent dans plusieurs formes d'actions politiques et protestataires. « Ils peuvent, bien sûr, combiner (à doses

²⁵² Guy Bajoit, « Les jeunes en quête de sens dans un monde incertain », art., cité.,

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Ibid.

²⁵⁵ Ibid.

variables) ces quatre logiques, mais ils n'ont, comprenez-le, que ces solutions-là, dans un monde qui les invite à rêver haut et grand, mais qui ne leur offre pas les moyens d'aller jusqu'au bout de leurs rêves »²⁵⁶. Ces jeunes, comme présenté un peu plus haut, choisissent de ne pas voter afin d'exprimer leur rejet de la classe politique.

Ces mutations et ce temps d'incertitude que vivent les jeunes d'aujourd'hui et les différentes logiques d'actions qu'ils développent pour s'intégrer ou se distancier, concernent les jeunes de toutes les sociétés à des degrés certes variables. Mais les multiples mouvements protestataires qui se propagent dans le monde entier peuvent nous confirmer que ces mutations ont un caractère mondial. C'est dans ce cadre que nous allons focaliser l'analyse sur les jeunes des régions défavorisées dans la société tunisienne.

Section 2 : Un nouveau modèle de développement qui tarde à venir en Tunisie

2.2.1. Massification de l'éducation et panne de l'ascenseur social

Dès l'indépendance l'Ecole Publique s'est donné comme priorité le relèvement du niveau d'instruction de la population. Ce défi relevé par les différents gouvernements, qui se sont succédé depuis, a été grosso modo gagné : le taux des analphabètes a considérablement diminué, en passant de 84 % en 1956 à 35 % en 1990²⁵⁷. Mieux, encore l'Ecole a représenté le majeur ascenseur de promotion sociale des larges franges de la société. Succès qui n'a pas manqué d'encourager les familles à investir dans/et pour le 'Capital scolaire'. Et c'est ainsi que la quête du diplôme et *sui generis* de l'emploi stable, particulièrement dans la fonction publique, est devenue le rêve de toutes les générations suivantes. Les diplômés de l'Ecole Républicaine ne sont pas seulement parvenus, via et grâce à ce canal de mobilité sociale, à sortir leurs familles de la pauvreté et de la misère mais aussi à « papillonner »²⁵⁸ à travers les strates sociales les plus élevés.

Mais l'Ecole n'est pas seulement un ascenseur social, elle est tout autant une « Agence de sélection »²⁵⁹ qui choisit les meilleurs et rejettent les non méritants sur la base des critères de la « méritocratie ». Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la réussite scolaire était demeurée, en effet, sélective avec un taux d'échec scolaire assez élevé : 30% des filles et 20% des garçons qui quittent le système scolaire avant la 6^{ème} année primaire. Et si la généralisation de l'enseignement après

²⁵⁶ Guy Bajoit, « Les jeunes en quête de sens dans un monde incertain », art., cité.,

²⁵⁷ En direct de Tunis, *JDI*, février 2001, n° 6, p. 74.

²⁵⁸ Fethi Rekik, « Vers quelle culture entrepreneuriale de l'Université tunisienne ? L'employabilité des filières 'lettres et sciences humaines' » art., cité., pp. 161-179.

²⁵⁹ Charles Henri-Cuin, art., cité., pp. 275- 308.

l'indépendance s'est substituée au système colonial fermé à l'entrée, un système de sortie par l'échec s'installe notamment au terme des années soixante-dix : en 1978, sur 100 enfants entrant à l'école primaire, 84 n'achèveront jamais le 1^{er} cycle et un seul parviendra au baccalauréat. Quant au supérieur, seuls 8 % de la tranche d'âge des 18-24 ans ont la chance d'y accéder²⁶⁰. Pendant cette phase il n'y avait pas, cependant, une crise de chômage des jeunes diplômés et il y avait un équilibre entre le nombre des diplômés et les exigences du marché du travail en Tunisie.

Mais la situation a beaucoup changé depuis la fin des années 90 et les réformes du système éducatif qui suivirent. Le régime de Ben Ali a toujours essayé de montrer que la Tunisie est la bonne élève qui suit le chemin du progrès et de la modernité. Pour ce faire, il a choisi la massification de l'éducation et encouragé des mesures drastiques dans ce sens, comme l'annulation du concours national de la 6^{ème} année primaire et l'incorporation de la moyenne annuelle au cours de l'année scolaire à raison de 25% dans la moyenne générale du baccalauréat. Ainsi, le taux de scolarisation a augmenté : 67 % de la classe d'âge 13-19 ans étaient scolarisés en 2000-2001 contre 54 % en 1995-96. Par ailleurs, le nombre d'écoles du 1^{er} cycle de l'enseignement de base est passé de 2 319 à 4 465 entre 1975-2000. Dans la même période, le nombre des établissements correspondants au 2^{ème} cycle ajoutés à ceux de l'enseignement secondaire passe de 171 à 1 019²⁶¹. L'ouverture de 14 nouveaux établissements universitaires était programmée pour la rentrée 2000²⁶². Le nombre des diplômés a augmenté d'une manière remarquable. Moins de 1% des élèves de l'enseignement primaire ont pu obtenir le baccalauréat en 1972-1973, alors que 44 % de ceux entrant en 2000-2001 devraient l'obtenir²⁶³. En 2001, le nombre de candidats au baccalauréat était de 6% supérieur à celui de l'an 2000, et parmi eux, les filles représentaient 53%. Dans l'enseignement supérieur, quelque 25 000 bacheliers en moyenne sont admis chaque année à l'université, où le nombre d'inscrits est passé de 30 000 en 1980 à plus de 200 000 en 2000, l'objectif étant d'atteindre 300 000 en 2010²⁶⁴.

²⁶⁰ Cécile de Bouttemont, « Le système éducatif tunisien », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 29 | 2002, pp.129-136.

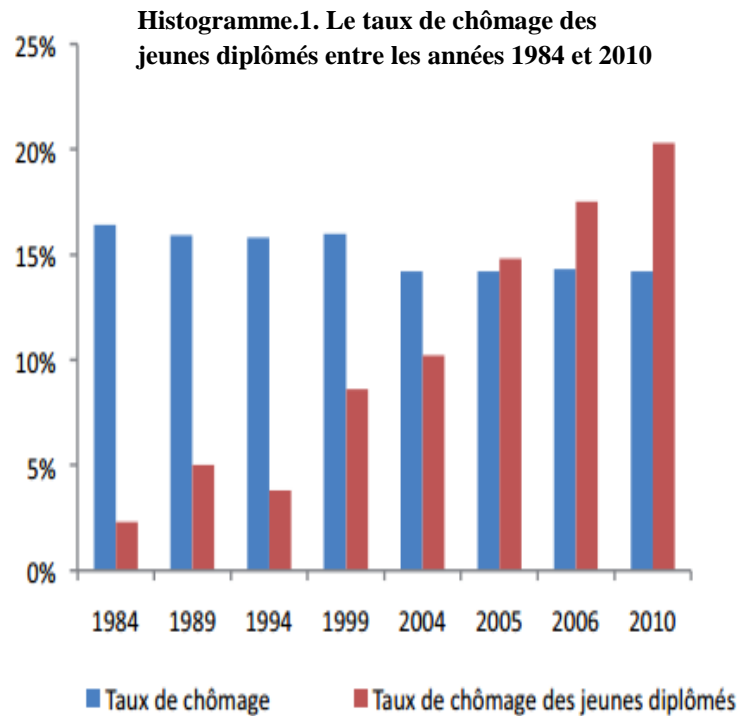
²⁶¹ *L'enseignement du français en Tunisie*, Centre international d'études pédagogiques, 15 juin 2001, p. 5.

²⁶² Dépêche de l'AFP, 9 juillet 2001.

²⁶³ Rapport Boissinot, p. 5, in Cécile de Bouttemont, art., cité., pp. 129-136.

²⁶⁴ Dépêche AFP, 9 juillet 2001.

L'augmentation de l'effectif des jeunes diplômés suite à une politique délibérée de massification de l'éducation a engendré une hausse du taux de chômage. Le gâchis de l'investissement est d'autant plus grave que ce mal frappe d'abord les jeunes diplômés. L'histogramme suivant montre clairement comment l'équation est inversée entre le chômage des diplômés et celui des non diplômés.



Source :INS

On remarque, que pendant les décennies qui suivent l'indépendance, les taux du chômage chez les jeunes diplômés ne dépassent pas 5% et ce n'est qu'à partir des années 2000 qu'il commence à grimper atteignant un niveau supérieur à 20% en 2010. Ceci peut nous donner une idée sur l'origine de l'incertitude qui ne cesse de s'installer parmi les jeunes tunisiens qui ont été pourtant socialisés à travers l'Ecole et la Famille à une destinée bien meilleure. Renvoyée à l'oubliette, depuis la fin des « trente glorieuses » (1945-1975) dans les pays industrialisés et depuis le souvenir, pour ainsi dire, des « vingt-glorieuse » (les années soixante et soixante-dix) en Tunisie, la culture de l'emploi de carrière dans la fonction publique est encore vivace dans la tête des jeunes tunisiens²⁶⁵. Or, on le sait maintenant, le marché du travail se caractérise par des incertitudes inquiétantes : écart entre

²⁶⁵ Fethi Rekik, « From career stability to the resourcefulness and employability. A case study on rural and urban youth in Sfax », Seminar, Youth in Morocco and in the South and East of the Mediterranean : Factors of exclusion and prospects of inclusion, Rabat, 19th-21st october 2016.

l'offre et la demande d'emploi, décalage entre les profils des demandeurs d'emploi et les profils recherchés par les entreprises, licenciement pour causes économiques, et insécurité de l'emploi. Ces tensions se sont aggravées depuis la signature de l'accord de libre-échange avec la Communauté Européenne, l'intégration croissante de la Tunisie dans l'économie mondiale et aussi la diffusion rapide et continue des nouvelles technologies.

Photo.23 : Les jeunes manifestants en confrontation avec la police à Rdayef en 2008²⁶⁶



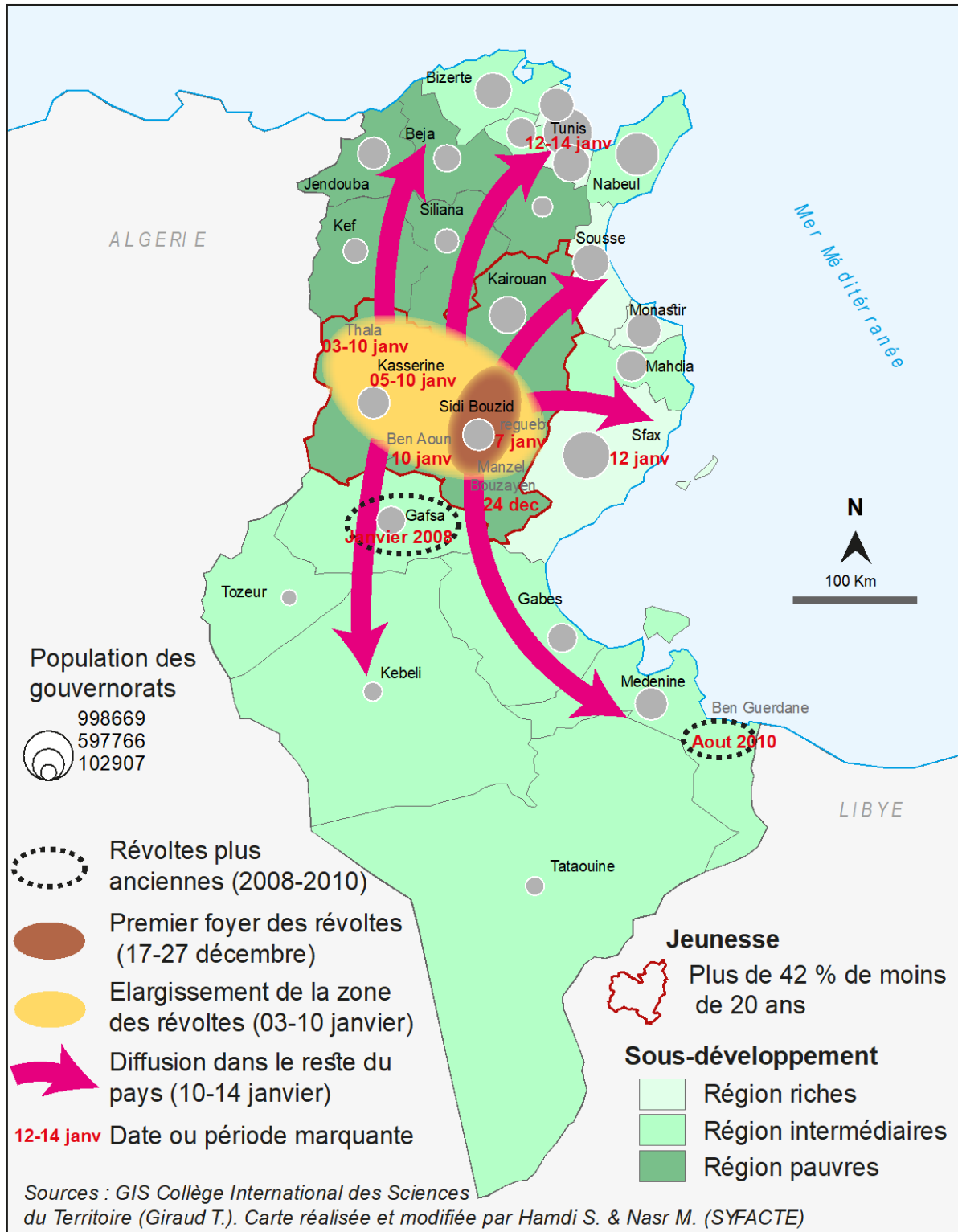
La réponse de ces jeunes déçus se fit entendre, de manière ouverte pour la première fois en 2008, au Sud-Ouest tunisien, quand des jeunes chômeurs du Bassin Minier à Gafsa, enclenchèrent un mouvement social jamais vécu par la société tunisienne depuis l'indépendance. Ils avaient manifesté, pour la première fois, contre le chômage, la corruption et le régime Ben Ali. Ce mouvement a traduit « toute une série de malaises sociaux, politiques et économiques latents depuis les années 1980,[...]le sentiment de désespoir ressenti par de nombreux chômeurs, en particulier les jeunes chercheurs d'emploi qui ont été au premier rang des mobilisations »²⁶⁷. Puis,

²⁶⁶ La photo est accessible au site suivant : <http://yacinof.blogspot.com/2016/01/2008.html>

²⁶⁷ Amin Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008) », *Politique africaine*, vol. 117, no. 1, 2010, pp. 107-125.

peu à peu les mouvements protestataires ont généré l'effet de boule de neige et se propagent dans d'autres régions de l'intérieur ainsi que l'illustre la carte ci-dessous.

Carte.4. La propagation de la révolution tunisienne depuis Sidi Bouzid



Comme il est bien indiqué dans la carte, les premiers foyers des revendications, après le Bassin Minier en 2008, sont à Bengardane au Sud-Est en 2010, à Kasserine au Centre-Ouest du pays et dans la région agricole de Sidi Bouzid en décembre 2010. C'est essentiellement dans la Tunisie de l'intérieur que la contestation s'est d'abord propagée. A notre sens, ce n'est pas par hasard que les mouvements protestataires commencent toujours, dans ces régions dites « défavorisées », « marginalisées ». Pour cela, nous avons jugé indispensable de jeter de la lumière sur ces mouvements et tenter de comprendre les logiques d'action de leurs acteurs.

2.2.2. Comprendre la « vie morale » des jeunes des régions marginalisées

« Travail, liberté, dignité » un slogan levé tout au long des mouvements protestataires avant et après la fuite de Ben Ali. Après le 14 janvier, les jeunes ont rêvé d'un changement profond, une ère qui irait en finir avec le chômage et instaurer un régime qui mettrait en place un nouveau modèle de développement. Le rêve de chaque jeune chômeur est d'avoir un travail, celui des jeunes des régions de l'intérieur ambitionne, en plus, de voir une stratégie de développement national qui romprait avec leur marginalisation perdurant depuis l'indépendance. La barre des espérances était très élevée, mais la réalité est en-deçà. Le déséquilibre régional demeuré criant, la classe politique incapable de résoudre ces problèmes, les mouvements protestataires se sont alors multipliés, surtout dans les régions de l'intérieur qui se considèrent comme le bastion de la révolution.

Quelques mois après le départ de Ben Ali, le jeudi 29 septembre 2011, nous étions à l'avenue Habib Bourguiba où l'association Union des Diplômés Chômeurs (UDC) organisa une marche. Le slogan levé n'est pas nouveau, il était le même levé avant le départ de Ben Ali « le travail est un droit, bande de voleurs ! », et demeure celui de nos jours, cinq ans après la révolution, puisque les jeunes se retrouvent de nouveau exclus à la fois de la scène politique et du marché de travail. Or, les mouvements protestataires, entamés au début dans les régions de l'intérieur du pays (le Bassin Minier, Bengardane, Sidi Bouzid, Kasserine, etc.) ont été marqués par un fort engagement des catégories sociales les plus démunies à savoir les chômeurs, les employés précaires, les pauvres, etc., qui reprochaient à l'Etat surtout son inefficacité devant les problèmes du chômage et de la pauvreté.

C'est déjà dans ce contexte qu'on pourrait comprendre pourquoi les élections de l'Assemblée Nationale Constituante du 23 octobre 2011, ayant pour objectif la rédaction d'une nouvelle constitution garante des valeurs de la révolution, ont curieusement mis en avant des programmes socio-économiques plutôt que des contenus politiques²⁶⁸. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les programmes électoraux de quelques partis ayant obtenu le plus grand nombre de voix lors de ces élections pour comprendre à quel point les promesses d'ordre socioéconomique étaient déterminantes dans les résultats du scrutin²⁶⁹, et ce, quoiqu'elles soient objectivement irréalisables compte tenu de la situation du pays. Il suffit de jeter un regard sur les programmes du parti

²⁶⁸ Zouheir Ben Jannet, « Jeunes, Etat et dynamique de la révolution en Tunisie. Enquête dans le Bassin Minier de Gafsa », in, Christiana Constantopoulou, (s.dir), *Les récits de la crise économique : Mythes et réalités de la société contemporaine*, l'Harmattan, 2017, pp. 278-304.

²⁶⁹ On peut lire dans le programme électoral du parti Ennahdha composé de 350 points, une promesse de créer près de 500000 emplois.

Ennahdha en 2011 et celui de Nida Tounes en 2014, les deux partis qui ont gouverné la Tunisie après les deux élections qui suivent la révolution de 2011, pour savoir à quel point le décalage était criant entre les promesses et la réalité.

Encadré. 4. Extrait du programme électoral du parti Ennahdha pour les élections de l'ANC de 2011.

*43. Le modèle de développement 2012-2016 : Réaliser un taux de croissance annuel moyen de 7% sur toute la période 2012/2016, permettant de passer en 2016 à un revenu national disponible par habitant de 10 000 dinars, contre 6 300 dinars en 2011.

*Créer environ 590 mille emplois au cours du prochain quinquennat, ramenant ainsi le taux de chômage de 14.4% en 2011 à environ 8,5% à l'horizon 2016.

*Cibler un taux d'investissement de 31% du PIB en 2016, contre 25% en 2011. Contenir le taux d'inflation dans la limite de 3% en 2016 contre 5,5% en 2011. Le besoin de financement de l'économie nationale est évalué à 163 Milliards de Dinars sur tout la période 2012/2016. Ce besoin de financement sera assuré à hauteur de 67% par l'épargne nationale, de 6% par le financement extérieur générateur d'intérêt de la dette, alors que plus du quart de l'ensemble du financement extérieur sera assuré par le financement extérieur non générateur d'intérêt de la dette (soit 27%).

L'emploi : Un Droit et une Dignité 57.

* Créer environ 590 mille emplois au cours du prochain quinquennat, réduisant ainsi le taux de chômage à environ 8,5% à l'horizon 2016.

* Relever le taux d'encadrement – surtout dans l'administration publique – pour absorber le plus grand nombre de diplômés du supérieur.

* Accorder aux diplômés demandeurs d'emploi une réduction de 50% sur les tarifs des transports publics, ainsi que la gratuité des soins pendant 2 ans.

*Améliorer progressivement le taux d'encadrement au sein des entreprises en faisant bénéficier les diplômés du supérieur de programmes de mise à niveau de leurs compétences et connaissances afin d'augmenter leurs chances d'insertion dans la vie professionnelle.

Le développement régional : Vers un rôle essentiel des régions dans la politique de développement

* Election des conseils locaux et régionaux et leur implication dans l'élaboration des plans de développement.

* Mises en place de mécanismes d'investissement destinés au financement des grands projets dans les régions intérieures.

Encadré. 5. Extrait du programme électoral du parti Nida Tounes pour les élections législatives de 2014.

- 2.2.2. Une réponse urgente aux besoins d'emploi et aux aspirations des jeunes Face à la crise aiguë actuelle, l'Etat doit assumer au cours des deux prochaines années un rôle exceptionnel dans la création d'emplois, en attendant d'être relayé par le secteur privé. Nous soutenons l'emploi décent et productif ; nous n'approuvons pas la distribution de subsides sans rendement et sans perspective claire de création de richesses.

2.1.2. Améliorer rapidement les conditions de vie dans les régions marginalisées A. A l'échelle des délégations, notre programme comprend :

★ La mise à niveau des équipements publics pour que toutes les délégations atteignent le niveau de la moyenne nationale actuelle ;

★ Le développement des voies de communication, la dotation en infrastructures et services de base et l'amélioration et/ou la création des équipements sociaux nécessaires ;

★ La réhabilitation et la restauration des structures sanitaires de première ligne : bâtiments, acquisition d'équipements adéquats, tout en veillant à assurer la continuité des soins par l'augmentation du rythme des consultations médicales dans les Centres de Santé de Base (CSB), le doublement du nombre de CSB assurant des consultations quotidiennes et l'augmentation du nombre de médecins généralistes et spécialistes ;

★ La rénovation et la réhabilitation des grands quartiers populaires, l'objectif étant de couvrir 50 % des quartiers concernés dans cinq ans ;

★ La réfection des routes, des trottoirs et de l'éclairage public ainsi que la mise à niveau des cités urbaines et des logements collectifs populaires délabrés ;

★ La construction de logements sociaux offerts en location-vente afin de permettre aux jeunes ménages une mobilité géographique pour raisons économiques et sociales ;

★ Le lancement d'un Programme National intégré de Lutte Contre la Pauvreté au profit des catégories vulnérables et des personnes vivant dans la précarité ; il portera sur l'amélioration des conditions de vie, d'habitat et de scolarisation ; il facilitera l'accès aux microcrédits pour réaliser des initiatives permettant de sortir de la pauvreté ;

★ Le Programme National d'Emploi des Jeunes et l'accent sur l'accès prioritaire à l'emploi des jeunes nécessiteux et des handicapés.

C'est dans ce cadre, qu'on peut comprendre la permanence des mouvements protestataires pendant toutes les années qui suivent la fuite de Ben Ali. En témoigne de ce malaise social, la multiplication du nombre de ces mouvements pendant le deuxième semestre de l'année 2015. On les repère partout, surtout au bassin minier où les jeunes protestataires ont bloqué, d'une manière presque totale, la production du phosphate dans les villes minières de Gafsa.

Tableau.4 : Répartition des protestations par gouvernorat, Février, Mar, Avril, Mai, Juin 2015²⁷⁰.

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Gouvernorats	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Bizerte	6	8	28	12	21
Gabes	10	11	17	13	13
Gafsa	20	66	41	50	32
Jendouba	9	28	15	16	9
Kairouan	23	23	61	48	33
Kébili	3	6	15	32	24
Kasserine	6	13	20	14	19
El Kef	2	5	18	1	4
Nabeul	3	7	21	5	11
Sidi Bouzid	9	13	23	38	36
Tunis	31	21	39	34	29
Tozeur	3	4	9	3	7
Sfax	8	9	27	14	8
Manouba	10	3	16	2	1
Monastir	5	4	16	2	1
Beja	3	2	14	3	4
Seliana	1	1	12	1	7
Sousse	7	5	17	12	16
Mednine	12	6	17	12	16
Ben Arous	3	0	14	0	0
Ariana	1	0	12	1	2
Zaghuan	2	0	6	0	0
Tataouine	9	2	11	3	3
Mahdia	6	5	11	4	7
Total	193	232	474	317	278

Ces mouvements protestataires se poursuivent jusqu'à ce jour. Au moment de la rédaction de notre thèse, des jeunes chômeurs à Tataouine enclenchent le leur²⁷¹. Ils revendiquent au mois d'avril au gouvernement de « recruter un membre par famille au sein des compagnies pétrolière, de consacrer pas moins de 20% des bénéfices pétrolières de la région à son développement et d'installer les sièges des sociétés pétrolières plutôt à Tataouine qu'à la Capitale. Le gouvernement propose 500 nouveaux emplois au sein de la société d'environnement, de plantation et de jardinage, mais les jeunes protestataires exigent d'en créer 4500 dont 1000 postes dans les sociétés pétrolières (voir annexe.1).

²⁷⁰ Observatoire Social Tunisien, Les mouvements protestataires pendant le mois de février 2015, Newsletter n°18 ; 19 ; 20 ; 21 ; 22.

²⁷¹ Tataouine est une ville du Sud-Est de la Tunisie située à 531 kilomètres de Tunis.

Photo.24. Slogans et revendications des jeunes protestataires d'El Kamour²⁷²



Faire travailler les jeunes est un droit acquis, victoire ou mort
Et la révolution se poursuit
Le pétrole est notre droit
Avril 2017

Photo.25 : Slogans et revendications des jeunes protestataires à Tataouine²⁷³



Emploi, liberté, dignité nationale

Ce mouvement comme les mouvements protestataires du bassin minier à Gafsa, est mû par les mêmes motifs : permanence du déséquilibre régional, absence d'un nouveau modèle de développement, augmentation du taux de chômage, accentuation du sentiment de marginalisation, etc. Les chiffres suivants peuvent nous expliquer le sentiment de désespoir des jeunes et leur mécontentement après la révolution :

²⁷² Source : travail du terrain.

²⁷³ Source : travail du terrain.

Tableau. 5 : Evolution du taux de chômage en Tunisie entre 2007 et 2012

	2007	2008	2009	2010	2011	En % 2012
Analphabète	4,4	4,2	6,1	5,7	8,0	5,8
Primaire	11,5	10,6	10,4	9,2	12,4	12,2
Secondaire	13,5	13,4	14,0	13,7	20,6	21,0
Supérieur	18,2	20,0	21,9	22,9	29,2	26,1
Total	12,4	12,4	13,3	13,0	18,3	17,6

Source : *Enquête Nationale sur l'Emploi (2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012), INS*

Comme on peut le constater dans ce tableau, le taux de chômage s'est en l'espace de quelques années, remarquablement accentué, notamment après la révolution chez toutes les catégories des jeunes, diplômés compris. Il a grimpé de 12.4 en 2007 à 17.6 en 2012, et chez les jeunes de 15 à 29 ans il est passé de 25% en 2007 à 33.2% en 2013²⁷⁴. Une crise de chômage qui devient de plus en plus aigüe ne peut que mettre à nu les fausses promesses lancées par les partis politiques et aggraver la fracture entre les jeunes et la classe politique. Cette fracture est davantage visible dans les régions de l'intérieur, foyers des mouvements protestataires, car ne l'oublions pas, c'est là où les partis politiques ont laissé entendre une volonté de développement équilibré, mais aussi où les indices montrent inversement, que les disparités régionales sont encore plus criantes et bien sûr, que le discrédit à l'encontre des partis est désormais sans appel.

Avant la révolution, les politiques de développement en Tunisie se sont soldés par un profond déséquilibre entre les zones du littoral et les zones de l'intérieur du pays. En effet, « malgré les programmes d'aménagement du territoire destinés à stimuler les régions intérieures, ce déséquilibre s'inscrit comme une véritable discontinuité territoriale »²⁷⁵. Le chômage, les carences en infrastructure, le sous-équipement et la faiblesse d'un marché de travail qui peut répondre aux besoins des jeunes chômeurs, semblent être les principales caractéristiques des régions de l'intérieur. Aujourd'hui, des années déjà après la révolution, le manque d'une stratégie claire aggrave la précarité et la marginalisation de ces régions.

²⁷⁴ Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement Groupe Banque mondiale. 2014. « Tunisie, surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes ».

²⁷⁵ Abdelkarim Daoud, « La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire », *EchoGéo* [Online], Sur le Vif, Online since 23 September 2011, connection on 11 May 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/12612> ; DOI : 10.4000/echogeo.12612

2.2.3. *L'inégalité des chances et le ras-le-bol des régions marginalisées*

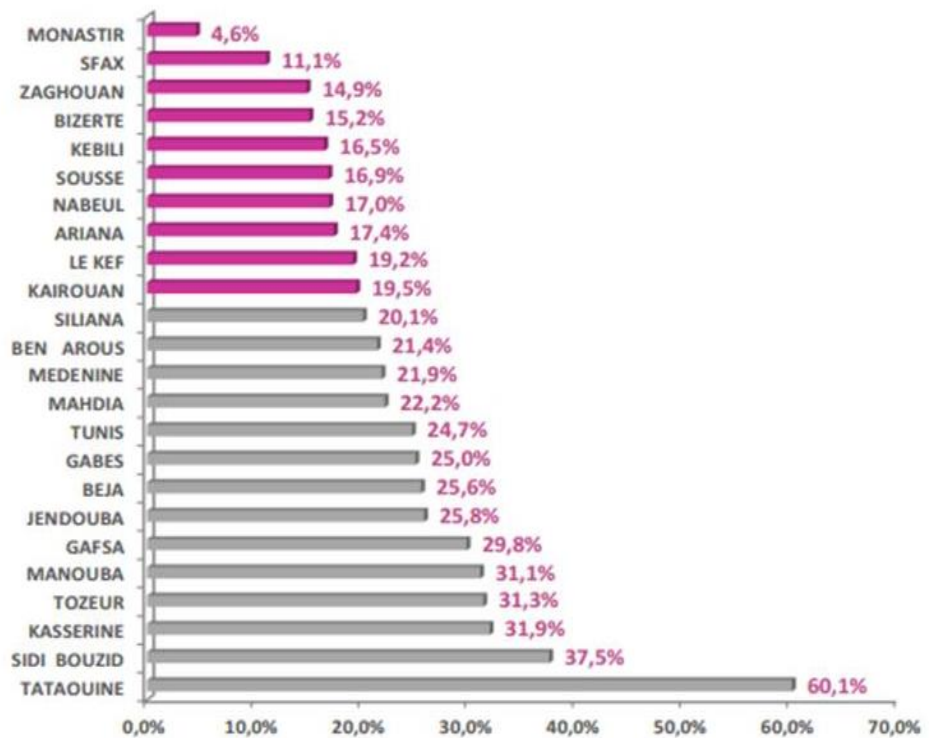
Le modèle de développement asynchrone²⁷⁶, qui fut adopté par l'Etat tunisien au début des années soixante-dix au terme de l'*Etatisme* de la décennie précédente a, à son tour, donné depuis quelque temps des signes d'essoufflement. Si les émeutes du 26 janvier 1978 opposant Patronat (public et privé) au Salarial s'étaient localisées essentiellement dans les grandes villes industrielles du Littoral, celles de 1984/1985 élargirent le camp des salariés affiliés à l'UGTT aux masses les plus larges des régions de l'intérieur "révoltées" contre l'exorbitante augmentation du prix du pain. Aujourd'hui, après six ans de la révolution, qui a été entamée dans les régions les plus pauvres, les jeunes continuent de protester contre tout un système politique et socio-économique qui continue à élargir le fossé de la disparité régionale.

Le rapport publié par la Banque Mondiale en 2014 montre que l'activité économique du pays se concentre dans les zones côtières : « 92% de toutes les entreprises industrielles se concentrent en Tunisie à une heure de route des trois plus grandes villes tunisiennes : Tunis (la capitale), Sfax et Sousse. Ces trois villes côtières sont le centre de l'activité économique représentant 85% du PIB du pays »²⁷⁷. Ce déséquilibre de l'investissement ne peut que créer des inégalités des chances sur le marché de travail. Les deux histogrammes qui suivent en témoignent amplement de ce flagrant déséquilibre régional :

²⁷⁶ Gino Germani, *Politique, Société et Modernisation*, Paris, Duculot, 1972. La notion de « Développement asynchrone a été employée par Fathi Rekik pour décrire l'argument donné par l'Etat tunisien pour justifier sa politique libérale inaugurée à partir de 1970 et qui consiste à donner la priorité au développement aux régions du littoral, dans la perspective de voir ces dernières générer « un effet d'entraînement » dans les régions de l'intérieur, chose qui n'a pas eu lieu : Fathi Rekik, « Migration et développement régional dans le Sud tunisien, cas du Gouvernorat de Mednine », Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 1990.

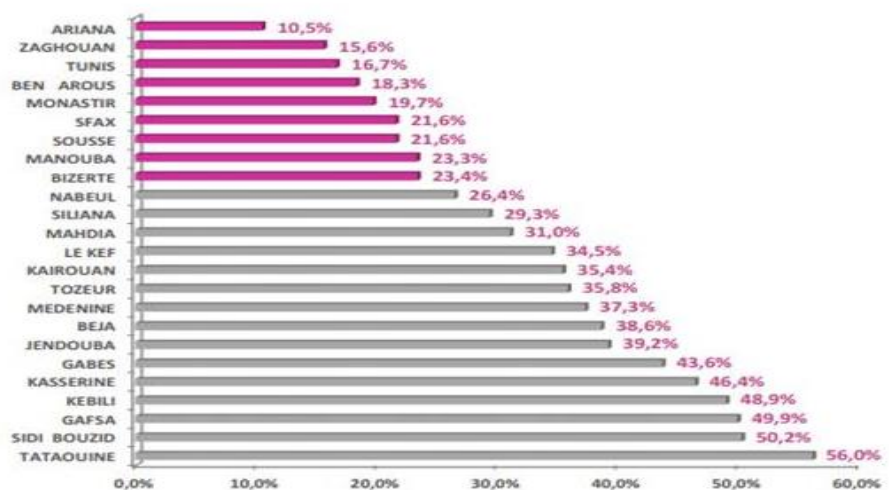
²⁷⁷ Banque Mondiale, *La Révolution Inachevée*, mai 2014, p. 302.

Histogramme.2 : Taux de chômage des jeunes non diplômés en 2012.



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2012), INS

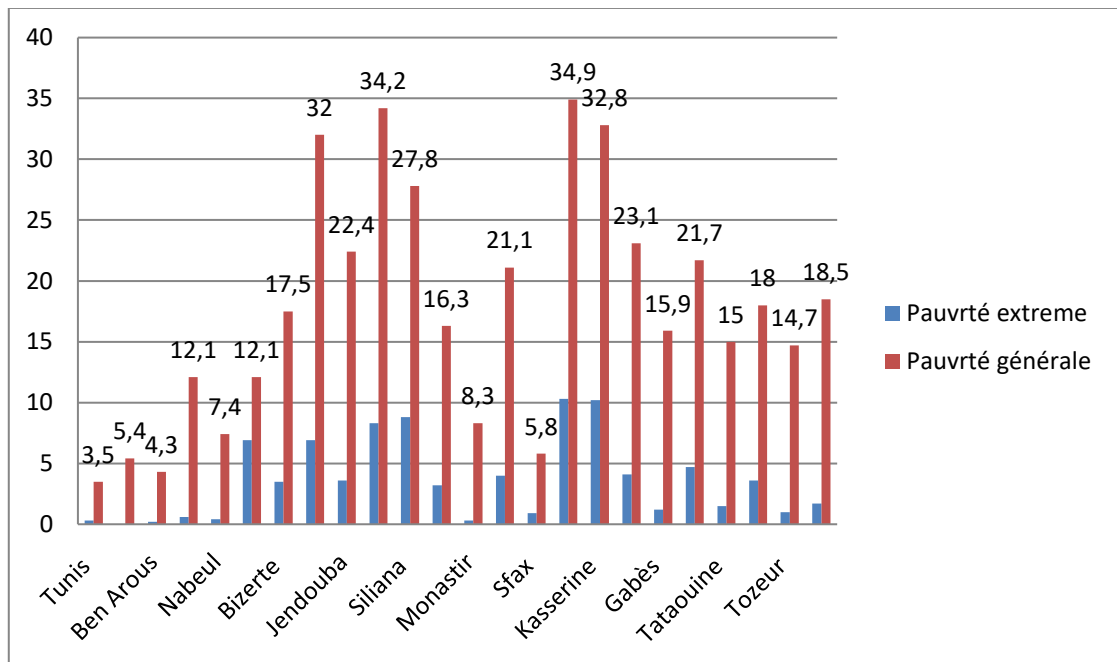
Histogramme.3 : Taux de chômage des jeunes diplômés en 2012.



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Mai 2012), INS

Le décalage énorme du taux du chômage entre les régions allant de 4.6% à Monastir jusqu'à 60.1% à Tataouine chez les jeunes non diplômés et de 10.5 % à Ariana jusqu'à 60% à Tataouine chez les jeunes diplômés, ne peut qu'accentuer le déséquilibre au niveau des conditions de vie, puisqu'entre chômage/précarité et pauvreté naît une relation à forte corrélation.

Histogramme.4: Taux de pauvreté extrême et global en 2015²⁷⁸



Une simple lecture de ces chiffres nous confirme que le déséquilibre régional observé au niveau des investissements publics et privés ne fait qu'aggraver les disparités au niveau socio-économique. En outre, la montée du chômage et de ses deux corollaires, la précarité et la pauvreté, est certes, une tendance mondiale plus ou moins partagée et induite par la mondialisation des économies nationales et des turbulences et incertitudes qui s'en suivirent, il n'en reste cependant pas moins qu'une part de la responsabilité incombe, tel que l'enseignait Touraine²⁷⁹, à l'Etat et à ses choix. La dynamique contestataire que connaît, par exemple, la zone du bassin minier de Gafsa ou à Kasserine ou encore à Tataouine illustre avec éclat l'échec de l'Etat à incuber un processus de développement, surtout dans les régions qui sont riches en ressources naturelles et – au moins les villes du bassin minier – en traditions industrielles, et fortement mobilisées pour le bien-être.

Les limites du modèle de développement asynchrone étant mises à nu, il serait aisé de comprendre la nature du rapport qui lie les jeunes protestataires au monde politique. Pour ce faire, nous allons

²⁷⁸ INS, http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Bulletin%20-cons-2016-fr2-2_0.pdf

²⁷⁹ Alain Touraine, *La parole et le sang*, Editions Odile Jacob, 1988.

mobiliser le concept de « l'économie morale » utilisé par le politologue et l'anthropologue James Scott dans ses études réalisées pendant les années 70 sur des paysans Birmans et Vietnamiens. Scott a développé ce concept pour analyser les formes de résistance aux- quelles les peuples colonisés et dominés ont eu recours pour lutter contre – et contester-la domination de l'Etat. Le lecteur peut se demander : quel est le rapport entre « l'économie », « la morale » et « le politique » ? Il est vrai que la question de la morale était pour longtemps un sujet privilégié par la philosophie et que la sociologie, en revanche, a du mal à l'appréhender. Il n'en demeure pas moins que la sociologie contemporaine cède, de plus en plus, à la tentation d'aller vers l'individu et d'insister sur la multi -dimensionnalité du phénomène social dans un monde pluriel où les normes et les valeurs entrent en concurrence. De ce fait, face à cette diversité des logiques, les individus décident d'agir et de choisir en fonction de leur propre logique, évaluation et vision du monde en mobilisant des critères moraux, d'où les affects, sentiments et émotions deviennent des éléments d'analyse importants pour la sociologie. Dans cet ordre d'idées, on peut constater que les sociologues qui avaient appréhendé la question de la morale ont insisté sur trois dimensions : « construire une grammaire du langage moral [...], analyser des moralités locales [...], appréhender les rationalités et les subjectivités morales en s'intéressant aux logiques individuelles »²⁸⁰.

Tout porte à croire, en effet, que la sociologie contemporaine accorde plus d'importance à l'individu, à ses valeurs, à ses sentiments, à sa subjectivité, et on ne peut, ce faisant, comprendre la société, ni les rapports que nouent ses individus entre eux sans « donner toute leur place à la mobilisation et à la transformation des valeurs et des émotions dans notre appréhension du monde » (et ce, en rappelant que) « dès lors qu'elle s'inscrit dans des rapports sociaux, la morale est aussi une affaire politique »²⁸¹, comme l'indique Dubet. Par voie de conséquence, nous ne saurons saisir les logiques des jeunes chômeurs, qui vivent dans la précarité et l'incertitude sans comprendre leur « vie morale », c'est-à-dire la recherche de ces jeunes d'une inclusion sociale comme les autres, ce n'est pas une simple revendication pour avoir un emploi, c'est une recherche permanente pour assurer les besoins vitaux, de survivre, de sortir de la « galère ». *« J'ai 30 ans, je n'ai ni emploi, ni maison, rien du tout, à cet âge ma mère me donne de l'argent pour acheter mes cigarettes, nous vivons la misère. Regarde nos dentures couvertes de cette couche jaune accumulée par l'effet de la qualité de l'eau potable polluée par la CPG, ici au bassin minier on enregistre le taux le plus élevé des maladies de cancer. Donc nous avons le droit de bloquer la*

²⁸⁰ Didier Fassin et Jean-Sébastien Eideliman (s.dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, p. 18.

²⁸¹ Ibid. p.44.

production de phosphate, nous avons le droit d'avoir des emplois, nous avons le droit d'avoir 20% des recettes de la CPG pour le développement de la région ! Or la réalité est tout autre : plus de chômage, plus de pauvreté, encore plus de « Hogra/humiliation » à notre région et plus de richesses et d'investissements dans les régions du Sahel/littoral »²⁸².

Ces propos recueillis d'un jeune sit-inneur au Bassin Minier traduisent comme le désigne Honneth, cette « économie morale [qui] correspond aussi à un système de normes et d'obligations. Elle oriente les jugements et les actes, distingue ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Plus que des règles économiques, ce sont des principes de bonne vie, de justice, de dignité, de respect, en somme de reconnaissance »²⁸³. Dans le chemin que nous fraye cette perspective conceptuelle, nous tenterons d'analyser les logiques qui orientent ces jeunes marginalisés dans leur évaluation de ce qui est bon et de ce qui est mal, de ce qui est juste et de ce qui est injuste. Une sorte de justification sur lesquelles ils s'appuient pour agir dans le monde, pour protester et construire leurs représentations et attitudes envers l'Etat, la classe politique et le politique en général. C'est dire à quel point, les sentiments d'injustice sociale et d'humiliation/ « Hogra » ont alimenté les mouvements protestataires dans les régions de l'intérieur. Constat à partir duquel on saisit comment « la dignité constitue un principe axiologique fondamental et une norme d'évaluation déterminant l'acceptabilité des situations sociales et de leurs différences, en particulier pour des individus qui ne bénéficient pas des positions sociales les plus avantageuses. Elle se présente comme un point d'ancrage essentiel de la reformulation du principe de différence, du point de vue des individus les moins favorisés socialement, en ce sens que les différences de niveaux de vie ne sont acceptables, «tolérables» que si le principe de dignité est respecté, si chacun vit dignement »²⁸⁴.

En d'autres termes, ce sont le sentiment d'injustice sociale et la « la vie morale » des jeunes qui structurent, dans une large mesure, leurs logiques protestataires et leurs présentations à l'égard du monde politique. Ayant rêvé de changer le monde, levé le slogan de la dignité et s'étant fortement engagés dans les mouvements protestataires du 17- décembre 2010-14 janvier 2011 pour l'emploi, la dignité, la justice sociale et l'équilibre régional, ces jeunes se sont retrouvés plus marginalisés économiquement et politiquement. Ils se sont alors engagés dans les mouvements protestataires et, en même temps, désengagés des circuits classiques des institutions politiques. Et de cette

²⁸² Focus group, G.H, 30 ans, un jeune sit-inneur à Rdayef, Gafsa Juillet 2015.

²⁸³ Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000, notamment le chapitre 5 « Modèles de reconnaissance intersubjective ».

²⁸⁴ Caroline Guibet Lafaye, « Sentiments d'injustice dans la France contemporaine. Economies ' morales et l'légitimités politiques au Maghreb », Mar 2014, Tunis, Tunisie. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00948986/document>

distanciation/affiliation, se donnent à voir les logiques du comportement électoral des jeunes après la révolution. Ce comportement est fortement lié à ce double processus politique que nous avons analysé dans le premier chapitre, et socio-économique dans ce deuxième chapitre. Il offre, ainsi, un avant-goût de ce que nous appelons vote et non- vote chez les jeunes.

Section 3 : Le non vote est bel et bien une position politique

2.3.1. Le vote individualisé et réfléchi

Dans cette section nous tenterons de comprendre le comportement électoral des jeunes dans un contexte caractérisé par un passage d'un régime dictatorial à un autre qui se fraie une voie vers la démocratie. Un contexte de liberté et d'effervescence suite à un immense mouvement protestataire inédit. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les observateurs furent surpris après les premières élections par la forte abstention des jeunes aux élections. Les jeunes qui ont été en premières lignes de la « révolution » n'ont pas participé activement à une première épreuve au passage vers une société démocratique. Ce paradoxe nous a suscité à explorer la question du comportement électoral des jeunes en tentant de comprendre surtout les logiques de leur abstention.

A cet effet, notre analyse sera focalisée premièrement sur les perceptions des acteurs vis-à-vis du nouveau système politique postrévolutionnaire. Deuxièmement, nous nous demandons si ce faible taux de participation au vote est dû à un désengagement par rapport à la chose publique et politique ou bien à une autre vision du monde politique et aux institutions classiques. Nous nous demandons également s'il s'agit d'une menace pour le processus démocratique ou bien d'une autre forme de la démocratie.

Contrairement à l'approche classique structuraliste et holiste, notre démarche s'inscrit dans une approche microsociologique qui prend en considération les perceptions et les représentations des acteurs individuels dans leurs raisonnements. Dans cette même perspective, nous avons adopté l'approche de Anne Muxel qui considère que « les abstentionnistes ne constituent pas un bloc homogène ni d'un point de vue sociologique ni d'un point de vue politique. L'abstention doit être interprétée à partir de multiples dimensions d'analyse, prenant en compte des paramètres contextuels et individuels, relevant à la fois de la sphère collective et sociale et de la sphère personnelle et privée »²⁸⁵. Concernant les paramètres contextuels, nous avons constaté que le contexte postrévolutionnaire est caractérisé par une forte présence des partis politiques, mais qui

²⁸⁵ Anne Muxel, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, n° 120, 2007/1, p. 43-55.
DOI : 10.3917/pouv.120.0043

n'ont pas pu convaincre les jeunes et ce pour de multiples raisons sur lesquelles nous reviendrons un peu plus bas.

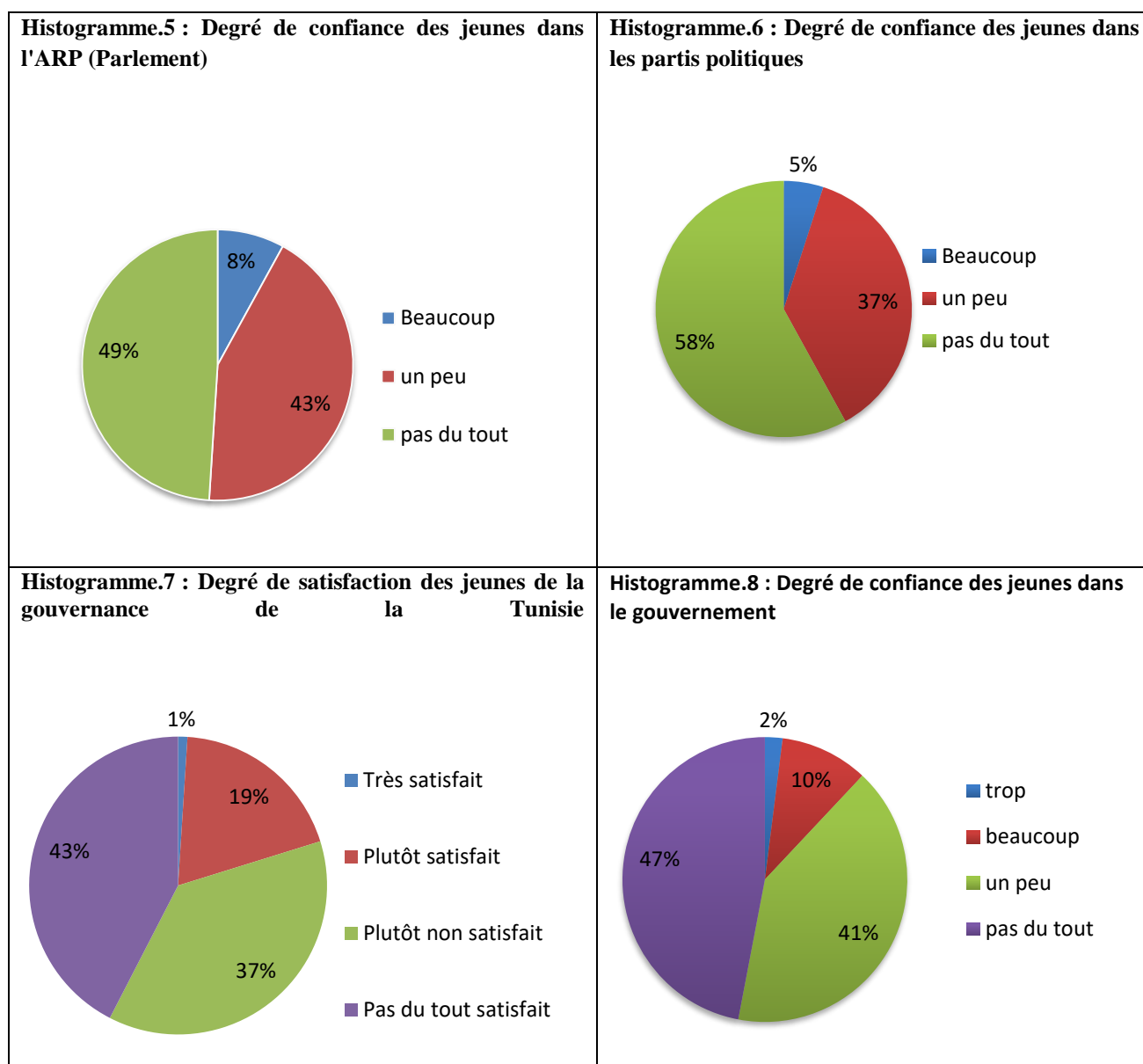
Pour ce qui est des dimensions individuelles des jeunes, nous avons mis l'accent sur les différentes logiques d'actions des abstentionnistes, afin de montrer que l'abstention des jeunes ne représente pas un rejet de la politique mais une stratégie pour lutter contre le système politique et une manière d'exprimer leur refus de la classe politique et de l'exclusion dont ils font l'objet.

On a montré un peu plus haut que le processus démocratique pendant la phase postrévolutionnaire est marqué par une rupture entre les acteurs de la « révolution » et les principaux acteurs de la scène politique. Les résultats des élections de l'ANC de 2011 et législatives et présidentielles de 2014, qui furent marqués par une très forte abstention des jeunes. Seuls 6% des jeunes âgés entre 18 et 30 ans ont voté dans ces élections²⁸⁶, ce qui illustre bien cette rupture. Selon l'Institut National de la Statistique, les moins de 40 ans représentent plus de 70% de la population tunisienne. Pourtant, la jeunesse tunisienne demeurée encore exclue, n'a pas trouvée sa place dans le nouvel ordre politique, économique et social. Seul 20% des membres de la nouvelle Assemblée des Représentants du Peuple (A.R.P) se situent dans la tranche des moins de 40 ans, de quoi prouver que les partis politiques ont marginalisé les jeunes au niveau des listes électorales. Ces statistiques reflètent bel et bien la désillusion des jeunes, laquelle est de nature à aggraver leur abstention et méfiance par rapport au nouveau régime politique qui prend place à mettre au jour l'incapacité de la classe politique à répondre aux attentes de l'un des principaux acteurs de la révolution.

Pour commencer nous présenterons quelques résultats d'une enquête réalisée dans le cadre d'un projet de recherche européen²⁸⁷, avec la collaboration de l'Observatoire de la Jeunesse Tunisien, et à laquelle nous avons contribué.

²⁸⁶ Observatoire Nationale de la Jeunesse, Sondage d'opinions sur la participation des jeunes à la chose publique, 2012.

²⁸⁷ Projet de recherche H2020, « Power2 Youth » : POWER2YOUTH is a consortium of research and academic institutions from different disciplines based in the EU member states, Norway, Switzerland and South East Mediterranean (SEM) countries formed to explore the dynamics of youth exclusion and the prospects for youth transformative agency in the SEM region. The project, funded under the European Union's 7th Framework Programme, will run for three years starting in March 2014. - See more at: <http://www.power2youth.eu/project#sthash.A8v0BP1E.dpuf>



Comme le montrent ces histogrammes, les jeunes ne sont pas, dans leur majorité, satisfaits de la gouvernance de la Tunisie. Ceux, parmi les enquêtés, ayant déclaré être très satisfaits ne dépassent guère la barre de 1%, contre une quasi-totalité avoisinant 80 % de « pas du tout satisfaits » et de « non satisfaits ». Ce qui explique le manque de confiance chez ces mêmes jeunes à l'égard du gouvernement comme le montre l'histogramme n°8 qui indique que seulement 2% des jeunes questionnés ont trop de confiance au gouvernement, contre 47% qui n'ont pas du tout confiance en lui. Serait-ce une autre manière de dire que la dynamique vécue par la société tunisienne post-révolutionnaire n'a pas abouti aux changements souhaités, au niveau du système politique ? Oui, on peut soutenir cette idée si l'on croit les propos de l'un parmi les jeunes interviewés : « Rien n'a changé, nous sommes en train de reproduire le même système politique, les mêmes politiques ».

de Bourguiba et de Ben Ali, le même modèle de développement, donc pour qui et pourquoi je vais voter ? »²⁸⁸.

C'est comme si, aux yeux des jeunes, dans ce contexte postrévolutionnaire, une crise - sociale – en cache une autre d'ordre politique. Face à leur défi de changer le modèle de la culture politique transmis par les générations précédentes, se dresse une montagne de résistance opposée par le système politique traditionnel encore actif. Défi perdu ? Tant que les mutations n'ont pas abouti à la rupture totale avec l'ancien système, souhaitée par les jeunes on peut le dire. De plus, ce constat est d'autant vérifié que l'on assiste à une double distanciation des jeunes : les vétérans politiques ne semblent être ni leurs représentants ni encore moins dignes de leur confiance. Distanciation amplement confirmée par les données statistiques des histogrammes 5 et 6 montrent que 49% des jeunes n'ont pas du tout une confiance à l'ARP (Le parlement) et que 58% des jeunes interviewés n'ont « pas du tout confiance » dans les partis politiques. Ces données sont, dans une large mesure, relayées par les données qualitatives collectées de notre travail de terrain, ainsi que le font apparaître les propos de l'un des jeunes interviewés : *« Je n'ai pas voté et je ne voterai pas, je n'ai confiance ni dans les partis ni dans les personnalités politiques. Pour qui je vais voter ? Je connais très bien la scène politique ! Tous ses acteurs sont corrompus. Pour qui je vais voter ? Pour Slim Errayahi par exemple ? L'homme d'affaires dont personne ne sait l'origine de sa fortune ? Ou bien, en faveur d'Essebsi qui descend de l'ère de Bourguiba ! Ou encore au profit de l'Arbi Nasra, le trafiqueur ! J'ai bien suivi les campagnes électorales, les partis politiques ne présentent pas, pendant leur campagne, des programmes, l'argent était l'acteur le plus présent et le déterminant des rapports des forces. Je me souviens très bien comment un candidat à la présidentielle a offert 15 dinars à toute personne ayant assisté à son meeting, autant dire, qu'il a acheté des gens pour l'applaudir pendant son assemblée générale. Pour cette raison les élections n'ont pas de sens pour moi, je ne donnerai ma voix à personne »²⁸⁹.*

Donc porte à croire que la crise de confiance est étroitement liée au contexte politique de la phase postrévolutionnaire, qui fut marquée aux yeux de ces jeunes, par la corruption et la domination de l'argent politique « sale » et le clientélisme. Cette crise de confiance ne peut que renforcer, chez les jeunes notamment, le sentiment d'être trahis par les politiques et par institutions politiques classiques. Lors de la quasi-totalité de nos entretiens avec les jeunes, les deux vocables

²⁸⁸ Entretien avec H.A, étudiant âgé de 28 ans, il a participé activement à la révolution et est l'un des fondateurs du mouvement 'je ne pardonnerai pas', entretien réalisé à un café à l'avenue Habib Bourguiba, Tunis, Juillet 2016.

²⁸⁹ Entretien avec C.E, 23 ans, chômeur, membre de l'association Danseurs Citoyens, entretien réalisé à un café à Tunis, Août 2017.

« trahison » et « déception » sont les plus récurrents. Les propos de Thévenot à ce propos vont plus loin que le simple constat d'une crise de représentativité : « les conflits sociaux, le classique problème du rapport à la base et de la représentativité du porte-parole tourne à une mise en cause plus radicale de la capacité à représenter »²⁹⁰.

Ainsi, la mise en cause de la capacité à représenter chez les politiques classiques, serait en quelque sorte, la source de l'abstention des jeunes et l'expression d'un « refus de l'offre politique d'un moment donné, dans une conjoncture particulière »²⁹¹. C'est que la logique du comportement de la classe politique est soumise à la logique du marché, la logique de l'offre et de la demande. Cette logique est manipulée par les hommes d'affaires qui ont dominé la scène politique post-révolutionnaire. D'ailleurs, on a remarqué comment les députés changent leur affiliation politique, d'un parti politique à l'autre, en toute « souplesse », pour ne pas employer l'expression « en toute flexibilité », chère au néo management. L'ANC (2011-2014) puis l'ARP, à partir de 2015, ont été des scènes d'exponentielles constructions déconstruction de blocs parlementaires, fondés pourtant sur des bases partisans et ce, à cause des fréquentes fissures²⁹². La représentativité partisane de principes éthiques et de programmes partisans aurait-elle ainsi un sens ? Et les conflits de nature politique ou économique ne dégènerent-ils pas souvent en « batailles » idéologiques de règlement de comptes anciens et stériles ? Les jeunes, « bouche-bée », devant ce « tourisme inter-partisan sans scrupule » n'ont-ils pas raison de se sentir non concernés par ces « offres » présentées par une classe politique, qui ne représente, selon eux, que les intérêts d'une minorité ? *« Pour moi, en tant que jeune tunisien, qui a participé à la révolutions, les élections ne sont qu'une démonstration de forces entre une minorité forte, qui détient le pouvoir et l'accapare, et la majorité des opprimés de différentes classes, catégories et courants socio-culturels qui cherchent à résister à cette minorité manipulant les mécanismes du changement social et les slogans de la liberté et de la dignité. Du coup, les élections nous semblent servir d'instruments aidant la minorité qui s'est emparée du pouvoir à le reproduire, via toujours, les médias. Ils sont enfin de compte les représentants des hommes d'affaires corrompus et les capitalistes qui déterminent, à l'avance, le vainqueur dans les élections, en finançant généreusement les grandes campagnes électorales constituant l'élément de base de cette démocratie néolibérale »*²⁹³.

²⁹⁰ Laurent Thévenot, « Faire entendre une voix, régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », *Mouvements*, n°3, La Découverte, mars-avril 1999, pp.73-82.

²⁹¹ Pascal Perrineau et Dominique Reynié, *le dictionnaire du vote*, Paris : PUF, 2004. p. 45.

²⁹² A peine, quatre ans après sa formation et un an après son accès un pouvoir en 2014, le parti Nida Tounes s'est disloqué en cinq petit partis plutôt sous des bannières de leadership « fâché » que de bannières de « visions ou programmes » différents.

²⁹³ Entretien avec S.B.J, 27 ans, a participé activement à la révolution, membre de la campagne je ne pardonnerai pas, mars 2017, Sfax.

Etant à côté des attentes des jeunes électeurs pour le changement qui coupe avec l'ancien système politique il n'est point étonnant d'entendre des réactions du genre « *J'ai boycotté les élections présidentielles, car les deux candidatures, ni celle d'Essebsi ni celle de Marzouki ne me représentent pas. Le premier, réincarne l'ancien régime, contre lequel nous nous sommes battus et que nous avons enterré une fois pour toute. Le second est le porte-parole d'un régime non progressiste. Toutes les deux candidatures ont gouverné aux noms de régimes ayant porté préjudice à la Tunisie* »²⁹⁴. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce jugement porté à l'endroit de deux Présidents élus démocratiquement, par suffrage universel pour l'un et par l'ANC pour l'autre, témoigne de l'existence, quelque part, d'une crise d'un malaise amplifiée par « la perception d'une opacité du monde politique, par le sentiment d'une coupure entre les citoyens et leurs représentants élus, ainsi que par un discrédit croissant de la légitimité de ces derniers. Cette crise touche le fonctionnement des institutions politiques elles-mêmes ainsi que l'offre programmatique des partis ou des organisations »²⁹⁵.

En effet, si le citoyen perd la confiance dans les institutions démocratiques et la classe politique de son pays, ce constat peut alimenter chez lui l'idée que son vote ne changerait rien, et du coup, l'encourager à s'abstenir. Une sorte de relation de cause à effet : en bref, le système politique agit négativement sur la participation des jeunes aux élections, laquelle s'avère timide et conduit à la rupture entre le système politique en porte-à-faux avec des jeunes se représentant autrement le système politique en place.

Portant d'abord sur la représentativité aux yeux des citoyens Tunisiens d'une façon générale, la crise politique, pendant cette période postrévolutionnaire, prend ensuite, une autre dimension plus grave touchant à la légitimité de tout le système aux yeux des censés être les dépositaires du patrimoine démocratique acquis grâce à la révolution : les jeunes. Parmi ces derniers, on enregistre à l'unanimité des sondages d'opinions le taux le plus élevé d'absentéisme, tel que souligné précédemment. L'abstention et plus généralement l'absentéisme des jeunes s'avère en effet, être, ainsi que le souligne Pierre Sadran, le symptôme le plus important du « malaise de la démocratie »²⁹⁶, même si ce constat déborde le contexte tunisien et constitue un dénominateur commun à des mutations qui traversent les sociétés partout dans le monde. « Il est possible, dit

²⁹⁴ Entretien avec S.R, 24 ans, étudiante, membre de la campagne je ne pardonnerai pas, Août 2016, à un café à Sfax.

²⁹⁵ Anne Muxel, « Les jeunes français en attente de politique ? », Centre d'Étude de la Vie Politique Française Working Paper, n°.123, Barcelona, 1996, http://www.campusactivism.org/uploads/Wp_i_123.pdf

²⁹⁶ Pierre Sadran, « La démocratie locale à l'épreuve du désenchantement politique », Cahiers Français N° 391, 2016, pp.49-54.

Muxel, de voir dans certains pays démocratiques la montée des comportements protestataires, une perte de confiance des citoyens envers les élites politiques, une crise de la représentation politique ou encore l'augmentation importante de l'abstention²⁹⁷, ce qui est, vraisemblablement, à l'origine de l'émergence d'un électeur plus critique, autonome et delà inventeur de nouveaux outils d'expression démocratique. A cet égard, ne serait-il pas hâtif de considérer l'abstention du vote ou encore l'absentéisme comme signe de non-participation politique et en revanche, prudent d'y voir comme J. Jaffre, un comportement qui « participe pleinement aux transformations des formes contemporaines de politisation et d'expression démocratique et au mouvement de recomposition des attributs de la citoyenneté moderne »²⁹⁸.

En somme, nous estimons qu'il est important de comprendre et d'expliquer le phénomène de l'absentéisme des jeunes Tunisiens, mais aussi leur abstention électorale, loin des explications classiques qui lui appliquent mécaniquement la rituelle corrélation abstention/indifférence par rapport à la chose politique et publique. Notre analyse, en revanche, appréhende ce comportement comme une forme d'expression développant une nouvelle manière d'être citoyen.

Les jeunes d'aujourd'hui ont tendance à rejeter la définition classique du vote ayant pour caractéristique « d'uniformiser les arguments et les intentions, de les réduire à une donnée objective et calculable. Il donne un langage commun à des expressions totalement hétérogènes et simplifie radicalement le monde social. Dans le bulletin de vote, les raisons et les passions sont ramenées à une mesure uniforme »²⁹⁹. Or, les logiques d'action sont multiples et diversifiées chez les jeunes, chose que la classe politique n'arrive pas à comprendre et s'obstine à réduire le vote à sa définition classique, ce qui explique dans une certaine mesure au moins, le mot d'ordre « vote utile », qui avait exercé une forte influence lors des élections présidentielles de 2014. Une bonne partie de la classe politique a voulu transmettre aux électeurs le message qu'ils n'auraient, comme alternative au parti conservateur « Ennahdha » qui avait mal géré la situation après son accès au pouvoir fin 2011, qu'un seul choix : voter « Nida Tounes » le parti moderniste. Alternative qui ne peut que limiter les choix des électeurs, notamment les jeunes décidément las de la « seule voie » et assoiffés de pluralité de perspectives.

Lors de nos explorations de terrain, en tant qu'observation participante et participation observante des campagnes électorales, nous avons appris que certains jeunes, appartenant même à des partis

²⁹⁷ Jérôme Jaffre et Anne Muxel, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », in, Pierre Bréchon, Anne Laurent et Pascal Perrineau (s.dir), *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000, p. 19.

²⁹⁸ Anne Muxel, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *art., cité.*, p. 43-55.

²⁹⁹ Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, Editions du Seuil, septembre 2011, p.56.

politiques, ont boycotté les élections ou dans le meilleur des cas, opté pour un vote blanc pendant le deuxième tour. Comportements, du reste, compréhensibles, si l'on prend en considération la tendance à l'individualisation des choix qui, sans remettre en cause le devoir de voter, le considère comme « un impératif moral et social moins fort que par le passé. Dans un climat de relative désinstitutionnalisation de la politique, de plus grande individualisation des choix et des convictions personnelles, le droit de ne pas voter acquiert une certaine légitimité »³⁰⁰. Ainsi, le non vote peut être une expression chargée de double sens : d'une part une sorte de sanction de la classe politique et de l'autre, une contestation de l'hégémonie des « vieux » et un rejet du conformisme.

Se permettre de sanctionner les « vieux » et se distancier du conformisme rime parfaitement avec une tendance qui veut que « le vote est de moins en moins un devoir et de plus en plus un droit dont on décide librement l'usage. Comme bien d'autres pratiques politiques, le vote est devenu l'acte individualiste par excellence, un acte politique dont la nécessité se mesure à l'efficacité qu'on peut en attendre et qui est utilisé comme un moyen parmi d'autres au sein d'un répertoire d'action de plus en plus diversifié »³⁰¹. C'est dire que le sens de l'élection a changé de nature. « Il ne s'agit plus, au sens étymologique du terme, de distinguer et de sélectionner des candidats, mais plutôt de procéder à des éliminations. Nous sommes ainsi entrés dans ce que l'on pourrait appeler une démocratie de sanction »³⁰².

Photo.26 : Bulletin de vote nul³⁰³



C'est à peu près ce que traduit le bulletin de vote ci-haut, qui exprime le rejet des deux candidatures présidentielles du deuxième tour des élections de 2014. Les deux croix appliquées sur les photos des deux candidats véhiculent nettement le sens de la sanction qui dénote une culture propre aux jeunes d'aujourd'hui, qui se veulent originaux et préfèrent réfléchir leurs choix et ne pas se les

³⁰⁰ Anne Muxel, « L'abstention : Défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », *art., cité.*,

³⁰¹ Pascal Perrineau (s.dir), *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?* Presses de Sciences Po, 1994, p.199.

³⁰² Pierre Rosanvallon, *La Contre-démocratie*, Seuil, 2006, p.175.

³⁰³ Capture écran de la page facebook.

laisser dicter par la tradition, les parents, les habitudes, les institutions, la classe politique, etc.³⁰⁴. « On ne veut plus seulement voter par devoir civique, parce que le bon citoyen devrait le faire, on veut avoir de bonnes raisons de choisir un candidat plutôt qu'un autre. Autrefois, un nombre important de personnes, qui maîtrisaient mal les codes de la politique et se sentaient incompetentes, allaient pourtant voter par devoir. C'était aussi une manière d'affirmer leur appartenance à la communauté nationale »³⁰⁵. Ce n'est plus le cas ici, car le choix de ces jeunes ne se résignent plus et voudraient affirmer leur liberté individuelle. Chacun veut avoir le droit de se référer à ses expériences, d'éprouver ce qui fait sens pour lui et d'énoncer ces bonnes raisons d'agir. C'est que comme le montre Anne Muxel : « La spécificité de ce moratoire électoral dans les années de jeunesse s'explique par la densité particulièrement forte des expériences, des arbitrages et des négociations auxquels les individus sont confrontés. Le moratoire résulte du travail d'ajustement entre les acquis de l'héritage et les découvertes de l'expérimentation, au cours duquel se produit l'individuation des choix politiques, notamment lors des consultations électorales »³⁰⁶.

Cette idée d'expérimentation nous semble centrale et assez opératoire. Ayant expérimenté la pratique électorale, d'abord juste après la révolution, les jeunes ont eu l'occasion de vivre dans un nouveau contexte caractérisé par l'explosion d'un grand nombre de partis, de discours et de programmes. Ensuite, ils furent en 2014 invités à tester leur choix lors d'un second épisode d'élection, à observer et évaluer la performance et l'efficacité des partis. Il en a résulté, tel que c'était enregistré par nos investigations de terrain, une notable instabilité et parfois renversement de leurs choix électoraux. On trouve par exemple ceux qui ont voté pendant les élections 2011, puis boycotté les autres élections législative et présidentielle de 2014. C'est le cas d'un des jeunes interviewés étant témoin d'une amère déception vis-à-vis des élections : « *J'ai voté une seule fois en 2011, et je pense c'est la dernière. J'ai pensé que j'avais voté en faveur d'un parti doté d'une vision et d'un programme, il s'est avéré que tous les partis dont lui, n'en avaient rien, ils ne donnent que des paroles sans programmes, et c'est ainsi que j'ai décidé de ne plus voter* »³⁰⁷.

³⁰⁴ Comme le candidat, aux présidentielles en 2014, du Front Hamma Hammami, fut classé troisième et éliminé au terme du premier tour, les cadres du F.P avaient donné un mot d'ordre plutôt explicite (« barrer la route à Marzouki) qui les avaient encouragés indirectement à voter Essebsi. Mais certains jeunes adhérents même au F.P, nous avaient confié qu'ils ne s'étaient pas conformés à la consigne et ont sanctionné les deux candidats, histoire de marquer leur « individualité » et refus du conformisme du « vote utile » équivalent à « la trahison des principes ».

³⁰⁵ Pierre Bréchon, « La signification de l'abstention électorale » Texte rédigé à l'occasion d'un séminaire Doctoral à l'Université libre de Bruxelles, avril 2010, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00822289/document>

³⁰⁶ Anne Muxel, *l'expérience politique des jeunes*, Op., cit., p.105.

³⁰⁷ Entretien avec T.H, 27 ans, le coordinateur et le porte -parole du sit-in El Kamour, octobre 2017, à un café Tataouine.

N'est-ce pas là, l'indice d'un électeur rationnel, dont la rationalité progresse avec l'expérience acquise pouvant le conduire à ne plus voter, (telle est l'attitude du jeune précédemment cité), ou à voter blanc comme nous l'avons mentionné bien avant cela dans le cas de certains jeunes du front populaire. La montée de l'abstention, qui s'apparente à l'absentéisme, donne donc matière à réflexion et analyse, qui pourraient mener à la saisie d'un développement d'expérience, d'individualité de choix et de rationalités plurielles.

Cette expérimentation et individualité de choix sont à notre avis, prégnantes d'un autre sens du vote, c'est le vote protestataire qui exprime le rejet d'un système politique. « Le vote protestataire, précise Rosanvallon, est un vote dans lequel s'exprime avant tout une opposition au système politique et social et à l'offre politique dominante »³⁰⁸. C'est que, les jeunes, en tous cas ceux que nous avons interviewés - et avec qui partagé des actions -, préfèrent protester et s'inscrire en faux contre un système que de s'impliquer dans l'action d'un parti politique. Ceci nous autorise à appuyer une précédente affirmation sur l'intérêt d'accorder au non-vote une place importante dans l'appréhension des nouvelles formes d'expression protestataire. Et l'intérêt, que nous suggérons d'accorder à ce non-vote, est d'autant plus justifié que la désinstitutionnalisation politique est grandissante et que la médiation, assurée jadis par les partis, entre les citoyens et le politique, perd du terrain. Dans ce sens, ne pas voter peut avoir une certaine légitimité pour exprimer une activité protestataire « contre-démocratie » mais, cette « contre-démocratie » n'est pas alors le contraire de la démocratie, mais plutôt « la forme de démocratie qui contrarie l'autre, la démocratie des pouvoirs indirects disséminés dans le corps social, la démocratie de la défiance organisée face à la démocratie de la légitimité électorale »³⁰⁹. Par ailleurs, plusieurs formes d'expression politique, se référant à de multiples répertoires d'actions auxquelles l'on assiste aujourd'hui, pourraient être abordées avec moins de réserves théoriques ou d'aprioris empiriques caducs. Reste néanmoins à savoir si dire le choix du vote, ou du non-vote, individualisé est le même chez toutes les catégories des jeunes ?

³⁰⁸ Pierre Rosanvallon, *La Contre-démocratie*, Op., cit.,

³⁰⁹ *Ibid.*, pp.10.11

2.3.2. *Vers une autre forme de citoyenneté*

Les élections, le vote et la représentation parlementaire au milieu du XIX^{ème} siècle en Europe occidentale, portait le sens du devoir civique. C'est-à-dire « le développement souvent inégal et parfois combiné d'un compromis entre les élites et les électeurs »³¹⁰. Comme le précisent Cyril et Fabien qui ajoutent : « Jusque-là, le vote n'était qu'une délégation de confiance et non l'expression d'une opinion »³¹¹. Ce consensus autour de la démocratie représentative à la base des élections est à l'origine d'une civilisation électorale, ou selon les termes de Norbert Elias, d'une « pacification des rapports sociaux »³¹² par le biais du vote. Mais, de nos jours, le monde a subi de profondes mutations multidimensionnelles et les rapports sociaux se nouent et se tissent sur fond de crises et de conflits à caractère socio-économique et culturel, de désinstitutionalisation et de mouvements sociaux à l'échelle locale, nationale et mondiale, tantôt autonomes, tantôt enchevêtrés, etc. Ces mutations ont invité les sciences sociales à développer des théories et des discours autour, entre autres, de la question du comportement électoral, du vote et aussi du rapport entre la démocratie et la citoyenneté.

Les absentéistes – y compris les abstentionnistes– ne représentent pas une catégorie homogène, ni du point de vue politique ni du point de vue sociologique. Les études en sociologie ou en sciences politiques ont montré la diversité de l'option du non-vote « soit en l'associant à un manque d'intégration sociale, soit en privilégiant son instrumentalisation politique, soit encore en la considérant comme l'expression d'un comportement stratégique ou rationnel propre au contexte d'une élection donnée. D'une façon plus large, elle s'inscrit dans une évolution plus globale de redéfinition d'un nouveau modèle de citoyenneté et de nouvelles formes de politisation et d'expression démocratique »³¹³.

Dans ce cadre, la sociologie des élections a rejeté les analyses classiques considérant la non-participation et l'abstention électorale comme un signe de faible citoyenneté, qui menacerait les démocraties. Inspirée de ces développements théoriques, notre analyse de l'abstention et la non-participation aux élections chez les jeunes, s'inscrit alors dans la mouvance de la nouvelle approche qui considère que « le vote doit rester un acte libre, engageant la responsabilité d'un citoyen éclairé »³¹⁴. C'est que s'abstenir comme voter est aussi un droit. La réponse électorale de

³¹⁰ Gisbert Cyril, Nicolas Fabien, « La mutation du vote protestataire : partis tribuniens, partis de gouvernement et sentiment antiparti », in, Pôle Sud, n°24, 2006. pp. 139-154.

³¹¹ Ibid.

³¹² Norbert Elias, *La dynamique de l'occident*, Edition Agora Pocket, 2007.

³¹³ Anne Muxel, « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », art., cité.

³¹⁴ Anne Muxel, « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », art., cité.

l'abstention ne peut être seulement considérée de façon négative, ou comme le signe d'un déficit démocratique. C'est pourquoi, la faible participation électorale occupe désormais une place importante au cœur du jeu politique, en ce sens qu'elle oblige les candidats et les partis politiques à prendre en considération les attitudes de ceux qui prennent parti contre eux les partis politiques, en expriment leur insatisfaction. « La diffusion du phénomène contribue à redéfinir les modalités de la participation politique. Il faut donc chercher à en comprendre le sens et la place dans l'évolution d'ensemble des systèmes démocratiques »³¹⁵. Dans le même ordre d'idées, Muxel estime que l'abstention « participe pleinement, aux transformations des formes contemporaines de politisation et d'expression démocratique, et au mouvement de recomposition des attributs de la citoyenneté moderne »³¹⁶.

S'agissant à plus fortes raison des jeunes, il serait encore prudent de ne pas réduire la citoyenneté au geste électoral. C'est en ce sens que les représentations de la citoyenneté et de la démocratie chez les jeunes dépassent toutes les pratiques classiques : « *Moi, confie l'un de nos jeunes interviewés, Je n'ai pas voté, pour moi la démocratie est une question que j'avais tranchée une fois pour toutes. La démocratie n'est pas un simple acte de mettre un bulletin dans une boîte, non ! C'est beaucoup plus profond que ça ! La démocratie à mon sens est d'être responsable de ma décision, je n'ai pas besoin de qui que ce soit pour décider à ma place, la démocratie c'est de participer directement au changement, à partir de la prise de conscience de nos propres droits de l'action directe. Il serait pure illusion que de croire à la capacité des partis politiques mener le changement, la solution ne peut émaner du sommet du pouvoir, celui qui a mis fin au régime de Ben Ali, c'est le peuple et non pas les partis politique, donc voter n'a aucun sens pour moi* »³¹⁷.

Tout porte à croire, sur la base du travail de terrain mené dont celui avec les interviews citées, qu'il y a une propension assez prononcée chez les jeunes à ne pas voter, car selon eux, le vote a perdu son sens fortement lié à la citoyenneté. En revanche, d'autres formes de participation politique émergent chez cette génération et confirment ce que certains chercheurs (Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, 2007) nomment la « démocratie de l'abstention », qui semble prendre chez cette génération le dessus sur la démocratie des élections. Car, « si la démocratie d'élection s'est incontestablement érodée, les démocraties d'expression, d'implication et d'intervention se sont,

³¹⁵ Anne Muxel, « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », art., cité.

³¹⁶ Ibid.

³¹⁷ Entretien avec, O.B.M, 26 ans, association mouvement des jeunes tunisiens, au café Down Town, Gafsa février 2017.

quant à elles, incontestablement affirmées »³¹⁸. N'est-ce pas à peu près ce que dit textuellement l'une de nos jeunes interviewés : « *Ce qui m'intéresse c'est la réappropriation de la rue, c'est le noyau dur du changement. Le parlement et les élus ne me disent rien du tout, le parlement c'est juste des élus qui changent à chaque mandat mais, les manières de pensées ce sont les mêmes, la génération des vieux n'a pas pu comprendre que la vie et les enjeux changent, donc il faut changer les manières d'agir, il faut que les vieux sachent bien que le changement ne peut plus passer par quelques députés qui ne représentent que leur partis* »³¹⁹.

Désormais, la participation politique des jeunes se donne à voir et se fait entendre à partir de plusieurs scènes d'expression citoyennes et répertoires d'action : le boycott et la non-participation aux élections et la réappropriation de la rue ont remplacé les formes classiques de la citoyenneté. Ce « *'citoyen négatif'* n'est pas un citoyen passif mais plutôt un citoyen sceptique, désarçonné, parfois cynique et qui reste présent dans l'espace public »³²⁰.

Nombreux sont les sociologues et les politologues qui ont développé cette idée de nouvelle citoyenneté³²¹, surtout au cours des dernières années qui avaient été traversées par de profonds bouleversements induits par de puissants nouveaux mouvements protestataires aussi bien dans le monde arabe (en Tunisie, Yémen, Liban, Bahreïn, Maroc, etc.) que dans d'autres régions (le Wall Street de l'Amérique, « la nuit debout » en France, etc.). Ces mouvements illustrent parfaitement les analyses de Sandra Laugier et Albert Ogien ayant souligné que « certains citoyens sont lassés des formes classiques de contestation, comme ils le sont des rituels électoraux auxquels se résume la vie politique officielle. Pour eux, les manifestations font partie d'un paysage et d'une expression politiques périmés, à l'image du système électoral représentatif et des discours creux qu'il induit aujourd'hui »³²².

³¹⁸ Pierre Rosanvallon, « Le mythe du citoyen passif », *Le Monde*, 20 juin 2004, https://www.lemonde.fr/international/article/2004/06/19/le-mythe-du-citoyen-passif_369640_3210.html

³¹⁹ Entretien avec S. S, 23 ans, étudiante, membre active de la campagne je ne pardonnerai pas, Tunis, 12 juillet 2016.

³²⁰ Pippa Norris, *Critical Citizens*, « Global Support for Democratic Governance », Oxford University Press, 1999. In http://www.sciences-po.asso.fr/docs/2012115247_146_dossier.pdf

³²¹ Anne Muxel, « De nouveaux usages de la citoyenneté », *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Champ social, 2012, pp. 187-201 ; Sandra Laugier et Albert Ogien, *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, La Découverte, 2014 ; Marion Carrel, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, 2013 ; Claude Fischer, « De nouvelles formes de citoyenneté », *Revue Projet*, vol. 271, no. 3, 2002, pp. 90-96 ; Pascale Dufour, « Les nouvelles frontières de la citoyenneté », *Éthique publique* [En ligne], vol. 7, n° 1 | 2005, mis en ligne le 12 novembre 2015, consulté le 11 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1980>

³²² Stéphanie Arc, « Les nouvelles formes de la contestation », entretien avec Sandra Laugier et Albert Ogien, SNRS le journal, site : <https://lejournald.cnrs.fr/articles/les-nouvelles-formes-de-la-contestation>

C'est dans cette nouvelle approche de la citoyenneté qui présuppose une pluralité des formes de citoyenneté, que nous nous situons. L'ouvrage publié sous la direction de M. Carrel et C. Neveu ambitionne de comprendre les différentes pratiques citoyennes, et d'aller loin dans la perspective critique de l'approche habermassienne qui n'accorde pas d'importance aux « signaux faibles » et aux « pratiques ordinaires » de la citoyenneté³²³. Inscrit dans l'anthropologie politique, cet ouvrage semble se fixer comme majeur objectif d'étudier minutieusement les transformations contemporaines de la citoyenneté dans la multiplicité de ses espaces, lieux et formes.

Le propre de cette approche, nous semble-t-il, est de renoncer à toute prédéfinition de la citoyenneté, et la considère comme un « construit social et politique, une fabrique en constante évolution, un ensemble de processus pouvant varier dans les formes de son effectuation, selon les différentes ressources mobilisées et les enjeux en débat »³²⁴. Dans cette perspective, la citoyenneté est ainsi apparentée à un « statut, ou comme consentement à l'obligation politique, au profit d'une prise en compte de sa nature essentiellement processuelle, projective et relationnelle, ainsi que des enjeux, tout de même fondamentaux, de subjectivation politique »³²⁵.

Inclassable dans un cadre de citoyenneté abstraite, nous avons affaire à une 'citoyenneté ordinaire' qui désigne « les capacités des individus à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre ensemble et le bien commun, notamment en dehors ou en marge des pratiques et lieux 'labellisés' par les approches classiques de la citoyenneté »³²⁶. Munie de cette définition, nous étions partie en ethnographe côtoyer des gens où la participation citoyenne n'est pas limitée aux jeunes instruits et politisés. Le jeune Tarek Haddad, coordinateur et porte-parole du sit-in El Kamour, n'a que 27 ans et que le niveau de 7^{ème} année de base. Ce jeune chômeur a eu l'audace mais aussi la capacité de mobiliser toute la région et la société civile tunisienne quoiqu'il n'ait jamais participé à un mouvement ou adhéré à un parti politique. De l'expérience du sit-in improvisé, se sont développées en sa propre personnalité des compétences de coordination, de négociation avec de hauts responsables régionaux, des ministres et même avec le chef du gouvernement. Interrogé sur le secret du pouvoir charismatique qui serait à l'origine de cette aisance communicationnelle, il fut étonné et fit juste état d'une « connaissance ordinaire comme celle des autres ». A ce propos, il fait étalage de cette épreuve ordinaire : « L'ors de notre première réunion avec le ministre de l'emploi Imed Hammami, j'ai compris qu'il n'a aucune solution

³²³ Marion Carrel et Catherine Neveu (s.dir), *Citoyenneté ordinaire. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyenne*, Paris, Karthala, 2014.

³²⁴ Ibid. p.6.

³²⁵ Catherine Neveu, « « E pur si muove ! », ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, n° 103, 2013/3, pp. 205-222.

³²⁶ Marion Carrel et Catherine Neveu (s.dir), *Ibid.* p.7

concrète pour nos revendications. Par sa manière de s'habiller (un pantalon en jeans) Il a voulu soi-disant sympathiser avec nous et donner l'impression qu'il est proche des jeunes. Or, c'était très banal comme jeu et j'étais conscient de sa manœuvre découverte de propagande et de gain de temps. A l'instar de tous les décideurs politiques au début des négociations, il racontait des conneries, alors que nous cherchions des solutions concrètes. Il fallait un marathon de réunions tantôt rendues publiques, tantôt informelles pour en arriver finalement à la signature du dernier accord et la réouverture de la vanne desservant le pétrole par pipe-lines ou camions. Ayant pris acte par le bon sens [ordinaire] que le choix du siège du Gouvernorat, comme lieu des pourparlers, n'était pas arbitraire, nous avons imposé le nôtre qui est plutôt neutre et loin des influences : l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Tataouine. Constatant la stérilité de la réunion avec le chef du Gouvernement, j'ai pris l'initiative de la boucler, en s'adressant sur un ton ferme à mon interlocuteur : la réunion est terminée, rentre chez toi ! » Nous constatons, ici, que la participation citoyenne peut faire irruption de la bouche d'une personne ordinaire qui s'est engagée pour une cause, sans avoir au début cherché à s'imposer explicitement dans l'espace public. Mais, il se transforme en une personnalité publique connue à l'échelle locale que nationale. Un jeune chômeur sans diplôme oblige les décideurs de l'Etat à signer avec lui et les autres représentants du sit-in El Kamour un accord. Au niveau local, nous étions témoin que le téléphone portable de T. H ne s'arrête pas de sonner. Certains s'informent sur les résultats du concours organisés suite à la signature de l'accord, d'autres lui demandent de suivre la mise en application par le Gouvernorat des termes du contrat convenu. Quand nous étions avec lui au siège du Gouvernorat, il a reçu un appel d'un citoyen le sollicitant d'intervenir auprès du Gouverneur pour lui prolonger la permission d'entrée au Sahara de Tataouine et de reprendre son travail de forage³²⁷. T.H sait que parmi les clauses dudit accord, les habitants de Tataouine bénéficient d'une 'priorité' d'embauche sur les candidats des autres régions, mais il est aussi, en l'occurrence, averti de l'absence de compétences régionales dans certaines spécialités. C'est pourquoi il était déjà au bureau emploi pour obtenir une attestation officielle justifiant l'absence d'un spécialiste de forage parmi les habitants de Tataouine. Il a donc, en notre présence, rappelé depuis son portable le Gouverneur, lui a fourni ces informations afin de faciliter le retour du spécialiste 'Sfaxien' et eu de celui-ci la promesse d'accorder la permission.

³²⁷ La clause d'une 'priorité' pour certaines personnes, dans l'affectation à certains emplois, est sans doute contradictoire avec le principe de la 'cité civique', garantissant une égalité des chances pour tous les citoyens. Etant cependant le déséquilibre régional et l'inégalité de fait des chances au niveau de la scolarisation, cette exception peut se justifier dans le cadre d'un compromis politique et social. D'ailleurs, la nouvelle constitution de 2014 a prévu une 'discrimination positive' en faveur des gouvernorats marginalisés dont celui de Tataouine. On comprend alors la 'dérogation spéciale' que devrait obtenir le citoyen non originaire de Tataouine pour y travailler.

On voit bien que T.H fut introduit à la chose politique de manière improvisée qui n'a rien à avoir avec une quelconque activité politique antérieure. Et comme pour le confirmer, il précise : « *J'ai suivi les changements politiques sans aucun engagement partisan. J'ai voté une seule fois, en 2011, car j'ai cru à l'intégrité des islamistes et à leurs discours. Mais, malheureusement, j'ai fortement regretté ce choix, car il s'était avéré qu'ils n'ont, comme tous les autres partis politiques, rien changé de la situation. Au contraire, ils ont profité de la révolution pour servir leurs propres intérêts, et je ne suis pas si stupide pour donner ma voix encore une fois à des menteurs. En revanche, je suis persuadé que les citoyens peuvent changer eux même leur situation. Par exemple, aucun parti politique, aucun Gouvernement ne peut négocier la création de 4500 emplois pour les jeunes chômeurs de Tataouine, et l'allocation d'un fonds annuel pour le développement régional de 80 milliards de millimes. Sincèrement au début je n'ai jamais pensé devenir une personne connue et influente. Mais maintenant, je consacre tout mon temps au service des gens qui ont confiance en moi, pour l'intérêt de ma région* ». Nous constatons, ainsi, que l'engagement politique peut émerger spontanément de la vie quotidienne des acteurs, à partir du moment où ils sentent qu'ils sont concernés par la défense d'un intérêt commun. C'est une facette d'une citoyenneté « ordinaire » des gens qui cherchent, comme le considèrent M. Carrel et C. Neveu, « à être reconnus, à être entendus en tant que sujets politiques (pas uniquement par les institutions mais aussi par un collectif, un groupe d'appartenance), comme porteurs de droits, contribuer à la définition même de ces droits »³²⁸.

Ce qui est à retenir, pour clôturer cette sous-section, c'est que les jeunes dans la société tunisienne, sont en train de dessiner, sans que cette constatation qualitative ait la prétention à l'exhaustivité, de nouvelles formes de citoyenneté qui ambitionnent le respect de la pluralité et la singularité des individus.

2.3.3. « Le sens caché du vote »

Le vote pragmatique

Nous avons montré dans ce qui a précédé que le non-vote représente chez une catégorie des jeunes une expression politique chargée de sens de protestation, de sanction, de refus du système politique, etc. Dans une autre perspective d'analyse, notre entreprise de recherche nous a conduit à une autre logique de vote. C'est que si le non-vote veut exprimer un geste politique chez une catégorie de jeunes, l'action du vote peut exprimer au contraire, un acte non politique.

³²⁸ Marion Carel et Catherine Neveu, *Op., cit.*, p.10

Suivant une démarche, que nous baptisons individualiste, nous proposerons d'aborder, dans la présente section, les logiques individualistes privilégiant l'acteur plutôt que le système. Peut-on développer à cet égard, l'hypothèse d'un électeur pragmatique, calculateur et stratège débarrassé des pesanteurs du déterminisme ? Nous prenons référence ici à un paradigme individualiste où les notions d'acteur et de stratégie prennent le dessus sur d'autres considérations.

Nous nous situons ainsi dans des approches plus contemporaines qui ont tenté de dépasser l'approche classique purement sociologique, voire holiste du vote. Il s'agit en fait d'approche qui a lié le vote à la capacité de l'électeur à calculer ses intérêts individuels. Comme l'indique R. Rémond : « C'est un des paradoxes du vote : il inscrit le calcul au cœur du politique mais lui-même ne se réduit pas à l'ordre des grandeurs quantifiables »³²⁹. A cet égard, nous avons remarqué une multiplicité des logiques d'actions chez les jeunes.

En réalité les multiples supports empiriques que nous avons pu accumulés dans le cadre de nombreux projets de recherche portant sur les jeunes des régions défavorisées et les quartiers populaires, nous autorisent à conclure à une diversité des logiques de comportement électoral. Certes, certaines études sociologiques, et pas des moindres, ont pu établir le fait que le comportement électoral des jeunes est déterminé par le diplôme. Ainsi Bourdieu a indiqué que « les plus aptes à constituer politiquement le politique seraient les individus les mieux dotés en capital scolaire, les plus démunis n'arrivant plus à comprendre les règles du jeu et se réfugiant dans l'abstention »³³⁰. Pas loin de cette lignée, Muxel confirme cette corrélation en mettant en relief le fait que les jeunes diplômés votent plus que les jeunes non diplômés.

Dans le cas de la société tunisienne cependant, la transposition de cette corrélation mérite d'être un tant soit peu tempérée. Nos supports de terrain font apparaître que ce sont plutôt les jeunes diplômés qui boycottent les élections plus que les jeunes non diplômés. Ceci tient, à notre avis à deux raisons : l'une d'ordre socio-économique et qui se rapporte à l'effet du chômage qui frappe en Tunisie beaucoup plus les jeunes diplômés (28,6% en 2016) que leurs pairs non diplômés (5,6% pour les sans niveau, 8,6% pour le niveau primaire et 16,5% pour le secondaire)³³¹. Ce qui rend la déception de ceux-là plus grande et leur rupture par rapport à l'Etat plus profonde. Si bien que, dans ce cas de figure, l'abstention ou le boycott des élections semblent marquer une attitude contre l'Etat et ses institutions, soit en d'autres termes une sorte de culpabilisation de l'Etat qui, après les

³²⁹ Introduction de René Rémond, in Pascal Perrineau, Dominique Reynié (s.dir.), *Dictionnaire du vote*, Op., cit., p. 11.

³³⁰ Pierre Bourdieu, *La distinction critique sociale du jugement*, chapitre 8 : Culture et politique, Paris, Minuit, 1979.

³³¹ Rapport INS, http://www.ins.nat.tn/sites/default/files/publication/pdf/annuaire-2016%20avec%20lien_1.pdf

avoir formés et socialisés à être utiles, a manqué à ses responsabilités de les affecter à des fonctions.

La deuxième raison est à la fois d'ordre politique et culturel. Les jeunes diplômés ont la capacité de développer l'esprit critique et de choisir individuellement leur destin : « *La démocratie pour moi, dit une jeune, c'est développer l'esprit critique, être assez averti pour choisir par conviction, être assez compétent pour évaluer les capacités des acteurs politique, etc.* »³³². Autrement dit, ces jeunes diplômés sont munis d'une capacité, pas encore reconnue, il est vrai, de construire des représentations propres à eux concernant la conception de la démocratie et le politique et c'est justement pourquoi, leur propension à s'abstenir ou carrément s'absenter lors des élections est plus prononcée. Afin de mesurer cette propension, regardons, le tableau suivant et discernons les orientations de vote chez les jeunes selon le niveau d'instruction :

Tableau.6 : vote du 23 octobre 2011/ niveau d'instruction dans le quartier R'bat et la Médina de Sfax ³³³

Effectif

	Vote 23 octobre		Effectif	%
	Oui	Non		
Primaire	5	0	5	100
Secondaire	23	12	35	65,71
Supérieur	5	5	10	50
Total	33	17	50	

Le tableau ci-dessus extrait d'une enquête par questionnaire réalisée dans deux quartiers populaires dans la ville de Sfax (R'bat et El Médina) auprès d'un échantillon de 50 personnes sans distinction de tranches d'âge, montre déjà que ceux qui ont un diplôme supérieur constituent la moitié (50%) contre une proportion plus importante chez respectivement ceux ayant un niveau d'instruction secondaire (65,71 %) et primaire (100 %).

³³² Entretien avec L.R, 28 ans, enseignante, membre active de la campagne je ne pardonnerai pas, à un café à l'Avenue Habib Bourguiba, Tunis, juillet 2016.

³³³ Source : enquête dans le cadre d'un Projet PROCELEC (Processus électoraux en Afrique du Nord), IRMC, 2012-2014.

Confirmées quantitativement par l'enquête réalisée juste après les élections de 2011 par l'observatoire national de la jeunesse, ces données statistiques sont relayées par les informations qualitatives recueillies sur le terrain et qui font dégager un faible enthousiasme à voter chez les jeunes diplômés par rapport à leurs homologues non diplômés. Particulièrement dans les quartiers populaires, force est de constater que les jeunes non diplômés et marginalisés sont plus tentés par le vote, sauf que cette tentation est moins mue par des convictions politiques que par des objectifs individuels : « *Je vote pour celui qui me donne de l'argent, argue l'un des jeunes non diplômés au quartier R'bat* »³³⁴. Un refrain dont nous avons été souvent témoin pendant la campagne électorale législative et présidentielle de 2014. « Que vais-je gagner, ajoute un autre du même quartier, en votant en faveur de ce parti ou l'autre ? Etant chômeur, j'ai le droit de choisir le camp où je trouve mon compte ! Non » !

Nous parlons ici d'un 'vote d'échange' qui « consiste en une transaction réciproque et intéressée. Concrètement, l'électeur échange sa voix contre un service, direct ou indirect. Même si ce système est souvent dénoncé comme 'antidémocratique', il est pourtant un des fondements de l'acte électoral : dans une logique de rationalité de l'électeur, son vote dépendra directement du bénéfice qu'il entend tirer de cet acte. Ainsi, la plupart des démocraties revendiquaient dès l'origine la fonction d'échange dans le vote »³³⁵. Vote pragmatique ? Tout à fait ! A une nuance près cependant, il n'est pas le propre des jeunes diplômés, mais le plus souvent des jeunes en situation de marginalisation qui cherchent une sortie individuelle de la « galère », en l'absence d'un Etat et d'institutions dignes de confiance.

Le vote communautaire

Si le type de vote que nous tenterons de décrire dans les paragraphes qui suivent s'apparente, tout comme le vote pragmatique décrit plus haut, à une action non politique, il présente une particularité qui lui est propre : une facture communautaire. Pour approfondir un tant soit peu, cette idée, nous étalerons quelques éléments culturels qui permettent d'identifier et comprendre les différentes significations de ce type de vote.

Si nous définit le vote comme « un acte avant tout politique qui résulte d'un champ de forces psychologiques, attitudes à l'égard des candidats, des programmes, des partis »³³⁶. Nous disons

³³⁴ Note de terrain, juillet 2013, Sfax,

³³⁵ Michel Bussi, « Pour une approche comparative des élections », in, *Espace, populations, sociétés*, 2003-3. *Populations, élections, territoires*, pp. 427-441.

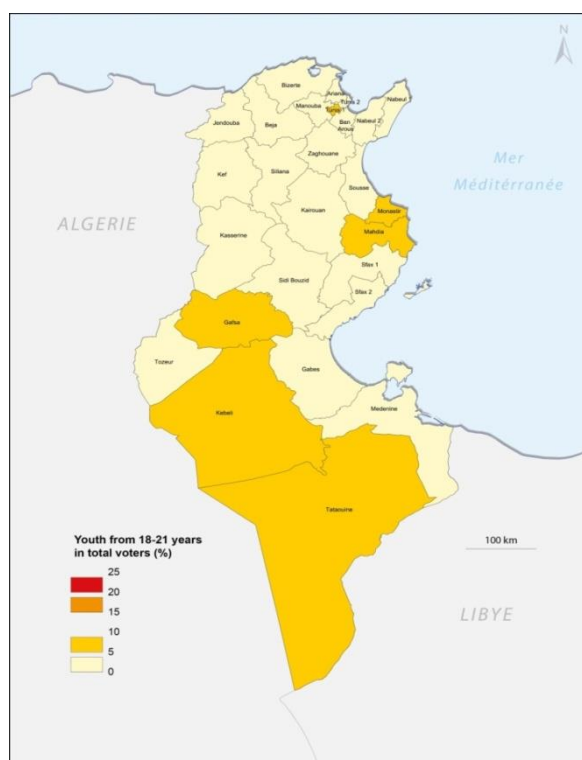
³³⁶ Jean-Serge Eloi, « Le comportement électoral : l'électeur devient-il rationnel ? », Université du Temps Libre de Biarritz, 2014-2015, http://js.eloi.free.fr/documents/LE_COMPORTEMENT_ELECTORAL.pdf

qu'il exprime dans ce sens la manifestation d'un rapport et une vision au monde social et aux champs politiques. Mais, l'acte du vote n'a pas que le sens politique, il peut exprimer aussi un sentiment d'appartenance au groupe. C'est le sens communautaire du vote, c'est un vote « où l'intérêt du groupe prime sur l'intérêt individuel. Au sens étroit, il désignera le vote au sein des communautés "non choisies" »³³⁷. En d'autres termes, c'est un vote « influencé principalement par sa signification collective : par exemple " appartenir à la majorité ou au groupe du vainqueur ". La polysémie du terme de " communauté " tient au degré de liberté admis vis-à-vis de l'appartenance à ce groupe »³³⁸. Dans ce cadre, une lecture géographique peut nous aider à comprendre le comportement électoral des jeunes tunisiens.

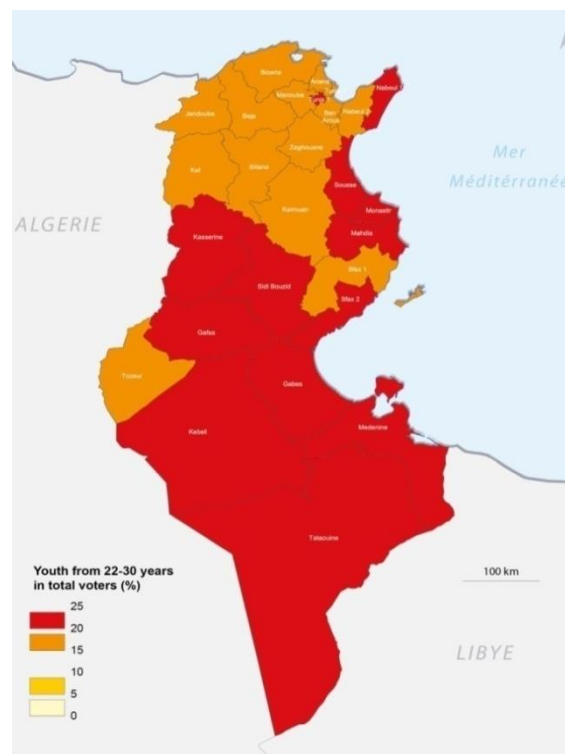
³³⁷ Michel Bussi, art., cité.

³³⁸ Ibid.

Carte.5 : Pourcentage des jeunes entre 18 et 21 ans pendant le premier tour des élections présidentielles décembre 2014, (source : ISIE, 2015)



Carte 6 : Pourcentage des jeunes entre 22-30 ans par rapport au nombre total des votants par gouvernorat, pendant le premier tour des élections présidentielle du décembre 2014 (source: ISIE, 2015)



Les deux cartes nous montrent qu'une lecture des dimensions territoriales est incontournable pour analyser le comportement électoral. Cette « territorialité » s'appuie sur le croisement des résultats électoraux aux données socio-économiques et culturelles relatives aux jeunes votants. Mais, faut-il attirer l'attention du lecteur sur le fait que cette « territorialité n'est pas réductible aux caractéristiques objectives sociodémographiques des espaces géographiques. Elle intègre les dimensions sociohistoriques et culturelles des territoires et renvoie à l'insertion des individus et des groupes dans une multiplicité de réseaux (familiaux, tribaux, partisans, associatifs ou de nature clientéliste) »³³⁹.

On remarque, que malgré la supériorité numérique de l'électorat d'Essebsi obtenue dans la partie supérieure du pays, on y enregistre un faible pourcentage de jeunes votants en sa faveur. Ceci peut confirmer une précédente constatation se rapportant au non-vote et/ou le boycott qui caractérise le comportement électoral des jeunes dans les grandes villes où les diplômés sont plus nombreux et le taux de chômage moins aigu. En revanche, les jeunes votent plus dans les régions du Sud où se concentrent les électeurs de Marzouki. Ce candidat, soutenu par le parti islamiste Ennahdha, est

³³⁹Alia Gana, Gilles Van Hamme, et Maher Ben Rebah, « La territorialité du vote pour l'Assemblée Nationale Constituante Tunisienne de 2011 », *Confluences Méditerranée*, vol. 82, no. 3, 2012, pp. 51-69.

originaire de l'une des villes du Sud. D'ailleurs ce candidat n'a pas manqué de mobiliser un discours et des messages identitaires pendant sa campagne électorale en 2011 et en 2014. A titre d'exemple, comme le montre la photo.27, le président Moncef Marzouki a surpris, lors de son premier discours d'investiture le 13 décembre 2011, tous les observateurs par le port d'un vêtement traditionnel (Burnous). On le voit, dans la photo.28, récidiver en portant un autre vêtement traditionnel (Kachabia) pendant sa campagne électorale de 2014.

Photo.27 : Le président provisoire Moncef Marzouki prête serment lors de son investiture portant le Burnous



Photo.28 : Marzouki en pleine campagne électorale des présidentielle de 2014 enfilant une Kachabia



Ce comportement vestimentaire est chargé de sens, et témoigne de la volonté de réhabiliter l'identité présumée, aux yeux d'un important électorat, délaissée ou carrément « occidentalisation ». La géographie électorale nous permet de voir le revers de la médaille : les partis modernistes n'ont guère intéressé une masse électorale hors de celle concentrée dans les grandes villes, et ce aussi bien pendant les élections de 2011 que celles de 2014. A cet égard, A. Gana a bien confirmé ce constat en soulignant que « les grands partis modernistes de gauche et de centre-gauche (Atakattol, CPR, PDM, PDP) sont restés largement cantonnés aux classes moyennes et aisées »³⁴⁰. Les deux cartes montrent, en outre, que Nida Tounes qui avait véhiculé un discours moderniste n'a fait, lors des élections de 2014, qu'hériter les électeurs desdits partis modernistes qui se concentrent essentiellement dans les grandes villes.

Donc nous remarquons que les logiques du comportement électoral des jeunes diffèrent suivant une géographie électorale. Si les jeunes des grandes villes ne votent pas ou votent pour les partis qui affichent un discours moderniste, leurs pairs dans les régions qui sont connues par une culture

³⁴⁰Alia Gana, Gilles Van Hamme, et Maher Ben Rebah, art., cité.

conservatrice optent pour un vote communautaire. Dans ce sens, le vote « n'est plus cette 'cérémonie d'assurance identitaire', tournée vers une *unité donnée là* (la nation, la patrie, la République, la démocratie), mais l'occasion d'une réassurance identitaire, autocentrée sur des propriétés identitaires subjectives (défensives ou conquérantes), en ce qu'elles décrivent l'espoir fantasmé d'une *unité à construire*, contredisant partiellement ou totalement l'idée d'un TOUT moniste et préconstitué »³⁴¹. C'est pour cette raison que nous ne considérons pas ce vote comme vote politique, mais plutôt identitaire ou « culturel », car l'individu ne vote pas selon un choix individuel orienté par un programme politique, mais il vote pour des personnes qui représentent sa communauté ou bien son identité culturelle. Dans le même ordre d'idées, d'autres jeunes votent seulement parce que leur famille leur demande de voter pour tel ou tel parti. En demandant à une jeune fille « pourquoi tu as voté en faveur d'Ennahdha ? Etais-tu intéressée par son programme ? » Elle répondit : « Moi je ne suis pas politisée, la politique ne m'intéresse pas du tout, j'ai voté Ennahdha parce que ma mère m'a demandé de voter à un parti de gens qui " craignent Dieu' ». Il est bien clair qu'on a ici affaire à des jeunes qui sont influencés plus par leur appartenance communautaire que par celle de la société globale. La question qui se pose alors est la suivante : ceci ne peut-il pas constituer une menace à la démocratie ?

A ce titre, Anne Muxel a distingué deux catégories d'absentéistes : ceux qui sont « dans le jeu », qui s'intéressent à la politique à leur manière, et sont généralement les jeunes diplômés ; et ceux qui sont « hors-jeu » qui rejettent la politique et ne s'intéressent pas à la chose publique. Mais une étude approfondie du comportement électoral des jeunes tunisiens ne réduit pas la réalité à cette analyse proposée par Anne Muxel. Car les « hors-jeu » ne se limitent pas, de notre point de vue, à ceux qui ne votent pas, puisque nous avons identifié des jeunes qui votent mais qui sont « hors-jeu », ils ne votent pas pour l'intérêt général ou bien par appartenance à un parti, ils votent pour un intérêt individuel et communautaire. Et afin de mieux élucider cet écart différentiel par rapport à la distinction restrictive de Muxel, nous énumérons d'autres groupes qui pourraient figurer dans cette catégorie des « hors-jeu » :

1- Le groupe le plus connu des jeunes qui ne votent pas et qui rejettent toute forme de participation politique. Ce sont généralement les jeunes des quartiers populaires et des régions défavorisées et non intégrées dans la société. Ils sont plus individualistes car ils semblent avoir perdu confiance dans l'Etat et dans le système, et préfèrent chercher une sortie individuelle de leur

³⁴¹ Béatrice Mabilon-Bonfils, et Laurent Saadoun, « Pour une sociologie des votes périphériques. Le cas de l'élection présidentielle de 2002 à Carpentras », *Pouvoirs*, vol. 103, no. 4, 2002, pp. 159-171.

situation de « galère ». Comme le constatent José Ramon Montero, Mariano Torcal et Richard Gunther (2004), le sentiment ‘anti-partis’ de cette catégorie des jeunes est un sentiment durable. Ceux-ci semblent insensibles aux activités des partis et manifestent un niveau assez élevé de passivité politique. Ce faisant, ce sentiment « peut contribuer à élargir la distance entre les citoyens et les représentants et renforcer la marginalisation d'un important secteur de la population dont les ressources politiques sont inférieures à ceux qui sont les plus armés pour défendre leurs intérêts dans un système démocratique compétitif »³⁴².

2- Ceux qui votent mais pas par convictions politiques, ils le font en réalité, plus pour leurs propres intérêts. Ce sont des électeurs calculateurs, qui n'ont ni des appartenances politiques ni idéologiques. Selon les déclarations de certains jeunes vivant dans des quartiers populaires à Sfax, on vote soit parce qu'il y a de l'argent distribué par les partis politiques soit parce qu'il y a des promesses d'emploi »³⁴³. On peut identifier une autre catégorie d'acteurs calculateurs, ceux qui n'arrêtent leurs décisions à propos de leurs « élus préférés » qu'après avoir pris connaissance du rapport de forces entre les partis politiques et des chances localisées de chacun. L'objectif, dans ce cas, est d'avoir des avantages du parti gagnant, chercher l'embauche grâce à l'aide du parti qui serait au pouvoir. Ce type de vote se concentre dans les quartiers populaires où résident des jeunes non diplômés et non intégrés dans le marché du travail.

3- Ceux qui votent non sur la base d'un programme ou de la vision politique du parti, mais par obéissance à une appartenance communautaire. Nous l'appelons vote communautaire ou « culturel ».

En somme, les logiques du comportement électoral chez les jeunes sont différentes, les sens de l'acte du vote ou du non-vote sont multiples. Les trois formes de vote passées en revue apparaissent bien comme trois attitudes contrastées, qui dépassent si l'on y réfléchit le simple comportement électoral. Les votes de sanction, stratège, ou protestataire renvoient à un degré de conscience politique assez élevé chez les jeunes politisés. Ces trois variantes du vote sanction sont aussi inhérentes à la question de « ce que je suis », de « ce que je pense » et donc à une forme de décision politique réfléchie qui engage le « présent et le futur ».

Le vote pragmatique ou d'échange et le vote communautaire n'expriment pas nécessairement une expression politique. Le vote communautaire « renvoie à la question « *d'où je viens ?* » et « *ce que*

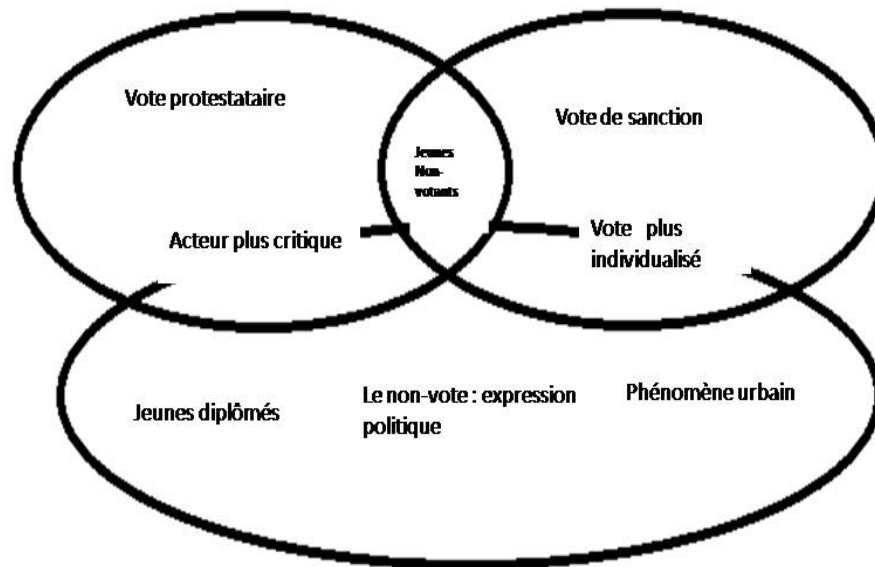
³⁴² Gispert Cyril, Nicolas Fabien., art., cité., pp. 139-154

³⁴³ Travail du terrain dans le cadre d'un projet de recherche, Août 2013.

je dois faire » : il « implique le passé »³⁴⁴. En revanche, le vote pragmatique « renvoie à la question « *où je veux aller et ce que je désire* »³⁴⁵, c'est l'acteur individualiste et calculateur. Cette typologie des logiques du vote n'est point aussi rigide que cela et n'empêche en aucun cas les possibilités d'interférences entre ces logiques. En effet, l'acteur peut combiner entre différentes logiques comme, à titre d'exemple : celui qui opte pour un vote pragmatique peut simultanément être mû par des considérations de vote communautaire, parce qu'il peut joindre par le même coup intérêts individuels et passions communautaires. C'est que « l'intérêt communautaire peut en fait souvent dissimuler un simple *'vote d'échange collectif'*. L'argument 'communautaire' serait donc le prétexte d'un simple réflexe collectif de défense d'un intérêt matériel »³⁴⁶. Néanmoins, comme nous l'avons déjà vu un peu plus haut, il est des acteurs politiques qui peuvent réactiver l'appartenance communautaire pour garantir leur existence.

Ces deux figures peuvent nous résumer les logiques du vote chez les jeunes :

Schema.1 : Vote et non vote politique

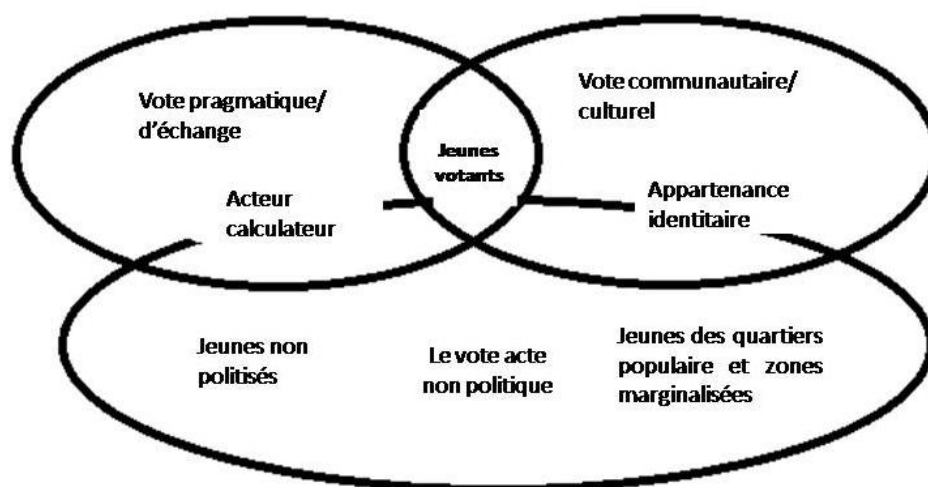


³⁴⁴Bussi Michel. Pour une approche comparative des élections. In: Espace, populations, sociétés, 2003-3. Populations, élections, territoires. pp. 427-441.

³⁴⁵ Ibid.

³⁴⁶ Ibid.

Schéma 2 : vote non politique



Dans ce chapitre nous avons tenté de monter, d'une part, la relation entre l'évolution du processus socio-économique pendant la phase postrévolutionnaire et son impact sur la construction par les jeunes de leur rapport au politique et d'établir, d'autre part, une liaison entre le degré de déception des jeunes et leurs comportements électoraux. A cet effet, nous avons d'abord situé l'analyse dans son cadre général des mutations socio-culturelles et socio-économiques aux plans mondial, national et local. Ce travail nous a amené à comprendre comment ces jeunes ont pu réagir dans ce contexte de profondes et rapides mutations, mais aussi comment ils ont pu construire leurs représentations des nouvelles données et se situer par rapport à la chose publique et politique.

Les mutations dans le monde du travail et leurs incidences sur les conditions de vie des jeunes ont eu également leur part de l'analyse : chômage, précarité et monde incertain. Crises multiformes qui n'ont pas manqué d'inviter les jeunes à inventer de nouveaux rapports à la société en guise de réponse à la rupture qui s'était installée entre ces jeunes et les institutions de l'Etat. Rupture doublement ressentie : alors que la société de consommation au sein de laquelle ils vivent les socialisent à être des émancipés et à avoir des compétences et des talents, elle les prive paradoxalement des possibilités d'accès au marché de travail au consumérisme rêvé.

Les possibilités d'un changement alimenté par la révolution et l'entame du processus de transition démocratique n'ont pas, pour autant, alléger chez les jeunes les sentiments de désespoir et de méfiance à l'égard de la classe politique et des institutions partisans classiques. Ce qui explique leur implication dans les partis politiques et les insignifiantes proportions de participations aux élections de 2011 et 2014.

Toutefois, les efforts théoriques et empiriques déployés dans ce chapitre à propos du comportement électoral des jeunes, n'étaient pas en vue de documenter les péripéties sociopolitiques de la phase postrévolutionnaire en Tunisie, ni encore moins de dresser un bilan statistique sur l'apathie des jeunes envers la vie politique. Ils avaient, et c'est là le modeste apport que nous prétendons avoir mis en relief, abouti à une typologie inédite des comportements politiques de cette même catégorie. Loin d'exprimer une indifférence par rapport au politique et à la vie publique, le non-vote s'est avéré un acte foncièrement politique ; inversement le vote, qu'il soit individuel pragmatique ou communautaire culturel et donc « antipolitique », semble curieusement inaugurer de nouvelles stratégies d' « action politique » qui négocie avec les partis et les font venir à leur propre terrain des revendications individuelles et collectives « pas tout à fait habituelles » dans les normes de la politiques classique.

Conclusion de la première partie

En guise de conclusion à cette première partie, nous nous exercerons dans les quelques paragraphes qui suivent à en synthétiser les points les plus saillants. Le premier chapitre est parti du constat que les jeunes furent parmi les acteurs les plus déterminants, si ce n'est l'acteur qui avait pris le devant de la scène de la révolte de 2010-2011, soit par des mouvements contestataires l'anticipant comme celui du Bassin minier en 2008 ; soit par le cyber-activisme, à forte présence des jeunes, qui avait aussi balisé le chemin du soulèvement entamé en décembre 2010.

Ce dernier savoir-faire, habilement utilisée par les jeunes, et jusque-là inconnu par la classe politique « classique », nous a conduite à la nécessité de définir, un tant soit peu, ce qu'on entend par les jeunes. En nous attelant à étaler quelques contributions de théories ayant travaillé sur cette notion et produit des connaissances incontournables en la matière, nous sommes parvenue à dessiner un premier contour notionnel de la jeunesse. Mais, étant consciente de la spécificité de notre problématique de recherche qui situe notre « acteur » dans le contexte tunisien surdéterminé par la révolution, nous avons opté pour une démarche à dominante empirique plutôt que de nous égarer dans les pistes des définitions théoriques de la jeunesse ou des jeunes qui n'auraient aucune innovation. Cette option adossée à la notion de « catégorie situationnelle » forgée par Bertaux nous a facilité la tâche en nous permettant de nous débarrasser de l'exigence inaccessible de l'exhaustivité d'un champ aussi vaste que la jeunesse, et en nous autorisant à délimiter la jeunesse ciblée parmi ceux qui sont politisés et distanciés des circuits politiques traditionnels de la phase postrévolutionnaire tunisienne.

La cible de la recherche étant cernée, nous avons tenté dans un premier temps, de mettre en exergue les velléités radicales de ces jeunes et leur forte ambition à instituer un nouvel ordre sociétal ouvrant la porte du politique et de la dignité longuement verrouillée, et offrant des opportunités de travail et de sortie de l'incertitude. Ainsi, que nous l'avons souligné dans un deuxième temps, comme la phase transitoire vers le nouvel ordre rêvé avait pris une autre direction et l'acteur « jeunes » semble être éclipsé de la scène politique, nous avons été amenée à analyser, dans un troisième temps, la « tournure » démocratique des élections qui les a « dépossédés » de leur œuvre : le jeu de l'ANC et les élections « classiques » ont l'air d'avoir offert aux « vieux » sur plateau le « fruit » de la révolution. Pire, les propos recueillis de la bouche de jeunes lors d'entretiens qualitatifs, d'évènements ou encore de « commentaires » sur les réseaux sociaux, témoignent d'un constat imprévu : une bipolarisation de la scène publique et politique entre deux grands partis qui

sont culturellement diamétralement opposés, et une exclusion des jeunes qui s'aggrave par un chômage perdurant et une incertitude montante.

Ce constat, qui ne fait que ramener nos jeunes à la case de départ, semble avoir été à l'origine d'un comportement électoral aussi différencié que riche en enseignements. Différenciation et richesse, reflétant notre modeste apport empirique et typologique, ont fait l'objet du deuxième chapitre. La typologie a fait apparaître grossièrement un type de « vote de sanction » (aussi non-vote ou vote blanc) illustrant, à travers des subtilités inédites, une position foncièrement politique ; et un autre type de « vote » certes, mais plutôt « individualiste pragmatique » et/ou plus « communautariste identitaire » que politique.

DEUXIÈME PARTIE

*Les nouvelles formes d'expression et d'engagement politique
chez les jeunes dans l'espace urbain*

Introduction

L'objet de cette deuxième partie porte sur les nouvelles formes d'engagement politique chez les jeunes et les reconfigurations qu'ils opèrent sur leurs rapports au politique. Par cela, nous renvoyons à leurs nouvelles formes d'expression inventées qui véhiculent d'autres valeurs, imprimant ainsi leurs actions politiques par des manières et modalités de faire spécifiques. C'est dire que, derrière leur désengagement, des circuits politiques traditionnels se trament et se déploient des modes et des dispositifs de mobilisation, certes encore ambigus et inachevés, mais innovants, autonomes, pluriels et hétérogènes voire surtout non conventionnels et individuels.

Dans cette deuxième partie de la thèse, nous étalerons son contenu sur trois chapitres, le premier - le troisième dans la thèse -, titré : *Les jeunes : un nouveau répertoire politique, pluralité de références et de " Cités*, aura pour tâche de montrer comment les jeunes d'aujourd'hui qui sont inscrits dans un nouveau répertoire politique adoptent des attitudes et des comportements différents de ceux des générations précédentes. C'est un répertoire qui se caractérise par le déclin des grands récits remplacés par un système d'idées, ou par ce que Boltanski et Chiapello condensent dans le terme 'Esprit', inspiré de l'acception wébérienne, assez large, appliquée à la pensée capitaliste.

Construit ainsi, le répertoire de ces jeunes fait office de système de représentations de la réalité qui leur est propre et, en quelque sorte, responsable du conflit intergénérationnel qui les oppose aux adultes qui se considèrent comme les seuls dotés de capacités habilitant à la participation à la vie politique. C'est ce type d'engagement « adultocentrique » qui a été à l'origine de la rupture entre la génération des jeunes et celle des "vieux" accusée, par ceux-là, d'avoir accaparé les responsabilités, monopolisé le pouvoir au sein des différents partis politique et du coup, exclu les jeunes de la prise de décision. Observant le rejet, de la part des jeunes, des institutions classiques, nous nous attendons en conséquence à ce qu'ils inventent de nouveaux modes de socialisation politique et d'agir autonome, au sein de groupes d'organisation horizontale. D'où le constat d'une crise institutionnelle générée par la crise intergénérationnelle.

D'une institution en crise à l'agir d'un acteur autonome, voilà de quoi clôturer ce troisième chapitre où nous aurons à décrire de nouvelles formes d'organisation initiées par les jeunes sur fond de « liens affinitaires », « distanciés » et improvisés. Ces différentes formes de configurations sociales et politiques ouvrent la voie à la compréhension d'un social moins uniforme et à saisir une pluralité des cadres d'appartenances et de références des personnes. Ainsi, les opinions et les actions des personnes seraient plutôt appréhendées dans leur complexité et pluralité que dans leur 'antinomie'.

Cela nous conduira au quatrième chapitre *Emergence de nouvelles formes d'engagement politiques*. Nous nous attarderons, dans une première section, sur les nouvelles formes d'engagement et en deuxième lieu sur les formes de luttes qui caractérisent les mouvements protestataires des jeunes. Pour ce faire, nous partirons d'une définition contemporaine de l'engagement politique qui n'est plus un engagement « total » mais qui peut être un engagement sélectif et à durée limitée. Ainsi, les jeunes ont la capacité de produire des trajectoires de vie plurielle et une multiplicité de choix.

De ce constat, investigation ethnographique à l'appui, nous tenterons, tout au long de la section suivante, de dresser une typologie de l'engagement politique chez les jeunes et en discernerons deux types ou modèles. Le premier est celui de l'engagement éphémère et / ou pragmatique tourné vers le ponctuel, le concret et le quotidien visant à produire des résultats immédiats. Le deuxième type, c'est l'engagement individuel porté vers les actions individuelles qui semblent, à première vue, soucieuses de l'intérêt particulier mais en réalité elles ne sont pas moins intéressées par les causes collectives. La résistance individuelle, dans un contexte caractérisé par la montée de l'individualisme et de l'incertitude, n'empêche pas pour autant de rêver et d'agir collectivement pour une utopie réalisable, note sur laquelle finira la première section de ce chapitre. La seconde aura pour objet les luttes menées par les jeunes, depuis 2011, au nom de la reconnaissance qui se décline, tour à tour dans trois sections, en reconnaissance identitaire culturelle, morale et redistributive.

Le cinquième et dernier chapitre de notre thèse, nous le réserverons à l'étude des nouvelles formes d'expression politique. Dans un premier temps, c'est sur l'art de la rue que convergeront nos efforts terminologique et empirique. Il sera observé et analysé comme nouvelle forme d'expression politique qui souhaitent remplacer les canaux d'expression classique.

Nous tâcherons par la suite de montrer dans une seconde section comment à partir de la danse, le graffiti et les multiples spectacles festifs et éphémères, les jeunes forment des espaces publics oppositionnels générant des "arts critiques" participant de la volonté de voir la ville autrement et de la transformation des espaces de la vie quotidienne en espaces publics, un espace alternatif de communication et de socialisation et par le même coup, d'action micro-politique.

L'engagement du corps dans l'espace public ne se manifeste pas seulement par la danse ou l'expression murale. Il se déploie de manière plus directe et "cruelle" à travers un phénomène pratiquement inconnu avant 2011 : le suicide. Cette violence contre son propre corps n'a rien à voir avec un "suicide altruiste" propre aux communautés "primitives" décrites par Durkheim et où

l'acte est vénéré. Par sa théâtralisation et son exécution en plein espace public, le jeune qui se suicide ou tente de se suicider charge son acte, par un sens fortement revendicatif, politique et donc plein de vie, mais de vie dans la dignité et la justice.

Peut-être moins "cruel" mais certainement plus "provocateur", est le déploiement du corps par la dénudation. Le phénomène Amina femem n'est pas passé inaperçu depuis 2011 et son engagement féministe n'a pas manqué d'afficher ses visées de liberté de s'approprier son propre corps jusqu'ici contrôlé par les tabous religieux ou plus largement culturels et politiques. Le récit de vie, recueilli directement, de la bouche de la jeune chez elle à Tunis, nous a fourni énormément d'éléments témoignant de l'imbrication du subjectif et du collectif dans la "cause du corps féminin".

CHAPITRE TROISIÈME

*Les jeunes : un nouveau répertoire politique, pluralité de
références et de Cités*

Introduction

Ce troisième chapitre sera consacré à l'analyse de la reconfiguration des rapports entre les jeunes d'aujourd'hui et le politique. A cet effet, nous tenterons de montrer comment la jeune génération rentre en politique dans une situation différente et comment elle adopte des attitudes et des comportements assez divergents de ceux des générations moins jeunes. Nous précisons que, ni nos supports théoriques ni nos investigations empiriques n'autorisent de déduire une radicale rupture entre les 'jeunes' et les 'vieux'.

Trois sections ont été prévues. La première section, portera sur les changements survenus dans le contexte politique et social qui ont modifié le rapport des jeunes à la chose publique et au politique. Mettant en avant des enjeux inédits, ce rapport sera reconstruit sur la base d'un nouveau répertoire politique qui façonne l'engagement politique des jeunes d'aujourd'hui.

Ce nouveau répertoire semble résulter de trois crises : idéologique, générationnelle et institutionnelle. Au sujet de la crise idéologique, nous nous efforcerons de montrer comment les jeunes rejettent les étiquettes politiques et les formes de militantisme classiques. Outre le caractère fragmenté des causes défendues par les jeunes, leurs luttes sociales quand bien même chargées de sens idéologique, ont tendance à résister à toute récupération de la part d'une quelconque idéologie dogmatique et ferme.

La crise générationnelle désigne une volonté, assez accentuée chez la jeune génération, de se démarquer des générations précédentes. Ainsi, la position des jeunes aujourd'hui peut être appréhendée comme une forme d'opposition à leurs aînés. Cette volonté se trouve aussi renforcée par l'attitude des adultes encline à s'attacher à l'ordre politique et social bien établi, qui leur permet de garder une position clé dans les partis politiques.

La crise institutionnelle se cristallise chez les jeunes en un ardent désir d'autonomie et de résistance au penchant d'embrigadement dans les organisations politiques traditionnelles comme les partis ou les syndicats. Les jeunes ne veulent pas se soumettre à l'archaïsation institutionnelle, qui marque les partis politiques. Ils préfèrent plutôt garder leur libre arbitre afin de pouvoir réagir en fonction de leurs convictions ou des circonstances, en prenant appui sur des initiatives plus autonomes, plus individualisées, mais aussi plus ciblées.

La deuxième section sera focalisée sur liens sociaux que tissent les jeunes au sein des différents groupements que nous avons observés. Ce sont des liens 'affinitaires' et distanciés' qui semblent différer des *patterns* de socialisation classique caractérisée par des processus d'intériorisation de

modèles d'attitudes et de comportements préétablis par la société. Ce sont des liens plus individualisés, éphémères et curieusement plus affinitaires.

Le propre de ces liens est qu'ils diffèrent selon le contexte social. Ceux noués dans les grandes villes ne sont pas les mêmes que ceux tissés dans les régions de l'intérieur : nous avons ici souvent affaire à des actions politiques où les jeunes ont tendance à mobiliser les liens tribaux et des formes de solidarité tribale et familiale.

La troisième section sera consacrée à l'analyse de la pluralité des références et des engagements qui marquent les actions des jeunes d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous essayerons, dans un premier temps, de comprendre pourquoi le social résiste de plus en plus à une approche uniforme et se prête en revanche à une pluralité de cadres d'appartenance et de référence. Nous nous demandons pourquoi les jeunes accordent moins d'attention aux antinomies des valeurs qu'aux formes de compromis ou d'arrangement des Cités. Dans un second temps, nous prendrons appui sur le postulat de la pluralité des cités pour montrer la tendance transfrontalière – cosmopolite- des valeurs vénérées et des causes défendues par les jeunes acteurs et leur capacité de faire de nouveaux compromis ou arrangement.

Dans le troisième temps, un intérêt particulier sera accordé à la pluralité des engagements chez les jeunes. Pluralité adossée au principe 'd'expérimentation', une autre manière de dire que ce qui semble une faiblesse de l'engagement des jeunes dans la sphère politique n'est qu'une démultiplication des expériences, des engagements et possibilités qui s'offrent à eux, mais avec d'autres modalités d'actions.

Section 1 : Un nouveau répertoire politique

3.1.1. Crise Idéologique ?

Les grands bouleversements planétaires survenus depuis la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide entre le pôle communiste et le pôle capitaliste ont favorisé l'émergence d'une controverse théorique autour de la fin ou la relativisation des idéologies ainsi que la perte de crédibilité des projets de transformation radicale de la société. Bouleversements ou tout au moins mutations, du reste, non sans lourdes conséquences sur la construction du rapport au politique, notamment chez les jeunes qui semblent ne plus croire aux grands récits.

Mais la question que nous nous proposons d'analyser à ce niveau est la suivante : est-il vraiment pertinent de parler de la fin des idéologies pour les jeunes d'aujourd'hui et en particulier pour les jeunes tunisiens ? Comment peut-on alors expliquer les mutations d'une société marquée depuis 2011, par de récurrents mouvements protestataires ? Pour répondre à ces questions, nous tenterons, dans cette sous-section du présent chapitre, d'appréhender l'aspect idéologique qui caractérise les organisations des jeunes ciblés par notre recherche. Pour ce faire, il est important de braquer le regard, en premier lieu, sur le concept 'idéologie' et sa polysémie, véhiculée par le discours sociologique et s'arrêter sur l'évolution qu'il a connue pour en tirer enfin une définition contemporaine de l'idéologie aussi large que possible et appropriée à la finalité de notre thématique de recherche. En deuxième lieu, nous allons examiner les discours des jeunes et leur manière d'agir, en essayant de décrypter les significations qu'ils donnent à leurs actions, et ce en vue de montrer que la thèse de la fin des idéologies est discutable dans la mesure où les jeunes ont une grille d'interprétation du monde propre à eux.

Notre dessein serait ici, moins de lister les différentes définitions de l'idéologie, que d'insister sur une redéfinition proche de l'acception des jeunes d'aujourd'hui. A cet effet, nous allons partir de la définition de Luc Boltanski et Eve Chiapello, dans leur ouvrage *Le Nouvel esprit du capitalisme*. « L'esprit du capitalisme est justement cet ensemble de croyances associées à l'ordre capitaliste qui contribuent à justifier cet ordre et à soutenir, en les légitimant, les modes d'action et les dispositions qui sont cohérents avec lui. Ces justifications, qu'elles soient générales ou pratiques, locales ou globales, exprimées en termes de vertu ou en termes de justice, soutiennent l'accomplissement de tâches plus ou moins pénibles et, plus généralement, l'adhésion à un style de vie, favorables à l'ordre capitaliste »³⁴⁷.

³⁴⁷ Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Op., cit.*, p.46.

Définie ainsi comme esprit, ces auteurs nous invitent à rompre avec le sens péjoratif que donnent certaines tendances de la sociologie classique à l'idéologie et qui la considèrent comme une illusion et un outil par lequel les dominants peuvent camoufler la réalité et obtenir le consentement des dominés. Notre objectif n'est pas de trancher le débat autour du déclin de l'idéologie ou de sa vivacité, mais de montrer comment les jeunes ont développé de nouvelles formes de représentations par rapport aux idéologies.

Nous avons constaté que les jeunes ne partagent pas une unique représentation de l'idéologie. A cet égard nous pouvons distinguer deux catégories : la première est celle des jeunes qui ont une expérience partisane avant le 14 janvier, au sein des partis de gauche et sont, en général, d'ex-membres de l'UGET. Ces jeunes croient encore aux idéologies, mais ils ont des problèmes avec le fonctionnement des institutions classiques ainsi que les acteurs politiques qui s'y déploient. Ils croient encore aux « grands récits », même s'ils n'ont de cesse de nous répéter, tout au long des entretiens, que cette croyance n'inclut plus les idéologies des années 70 et 80.

C'est également pour cette raison qu'il est important de ne pas se contenter de ce que disent les jeunes pendant les entretiens, et de suivre comment l'idéologie se manifeste dans leurs discours, lors d'une interaction ou au cours de leurs pratiques sociales quotidiennes. L'observation vivante en pleine action de leurs interactions et échanges peut en effet dégager des indices appuyant l'idée que ces jeunes n'ont pas rejeté les idéologies dans le sens large du terme: « *Oui, dit A.B, je suis sûr que le monde serait dirigé par le communisme, mais j'ai quitté le parti communiste d'une part parce que j'ai constaté qu'il n'était plus ni communiste ni révolutionnaire, d'ailleurs il a changé de nom et a substitué à la formule "Parti des travailleurs communiste" celle de "Parti des travailleurs tunisiens" ; d'autre part, les jeunes y sont marginalisés au niveau de la prise de décisions* »³⁴⁸.

L'idéologie ne se manifeste pas dans le discours des jeunes uniquement à l'occasion d'événements survenant de temps à autre sur la scène publique mais aussi dans la manière de s'habiller ou de paraître : par exemple le port du béret à la *Che Guevara*, le soin de laisser pousser une barbe est chargé de sens renvoyant à une appartenance idéologique et identitaire. Ainsi, comme disent F. Gherchanoc et V. Huet : « Les manières de s'habiller et de se déshabiller – et les discours qui les entourent – sont des révélateurs de pratiques politiques et culturelles ; elles renvoient à des comportements sociaux normés, à une culture des apparences (vestimentaires) et à des constructions idéologiques ; l'allure vestimentaire et corporelle est en ce sens un marqueur

³⁴⁸ Entretien avec A.B, 27 ans, l'un des fondateurs de l'association MJT, le 25 juillet 2014, Café Down Town, Gafsa.

d'identité »³⁴⁹. On comprend alors que les manières de s'habiller servent chez les jeunes de moyens de communications identitaires et expriment une attitude politique. Les adeptes de la théorie de la fin des idéologies seraient ainsi interpellés à repenser leur conviction ayant, il y a quelques décennies, acquis le statut de vérité inébranlable et de processus inévitable. D. Vrydaghs estime que les « membres du parlement, premiers ministres ou secrétaires de partis ne sont pas exactement des catégories universelles des participants à la politique. D'autres cultures peuvent avoir leurs propres types d'événements politiques spécifiques, leurs propres types d'actions politiques, de participants, de lieux, de gestion du temps, et bien sûr leur propre savoir politique, leurs propres attitudes, idéologies, normes et valeurs »³⁵⁰.

En d'autres termes, ces jeunes politisés et, par ailleurs ex-membres de partis politiques pour la plupart, ne sont pas en rupture avec les idéologies, mais ils ont des représentations propres à eux et sont enclins, en fonction des circonstances, à réinventer de nouveaux modes d'action et de socialisation politique. Ils manifestent moins d'enthousiasme à reproduire le même mode de socialisation rigide (lire des livres et apprendre par cœur les théories, être disciplinés et obéir aux instructions des leaders et à l'institution partisane, etc.). Par exemple, les membres fondateurs de l'Association du Mouvement des Jeunes tunisiens à Gafsa (M.J.T), jeunes et ex-membres du parti communiste, ont pris la décision de fonder cette association juste après la levée du sit-in Kasba2, car, « *arguent-ils, non sans amertume, les leaders politiques nous ont trahis en sacrifiant la perspective révolutionnaire au profit de l'arrangement politique avec les forces politiques en place* »³⁵¹.

Ceci étant dit, il serait intéressant de souligner que, même si ces jeunes ont pris le soin de ne pas fonder un parti politique et d'opter plutôt pour une association à caractère culturel, ils sont loin de dissimuler ou méconnaître leur dessein politique. « *Nous sommes persuadés que le changement radical de la société ne peut se faire d'une manière révolutionnaire et immédiate, le rapport de force nous est défavorable, puisque les acteurs politiques ont d'autres enjeux. Et c'est pour cette raison que nous avons changé de stratégie : changer la société d'en bas à travers la culture parce qu'aujourd'hui, on ne peut plus recruter des jeunes en véhiculant un discours politique dont le*

³⁴⁹ Florence Gherchanoc et Valérie Huet, « Pratiques politiques et culturelles du vêtement. Essai historiographique », *Revue historique*, vol. 641, no. 1, 2007, pp. 3-30.

³⁵⁰ David Vrydaghs, « Le traitement de l'idéologie dans la sociologie de Luc Boltanski », mis en ligne le 18 octobre 2006, consulté le 19 juillet 2017. URL : <http://contextes.revues.org/149>

³⁵¹ Entretien avec A.B, Op.cit.

vocabulaire est caduc et remonte aux années 70 et 80, en revanche il serait aisé de les recruter d'une manière indirecte par l'engagement culturel »³⁵².

Le propre de cette stratégie est d'être plus proche des pairs, d'autant plus que nous vivons à l'ère de la mondialisation, propice à une forme de culture basée sur les nouvelles techniques de communication et de socialisation politique, et qui ne passe plus par les livres et la formation des leaders mais par des canaux interactifs. L'exemple de M.J.T est, dans cet ordre d'idées, assez éloquent : le siège de l'association est en fait un café dont le propriétaire est l'un des jeunes qui avaient fondé ladite association. Cet espace associatif aménagé de manière particulière, représente, en même temps, un lieu de rencontre, de discussion et d'activité des jeunes acteurs envisageant de transmettre à - ou plutôt d'échanger avec - leurs pairs des messages politiques indirectement. Ainsi, à titre illustratif, on y expose sur les murs des dizaines de papiers de journaux et les jeunes pourront, à volonté et sans consigne, y lire, apprendre et trouver matière à discussion. Outre les articles, des photos et portraits de personnalités de renommée sont affichés, tel le poster de Charlie Chaplin, cet acteur comédien engagé - à sensibilité plutôt de gauche - dans les années 30 et 40 du 20^{ème} siècle. Son œuvre, dans le cinéma mimique a énormément inspiré les membres de ce café passionnés de pensée de culture et de critiques, certes de gauche, mais pas trop directes et laissant une place à la liberté de perception et d'appréciation individuelles.

Photo.29 : Des lèvres de femme affichant un désir sensuel³⁵³

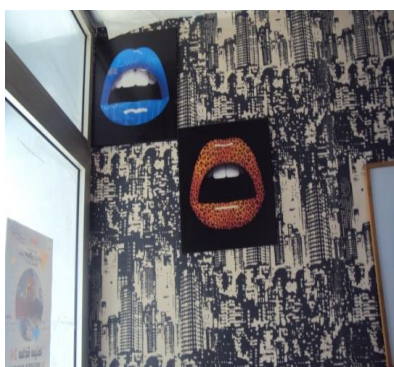


Photo.30 : Corps de femme nue³⁵⁴

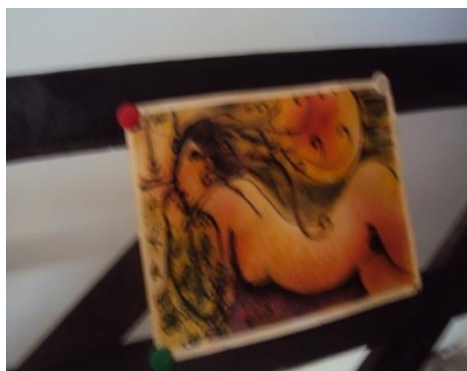


Photo.31 : Autocollant de solidarité avec les réfugiés du camp Choucha, 2011³⁵⁵



Outre le constat que les jeunes de cet espace n'acceptent ni l'autorité d'un leader charismatique ni la séparation entre la chose publique et la vie privée, on peut également y découvrir une singularité: une belle photo, mettant en gros plan les lèvres sexy d'une femme (photo.29), côtoie le portrait de

³⁵² Entretien avec A.B, Op.cit.

³⁵³ Source : travail de terrain, Café Down Town.

³⁵⁴ Source : travail de terrain, Café Down Town.

³⁵⁵ Source : travail de terrain, Café Down Town.

Charlie Chaplin ou bien l'autocollant de soutien aux réfugiés (les réfugiés affluant de la Libye en 2011 et casés au camp 'Choucha' au Sud tunisien, photo.31). Chose qui n'était point tolérée à l'"ère industrielle" - les années 60, 70 et 80 en Tunisie et pendant les trente glorieuses en Europe occidentale – mais qui est devenue, de nos jours inévitables, à l'ère de la société en réseaux, où vie privée et vie publique s'interpénètrent. Ainsi, à l'époque des anciennes générations engagées, il était presque prohibé d'évoquer leur vie amoureuse, leur goût artistique distingué, etc. Et c'est pour cela que, comme dit J. Ion, « le militantisme a longtemps signifié renoncement, voire sacrifice de sa propre individualité, au profit de l'expression collective, la subjectivité peut aujourd'hui s'exprimer sans détour dans l'espace public, traditionnellement défini comme étranger au privé »³⁵⁶. En revanche, lors d'un séjour effectué afin d'assister à un stage organisé par l'association 'Danseur Citoyen' à Hawaria, au mois d'août 2016, nous avons été témoin d'une convivialité inédite où les jeunes en couple se comportent librement tout au long du stage.

En rejetant les acceptions rigides et fermes de l'idéologie, les jeunes d'aujourd'hui entendent par celle-ci tout simplement 'un Système d'Esprit'³⁵⁷ et la conçoivent « comme un système moral dont la finalité est de justifier et de légitimer des actions humaines »³⁵⁸. L'une de nos interviewés, une jeune fille qui appartenait au Parti des Ouvriers Communiste Tunisien, adopte presque intégralement cette acception : « *C'est vrai que j'ai quitté le POCT, mais je crois encore au communisme et je défends cette idéologie corps et âme* »³⁵⁹. Elle ne manque pas cependant de nuancer quelque chose se rapportant à sa conviction religieuse en ajoutant : « *Oui je suis croyante et pratiquante, je veux t'expliquer quelque chose, pour moi le communisme ne s'oppose pas à la religion, le communisme c'est défendre l'homme, et son essence est de défendre le bien commun* »³⁶⁰. C'est dire à quel point les jeunes acteurs tiennent à se doter de leur propre définition des idéologies suivant leurs expériences individuelles et non pas comme un système d'idées préétabli, imposé et non négociable. Interpelés à maintes reprises sur cette question, ils n'ont de cesse d'afficher le malaise de s'aligner aux normes et systèmes d'idées imposés, et l'aisance à participer à la construction de sens propre à leurs actions, car semble-t-il, nous sommes en plein dedans d'une

³⁵⁶ Jacques Ion, « Individualisation et engagements public », in, Philippe Corcuff, Jacques Ion, François de Singly, (s.dir), *Op. cit.*, p.100.

³⁵⁷ David Vrydaghs, art., cité.

³⁵⁸ Ibid.

³⁵⁹ Entretien avec R.H, 25 ans, ex-militante au parti Watad et activiste dans la société civile et membre du MJT, Février 2017, à un café à Gafsa.

³⁶⁰ Entretien avec B.A, 31 ans, ex-militante au parti POCT, activiste dans la société civile et membre du MJT, juillet 2015, à un café à Gafsa.

ère où chaque individu développe ses propres définitions et assume des responsabilités qui ne lui sont plus dictées, devenant ainsi « l'unité de reproduction de la sphère sociale »³⁶¹.

Venons-en maintenant à la deuxième catégorie de jeunes. Celle qui prend distance vis-à-vis de ceux qui n'avaient aucune expérience politique avant la révolution. Leur rapport à l'idéologie est encore plus marqué, puisqu'ils se considèrent comme des acteurs non idéologiques ou même post-idéologiques. Etant par leur socialisation peu attirés par les programmes politico-idéologiques pré-établis et trop explicites, ils ont tendance à laisser libre cours à chacun de définir ses critiques, ses revendications et ses manières de s'exprimer. *« Avant la révolution j'étais apolitique, j'avais d'autres préoccupations (avoir des copines, s'habiller chic, s'adonner aux loisirs) puis, après la révolution j'ai commencé à lire et explorer les grandes idéologies. Ce faisant, j'ai beaucoup appris sur les courants idéologiques et leurs doctrinaires, même les plus éloignés dans l'histoire comme un certain Ibn Taymia. A un moment donné, je fus fasciné et influencé par le communisme, mais après quelque temps, j'avais senti que je ne pourrais pas me retrouver ni dans cette idéologie ni dans d'autres, car l'adoption d'une idéologie quelle qu'elle soit, c'est l'acceptation par le même geste, 'le vivre ensemble' avec certaines personnes et le 'rejet' d'autres. En m'identifiant donc à une idéologie je m'octroie la latitude injustifiée de me considérer comme détenteur de toute la vérité, ce qui est archi-faux, car la réalité est multidimensionnelle, se donne à voir par plusieurs facettes et se décline en fragments inépuisables. Je déteste être casé à l'intérieur d'un carré, une matrice idéologique. C'est pour cela que j'ai lutté et me suis toujours révolté contre ces dogmes rigides imposés d'abord, par ma famille conservatrice puis, perpétués par les institutions sociales secondaires prescrivant des patterns de s'habiller, manger et se comporter : ceci est hallel/permis, cela est Haram/prohibé, etc. Or il se trouve que je n'ai pas la prédisposition à accepter ça au nom d'une idéologie, quelle qu'elle soit »*³⁶².

Politiquement engagé, affilié à de nombreuses associations et, de surcroît, reconnu et inscrit sur la liste officielle des "blessés de la révolution", ce jeune a horreur des grandes idéologies. Ne croyant pas à un système de valeurs fixe et définitif, il est jaloux de son autonomie et de sa propre vision du monde, qui oriente ses attitudes et comportements personnels. Ceci peut nous rappeler ce qu'avait souligné Maffesoli concernant la fin des grandes valeurs de la modernité : « Il n'y a plus de référence monolithique à un idéal, que viendraient cimenter les droits de l'homme. Désormais,

³⁶¹ Ulrich Beck, *la société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, coll. Champs, 2003, p.280.

³⁶²Entretien avec R.B, 23 ans, blessé de la révolution, membre de l'association Danseurs Citoyens, à un café à Tunis, Avril 2015. Curieusement, au moment de la rédaction de ces lignes, nous venons d'apprendre que ce jeune vient d'être arrêté, jugé et admis en prison pour consommation de cannabis.

les individus évoluent dans un monde où foisonnent les références. Chacun est libre d’y piocher à son gré, de se constituer une nouvelle identité, voire plusieurs. J’emploie volontiers l’oxymore « enracinement dynamique » pour illustrer ces caractéristiques »³⁶³. Aux yeux de cette catégorie de jeunes, il n’est point, contrairement à ce qui a été remarqué chez la première catégorie de jeunes, d’imaginaire centré sur la “lutte des classes” ou bien sur n’importe quelles autres oppositions idéologiques. Ainsi que le précise notre interviewé : « *Il ne faut pas accepter une telle idéologie comme la seule vérité, car dans chaque idéologie on trouve des idées qui pourraient nous paraître vraies ou inversement fausses* »³⁶⁴.

C’est pourquoi, pourrions-nous conclure, que les jeunes formant cette dernière catégorie ne partagent pas une vision unifiée du monde, ils refusent les étiquettes et les affiliations politiques et idéologiques, et préfèrent les actions portant sur leur vécu quotidien et celles qui portent des résultats concrets. Ainsi, c’est le quotidien qui intéresse plus les jeunes (le chômage, la marginalisation, le droit des minorités). « Désormais, ce qui [les] mobilise, ce ne sont plus les grandes causes, mais la vie quotidienne et les politiques qui l’encadrent »³⁶⁵.

La jeune Samira Rebaoui portant sa guitare, n’a-t-elle pas raison de lancer l’appel rappelant que le militantisme n’est pas incompatible avec la joie de vivre : militons dans la joie, commente-t-elle sa photo de profil sur sa page Facebook. Slogan diamétralement opposé aux anciennes maximes du militantisme classique affichant la présupposition à sacrifier sa vie à l’aune des grands récits collectifs.

³⁶³ Alexis Bétemps, « Michel Maffesoli : La postmodernité marque la fin de la République une et indivisible », Entretien avec Michel Maffesoli in, *PHILITT*, Revue de philosophie et de littérature, <https://philitt.fr/2015/03/23/entretien-avec-michel-maffesoli-la-postmoderne-marque-la-fin-de-la-republique-une-et-indivisible/>

³⁶⁴ Entretien avec R.B, Op.cit.

³⁶⁵ Francine Labadie, « Modernité et engagement des jeunes », in, Valérie Becquet et Chantal de Linarès, (s.dir), *Op. cit.*, pp. 62-70.

Photo. 32 : Publication sur Facebook d'une jeune fille vénérant le gai militantisme



Outre le rejet d'une vision du monde unie et uniforme, ces jeunes se méfient de toute prétention de changer le monde : « *Je ne veux rien changer, je veux changer tout d'abord moi-même, je veux vivre comme je veux, sans contrainte et serais prêt à m'engager pour défendre mes convictions. Je te fais une confidence : étant l'un des blessés de la révolution, on m'avait offert, en guise de 'récompense' à mon dévouement, un poste dans la fonction publique, proposition que j'ai rejetée, car je me voyais mal prisonnier d'une tâche routinière qui m'empêcherait de bouger et limiterait ma liberté. En fait, je veux bien travailler mais en faisant ce que je souhaiterais sans contrainte d'horaire ni contrôle d'un 'petit chef'. En d'autres termes, ce que je demande de l'Etat c'est d'abord le respect de mes libertés, pour le reste je m'en charge* »³⁶⁶. Serait-ce, à l'encontre de toute attente, un conséquent libéral malgré le climat d'incertitude qui ronge l'existence de toute cette jeunesse ? On peut le dire, tellement la quête de singularité est prononcée et tant la séduction de l'idéologie libérale place la réalisation individuelle au cœur du projet politique et préconise une justice fondée sur la liberté et l'égalité des chances individuelles. Dans cette lignée, l'idéologie s'apparente plutôt, comme l'indique M. Seliger à « un système d'idées à l'aide duquel les hommes définissent, expliquent et justifient les fins et les moyens de l'action sociale organisée, spécifiquement l'action politique, indépendamment du fait que cette action vise à préserver, amender, renverser ou reconstruire un ordre social donné »³⁶⁷.

³⁶⁶Entretien avec R.B, Op. cit.

³⁶⁷Martin Seliger, *Ideology and Politics*, illustrée, 1976, p.14, cité par, Jules Duchastel, « La nouvelle fin des idéologies : L'impolitique des nouveaux mouvements sociaux », Conférence de AISP/IPSA, Montréal, 2014, http://paperroom.ipsa.org/papers/paper_36990.pdf

Disons en guise de synthèse de cette sous-section que, par-delà les nuances que nous venons d'identifier chez les jeunes classés, de façon idéale typique n'interdisant point l'interférence, en deux catégories, la thèse de fin des idéologies a du mal à se justifier. Aussi bien les jeunes apolitiques que les politisés, semblent de plus en plus enclins à s'interroger sur les modifications dans le mode d'action et de moins en moins soucieux de postuler la "fin des idéologies". Dans un contexte de brouillage des grands marqueurs idéologiques, de disparition de « réserves de sens collectif », dans lesquelles pourrait s'inscrire le processus de socialisation, « c'est le principe d'expérimentation qui domine, en quelque sorte, par défaut »³⁶⁸, comme le disent V. Becquet et C. De Linares qui ajoutent : « La socialisation se fait par l'expérimentation »³⁶⁹.

3.1.2. Crise intergénérationnelle ?

Bien des études mettent l'accent sur les phénomènes de continuité, de stabilité, voire de répétition qui caractérisent certaines formes d'engagement juvénile. D'autres, au contraire, considèrent comme décisives les discontinuités, les moments de crise, les conflits, les ruptures qui s'accompagnent parfois du déclin provisoire ou définitif d'un modèle d'engagement, au profit de formes émergentes novatrices. D'où, en l'occurrence, l'importance de comprendre les transformations de l'engagement chez les jeunes et de décrypter le sens de ces mutations. Parmi les hypothèses qu'on peut émettre c'est qu'il y a un conflit générationnel qui empêche les jeunes de s'engager au sein des institutions traditionnelles (les institutions classiques fonctionnent suivant la vision des générations précédentes).

Des observations et données de terrain, se dégagent, en effet, des éléments appuyant l'existence d'un conflit opposant au moins deux générations. Ce constat empirique semble constituer un facteur assez pesant au plan de la fracture entre les jeunes militants et les générations qui les précèdent. « *Je ne pense pas que la révolution soit une lutte de classes ou entre régions, elle me semble plutôt relever d'un conflit de générations. Le problème c'est que les jeunes n'ont pas pu se situer entre la rigidité et l'enfermement des anciens partis d'une part et l'immaturité des projets des nouveaux partis, d'autre part. Les partis politiques ont fermé la possibilité de "leadership" chez les jeunes, on peut citer comme exemple le parti Ennahdha ou le parti du POCT, dont les leaders ont accaparé la direction avant et après la révolution* »³⁷⁰.

³⁶⁸ Valérie Becquet et Chantal de Linares, (s.dir), *Op. cit.*, p.11.

³⁶⁹ *Ibid.*

³⁷⁰ Entretien avec O.B, 29 ans, membre actif de la Campagne 'je ne pardonnerai pas', Août 2016, à un café au centre-ville de Sfax.

Il existe estime A. Muxel une « perception d'un fossé à combler, et cela n'est pas sans conséquence sur la façon dont se construit le rapport à la politique des jeunes générations aujourd'hui »³⁷¹. C'est dire que les jeunes ont une autre perception du politique qui diffère de celle de la génération qui les a précédés. Pour se persuader de cette fracture, il n'est qu'à citer le slogan scandé par les jeunes pendant la révolution : "khobz et mae, et Ben Ali Lae/ Il nous suffit du pain et de l'eau, mais pas de Ben Ali". Le slogan de la révolution de 2011 pointe une nette évolution par rapport à celui de 1984³⁷². Si en ce moment la "révolte du pain" fut mue par la revendication d'annuler l'augmentation du prix subventionné du pain, la révolution de 2011, a eu pour objectif primordial la quête de la dignité et de la liberté.

Ce conflit de générations pourrait, il est vrai, être imputé au caractère fermé du système politique, qui tout le long de la période antérieure à la révolution n'a guère, laissé de place aux jeunes comme si la politique est l'apanage des adultes. Il n'en demeure pas moins que, sur la base des nombreux *focus group* que nous avons entrepris, la génération des adultes a du mal jusqu'à nos jours, à comprendre les mutations culturelles et sociales de la nouvelle génération.

C'est ce que S. Bouamama a nommé engagement « adultocentrique »³⁷³, responsable de d'exclusion de la jeunesse. « Seul l'adulte est censé avoir acquis toutes les capacités nécessaires pour participer politiquement »³⁷⁴ dit-il. Ce qui marque donc la relation entre deux générations c'est la tendance assez répandue chez les adultes à considérer les propos, idées et avis des jeunes comme non raisonnés et immatures. C'est à peu près ce que laisse entendre ce témoignage d'un coordinateur régional du parti appelé "le Courant Populaire". Un vétéran de l'opposition se trouvant dans une situation de concurrence démocratique ouverte après 2010, entre partis mais aussi entre "anciens" et "nouveaux arrivants" (jeunes pour l'essentiel), au sein du même parti déclare: « *Je ne peux pas travailler avec ces " Frouchk (littéralement gamins) de la rue", je ne parviens pas à les comprendre, je n'ai pas travaillé avec eux de toute ma carrière politique et syndicale, je ne peux pas,* ajoute-t-il, sur un ton franchement dénigrant, *alors continuer avec un parti dont les décideurs sont* « Frouchk (littéralement enfants, non matures et pas à la hauteur de la responsabilité) »³⁷⁵.

³⁷¹ Anne Muxel, « Les jeunes et la politique : entre héritage et renouvellement », *Empan*, No. 50 février 2003, pp. 62-67.

³⁷² En référence à la "révolution du pain", janvier 1984.

³⁷³ Saïd Bouamama, « Les nouvelles formes d'inscription politique », in, *Agora débats/jeunesses*, n°2, *Les jeunes, acteurs du politique*, 1995, pp. 23-32.

³⁷⁴ Op.cit.

³⁷⁵ Propos recueillis du secrétaire régional d'un parti de gauche à Sfax, février 2014.

Aux yeux de la vieille génération, la politique est apparentée à une "science" compliquée et exigeante, voire à un "art" mariant imagination créative et goût du risque. Les jeunes, taxés de 'froukh', étymologiquement 'non authentique' ou 'Enfant illégitime' car le père est inconnu (farkh harem), n'en ont pas les ficelles et la légitimité politique pour être au-devant de la scène. Or, ces ficelles ne s'acquièrent qu'après des années de formation et d'encadrement par les anciens militants détenteurs de "l'expérience" et de "la sagesse". De ce fait, les jeunes interviewés estiment qu'ils sont mal compris, bloqués et marginalisés par les vieux et, du coup ont du mal à se frayer une voie qui soit la leur. « *Les plus vieux ne connaissent rien de la réalité des jeunes, ne peuvent pas les comprendre, pensent qu'ils possèdent toute la vérité et les jeunes ne savent rien, [...]. Ils estiment que leur statut de vétéran et leurs expérience les autorisent à nous dire silence, vous ne comprenez rien ! Ils sont à côté de la plaque, hors de l'histoire, ils croient que la vie est stagnante et qu'on peut vivre avec les mêmes valeurs et la même manière de voir la vie, ils ne peuvent pas par exemple comprendre que les jeunes d'aujourd'hui défendent la liberté sexuelle, l'homosexualité* »³⁷⁶.

Mettant en avant le changement qu'avait connu la société tunisienne, durant les dernières années, dans le nouveau contexte socio-politique, où s'inscrit leur action, les jeunes tentent, à chaque fois qu'un événement survient, de pousser à l'extrême l'argument du conflit de générations. Ce faisant, ils se montrent de moins en moins gênés de manifester des attitudes et comportements qui paraissent à de nombreuses personnes des anciennes générations non seulement différents mais bizarres, pour ne pas dire effrontés. Et pour cause, aux dires de nos jeunes interviewés, un désir d'autonomie et une quête de reconnaissance sociale. Autour desquels les nouvelles formes d'engagement et participation politique font ensuite, irruption et réussissent à contrebalancer les exclusions issues du caractère « adultocentrique »

L'image de la première équipe dirigeante (photo.33) ayant pris le pouvoir le soir même de la chute du régime de Ben Ali, présente trois anciens responsables, qui sont âgés et, qui plus est, une éclatante illustration de cet « adulto-centrisme » officiel, qui consacre le système de valeurs dominant, valorisant l'âge adulte. Etat de fait auquel les jeunes s'opposent et tentent par leur immense mobilisation l'inversion de l'ordre « des âges sociaux ».

³⁷⁶ Une note de terrain dans un café en 2017 à Gafsa.

Photo.33 : L'investiture du Premier Ministre Mohamed Ghannouchi comme Président de la République le jour même du départ de Ben Ali, le 14 janvier 2011³⁷⁷:



3.1.3. L'agir en acteur autonome qui fait irruption

Au cœur de cette prise de distance générationnelle, s'inscrit une autre crise renvoyant aux rapports qu'entretient la jeune génération aux institutions classiques de l'action politique. Les faibles taux d'implication sociale et politique traduisent le manque de confiance des jeunes dans les institutions publiques. 91,2% des jeunes ruraux et 68,7% des jeunes en milieux urbains déclarent ne pas avoir confiance aux institutions politiques³⁷⁸. C'est dire à quel point le paradoxe est criant : autant est forte la conviction que la politique est une chose sérieuse et capitale dans la vie des citoyens, autant est négatif le jugement porté sur ce qui se passe actuellement sur la scène politique et pourrait, en quelque sorte, être considéré comme le principal facteur du désintérêt des jeunes vis-vis de la politique, des partis, des hommes qui les représentent, et même des syndicats.

Photo.34 : Une réunion des jeunes de la campagne "je ne pardonnerai pas" à un jardin public près de l'avenue de Habib Bourguiba, Tunis³⁷⁹



³⁷⁹ Source : travail de terrain

Nombreux sont les écrits qui ont souligné le phénomène de la désertion des jeunes des partis politiques et de leur refus d'intégrer les institutions représentatives. Toutefois, peu de choses ont été écrites sur les nouvelles formes d'engagement qui émergent au sein de la société tunisienne, et encore moins sur les activistes sociaux qui s'associent de manière informelle, loin de la discipline des organisations hiérarchisées.

« Moi je ne peux pas adhérer à un parti politique, je ne peux pas être prisonnier d'une hiérarchie très rigide, à attendre les ordres des responsables pour participer à une mobilisation et à attendre leurs consignes pour prendre une décision ou position à propos de tel ou tel évènement qui se passe dans le pays ! Je veux être libre »³⁸⁰.

Les jeunes militants sociaux s'engagent dans l'action collective sans rentrer forcément dans un cadre protocolaire, sans formaliser une appartenance à une organisation. Ils préfèrent plutôt une sorte de militantisme « de libre-service »³⁸¹, qui leur permette d'agir d'une manière autonome, par rapport au modèle traditionnel. Fait amplement confirmé par nos observations des collectifs des jeunes qui fonctionnent « à l'horizontal », en réseaux à la fois ponctuels, réactivables et renouvelables. Les décisions sont prises d'un commun accord plutôt que selon la logique majoritaire.

« J'étais membre d'un parti politique. Ce qui distingue notre association des partis politiques, c'est qu'au sein de ces derniers, on ne participe pas à la prise de décision, les responsables parachutent leurs décisions : par exemple quand le Parti Communiste des Travailleurs Tunisiens a décidé de changer de nom, ou quand le Front Populaire a choisi de faire alliance avec le parti Nida Tounes lors du sit-in "Errahil/Partez", ni l'un ni l'autre ne s'est concerté avec ses jeunes militants ! En revanche, dans notre association nous participons tous à la prise des décisions »³⁸².

Dans ce passage, on voit clairement se dessiner un double élément dont il faut souligner l'indissociabilité : les jeunes ont, devant, les organisations politiques conventionnelles, un sentiment d'impuissance, doublé d'une dégradation de l'estime de soi.

³⁷⁸Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement Groupe Banque mondiale, *Tunisie, surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes*, Rapport n°. 89233-TN, 2014.

³⁷⁹ Source : travail de terrain

³⁸⁰ Entretien avec M.B.D, 21 ans, membre de l'Association MJT, au café Down Town, Gafsa, le 26 juin 2015.

³⁸¹ Gérald Gallet, « L'engagement militant dans les mouvements politiques de jeunesse. Le FNJ et le MJS », in, *Agora débats/jeunesses*, n°.17, *Relations, réseaux, passages*, 1999, pp. 119-130.

³⁸²Entretien avec A.B, Op.cit.

Les jeunes militants préfèrent l'engagement autonome et rejettent toutes les formes d'organisation hiérarchisée rigide, comme celles des organisations politiques traditionnelles : les partis ou les syndicats. Ils ne veulent pas se soumettre à l'ensemble d'une stratégie politique et entendent garder leur libre décision pour pouvoir réagir en fonction de leurs convictions. C'est ce que confirment les propos d'A. Muxel : « Les jeunes d'aujourd'hui refusent une vision du militantisme traditionnel répondant à une panoplie bien identifiée de modalités d'intervention »³⁸³. Ils peuvent avoir de véritables engagements, souvent de courte durée, ils peuvent participer de façon très active à des manifestations. Il existe également des jeunes qui ont toutes sortes d'interventions spontanées et peu connues, ils agissent d'« ici et maintenant ». C'est comme si, chose que les « adultes » tardent encore à réaliser, les jeunes ont un rapport à la temporalité de l'engagement qui ne ressemble pas à un engagement de loyauté définitif pour une cause déjà spécifiée.

C'est dans ce cadre que nous pouvons répertorier les nouveaux modes de militantisme inhérents aux mutations du troisième esprit du capitalisme tel que décrit par Boltanski et Chiapello. C'est que la critique – et la lutte contre – le capitalisme à l'ère des formes 'souples et flexibles' prend une forme « réticulaire », basée sur les connexions rapides entre de petites unités flexibles organisées en réseau dont l'objectif est de fédérer les différentes unités contestataires fonctionnant ponctuellement par 'projet'³⁸⁴. Et ce, dans le même esprit des nouvelles méthodes de management du 'nouvel esprit du capitalisme'³⁸⁵ qui valorisent les rapports 'horizontaux' entre collaborateurs affranchis des 'petits chefs' au sein des entreprises virtuelles et/ou gérées à distance³⁸⁶. Les jeunes militants maîtrisant mieux que les moins jeunes la communication à distance, adoptent aujourd'hui aussi une forme « souple et flexible » du « réseau » sans leader : n'a-t-on pas caractérisé la 'révolution' tunisienne de 'révolution sans leadership' ?

Jacques Ion a, de son côté, opposé entre deux formes d'engagement des jeunes d'aujourd'hui, le premier 'total' revoie à l'engagement classique et le deuxième, 'distancié', caractérise le militantisme aujourd'hui. Le premier correspond au ' e *timbre* ' de la carte d'adhérent qui indique un engagement intense de l'adhérent dans la cause et au groupe (parti, syndicat, association), ce qui lui nécessite scarification importante de sa vie familiale et personnelle : réunions régulières les dimanches et les soirs, distribution de tracts et vente du journal, cotisation élevée, acceptation de la hiérarchie et fort attachement identitaire au groupe. Le second est singulier, chacun choisit ses

³⁸³ Anne Muxel, « Les jeunes et la politique : entre héritage et renouvellement », art., cité.

³⁸⁴ Boltanski et Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Op., cit., p. 434.

³⁸⁵ *Ibid.*

³⁸⁶ Denis Ettighoffer, *L'entreprise virtuelle*, Paris, Les Editions d'Organisation, 2001.

propres degrés et modalités de participation au groupe. Les acteurs rejettent les structures bureaucratiques hiérarchisées en valorisant leur autonomie et leur liberté. Mieux : à la souplesse de la méthode, ces nouveaux militants joignent la prédisposition à répondre à la pluralité des appels, qui les fait passer d'une cause à l'autre. Selon Ion c'est un militantisme symbolisé par 'le *post-it*', qui ne suppose pas un attachement solide et durable au groupe et à la cause.

Dans ce cadre, nous avons entrepris un travail ethnographique de la campagne 'Manich Msameh/Je ne pardonnerai pas', pour comprendre comment fonctionnent les groupes d'une organisation horizontale, comment les jeunes s'organisent au sein de ces organisations et quels sont les nouveautés par rapport aux organisations classiques. Aux dires des jeunes, cette campagne a été formée suite à un débat entre amis dans un café autour de la loi de réconciliation proposée par le président Béji Caïd Essebsi le 14 juillet 2015³⁸⁷. Ces amis ne sont pas des groupes de pairs au sens classique, ce sont des jeunes acteurs qui se sont rencontrés et se sont connus au cours de leur engagement, pendant ou après la Révolution, à l'occasion de différentes causes : soutenir les blessés de la révolution, venir au secours de jeunes arrêtés par la police pendant les manifestations ou les mouvements de revendication, comme la campagne « moi aussi j'ai mis à feu un centre de police ».

Ils ont donc décidé donc de former un cadre non partisan pour militer contre cette loi. Après la prise de cette décision, les quelques membres initiateurs s'étaient conviés à une première réunion et, chacun d'entre eux était venu en compagnie d'amis, qui pourraient partager la même idée et avoir les dispositions pour militer contre ladite loi. La première et la principale règle est de garantir l'indépendance et la prise de distance par rapport aux partis politiques, et s'il est des acteurs qui appartiennent à des partis politiques, ils sont tenus de respecter l'indépendance de cette Campagne et de militer en son sein d'une manière individuelle.

La deuxième règle consiste à se plier à la forme horizontale de la campagne, c'est-à-dire à la prise de décision collective. Pas de leader qui dirige, ni de répartitions des tâches et tous peuvent faire tout : par exemple, il n'y a pas de porte-parole pour la campagne, ni de responsable de presse. Chaque acteur pourrait parler aux médias sans qu'on lui ait dicté ce qu'il devrait dire et ce qu'il ne pourrait faire, mais il y a une évaluation durant les réunions et chacun donne son point de vue et

³⁸⁷ Cette loi composée de 12 articles censés réhabiliter trois catégories de personnes : les fonctionnaires ou haut commis de l'Etat ayant facilité des malversations sans en tirer bénéfice eux-mêmes, ceux qui dans l'administration ont pu tirer un bénéfice financier direct, et les hommes d'affaires poursuivis pour crimes et délits économiques et financiers.

présente les points forts et les points faibles de l'intervention du membre qui s'est intervenu aux médias.

La prise de décision se fait de la manière suivante : lancer le sujet à discuter sur une page Facebook fermée de la campagne. Ils discutent autour de ce sujet sans prendre des décisions mais chacun présente des arguments, puis ils prennent la décision, pendant une réunion, par vote. Par exemple, pendant la préparation d'une deuxième manifestation au mois de juillet 2016, l'un des sujets, qui a fait l'objet d'énorme controverse entre les membres, a porté sur la question suivante : lesquels parmi les partis politiques, seraient autorisés à prendre part à la manifestation envisagée ? Tout d'abord, ils ont été tous d'accord sur le principe d'écarter les trois partis : Nida Tounes en premier, et c'est tout à fait logique car il est le parti au pouvoir et qui veut passer cette loi. Le parti Ennahdha ensuite, le partenaire au pouvoir parce qu'il était au pouvoir entre 2011 et 2014, et n'a fait, à leur avis aucun effort pour lutter contre la corruption et la malversation. Enfin, il y avait eu un sérieux litige concernant les partis Atakattol et le CPR : d'un côté, il est le point de vue de ceux qui sont contre la participation de ces deux partis, notamment le dernier, dont le leader est l'ex-président provisoire Moncef Marzouki et ce, arguent les défenseurs de cette position, parce qu'ils étaient complices du Parti Islamiste Ennahdha responsables du blocage du processus révolutionnaire. De l'autre côté, il y a l'avis de ceux qui sont pour la participation de ces deux partis : car, il serait, estiment-ils, judicieux d'être rationnel et pragmatique, afin d'atteindre l'objectif visé, à savoir la suspension de la loi de réconciliation.

Le débat était très tendu sur la page Facebook et pendant la réunion, et il y avait des jeunes qui ont même menacé d'abandonner la campagne, car la participation de ces deux partis s'oppose à leurs principes. Attitude qui n'a pas manqué de faire monter la tension, d'aggraver la crise et de faire planer le spectre d'un échec cuisant de la campagne. Sauf que la discussion entre les jeunes a, quand bien même, continué autour de ce sujet dans les cafés et sur Facebook, malgré le climat de tension, qui continuait à peser sur les esprits. Progressivement, celle-ci baissa d'un cran, puis la plupart des jeunes initiateurs de la campagne qui s'attendaient - dont nous-mêmes en tant que participant observant - au pire (c'est-à-dire l'annulation de la manifestation prévue quelques jours plus tard), furent soulagés. Soulagement non sans raison puisque tous ceux qui avaient été contre cette décision étaient là à participer aux préparatifs de la manifestation comme si de rien n'était.

Sens de la démocratie ? Oui on peut le dire, mais de l'action pragmatique à finalité claire et négociable. C'est pourquoi, il ne serait pas sans intérêt de remarquer que la participation individuelle des jeunes au sein de ces organisations "ponctuelles" ne rompt pas avec les institutions

classiques comme les partis politiques. Bien plus, ils peuvent en être proches ou sympathisants (c'est le cas par rapport aux partis de gauche par exemple) et en apprécient la coopération avec eux. Ce qui explique, en l'occurrence, le fait que certains jeunes soient affiliés à des partis politiques, tout en étant en même temps activistes dans des groupements, associations, ou encore tout simplement dans des activités éphémères. Inversement, d'autres jeunes, réticents à l'adhésion partisane, peuvent sympathiser avec des partis politiques et participer coude à coude avec leurs militants à des manifestations et mouvements protestataires organisés par des partis politiques ou des syndicats, comme c'était le cas, par exemple, lors du mouvement protestataire - auquel nous avons nous-mêmes pris part - entrepris à Sfax le 14 janvier 2016 et qui revendiquait la fermeture de la Société Industrielle de l'Acide Phosphorique et des Engrais (La SIAPE). A cette cause environnementale, les jeunes acteurs au sein de la société civile, ont coordonné leurs actions en collaboration avec des partis politiques pourtant antinomiques idéologiquement et politiquement, tels que les partis Ennahdha, Al Masar, et bien d'autres.

C'est comme si ces jeunes, constamment soucieux de démentir les taxinomies et les préjugés perpétués par certains politiques de l'ancienne génération voulaient prouver, qu'ils sont positifs et responsables. « *Tu vois bien, me fait remarquer lors d'une conférence de presse à laquelle nous assistions le 13 juillet 2016 au local du Syndicat national des journalistes, à quel point les jeunes sont responsables et loin de l'image négative d'"impulsifs", qu'ils veulent nous coller sur le front* »³⁸⁸, disait un jeune. C'est pourquoi, nous semble-t-il, à l'occasion de cet événement, il n'est vraiment pas d'une séparation qui soit bien plus claire entre les jeunes engagés dans des groupements à caractère horizontal et les moins jeunes présents au nom des institutions classiques. Un constat qui rejoint amplement la thèse d'Ion qui soulignant qu'il « n'est pas exact de prétendre opposer nouveaux et anciens militants, nouveaux et anciens mouvements. Il y a seulement plusieurs façons légitimes aujourd'hui d'être militant »³⁸⁹. Tout simplement, on a affaire à un jeune acteur qui est capable de multiplier ses liens et se veut autonome de faire ses choix.

³⁸⁸ Entretien avec C.E, 26 ans, membre de la campagne "je ne pardonnerai pas", le 15 juin 2016, café à Tunis.

³⁸⁹ Jacques Ion, « Individualisation et engagements publics », art., cité., p.101.

Section 2 : Des liens "affinitaires" et distanciés

3.2.1. Liens affinitaires individualisés

Le choix d'un petit local où les jeunes peuvent « *tisser des liens intimes est un choix bien réfléchi, nous confie le propriétaire du café baptisé Down Town, dont la superficie fait à peine 50 m², mais assez spacieux pour accueillir de nombreux adeptes de l'idée* »³⁹⁰. L'ayant fréquenté à maintes reprises, nous fûmes, en effet, frappée par la convivialité qui caractérise les comportements et relations à l'œuvre. La force des liens reliant ses membres « *est telle que, ajoute-t-il, l'absence pour quelques jours de n'importe quel membre, suscite interrogations, soucis et quête de ses nouvelles. Aussi, fête religieuses, nationales ou de tous ordres y sont célébrées et vécues dans la simplicité et la joie* »³⁹¹.

La convivialité produite n'a rien d'un penchant à la similitude : le propre de leurs rencontres est bien au contraire une propension assez accentuée à la singularité et au goût de l'improvisation. A les observer agir de la sorte, ils nous semblent être en train de concevoir, décorer et façonner cette institution par leurs propres doigts et leurs propres émotions et ce, contrairement au scénario habituel de socialisation réduit en un processus d'intériorisation, par les individus, des modèles d'attitudes et de comportements préétablis par la société.

Photo.35 : des jeunes jouent de la musique dans le café Down Town³⁹²



Ces liens noués au sein de ce "club" ne sont pas pour autant purs coïncidences : des rencontres spontanées ont il est vrai précédé, à l'occasion d'actions à visées convergentes : Sit-in Elkasba, Camp Choucha, des mouvements protestataires, etc. Et nous sommes, de ce fait, en droit de dire que c'est la cause ou l'action commune qui est à l'origine du lien noué. Toujours est-il qu'autour

³⁹⁰ Entretien avec A.B, Op.cit.

³⁹¹ Entretien avec A.B, Op.cit.

³⁹² Source, travail du terrain.

de ces liens, par la suite, se sont créées ou mieux innovées des formes d'engagement : de construction, de déconstruction et de reconstruction.

Curieusement, c'est l'absence de cette aptitude, pour employer le jargon néo- managérial, à créer des réseaux de connaissances qu'on ne cesse de reprocher aux jeunes. Etant d'un côté, l'abondance des détenteurs de savoir scolaire devenu trop spécialisé et rigide et de l'autre, la courte durée de vie des produits industriels, le besoin en ressources humaines à forte capacité d'adaptation rapide à cette nouvelle donne, se fait sentir. Adaptation à la nature éphémère - jetable - du produit, au changement et la diversité des goûts du client consommateur, à l'exigence de mobilité d'une région ou pays à l'autre en quête d'opportunités d'investissement, de commercialisation ou de travail, etc.

En innovant dans ce relationnel "original", les jeunes de Down Town ne sont-ils pas déjà assez conscients et imbus de cette compétence communicationnelle et disposés à investir et s'investir dans le capital relationnel ? Leur club, n'est-ce pas là, pour témoigner de ce que les théoriciens du *nouvel esprit du capitalisme*³⁹³ baptisent « savoir être » ou « flexibilité », et de ce qui fut textuellement reproduit par des centaines de Ministres et hauts responsables tunisiens, depuis maintenant près de trois décennies, autour du maître-mot : « employabilité » ? Si, selon ces théoriciens, politiciens et responsables, les opportunités d'employabilité croissent à mesure que les liens tissés par l'individu se démarquent des liens « forts », (des liens familiaux ou similaires jugés trop redondants et pauvres en « nouvelles informations »), pourquoi alors les jeunes - dont les dizaines de milliers de diplômés - sont-ils demeurés insensibles à la culture officielle de "l'employabilité" ? Ne serait-ce pas en partie parce qu'il ne s'agissait que de lettres mortes véhiculées par la classe politique restée elle-même, avant la révolution et après, prisonnière de l'ancienne culture de la stabilité, de carrière, de reproduction des "liens forts" mobilisables à l'accapuration des "positions établies"³⁹⁴ ?

Les liens que développent les jeunes de ce café et de bien d'autres "espaces morts" sont certes minoritaires et manquent de visibilité. Il n'en demeure pas moins que ces liens paraissent au diapason du langage des réseaux et du capital relationnel, en tant que compétence individuelle réelle. Ce qui n'est pas le cas des liens 'forts' et pérennisés par les vétérans du politique, dans sa version partisane classique via un pseudo capital relationnel qui n'est qu'un "népotisme" de facture primaire.

³⁹³ Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Op.cit.*

³⁹⁴ Pierre Bourdieu, *La distinction : critique sociale du jugement*, 1^{er} édition, 1979, Paris, Minuit, 1985, p.409.

Soyons tout de même vigilants et évitons toute classification simpliste : tous les adultes ne sont pas des "rétrogrades" ou "obsédés" de la reproduction de leurs "acquis" accumulés pendant les "années glorieuses" de l'industrie et de la fonction publique prospères, pas plus que tous les jeunes ne sont des « ouvert d'esprit » et des « imbus » de disposition au savoir être. Nos observations participantes et nos entretiens individuels avec des jeunes, lors d'événements ou lors de leur quotidien associatif, font apparaître une représentation assez différenciée de l'image qu'ils se font des "vétérans" du politique et de l'associatif classiques, et de ce qu'ils sont à travers leurs formes de "sociabilité". Si l'image des « vétérans » est palpable dans leur description du paysage politique et associatif "classique" excluant, leur image de soi, nous tenterons de la saisir en faisant appel à une abondante littérature portant sur les liens sociaux, depuis les anciens écrits de Simmel jusqu'aux apports récents de Singly De, Ion, Corcuff et de bien d'autres. Commençons alors par le premier volet renvoyant aux observations empiriques.

« *En Tunisie, nous confie l'un de nos interlocuteurs au café Down Town, les partis politiques fonctionnent encore d'une manière classique, semblent conserver les liens communautaires présociaux et ont tendance, ajoutent-ils, à faire accaparer les postes de responsabilité par les vieillards* »³⁹⁵. C'est autant dire que les partis politiques, censés être des institutions secondaires ouvertes à la concurrence et obéissant aux critères de mérite, se trouvent paradoxalement amenés, par un réflexe "traditionnel" inavoué, à pérenniser la hiérarchie en place, et dégénérer en institutions assimilables aux castes fermées imperméables à l'ascension des jeunes générations, souvent pleines de talents et de capacités d'innovation.

Sans aucun effort hypocrite de ménagement, notre interlocuteur pointe du doigt les secrétaires généraux des partis politiques « *monopolisant les postes de direction depuis longtemps et fermant toute possibilité d'alternance* »³⁹⁶. Vivement déplorée, condamnée et combattue avant la révolution, la fâcheuse pratique de léguer ou de vouloir léguer le "poste" à un proche parent, par multiples détours, aussi paradoxal que cela puisse paraître, a l'air de se réhabiliter dans de nouveaux habits. Là aussi, les figures historiques de renom ne furent guère épargnées³⁹⁷. Certes, ces pratiques "domestiques" se justifiaient, en quelque sorte, par le verrouillage imposé/par le régime déchu, qui

³⁹⁵ Note de terrain pendant notre observation au café Down Town, Gafsa, février 2016.

³⁹⁶ Aucun des dirigeants, de tous bords, n'est épargné : Rached Ghannouchi, Hama Hammami et la liste est longue.

³⁹⁷ Outre les exemples cités plus haut, notre interviewé ajoute "ceux du secrétaire général de l'ex PDP, Néjib Chebbi rebaptisé Parti El Joumhour. Le frère de celui-ci, Issam Chebbi, vient juste d'hériter du poste quoique par la voie d'élections, tout comme Samia Abbou députée à l'ANC en 2011, fut propulsée à la tête de la liste et reconduite en 2014 en tant que députée au ARP et qui n'est autre que l'épouse du secrétaire général du parti Attayar Adimoukrati (la tendance démocratique), Mohamed Abbou".

ne leur laissaient d'astuces de résistance autres que les moyens de bord souvent "familiaux". Elles demeurent, cependant, ainsi que le souligne une jeune militante et ex-membre du parti POCT «*des survivances actives et encore plus entretenues après la révolution* »³⁹⁸. Elle ajoute : « *Les élections des bureaux régionaux ou nationaux des partis politiques n'obéissent pas aux normes démocratiques : elles se réduisent le plus souvent à de pures formalités départageant les représentants respectifs des clans, des intérêts personnels, bref des rapports de force de pouvoir.* Et cette pluri-militante (en plus de son ancienne affiliation au parti POCT, à LTDH, l'UDC, l'UGET) d'ajouter : « *J'étais membre de plusieurs organisations, je les ai quittées toutes, car je fus trop déçue et en voici un exemple : je croyais que l'LTDH ne peut fonctionner que d'une manière démocratique et transparente, mais lors de l'élection du bureau local auquel j'appartenais je fus fortement choquée. On a limité les candidatures à une liste préétablie et mon rôle fut de mettre un bulletin pour voter ceux qui ont été déjà choisis, une manière de léguer un pouvoir aux membres du même clan. Ça n'a rien à voir avec la démocratie. Pour moi il ne s'agit plus d'une ligue de défense des droits de l'homme mais d'une ligue de défense du bureau local en place de la ligue. Le même rituel hypocrite se reproduit dans les élections du parti politique dont j'étais membre* »³⁹⁹.

Il en ressort de ces témoignages, comme de nos observations de terrain, que grossièrement, les partis et aussi les associations continuent à fonctionner suivant la logique « domestique ». Avant 2011, souvent la distribution des cartes d'adhésion aux affiliés des partis et des associations classiques débute par les proches parents non seulement à cause de la difficulté de recruter de nouveaux affiliés mais surtout pour pouvoir garantir le minimum du Corum nécessaire à la tenue de leur congrès. Après cette date, le poids des survivances "domestiques" pèse encore et en voici un exemple des plus frappants. Interrogé sur le taux de représentativité des jeunes au sein de la section Sfax 2 de la Ligue Tunisienne de la Défense des Droits de l'Homme, l'un des membres du bureau exécutif national n'a pas manqué de déplorer la faiblesse de cette représentativité et d'ajouter. « *Même les quelques jeunes qui y figurent sont en fait les enfants des militants vétérans. Il en est de même pour les partis politiques où l'on assiste fréquemment à des partis "de famille"* »⁴⁰⁰.

Cet héritage « d'institution "familiale", dont les vétérans politiques ne peuvent – ou ne veulent – se débarrasser, est de nature à approfondir leur déconnection des "transformations historiques des

³⁹⁸ Entretien avec B.A, Op.cit.

³⁹⁹ Ibid.

⁴⁰⁰ Ali Amamou, membre du bureau exécutif de LTDH, Sfax, mars 2017.

liens sociaux" qui traversent le social de nos jours. De leur côté, les jeunes, las de ce statut de parents pauvres, attisent leurs critiques à l'endroit de ceux-là. Critiques acerbes, que relaie amplement un constat d'une diversité des liens sociaux soulevé par Corcuff, ou par d'autres qui lui sont antérieurs comme Simmel, et contemporains comme De Singly, qui conclut à la nécessité de "ne pas rester attaché à une vision unique du 'lien social', appelant une posture nostalgique (le "c'était mieux avant"),[et ce, même si] "les apports nouveaux de la diversité des liens, du point de vue des marges de jeu quotidiennes des individus, ne suppriment pas les défaillances du côté des protections de l'individu »⁴⁰¹.

Pourvu que « les liens multiples remplacent les liens forts »⁴⁰², l'aspiration de l'individu à l'autonomisation ne peut qu'ouvrir davantage son appétit à plus de liens. Car en fait comme le précise El Karoui, « les individus contemporains ne veulent pas être seuls : ils veulent avoir plusieurs appartenances, et avoir le choix entre ces appartenances. Ils y trouvent une diversité de liens, moins hiérarchiques qu'hier, moins institués mais plus nombreux : il y a moins de liens religieux, de liens scolaires, de liens familiaux mais plus de liens associatifs, sportifs, humanitaires »⁴⁰³.

Dans l'ouvrage intitulé « *Les jeunes dans la compétition culturelles* » Guy Bajoit et Abraham Franssen ont développé les concepts de « liens inscrits » et de « liens construits ». Par le biais desquels ils entendent montrer que les jeunes, loin de se contenter des liens prédéfinis par les institutions, sont de plus en plus enclins à construire des liens et à tisser des relations à partir de leurs propres expériences et à partir des actions qu'ils accomplissent pendant leur engagement dans les actions militantes. Le propre de ces liens est qu'ils ne sont pas durables mais en règle ponctuels et donc éphémères, sans toutefois exclure la possibilité de les réactiver si le besoin se fait sentir. A ce propos, G. Bajoit et A. Franssen écrivent : « Nous serions en train de passer d'un monde où les relations de grégarité, et donc les identités collectives, se structuraient à partir de liens inconscients et conditionnés, inscrits dans les structures sociales et intériorisés par les individus, à un autre où elles se structurent de plus en plus à partir des liens conscients et intentionnels, à négocier et à construire dans les interactions sociales »⁴⁰⁴.

⁴⁰¹ Philippe Corcuff, « Sociologies de l'individualisme et conceptions philosophiques de l'humanité », in, Philippe Corcuff, *Op.,cit.*, p.49.

⁴⁰² Ibid.

⁴⁰³ Hakim El Karoui, *La lutte des âges : comment les retraités ont pris le pouvoir*, Champs actuel, 2016, pp. IX.X.

⁴⁰⁴ Guy Bajoit et Abraham Franssen, *les jeunes dans les compétitions culturelles*, Puf,1995, p.212.

Donc, comme l'ont montré les deux auteurs, « les liens construits » font références aux fonctions des structures et des institutions, au contrôle social et à l'appartenance à un groupe de membres obéissant aux mêmes normes et puisant dans la même culture, etc. Par contre, « les liens construits » nous renvoient davantage à l'idée de la priorité de l'individu par rapport aux structures sociales. Ces nouvelles formes de liens sociaux permettent d'être plus libre et de choisir ses liens en donnant une importance aux dimensions subjectives. Aussi est-il important d'attirer l'attention sur le fait que les jeunes cherchent à être pragmatiques et calculateurs. Car, s'il est vrai que les liens sociaux, que les jeunes tissent entre eux, sont l'expression d'une manière de « vivre ensemble », il n'en est pas moins qu'ils constituent également des moyens aidant à la réalisation d'objectifs individuels, et à l'obtention d'une reconnaissance sociale. C'est que tisser un réseau relationnel à partir d'un engagement dans une association, par exemple, peut offrir aux jeunes des possibilités de réaliser un positionnement social, des possibilités convertibles entre autres, pour emprunter le vocable cher au *nouvel esprit du capitalisme*, en « employabilité ». Ce dernier vocable renvoyant à l'Emploi qui est pour les non nantis, la voie *sine qua non*, tel que l'enseigne Robert Castel, au Bien, c'est-à-dire à la propriété privée ou collective, qui est à son tour, pour paraphraser une cette fois-ci Castel, le "support de la propriété de soi"⁴⁰⁵.

C'est à peu près ce que nous a confié un jeune qui venait juste de quitter son parti « *Qu'ai-je gagné de mon parti après m'être engagé corps et âme dans sa campagne électorale de 2014 ou même avant cette épreuve ? Ni pouvoir, ni position ni pognon ! En revanche, étant maintenant actif au sein de la société civile, l'association m'offre des opportunités énormes de gérer des projets internationaux, voyager, gagner de l'argent, entretenir ma visibilité, avoir de l'estime et surtout être à même de faire fructifier tout ça indéfiniment* »⁴⁰⁶ ! C'est autant dire que s'engager dans la chose publique, que ce soit à travers les canaux partisans ou surtout associatifs, n'est que l'individualisme qui se met à l'œuvre et se déploie. A cet égard, par de-là la véracité de la conviction ayant motivé l'implication du jeune dans une cause quelconque, trois composantes du moi de cet individu sont à distinguer et à mettre en avant : l'attitude individualiste, la valorisation de la vie privée et l'intensité du rapport à soi. Dans le même ordre d'idée M. Foucault souligne que : " Des formes dans lesquelles on est appelé à se prendre soi-même pour objet de connaissance et domaine

⁴⁰⁵ Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Entretiens sur la construction de l'individu moderne, Paris, Ed. Fayard, 2001.

⁴⁰⁶ Note de terrain, entretien spontané avec M.B.B, 29 ans, fonctionnaire, ex-membre du POCT, actif dans la société civile, Sfax, août 2015.

d'action, afin de se transformer, de se corriger, de se purifier, de faire son salut. Ces attitudes, sans doute, peuvent être liées entre elle,[..] mais ces liens ne sont ni constants ni nécessaires »⁴⁰⁷.

3.2.2. Une autre forme de communautarisme

Nous avons montré, un peu plus haut, que la société tunisienne n'est pas homogène. Il en est de même des jeunes qui ne développent pas les mêmes stratégies lors de l'accomplissement de leurs actions politiques. Les liens qu'ils tissent dans les zones rurales et dans les zones de l'intérieur du pays, diffèrent de ceux qu'ils nouent dans les grandes villes, notamment à Tunis. Ce qui est remarquable est que, tantôt c'est le politique qui façonne les liens sociaux, tantôt ce sont les liens sociaux qui donnent du cachet aux actions politiques des jeunes dans les zones rurales et plus généralement celles de l'intérieur, comme Gafsa/centre-ville, doté d'un héritage historique. Qui plus est, à proximité de Gafsa, chef-lieu du Gouvernorat, les petits villages du Bassin Minier présentent à leur tour des singularités traduisibles assez clairement dans les mouvements protestataires dont nous nous efforçons de faire, dans ce qui suit, la description ethnographique.

Il est connu que n'importe quelle action ou cause, génère spontanément les liens qui s'établissent entre ses initiateurs, en cours de ou après l'action. Toutefois, les liens tissés lors des actions protestataires des jeunes du Bassin Minier n'ont rien de spontané. Car, à croire les révélations de nos interlocuteurs sur le terrain, ce sont leurs appartenances communautaires préexistantes à l'action, qui semblent déterminer leurs liens. En d'autres termes, c'est la nature des liens qui déterminent, plus ou moins fortement, la modalité de l'action politique, laquelle est réduite aux yeux de ces jeunes à la revendication de l'emploi : cause plutôt individuelle que collective, mue par un intérêt collectif ; et ce, contrairement aux mouvements protestataires à Tunis ou au centre de Gafsa où les jeunes s'engagent à défendre des causes à forte teneur collective et d'intérêt général, même si l'intérêt individuel y est toujours.

En font foi les propos des jeunes des villes minières, enregistrés lors des entretiens ou focus group. Ils n'avaient de cesse répéter : « *Nous sommes du même quartier/Houma, ou bien de la même tribu ou encore de la même famille* ». Parfois, il est même des familles qui s'emparent de l'espace public pour revendiquer le droit de ses enfants au travail. A Moularès par exemple, nous étions témoin oculaire d'une action menée uniquement par les membres d'une famille qui bloquent la production du phosphate arguant qu'ils « *protestent sur un terrain qui leur a été confisqué par la Compagnie de Phosphate* » à l'époque coloniale !

⁴⁰⁷ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, Gallimard, tome 3, le souci de soi, Paris, 1984, p.p. 55-57.

Ces liens communautaires ne sauraient être réduits, au sens classique d'une sociologie ou anthropologie fonctionnaliste, à un penchant grégaire de conservation de la cohésion collective ou bien, dans un sens général marquant une identité groupale bien déterminée. Ils constituent, au contraire, des traits de liens qui mettent à nu une fragmentation sociale et alimentent un conflit. En visant des objectifs franchement individuels, ces liens sont, malgré leur appellation paradoxale, d'un type particulier, dont l'individualisme pourrait être aussi, tel qu'il avait été observé à maintes reprises, à l'origine de conflits entre les différents groupes protestataires de la même ville ou région.

Encadré.6 : Les Bayacha

En 2012 des jeunes chômeurs, rapporte l'un des interviewés, ont occupé les sites de stockage du phosphate et empêché le chargement des camions et wagons transportant le brut extrait du bassin minier de Gafsa aux usines de traitement à Sfax et Gabès. Le prétexte étant leur droit à l'emploi. Le transport du phosphate pour le compte de la CPG (Compagnie de Phosphate de Gafsa) est assuré par quatre sociétés privées qui furent apparues subrepticement et s'emparèrent aussitôt de la grosse part de ce qui était auparavant assuré par la SNCFT (Société Nationale des Chemins de Fer Tunisienne). L'octroi des autorisations de transport à ces sociétés n'était pas sans alimenter des doutes sur de possibles "pots de vin" et de complicité entre des responsables de la Compagnie et les initiateurs des dites sociétés de transport. Et pour cause de ces accusations, le transport d'une tonne de phosphate via le chemin de fer revient à 5 dinars tunisiens contre le prix exorbitant de 25 dinars par camion.

Et d'ajouter, que le blocage du transport du phosphate durant des mois a fini par faire basculer la position en faveur des sociétés de transport qui nous avaient, pour ce faire, suggéré d'inventer" un emploi. Et c'est ainsi que fut créé le métier de « Bayacha » : il s'agit tout simplement de poser la bâche sur les camions une fois ils sont emplis de phosphate. Au début nous étions 50 jeunes, âgés de 22 à 33 ans, tous célibataires, diplômés et non diplômés, venant d'un même quartier et sans appartenance à aucun parti politique. Au bout de quelques mois le nombre des « Bayacha » a atteint 524, et le "métier" se propagea dans toutes les régions du Bassin Minier.

Ce n'était pas un recrutement réglementé par un contrat officiel, nous formions une dizaine de listes, chaque liste comprend un effectif allant de dix à vingt individus réunis en groupes par affinité familiale, d'amitié ou de voisinage dans le même quartier. Chaque groupe a un chef, à qui la société de transport se doit de lui verser une somme d'argent et lui laisse le soin d'en faire la distribution sur les membres de son groupe.

L'accord durant un an et les Sociétés de transport s'arrêta de verser nos "salaires". Nous sommes alors revenus à la charge et bloqué à nouveau le transport du phosphate. L'affrontement a duré près d'une année de conflits et de luttes contre les forces de la police et nous a coûté des poursuites, des détentions et même des peines de prison. Notre groupe/liste qui s'appelle « la liste des cinquante » a résisté jusqu'à obtention gain de cause et consentement des autorités politiques à négocier avec nous. Et c'était une première que le chef du gouvernement décide de dépêcher une Délégation Ministérielle dont chargée de négocier d'égal à égal avec nous.

Sauf que d'autres chômeurs ayant été informés par la venue de la délégation ministérielle ont, en l'espace de quelques heures, pu monter 26 tentes et "noyé" notre action. En représailles à cette manœuvre, nous avons barré la route à la Délégation Ministérielle et fait en sorte que d'autres personnes n'instrumentalisent nos efforts. Ce faisant, la Délégation était repartie à Tunis, puis quelques jours plus tard, un Ministre délégué par le gouvernement est revenu à Gafsa et nous étions, ainsi que d'autres représentants des sit-inneurs, invités à le voir au siège du Gouvernorat.

La négociation a porté sur deux questions : la libération des deux sit-inneurs détenus et l'embauche des cinquante personnes dont les noms figurent sur la liste. Concernant la première revendication, les deux détenus ont été libérés le jour même, pour la seconde également : nous avons été recrutés au sein de la société de l'environnement.

Les jeunes de ces régions développent leurs propres stratégies pour négocier avec l'Etat en inventant des manières d'agir qui obligent l'Etat et ses institutions à accepter de raisonner dans des catégories de représentation économique "non conventionnelle", telle que l'appellation du métier de « Bayacha » (cf. Encadré.6). De même, la concession du Gouvernement – et des sociétés de transport – à les rémunérer, en dehors des règlements du code de travail, donne encore une fois la preuve que les liens primaires mobilisés par ces jeunes peuvent être un moyen de négociation. Mais, cet acquis n'est dans la stratégie de ces jeunes qu'une étape préparant la suivante, à savoir la revendication de la titularisation de façon permanente dans cet emploi ou dans n'importe quel autre, et ce serait toujours préférable, à la CPG. D'ailleurs, ce n'est qu'en bloquant la production de celle-ci une année durant, qu'ils ont pu arracher cet emploi au sein des sociétés de l'environnement "annexes" justement de la CPG. Puis, ils sont allés plus loin et ont réussi à négocier directement avec le ministre délégué par le gouvernement et de signer un accord d'insertion d'une cinquantaine

de ces jeunes au sein de ces sociétés. En tout cas, ce qui est significatif reste à dire : s'ils étaient en réalité au nombre de 526 protestataires de tous bords éparés. Leur présence et leur conviction étaient variables, et c'est justement pourquoi seules les 50 personnes furent recrutées, car derrière ce succès il y a la discipline et l'assiduité de la solidarité communautaire.

De cette dynamique de protestation/négociation, on peut retenir trois éléments imbriqués : un effritement des liens institutionnels de l'ère – glorieuse – révolue, une vive conscience des incertitudes mais surtout une nette propension aux choix individualistes, adossée plutôt aux liens – "forts" –communautaires.

L'éclatement du social se traduit par le passage d'un monde aux représentations collectives stables, hiérarchiques, structurantes et rassurantes (pour des individus qui y trouvaient leur place et s'y épanouissaient,) à un monde dominé par le changement permanent, la perte de sens et de certitude. C'est dans un contexte pareil que s'inscrivent les mouvements initiés par les jeunes protestataires au Bassin Minier après la révolution. Il s'agit de mouvements spontanés non organisés ni par les partis politiques ni par l'UGTT mais par une multiplicité de groupes, présentant chacun ses centres d'intérêts.

A contempler cette pratique 'inédite' dans les traditions de la contestation, tout porte à croire qu'on a ici affaire à des systèmes de représentations complexes fondés sur des identités polymorphes et incessamment changeantes, à l'image de leur environnement mouvant et éphémère. Ainsi, les individus font face au chômage, à la dépendance économique et à l'incertitude existentielle, qui s'en suivent par une auto-prise en charge et une imposition de représentations des liens sociaux conformes à leurs centres d'intérêt.

Dans le Bassin Minier le renforcement et la mobilisation des liens – forts - primaires semblent, aux yeux de ces jeunes, paradoxalement la seule issue d'accès au consumérisme, à la modernité et à la mondialisation. Du coup, plus qu'un refuge aux jeunes chômeurs, l'appartenance communautaire réalise l'identité individuelle et citoyenne. Mieux si le mouvement contestataire d'après 2011 n'est plus unifié comme il l'était en 2008, c'est parce qu'il est l'œuvre de nombreux « groupuscules » ayant chacun son propre « drapeau communautaire ».

Il est fréquent, en effet, de rencontrer des sit-in organisés par des acteurs de la même tribu, famille ou quartier manifestant pour le même motif - essentiellement l'emploi - et contre la marginalisation. Partout, il est bel et bien question d'une demande d'intégration sociale et pas du

tout d'une contestation globale du système politique, ni encore moins des modèles de société et de développement.

Pour cette raison, ces conduites liées à la pauvreté ne peuvent pas conduire à un niveau élevé d'action collective, comme le souligne A. Touraine : « C'est le thème de l'exclusion qui nourrit une telle action, mais sous des formes particulières »⁴⁰⁸. Se définissant ici par des besoins immédiats de survie, les groupes se considèrent comme victimes et défendent leurs droits qui ont été foulés aux pieds. Il est important, de ce point de vue, de signaler que dans un contexte de société non industrielle et dans une phase transitoire vers la démocratie, les modes d'actions collectives syndicales et partisans cèdent la place aux modes d'actions solidaires qui défendent des intérêts locaux immédiats individuels et collectifs. Ces affinités plus ou moins interférées de voisinage, d'amitié, d'appartenance familiale, voire parfois de segments tribaux imbriqués dans les organisations syndicales et politiques, sont manifestement mobilisables quand il s'agit d'apporter un soutien à une revendication quelconque jugée juste et légitime.

Les photos (36, 37 et 37) font état d'un rassemblement de familles, en 2017 dans la ville minière Moularès, qui ont rejoint leurs descendants dans leur sit-in au sein de l'une des administrations de la CPG. Et pour cause un soutien pour la revendication de l'emploi. En guise de pression symbolique, les membres des dites familles ont entrepris une évasion en direction des frontières algériennes, façon de dire au gouvernement tunisien : nous quittons le pays puisque nous n'y sommes pas considérés comme citoyens à part entière. Une mère s'exprima ainsi : « *Nous sommes là pour protéger nos enfants de toute manœuvre policière de les arrêter, nous ne pourrions plus voir les nôtres sans travail, sans perspectives et en proie au risque du désespoir et de la tentation du suicide ! La seule issue qui nous reste, fuir la patrie ! Chose que nous avons mise en application il y avait deux jours quand nous étions chaleureusement accueillis par les autorités algériennes qui avaient pris contact avec leurs homologues tunisiennes en vue de regagner notre territoire et mettre fin à cette souffrance !* »⁴⁰⁹.

⁴⁰⁸Alain Touraine, *la parole et le sang*, Op., cit., p 46.

⁴⁰⁹ Propos recueillis lors d'un focus group avec les familles qui ont participé aux côtés de leurs enfants à un sit-in à l'un des locaux de la CPG, décembre 2016, Moularès, Gafsa.

Photo.36 : Banderole rappelant les autorités de leur promesse d'embauche



Photo.37 : Les parents rejoignent leurs enfants dans les tentes du même sit-in à Moularès



Photo.38 : Suite à l'arrestation, le 20 avril 2014, par la police de jeunes sittineurs à proximité d'un gisement de phosphate, leurs famille ont rejoint le sit-in et protesté par la simulation de tentative de suicide.



C'est autant dire à quel point les partis politiques sont déconnectés et impuissants face à la situation au Bassin Minier, et réciproquement, l'engagement des jeunes dans ces partis est faible. L'« importance des relations interpersonnelles élimine ou réduit l'influence de l'idéologie »⁴¹⁰ comme dit A. Touraine. Puisque la priorité pour les jeunes chômeurs n'est pas le politique mais le socio-économique, l'Etat en tire profit et opte pour une négociation et un arrangement avec les jeunes de ces régions en instrumentalisant à son tour l'aspect "tribal" afin d'affaiblir le mouvement protestataire. Les jeunes, ne nous ont-ils pas rapporté que, depuis des décennies, les Awled Bou Yahya constituent la tribu la plus forte et la plus privilégiée lors des recrutements, parce qu'elle est entre autres, la plus puissante et influente au sein de l'UGTT !

3. 2.3. La conquête et l'appropriation des espaces morts

Après la révolution, l'espace public tunisien n'a cessé de changer suite à l'émergence d'acteurs inventant/réinventant des espaces pour l'expression ou le débat politique. Parmi ces espaces, on peut observer le développement des cafés politiques et culturels. Malgré la rareté de ces cafés, ils dénotent un fort changement créé par des jeunes qui revendiquent le droit à l'expression et à la reconnaissance dans l'espace public. Il est important de rappeler que les cafés politiques ne représentent pas un phénomène nouveau dans la société tunisienne, c'est que tout au long du mouvement de libération nationale au 20ème siècle, puis après l'indépendance, pendant les années 70 et 80, il y avait des cafés où se rencontrent les militants nationalistes et plus tard, de gauche avec les étudiants militants au sein de l'UGET. On peut citer par exemple le café « la Grotte à Sfax », « au bout de nez », « Brazilia », « Chez les Nègres » « l'Univers » à Tunis, etc. Mais ces espaces comme lieu de rencontre ou de débat politique n'existaient plus depuis des décennies et surtout avant l'ère de Ben Ali.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est que les cafés politiques et culturels, émergeant pendant la phase postrévolutionnaire, sont créés par des jeunes, ne se veulent pas traditionnels mais plutôt conviviaux et limités aux rencontres culturelles et aux débats politiques. Etant le fruit d'initiatives de jeunes engagés, ces cafés furent conçus et développés afin de marquer des espaces alternatifs propres à eux. Ils le sont dans la mesure où les cafés dans l'espace urbain étaient jusque quelques décennies des espaces masculins, fréquentés presque exclusivement par les hommes. D'ailleurs la règle jusqu'à présent de la clientèle des cafés est la « non mixité », surtout dans les petites villes et/ou les villes de l'intérieur du pays. A Tataouine, par exemple, un café « mixte » relève jusqu'ici

⁴¹⁰ Alain Touraine, *La parole et le sang*, Op., cit., p.240

de l'impensable tant, on y est conservateur. A Gafsa, ville certes moins conservatrice, nous n'y avons remarqué des femmes qui osent fumer qu'au café Down Town.

Evolution, du reste timide, mais qui dénote, quand bien même, une certaine évolution vers le sens d'un partage déséxué de l'espace public, traduisible dans l'engagement féminin dans les divers champs de l'action associative et politique dans cette ville précocement « modernisée » grâce aux premières installations minières, réunissant des ressortissants européens, à proximité de la population locale.

L'invention des espaces alternatifs est une sorte de dépassement des institutions classiques et leurs contrôles : « *Ce café représente ma famille et toute ma vie, ici tu te sens libre, y trouves une petite société idéale qui aime la vie, aime la joie, aime la culture et s'exprime librement. Ce café n'est pas fréquenté par les vieux, bien au contraire, ces derniers le regardent d'un mauvais œil tout comme les partis politiques ! Et je me rappelle que, quand j'étais membre d'un parti politique, on m'interdisait de le fréquenter. Ils avaient peur de la contagion qu'on pourrait y attraper par la culture et la particularité des relations. Peur justifiée car, nombreux sont effectivement, les jeunes adhérents dont moi, qu'a perdus le parti* »⁴¹¹. Ainsi conçu et construit, cet espace est à la fois l'œuvre de leur pluriel soi intime, et l'œuvre construit de leur soi public. Ce café « n'est pas simplement le lieu de l'expérience quotidienne, il est aussi construit, c'est-à-dire bâti et aménagé, [...] d'où un deuxième constat, définissant cette fois le temps du processus : l'espace est construit autant qu'il se construit »⁴¹².

On ne décrit pas les espaces, on les construit tout en croyant les décrire : « les différents éléments de l'espace ne sont pas autistes les uns par rapport aux autres. Ils entretiennent des relations, définissent un espace actif »⁴¹³. Et autant l'action d'un acteur appelle la réaction d'un autre acteur, autant un élément d'un espace en interpelle un autre élément, ce qui revient à dire que l'espace « est agi autant qu'il agit ». Ainsi, « l'espace agi enfin s'actualise dans une relation d'interaction permanente. Façonnant nos modes d'habiter autant que nos modes d'habiter le façonnent, notre espace, à la fois sensible, construit et agi, relève d'une dynamique »⁴¹⁴.

⁴¹¹Entretien avec B.A, Op. cit.

⁴¹² Nicolas Tixier, « La dynamique des cheminements, modèles et récits », in, Pascal Amphoux, Jean Paul Thibaud, Grégoire Chelkoff, (s.dir), *Ambiances en débats*, A la croisée, 2004, pp.115-128.

⁴¹³Ibid. p.116.

⁴¹⁴Ibid.

Les configurations possibles entre les acteurs agissant au sein d'un espace et les éléments constitutifs de celui-ci ne sont pas sans rappeler un concept lumineux "d'ambiance architecturale"⁴¹⁵ que nous avons adapté à une approche sociologique. Interaction entre acteurs et éléments constitutifs de l'espace, comme le dit N. Tixier : « La notion d'ambiance permet d'appréhender l'espace sensible, construit et agit comme une relation dynamique au monde, en articulant entre elles les notions d'expérience, de processus et d'interaction »⁴¹⁶.

En faisant le va-et-vient entre cette notion d'ambiance et notre terrain d'investigation, l'appréhension de l'espace et ses ambiances nous permet de montrer comment les jeunes établissent une relation entre le monde objectif et leur subjectivité objective et comment ils transforment un espace « mort » en un espace qui produit du sens. Cette relation est « à la fois le lieu de la singularité absolue (l'expérience sensible et vécue individuellement) et celui d'un collectif partageable (nécessaire à tous) »⁴¹⁷. Si illustratif est à ce titre le jeu d'échecs auquel s'adonnent les jeunes du café "Down Town" de Gafsa : en opérant un changement dans les règles du jeu, ils chargent leur jeu par un nouveau sens, en lui donnant une coloration culturelle, voire politique. Ainsi que pourrait le suggérer un geste de liberté juvénile, une question émerge des lèvres de l'un d'entre eux : pourquoi le jeu d'échecs commence-t-il par les pions blancs ? La question innocente lors d'un jeu évolue en cause portée par un second politisé : « *C'était un jeu de nobles qui occulte un préjugé raciste* », nous dit un jeune concentré sur sa partie de jeu d'échecs. De ces interactions réflexives dans le jeu libre, jaillit l'idée, promue depuis en nouvelle règle, que le jeu commencerait désormais par les pions noirs. C'est dire à quel point, le vécu individuel avec une expérience collective partageable, peut inventer un sens et une action politique par les acteurs mêmes. « *Je sens que ce café fait partie de mon existence, au point que je participe au moindre détail à sa décoration. De leur part, amenant chacun à sa guise des trucs personnels, des livres ou n'importe quoi, tous les jeunes partagent l'animation de cet espace et le dotent d'une certaine ambiance conviviale assez particulière* »⁴¹⁸.

Disons pour clôturer, qu'il s'agit d'une sorte d'ambiances définies comme « une relation dynamique entre soi et le monde. »⁴¹⁹. Elles « s'éprouvent par une expérience sensible [et]

⁴¹⁵A ce sens, en focalisant l'analyse sur l'espace il est important de mettre la lumière sur un autre concept qui est en rapport d'une part avec l'espace et d'autre part avec l'action. C'est un concept que je l'ai exploré pendant mon stage au sien du laboratoire CRESSON à Grenoble, c'est un laboratoire multidisciplinaire travaille sur l'ambiance architecturale.

⁴¹⁶ Nicolas Tixier, art., cité., p.118.

⁴¹⁷ Ibid.

⁴¹⁸ Entretien avec B.A, Op.cit.

⁴¹⁹ Nicolas Tixier, art., cite, p.118.

s'actualisent dans et par un processus »⁴²⁰. Un processus apparenté à des « constructions dynamiques émergentes [qui] sont le résultat d'interactions entre les éléments d'un contexte »⁴²¹, comme dit N. Tixier.

⁴²⁰ Nicolas Tixier, art., cité, p.118.

⁴²¹ Ibid.

Photo.39 : des jeunes des deux sexes jouent aux échecs au café Down Town⁴²²



Photo.40 : des jeunes des deux sexes jouent au domino au café Down Town⁴²³



La création d'une ambiance privée au sein d'un espace est cependant loin d'être prisonnière d'un café fermé. Cette création se déploie en parallèle en plein air, à l'occasion de show artistique ou de protestation contre un ordre jugé injuste. C'est ainsi que notre travail de recherche a pu dégager deux types d'activisme dans l'espace public : celui des jeunes qui occupent l'espace public, en s'exprimant par l'art et celui des jeunes, se trouvant dans une situation de précarisation, manifestent leur indignation. Cette forme d'occupation de l'espace urbain permet aux jeunes de s'appropriier la rue, d'investir temporairement une place centrale, de façon visible et massive. L'objectif de la première catégorie de jeunes est de partager l'espace avec les autres, de lutter ainsi

⁴²² Source, travail du terrain.

⁴²³ Source, travail du terrain.

contre les préjugés à l'égard des uns et des autres et de récupérer la rue comme un espace public et citoyen :

« À l'époque de Ben Ali, nous n'avions pas le droit de nous exprimer dans la rue, le pouvoir en place l'accaparait à ses propres fins et intérêts. Aujourd'hui nous avons conquis la rue, elle est la nôtre, personne ne peut nous l'interdire (...). Nous allons garder la rue pour toujours, au moyen de l'art et du spectacle, par le biais desquels on peut imposer notre existence, communiquer avec les autres citoyens, leur transmettre des messages et partager avec eux nos idées »⁴²⁴. Cette occupation festive de l'espace du centre-ville est à la fois une réponse à la dictature déchue et un message aux nouvelles autorités, comme quoi la liberté d'expression est un acquis grâce à la forte mobilisation des jeunes pendant et après la révolution.

En somme, les spectacles d'art représentent une dimension symbolique (reconnaissance des jeunes dans la rue, dans l'espace public), sociale (cohabitation dans l'espace urbain) et communautaire (prévention, ateliers artistiques et shows musicaux par et pour les jeunes). C'est l'occasion de faire entendre la voix des jeunes dans l'espace public, d'affirmer leur existence dans l'espace urbain et de partager cette culture de la rue avec le reste de la population. Il s'agit moins de revendiquer un espace « oppositionnel »⁴²⁵ – en tension avec l'espace politique traditionnel non accessible aux jeunes – qu'un espace « public commun » qui porterait aussi le cachet des jeunes de la rue.

Un deuxième type de l'activisme se manifeste par l'occupation de l'espace public, au sein duquel peut s'inscrire à une nouvelle forme de protestation qui se met à l'œuvre en Tunisie, particulièrement depuis 2011 : le sit-in, sorte d'occupation de la rue ou de locaux administratifs, d'institutions publiques (CPG, Siège de Gouvernorats, de Délégations, etc.). C'est la manière dont des jeunes, quasiment chômeurs entre diplômés et non diplômés qui s'engagent dans l'espace public et font état de leur situation de marginalisation. Les actions menées par les jeunes chômeurs des régions de l'intérieur (Sidi Bouzid, Gafsa, Kasserine) nous donnent une meilleure illustration de ce type d'activisme qui semble être leur moyen privilégié et accessible ; pour culpabiliser la société et les hommes politique et l'Etat, ils disent : *« On n'a pas confiance en aucun responsable politique, ils ne cherchent que leurs propres intérêts et ceux de leurs adhérents, ils n'ont pas que de fausses promesses. On n'a besoin de personne pour transmettre nos demandes, nous sommes capables de le faire sans aucun intermédiaire, on est là pour défendre nous-mêmes, nos droits de travailler. D'ailleurs, on a obligé le gouverneur après des tentatives de suicide collectif à quitter*

⁴²⁴ Entretien avec C.E, Op.cit.

⁴²⁵ Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, traduit et présenté par Alexander Neumann Payot, Paris, 2007.

*le siège du Gouvernorat et de démissionner. On est là (sit-in au sein du gouvernorat de Gafsa), pour transmettre nos voix, pour dire aux responsables de l'Etat qu'on est là, et qu'il faut nous écouter »*⁴²⁶.

D'après ce témoignage, les jeunes en situation de marginalité et de précarité exploitent l'espace public comme un rapport conflictuel avec l'Etat et les autorités, une confrontation entre différents groupes dans l'espace public, et notamment entre la population marginale et le reste de la population et comme un moyen pour réaliser l'insertion sociale et professionnelle et aussi comme moyen de négociation. L'occupation de l'espace public de la part de ces jeunes représente un moyen d'expression, d'identification et de prise de position. En somme, elle explique que ce sont parfois des « zones de repli » et de construction de soi, originales.

L'espace public est une sorte de laboratoire permettant d'observer toute forme d'interaction entre individus. Il peut, par ce biais, donner une certaine idée de la manière dont les individus communiquent dans une société, une ville ou un espace donné. De par son caractère social, l'espace public comporte une dimension politique importante. V. Bordes souligne ainsi que « *la ville moderne induit la construction de notre identité politique. [...] C'est dans la rue que les minorités deviennent visibles, mais c'est là aussi que s'affirment les majorités et leur pouvoir. La rue est donc un forum où l'on peut être vu et où se jouent les conflits* »⁴²⁷. L'espace public est donc un lieu d'expression, mais aussi un lieu où les rapports de domination sont observables. Toutefois, et comme le souligne Bordes, il peut être une possibilité pour les minorités de se faire entendre. Cet élément est essentiel pour comprendre les différents phénomènes visibles dans tout espace public. Il permet de percevoir, par exemple, l'occupation excessive d'un espace par un groupe, ou des actes d'incivilité comme une manière pour des individus, parfois perçus comme faisant partie d'une minorité, de prendre la parole dans un endroit qui leur en donne la possibilité.

En somme, cette forme non conventionnelle d'engagement permet aussi de vivre sa différence et de créer, à partir de celle-ci, des formes et des espaces de participation sociale ou politique.

⁴²⁶ Focus group avec des jeunes sit-inneurs au siège du gouvernorat de Gafsa. Ces jeunes ont fait une tentative de suicide collective le 12 février 2016 au sein du siège du gouvernorat de Gafsa. FG effectué le 19 février 2016, au siège de gouvernorat de Gafsa.

⁴²⁷ Véronique Bordes, *Espaces publics, espaces pour tous ? Espaces de la jeunesse, espaces publics: organisation locale*, Rennes, 2006, p.3.

Photo.41 : une tente des jeunes diplômés sit-inneurs au sein du siège de la Délégation régionale de l'éducation à Gafsa⁴²⁸



Photo.42 : lors de la réalisation d'un Focus group avec les jeunes du même sit-in⁴²⁹



⁴²⁸ Source, travail du terrain.

⁴²⁹ Source, travail du terrain.

Section 3 : Pluralité des références, pluralité des engagements

3.3.1. Antinomie des valeurs

Pour des considérations épistémologiques en quête de régularité dans les faits ou évènements sociaux et, *sui generis*, de lois confirmant leur scientificité, l'anthropologie et la sociologie classique durkheimienne ou d'obédience marxiste étaient, obnubilées par la mise en évidence de totalité cohérente sociétale ou de classe. D'un côté, la fonctionnalité des éléments pour le maintien de « l'harmonie du tout social », chère par exemple à Malinowski, a fait écran à tous faits ou évènements a fonctionnels ou dysfonctionnels. De l'autre côté, l'« exemplarité du mouvement ouvrier »⁴³⁰ promu durant le 20^{ème} siècle en idéal « absolu », a également retardé l'éclosion de mouvements sociaux mettant en avant d'autres causes porteuses de valeurs, sous prétexte qu'elles seraient « intempestives » et de nature à « noyer » la « cause fondamentale » de tout le prolétariat.

A mesure, cependant, que les mouvements des minorités ethniques, des immigrés mais surtout féministes ou des mouvements civiques investissent la seconde moitié du même siècle, la réalité, caractérisée selon Weber par la complexité et l'infinitude, va donner raison à sa thèse de l'« antinomie des valeurs », thèse qui fut, pour un bon moment, sacrifiée à l'aune du positivisme. Après Weber, à qui revient ce mérite, Rawls prenait la relève et ne manquait pas de montrer la dissonance de certaines valeurs par rapport à d'autres. L'égalité entre les individus devant la loi ou des chances n'implique pas forcément qu'il y ait une justice entre eux, bien au contraire, on peut manquer celle-ci par le fait même de traiter tous les individus de façon égale.

En optant pour un « égalitarisme », rétribuant tous les individus de la même manière, les régimes communistes de l'après-guerre en Europe Centrale et de l'Est ont décidément fini par pénaliser injustement les bosseurs, les compétents et les talentueux ; et l'on comprendra par la suite, tout au moins en partie, pourquoi ces régimes, adeptes d'un modèle de vie uniforme, ont payé, au prix cher économiquement, l'oisiveté généralisée qui s'en suivit, et ont succombé à la séduction exercée par le modèle culturel « occidental » sur les jeunes générations assoiffées d'individualisation et de différenciation.

Dans la même période, mais cette fois-ci dans le Monde occidental libéral, voulant mettre fin au « turn over » de leurs salariés et les « fidéliser », les employeurs industriels – suivis par l'Etat en

⁴³⁰ René Gallissot, « Mai 196 : qu'est-ce qu'un mouvement social ? Au-delà d'un mouvement ouvrier », *L'Homme et la Société*, n°98, 1990/4, Paris, l'Harmattan, pp.87-108.

tant qu'employeur et distributeur de biens collectifs –ont dû sceller avec les syndicats l'emblématique « compromis fordiste » leur garantissant l'abandon par le salariat de la « lutte de classe » contre quoi ce dernier obtient garantie de la stabilité de carrière à vie et des promotions à l'ancienneté. Avantages qui ne sont pas sans rapport avec le développement de l'esprit 'liberté tranquillité'⁴³¹, corollaire du consumérisme et du 'droit à la paresse', responsables du fléchissement de l'innovation et de la baisse de la productivité. Or, manquer d'innovation et laisse chuter la productivité, c'est manquer d'efficacité et trahir la grandeur industrielle. A-t-on, dans ce sens, besoin de rappeler que ces deux défaillances réunies, étaient à l'origine de la 'crise organisationnelle interne du fordisme'⁴³² et de sa cuisante défaite face à la montée du toyotisme, au milieu des années soixante-dix du siècle passé ?

C'est dire à quel point le paternalisme « égalitariste » du fordisme a pu, à un moment donné de l'évolution du capitalisme, verser – pour ne pas dire sombrer –dans une logique de routine de paresse et de saper l'ordre de grandeur initiale du capitalisme, à savoir l'esprit de l'innovation et le mérite individuel. Aussi antinomique est également, quoique dans une autre sphère de la réalité sociale, l'engouement des parents tunisiens tout au long des trois dernières décennies, à envoyer leurs descendants poursuivre des études supérieures, malgré le taux trop élevé des chômeurs diplômés de l'Université. Cette paradoxale forte demande de l'enseignement supérieur semble moins mue par l'enthousiasme des jeunes assez avertis de la saturation de la fonction publique, que par un surnois égoïsme parental visant la satisfaction par 'descendant interposés', d'un « vieux désir inhibé et qui tenait tant à cœur de certains parents. Faisant le bonheur de ces derniers, la valeur symbolique du diplôme universitaire s'avère sans 'provision', sacrifie leur avenir et pire encore, une source de frustration »⁴³³.

Contrairement aux idéologies ou aux grands récits alimentant la tentation totalitaire – dont l'Etat Providence paternaliste est d'une certaine manière une douce expression – à rendre toutes les valeurs harmonieuses, la thèse de l'antinomie des valeurs soutient que l'avoir en capital symbolique n'est nécessairement pas convertible en avoir économique ou social, pas plus d'ailleurs que le beau ne l'est en équité ou en vérité. C'est presque en ces termes que de nombreux jeunes parmi les auteurs du sit-in de Kamour nous ont décrit leur situation. Détenteurs de diplômes

⁴³¹ Dans le sens de dépendance de l'Etat-tutélaire et, selon l'expression de Benjamin Constant, de 'repli sur soi', cité par Jean-Michel Besnier « Tocqueville et les associations », in L'actualité de Tocqueville, Cahiers de philosophie politique et juridique, Centre de publications de l'Université de Caen, N°19, 1991, pp. 75-82.

⁴³² Robert Boyer et Jean-Pierre Durant, *L'après fordisme*, Paris, Syros, 1998.

⁴³³ Fethi Rekik, « Vers quelle culture entrepreneuriale de l'Université tunisienne ? L'employabilité des diplômés des filières 'Lettres et sciences humaines' », art., cité., pp.161-179.

universitaires, ils sont des débrouilleurs ou chômeurs sans aucun atout les différenciant de leurs pairs non diplômés. « *Un concours pourrait-il être équitable quand les candidats à des postes d'ingénieurs dans les entreprises pétrolières à Tataouine si les jeunes de ce Gouvernorat n'avaient eu les mêmes conditions d'études en primaire et secondaire que celles de leurs concurrents – d'office favoris – des autres Gouvernorats privilégiés* »⁴³⁴ ? L'ordre de mérite est autrement dit faussé, non qu'il ne soit authentique mais que les chances des concurrents n'avaient pas été égales au départ ! Et comme pour « corriger » cette « inégalité originelle », les initiateurs du mouvement de Kamour, ont revendiqué un quota, une sorte de 'retenu à la source' des recettes du pétrole extrait de 'leur région', mais transporté et traité ailleurs !

Le brouillage idéologique, ou pour ainsi dire le brouillage des référents, a-t-il atteint un niveau tel que le relativisme axiologique serait désormais la règle ? Et que finalement, nous serions conduits à acquiescer à la célèbre formule 'les fins justifient les moyens', dont les jeunes sont les porteurs ? A vrai dire, ces derniers ont bel et bien rêvé d'une vie de 'liberté tranquillité' qu'avait enracinée dans leur esprit un Etat qui n'est plus pourtant Etat-Providence, perpétuée par une Ecole non seulement déconnectée de l'innovation mais aussi plus à l'avant-garde de la société, et socialisée enfin par une famille obsédée par la mobilité sociale via un capital scolaire peu convertible en 'position établie' selon l'heureuse expression de Pierre Bourdieu. La vision que ces jeunes se font du monde semble toutefois prégnante d'une volonté qui tente, dans la mesure du possible, de 'corriger' et négocier, l'antinomie des valeurs et mieux, de défendre les valeurs universelles, comme l'égalité, la justice, la liberté, bref les droits de l'Homme !

On les a vus, à Gafsa déjà bien avant la révolution de 2010, multiplier les sit-in puis improviser le 'métier' – qui ne l'est point ! – de 'Bayacha' au nom des droits universels au travail et à l'équité ; à Tataouine en 2017, mobiliser un soutien communautaire pour arracher des 'emplois' – fictifs – et un 'quota' des recettes pétrolières aux fins du développement régional, au nom des droits d'une 'citoyenneté' et d'une appartenance à la Nation ! L'antinomie des valeurs a-t-elle, dans ce moment historique de la société tunisienne, dépassé le juste milieu tolérable garantissant le minimum de cohérence du fonctionnement du social ? On peut le dire, dans une certaine mesure, tant les mouvements de ces jeunes et de bien d'autres ont, depuis 2010, suscité des controverses et des débats, et tant la paix sociale condition *sine qua non* de la relance de l'Economie nationale en est altérée. A vrai dire, le social qui s'est incarné durant plus d'un siècle, à l'intérieur des frontières de l'Etat national, a donné des signes de mutations profondes depuis quelques décennies. Ulrich

⁴³⁴ Focus groupe avec des initiateurs du Sit-in El Kamour, Tataouine, octobre 2017.

Beck n'a-t-il pas depuis le milieu des années quatre-vingt du siècle passé, inviter les sociologues à substituer un 'cosmopolitisme méthodologique' au révolu 'nationalisme méthodologique' ? Parallèlement, la sociologie pragmatique initiée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot sous la bannière de nouveau 'style' de sociologie, n'était-elle pas assez sensible à la multiplicité des ordres de grandeur et des formes de justification auxquels se réfèrent les personnes ? Ces nouvelles voies en sociologie n'ont-elles pas, l'avantage de dépasser l'ethnocentrisme et son corollaire l'évolutionnisme ? S'adaptant ainsi à différentes formes de configurations sociales, quel que soit leur 'degré' respectif de développement scientifique et technologique, la sociologie pragmatique ouvre la voie à la compréhension d'un social moins uniforme qu'il ne l'était et plus attentive à la pluralité des cadres d'appartenances et de références auxquels les personnes avaient affaire. Ces cadres 'traditionnels' taxés auparavant, par le positivisme, de 'résiduels' ou de 'séquelles' appelés à disparaître par la vertu de l'évolution ou le 'progrès' historique, s'avèrent bien loin de cela, toujours vivaces et influents !

Etant appréhendés, à part entiers, comme des cadres d'appartenance, ou pour employer le lexique pragmatique des cités, ils sont tous pris au sérieux à part entière. Ce faisant, le chercheur accordera moins d'attention à leurs antinomies qu'aux formes de compromis ou d'arrangement que les Cités Domestique, Civique, Industrielle, Marchande, d'Opinion, d'inspiration et par Projets, scellent entre elles. Ceci étant établi, les opinions et les actions des personnes seraient appréhendées dans leur 'complexité et infinitude, telles qu'elles sont enseignées par Weber plutôt que dans leur 'antinomie'.

3.3.2. Pluralité des cités

Soulignons d'abord que la pluralité des Cités, en tant que cadres de référence aux attitudes et actions des personnes, ne s'oppose pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire, à l'universalisme alimentant les nombreuses causes défendues. Elle semble plutôt révélatrice d'une extension de cette philosophie. C'est, en effet, dans la lignée de luttes faisant d'ores et déjà partie des annales de l'histoire moderne, telles que celles menées en 1964 en Amérique au nom des droits civiques, contre la ségrégation raciale ou en France en mai 1968, pour la liberté sexuelle, que s'inscrivent les nouvelles formes d'expressions culturelles portées par les jeunes tunisiens que nous avons observés et suivis en action.

En témoignage de ce transfert culturel, ou mieux, de cette interculturalité, l'apparition sur la scène publique, d'associations travaillant sur le thème des droits de l'homme et vénérant leur philosophie universaliste. Brandir, par un groupe de jeunes, lors d'un concert au théâtre de Carthage en 2013,

le drapeau palestinien en guise de défense du droit du peuple palestinien à l'autodétermination ou par un autre groupe, l'emblème de l'appartenance amazigh, sont deux expressions imbues d'universalisme, justement par leur soutien apporté, ne serait-ce que symboliquement et à distance, à des causes singulières. Tout comme les jeunes qui ne connaissent la Palestine que par les médias, ceux défendant l'identité Amazigh, nous affirment : « Nous sommes originaires de la ville du nord-ouest tunisien Nabeul, mais considérons que nos racines sont berbères et il est normal de les célébrer et en être fier »⁴³⁵.

Tout autant dans les deux derniers exemples que dans les précédents, on a affaire à des causes et valeurs transfrontalières qui appuient la position de Beck quant à la nécessité d'adopter une posture de cosmopolitisme méthodologique, qui serait à même de rendre compte à quel point notre social est désormais 'façonné' par des acteurs transnationaux. N'avons-nous pas, en effet, montré plus haut l'impact, via les réseaux sociaux, du soutien d'acteurs étrangers aux jeunes cyber-activistes tunisiens dans leur lutte contre le régime de Ben Ali et lequel soutien avait un tant soit peu, contribué à sa chute ? Le renvoi à un social fluide transcendant les frontières nationales via un 'cosmopolitisme méthodologique' rejoint en partie la référence au monde réticulaire théorisé par Boltanski et Thévenot et qui est fait de connections instantanées réduisant les distances entre des personnes et des objets de toutes les contrées de la planète. A une différence près, et pas des moindres, le poids grandissant de ce monde réticulaire est loin d'épuiser la pluralité des référents de l'action des personnes.

Et quoi que le monde réticulaire mettant en avant les 'objets' et les 'dispositifs' déployés par les acteurs, locaux et nationaux plus ou moins connectés à des acteurs - adjuvants - étrangers, ait continué à exercer son influence sur la dynamique sociétale de l'ère transitionnelle en Tunisie, force cependant est de remarquer qu'il fut, notamment depuis les élections de l'ANC de 2011, fortement rivalisé par les mondes civique et domestique. C'est à partir de ces deux derniers en effet que les principaux partis politiques et acteurs associatifs avaient, depuis 2011 jusqu'à nos jours, puisé leurs atouts culturels pour imposer le modèle de société à instaurer dans la Tunisie nouvelle. Certes les 'modernistes' semblent être les tenants d'une Cité Civique de citoyens et les 'islamistes', les nostalgiques d'une Cité domestique de Dieu, les jeunes se lamentant de l'insouciance générale de leurs slogans – « liberté, dignité et emploi » –, ont plutôt l'air

⁴³⁵ A l'occasion d'un concert de Marcel Khalifa à Tunis, Aout 2013,

« abasourdis de la tournure qu’avaient prise notre révolution et de sa récupération par les vieux politicards »⁴³⁶ !

Se sont-ils pour autant éclipsés de la vie publique ? Même s’ils ont manifesté une apathie vis-à-vis de la vie politique classique et ont déserté les élections des ‘vieux’, ils sont demeurés assez actifs moyennant un changement de posture : de politiquement radicale au début du processus révolutionnaire, cette posture s’est vue métamorphosée en ‘style’ de vie et d’action pragmatique. Etant, contrairement aux vieilles générations, affranchis des anciennes querelles idéologiques des années quatre-vingt, ils font preuve d’une meilleure compétence non seulement à prendre appui sur les différentes formes de justification civique, domestique et industrielle, auxquelles se réfèrent les vieux, mais aussi à trouver les ‘compromis’ les moins concevables, voire les moins tolérés par ceux-ci.

Photo.43 : Capture écran d'un statut d'une jeune assumant ses deux identités vestimentaires



Si, dans le camp des ‘modernistes’, on voit mal une ‘voilée’ défendre des droits civiques parce qu’elles sont orientées par l’ordre de grandeur de la Cité domestique considérant les femmes comme ‘complément de l’Homme’⁴³⁷, il en est de même chez les ‘communautaires’ de l’autre camp, regardant d’un mauvais œil une vraie musulmane croyante prendre position en faveur d’une loi en contradiction avec la charia en matière de règlement de l’héritage entre les deux sexes. Pourtant le nombre des non conformistes, de part et d’autre, est sans cesse grandissant, particulièrement chez les jeunes, qui comme nous l’avions souligné, par-delà la caducité de cette antinomie jamais vécue, sont sous l’influence de multiples référents de socialisation s’interférant et s’interpénétrant. On comprend ainsi pourquoi comme le pense M. Bontempi : « L’identité religieuse subit aussi une transformation dans le sens moderne : elle incite à des réinterprétations

⁴³⁶ Entretien avec, M.B.D, Op.cit.

⁴³⁷ Outre la célèbre position desdites députées, on peut mentionner la banderole levée par quelques femmes s’opposant à l’égalité dans les droits successoraux (facebook).

post-traditionnelles de la pratique et de l'expérience religieuses, en accentuant leur centralité dans la subjectivité du croyant »⁴³⁸. Les deux photos ci-après, publiées sur Facebook par une étudiante, témoignent de la liberté que prennent des jeunes à rendre public un 'moi intime' pluriel. « Les deux photos sont de moi, et nul n'a à se mêler de ma manière de vivre ma vie (photo.43) » !

Choix du reste peu imprévu. Les psychosociologues depuis plus d'un siècle et, plus récemment, spécialistes en communication n'ont de cesse de souligner la pluralité des facettes de l'individu : on appartient à un groupe mais on se réfère à un autre⁴³⁹, on affiche dans une situation donnée – professionnelle par exemple - un moi 'public' tout en gardant le 'moi intime à l'abri des regards publics'⁴⁴⁰. Depuis lors on avait beau expliqué ces 'astuces' par des logiques informelles adoptées par des minorités ethniques, religieuses ou de classes résistant à un organigramme organisationnel peu favorable ou déployant des 'stratégies offensives' rapportant plus de pouvoirs et d'intérêts⁴⁴¹. A l'ère du déclin des institutions et de la fragmentation des organisations, le temps est-il venu pour que l'explication concède un espace à la compréhension, l'informel refasse surface et 'se formalise' et l'individu laisse libre cours à la pluralité de son moi ? 'Moi intime' et 'moi public' s'interfèrent ou s'alternent sur la scène, « *que je sois voilée ou non voilée* », commentait cette jeune étudiante, *c'est toujours moi* » ! Le jeu exhibitionnel de l'habit 'traditionnel', - côtoyant l'habit moderne - comme 'patrimoine culturel' n'est-il pas fortement salué par les 'adultes' du marketing touristique ? Lors de nos observations d'un évènement portant sur le port d'habit traditionnel, nous avons rencontré des jeunes athées et refusant radicalement les références à une société islamique mais qui défendent activement les caractéristiques traditionnelles de la société comme l'organisation des journées de l'habit traditionnel ou bien d'une campagne nommée « *habillons-nous à la tunisienne/ Nelbes tounsi* ». Dans ce sens, nous pouvons constater que la religion et la culture traditionnelle peuvent être considérées comme un facteur qui d'une part, légitime une appartenance collective et qui d'autre part, fonde l'individualisation des jeunes acteurs soucieux d'affirmer et de développer leur autonomie dans un processus de construction de sens. « L'essor de formes modernes de subjectivité n'entre pas en conflit avec l'identité religieuse, mais s'y réfère en la reconstruisant de façon plus individualisé »⁴⁴², estime M. Bontempi.

⁴³⁸ Marco Bontempi, « Autrement modernes. Jeunes et participation politique au sud de la méditerranée », in, Marc Breviglieri, Op.cit., p.365.

⁴³⁹ Gustave- Nicolas Fischer, La psychologie sociale, Seuil, coll. Points, 1997, pp. 218-219.

⁴⁴⁰ Jean-Claude Abric, *Psychologie de la communication. Méthodes et théories*, Paris, Armand Colin, 1996, p.14.

⁴⁴¹ Miche Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977.

⁴⁴² Marco Bontempi, art., cité., p.372.

Individualisme accentué ? On peut le dire, tant les capacités des institutions d'intégration sociale et professionnelle se saturent. Sauf qu'il ne vient pas du néant : les nouvelles générations sont sans cesse appelées à se métamorphoser en 'souple', entrepreneur' et 'responsable' de leur destinée, et d'oublier un emploi ou une assistance que l'Etat social n'en a plus les moyens de satisfaire dans une économie mondialisée où les grandes décisions économiques lui échappent. Cet individualisme vient d'une nouvelle culture qui, plutôt que d'attendre un emploi générateur de statut social et liens sociaux, inverse l'ordre des parcours : développer vos connections sociales, substituer le prestige des statuts par la mobilité entre les lieux et multiplier les activités pour prévenir l'incertitude de l'emploi.

N'est-ce pas là le profil de la personnalité 'mobile' vénérée par la Cité par Projets correspondant au Mode réticulaire ? Cette cité et ce monde théorisés par Boltanski et Eve Chiapello⁴⁴³, mais aussi par l'ensemble des chercheurs inscrits dans la sociologie pragmatique, nous semble assez féconde pour aborder des formes de comportements ou d'arrangement que scellent les jeunes entre des formes de justifications inédites par les vieilles générations.

Mal outillés pour postuler à une grandeur dans l'ordre industriel non seulement faute d'emplois industriels mais surtout faute d'une égalité des chances à l'Ecole Républicaine, des jeunes quasiment originaires des quartiers populaires et non diplômés tapent la porte d'autres 'canaux de promotion sociale' : l'activité associative. Rêvant de devenir danseurs professionnels connus sinon migrant vers d'autres cieux, ces jeunes tissent des liens autour d'une association nommée 'Danseurs Citoyens'. Etant une activité de loisir revendiquant un droit et un devoir de citoyenneté, cette activité pourrait s'inscrire dans la cité civique. Mais, comme ses auteurs avouent l'avoir conçue comme forme d'employabilité, il serait plus juste de l'inscrire dans l'ordre de grandeur de la cité par projets, option qui ne peut que plaire à l'Etat et à la majorité des acteurs économiques qui se plaignaient – déjà bien avant la révolution – de l'attentisme' des jeunes et l'absence chez eux de l'esprit entrepreneur'. Or ce pragmatisme se donnant à voir sur des scènes publiques, n'est pas sans choquer certains esprits et provoquer des disputes avec le monde domestique, dont l'ordre de grandeur est, rappelons-le, le respect des valeurs et normes traditionnelles.

Il est connu que, tout le long de l'âge d'or de l'Etat providence tunisien un compromis fut scellé - entre les Mondes Civique (l'UGTT) et Industriel (le Patronat) garantissant pour le premier partenaire social emploi à vie des salariés, et pour le second, paix sociale. Simultanément un second compromis, en tacite complicité avec le premier, est aussi conclu entre les Mondes

⁴⁴³ Luc Boltanski et Eve Chiapello, Op., cit.

Domestique (vénéralant l'ancienneté) et Industriel (adepte de l'efficacité technique) assurant d'un côté, la continuité de l'ordre de grandeur traditionnel via la promotion des salariés suivant l'ancienneté et de l'autre, une maîtrise des conflits et tensions intergénérationnels au sein de l'entreprise. De nouveaux compromis ou arrangements, dont les jeunes constituent l'un des protagonistes, semblent voir le jour, à l'ère du troisième capitalisme, particulièrement dans les cas de recrutement de jeunes diplômés à des emplois dans la fonction publique où il n'y a vraiment pas de besoin dans le sens économique du terme. Mais parce que l'Etat était responsable de leur orientation à des filières non employable, la société civile défend leur 'droit' au travail mais s'il s'agit de travail sans contrepartie productive.

Dans un autre registre assez loin du précédent, on peut aussi identifier des exemples de compromis entre les mondes et les ordres de grandeur. Nos observations participantes, conversations et entretiens ethnographiques parmi les adhérents de l'Association 'Danseur Citoyen' ont fait apparaître des témoignages assez 'bizarres' à première vue, mais fortement instructives de leur penchant pragmatique. Interrogé au sujet de la pratique homosexuelle au sein de leur association, l'un des jeunes a, affirmé sans détour, l'existence de cette forme de liberté sexuelle et tout en refusant cette pratique et la dénigrant même, il affiche une position indifférente : « *C'est leurs affaires, ils sont libres de faire tout ce qu'ils veulent, ils ne m'intéressent pas du tout, ce qui m'intéresse c'est d'avoir une bonne formation et de réaliser mes ambitions et mes rêves* »⁴⁴⁴.

Sans doute, une telle tolérance envers autrui allant jusqu'à la reconnaissance de comportements 'pervers' condamnés par la société traditionnelle et prohibés par la religion comme l'homosexualité ou d'autres manifestations de liberté sexuelle, est visible principalement dans la capitale et quelques autres villes. Dans un autre registre, en revanche, elle est rare, par exemple dans les petites villes du Bassin Minier encore attachées aux mœurs des ancêtres et donc peu sensibles à la diversité et la différenciation, notamment quand on a affaire à des jeunes appartenant à des partis de droite qui refusent catégoriquement l'abord de la question de l'homosexualité. Certes, la tolérance sinon l'indifférence des jeunes concernant ce genre de comportements se rapportant à la croyance (on s'affiche athée) ou à la sexualité doit beaucoup à l'anonymat que procurent les grandes villes, il n'en est pas moins que les adhérents de l'Association 'Danseurs

⁴⁴⁴ En raison des difficultés rencontrés pour rencontrer des membres de l'association 'Danseur Citoyen' dans leur local, j'étais les voir dans des cafés au centre-ville de Tunis. J'ai aussi profité des journées théâtrales de Carthage pour passer quelques jours en compagnie des jeunes de l'association, discuter ou regarder des pièces théâtrales. Ces journées nous ont permis de développer avec eux une relation plus conviviale et de vivre une expérience de recherche ethnographique.

Citoyens' résident dans des quartiers populaires et/ou marginalisés dont les habitants sont originaires de villes et villages loin de la Capitale. Dans le même ordre d'idées pourraient être interprétée la fondation, pour la première fois de l'histoire tunisienne, d'une Association qui défend les homosexuels ou l'engagement de personnes qui soutiennent leur droit d'être reconnus ainsi. Bien plus, les uns et les autres appellent, dans le cadre de ce mouvement, à la 'suppression de l'article 230 du code pénal tunisien qui incrimine l'homosexualité.

Par ces exemples, notre dessein était moins de faire la publicité de tel ou tel comportement qui s'écarte des mœurs traditionnelles que prouver ce qui suit : l'évolution des comportements rentre dans l'ordre des compromis ou arrangements que les personnes, quelle que soit la génération à laquelle elles appartiennent, s'ingénient à mettre en place pour éviter des disputes et trouver des terrains d'entente. L'individualisation, plus ou moins nuancée des comportements des jeunes, en l'occurrence, obéit de moins en moins à une logique groupale verticale de classe ou communautaire fermée. Elle est plutôt de plus en plus à muer par une logique de 'différenciation' individuelle qui marque le social de nos jours, caractérisé à la fois par l'incertitude et la quête de l'autonomie, et par « la démocratisation des griffes », théorisée par Lipovetsky⁴⁴⁵ dans le domaine de la consommation, correspond la pluralité des engagements, propos que nous expliciterons dans la sous-section suivante.

3.3.3. Pluralité des engagements

Rappelons que nous avons entamé la première section du présent chapitre par l'hypothèse d'une crise idéologique ou plus précisément d'un 'brouillage idéologique' qui planerait autour des jeunes d'aujourd'hui. 'Brouillage' qui serait le produit d'une socialisation en perte d'un repère unique et durable. Car désormais, « c'est le principe d'expérimentation qui domine, en quelque sorte, par défaut. La socialisation se fait par l'expérimentation »⁴⁴⁶. Notion-clé dans le schéma explicatif/compréhensif d'Anne Muxel qui écrit : « est utile pour penser la socialisation politique des individus dans les sociétés de la modernité. Non seulement parce qu'elle suppose les effets d'une constante interaction avec leur environnement sur la formation de l'identité politique, mais aussi parce qu'elle suggère l'éclatement et la diversification des modèles d'interprétation du monde politique »⁴⁴⁷.

⁴⁴⁵ Gilles Lipovetsky, *l'empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard, 1987.

⁴⁴⁶ Valérie Becquet et Chantal de Linares, *Op., cit.*, p.11.

⁴⁴⁷ Anne Muxel, *l'expérience politique des jeunes*, *Op., cit.*, p.174.

Ce constat d'une socialisation par expérimentation rejoint amplement la référence croissante à la cité par projets favorable à une personnalité de base 'mobile' multipliant entreprises et reprises de sociétés. Mais comme le social est désormais assimilé, pour emprunter l'expression de Lipovetsky, à un 'empire de l'éphémère', la « vie sociale n'est plus désormais présentée sous la forme d'une série de droits et de devoirs à l'égard de la communauté comme dans un monde domestique, ni sous celle du salariat au sein d'un ensemble hiérarchique dont on gravite les échelons, où l'on effectue sa carrière et dans lequel l'activité professionnelle est nettement séparée du domaine privé, comme dans un monde industriel. Dans un monde réticulaire, elle est faite dorénavant d'une multiplication de rencontres et de connections temporaires, mais réactivables, à des groupes divers, opérées à des distances sociales, professionnelles, géographiques, culturelles éventuellement très grandes. Le *projet* est l'occasion et le prétexte de la connexion »⁴⁴⁸.

L'affaiblissement de l'engagement des jeunes dans la sphère politique au sens ordinaire semble ainsi le revers d'une ouverture permettant aux jeunes la possibilité de multiplier expériences, affiliations à des groupes d'appartenance et/ou de référence et donc de diversifier les engagements au sein de différents groupes, organisations ou même évènements plus ou éphémères. Les entretiens qualitatifs que nous avons effectués auprès des jeunes relaient amplement cette évolution. La typologie, qui en résulte, les classe en deux catégories : ceux qui deviennent des militants par l'influence de la famille (l'un des parents, frère, oncle,) ou par l'influence des groupes de pairs. (Université, Mosquée, Quartier, etc.), et ceux qui s'engagent suite à une propre expérience personnelle, sans pour autant omettre des situations intermédiaires entre les deux. Dans la première catégorie il s'agit des militants qui ont une idéologie de gauche et une expérience au sein de l'UGET et des partis politiques avant ou après la révolution, mais les ont quittés pour rejoindre d'autres collectifs ou associations parce qu'ils ont adopté une autre vision de la pratique politique. La deuxième catégorie, renvoie à ceux qui n'ont pas été influencés par une idéologie quelconque et croient aux idées et principes universels tels que la liberté d'expression, la liberté sexuelle dont l'homosexualité, le droit au bien-être, la joie de vivre, etc.). « *Non, dit l'un d'entre eux, je ne crois en aucune idéologie, je ne peux pas accepter un discours des années 70. On est en 2016, mes préoccupations sont différentes. Moi, je défends par le théâtre de la rue la joie de vivre pour tout le monde, je défends les droits des minorités, la liberté d'expression, je défends l'homme* »⁴⁴⁹.

⁴⁴⁸ Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *Op., cit.*, pp.156-157.

⁴⁴⁹ Entretien avec O.B, *Op, cit.*

Les jeunes, ainsi mis en relief, seraient à l'état de 'grand' par rapport aux vieux ? Ou inversement seraient-ils 'petits' eu égard à leur excessif 'individualisme' et intenable ingratitude à l'endroit de ceux qui avaient été plus industriels et plus portés à la production des richesses dont les jeunes revendiquent ardemment la consommation, mais aussi les créateurs d'une cité civique garante de l'égalisation des chances scolaires qui a profité en premier à ces mêmes jeunes ? « La question, [répliquerait Thévenot], s'en trouvera déplacée et se posera alors ainsi: par rapport à quels principes de grandeur l'état de jeune importe-t-il et, selon chacun de ces principes, les jeunes sont-ils grands ou misérables »⁴⁵⁰?

Quelle que soit la cité à laquelle on se réfère, l'état de jeune en tant que tel, ne constitue aucune distinction et ne donne donc droit à aucune grandeur. Si, par exemple, on considère la 'capacité professionnelle', comme critère d'évaluation dans le monde industriel, ajoute Thévenot, « les jeunes, les enfants peuvent se rendre utiles et travailler au même titre que les autres gens. Par référence à ce principe, les jeunes sont misérables lorsqu'ils sont 'oisifs', 'incapables', 'improductifs', 'inadaptés', 'non qualifiés', 'inactifs', 'chômeurs', 'absents' ; ils sont grands lorsqu'ils sont 'compétents', 'qualifiés', 'formés aux nouvelles technologies', etc. »⁴⁵¹ ; ou encore, si l'on se situe dans le champ politique, quand ils font preuve d'imagination et de compétences à explorer d'autres manières de faire la politique.

Dans le contexte postrévolutionnaire, mettant au grand jour l'impressionnant chiffre de 800 milles chômeurs, dont un tiers de jeunes diplômés, puis les milliers d'emplois fictifs' donnant droit à des salaires sans contrepartie de travail⁴⁵², à l'inadaptation' des contenus de leurs formations aux besoins économiques du pays ou encore aux épisodes ininterrompus de blocage des routes et chemins de fer, entrepris par des jeunes sous prétexte de revendiquer 'la part de leur région au développement', l'état de jeune n'équivaudrait-il pas à un statut de 'misérable' ou 'petit' ? En effet, tout porte à le croire, tant la crise économique du pays est réelle, la stabilité sociale, *sine qua non* à la relance est hors de portée et l'impuissance de l'Etat à maintenir les équilibres est mise à nu.

⁴⁵⁰ Laurent Thévenot, « Grandeur et misère de la jeunesse. La qualité de jeune dans les jugements de grandeur », in *Les jeunes et les autres*, Paris, Ed. du CRIV, t.1, 1986, pp.29-41

⁴⁵¹ Ibid.,

⁴⁵² A titre d'exemple les 'sociétés de l'environnement' créées sous la pression des sit-inneurs fournissent, le plus souvent, des emplois fictifs autour des entreprises publiques comme la CPG, et donnent droit à des salaires sans contrepartie de travail. Voir pour plus de détails : Rekik Fethi, « Un nouveau modèle de développement est-il possible en Tunisie », in, Abdefattah Ammous et Abdefattah Ghorbel (s.dir), *Démocratie et Développement dans les Pays du Printemps Arabe*, ARDES, Sfax/Tunisie, 2014, pp.111-149.

Or, aurait tempéré l'un des défenseurs de l'Economie des Grandeurs, les jugements « ne sont admissibles que s'ils sont formulés conformément à un certain nombre de systèmes de grandeur auxquels chacun peut aujourd'hui se référer»⁴⁵³. Ce faisant, l'état de 'jeune' – tunisien en l'occurrence – chômeur, inadapté, oisif usurpateur de salaire sans contrepartie en valeur ajoutée, et donc considéré dans la balance de la cité industrielle comme 'petit', peut-être vu autrement sur la base d'un autre ordre de grandeur. Et ce, en ce sens que la jeunesse est « toujours une assurance sur le 'futur', une 'capacité', un 'potentiel', de sorte que la formule d'économie qui met en balance grandeur et sacrifice est très proche d'une formule d'investissement, au sens classique du terme: les êtres sont grands parce qu'ils valent pour 'avenir'[...] L'identification d'une personne comme jeune peut donc amener à lui attribuer naturellement la grandeur de ceux qui sont 'pleins d'avenir'»⁴⁵⁴.

Assurance sur le 'futur' : un ingénieux compromis entre une rentabilité économique immédiate et une paix sociale que garantissait une réduction des inégalités et/ou ségrégations sociales. Telle est la grandeur que génèrent une action associative ou un 'mouvement' comme celui « des garçons des Minguettes, qui brûlaient les BMW, participent à la Marche pour l'Egalité et contre le Racisme de l'automne 1983 et réclament le droit de vote municipal pour les immigrés, ils relèvent de cette forme de grandeur »⁴⁵⁵ (voir encadré.7) ; comme les multiples expériences de participation civique et de bénévolat, vécues par plusieurs jeunes tunisiens ayant pris part à des programmes humanitaires. Nous faisons par cela allusion aux services rendus aux réfugiés africains qui avaient fui la guerre survenue en Libye en 2011. Leur acte de dévouement au Camp des réfugiés de Choucha au Sud Tunisien, leur campagne d'aide aux régions sinistrées par les inondations de 2012, ou encore leur enthousiasme militant pour l'organisation du Forum Social mondial à Tunis en 2013, sont autant de gestes générateurs de grandeur civique non moins 'utile' à la vie sociale.

⁴⁵³ Laurent Thévenot, « Grandeur et misère de la jeunesse. La qualité de jeune dans les jugements de grandeur », art., cité., pp.29-41.

⁴⁵⁴ Ibid.

⁴⁵⁵ Laurent Thévenot, « Grandeur et misère de la jeunesse. La qualité de jeune dans les jugements de grandeur », art., cité., pp.29-41.

Encadré.7 : le mouvement des Minguettes

La Marche pour l'égalité comme moment de rupture politique

Commençons par un rappel des faits. Le projet de la Marche pour l'égalité et contre le racisme a germé dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux. Ce n'est pas un hasard : la banlieue lyonnaise était au centre de l'actualité sociale depuis le début des années 1980. Les premières émeutes urbaines y ont lieu en 1979 [11][11] Voir C. BACHMANN et N. LE GUENNEC, *Violences urbaines...*,.... En avril 1981, une grève de la faim est menée par Hamid A. (un jeune de la cité) et le père Delorme pour interpellier les candidats à la présidence de la République sur les expulsions de jeunes Algériens, qui se multiplient alors. Quelques mois plus tard, en juillet 1981, des « rodéos » se déroulent dans le même quartier et donnent lieu à des affrontements entre jeunes et policiers. Toumi Djaïdja, un jeune de ce quartier, âgé de vingt-deux ans, est gravement blessé par balle par un policier quelques mois plus tard, alors qu'il cherche à s'interposer dans un nouveau conflit avec d'autres jeunes. Une association, SOS avenir Minguettes, créée en juin 1983 par son entremise, joua un rôle essentiel dans le lancement de la Marche [12][12] Le poids des militants chrétiens, comme ceux de la.... Le 15 octobre 1981, celle-ci part symboliquement de Marseille – premier port d'arrivée des immigrés algériens – pour traverser la France, parcours initiatique pour nombre de ses protagonistes, jamais vraiment sortis de leur quartier [13][13] Pour un témoignage de l'un de ses participants, voir.... À l'arrivée à Paris, une unique banderole surmonte le cortège : « Rengainez on arrive, la chasse est fermée ». En tête, les mères de familles, le plus souvent algériennes, brandissant une photo de leurs enfants. Mais c'est surtout une ambiance de fête, de danses, d'espoirs en des lendemains plus sûrs. En effet, tous les témoins insistent sur la liesse collective du moment, liée certes au sentiment de communier dans les mêmes valeurs (de fraternité, d'égalité) et d'appartenir à un même groupe, mais aussi à la reconnaissance publique de l'existence sociale de ce groupe des enfants d'immigrés. La fraction militante des jeunes des cités a été rejointe par des lycéens et des étudiants, des jeunes travailleurs ou chômeurs ont défilé aux côtés d'adultes plus âgés venus exprimer leur refus du racisme. Ce jour-là, une délégation de huit marcheurs – quatre « beurs », trois garçons des Minguettes, une fille d'Annonay, d'origine algérienne, et quatre jeunes « Français » – est reçue à l'Élysée par le président de la République, François Mitterrand. Toumi Djaïdja fait la une du journal télévisé de 20 heures et annonce la mesure phare qui serait ressortie de l'entrevue avec le président : l'obtention de la carte de séjour de dix ans, qui représente alors une grande conquête sociale pour les immigrés en ce qu'elle les met durablement à l'abri de l'arbitraire administratif qui les menaçait jusqu'alors.

Stéphane Beaudet Olivier Masclat

Des « marcheurs » de 1983 aux « émeutiers » de 2005

Deux générations sociales d'enfants d'immigrés

Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2006/4 (61e année), pp. 809 - 843

Ponctuel et éphémère qu'il est, l'engagement des jeunes ne peut plus être à vie telles une carrière professionnelle, une adhésion partisane ou syndicale à l'ère industrielle. Leur engagement est dynamique dans le temps et dans l'espace, d'où son caractère pluriel. C'est que « les individus contemporains ne veulent pas être seuls : ils veulent avoir plusieurs appartenances, et avoir le choix de ces appartenances. Ils y trouvent une diversité de liens, moins hiérarchiques qu'hier, moins institués mais plus nombreux : il y a moins de liens religieux, de liens scolaires, de liens familiaux mais plus de liens associatifs, sportifs, humanitaires »⁴⁵⁶.

Contrairement à l'engagement des précédentes générations dont les engagements, notamment dans le monde civique, fait fondre l'individu dans le collectif auquel il appartient, la participation des

⁴⁵⁶ Hakim El Karoui, Op., cit.

jeunes de nos jours « aux manifestations est apparue plus individuelle, décidée sur des motifs variés et non principalement en raison d'une affiliation à des collectifs stables, tels que ceux assurés autrefois par des appartenances professionnelles⁴⁵⁷.

A-t-on toujours raison de blâmer l'individualisme des jeunes tant cet individualisme est un perpétuel effort de différenciation et d'engagement toujours renouvelé à des causes collectives ? Ou encore de stigmatiser, leur consumérisme⁴⁵⁸ sous prétexte qu'il est 'non productif' alors que ce consumérisme portant sur des services de communication (besoin de 'connections'), de voyage (tourisme et 'mobilité' de tous genres), et de 'partage' (fêtes, pique-nique, etc.) est un investissement dans l'innovation « du monde réticulaire » et une marque de grandeur dans « la cité par projets », qui n'a de cesse de prendre le dessus sur « les cités, domestique », « industrielle » et « civique »

Conclusion

Pour boucler ce troisième chapitre, il importe de rappeler que les jeunes sont loin d'être désintéressés de la chose politique et publique, mais ils s'inscrivent dans un autre répertoire d'action et adoptent une autre manière de voir les choses. Ce qui les conduit à percevoir différemment les idéologies et les institutions politiques classiques orientées par une unique représentation de l'idéologie. Mieux, même s'il est parmi ces jeunes certains qui croient encore aux « grands récits », ils ont pratiquement tous tendance à considérer l'idéologie dans une acception plus large, comme un 'système d'idées' non préétabli ou 'un système d'esprit', comme si le sens de l'idéologie chez eux jaillissait de leurs expériences individuelles.

Cette nouvelle représentation vis- à -vis de la vie politique a généré un conflit générationnel qui nous semble un facteur assez pesant dans l'éclipse des jeunes de la vie politique conventionnelle. Une sorte de 'contre-pouvoir', pour ainsi dire, de l'engagement 'adultocentrique' qui consacre le système de valeurs dominant, valorisant l'âge adulte. Or, les jeunes prouvent par leur immense mobilisation l'inversion de la valorisation 'des âges sociaux'.

C'est pourquoi, nous est-il donné, les jeunes militants s'engagent dans l'action collective sans rentrer forcément dans un cadre protocolaire. Ils ont manifesté leur préférence plutôt pour une

⁴⁵⁷ Laurent Thévenot, « Faire entendre une voix : Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », *art., cité.*, pp.73-82.

⁴⁵⁸ Lipovetsky Gilles, *Le bonheur paradoxal : la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard, 2006.

sorte de militantisme' de libre-service', qui leur a permis d'agir d'une manière autonome et de rejeter les formes d'organisation hiérarchisée et rigide.

Grâce à ces formes d'organisation horizontale, nous avons vu les jeunes acteurs s'offrir le plaisir et la liberté de tisser des liens sociaux à forte propension à la singularité, de telle sorte que c'est la cause ou l'action qui façonne le lien noué. Ce succès n'aurait pas abouti si les jeunes, que nous avons observés à l'œuvre lors de leurs actions, n'étaient pas armés de compétences communicationnelles et de liens 'faibles' et multiples détrônant les liens 'forts' et redondants des acteurs politiques classiques. Sans toutefois céder à une analyse uniformiste, il importe de rappeler que ces types de liens sont plus remarquables dans les grandes villes. Dans les zones rurales et/ou de l'intérieur du pays, les appartenances tribales et familiales, où se déploient encore les 'liens forts', déterminent la modalité de l'action politique tel que décrite par exemple, dans les mouvements contestataires des jeunes chômeurs du Bassin Minier.

Une autre forme de l'inscription des jeunes dans l'action politique c'est l'invention et/ou la réinvention de nouveaux espaces publics. Parmi les espaces créés les cafés culturels qui sont conçus et développés afin de marquer des lieux conviviaux et alternatifs propres à eux. L'étude de ces espaces nous a permise de montrer comment les jeunes sont capables d'établir une relation entre le monde objectif et leur subjectivité objective en donnant sens aux espaces dits 'morts'. Ainsi le vécu individuel avec une expérience collective partageable, a pu inventer une action politique par les acteurs mêmes. De la pluralité des appartenances référentielles et idéologiques, nous avons suivi des expérimentations vivantes qui amènent à saisir un social moins uniforme et des logiques d'action plus complexes.

C'est dire, pour conclure, que notre analyse dans ce troisième chapitre a fait apparaître une forte individualisation de l'action des jeunes. Loin d'exprimer, contrairement à ce qu'on pourrait croire, un retrait de la vie publique, cette individualisation traduit plutôt une désobéissance à une logique groupale de hiérarchie quelle que soit sa nature. 'Différenciation individuelle' avons-nous puisée dans nos références, et vérifiée auprès des jeunes côtoyés sur le terrain, voilà ce qui imprime les engagements d'aujourd'hui caractérisés par la variété de leurs formes et la pluralité de leurs motifs. Les jeunes auxquels nous avons affaire semblent vouloir dire qu'ils sont capables de choisir et d'assumer des responsabilités qui ne leur avaient pas été dictées par les adultes. Le chapitre suivant enchaînera avec cette conclusion en consacrant ses quatre sections à l'examen de nouvelles formes d'engagement politique chez les jeunes tunisiens.

CHAPITRE QUATRIÈME :

Emergence de nouvelles formes d'engagement et de lutte

Introduction

Ce quatrième chapitre comprend deux sections, la première sera consacrée à l'analyse des nouvelles formes d'engagement politique chez les jeunes et les manières de se distinguer par un imaginaire autre que celui des vieux'. Quant à la seconde section, nous la réservons essentiellement pour la lutte caractéristique des mouvements des jeunes après 2011, lutte cependant à plusieurs facettes qui feront tour à tour l'objet de sous-sections distinctes.

Concernant la première section, nous tenterons d'abord de définir le terme d'engagement politique en adoptant une redéfinition limitée aux formes conventionnelles de l'engagement caractérisé par une forte appartenance identitaire et/ou partisane et idéologique. Cette définition contemporaine nous permet d'affirmer notre réflexion de départ qui vise à nier les discours et les données statistiques qui montrent que les jeunes sont moins engagés politiquement. En nous appuyant sur la matière ethnographique collectée de notre expérience et investigation de terrain, nous dresserons une typologie de l'engagement politique chez les jeunes. Le premier type, l'engagement éphémère et/ou pragmatique, portant sur les problèmes immédiats est moins sensible aux grandes causes et aux idéologies. Nous lui consacrerons la seconde section. Le deuxième type, l'engagement individuel, occupera la troisième section. Nous y ferons état d'un engagement qui semble tourné vers les intérêts et les avantages propre à l'acteur, mais pas nécessairement désintéressé des autres. Certes, c'est un engagement individualiste visant la valorisation du « moi » mais qui ne néglige pas la défense des causes d'ordre général. La quatrième section enfin, rendra compte des manières dont les jeunes mobilisent leurs imaginaires pour transformer la réalité et opter pour des utopies 'réalisables'.

La deuxième section est, à son tour, formée de quatre sous sections. La première, prenant appui sur la théorie culturelle de Taylor, traitera de la lutte pour la reconnaissance identitaire chez des jeunes assoiffés de marquer leurs différences par rapport au système de valeurs dominant. Place ensuite, dans la seconde sous-section à la description et la compréhension d'un paradoxe : pourquoi la ville, la Capitale en particulier, produit-elle l'exclusion sociale des minorités culturelles alors qu'elle est censée les accueillir et leur garantir, par la vertu de l'anonymat qui lui est propre, une marge de liberté et d'expression ? Pour enchaîner avec cette thématique de reconnaissance, nous l'aborderons dans la troisième sous-section à partir de ce qu'Axel Honneth privilégie par la lutte de reconnaissance morale. Une autre lutte assez nuancée de celle-ci est mise en avant par Nancy Fraser, celle qui a pour cible la reconnaissance redistributive amplement

applicable aux mouvements des jeunes chômeurs rencontrés dans Bassin Minier à Gafsa et dans El Kamour à Tataouine.

Section 1 : S'engager autrement

4.1.1. Revisiter l'engagement politique

Les débats sociologiques ont accordé une importance particulière à la notion d'"engagement". Ce terme est utilisé pour analyser les comportements à caractère public des individus comme ceux des organisations. Notion interdisciplinaire partagée surtout par les sociologues et les politologues, elle connaît des évolutions liées aux mutations des sociétés mais aussi aux innovations des acteurs, à leur manière de concevoir le politique et aux formes d'expression politique qu'ils développent. Mais, que faut-il entendre par engagement politique ? Au sens large du terme, l'engagement est une sorte de promesse ou une convention, formelle ou morale : un couple par exemple s'engage à fonder une famille, à partager une vie, à être fidèle l'un à l'autre.

L'engagement est une sorte de responsabilité, qui se traduit par une conduite, une « attitude qui consiste à assumer activement une situation, un état de chose, une entreprise, une action en cours. Elle s'oppose aux attitudes de retrait, d'indifférence, de non-participation. Elle doit, bien entendu, se traduire par des actes [...]. On peut distinguer [...] trois composantes particulièrement importantes : l'implication, la responsabilité, le rapport à l'avenir »⁴⁵⁹.

Ainsi, l'engagement est chargé de sentiment d'être impliqué dans ce qui se passe. Un acteur engagé c'est quelqu'un qui a la capacité de s'exprimer en personne et de mettre en question le fonctionnement ou les performances des institutions sociales. Son engagement traduit son lien affectif à la situation qu'il assume et à l'égard des autres. Ainsi défini, « l'engagement désigne une prise de responsabilité à l'égard de la vie de la cité »⁴⁶⁰, comme disent A. Quéniart et J. Jacques

Mettant l'accent sur le rapport des personnes engagées à la chose publique, *le Petit Larousse* précise que l'engagement est le « fait de prendre parti et d'intervenir publiquement sur les problèmes sociaux, politiques, etc. de son époque »⁴⁶¹. C'est une définition qui correspond bien aux prises de position des intellectuels, des artistes, des militants et des syndicalistes se fixant comme objectif d'influencer l'opinion en mobilisant le public dans tel ou tel mouvement social ou politique, afin de réaliser les changements souhaités dans la société.

⁴⁵⁹ Jean Ladrière, Jacques Lecarme, Christiane Moatti, « Engagement », Encyclopédie Universalis [en ligne], consulté le 31 mai 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/engagement/>

⁴⁶⁰ Anne Quéniart et Julie Jacques, « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société », *Lien Social et Politiques*, n° 46, 2001, p. 45-53.

⁴⁶¹ Le Petit Larousse, Paris, Larousse, 2003, p.381.

L'engagement conventionnel politique ou corporatiste a pour but, on le sait, la défense d'une idéologie ou des acquis sociaux. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une « forte identité sociale doublée de denses réseaux de sociabilité informelle mais aussi organisée »⁴⁶² et qui rejoint ce que Jacques Ion appelle l'engagement militant ou, "l'engagement timbre", c'est-à-dire la carte du militant. Dans ce type d'engagement « l'acteur social s'engage, il se met en gage jusqu'à donner sa vie »⁴⁶³, comme le dit D. Ferrand-Bechmann.

Définitions du reste trop limitative pour nous guider au bout de notre réflexion. C'est ce qui apparaît au moins de l'avis des sociologues contemporains, qui la trouvent trop restrictive pour y intégrer d'autres manifestations de l'action politique comme celles sur lesquelles nous travaillons dans cette thèse. Car notre intérêt porte, en effet, sur les pratiques d'engagement des jeunes agissant justement loin des formes conventionnelles de l'engagement politique. En d'autres termes, notre étude se situe dans le cadre de la postmodernité, appelée par certains "la modernité avancée"⁴⁶⁴, caractérisée par l'affaiblissement des appartenances traditionnelles et par la montée de l'individualisme.

La modernité avancée a donné aux jeunes la possibilité de se frayer des trajectoires de vie plurielles et « une multiplicité de choix devant leurs projets de vie professionnels, personnels, conjugaux, choix n'impliquant souvent qu'eux-mêmes »⁴⁶⁵. Evolution qui n'échappe pas à Jacques Ion et l'amène à voir dans l'engagement plus qu'un acte d'adhésion à "un Nous" qui renvoie à une idéologie ou un groupe, mais comme un acte alimenté par un intérêt personnel un "Je", pour une cause qui peut être collective, comme un geste né d'abord du mode personnel.

En effet, depuis les années 80, les modèles d'engagement politique sont marqués par des bouleversements profonds. Dans ce sens, ce qu'on appelle « la crise de l'engagement », n'est pas, à notre avis, le signe d'une désaffection du politique mais au contraire, comme le dit Perrineau, "l'expression d'une crise de mutation". C'est que « la crise de l'engagement n'est pas le signe d'une mort prochaine du politique. Elle est, en fait, une crise de mutation : de vieilles modalités

⁴⁶² Frederic Sawicki et Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie Du Travail - Sociol Trav*, n° 51, 2009, pp. 97-125.

⁴⁶³ Dan Ferrand-Bechmann (s.dir), *Les bénévoles et leurs associations, autres réalités, autre sociologie*, L'harmattan, 2014, p. 14.

⁴⁶⁴ Ulrich Beck, « The social morals of an individuel life », *Cultural Values*, 1, 1, 1997, pp. 118-126 ; Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Trad. de l'anglais par Olivier Meyer, Paris Harmattan 1994.

⁴⁶⁵ Anne Quéniart, Julie Jacques, « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société », *Lien social et Politiques*, Numéro 46, automne 2001, p. 45-53.

d'engagement meurent et de nouvelles cherchent à naître »⁴⁶⁶. Des études⁴⁶⁷ ont montré que les modalités d'engagement classiques s'affaiblissent. C'est le cas de l'adhésion aux partis, de l'engagement syndical, du clivage droite-gauche. En revanche, de nouvelles modalités émergent, notamment chez les jeunes : mobilisations ciblées et ponctuelles autour d'enjeux bien précis (exclusion, chômage et inégalités), et adhésions à de nouveaux repères (question identitaire, libéralisme). Ainsi, ce qui est considéré habituellement comme "dépolitisation" pourrait être une autre forme de politisation et une inscription dans un autre répertoire politique⁴⁶⁸. L'affirmation de l'individualisme conduit les jeunes à s'engager d'une manière sélective et à prendre une distance par rapport aux organisations traditionnelles (partis politiques, syndicats).

Dans le même ordre d'idées, Jacques Ion a remarqué que les organisations verticales et hiérarchisées ont laissé la place à des réseaux horizontaux et à des collectifs éphémères et peu structurés. « Les associations sont de plus en plus des rassemblements d'acteurs davantage que des structures organisationnelles »⁴⁶⁹ dit-il. Ainsi, l'acteur est souvent enclin à se débarrasser des pesanteurs collectives et s'inscrire dans des collectifs qui sont « moins un agrégat qu'un lieu de rencontre d'individualités, venant y chercher d'autres qui pourraient leur ressembler, venant y confronter des identités jamais définitives, sans rôle préétabli »⁴⁷⁰. Ou mieux, ce que le même Ion baptise un "engagement post-it" et "affranchi", un engagement à courte durée et non affilié à un groupe d'appartenance; loin des "engagement timbre" pour un temps long, "affilié" c'est-à-dire inscrit dans un groupe d'appartenance à référent idéologique et politique.

Pierre Ladrière le rejoint et considère que « l'engagement peut être entendu au sens de conduite ou au sens d'acte de décision, selon qu'il désigne un mode d'existence dans et par lequel l'individu est impliqué activement dans le cours du monde, ouvre un avenir à l'action, ou qu'il désigne un acte par lequel l'individu se lie lui-même dans son être futur, à propos soit de certaines démarches à accomplir, soit d'une forme d'activité, soit même de sa propre vie »⁴⁷¹. Ce point de vue s'inscrit

⁴⁶⁶ Pascal Perrineau, « Les renouveaux de l'action politique », in, Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°60, *Les engagements du 20e siècle*, octobre-décembre 1998, pp. 112-117.

⁴⁶⁷ Olivier Fillieule, et Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993. ; Pascal Perrineau (s.dir), *Engagement politique. Déclin ou mutation ? Op., cit.* ; Jacques Ion, *La Fin des militants ? Op.cit.* ; Sébastien Schehr, « Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse », *Lien social et Politiques*, 2000, pp.43-49.

⁴⁶⁸ Saïd Bouamama, *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993. ; Anne Muxel, « Jeunes des années quatre-vingt-dix : à la recherche d'une politique "sans étiquette" », dans Pascal Perrineau, *Op., cit.*, 239-266.

⁴⁶⁹ Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individu*, *Op.cit.*, p. 29.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p.56.

⁴⁷¹ Jean Ladrière, Jacques Lecarme, Christiane Moatti, art., cité, p. 521.

donc clairement dans le sillage des analyses sociologiques contemporaines qui accordent une priorité à l'individu, et, contrairement à ceux qui considèrent que la montée des processus d'individuation accélère le déclin de l'intérêt pour la chose publique. Jacques Ion développe une thèse soutenant que « l'engagement pour la cause publique n'est pas mort, voire n'a jamais été tant partagé »⁴⁷². Avec, certes, moins de conviction mais pas très loin de cette thèse, Jean-François Lyotard affirme, à la marge de sa thèse de la fin des grands récits, « qu'à défaut de croire aux effets de l'engagement pour la collectivité, on en attend en premier lieu les bénéfices personnels »⁴⁷³. Selon cet auteur, l'engagement, quelle que soit la forme qu'il prend, connaît un bouleversement : de collectif il devient individuel. De la sorte, l'intérêt général ou supérieur est subordonné à l'épanouissement personnel.

Agir en politique prend des formes, dont l'intensité est très variable. L'individu qui s'inscrit sur une liste électorale fait là un acte politique minimal qui suppose un autre acte, plus important, mais encore modeste : celui de voter. On peut même dire que, en s'inscrivant, il 's'engage' à voter au sens qu'il promet de le faire. Mais rien ne permet de dire qu'il le fera. On peut dire aussi que, en votant, il affirme une position, une préférence, un choix qui concerne la collectivité et l'engage dans telle ou telle direction pour l'avenir. Ainsi, on ne s'engage pas seulement par obligation, mais aussi, par la volonté de changer les choses, l'ordre de la société, par exemple défendre l'égalité de sexe ou/et de classe, lutter contre la discrimination, etc.

Cependant, cet engagement ne demande pas beaucoup d'efforts et se situe bien loin de celui du militant qui se bat pour une idéologie. La notion « d'engagement » s'est encore élargie au cours des dernières années, ne couvrant plus seulement une action politique véritable, mais une simple attitude, le fait, par exemple, de s'informer, de manifester un certain intérêt pour l'action publique, de véhiculer des images de la politique ou de s'identifier à une 'famille' politique. A Tunis, par exemple, le terme 'Jabhawi'⁴⁷⁴, ne désigne pas une famille politique relevant d'une idéologie bien déterminée mais une pensée de gauche élargie. Cela « suppose que l'on se batte pour une idée et pour que la société adhère à un certain type de valeurs, pour qu'elle donne une priorité à cette valeur (l'égalité), qu'elle reconnaisse tel groupe social (les homosexuels) ou telle idée (la préservation de l'environnement) »⁴⁷⁵. En outre, aujourd'hui, l'engagement serait plus

⁴⁷² Jacques Ion, *s'engager dans une société d'individu*, *Op., cit.*, p.5

⁴⁷³ Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, les éditions de minuit, 1997, p.13.

⁴⁷⁴ On désigne par « Jebhaoui » une personne qui appartient à la « Jabha Achâabya/ Front populaire », la fédération des partis de gauche.

⁴⁷⁵ Dan Ferrand-Bechmann, *Op., cit.*, p.22.

pragmatique, visant l'atteinte d'objectifs limités et concrets, la réalisation d'actions ayant un effet direct et efficace sur le cours des choses, ici et maintenant, notamment chez les jeunes : « Désormais, ce qui [les] mobilise, ce ne sont plus les grandes causes, mais, la vie quotidienne et les politiques qui l'encadrent »⁴⁷⁶, estime F. Labadie. Ce sont des modes d'organisation moins hiérarchisés, organisés par des moyens propres aux jeunes : manifestations, théâtre forum, expressions artistiques, grève de la faim, occupation de l'espace public, etc.

Ces formes 'nouvelles' d'engagement sont, en fait, difficiles à saisir, notamment parce que la tendance consiste à situer l'engagement à partir du champ politique (électoral), syndical et associatif, sans tenir compte des autres moyens d'action développés dans la société, principalement par les jeunes, ou en considérant parfois ces actions comme étant illégitimes. Etant donné que la compréhension et la conceptualisation des formes d'engagement que les jeunes développent sont récentes, nous avons choisi de focaliser notre étude sur ces nouvelles formes d'engagement plutôt que de rester sur le constat classique d'une crise d'engagement politique chez les jeunes.

Les critiques adressées à des auteurs, dont Jacques Ion, qui considèrent que le développement des formes d'engagement est linéaire, sont en réalité assez crédibles car on peut observer la coexistence de formes traditionnelles et modernes dans la même société. Mieux, il est des jeunes qui adhèrent à des organisations classiques tout en s'inscrivant dans de nouveaux modes d'action autres que les formes "classiques" d'engagement. L'adhésion à des associations et la participation à des actions ponctuelles en font partie.

4.1.2. L'engagement éphémère et pragmatique

Le rapport au politique chez les jeunes existe toujours mais, ce rapport diffère de celui des générations précédentes. Il est plus concentré sur les problèmes immédiats et moins sensible aux discours et aux idéologies. Aujourd'hui nous sommes confrontés à de nouveaux problèmes comme le chômage, le racisme, le développement culturel, les droits de la femme et des enfants. Les jeunes, de manière différente se battent contre ces « micro-causes », ou du moins expriment leurs inquiétudes. Les luttes en sont moins spectaculaires et moins chevaleresques : elles sont peut-être plus immédiates et se font moins par le biais des partis politiques, qu'à travers des mobilisations ponctuelles, raison pour laquelle le thème des droits individuels de l'Homme semble être prioritaire aux yeux de ces manifestants. C'est dans ce cadre que nous allons présenter cet encadré

⁴⁷⁶ Francine Labadie, art., cité. pp. 62-70.

Encadré. 8 : Mouvement ponctuel pour l'amendement de l'article 227 bis

Le tribunal de première instance du Kef (Nord-Ouest) a autorisé le mariage d'une fille de 13 ans avec un proche de 20 ans qui l'avait violée et duquel elle est tombée enceinte. De vives critiques et protestations ont marqué la scène publique juste après cette décision : décision qui a suscité dans les médias et les réseaux sociaux l'indignation d'organisations qui jugent que la fille a été violée et que son « agresseur » a pu échapper à des poursuites.

Des revendications d'abrogation de l'article 227 bis du Code pénal tunisien qui prévoit une peine de prison de six ans pour toute personne ayant «fait subir sans violence l'acte sexuel à un enfant de sexe féminin âgé de moins de 15 ans accomplis», mais, «le mariage du coupable avec la victime (...) arrête les poursuites».

A cet effet, le 14 décembre 2016, à 10 heures du matin un appel est lancé sur Facebook pour revendiquer l'annulation dudit article. A 13 heures, j'étais devant le tribunal de Sfax à Bebh Bhar. Des jeunes affluaient et se rassemblaient, ils ne s'étaient pas vus munis de banderoles comme d'habitude, car l'appel à cet événement était spontané et non programmé. Ceci étant, ils ont entrepris une collecte pour acheter des papiers blancs et des stylos et y transcrire des slogans. Pendant les préparatifs de l'action, ces jeunes ont discuté autour de l'article 227 bis, consulté internet pour le relire et s'assurer de son contenu et ont inventé ensemble les slogans. Comme ils n'ont pas une connaissance très claire et détaillée de l'article en question, c'est au cours de la discussion que les choses devenaient plus claires. Leur seul objectif est d'annuler l'article qui permet au violeur d'une mineure d'échapper à la sanction de la prison, abstraction faite de sa volonté ou non d'accepter de se marier avec elle. La présence n'était pas fameuse : une vingtaine de personnes au plus qui ont choisi de faire une manifestation silencieuse. Après cela, ils ont fait une autre collecte pour acheter du scotch et le mettre sur la bouche, façon d'exprimer la colère et l'indignation.

Youssef Chahed le chef du gouvernement, a annoncé le vendredi 16 décembre 2016 que l'article 227 bis du code pénal tunisien serait amendé. Jeudi 2 Février 2017, le ministère de la femme, de la famille et de l'enfance, a annoncé, un projet d'amendement de l'article 227bis du Code pénal afin que le violeur ne puisse plus être marié avec sa victime, éviter les poursuites judiciaires et échapper à la sanction.

Le 26 juillet 2017 l'ARP (Assemblée des Représentants du Peuple) a ratifié la loi proposée par le ministère de la femme concernant la lutte contre la violence faite aux femmes dont l'amendement de l'article 227 bis du code pénal.

Le 14 décembre 2016

Photo.44 : Le viol est un crime⁴⁷⁷



Photo.45 : Ensemble pour l'amendement e l'article 227 bis⁴⁷⁸

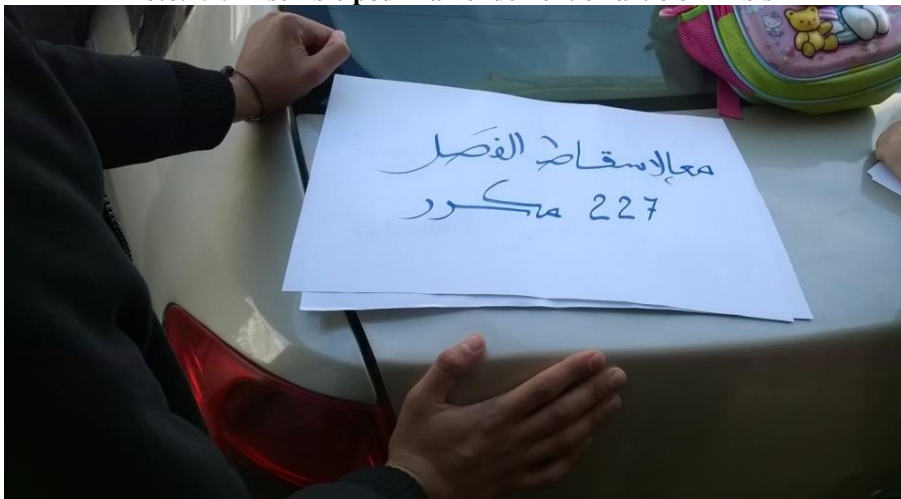


Photo.46 : Un passager apporte à sa manière un soutien à l'un des acteurs du mouvement



Photo 47 : Les initiateurs du mouvement face au tribunal⁴⁷⁹



L'objectif général était la défense des droits des enfants et les droits de la femme et la revendication d'abroger l'article 277 bis n'est qu'une étape d'un long chemin. Sauf que ces jeunes ne s'engagent pas dans un Mouvement ou Association pour défendre ces lois, ils « saisissent » des opportunités, des faits pour manifester ou s'engager dans l'immédiat en faveur d'un objectif bien déterminé. Ils peuvent être mobilisés et engagés simultanément pour plusieurs objectifs et revendications, mais pas dans un mouvement qui dure ou dans une association qui a un programme bien arrêté. Par exemple, ils peuvent manifester contre la loi 227 bis, contre la loi de réconciliation⁴⁸⁰ et soutenir les revendications des jeunes diplômés. De ce fait, ces jeunes semblent plutôt attirés par les engagements éphémères et non l'engagement de longue durée. Ainsi, l'engagement chez ces jeunes est réel mais ses logiques et ses enjeux diffèrent de l'engagement classique. J. Ion écrit : « Le nouveau modèle circonscrit des rassemblements de durée limitée, sur des objectifs restreints, contractuels en droit comme en fait, généralement à l'intérieur de regroupements monofonctionnels. Il suppose des formes de fonctionnement légères et souples ne mordant pas sur la sphère privée bien que pouvant fortement impliquer la personne. Il privilégie l'efficacité, l'obtention de résultats partiels négociés. Sa temporalité est celle de la moyenne durée, non plus de l'Histoire »⁴⁸¹. Suite à ce mouvement soutenu par la société civile l'Assemblée des

⁴⁷⁷ Source : travail du terrain.

⁴⁷⁸ Source : travail du terrain.

⁴⁷⁹ Source : travail du terrain.

⁴⁸⁰ Le président de la république, Béji Caïd Essebsi, a présenté le mardi 14 juillet 2014, devant un conseil des ministres, tenu sous sa présidence à Carthage, une initiative législative, portant sur un projet de loi la réconciliation économique et financière.

⁴⁸¹ Jacques Ion, La fin des militants ? Op., cit., p.80.

représentants du peuple a adopté, le 24 juillet 2017, l'amendement de l'article 227 bis⁴⁸². (voir annexe.2). Caractériser ce genre d'action par le terme 'éphémère' ne cache nullement un autre aspect non moins important : son opportunisme et la capacité des jeunes acteurs de mettre à profit un contexte propice à une revendication bien déterminée. L'analyse du scrutin électoral législatif et présidentiel de 2014 a fait apparaître une donnée importante : un million de femmes ont voté en faveur du premier parti et de son candidat à la présidence. Prenant acte de cela, les Islamistes étaient amenés à ne plus afficher une position 'conservatrice' à l'endroit des femmes, d'où une sorte de surenchères entre les deux camps alliés sur la défense du statut de la femme. Dans ce contexte, on peut comprendre d'un côté la faible résistance de la part des conservateurs à la revendication de l'abrogation de l'article 227bis, et de l'autre côté, l'opportunisme des jeunes qui ont jugé la situation favorable à la création d'une événementialité qui ébranlerait l'ordre juridico-politique existant et briguer un acquis social inespéré.

Le contenu et l'intérêt de l'engagement ont changé, les jeunes d'aujourd'hui peuvent s'impliquer dans des thèmes qui portent sur la défense des droits individuels incluant la protection de la sphère privée dont en l'occurrence l'intégrité du corps et les rendre publics. Le fait que quelqu'un viole une fille et que d'autres se mobilisent pour condamner et empêcher sa famille de la marier à son violeur pointe un déplacement de l'engagement à vie en faveur de grandes causes vers un engagement pour des causes éphémères et des « micro-causes ».

Ce qui distingue aujourd'hui l'engagement des jeunes c'est une thématique autour de l'immédiat, du concret et du quotidien. En revanche, l'engagement classique suppose « l'émergence d'une question politique [...] conditionnée à son reliais par un certain nombre de structures pour atteindre le niveau national où les représentants politiques se chargeront d'y apporter des solutions (législative ou institutionnelles) »⁴⁸³. L'affiliation à des partis politiques classiques exige de l'adhérent un fort attachement au groupe, à son programme et à son idéologie, L'adhérent doit subir une socialisation politique et présenter ses lectures et ses connaissances concernant le parti et son idéologie.

⁴⁸² La loi est adoptée avec 113 voix en sa faveur, 5 abstentions et une voix opposée. Selon le nouvel article 227 bis, est puni de 6 ans d'emprisonnement quiconque a eu des rapports sexuels avec une mineure de moins de 16 ans avec son consentement. Puni de 5 ans d'emprisonnement quiconque a eu des rapports sexuels avec une fille de plus de 16 ans et de moins de 18 ans avec son consentement. Les peines sont doublées si la personne est de l'entourage proche ou qu'elle exerce sur elle une influence. Cependant si le "crime" est commis par un mineur, lui sera appliqué l'article 59 de la loi sur la protection de l'enfant.

⁴⁸³ Yves Mény et Jean-Claude Thoenig, Politiques publiques, Paris, PUF, 1989, p.177.

Par contre, les nouvelles formes de lutte ne nécessitent pas un engagement dans les « grand récits » ni un attachement à une organisation ni une connaissance énorme concernant les idéologies, ni d'importantes préparations pour descendre dans la rue. Nous avons remarqué que, par un simple appel sur les réseaux sociaux, les jeunes peuvent se rencontrer en un laps de temps très court. Quand nous sommes arrivées devant le tribunal de Sfax, nous avons remarqué que les jeunes n'avaient prévu ni banderoles à lever, ni slogans à scander (Photo. 44et 45). A l'instant même, ils s'étaient organisés, ont acheté le nécessaire et aussitôt écrit les slogans. Comme certains d'entre eux ignoraient le contenu de l'article 277 bis, une discussion autour de cet article fut déclenchée et, afin de collecter plus d'informations, téléphone portable à la main, internet consulté. Nous partageons l'avis de J. Ion qui écrit : « les engagements sont moins en moins liés aux systèmes d'appartenance qui constituaient la matrice des investissements militants. Le sentiment de partager collectivement le même sort, d'appartenir à une communauté inscrite dans la durée, repérable y compris dans ses oppositions à d'autres, est objectivement moins présent et les mobilisations se construisent alors davantage à partir d'expériences concrètes de situations difficiles »⁴⁸⁴. Les causes pour lesquelles s'engagent les jeunes d'aujourd'hui, comme les droits des enfants, des SDF, des mères célibataires, semblent être loin du viseur des organisations partisans trop prise par les enjeux macros et de pouvoir.

Concrètement, les jeunes réagissent à de nombreux problèmes qui frappent le fonctionnement et l'organisation de la société et n'hésitent pas à dénoncer les contradictions qui menacent les droits des personnes. « Leurs mobilisations se font au nom de la défense d'un certain nombre de valeurs signifiant leur attachement au pacte démocratique, et à son approfondissement au travers du respect des différences »⁴⁸⁵, ajoute J. Ion. Ce sont des revendications qui dépassent les revendications matérielles classiques.

Guy Groux a montré dans un ouvrage publié en 1998⁴⁸⁶ que les conflits sociaux sont plus que jamais produits et producteurs du changement social, mais ne sont plus les conflits ayant un enjeu unique et central au sein de la société qui est le monde du travail. « Ce qui est en cause, dit-il, c'est plutôt le mode d'institutionnalisation du conflit social qui impliquait la primauté des luttes liées au travail sur tous les autres modes de conflits sociaux »⁴⁸⁷. On assiste à une conflictualité qui

⁴⁸⁴ Jacques Ion, Spyros Frangiadakis et Pascal Viot, *Op., cit.*, p.14.

⁴⁸⁵ Anne Muxel, « Dans un climat politique désenchanté, les jeunes s'engagent de façon intermittente, protestataire, pragmatique », *Revue Projet*, 2010, <http://www.revue-projet.com/articles/2010-3-1-engagement-politique-dans-la-chaine-des-generations/>

⁴⁸⁶ Guy Groux, *Vers un renouveau du conflit social ?* Fayard, Paris, 1998.

⁴⁸⁷ *Ibid.* p.129.

s'accommode à l'émergence de nouvelles modalités d'action collective plus attachées aux réalités contemporaines. Ces luttes sont certes éphémères et ponctuelles, il n'en est pas moins que leur finalité demeure la défense des droits de l'homme, quoique sous de nouvelles formes et mues par d'autres normes.

C'est dans l'action qu'ils fournissent une voie de socialisation à des individus. Par exemple, lors de ces contestations, les jeunes peuvent communiquer et ouvrir des débats avec les personnes rencontrées. A la marge, d'autres personnes prennent des photos, enregistrent des vidéos, (photo .48) s'adjoignent à la discussion avec les jeunes (photos.45 et 49). Dans cette ambiance, nous avons eu la chance d'assister à une conversation entre une jeune militante et une femme accompagnée de sa fille (photo.49) :

« - *Qu'est ce qui se passe ? Pour quoi vous manifestez ?*

- *C'est pour arrêter les procédures de mariage d'une fillette à son agresseur et pour annuler l'article 277 bis qui permet au violeur d'échapper à la punition rien que par l'acceptation de se marier de sa victime.*

- *A mon avis c'est une affaire très délicate, si la fillette ne se marie pas avec ce mec, elle va vivre dans la misère, elle sera rejetée par la société. Donc je pense que la meilleure solution est de se marier même avec son violeur.*

- *Même dans ce cas, elle vivra aussi dans l'enfer avec son violeur, elle est encore enfant, elle a à peine 13 ans, elle est victime d'un crime de viol et sera une fois de plus victime de la société qui ira, par cet "arrangement" violer ses droits et son enfance. Donc on doit lutter pour interdire ce genre de crime à l'encontre des enfants et des femmes.*

- *Oui, c'est vrai ce que tu dis, vraiment me fait en effet des soucis quant à l'avenir de ma fille, je ne peux pas imaginer qu'elle endure une situation pareille »*

Photo.48 : sympathie et soutien des citoyens aux manifestants pour l'abrogation de l'article 277 bis⁴⁸⁸



⁴⁸⁸ Source : travail du terrain

Photo 49 : une mère accompagnée par sa fille discutant avec une militante de la même action⁴⁸⁹



C'est bien en pleine vive action que se forme une opinion et que l'on confronte sa propre opinion à celles des autres. D'où le caractère d'immédiateté de ces revendications à finalité bien ciblée. C'est un engagement pragmatique tourné vers le concret visant à produire des résultats immédiats ayant trois principes « l'urgence, l'efficacité, la radicalité »⁴⁹⁰.

Immédiateté qui n'est cependant point figée. Derrière cela, il est une dimension culturelle plus large, porteuse de valeurs renvoyant à un modèle de société que ces jeunes cherchent à instaurer. Une société qui serait à même de respecter les droits des enfants, de la femme et d'un environnement sain et durable. A un détail près néanmoins : ces luttes ne visent pas des changements radicaux mais de micro-changements opérés à partir de la révision des lois, par exemple, l'abrogation de la 227bis portant préjudice à l'enfance et au corps de la femme ou la fermeture des usines polluantes comme c'est le cas de la SIAPE à Sfax. Ces luttes apportent une fois de plus, la preuve que les jeunes ont efficacement œuvré à introduire un monde civique plus ouvert qu'il ne l'était avant 2011 quand la marge d'action de la société civile fut limitée à quelques rares associations.

Ces revendications peuvent être, comme la souligné Groux, l'œuvre « des communautés de lutte ». Mais ce sont des communautés éphémères et nullement des « communautés dont l'action ou les représentations s'inscrivent dans la durée, de communautés durables qui ne s'identifient pas à des enjeux éphémères »⁴⁹¹. Autrement dit, des « combats présents [qui] se veulent presque toujours

⁴⁸⁹ Source : travail du terrain.

⁴⁹⁰ Jacques Ion, Spyros Franguiadakis, Pascal Viot, *Op., cit.*, p.16.

⁴⁹¹ Guy Groux, *Op.cit.* p. 151.

significatifs de l'avenir rêvé, soit qu'ils se veulent une miniature de ce dernier, une sorte de préfiguration, soit, plus généralement qu'ils affirment le principe suivant : que les moyens employés ne soient pas contradictoires avec la fin visée que la réussite ne soit pas obtenue au prix d'une trahison de l'idéal affiché »⁴⁹². Par leur mobilisation, ces « communautés de luttes » défendent des valeurs culturelles et universelles.

4.1.3. L'engagement individuel : de l'intérêt particulier à l'intérêt général

Le contexte social tunisien est caractérisé par une crise des institutions classiques comme nous l'avons montré ci-haut. C'est le contexte de la postmodernité caractérisée, comme l'ont théorisé Dubet et Martuccelli par une crise liée intrinsèquement aux structures et institutions classiques. En effet, les auteurs estiment que « la société ne semble plus structurée par un conflit central, par une claire démarcation des enjeux politiques, culturels et sociaux »⁴⁹³. Les deux sociologues proposent une grille d'analyse centrée sur les individus. Dans ce sens, l'unité « ne découle plus de l'unité de la société, [mais elle] est une activité du sujet dans un monde multiple »⁴⁹⁴. L'unité du sujet devient alors "réflexive et discursive" et doit « être interprétée en termes cognitifs [dans le cadre d'une socialisation interprétée comme] un apprentissage continu de stratégies cognitives permettant de lire et d'interpréter les situations »⁴⁹⁵.

Le sujet est donc à la recherche d'un sens qui lui est propre. Il attend des institutions qu'elles soient adaptées à ses exigences personnelles en termes d'épanouissement. Ainsi les valeurs et les normes désignent une « coproduction sociale » qui structure l'existence sociale et sa propre expérience. C'est un acteur plus critique, dans le sens où c'est à lui de faire émerger le sens de cette expérience. On assiste alors à une émergence d'un mouvement « plus profond », qui concerne « les mécanismes de socialisation »⁴⁹⁶ et la valorisation de l'autonomie individuelle qui a remplacé la domination "des valeurs transcendantes".

Cette perspective autorise l'accent mis sur un type d'engagement individuel. Car l'individu est au centre du microcosme et se construit une position individualiste qui conforte le rejet des idéologies et des grands systèmes.

⁴⁹² Jacques Ion, *En finir avec l'intérêt général, l'expression démocratique au temps des egos*, édition du croquant, 2017, pp. 40-41.

⁴⁹³ François Dubet et Danilo Martuccelli, *Dans quelle société vivons-nous ?* Seuil, coll. L'épreuve des faits, 1998, p.39.

⁴⁹⁴ François Dubet et Danilo Martuccelli, *Op., cit.*, p.49.

⁴⁹⁵ *Ibid.* p.50.

⁴⁹⁶ *Ibid.* p.147.

En somme, comme l'indique Marcel Gauchet, dans « ces sociétés qui se démantèlent et se fragmentent, seul reste debout l'individu »⁴⁹⁷.

L'engagement est dans ce sens concret et efficace. Les explications sur les motivations de ce choix, précisément pour cette forme d'engagement local, sont liées aux valeurs personnelles, au réalisme d'un engagement tourné vers les siens et aux intérêts et avantages qu'on lui attribue. « *Je ne veux pas m'engager dans une association, mais je peux être sympathisant ou un ami de quelques associations. Je préfère être libre, avec mes outils de peintures, je peux agir à n'importe quel moment, je peux m'exprimer librement, l'essentiel pour moi c'est de faire ce que je veux et me faire plaisir réaliser à travers mes graffitis. A dire vrai, je ne cherche pas à changer quoi que ce soit, parce que rien ne va changer et personne n'a la capacité et la volonté de changer* »⁴⁹⁸.

A-t-on besoin d'insister sur le fait que le souci de soi est l'objectif primordial pour ce jeune acteur? Son individualisme est la source et référence de sa politique, qui est plus que jamais mue par la volonté de résistance individuelle et de moins en moins par l'action collective classique. En revanche, le militantisme « total », la création de soi et la liberté individuelle ne peut se réaliser que comme une conséquence de la transformation de la société. A cet effet, l'engagement individuel comme l'indique Michel Foucault « implique un rapport complexe avec les autres dans la mesure où cet ethos de la liberté est aussi une manière de se soucier des autres. [...] Il n'y a pas à faire passer le souci des autres avant le souci de soi, le souci de soi est éthiquement premier dans la mesure où le rapport à soi est ontologiquement premier »⁴⁹⁹. Cette individualité est développée dans un contexte de risque qui caractérise les sociétés contemporaines « ce qui change, [dit J. Ion] c'est une représentation du temps. [...] Demain sera meilleur qu'aujourd'hui, mais demain risque d'être pire qu'aujourd'hui. C'est l'idée de risque qui devient centrale, y compris dans les lieux et les façons de se mobiliser »⁵⁰⁰.

L'action à petite échelle, individuelle et surtout sans faire partie d'un groupe, sans avoir la pression de cette affiliation, peut permettre de répondre aux mêmes aspirations : faire ses propres prospectus, écrire des messages politiques sur des murs, avoir un blog, etc. Ces jeunes préfèrent des actions directes, simples et accessibles pour avoir un impact sur les gens. « Il s'agit de la

⁴⁹⁷ Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, Coll. Tel, 2002, p. VII.

⁴⁹⁸ Entretien avec A.R., 20 ans, sympathisant avec le mouvement des Jeunes Tunisiens, au café Down Town, Gafsa, février 2015.

⁴⁹⁹ Michel Foucault, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » (entretien avec H. Becker, R. Fornet-Betancourt, A. Gomez-Müller), *Concordia, Revista internacional de filosofía* n°6, 1984, pp. 99-116. Repris in, *Dits et écrits*, tome IV, texte 356, coll. Quarto, Gallimard, 1527-1548.

⁵⁰⁰ Jacques Ion, « Quand se transforment les modes d'engagement dans l'espace public », in, Valérie Becquet et Chantal de Linares, *Op., cit.*, p. 24

recherche d'autonomie, en tant que mode général d'appréhension de l'existence, qui ordonne la façon d'exister et de comprendre l'existence. C'est l'absence d'illusions et l'incapacité à se construire des options optimistes, qu'elles soient utopies ou projets, conduisent au renfermement sur la sphère privée »⁵⁰¹. Cette publication des jeunes activistes du MJT illustre bien cette idée :

Photo.50 : capture écran de la page Facebook de l'association MJT



Dans un monde institué sur la dualité : consomme plus tu deviens de plus en plus un esclave. Là est une accumulation d'actions mineures mais profondes dans leur essence. Il est inutile de combattre le système mondial alors que tu es l'un de ses composantes. La résistance nécessite le boycott des dispositifs de fonctionnement du système. A chaque fois que tu détruis une affiche publicitaire, tu fermes le téléviseur, tu participes à la lutte ; quand tu lis un livre, quand tu dis non à qui dit oui, tu résistes.

C'est un engagement distancié, avec lequel « le sacrifice du privé sur l'autel de la cause n'est plus de mise. Mais cela ne veut pas dire pour autant que toute implication serait sur le point de disparaître bien au contraire. [...] Dans l'engagement distancié, c'est la personne singulière qui se trouve impliquée, voire exhaussée. »⁵⁰².

Donc, l'engagement peut être individuel mais cela ne veut pas dire que c'est une forme d'individualisme et de repli sur soi. Bien au contraire c'est une sorte d'action pour valoriser le

⁵⁰¹ Jean-Charles Lagrée, « Les jeunes se désintéressent-ils de la politique ? », in, *Agora débats/jeunesses*, n°30, 2002. *Jeunes, engagement et démocratie*. pp. 94-107

⁵⁰² Jacques Ion, « Interventions sociales, engagements bénévoles et mobilisation des expériences personnelles » in Jacques Ion et Michel Peroni, *Engagement public et exposition de la personne*, Éd. de l'Aube, 1997, p.p.81-82

« moi » sans négliger l'engagement à défendre les autres. Etalant la souffrance des pairs de son quartier populaire, ce jeune raconte : *« Moi, je viens d'un quartier populaire, les gens ont des préjugés et de fausses représentations concernant les jeunes des quartiers populaires. Ils disent que je ne comprends rien, mais ils ne savent rien des jeunes des quartiers populaires, et ne comprennent rien, ils ne peuvent pas comprendre notre souffrance ni comment ces jeunes doivent voler pour acheter le gâteau de leurs fiançailles. Moi je suis fier de venir d'un quartier populaire. D'ailleurs, quand j'ai fait mon graffiti « le pistolet », je voulais exprimer notre fierté quand ils nous accusent de criminels et de violents ! Je veux dire que vous ne pourriez rien comprendre sur ces jeunes, qui sont en fait, victimes de l'injustice sociale. Penses-tu que ces mêmes jeunes auraient été comme ça, s'ils avaient vécu dans des familles et des quartiers riches comme la cité Ennasr ou les berges du lac de Tunis ? Moi je te jure que non »*⁵⁰³. Déploiement rigoureux Nous constatons d'une posture anti-discriminatoire. Il y a, sur le fond, une avancée d'un libéralisme politique qui soutient les droits individuels qui mettent au premier rang le droit d'expression, mais aussi la revendication d'un droit au travail très fortement présent dans le discours de la jeunesse tunisienne.

On remarque ici, que ce jeune se déplace d'un répertoire individuel (dans la première citation) à un répertoire collectif qui s'intéresse aux autres, aux jeunes des quartiers populaires. Puis il remonte à un principe de justification plus général, le principe de la justice sociale. Ainsi, l'engagement de ce jeune est plus qu'un engagement pour exprimer une cause individuelle "la liberté" mais c'est un engagement pour les autres, les jeunes des quartiers populaires marginalisés. Son envie de s'imposer et d'arracher une reconnaissance dans l'espace public, via ses graffiti et tag, à l'incompréhension et la dispute. Or son action vise une question qui touche l'intérêt général : le favoritisme et l'injustice sociale. P. Bréchon et O. Galland écrivent, « prôner l'autonomie conduit sans doute aussi à souhaiter pour les autres et éventuellement à agir dans le sens d'une démocratie des individus. On a vu qu'être en faveur de l'individualisation conduisait à pratiquer plus souvent des formes d'action politique protestataire. L'individualisation ne conduit donc pas à se désintéresser de la société. Bien au contraire, elle semble constituer un stimulant pour l'action »⁵⁰⁴.

C'est l'idée de la sympathie développée par Luc Boltanski inspirée d'Adam Smith, qui nous aide à comprendre les attitudes altruistes. C'est la capacité de connaître la souffrance d'autrui et ce par «la médiation de l'imaginaire [qui] est importante parce qu'elle soutient l'édifice moral et sociétal

⁵⁰³ Entretien avec A.R, Op., cit.

⁵⁰⁴ Pierre Bréchon et Olivier Galland, *Individualisation et individualisme : L'individualisations des valeurs*, A. Colin. Paris, 2010, p.30.

sans recourir à l'identification communautaire ou à la fusion édénique »⁵⁰⁵. C'est par une sorte de capacité imaginative que ce jeune acteur est amené à se sentir solidaires, avec des personnes qui partagent avec lui les mêmes conditions de vie. Dans son ouvrage, Boltanski a montré que le caractère de ces capacités imaginatives est acquis. Elles peuvent être développées soit grâce à nos propres expériences de la souffrance, soit grâce à des œuvres de fictions qui décrivent les sentiments et les états d'âme des personnes souffrantes. Ainsi, Boltanski, souligne l'idée "des sensibilités communes" sur la base desquelles « vont s'élaborer les réactions altruistes qui dans un deuxième temps vont être justifiées par des principes moraux et éthiques »⁵⁰⁶.

Ce type d'engagement, que nous présentons, illustre bien un enchevêtrement entre l'intérêt particulier ou local et l'intérêt général. C'est pourquoi, parler d'un affaiblissement de l'engagement pour l'intérêt général est à nuancer. C'est le cas, par exemple, du mouvement des jeunes chômeurs à Tataouine au Sud Tunisien où a eu lieu le sit –in El Kamour. Notre travail de terrain nous a montré que ce gigantesque sit-in avait pour point de départ un sit-in de cinq ou six jeunes chômeurs revendiquant l'emploi de Bir Lahmar à quelques kilomètres de Tataouine. Quelques jours après, les protestations ont pris de l'ampleur partout à Tataouine et les jeunes se sont organisés, ont formé un mouvement et mobilisé toute la ville. Ce faisant, la revendication de l'emploi devient une cause d'ordre public qui induit la question de la disparité régionale et la répartition des richesses nationales comme le pétrole. Cet extrait tiré de l'entretien mené avec le porte-parole du sit-in El Kamour illustre bien cette dynamique oscillant entre l'individuel et le collectif :

« Le sit-in a commencé par un groupe de jeunes qui ont installé une tente devant le siège de la délégation de Bir Lahmar pour revendiquer l'emploi, puis ils ont fermé la route principale qui lie la ville de Tataouine aux gisements de pétrole situés à l'extrême Sud-Ouest du pays. Progressivement, par effet de contagion, d'autres groupes de jeunes ont monté des tentes partout, à chaque délégation et/ou quartier, mettant toujours en avant le même objectif de l'emploi. Je me disais, moi aussi je devrais protester et faire un sit-in en collaboration avec des jeunes de mon quartier. Aussitôt, nous avons fermé la route et empêché le transport du pétrole. Quelques jours après, j'ai lancé un appel à tous les sit-inneurs du Gouvernorat de Tataouine en vue d'organiser, coordonner et unifier notre mouvement. Si par principe, le travail est un droit à tout un chacun, on ne peut supporter, tous les jours, les camions de chargés du pétrole qui passent et portent nos richesses alors que Tataouine compte le taux de chômage le plus élevé en Tunisie ; l'infrastructure

⁵⁰⁵ Luc Boltanski, *La souffrance à distance*, éd. Métailié, Paris, 1993, p.63.

⁵⁰⁶ Anne-Marie Dieu, « Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations », https://www.cesep.be/PDF/ETUDES/ENJEUX/processus_engagement_volontaire.pdf

des plus lamentables tandis que les sièges des sociétés du pétrole sont à Tunis. Ce sentiment d'injustice sociale est le principal motif du sit-in El Kamour. L'Etat et les gouvernements qui se suivent depuis 14 janvier n'ont rien changé, ils ne nous écoutent pas »⁵⁰⁷.

Ce que nous pouvons retenir de ce témoignage est que le mouvement contestataire s'est déclenché pour des intérêts individuels et très locaux, puis il s'est développé allant au-delà de la sphère des jeunes concernés (les chômeurs dans des Délégations ou quartiers locaux et dispersés). Ces derniers ont, tout d'abord, mobilisé des cercles restreints, qui se sont rapidement élargis et les revendications de l'emploi se sont développées et ont franchi les premiers seuils. A partir de ce moment, les revendications pour le développement du Gouvernorat sont allées jusqu'à demander l'inconcevable, constitutionnellement : Un fonds spécial de développement et de création de projets à Tataouine. La revendication des sit-inneurs d'El Kamour a aussitôt gagné le soutien des jeunes de la campagne "je ne pardonnerai pas", de même, des jeunes de Tunis ont fait, en guise de solidarité, le déplacement jusqu'à El Kamour.

Ainsi, bien qu'elle ait une dimension locale, cette approche n'est pas forcément "localiste", comme le précise J. Ion : « Une cause locale n'est en fait jamais strictement locale. Elle peut toujours devenir une pièce d'un – ou même le plus souvent – de plusieurs dossiers beaucoup plus importants [...]. Les questions générales ne sont jamais absentes des petits problèmes particuliers »⁵⁰⁸. Donc, on est loin d'un engagement égoïsme mais c'est un engagement qui dégage une forme de solidarité qui s'exprime et l'échelle locale peut être trompeuse et « la moindre lutte localisée peut résonner sur plusieurs plans, parmi lesquels le plan national, lequel hier prépondérant, l'est souvent beaucoup moins aujourd'hui »⁵⁰⁹.

4.1.4. De l'utopie modèle aux utopies réalisables : Le rêve est-il encore possible ?

Les utopies n'ont jamais cessé de faire rêver les sociétés de toutes les époques. Notre époque ne fait pas exception et on y compte de nombreuses utopies : l'« American way of life », le « communisme » et les « droits de l'homme », mais comment ces utopies deviennent réalité? Être engagé est une quête de dépassement de soi et du monde, ou pour mimer toute la pensée marxienne, de se transformer et de le transformer. C'est, dans cette acception de surpassement de soi et de l'existant, que « les utopies dépassent, elles aussi, la situation sociale ; car elles orientent aussi la

⁵⁰⁷ Entretien avec T. H, op., cit.

⁵⁰⁸ Jacques Ion, *En finir avec l'intérêt général : l'expression démocratique au temps des egos*, Op., cit., p.36.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p.38.

conduite vers des éléments que la situation, en tant que réalisée dans le temps, ne contient pas »⁵¹⁰. Inscrite dans cet esprit utopiste, il y a lieu de soutenir que "la révolution "tunisienne a ouvert aux jeunes d'autres horizons pour l'imagination et pour le rêve d'un monde alternatif :

« Oui, j'ai rêvé avec mes camarades que la révolution aboutisse à un changement radical au sens, marxiste-léniniste. Mais, malheureusement les responsables politiques nous ont trahis. Le Parti Communiste Tunisien a changé son nom, il a fait l'alliance avec des partis à idéologies antinomiques à la sienne, une alliance même avec les anciens RCDistes. A partir de ce moment j'ai senti que mon rêve de changement radical est devenu irréalisable et du coup, j'ai décidé d'agir autrement. Mon rêve actuel est de changer la société par la culture, et de vivre au sein d'une société cultivée, côtoyant des citoyens qui aiment les livres et fréquentent les salles de cinéma et le théâtre, partout dans les villes et les quartiers. Je suis plus que jamais convaincu qu'on peut changer par la culture, mais ce changement s'opèrera tout au long d'un processus. La décision de fonder l'Association Culturelle Mouvement des Jeunes Tunisiens est prise au Sit-in Kasbah2, juste au moment de l'annonce de la suspension du sit-in, quelque temps après que Essebsi ait remplacé Mohamed El Ghannouchi »⁵¹¹.

Tout donc témoigne de la nature du modèle de société rêvé par nos jeunes : un changement radical inspiré de l'utopie de la société communiste. Cette utopie fut, des décennies durant, irriguée et léguée par l'imaginaire des vétérans du Parti Ouvrier Communiste Tunisien et entretenu par leur engagement au sein de ce parti jusqu'à la révolution. La révolution offrit l'opportunité et l'épreuve pour la réalisation de cette utopie mais la confrontation avec la réalité a empêché sa réalisation, et le rêve de la mise en place d'une société alternative n'a pas abouti au changement souhaité. Ainsi comme l'écrit M. Breviglieri, « l'immersion totale dans un activisme combatif radical a fini par entraîner un épuisement des ressorts de la résistance, un écueil qu'un intervenant désignait par l'expression de « burn out des luttes militantes »⁵¹².

Certes il y a une désillusion totale des jeunes supposés être l'acteur principal de la "révolution" et la cible du changement longuement attendu. Mais pas jusqu'au désespoir et l'apathie, puisque tout le travail d'exploration ethnographique effectué auprès des jeunes ciblés par notre étude a fait apparaître plutôt un temps d'arrêt réflexif et une rectification du tir traduisible dans l'approche

⁵¹⁰ Karl Mannheim, *Idéologie et utopie*, Trad. de l'allemand par Jean-Luc Évard, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006. p. 130.

⁵¹¹ Entretien avec A.B, op. cit.

⁵¹² Marc Breviglieri, « D'un monde condamné à l'utopie », in Marc Atallah et Laurent Valdès (s.dir.), *Des utopies réalisables*, Genève, A-Type éditions, 2013, pp. 11-22.

distanciée des idéologies classiques et des routines d'action partisane caduque. En effet, « les ressorts imaginaires de sa critique, fragilisant tous les chantiers à prétention démocratique et injectant pour finir de la déception au regard des ressources de la participation. C'est en cela que le monde appelle désespérément aujourd'hui à être regardé et investi différemment, pour pouvoir y redéployer la multiplicité du sens et une pluralité de formes d'engagement »⁵¹³.

Ce déplacement utopique montre qu'il y a plusieurs façons de créer une vision utopique et un imaginaire pour une société alternative. Les jeunes n'étaient pas satisfaits de la réalité et ont inventé de nouvelles techniques pour pouvoir réaliser leur rêve. C'est dans cet ordre d'idée que M. Breviglieri indique que : « L'apport de celui qui propose une utopie consiste donc, en général, à chercher l'application d'une technique déjà connue, en remède à une situation qui provoque l'insatisfaction collective. Cette observation explique que, tout au long de l'histoire, ceux qui formulèrent des utopies étaient moins des inventeurs de nouvelles techniques ou de nouveaux comportements que des réalistes (aussi étrange que cela paraisse) qui essayaient d'appliquer des techniques ou des comportements déjà connus »⁵¹⁴.

⁵¹³ Marc Breviglieri, « D'un monde condamné à l'utopie », art., cité., pp. 11-22.

⁵¹⁴ Ibid, p.7.

Photo.51 : capture écran de la page Facebook du manifeste « de la révolution culturelle » du MJT



Des jeunes pour une révolution culturelle

C'était notre slogan, notre idée et notre rêve... Ce n'est pas une révolution qui ne change que des figures et les noms des hommes politiques et qui ne crée pas un changement radical dans la conscience collective et ne construit pas une culture alternative à l'ancienne.

Nous avons choisi de ne pas constituer un parti politique parce que nous croyons que nous avons besoin avant d'être affiliés à des partis et avant de choisir notre orientation, nous d'étudier et d'explorer tous les chemins...

Nous avons choisi ... nous étions convaincus que le changement réel n'est pas une simple action de vote « transparent » ou des réformes économiques, mais la création d'une révolution intellectuelle et culturelle alternative d'un statu quo qui donne l'impression d'être fatal.

L'idée principale était que tout ce qui est imposé est refusé.

Mouvement des Jeunes Tunisiens.

Ce statut publié sur la page Facebook du MJT en novembre 2013, indique que le rêve d'un changement radical qui n'a pas abouti doit être porté par un autre imaginaire que celui d'un changement révolutionnaire. Et à sa place, ils se sont inventés de nouvelles techniques pour avoir une satisfaction ratée.

Photo. 52 : capture écran d'un statu publié par MJT



Notre choix de militer au sein d'un mouvement indépendant à orientation révolutionnaire n'est pas un choix arbitraire, mais c'était un refus catégorique des partis qui ont exploité l'enthousiasme des jeunes et dérapé du processus révolutionnaire. Nous ne sommes pas les meilleurs mais sommes convaincus qu'avec l'exercice de l'autocritique, les activités pertinentes et notre conscience de la réalité du pays et de tous les opprimés dans le monde, nous pourrions réaliser notre projet d'une culture alternative.
Amira Hajlaoui, Mouvement des Jeunes Tunisiens.

Ainsi, les utopies peuvent être des outils pour explorer le présent "le ici et maintenant" et le critiquer. C'est une utopie expérimentale alimentée par « l'exploration du possible humain, avec l'aide de l'image et de l'imaginaire, accompagnée d'une incessante critique et d'une incessante référence à la problématique donnée dans le 'réel' »⁵¹⁵, comme l'écrit H. Lefebvre. Cela peut

⁵¹⁵ Henri Lefebvre, « Utopie expérimentale : pour un nouvel urbanisme », in, *Revue française de sociologie*, 1961, 2-3. pp. 191-198.

sembler paradoxal mais de fait, c'est le réel qui inspire l'utopie pour produire contre lui des alternatives, voire qui fait office de mode d'emploi indiquant « les bonnes portes d'entrée et propose des changements à opérer en soi-même, dans son organisation, son attitude et ses actes »⁵¹⁶. N'est-ce pas cela pensée qui illumine la perspective des jeunes aspirant à faire passer l'objet imaginée à la pratique et, si besoin est, à confronter la réalité à l'expérience et au vécu via l'invention des formes d'action concrètes ? Ces jeunes ont choisi des formes artistiques pour faire face aux difficultés posées par la réalité sociale et à la trahison des partis politiques censés être de leur bord. Des mois culturels ou encore des clubs de cinéma au sein des institutions universitaires à l'Université de Gafsa en donnent un exemple à cette orientation plutôt pragmatique d'investir et de s'investir dans l'espace : « à la fois un espace qui nourrisse des formes d'implication dans le monde, cherchant à miner et briser l'évidence de sa réalité, et un espace qui, dans sa revendication de rupture, s'institue aussi comme un refuge contre cette même réalité »⁵¹⁷.

Photo.53 : Concert organisé et donné par le MJT à l'Institut Supérieurs des Sciences Appliquées en Humanité de Gafsa.



⁵¹⁶ Sandrine Roudaut, *L'utopie mode d'emploi : Modifier les comportements pour un monde soutenable et désirable*, Éditions La Mer Salée, 2014, p.13.

⁵¹⁷ Marc Breviglieri, « D'un monde condamné à l'utopie », art., cité., pp. 11-22.

Photo. 54 : Affiche du mois de la culture organisé par le MJT

Le mois de la culture : de l'art à la vie, tous les lundis et mercredis du mois de février. Des spectacles de musique et des projections de films dans les institutions universitaires de Gafsa. MJT.



Photo.55 : Affiche de concert de musique engagée, organisé par MJT

Le Mouvement des Jeunes Tunisiens organise une fête musicale engagée par le chanteur Yasser Jrad, le 02 mars 2016 à 14.00 à l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités à Gafsa.



Photo.56 : Séquence d'un spectacle musical organisé et donné par MJT à l'ISEAHG



Dans le cadre du Mois Culturel de février, le Mouvement des Jeunes Tunisiens organise un spectacle musical à l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Gafsa, animée par le groupe musical pour la musique alternative Plan 2

Les institutions universitaires de Gafsa ont vécu un rythme marathonnien d'activités culturelles qui ont fait baigner Gafsa dans la culture et dans la résistance.

Les jeunes ont pu changer la réalité parce qu'ils ont réfléchi à partir d'une situation réelle vécue puis imaginé une amélioration de cette situation. Cette amélioration de la situation fut obtenue à travers le changement qu'ils avaient apporté à leurs conduites (quitter les partis politiques et fonder une association culturelle), et par le même geste, aux conduites des autres personnes et ce, par exemple, en créant de nouvelles pratiques et habitudes à l'Université de Gafsa, comme l'organisation des mois de musique et des clubs de cinéma. A ce titre, nous étions témoin lors d'un spectacle de théâtre à l'I.S.E.A.H de Gafsa, où on a projeté une pièce théâtrale intitulée, 'Complexe d'infériorité', qui a pour sujet la révolution des ouvriers exploités contre un patron autoritaire, mimant par cette représentation artistique à la révolution tunisienne. Le débat essentiel a opposé d'un côté, ceux qui considèrent ce qui s'était passé en Tunisie fin 2010 comme une révolution qui a abouti à un changement et de l'autre côté, ceux qui le trouvent juste un mouvement protestataire qui a reproduit le même système politique et économique. Le plus important c'est que l'amphi était plein, à telle enseigne que des étudiants épatés me confiaient que « *c'est la première fois de notre vie que l'on assiste à une pièce de théâtre, c'est très excitant ce que nous venions de vivre* »⁵¹⁸.

Photo.57 : Séquence d'une pièce de théâtre intitulée 'complément d'un manque', à l'I.S.E.A.H de Gafsa, février 2016.



Photo.58 : Projection et débat autour d'un court métrage à l'I.S.E.A.H, février 2016



N'est-ce pas, faut-il le souligner, le pouvoir d'agir qui « représente le noyau mobilisateur d'énergie et de tension émotionnelle qui peut maintenir les élans individuels accrochés au rêve utopique d'un monde différent, malgré la charge de réalité que suppose le projet de sa transformation radicale »⁵¹⁹, comme pourrait dire. M. Breviglieri qui ajoute : « La force motivante de

⁵¹⁸ Note de terrain: Une conversation entre les étudiants de l'Institut Supérieur des Etudes Appliqués en Humanités de Gafsa, après le spectacle d'une pièce de théâtre.

⁵¹⁹ Marc Breviglieri, « D'un monde condamné à l'utopie », art., cité., pp. 11-22.

l'imagination politique se tourne clairement vers ce qui est encore possible du côté de l'agir »⁵²⁰. L'Utopie et le possible, voilà ce qui est de nature à susciter les moqueries des politiques un peu trop "apprivoisés" par les discours déterministes, voire fatalistes et *sui generis*, défaitistes sur les contraintes de la compétitivité et les obligations d'adaptation, etc. Or une utopie contemporaine qui vise le possible est "une utopie réalisable" et comme le souligne Breviglieri « Penser les utopies comme "réalisables" c'est, d'une certaine manière, ouvrir le champ des possibles tout en maintenant des points d'appui dans l'existant. Il faut notamment, pour cela, que l'utopie puisse imprégner la réalité quotidienne en générant une charge et une impulsion émotionnelles. Une puissance émotionnelle répartie entre un espoir et une conviction, dirigée à la fois vers l'espoir de peser sur la réalité et vers l'adhésion à un certain modèle idéal et véritablement alternatif de communauté »⁵²¹.

Ces jeunes ont pu transformer des espaces comme le café ou les facultés et même des quartiers populaires en en Z.U.T., entendre ici Zone d'Utopie Temporaire⁵²². C'est le cas du café politique et culturel Down Town, dans lequel ils inventent un monde "utopique" où l'on change par exemple les règles du jeu aux échecs pour avoir le sentiment de réaliser un monde imaginaire qui rejette toutes les formes de racismes, où l'on joue la musique exprimant leurs critiques à l'endroit du monde existant, ou encore projeter et discuter des films et se réjouir de la sensation d'avoir forgé un monde imbu de culture et créé un espace critique. « *Pour moi la société se résume au café Down Town, le lieu où tu peux croiser des citoyens souriants qui s'aiment et aiment la vie* »⁵²³, dit l'un des jeunes activistes. D'ailleurs quand j'ai voulu m'informer sur le sens de l'appellation Down Town (le cœur de la ville) du café, l'un des jeunes qui le fréquente m'a dit : « C'est en rapport avec notre rêve d'un café qui soit le cœur battant de la ville de Gafsa, le lieu à partir duquel rayonne une autre culture et une autre conscience »⁵²⁴. On ne saurait aussi sous-estimer les tournées dans les quartiers populaires pour la projection d'un film destiné aux enfants comme celui intitulé "les chaussures de l'aïd", un film qui traite de la question des pauvres et le sentiment de souffrance et de privation qu'ils vivent, et qui met à nu le décalage criant entre les riches et les pauvres.

Une jeune activiste nous disait « *tu ne peux pas imaginer le plaisir que j'ai trouvé lors de la projection de ce film dans des quartiers populaires à Gafsa. Quel plaisir de voir l'excitation et la curiosité la curiosité des enfants interagissant avec le film et me demandant pourquoi les enfants*

⁵²⁰ Marc Breviglieri, « D'un monde condamné à l'utopie », art., cité., pp. 11-22.

⁵²¹ Ibid.

⁵²² Ibid.

⁵²³ Entretien avec B. A, Op. cit.

⁵²⁴ Ibid.

pauvres qui ne peuvent pas acheter les chaussures de l'Aïd ; ou encore quand je leur ai expliqué que l'Etat est responsable par ce qu'il n'a pas des politiques solidaires pour aider les pauvres. Ce faisant J'ai eu la sensation d'être en train de changer, même de manière infime, la réalité et d'instituer une conscience éclairée chez les futures générations ». Ayant cette capacité d'agir sur soi et sur autrui, l'utopie comme dit P. Ricœur semble être « l'expression de toutes les potentialités d'un groupe qui se trouve refoulé par l'ordre existant. L'utopie est un exercice de l'imagination pour penser autrement »⁵²⁵. Il ajoute : « Elle est le rêve d'un autre mode d'existence familiale, d'une autre manière de s'appropriier les choses et de consommer les biens, d'une autre manière d'organiser la vie politique, d'une autre manière de vivre la vie religieuse »⁵²⁶.

Précisons que, l'adoption d'une utopie réalisable ne veut pas dire que ces jeunes ont abandonné leur imaginaire d'une société utopique au terme classique. Mais ils sont seulement passés à la pratique en rêvant aussi d'une autre société qui pourrait se réaliser un jour.

Section 2 : La lutte pour la reconnaissance

4.2.1 La lutte pour une reconnaissance identitaire

Les luttes les plus marquantes de ces deux dernières décennies sont au premier chef celles de la reconnaissance. C'est la lutte des religions ou des cultures minoritaires, des genres ou des sexualités dominées pour accéder à une égale visibilité et à un égal respect non seulement juridique, mais plus largement social, politique et culturel.

Le terme « reconnaissance » n'a pas eu d'importance ni dans les sciences politiques ni dans les sciences humaines classiques. Ce n'est que récemment que le thème de la reconnaissance devient un objet de préoccupation dans les théories philosophiques⁵²⁷ et sociologique⁵²⁸. C'est, dans cette perspective, que le sociologue A. Caillé a insisté sur l'intérêt de « placer la notion de reconnaissance au centre d'une sociologie de la subjectivité, d'une sociologie des mouvements

⁵²⁵ Paul Ricœur, « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », in, *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, n°2, 1984. pp. 53-64.

⁵²⁶ Ibid.

⁵²⁷ Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance, Op., cit.* ; Paul Ricœur, *Parcours de la Reconnaissance. Trois Études*, coll. les essais, Paris, Stock, 2004 ; Emmanuel Renault, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte (Armillaire), 2004 ; Axel Honneth, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, vol. n° 23, no. 1, 2004, pp. 133-136.

⁵²⁸ Charles Taylor, *Multiculturalisme. Différence et Démocratie, Multiculturalisme. Différence et démocratie*, (avec l'introduction de Amy Gutmann), des commentaires de Amy Gutmann, Steven C. Rockefeller, Michael Walzer et Susan Wolf ; traduit de l'américain par Denis-Armand Canal, Aubier, 1994 ; Alain Caillé (s.dir), *la quête de reconnaissance : nouveau phénomène sociale*, Edition la découverte, 2007.

sociaux et d'une sociologie morale et critique »⁵²⁹. Dans le même ordre d'idées mais bien avant Caillé, Taylor soutient que la citoyenneté dans les sociétés contemporaines est fortement articulée aux revendications de reconnaissance des identités. C'est que « la demande de reconnaissance [est] conçue dans ce cas comme un droit ou comme une condition au plein exercice de la citoyenneté »⁵³⁰. Ainsi, « l'exigence de reconnaissance » s'avère aux yeux de Taylor un « besoin humain vital »⁵³¹.

Du coup, le paradigme de la reconnaissance peut servir de matrice d'analyse qui aiderait à comprendre les mouvements protestataires dans les sociétés contemporaines, en particulier les mouvements des jeunes. A ce propos, il est important de mentionner que pour les théoriciens de la reconnaissance, il ne s'agit pas de partir d'un principe de justice, mais de l'expérience de l'injustice. En d'autres termes, ce n'est pas la violation des normes de justice qui est en question mais c'est le refus de satisfaire des attentes de reconnaissance. Ce qui alimente les luttes de la reconnaissance, c'est la déception d'attentes de reconnaissance *légitimes*.

Notre grille d'analyse des luttes de la reconnaissance des jeunes protestataires en Tunisie s'appuiera sur trois approches : La première est celle de Taylor et Honneth, qui ont contribué à développer une approche identitaire de la reconnaissance, en dépit des différences entre les deux théoriciens. C'est qu'Honneth se distingue de Taylor par une approche plus large et sensible, par-delà le commun identitaire partagé par les membres d'un groupe, aux identités individuelles et aux multiples "sphères de reconnaissance". Approche contestée par d'autres sociologues, notamment Nancy Fraser, qui lui a reproché son psychologisme et son négligence de la dimension redistributive des richesses.

Nous avons montré dans le premier chapitre et ailleurs que la transformation de l'espace public après 2011 a connu un conflit identitaire entre une identité religieuse et conservatrice et une autre moderniste. Le conflit est détourné par la classe politique, d'un conflit autour des questions soulevées par les jeunes et qui portaient sur la liberté, la dignité et le chômage, à un conflit identitaire entre les "islamistes/conservateurs" et les "modernistes". Nos études sur l'engagement des jeunes ont attiré notre attention sur le fait que la lutte chez certains d'eux dépasse le volet identitaire et revendique une reconnaissance des identités plurielles. Parmi les mouvements qui nous semblent dignes d'observation et d'analyse en raison de sa visibilité dans l'espace public tunisien, c'est le mouvement des homosexuels. Au début de notre recherche nous n'avions pas

⁵²⁹ Alain Caillé, *Op., cit.*, p.21.

⁵³⁰ Luis R. Cardoso de Oliveira, « Honneur, dignité et réciprocité », in Alain Caillé, (S.dir), *ob.cit.*, p.98.

⁵³¹ Charles Taylor, « La politique de reconnaissance », in *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994, p. 41-42.

pensé soulever ce type de lutte. Mais les entretiens que nous avons menés auprès des jeunes, ont fait apparaître une catégorie de jeunes qui défendent ardemment la liberté sexuelle et les droits des homosexuels.

Cette piste de recherche nous a amené à conduire un entretien avec Amina l'ex-femen et actuellement membre actif de l'Association « Shams » des homosexuels. L'exploration nous a également fait découvrir que le Président de l'Association Danseur Citoyen sympathise avec cette association des homosexuels et a mis son local à sa disposition, quand elle venait d'organiser ses réunions de lancement et ses premières activités.

Sans doute, ces luttes sont nouvelles dans la société tunisienne et arabe et poursuivent en quelque sorte celles déclenchées dans le monde occidental (les sociétés européennes). Dans une vision "multi culturaliste", qui se veut globale et embrassant des réalités sociales multiples, Taylor a établi dans, l'un de ses ouvrages⁵³², une distinction entre le "besoin de reconnaissance" et l'"exigence de reconnaissance". Le premier est celui qui a caractérisé les mouvements politiques nationalistes ; la seconde s'inscrit dans la « politique des groupes minoritaires ou subalternes, dans certaines formes de féminisme et dans ce qu'on appelle aujourd'hui la politique « multi culturaliste »⁵³³. Et ce n'était qu'en marge de la tenue du Forum économique et social à Tunis au mois de mars 2015 qu'un groupe activiste défenseur des droits des homosexuels ont manifesté pour la première fois à Tunis. La photo ci- dessous illustre comment le drapeau tunisien flottait à côté du drapeau arc-en-ciel le symbole de la cause défendue par le Mouvement LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et transgenres)

⁵³² Charles Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, op., cit.

⁵³³ *Ibid.* p.41.

Photo. 59 : Manifestation organisée par la L.G.B.T, dans le cadre du Forum Social Mondial Economique et Social, Tunis 26 mars 2015⁵³⁴



La coprésence des deux drapeaux signifia que cette minorité sexuelle fait partie des Tunisiens, et a le droit de vivre dans son pays librement. La lutte ici est une "exigence" du multiculturalisme dont l'objectif suivant Taylor est « de reconnaître, tous tant que nous sommes, la valeur égale des différentes cultures, c'est-à-dire non seulement de les laisser survivre, mais encore de reconnaître leur mérite »⁵³⁵. Pour Taylor le fondement du multiculturalisme indique que chaque culture ayant sa conception du "bien", du "juste" et ses "échelles de valeurs". C'est que chaque identité culturelle, religieuse, ethnique ou sexuelle ne doit être pas traitée comme une identité inférieure à d'autres identités qui se prévalent d'être supérieure. Ainsi, la reconnaissance des différences constitue l'ordre social juste pour une société plurielle. Dans ce sens, l'identité signifie « la perception que les gens ont d'eux-mêmes et des caractéristiques fondamentales qui les définissent comme des êtres humains »⁵³⁶. Confronté à la réalité tunisienne et plus largement arabe, ce droit à l'identité demeure encore difficilement accessible, eu égard visiblement à une conception toujours vivace agissante de ce qu'est "être musulman". Et à l'un activiste athée de nous ajouter non sur un ton amer : « *Les musulmans jouissent de leur plein droit dont la liberté de conscience et de conviction parce qu'ils représentent la majorité. En revanche, les libertés des minorités religieuses et non religieuses sont violées. Comme les mosquées sont ouvertes toute la journée, ceux-là peuvent faire librement leurs prières, il est bien normal, je trouve, que nous jouissions du droit à*

⁵³⁴ La photo est accessible sur ce site : <https://directinfo.webmanagercenter.com/2015/03/31/la-premiere-manifestation-des-homosexuels-en-tunisie-images/>

⁵³⁵ Charles Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, op., cit p.87.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 41.

la non-observance du jeûne, là où nous le voudrions dans l'espace public. N'avons-nous pas le droit d'être libre, tout comme ils le sont ? L'année dernière la police a arrêté trois jeunes parce qu'ils ont mangé dans un jardin public à Bizerte et les ont agressés sans raison. Ainsi que vous pouvez le comprendre, nous luttons pour avoir notre plein droit en tant que minorité, et pour être comme tous les autres citoyens même s'ils représentent la majorité de la société »⁵³⁷.

Pour cette raison, Taylor voit que l'Etat doit mettre en place "une politique de reconnaissance" pour garantir la diversité des identités culturelles en tant que telles et les institutions publiques doivent reconnaître leur identité particulière.

Or cette minorité sexuelle s'est trouvée rejetée par une bonne partie de la société, c'est que des acteurs politiques ont affiché leur refus de cette catégorie qui menace selon eux, l'ordre social et sa culture islamique. Les déclarations de certains dirigeants politiques confirment ce constat : le député islamiste Abdellatif Mekki et l'ancien ministre de santé en 2011 a écrit sur sa page Facebook : « *Les homosexuels doivent être soignés [...] et punis comme le prévoit la loi, parce que ce comportement individuel est dangereux pour la société* »⁵³⁸. L'ancien chef du gouvernement, Hamadi Jebali, commentant l'autorisation à l'association des homosexuels, a déclaré que « *cette mesure menace les règles de la paix civile [...] et nous détourne des affaires réelles* »⁵³⁹.

Ces attitudes des hommes politiques témoignent des préjugés portés à ces jeunes qui sont traités comme des êtres inférieurs et non dignes de respect. Ce qui alimente chez eux le sentiment d'inégalité, de mépris et d'absence de reconnaissance. Faut-il, néanmoins, souligner que les souffrances occasionnées par chacune de ces disqualifications ne s'équivalent pas et s'ordonnent selon un ordre allant du moins au plus fort. A ce propos F. Dubet écrit : « Quand les inégalités paraissent excessives, trop larges pour englober les individus dans la même communauté, les sujets parlent plus volontiers d'absence de reconnaissance que de strictes inégalités. Si ces inégalités s'appuient sur les identités sexuelles ou culturelles discriminées et stigmatisées, [les sujets] parlent d'un déficit de reconnaissance et plus encore de mépris. Mépris aussi quand les élites politiques et médiatiques ignorent certains groupes ou en parlent trop ou mal »⁵⁴⁰. Néanmoins, nous constatons encore que les institutions sociales ne permettent à l'individu de s'intégrer dans la société qu'à la base de la règle du conformisme. Ainsi, ajoute Dubet : « Les institutions ne demandent pas seulement aux individus de se conformer à des règles d'interaction, elles supposent également des

⁵³⁷ Propos recueillis d'une discussion sur Facebook avec un membre de l'association des Penseurs Libres, juin 2018.

⁵³⁸ Elodie Auffray, « Les homos tunisiens privés de printemps », Libération, http://www.liberation.fr/planete/2015/05/29/les-homos-tunisiens-privés-de-printemps_1319395

⁵³⁹ Ibid.

⁵⁴⁰ François Dubet, « injustice et reconnaissance », in Alain Caillé (S.dir), Op.cit., p.19.

modes déterminés de présentation de soi et d'investissement subjectif, à travers lesquels les individus sont reconnus comme des dignes partenaires d'interaction »⁵⁴¹.

Persuadés du mépris dont ils font l'objet, les jeunes défenseurs des droits des minorités sexuels en Tunisie multiplient les efforts pour la conquête de la reconnaissance de l'Etat qui leur permettra de vivre librement dans une société qui accepte la diversité. Jusqu'ici l'Etat ne semble pas prêt à reconnaître ces droits et, bien loin de cela, l'article 230⁵⁴² du Code Pénal, élevant toujours comme l'épée de Damoclès, continue à pénaliser les homosexuels. En témoignage, de cet état des choses, le cas du jeune tunisien, âgé de 22 ans, qui accusé d'homosexualité était victime de cet article et il a été incarcéré le 22 septembre 2015 pour un an de prison après avoir subi un examen anal⁵⁴³. Trois mois plus tard - le 4 décembre - six étudiants ont été aussi condamnés pour homosexualité et écopant de la peine de bannissement de la ville de Kairouan pour une durée de trois ans. Suite à l'arrestation d'un jeune étudiant à Sousse, les activistes de l'association « Shams » ont organisé une campagne pour abroger l'article 230 du code pénal et dénoncé le recours des autorités au test anal.

Photo.60 : Affiche dénonçant le test anal



⁵⁴¹ François Dubet, « injustice et reconnaissance », in Alain Caillé (S.dir), Op.cit., p.19.

⁵⁴² Article 230 : « La sodomie, si elle ne rentre dans aucun des cas prévus aux articles précédents, est punie de l'emprisonnement pendant trois ans », Le Code Pénal, Publications de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne, p. 84.

⁵⁴³ Voir annexe.

Photo. 61 : Manifestation de l'association Shems contre le test anal



A ce propos, l'activiste au sein de l'association « Shams » nous confie que « *cette loi est contradictoire avec les libertés élémentaires de la personne. Vivre sa sexualité librement tant que ça n'enfreigne pas celles des autres et l'ordre public. Cette loi se contredit même avec les libertés individuelles énoncées dans la Constitution. C'est un crime d'emprisonner des êtres humains à cause de leur orientation sexuelle. Comment un Etat peut-il prétendre respecter ses citoyens tout en les méprisant et portant préjudice à leur dignité et humanité en leur faisant subir ce type de tests anaux. Ce sont des actes de torture qui violent les valeurs humaines et universelles. Les homosexuels sont des êtres humains comme tous les autres et ont le droit de vivre librement. Il faut lutter pour que notre société les accepte comme ils sont, pour abroger l'article 230 du code pénal et mettre fin à l'incrimination des homosexuels* »⁵⁴⁴.

On voit bien que cette bataille est celle de jeunes qui luttent pour que la société devienne consciente et soucieuse de la multi-culturalité qui acquiert de plus en plus de visibilité dans l'espace public après 2011. C'est que « le pluralisme culturel concerne des modes de vie et des pratiques culturelles dans leur concrétude. Leur diversité soulève un problème propre, qui est différent de celui de la justification ou du consensus normatif. Ce problème est de savoir à quelles conditions il serait possible de faire coexister, dans un même espace social et politique, des formes de vie culturelles différentes, voire conflictuelles »⁵⁴⁵.

⁵⁴⁴ Entretien avec Amina Femen, ex- membre de l'association Femen, activiste au sein de l'association Shams, Sidi Bousaid, Tunis.

⁵⁴⁵ Hervé Pourtois, « Morale de la reconnaissance et diversité culturelle », in, *Recherches Sociologiques*, Vol.30, n°. 2, 1999, pp. 43-56.

Photo.62 : des commerçants tunisiens affichent publiquement leur homophobie au marché Moncef Bey à Tunis⁵⁴⁶



Photos. 63 et 64 : Les homosexuels sont interdits des services de certains commerçants à Tunis. On peut lire sur ces pancartes "interdit aux homosexuels "



4.2.2. La ville ne reconnaît pas les minorités identitaires !

⁵⁴⁶ Page facebook, association Shams.

Cette minorité sexuelle est refusée non seulement par des institutions officielles de l'Etat, mais aussi par la société qui n'accepte pas cette différence de forme de sexualité et de normes culturelles, et ce en procédant à des mesures d'exclusion à leur endroit :

Ces expressions de refus et de rejet des homosexuels affichées en gros plan (photos.63,64 et 65) donnent la preuve que la bataille de la reconnaissance est loin de se dérouler dans la lecture, interprétation et suggestion de révision des textes juridiques, car étant un "enjeu dans l'interaction" quotidienne, elle se joue dans l'espace public entre des acteurs vivants se référant à des systèmes de valeurs et à des orientations culturelles souvent antinomiques. Il est donc bien normal que ces jeunes soient constamment confrontés « à une épreuve de reconnaissance dans laquelle toutes les relations sociales, les plus fines comme les plus structurelles, mettaient en danger l'identité des personnes, l'image et l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes »⁵⁴⁷. C'est comme si la ville considérée comme un espace fortement socialisé, où le mélange - pour ne pas dire le brassage - de cultures et de peuples, l'acceptation de la différence et, pour ainsi dire, le "droit" à l'anonymat d'une intimité individuelle sont acquis, s'avère encore loin de portée. Car, nous est-il donné, une société comme la société tunisienne, manifestement imbue d'une culture conservatrice, notamment quand il s'agit de questions "tranchées" par le livre saint, la ville prendrait une allure « duale tout à la fois ouverte et oppressive, intégrant tous les inconvénients des réalisations concrètes et des promesses espérées d'un idéaltype »⁵⁴⁸. C'est pourquoi les penchants à l'exclusion sociale ne manquent pas de se mettre à l'œuvre au nom d'une harmonie souhaitée, voire souvent donnée comme évidence. Le poids de « l'entre-soi est recherché et les contacts les plus valorisés sont ceux qu'elles ont avec leurs semblables »⁵⁴⁹, ce qui est certes de nature à exacerber les sentiments d'injustice et de d'oppression et d'exclusion spatiale et sociale chez les jeunes homosexuels et de bien d'autres minorité.

Mais, tout porte à croire que la ténacité et la persévérance affichées par les mouvements des minorités identitaires quelles que soient leurs variantes sont porteuses d'une propension à la reconnaissance individuelle et au changement sociétal. L'histoire des révolutions sociétales ne nous renseignent pas que celles-ci furent toujours l'œuvre d'"hérésies" (lire innovations ou sorties de l'ordinaire) individuelles et ou marginales ? En fait foi à cette propension libératoire, l'épreuve encore plus rude endurée par la jeune S. R, membre d'un groupe militant pour la liberté d'accès

⁵⁴⁷ François Dubet, « injustice et reconnaissance », art., cité, p.20.

⁵⁴⁸ Nadine Cattani et Stéphane Leroy, « La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien », *Cahiers de géographie du Québec*, 54 (151), Département de géographie de l'Université Laval, 2010, pp.9-24.

⁵⁴⁹ Ibid.

aux cafés et restaurants pendant le mois de Ramadan. Cette jeune fille vient de subir une double stigmatisation : celle de la non-observance du jeûne et celle d'être femme qui "transgresse" le jeûne en public, alors que la scène a eu lieu au sein de la ville de Tunis censée être le lieu privilégié de l'exercice de la liberté individuelle. La violence/stigmatisation est d'autant scandaleuse qu'elle frôle le surréel, puisque ses agresseurs/stigmatiseurs, présents aussi dans le café en plein jour au mois de Ramadan, n'observent pas non plus le jeûne !

Surréalité du reste prégnante de complexité et de richesse socio-anthropologique: S.R, visiblement le maillon le plus faible dans cette dispute, est plus que jamais attachée à sa liberté, à l'appropriation de l'espace public offert par la ville et à se battre par "ses ongles" pour sa cause; ses jeunes "agresseurs" de S.R, eux aussi en quête de liberté individuelle et de droit à la non-observance du jeûne, trainent une vision "conservatrice" de la femme, acceptent mal sa manière de s'habiller, de se maquiller mais surtout de jouir de la liberté de manger. Et pour cause, c'est une transgression du sacré ! En perte d'argument face à la cohérence de l'argumentation de la jeune femme, les jeunes hommes se réfugient dans le lexique des pulsions primaires et du "bas-ventre" digne de l'ère pré-ville ! Le dialogue musclé (voir encadrés. 9 et 10) entre la jeune femme et les trois jeunes hommes témoigne d'une dynamique révélatrice d'une culture de la ville qui se bat encore contre la "culture" ou "plutôt" la "non culture" du "pré-ville".

Encadré.9 : Récit d'une jeune fille agressée au mois de Ramadan dans un café

A 9 heures je suis arrivée à Tunis venant de Sfax pour un entretien d'embauche. A 9.15 je suis entrée au Café Rouge rencontrer une amie à moi. A peine installée sur une chaise, l'un de trois garçons à proximité, m'intimida par un coup du pied sur les fesses. J'évitai la confrontation et m'éloignai, mais décidément en vain. Car à peine quelques écoulees, l'un d'entre eux revint à la charge et comme si pour aller loin dans l'intimidation, il introduisit la main dans mon tee-shirt, tira la bretelle de mon soutien et s'en alla, comme si de rien n'était. Je me défendis défendu comme je pouvais, mais ne pourrais hélas défendre les droits des autres. Je l'insultai et le traitai de brute. Il se retourna vers moi et cracha : «"Espèce de pute" ! Qui est l'animal ? Ferme ta gueule » !

- « Non » répliquai-je !
- « Tu es une femme » !
- « Qu'en est-il de toi » ?
- « Je suis un homme et mieux que toi »
- « Non c'est moi qui suis mieux que toi » !
- « La ferme ou bien je vais casser ta gueule, tu n'es qu'une femme ». Il tenta de me gifler, mais mon amie intervint et l'empêcha.



سميرة ريعاوي

9 juin, 15:48 · 🌐

...

9:00 نخلط لتونس من صفاقس، ماسية نعمل في انترتيان في الجمعية التونسية للنساء الديمقراطيات .
9:15 نلتقي انا وصاحبتني باصدقائها في مقهى الحمراء ، غادي اول ماتقد ورايا 3 ولاد يتكلمو، واحد منهم حط ساقو عالكرسي مناعي من نالي، والغاية تقليل الحياء لا غير . جبدت الكرسي وقممت ، قعدو سوي وقاموا 9:30 ، اول واحد فيهم دخل يدو من رقية مريولي سوي وجبد خيط السوتيان ، وكعدى ، حد ماري الحكاية اما انا بيني وبين روجي منجمش نسكت حتى بالكذب، اذا ماندافعش على روجي يستحيل نجم ندافع عالناس. سبيتو ،صاحبو الاخير فيهم واقف ورايا يعملو قتلك حيوان ويرجعلي وتكثلو عليا بالسبان
شكون حيوان ، يا قحبة ، انت تكبلي علينا ، سكر فمك
-ماتسكرش
-راك طفلة
-وانت شنو
-انا راجل وخير منك
- انا خير منك

-سكر فمك لا نضربك. سكر لا نكسرلك فمك راك طفلة والحقيقة ماتجمش نسكت
مد يدو المرة لولا يش يضربني، صاحبتني آسيا جات في الوسط نكلو ماتمسهات
تواني تلقاه قريب مني وبدا يضرب فيا على وجهي.. نحاول ندافع على روجي.. ماسبيش .. بندز فيه والاحداث متداخلة والحقيقة برشا تصاور نعداو قدام عيني وكنت من داخل عايشة صدمة وفي نفس الوقت عارفة لي صابري من ضرب مهواش حلمة ولا مجرد نخمام ، كان واقع وحقيقة ، ضربني على ساقو بساقو يطبخني قمت ومنيت مسلمة. قام شدلي شعري وضربلي راسي عالحيط .. غميت تواني كل شي ظلام في عيني حليت عينا تلقاهم وصلو للباب.. عياط حس ناس تحيط، يدين متشابكة كراسي داخله بعضها السرفور خايف على قهوئو من التكسير مش عالبيش .
هزيت ساكي وخرجت نشكي ..
اول دورية عرضتني في الحبيب بورقيبة كلمت عون منها .. قلى امشي لل 17 ème ويخزلي بخزره مهباش ، العون التاني كان في المستوى قعد يفهم فيا شنعمل ووين نمشي..
في ال 17 ème اداري ، قلى مش مختصين امشي لمنطقة باب بحر الفرع اللي بهتم بالحنف ضد المرأة ،فرع

Encadré.10 : Monologue sur Facebook d'une jeune fille libre taxée de 'Pute'

- Tu es une pute parce que tu sors le cou et dos découverts
- Tu es une pute parce que tu te défends !
- Tu es une pute parce que tu es une fille !
- Tu es une pute parce que tu respires
- Tu es une pute parce que tu mets le rouge à lèvres en plein Ramadan
- Tu es une pute parce que quelqu'un n'accepte pas que tu n' observes pas le jeûne, alors que lui -même n'observe pas le jeûne.



سميرة ريعاوي

9 juin, 16:30 · 🧑🏻

...

انت قحبة رقبك وظهرك عريان
انت قحبة خاطرک تدافع على روحك
انت قحبة خاطرک طفلة
انت قحبة خاطرک تكتفص
انت قحبة خاطرک عاملة روج الاقر في فمك في رمضان
انت قحبة في نظرك واحد قاطر ،خاطرک فاطرة

👍 J'aime

💬 Commenter

👍👎👏 Mabrouki Lazher, Saif Mouaddeb et 67 autres personnes

Situé dans le registre de la reconnaissance morale qu'il avait développée, Honneth est persuadé que l'égalité de la redistribution des biens et droits semble insuffisante pour l'atteinte de la justice. Comme écrit Honneth : « L'éradication de l'inégalité ne représente plus l'objectif normatif, mais c'est plutôt l'atteinte de la dignité ou la prévention du mépris, la dignité" ou le "respect", et non plus la "répartition équitable des biens " ou "l'égalité matérielle" qui constituent ses catégories centrales »⁵⁵⁰. Partant de la primordialité de la reconnaissance dans les sociétés contemporaines, Honneth remarque que celles-ci se sont organisées autour "des sphères de reconnaissance", qui incluent leurs membres et leur offrent la possibilité d'accéder à une "reconnaissance mutuelle". Le développement de cette reconnaissance mutuelle est une nécessité pour que les sujets puissent développer leur conscience. « L'idée forte derrière cela, est que sans ces formes de reconnaissance de soi personne n'est en mesure de participer de manière libre et sans contrainte à la formation politique d'une société. Il faut donc certaines conditions sociales, l'établissement de certaines

⁵⁵⁰ Axel Honneth, « Reconnaissance et justice », Passant n° 38, Janvier-février 2002, <http://www.passantordinaire.com/revue/print.asp?id=349>

formes de respect mutuel pour que les gens puissent intervenir dans le public sans crainte, sans douleur et sans contrainte »⁵⁵¹. Ainsi, le sujet n'accomplit son intersubjectivité qu'à partir d'une reconnaissance de son identité particulière de la part des autres. Autrement, Il basculerait du côté des pulsions de violence, car le déni de reconnaissance supplanté par le mépris, lequel alimente à son tour la pulsion de violence dans l'espace public. La pulsion de violence vient briser la dialectique qui s'élève vers la reconnaissance.

Parmi les mouvements récents dans la société tunisienne après 2011 c'est par exemple le mouvement des jeunes qui revendiquent la liberté de la non-observance du jeûne le mois de Ramadan. C'est pour la première fois que des jeunes ont osé mettre en question l'ordre religieux et rendre public le débat autour d'un sujet qui était illicite. Le jeûne a été depuis des siècles un signe d'attachement à l'identité islamique de la société tunisienne, mais assorti aussi de rites et de traditions emblématiques de ce mois, au cours duquel les horaires de travail et d'ouverture et fermeture des institutions scolaires écoles s'allègent et les restaurants et cafés ferment leurs portes exceptées, quelques-uns qui ouvrent dans la presque clandestinité. Mais la revendication du droit de ne pas jeûner acquiert plus de visibilité dans l'espace public tunisien et l'affrontement avec le statu quo religieux s'apprête, semble-t-il, à prendre de l'ampleur. A ce titre, il n'y a pas longtemps, le tribunal cantonal de Bizerte condamna, le 17 juin 2017, à un mois de prison quatre hommes ayant osé manger dans un jardin public à Bizerte, et ils étaient accusés : "d'outrage public à la pudeur".

En réaction à cette arrestation, le mouvement "les penseurs libres" a lancé une campagne "Mouch Bessif" (littéralement, "pas contre notre volonté") et des manifestants se sont rassemblés au centre de Tunis le 17 juin 2017, levant notamment les slogans "la liberté individuelle est garantie par la constitution", "en quoi ça te dérange si tu jeûnes et si je mange?", "Arrêtez les terroristes et laissez tranquilles les non-jeûneurs", "Non aux arrestations des non-jeûneurs", pouvait-on lire sur des affiches brandies par les protestataires.

Aucune loi n'interdit de manger ou de boire en public pendant le Ramadan en Tunisie mais la constitution qui garantit "la liberté de croyance et de conscience" considère aussi que l'État a le statut du "gardien de la religion". Pour garder ou protéger la religion par l'Etat, le Ministère de l'intérieur s'est appuyé sur la circulaire de 1981, qui interdit l'ouverture des restaurants et cafés durant Ramadan. Hajer Becheikh Ahmed, député au ARP saisissant la présence du même ministre

⁵⁵¹Axel Honneth, « Théorie de la reconnaissance », entretien réalisée par Sylvain Bourmeau, Fabrique de sens, 2010, <http://www.fabriquedesens.net/Theorie-de-la-reconnaissance-avec>

au conseil, le 27 septembre 2017 et lui demanda par écrit (voir annexe.3) pourquoi il n'a pas suspendu ladite circulaire. Sa réponse était que suivant la constitution de 2014, « *l'Etat doit garder et protéger la religion et la liberté de conscience ne doit pas déstabiliser l'ordre général et blesser les sentiments des Musulmans* » (voir annexe.4). En d'autres termes les libertés individuelles ne doivent pas menacer l'ordre religieux et la liberté de conviction relevant de la vie privée ne devrait pas s'afficher en public.

De leur côté, les jeunes acteurs de l'association "les penseurs libres" considèrent cela comme un déni de la reconnaissance des identités individuelles et des groupes minoritaires. Ce déni de reconnaissance a nourri chez les jeunes qui revendiquent le droit de manger en plein espace public pendant Ramadan un sentiment de frustration et d'atteinte à leur droit de citoyens libres. La lutte continue et le dimanche 27 mai 2018, les acteurs de ladite association ont organisé une manifestation devant le Ministère du Tourisme pour revendiquer le droit de manger en public durant Ramadan et la liberté d'accès aux cafés et restaurants qui n'ont pas le droit d'ouvrir pendant le mois saint de Ramadan. Histoire de reprendre du poil de la bête et persévérer dans la lutte pour la reconnaissance des identités et des valeurs culturelles qui équivalent pour ces jeunes aux fondements les plus indispensables de la dignité.

Photo.65 : Campagne contre la « police religieuse »⁵⁵²



⁵⁵² La photo est accessible sur ce site : <https://twitter.com/telenewsn/status/997120377414447104>

Photo.66 : Manifestation juin 2018 pour le droit de « ne pas jeûner » dans les lieux publics ⁵⁵³



4.2.3 La lutte pour une reconnaissance morale

Dans une même perspective identitaire mais plus individualiste, Axel Honneth considère que ce n'est pas l'identité culturelle qui se place au centre de la reconnaissance. Il a, en revanche, développé une théorie de la socialisation des sujets en insistant sur la formation et l'intégration sociale de l'identité individuelle. Pour lui « l'individu apprend à se percevoir comme membre particulier et à part entière de la société en prenant progressivement conscience des besoins et des capacités propres, constitutives de sa personnalité à travers les modèles de réaction positive de ses partenaires d'interaction »⁵⁵⁴.

⁵⁵³ <https://twitter.com/telenewsn/status/997120377414447104>

⁵⁵⁴ Axel Honneth, « Reconnaissance et justice », *Passant* n° 38, Janvier-février 2002, <http://www.passantordinaire.com/revue/print.asp?id=349>

Photo.67 : Manifestation contre l'article 230 incriminant l'homosexualité



Ma vie privée n'est pas la propriété de l'Etat

Les deux pancartes brandies par le président de l'association Shams et une jeune activiste dans l'avenue Habib Bourguiba soulignent : « Ma vie privée n'est pas l'affaire de l'Etat » et « Parle et arrache ton droit ! Mon corps m'appartient, ma vie sexuelle c'est mon choix » (photo. 44), autant de slogans illustrant parfaitement ce que ces jeunes défendent : une identité et un choix individuel ; et ce qu'ils visent : une reconnaissance de leur individualité. Cause et visée pavées toutefois d'obstacles tant la quête de la reconnaissance s'avère difficile dans une société fortement influencée par une culture islamique conservatrice qui ne tolère guère les velléités 'immorales' de jeunes 'trop occidentalisés et déboussolés'.

Ce déni de reconnaissance doublé de mépris social et le déni interprété par les jeunes comme injustice se conjuguent et catalysent leurs luttes pour la reconnaissance, dont les finalités sont la liberté, et la justice sociale. Ces luttes consistent à créer des mécanismes permettant le développement de l'identité, l'autonomie et la liberté. La lutte pour une vie sexuelle libre est alimentée par le vécu d'une expérience subjective du mépris. C'est que, écrit Y. Courtel : « les rapports d'estime et de respect sont présentés comme étant l'enjeu de luttes dans les sociétés modernes, dans lesquelles les différents groupes s'efforcent, d'une part, de valoriser leurs qualités et leur mode de vie particuliers et de faire admettre leur importance pour les fins communes et,

d'autre part, d'obtenir un ordonnancement politique et juridique de ces sociétés, qui fasse justice à leurs attentes⁵⁵⁵.

Cette vision n'est point selon Honneth applicable à l'identique à tous les contextes. Il considère que les sociétés développent chacune à sa manière, des formes ou sphères de reconnaissance suivant leurs contextes historiques et culturels respectifs. S'agissant des sociétés contemporaines, il distingue trois sphères de reconnaissance qui déterminent les attentes légitimes de chacun. La première sphère est basée sur le principe de l'amour. C'est la sphère de l'intimité qui est indispensable pour réaliser la confiance en soi. La deuxième sphère est celle qui concerne les relations politiques et juridiques. Ces relations assurent le principe de l'égalité qui permet à chacun d'avoir les mêmes droits que les autres pour avoir le sentiment qu'on le respecte. Dans le même ordre d'idée A. Honneth écrit : « C'est parce qu'un individu est reconnu comme un sujet universel, porteur de droits et de devoirs, qu'il peut comprendre ses actes comme une manifestation - respectée par tous - de sa propre autonomie. En cela, la reconnaissance juridique se montre indispensable à l'acquisition du respect de soi »⁵⁵⁶. La troisième sphère est collective, c'est que l'individu doit pouvoir se sentir utile à la collectivité pour avoir le sentiment que les autres prennent en considération sa contribution dans la société.

L'absence de l'une de ces trois formes de reconnaissance peut nourrir chez les jeunes les sentiments de l'injustice sociale et une atteinte à l'identité : « si l'une de ces trois formes de reconnaissance fait défaut, l'offense sera vécue comme une atteinte menaçant de ruiner l'identité de l'individu tout entier - que cette atteinte porte sur son intégrité physique, juridique ou morale »⁵⁵⁷. Les deux photos.68 et 69 donnent une belle illustration que les défenseurs des droits des homosexuels luttent pour l'estime du Moi en tant qu'un sujet universel. L'expression écrite sur le corps de l'un d'entre eux et publiée sur la page de l'association Shams : « Je suis un Homme mais privé de droits » est une demande renvoyant à la troisième sphère de la reconnaissance. Quant à l'image partagée par l'un des activistes de l'association Shams directement depuis Paris, elle désigne une affiche invitant à 'l'égalité des droits, la justice pour tous'. Elle soutient que « la lutte pour la reconnaissance de ses droits et de sa simple existence peut tout à fait être la condition de l'affirmation d'un être humain comme être autonome, et être, par conséquent, considéré comme

⁵⁵⁵ Yannick Courtel, « La lutte pour la reconnaissance dans la philosophie sociale d'Axel Honneth », *Revue des sciences religieuses*, 82/1 | 2008, 5-23.

⁵⁵⁶ Axel Honneth, « Sans la reconnaissance, l'individu ne peut se penser en sujet de sa propre vie », entretien réalisé par Alexandra Laignel-Lavastine, in *Philosophie Magazine*, n°5, 2006, <http://www.philomag.com/les-idees/entretiens/axel-honneth-sans-la-reconnaissance-lindividu-ne-peut-se-penser-en-sujet-de-sa>

⁵⁵⁷ Ibid.

indispensable à la constitution de la compréhension de soi. Cependant, satisfaire le besoin de reconnaissance par l'estime est autre chose »⁵⁵⁸.

Photo.68 : Un Homme sans droits !!!



Homme, mais sans droits.

Photo.69 : Manifestation de l'association Shams à Paris



⁵⁵⁸ Jean-Christophe Merle, « Lutte pour la reconnaissance, éthique de la reconnaissance et perte de la reconnaissance » in, Christian Lazzeri et Soraya Nour (s.dir), *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, coll. Sciences humaines et sociales, 2009, pp. 363-373.

Une observation attentive des acteurs de l'association Shams nous permet de nous situer dans cette perspective celle d'Honneth. C'est que, premièrement, ce mouvement est un mouvement urbain par excellence et il se concentre dans la Capitale. En dehors de Tunis, par contre, nous ne rencontrons pratiquement pas d'activités pour la défense des droits des homosexuels. C'est que dans les cultures des gays, il existe « une véritable mythologie de la ville et de la capitale »⁵⁵⁹. Car la ville, semblerait-il, tout en multipliant à leur faveur les possibilités de rencontre, offre aux homosexuels à la fois la visibilité et l'anonymat. C'est aussi un espace qui leur « permet la construction de réseaux de sociabilité et donne une certaine liberté par rapport aux contraintes quotidiennes imposées par la norme hétérosexuelle »⁵⁶⁰. Aurait-ils tissé un réseau de connaissance et d'influence assez étoffé pour qu'ils puissent oser, il y a quelques mois, revendiquer en Tunisie le « droit à la ville »⁵⁶¹

Deuxièmement, les jeunes activistes de l'association Shams ou l'association "Penseurs libres" n'appartiennent pas aux quartiers populaires et/ou marginalisés de la ville de Tunis, mais descendent plutôt de familles aisées. Ce constat n'est pas sans conduire à la conclusion que la reconnaissance des intérêts matériels, aux yeux de cette catégorie de jeunes, est loin d'être à la tête des revendications de leur mouvement contestataire.

4.2.4 La lutte pour une reconnaissance distributive

Dans la précédente sous-section, nous nous sommes appuyée sur le paradigme de la reconnaissance pour analyser l'une des facettes de la lutte chez les jeunes. L'approche culturelle-identitaire a, en effet, permis de repérer l'émergence de nouveaux mouvements dans l'espace public tunisien. Mais, cette approche nous semble insuffisante pour saisir et comprendre toutes les facettes des luttes de reconnaissance que nous avons étudiées tout au long de cette recherche. Pour cela, nous comptons enrichir notre grille d'interprétation et nous inspirer d'une analyse critique de la perspective morale et culturelle traitant de la lutte pour la reconnaissance. La sociologue Nancy Fraser fait partie des sociologues qui ont critiqué l'approche de la reconnaissance morale développée plus haut⁵⁶².

⁵⁵⁹ Didier Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999, p. 36.

⁵⁶⁰ Nadine Cattan et Stéphane Leroy, art., cité., pp.9-24.

⁵⁶¹ Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

⁵⁶² Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, traduit par, Estelle Ferrarese, La Découverte, 2011 ; Nancy Fraser, *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012 ; Nancy Fraser, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. n° 23, no. 1, 2004, pp. 152-164 ; Fraser Nancy, « Pour une politique féministe à l'âge de la reconnaissance : approche bidimensionnelle et justice entre les sexes », *Les rapports sociaux de sexe*. Presses Universitaires de France, 2010, pp.

La contribution de Fraser s'inscrit dans une approche qui appréhende la question de la justice à partir de l'articulation entre la redistribution et la reconnaissance. « Plutôt que d'accepter ou de refuser en bloc la politique de l'identité, nous devons la prendre comme un défi intellectuel et pratique qui nous oblige à développer une théorie critique de la reconnaissance, une théorie ne se réclamant que des composantes de la politique de la différence culturelle qui peuvent être combinées à une revendication sociale d'égalité »⁵⁶³.

Ainsi, pour Fraser, il s'agit de formuler une conception 'bi-dimensionnelle' de la justice sociale qui alimente non seulement les revendications fondées sur la reconnaissance mais aussi les revendications fondées sur l'égalité sociale. En d'autres termes, c'est une vision de la justice sociale fondée sur deux dimensions complémentaires, la redistribution des biens et des ressources et la reconnaissance des singularités subjectives. Cette perspective met l'accent sur deux types d'injustice, une à caractère socio-économique incluant l'exploitation, la marginalisation sociale et l'exclusion économique, et l'autre à caractère symbolique, désignant la domination culturelle par imposition de modèles sociaux. Fraser écrit : « Nous nous trouvons ainsi devant un dilemme complexe, que j'intitulerai dilemme redistribution/reconnaissance : les personnes qui sont objets simultanément d'injustice culturelle et d'injustice économique ont besoin à la fois de reconnaissance et de redistribution ; elles ont besoin à la fois de revendiquer et de nier leur spécificité »⁵⁶⁴. Pour dépasser l'approche culturaliste Fraser a réinterprété la reconnaissance en remplaçant l'identité par le statut. Pour elle, l'individu ou les groupes ne cherchent pas la reconnaissance d'une identité spécifique, mais la reconnaissance d'un statut en tant que partenaire à part entière de l'interaction sociale. Il s'agit de « norme de la parité de participation »⁵⁶⁵. Ainsi, le déni de reconnaissance ne signifie pas comme une atteinte à l'identité, mais plutôt une relation de « subordination statutaire » ce qui empêche les individus de participer en tant que pair à la vie sociale.

Outre cet apport théorique de Fraser, notre analyse des mouvements protestataires des jeunes s'enrichira aussi de la complexité propre à la réalité du contexte tunisien. Notre hypothèse partira du postulat de la "pluralité des mondes sociaux". Ainsi les grammaires de reconnaissance « se hiérarchisent différemment selon qu'elles s'organisent autour des injustices économiques ou des

123-141 ; Nancy Fraser, « Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires », *Politique et Sociétés*, 17(3), 1998, pp.9-36.

⁵⁶³ Nancy Fraser, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », art. cité, p. 152-164.

⁵⁶⁴ Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Op. cit, p.21.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p.50.

injustices culturelles. Elles se pluralisent tout en se hiérarchisant selon les contextes locaux et globaux en fonction des traditions culturelles et des ordres institutionnels et des identités résultant des processus de socialisation »⁵⁶⁶.

Ayant pris conscience des autres dimensions de la demande de reconnaissance, nous tenterons dans ce qui suivra de comprendre les mouvements protestataires des jeunes dans les régions de l'intérieur du pays. C'est un ordre de connaissance différent à l'ordre développé un peu plus haut. L'ordre de reconnaissance chez les défenseurs des droits des homosexuels est un ordre basé sur une grammaire culturelle et universelle. En revanche, l'ordre de reconnaissance des jeunes chômeurs, dans lesdites régions, est un ordre basé sur une grammaire de marginalisation et d'exclusion. Ces deux mondes de reconnaissance peuvent être dissociés comme ils peuvent s'interagir.

Les luttes pour la reconnaissance aussi bien chez les jeunes chômeurs du bassin minier à Gafsa que chez les auteurs du sit-in El Kamour à Tataouine ont comme dénominateur commun la dénonciation de l'injustice socio-économique qui se décline en marginalisation et en inégale distribution de la richesse, génératrices toutes les deux du sentiment de *Hogra* (mépris) qui n'est pas à confondre avec celui éprouvée par leurs pairs membres de l'association "Shams" sise à Tunis. Partons de ces témoignages, pour comprendre la forme de lutte en quête de reconnaissance chez les jeunes chômeurs au Sud Tunisien :

« A Moularès, il y a des richesses énormes : le phosphate, une nappe d'eau riche, des sites archéologiques dignes d'une ville touristique. Bien sûr, pour eux le tourisme n'est concevable qu'au Sahel et aux régions continentales, l'agriculture. Et même cantonnée dans cette vision restrictive, la ville de Moularès est classée première au niveau de la production de pistache. Sauf que, avec toutes ces richesses et les potentiels qui existent, nous n'en avons paradoxalement que cette lamentable infrastructure, le taux de chômage élevé que vous connaissez et le service de santé le plus dégradé. Tu peux remarquer par la simple observation qu'il n'y a pas d'investissements dans toute la zone du Bassin Minier, les responsables ne pensent pas à ça, pour eux la région est juste une source de phosphate et de richesse. Ils ne pensent pas à notre souffrance, à la pollution terrible qui place la région au premier rang des malades atteints par le cancer. Ils ne réalisent pas comment un jeune vit l'expérience amère du chômage »⁵⁶⁷.

⁵⁶⁶ Laurence Roulleau-Berger, « Grammaires de la reconnaissance, individuation et ordres sociétaux », Alain Caillé (s.dir), *Op. cit.*, p.136

⁵⁶⁷ Focus groupes avec des jeunes sit-inneurs à Rdayef, juillet 2015 à Rdayef, Gafsa

Et d'ajouter comme pour passer du constat de marginalisation et d'inégalité régionale et sociale à la justification des revendications de justice distributive : « *Nous avons le droit de nous réserver 20% des rentes du phosphate pour le développement des régions du Bassin Minier. L'Etat gagne des milliards chaque jour pour les placer dans les autres régions, les régions du littoral et la Capital évidemment. L'Etat ne nous considère pas comme des citoyens. Il y a deux mois, une femme est décédée des suites d'un incendie rien que parce qu'on n'a pas un service de protection civile et la voiture qui fut dépêchée de loin, n'arrivait que des heures après la catastrophe. Alors il a fallu que nous nous emparions de la voiture et la gardions à Rdayef pour que les autorités y aient créé un bureau de protection civile. Nous sentons que nous sommes des citoyens de deuxième degré. L'eau potable reste coupée pour des semaines pendant l'été, les responsables ne pensent pas à notre souffrance, pour eux l'eau doit d'abord être disponible pour le traitement du phosphate mais s'agissant des habitants, ce n'est pas grave ! Ils peuvent rester des semaines sans eau potable* »⁵⁶⁸.

Constat reproduit presque à l'identique par le "leader ordinaire" du mouvement El Kamour. Ecoutons-le : « *Tataouine contribue de 50% à la production pétrolière nationale, les camions de transport du pétrole passent devant nous chaque jour, des matériaux énormes achetés ailleurs, passent dans le sens inverse à la destination des sociétés pétrolières en plein désert. Nos proches qui travaillent dans la société nous racontent que les ingénieurs étrangers touchent 15 milles euros. Nos biens et richesses ne nous appartiennent pas, ils sont faits pour le bonheur des autres. En même temps, nous vivons dans le chômage, la misère, les jeunes se partagent les cigarettes et les cafés. Il est injuste de vivre une situation pareille alors que la zone baigne sur un lac de pétrole! Je pense que la réaction du sit-in El Kamour est venue un peu trop tard, après que les gens avaient ras-le-bol. Je me demande pourquoi les sièges des sociétés pétrolières ne s'installent pas plutôt à Tataouine qu'à Tunis* »⁵⁶⁹!

L'élément saillant de l'argumentation et la justification des revendications chez les uns et les autres est la mise en relief du paradoxe perdurant depuis des décennies. D'un côté des richesses sur place tout au moins non négligeables, de l'autre, une marginalisation qui s'aggrave et met à nu une disproportion criante au niveau des politiques de l'Etat dans l'affectation des ressources humaines et financières entre ces régions et les régions du littoral. Ainsi, le déni de reconnaissance émane de la ségrégation socio-économique. Celle-ci est l'agrégat de toutes les carences en matière de santé, éducation, environnement, etc. C'est pourquoi les arguments de justification des actions

⁵⁶⁸ Focus groupes avec des jeunes sit-inneurs à Rdayef juillet 2015 à Rdayef, Gafsa

⁵⁶⁹ Focus groupes avec des jeunes sit-inneurs à Tataouine, El Kamour, Tataouine, octobre 2017.

revendicatives renvoient à une pluralité de principes de justice en fonction des situations et des expériences d'inégalité et d'injustice vécues par les personnes. Ainsi, la dignité comme l'estime S. Mosbah : « n'est pas simplement une question de statut dans la mesure où la dignité est intrinsèquement liée à la question d'identité morale [...] mais c'est aussi, en un sens et ce fait même, plus que cela encore l'exclusion méthodique et systématique exercée à l'encontre de ces êtres humains qu'on a voulu priver de leur humanité »⁵⁷⁰.

Ce sentiment d'injustice qu'éprouvent ces jeunes est amplifié par la permanente comparaison à laquelle ils s'adonnent avec le vécu des jeunes d'autres régions. Il est vrai que ces jeunes chômeurs luttent pour une justice économique, il n'en est pas moins aussi en vue d'être traités dignement comme les autres et de profiter de la vie et du bien-être. Il s'agit, en fait, d'un ordre local de reconnaissance qui désigne une multiplicité de mondes, car, une chose est désormais établie, « La multiplicité des mondes définit une diversité d'ordres locaux de reconnaissance qui s'engagent sur des modes différents selon les situations et contextes historiques, économiques, politiques et sociaux »⁵⁷¹. En d'autres termes, c'est le déni de la reconnaissance - incarné par la marginalisation - à l'échelle locale qui a amené les jeunes à se retourner au local, et marquer la revendication de 20 % de la rente du phosphate de Gafsa et du pétrole de Tataouine en instrumentalisant le cachet du local. C'est moins une hypertrophie ou un chauvinisme qu'un appel pour une reconnaissance de la part des institutions de l'Etat de ces régions. C'est une lutte entre deux types de mondes comme l'indiqué Roulleau-Berger :

- « Les mondes des grands, fortement légitimés et qui produisent des ordres de reconnaissance "visibles" à partir des institutions et des marchés du travail légitimés »⁵⁷². Les individus y sont privilégiés et dotés de ressources sociales, économiques, culturelles et symboliques qui leur permettent un statut social et une reconnaissance publique. Se comparant constamment à leurs pairs appartenant aux mondes « grands », incarnés à leur avis dans les régions du "Sahel/Littoral", les jeunes chômeurs du Bassin Minier et de Tataouine semblent avoir identifié définitivement l'origine de leur mal. Identification ou plutôt conviction est fortement présente dans tous les entretiens menés : « *Au Sahel tu ne trouves pas des mouvements de protestations, car ils n'ont pas des problèmes comme les nôtres* », ou « *il y a un écart énorme entre les régions du Sahel et les régions de l'intérieur* », ou encore « *cette ségrégation entre les régions du littoral et les régions*

⁵⁷⁰ Salah Mosbah, « Révolution ou/et résistance, l'événement tunisien revisité », in, Mohamed Nachi (s.dir), *Révolution et émancipations*, Tunis, Nirvana, 2017, p. 212.

⁵⁷¹ Laurence Roulleau- Berger, art. Cité, p.136.

⁵⁷² Ibid. p.137.

de l'intérieur date depuis le règne de Bourguiba puis de Ben Ali mais s'est aggravée après la révolution », ou enfin « tous les investissements de l'Etat sont orientés vers le Sahel malgré les richesses naturelles dont nous disposons et qui puissent motiver l'implanter d'usines de gypse, de verre, de cimenteries, etc.»⁵⁷³.

- Les « petits » mondes « faiblement légitimés et qui produisent des ordres de reconnaissance « invisible »⁵⁷⁴. Ces mondes se déploient par les précarisations du travail, les crises de chômage, ou encore la marginalisation. « Ces individus inscrits principalement dans ce monde faiblement légitimé, bénéficient d'une reconnaissance publique limitée et d'une reconnaissance social faible, ils sont privés de statut et d'estime sociale dans le monde de production à forte légitimité »⁵⁷⁵. La domination des mondes « grands » sur les mondes « petits » a pour effet une fragmentation sociale et la réduction des espaces de reconnaissance mutuelles. Ainsi, « les hiérarchies entre ces grammaires de la reconnaissance fragmentent l'espace public [...] L'espace public fragmente là où les individus et les groupes ignorés par la démocratie s'affrontent à ceux auxquels elle reconnaît une identité sociale ; il contient des situations d'urgence structurelles, des zones d'anomie dans la cité, c'est-à-dire des lieux où s'affaiblissent les règles de solidarité, qui, à leur tour, créent de l'angoisse et de l'insécurité chez le citoyen ordinaire qui, dès lors, rejette l'autre, le marginalise, l'exclut»⁵⁷⁶. Les situations d'injustice économique signifient une différenciation d'accessibilité aux ressources et aux biens et empêchent ces jeunes chômeurs d'accéder à la réalisation de soi. C'est que « quelle que soit son apparence objective, une injustice sociale constitue une atteinte aux droits fondamentaux de tout sujet, individuel ou collectif, de jouir d'une répartition équitable des ressources matérielles disponibles et d'être accepté et reconnu socialement dans toute sa singularité »⁵⁷⁷.

Conclusion

Au terme de ce quatrième chapitre, nous tenons à souligner deux résultats majeurs. Le premier, mis en avant par la totalité de la première section, concerne la caractérisation de la crise de l'engagement : d'après ce qui nous a été donné sur le terrain, cette crise n'est ni le signe d'une désaffection de la politique ni une mort du politique. Mais, c'est l'expression d'une mutation qui a donné naissance à de nouvelles modalités d'engagement qui remplacent les modalités classiques.

⁵⁷³ Focus groupe avec les jeunes sit-inneurs à Rdayef et à Moularès, juillet 2015.

⁵⁷⁴ Laurence Roulleau- Berger, art. Cité. p.137.

⁵⁷⁵ Ibid.

⁵⁷⁶ Ibid. p.138.

⁵⁷⁷ Nancy Fraser, « Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires », art., cité, pp. 9-36.

Ainsi, l'inscription des jeunes dans de nouveaux répertoires et les mobilisations ciblées, ponctuelles et pragmatiques représentent une autre forme de politisation. C'est un engagement plus individualisé qui conduit les jeunes à s'impliquer de manière sélective et à prendre distance par rapport aux organisations conventionnelles.

En entrant dans les détails, nous avons découvert, d'abord, une multiplicité de formes d'engagement chez les jeunes d'aujourd'hui. Éphémères et pragmatiques qu'ils sont, nous comprenons alors pourquoi ces engagements autorisent aux jeunes d'être impliqués simultanément dans la lutte relevant de plusieurs mouvements et de rassemblements à durée limitée et pour des objectifs restreints. Des engagements du genre « ici et maintenant », qui sont pour le dire brièvement, pragmatiques tournés vers le quotidien concret et privilégiant l'efficacité quitte à négocier les résultats.

Il y a ensuite, le caractère individuel des engagements de ces jeunes mais qui ne sont pas pour autant dénués d'intérêt d'ordre général. Ce type d'engagement est assez développé, comme l'a montré Dubet et Martuccelli, dans des sociétés qui ne sont pas structurées par un conflit central et où la démarcation des enjeux politiques et sociaux ne sont pas claires. L'individu est au centre du microcosme qu'il se construit— position individualiste que conforte le rejet des idéologies et des grands systèmes—, d'où le lien que nous avons pu établir entre les motivations de l'engagement choisi et les valeurs personnelles et tournées vers les intérêts individuels. Il s'agit donc d'une action à petite échelle, individuellement ciblée et à même de répondre à l'aspiration d'autonomie des jeunes et d'ordonner leur façon d'exister.

A ces deux formes s'ajoutent celle de l'« engagement distancié », où la personne singulière se trouve impliquée. Il n'est pas toutefois un engagement individualiste et de repli sur soi, bien au contraire, c'est une autre manière de porter une importance à la chose publique. C'est que nous avons remarqué que l'idée « de la sympathie » développée par Luc Boltanski marque les actions des jeunes et ce, par une capacité imaginative de connaître la souffrance d'autrui. Donc, ce type d'engagement que nous présentons illustre bien un enchevêtrement entre l'intérêt individuel et particulier, local et général.

La pluralité des formes d'engagement est sans inconcevable sans le déplacement utopique qui désigne plusieurs façons de se doter d'un autre imaginaire et *sui generis*, d'une autre vision utopique pour une société alternative. Les expériences vécues par les jeunes après 2011 les ont, nous semble-il, fait passer d'une utopie 'modèle' à une utopie 'réalisable'. Une utopie armée d'une critique permanente et alimentée par un imaginaire fertile. Comme si l'exploration du présent « ici

et maintenant » ravivait l'exercice de l'imagination et ouvrait la voie à une utopie qui consiste à penser la vie autrement.

Ces formes d'engagement renvoient à des utopies réalisables. L'engagement en lui-même a un objectif à atteindre : la reconnaissance. Voilà à quoi, nous nous sommes attelée à développer dans la seconde section. « Besoin humain vital », ainsi que définie par Taylor, la reconnaissance n'a commencé à capter l'intérêt des philosophes et sociologues que tout récemment. Placée au centre de la subjectivité et des mouvements sociaux, nous comprenons pourquoi la reconnaissance représente aujourd'hui une quête de la citoyenneté dans les sociétés contemporaines.

En Tunisie aussi, les revendications à caractère identitaire se multiplient. Parmi ces dernières auxquelles nous nous sommes intéressée, nous citons les mouvements des homosexuels et des jeunes athées qui ont revendiqué le droit de ne pas observer le jeûne de Ramadan et d'avoir libre accès aux cafés et aux restaurants pendant le mois de Ramadan. A ce genre de mouvements en quête de reconnaissance identitaire, nous avons consacré une première sous-section. Nous avons remarqué, dans la seconde sous-section, que la ville - même Tunis la Capitale - demeure un espace qui produit de l'exclusion sociale qui s'avère encore plus violent, vis-à-vis des femmes. Mieux, comme l'a signalé Honnet, le sujet n'accomplit son intersubjectivité qu'à partir d'une reconnaissance de son identité particulière de la part des autres, et l'éradication de l'inégalité n'est plus suffisante pour garantir la dignité et le respect, nuance à laquelle nous avons consacré une troisième sous-section. La particularité d'une partie des mouvements protestataires des jeunes dans les grandes villes tunisiennes, ne nous empêche pas d'accorder de l'importance à une idée fondatrice dans la conception de Nancy Fraser : la reconnaissance distributive. En effet, les luttes pour la reconnaissance distributive, caractéristiques des villes de l'intérieur, représentent un moteur mobilisateur pour les mouvements protestataires en quête d'égalité régionale. Les jeunes des régions de l'intérieur (Gafsa ou Tataouine), lesquelles renferment d'énormes richesses naturelles, ont le sentiment que l'Etat manque de respect et de reconnaissance à leur endroit, rien que par le fait de ne pas tâcher de corriger le paradoxe de la coexistence de la richesse et de la pauvreté.

CHAPITRE CINQUIÈME

*L'artivisme : un militantisme contestataire ou porteur d'un
projet ?*

Nous consacrerons ce cinquième et ultime chapitre aux nouvelles formes d'expression politique. Il comprend deux sections se composant chacune de quatre sous-sections. Nous tenterons dans un premier temps de décrire et de comprendre les manifestations de l'art de la rue comme forme d'expression politique. A cet effet, une sous-section sera d'abord consacrée à la description de la manière dont les jeunes ont transformé l'espace public par le moyen des expressions artistiques de la rue. L'exploration ethnographique que nous avons entreprise auprès d'une association culturelle a montré que l'espace public a connu, à travers cette expression artistique, une réelle dynamique entre référents culturels amenant souvent jusqu'à sa fragmentation. Place ensuite à l'analyse de l'art de la rue comme action critique. Là nous tenterons de montrer, toujours sur la base de notre exploration ethnographique, que l'art de la rue est bien plus qu'une 'position critique'. Car, entendons-nous développer, l'art critique est plus large que l'art politique. A cet élargissement de la perspective de l'art critique, sera consacrée une troisième-sous-section, où nous l'appréhenderons en tant que forme de lutte contre le productivisme capitaliste. Pour le dire plus explicitement, il s'agira d'une montrer comment l'intervention artistique des jeunes exprime une volonté de 'voir la ville à nouveau' et de transformer les espaces de la vie quotidienne en 'espaces publics mouvementés' moins par la logique de la rentabilité que par le sens des acteurs. Comme les 'abus' du productivisme sont portés par une politique, nous accorderons à la fin de cette section un intérêt particulier aux expressions murales politiques inventées par des jeunes animés par la volonté de mener des actions « micro-politiques » dans l'espace public. C'est à la fois une forme d'engagement graphique et d'expression politique mettant en image des revendications.

La deuxième section aura pour centre d'intérêt l'engagement du corps dans l'espace public. Ainsi, nous appréhenderons d'abord, l'action de la danse dans les espaces publics comme dynamique permettant aux corps de s'exprimer et de transformer la perception des formes urbaines traditionnelles en réaffirmant la relation de l'acteur à la ville. Ensuite, nous aborderons le corps à partir d'un angle inédit : l'immolation du corps dans l'espace public, entendue comme forme d'expression politique. Acte du reste violent qui rend compte non seulement d'un conflit entre autorités politiques et jeunes exclus mais surtout d'une manière 'originale' de dire son 'attachement' à la vie et qui consiste à culpabiliser publiquement la société et l'Etat.

Un autre angle d'approche du corps et pas des moindres : l'expression corporelle de la femme comme une nouvelle forme de féminisme, en particulier par l'acte de dénudation, acte provocateur des adeptes de la société patriarcale.

Enfin, nous essayerons de montrer comment le mode vie, prenant le corps comme support et canal d'expression individuelle, peut représenter une forme d'expression politique.

Section.1 : L'art de la rue : une reconfiguration de l'espace public urbain

5.1.1. L'art de la rue comme espace public oppositionnel

Depuis décembre 2010, les rues, les trottoirs, les murs et les places des villes, ont connu une multiplication des mises en œuvre artistiques de tout ordre, spontanées ou organisées pour divers objectifs. Spectacles de théâtre, des performances de danses hip-hop ou populaires, graffiti ou tags, des groupes de jeunes avec leurs instruments musicaux occupent la rue et les places publiques. Ces expressions artistiques marquent une transformation de l'espace public tunisien. Une logique singulière ou collective s'y est développée, à la marge de la culture officielle contrôlée par l'Etat et ses institutions et à la marge des espaces fermés fréquentés par un public bien spécifique. Ces expressions artistiques pointent aussi un changement au niveau du sens dont elles sont chargées, porté notamment par de nouvelles formes d'engagement et de protestation politique. Afin de les discerner, nous avons conçu une typologie de l'espace public en nous basant sur ces nouvelles formes d'art de la rue développées par les jeunes. Pour ce faire, nous allons appréhender l'art de la rue comme « un espace public oppositionnel ». Lisons, donc, ce témoignage :

"L'association Danseurs Citoyens est le fruit de plusieurs efforts et expériences depuis 2011. Après la chute de Ben Ali, nous avons senti une liberté inédite, notre rêve est de vivre pleinement la liberté et la démocratie en tant qu'individus et artistes. Nous nous sommes, il est vrai, déployés pour nous réapproprier l'espace public, toujours est-il cependant que l'accès des artistes et des danseurs à cet espace est demeuré très limité et ce d'une part, parce qu'il n'y a pas une reconnaissance de la part de l'Etat de ce type d'art et d'autre part, parce que le public tunisien n'a pas l'habitude de voir ce type d'art dans les rues. Donc, l'association Danseurs citoyens est une conception développée par des citoyens ayant comme premier objectif la démocratisation de l'art de la rue. Ces types d'art étaient monopolisés et contrôlés par l'Etat et ses institutions. L'art de la rue nous permet de lutter pour rendre l'espace public accessible aux jeunes artistes, aux pauvres et aux jeunes marginalisés, contre tout système ».

Une lecture attentive de ce témoignage montre bel est bien que les acteurs de cette association s'identifient à la fois en tant qu'artistes et en tant que citoyens. L'assimilation de ces deux identités confirme notre idée de départ, qui considère que les formes d'expressions artistiques peuvent être de nouvelles formes d'expressions politiques. D'ailleurs, parmi les questions qui nous ont été

posées lors des nombreuses présentations de notre projet de recherche⁵⁷⁸ : pourquoi vous considérez les expressions artistiques comme des formes d'engagement politique ?

On peut trouver une des réponses possibles en partant de ce qu'a dit ce jeune acteur. Pour lui et les acteurs de cette association, leur objectif est de lutter contre « tout un système » qui a une vision moniste de l'art et de la culture.

A propos du concept d'espace public, de ses formulations et de ses configurations dans la société tunisienne postrévolutionnaire, les groupements de jeunes artistes semblent confirmer la thèse de Bernard Miège⁵⁷⁹, qui s'est engagé dans une perspective fondée sur la dynamique et la fragmentation des espaces publics. Elle soutient que « la société n'est pas langage, et encore moins langage orienté vers l'intercompréhension⁵⁸⁰. Dans ce contexte Arendt⁵⁸¹, contrairement à Habermas, estime que l'acteur ne préexiste pas à son acte, mais au contraire le citoyen se dévoile pendant la prise de parole. Ainsi, les acteurs à travers l'échange ne cherchent pas toujours l'intercompréhension, mais luttent pour se distancier ou s'éprouver contre un adversaire et dans notre cas de figure, l'adversaire c'est l'Etat et ses institutions. C'est une lutte pour la formulation des espaces publics hors de l'espace créé par l'Etat. Ainsi, nous nous retrouvons dans la même voie frayée par Alexander Neumann, qui distingue entre la République ou l'Etat et l'espace public en considérant que « le langage populaire confond parfois les deux aspects, quand il utilise le mot espace public à la fois pour parler des places publiques et de la rue (comme lieu de manifestation politique, lieu de la vie sociale ou lieu de fête) et pour désigner les lieux de l'État républicain (le Parlement, le siège du gouvernement, etc.) »⁵⁸².

C'est un courant d'idées qui a tenté de fonder une théorie de l'espace public en dehors de l'espace public bourgeois, et ce, en pointant la différence entre ce dernier et les autres espaces : oppositionnel chez Negt et Neumann, puis suite aux travaux de Fraser, le concept fut baptisé « le contre public subalterne ». Si l'espace public bourgeois « est tourné vers le débat représentatif du parlement »⁵⁸³, l'espace public oppositionnel « émerge à travers les discussions qui se nouent dans

⁵⁷⁸ A l'occasion des journées doctorales ou de séminaires à l'Université de Gafsa, au Laboratoire CRESSON à Grenoble, à l'Ur ECUMUS à l'Université de Sfax, etc.

⁵⁷⁹ Bernard Miège, « L'espace public : au-delà de la sphère politique », Hermès, 1995, 17-18, pp.49-62.

⁵⁸⁰ Loïc Ballarini, « Espace public et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », 2013, <https://archipel.uqam.ca/5553/1/ballarini.pdf>

⁵⁸¹ Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2002.

⁵⁸² Alexander Neumann, « L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora », Cahiers Sens public, vol. 15-16, no. 1, 2013, pp. 55-67.

⁵⁸³ Ibid.

les mouvements de contestation »⁵⁸⁴. Plus explicitement, « l'espace représentatif se limite alors à la droite et à sa forme extrême, l'opposition occupe la rue »⁵⁸⁵.

Habermas même, interagissant, dans sa fameuse introduction pour la 17^{ème} édition de son ouvrage *L'espace public* publié en 1990, aux critiques adressées à l'endroit de son concept d'espace public, a reconnu que sa conception libérale de l'espace public avait exclu les autres publics et acteurs comme les femmes ou les prolétaires. Mais, en même temps, il a tenté de réduire la portée de cette problématique, en considérant que les mouvements oppositionnels à l'espace politique restreint ne représentent qu'un « espace public plébéien » et selon lui « l'exclusion des couches inférieures, mobilisées culturellement et politiquement, provoque déjà une pluralisation de la sphère publique dès sa phase de formation. À côté de la sphère publique hégémonique et entrelacée à elle, une sphère plébéienne se forme »⁵⁸⁶.

Photo.70 : Performance de dance (association Danseur Citoyen), en guise de dénonciation des capitations terroristes, Avenue Habib Bourguiba, mars 2015



Revenons au témoignage du jeune acteur qui nous montre que les jeunes cherchent, d'une part, à se réappropriier l'espace public et d'autre part, à créer d'autres espaces à travers l'art de la rue ou les arts « hors les murs » et ce, par « la conquête des espaces autres que les lieux 'conventionnels' s'est inscrite dans une volonté plus large d'exploration de nouveaux langages et territoires d'expression. Ces espaces ont été souvent choisis dans les sites urbains et publics »⁵⁸⁷.

⁵⁸⁴ Alexander Neumann, « L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora », art., cité, pp. 55-67.

⁵⁸⁵ Alexander Neumann, « Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel* », *Variations*, 9/10 | 2007, 157-158.

⁵⁸⁶ Jürgen Habermas, « "L'espace public", 30 ans après », in, *Quaderni*, n°18, *Les espaces publics*, 1992 pp. 161-191.

⁵⁸⁷ Elena Dapporto et Dominique Sagot-Duvaurox, « Introduction », in, Dapporto Elena, Sagot Duvaurox Dominique (s.dir), *Les arts de la rue. Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Ministère de la Culture - DEPS, 2000, pp. 15-34.

La réappropriation de ces espaces est l'expression d'une conquête et la création des références esthétiques et artistiques propres aux jeunes, dans un contexte de contestation générale. Ils luttent pour se réapproprier un espace d'expression correspondant à leurs représentations politiques. Ils trouvent, dans les spectacles festifs et éphémères dans la ville, un moyen de traduire en actes et d'exprimer leur révolte, désirs et vision du monde.

C'est une sorte de radicalisation de l'expression artistique qui renvoie à l'appropriation de l'espace urbain, ainsi qu'à une forme de l'engagement politique qui a un double objectif. Premièrement, elle marque la différence entre les artistes de la rue et leurs anciens homologues du théâtre et de la danse ayant rejoint les institutions classiques de l'Etat, qui rend l'accès, la consommation et les pratiques des biens culturels limitées à des catégories sociales bien déterminées. Deuxièmement, cette radicalisation jette la base d'une véritable identité autonome et différente. Pour ces jeunes artistes de la rue, l'attachement à ces canaux d'expressions artistiques et politiques est un moyen de réaliser leur auto-identification qui leur permet de dépasser les idéologies et les querelles des années 1970, et de lutter contre le système qui les marginalise. Dans cette perspective Besse écrit : « la notion d'espace public désigne un aspect de l'expérience politique et sociale moderne qui est tout à fait particulier : c'est un espace collectif ou pluriel de l'expérience de soi, des autres, et de l'environnement en général ; cet espace n'est pas économique ou fonctionnel, mais politique, voire moral et culturel (puisque l'on y débat des valeurs dans tous les domaines) ; cet espace politique n'est pas celui de l'Etat »⁵⁸⁸.

En fait, ce sont des jeunes « à la fois intrigués par le radicalisme de l'expérimentation et solidaires des derniers saltimbanques dans leur résistance, ils trouvent dans les rassemblements festifs et éphémères qui s'emparent de la ville un moyen de traduire en actes leur révolte et leurs désirs »⁵⁸⁹.

C'est une lutte pour créer une culture alternative, que notre interviewé B. B. Y définit ainsi : « *La culture alternative doit inclure les artistes qui ont été exclus par le système à l'ère de la dictature et même après la révolution, alors les jeunes artistes luttent pour avoir leur place dans le système, donc nous tentons de créer de nouvelles logiques de création, de représentation et de diffusion* ». Ainsi, l'art de la rue représente un canal d'expression pour lutter contre la politique culturelle uniformisée de l'Etat. « En tout état de cause, ces pratiques diverses impliquent toute une sorte de

⁵⁸⁸ Jean-Marc Besse, « L'espace public: espace politique et paysage familial. Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine », Dec 2006, URL :

https://halshs.archivesouvertes.fr/file/index/docid/191977/filename/Espacepublicespace_politique_et_paysage_familier.pdf

⁵⁸⁹Elena Dapporto et Dominique Sagot-Duvaurox, « Introduction », art., cité, pp. 15-34.

mise en public de la question de l'art en dehors de ses périmètres institutionnels classiques. Plus encore, c'est la plupart du temps, d'espace urbain dont il est question »⁵⁹⁰. Cet espace urbain ne contient dans son aménagement aucune référence renvoyant à une politique culturelle bien arrêtée et accorderait une importance aux arts de la rue, car, en fait, c'est une politique qui ne reconnaît que les formes classiques.

Quand Oskar Negt, au début des années 70, a suggéré le concept « d'espace public développé », la classe ouvrière, l'un des produits de la société industrielle, avait déjà formé un 'espace prolétarien' propre à elle ; de son côté, le mouvement de mai 68, plus proche, a sans doute gardé toute intact l'effervescence des revendications de la jeunesse qui l'avait initié contre le paternalisme de l'Etat paternaliste du moment.

Ces changements, inhérents à la société industrielle déjà enracinée au 19^{ème} siècle et à la société post-industrielle de l'après deuxième guerre mondiale, ont permis à différentes catégories d'accéder à l'espace public qui était réduit à la participation de la classe bourgeoise ou de l'élite des professions libérales ayant un niveau d'instruction supérieur (des avocats, des écrivains, des médecins, etc.). Néanmoins, l'adoption de ce concept pour analyser la réalité de la société tunisienne et notamment la formation d'un espace public oppositionnel de la part des jeunes artistes, nous invite à être vigilant et ce pour deux raisons : d'une part, la société tunisienne n'a pas vécu une expérience pareille à celle des sociétés industrielles, puisque la bourgeoisie, (si on peut parler de classe bourgeoise tunisienne), n'a pas participé à la formation de cet espace public politique. C'est l'Etat qui, depuis l'indépendance, a monopolisé l'espace public politique. Monopolisant les médias et contrôlant la société civile, cet Etat a empêché le développement d'une démocratie délibérative. D'autre part, la généralisation du capital scolaire (culturel) et en partie le capital social, tel qu'il a été enseigné par Bourdieu, a généré une nouvelle configuration de l'espace social où on assista à des différenciations horizontales au sein de chaque classe sociale. Dans les sociétés où il n'y a pas eu une révolution industrielle, outre l'absence d'une 'vraie' bourgeoisie, il y a des couches et/ou des catégories sociales inclassables (les acteurs de l'économie informelle, les jeunes chômeurs des quartiers populaires, les artistes de la rue) qui avaient été, avant 14 janvier 2011, exclus de l'espace public et politique.

Mais à partir de cette date, il nous semble possible de comprendre et d'analyser les transformations de l'espace public et politique induites, tout au moins en partie, par la médiation du concept de

⁵⁹⁰ Catherine Avenin, « Les arts de la rue pour observer, comprendre et aménager l'espace public », in, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, vol. 33-34, n°129-130, 2007, Spatialités de l'Art. pp. 189-197.

« l'espace public oppositionnel » porté par les jeunes. Ce qui nous permet d'observer empiriquement les phénomènes de prise de parole par les jeunes artistes, jusque-là non reconnus comme légitimes dans l'espace public dit bourgeois. En tant que jeunes marginalisés, précise l'un des jeunes artistes : « *Nous voulons, à travers l'art de la rue, rendre l'art accessible à tout le monde, contrairement aux arts dans les salles qui sont destinés seulement à ceux qui ont l'argent et les moyens d'y accéder* »⁵⁹¹. Donc on est en train de passer d'un paradigme habermassien de l'espace public abstrait et représentatif, dont le principe ne peut tenir compte des multiples particularités de l'expérience vécue, à une conception de l'« espace public oppositionnel » pluriel et critique, où il se met à l'œuvre « un enchevêtrement de normes, de légitimations, de délimitations, de procédures, de séparations du pouvoir »⁵⁹². L'on assiste donc à une reformulation d'un espace public qui a pour objectif de modifier l'ordre social. L'espace public politique constitue donc en soi un objet de lutte dans le sens où les jeunes se sont, à travers l'art de la rue, engagés dans la redéfinition de ses frontières, de ses modes d'accès et des modalités d'expression. Leur cause n'est plus « l'expropriation des êtres humains, de leur force de travail, mais d'une dépossession supplémentaire de leur imagination, de leurs possibilités existentielles et de leur bonheur »⁵⁹³, comme le pense O. Negt.

Mettant l'accent sur ce qui lui semble fondamental dans sa conception, Negt estime que l'enjeu consiste en un « effort pour un espace public oppositionnel et vivant qui constitue [...] une interrogation centrale de recherche, à la différence de Jürgen Habermas qui parle d'une simple 'variation plébéienne' de l'espace public bourgeois »⁵⁹⁴. Puis de marquer davantage sa distance par rapport à la conception habermassienne un peu trop sélective : « Dans cette re-formalisation du social, il y a la possibilité d'articuler les agir-s des individus et de sortir d'interprétations clivées qui nient la complexité de la société et de la catégorie des 'petits', les exclus, les précarisés, ainsi que les classes moyennes toujours potentiellement 'marginalisables' par une société axée sur le capitalisme qui détruit ce sur quoi elle repose »⁵⁹⁵. N'est-ce pas là, l'écho de la voix de notre interviewé président de l'Association Danseurs Citoyens qui inscrit son action dans la nouvelle dynamique de la société tunisienne postrévolutionnaire : « *Nous voulons donner une chance aux jeunes qui ont quitté l'école trop tôt ou qui viennent des quartiers défavorisés pour poursuivre une*

⁵⁹¹ Entretien avec M.A.B, 20 ans, jeune artiste, Tunis, septembre 2016.

⁵⁹² Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel*, traduit et présenté par Alexander Neumann, Payot, 2007, p. 95.

⁵⁹³ *Ibid.*, p.43

⁵⁹⁴ *Ibid.*, p.158.

⁵⁹⁵ Lucia Sagradini, « Au bord du Kiaï », *Variations* [Online], 12 | 2008, Online since 01 January 2012, connection on 29 June 2018. URL : <http://journals.openedition.org/variations/239> ; DOI : 10.4000/variations.239

*carrière artistique, diplôme à la main ; et les éloigner de la radicalisation et du terrorisme, a-t-il expliqué »*⁵⁹⁶.

Nul donc besoin d'insister sur l'étroite relation entre la dynamique culturelle des arts de la rue et le changement social qui s'opère en Tunisie depuis la fin de 2010. C'est une « contre -culture » créatrice chargée d'un sens culturel, artistique et politique, qui s'oppose à la culture dominante conservatrice. C'est qu'à travers ces expressions artistiques que les jeunes artistes tentent de transformer la violence des jeunes des quartiers populaires marginalisés en action artistique. Ainsi, ils dénoncent les injustices et les inégalités sociales par l'expression artistique. Kheira Belhadj-Zidane dit à peu près la même chose : « Ce principe de l'affrontement par la compétition verbale, corporelle ou graphique est une valeur éthique, un véritable état d'esprit. Les revendications exprimées à travers lui sont absolument politiques, et sociales »⁵⁹⁷.

Dans le même ordre d'idées, Lucia Sagradini⁵⁹⁸ a montré comment les acteurs en Argentine, ont développé des formes de résistance à la dictature argentine et ont tenté de déloger un ordre social fondé sur la violence et la terreur. Les arts de la rue y ont contribué à la formulation d'un espace public oppositionnel, qui a participé à partir des années 80, à la mise en route du processus de transition démocratique. De même, en réponse à la crise économique de 2001 dans le même pays, des citoyens se sont appropriés la rue, via des concerts de casseroles.

Le contexte tunisien est certes différent, mais ayant lui aussi connu un processus transitionnel de la dictature à la démocratie, il confirme que « l'espace public oppositionnel est un concept qui se fonde sur l'expérience vivante (et loin d'être) représentée sous la forme abstraite de l'intérêt général »⁵⁹⁹. La rue dans ce sens y est également, un espace de l'action critique. C'est une sorte de démocratie contestataire qui peut être présente et visible en tout point du territoire national en dehors des institutions politiques classiques. Ainsi, « l'usage de la rue offre des potentialités pour l'action motrice (comme la performance et l'occupation) et l'action mentale renvoyant à la réflexivité et la critique »⁶⁰⁰.

⁵⁹⁶ Le Président de l'association B. B.Y, Le 19 juillet 2016, à 11h, à l'espace l'Angar Tunis, lors d'une conférence de presse où il annonce la création « d'une école qui ouvrirait ses portes le 15 septembre 2016, à 15 étudiants dans trois spécialités : danse, théâtre et cinéma ».

⁵⁹⁷ Kheira Belhadj-Ziane, « Dynamique historique d'une contre-culture : la culture hip-hop », in Antigone Mouchtouris et Kheira Beladj-Ziane (s.dir), *Actualité graffiti*, PU Perpignan, 2008, p. 33.

⁵⁹⁸ Lucia Sagradini, « Au bord du Kiaï », art., cité.

⁵⁹⁹ Alexander Neumann, « L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos dans à l'agora », art. cité.

⁶⁰⁰ Sylvaine Bulle, « Pourquoi la rue inspire-t-elle la révolte ? Compétences émeutières et projet de transformation sociale dans le mouvement d'occupation mondial » traduit par, Sharon Winkler Moren], *justice spatiale | spatial justice*, n° 5, déc. 2012-déc. 2013 | dec. 2012-dec. 2013, <http://www.jssj.org>

5.1.2. *L'art de la rue comme un art critique*

La philosophe Aline Caillet a distingué, dans son ouvrage publié en 2008, 'l'art social' de 'l'art critique'⁶⁰¹. Le rôle primordial du premier, consiste à construire un consensus et à pacifier les zones qui connaissent des conflits et des tensions. Dans ce sens, l'espace public créé par les artistes devient un espace de partage. En revanche, 'l'art critique' en particulier l'art de la rue exprime 'une position critique', sachant que l'art critique est plus large que l'art politique. A ce propos A. Caillet écrit : « La performance est un art dont le matériau brut devient moment d'expression, elle est le premier pas de bascule vers une logique de l'évènement. La force politique ou critique de la performance tient donc de ce qu'elle définit une opposition au régime représentatif propre aux arts créatifs : elle a une capacité à s'injecter dans le cours des choses, à plonger dans l'espace-temps réel et à s'incarner dans le quotidien »⁶⁰². Ainsi, l'espace public qui est considéré comme espace accessible à tous devient un espace de tension et même de conflit. J.L. Gourdon ne va pas loin de ce constat quand il dit : « l'espace public est un lieu d'usages et d'échanges multiples, ce qui en fait sa richesse mais augmente aussi les risques de conflits »⁶⁰³.

Ces notions étant définies, nous nous proposons, dans la présente sous-section d'appréhender les arts de la rue comme des « arts critiques », qui participent à la formation d'un espace public caractérisé par le conflit et la tension. A cet effet, nous allons exposer trois exemples d'intervention artistique de la rue, par des jeunes artistes de l'association « Danseurs Citoyens », qui illustre l'aspect critique de cet art. Cette critique tourne autour de la question culturelle et/ ou identitaire. Nous tenterons, à partir de l'encadré qui suivra, de montrer les dimensions de ce conflit :

⁶⁰¹ Aline Caillet, *Quelle critique artiste ? Pour une fonction critique de l'art à l'âge contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁶⁰² Aline Caillet, « L'artiste, la critique et l'espace public », in, *Revue Proteus*, n°3, avril 2012, pp.4-10.

⁶⁰³ Jean-Loup Gourdon, « La rue on partage, il dépend comment », *Urbanisme*, n° 329, 2003, pp 18- 23.

Encadré.11 : Extrait d'un entretien avec le fondateur de l'association Danseurs Citoyens

Quelques mois après la révolution et suite aux multiples évènements survenus dans le pays et épreuves vécues par les gens, notamment les actes terroristes, nous ne pouvions plus rester insensibles face à ces menaces : depuis lors nous luttons contre le fanatisme, l'obscurantisme des esprits.

Par exemple, la série des performances de danse 'je danserai malgré tout' à l'Avenue Habib Bourguiba, Beb El Falla, à la Kasbah, devant la Porte de France, à Halfaouine etc. représente autant de shows organisés suite à ces évènements : à l'occasion de la journée mondiale de théâtre le 26 mars 2012, un groupe de jeunes présentait un spectacle dans l'Avenue de Habib Bourguiba devant le théâtre municipal quand un groupes de jeunes salafistes les empêchèrent par la force de continuer le spectacle en scandant : « La rue ne vous appartient plus ! », « Rentrez à l'intérieur de vos théâtres, espèce de bêtes, de singes, de juifs, de salauds, de laïcs. La première performance était en mars 2012, en plein milieu du beau jardin du Passage, sans musique ni artifice, moi et un petit groupe de jeunes, nous entamons la danse. Les réactions des citoyens varient entre l'ignorance, l'interaction et l'étonnement [...] C'est une autre bataille dans le même espace. C'est une lutte aussi pour sauver les jeunes que ciblent les salafistes pour les recruter dans les groupes terroristes, l'art dans la rue nous donne la possibilité de parler avec les jeunes, les intégrer, les amener à participer. On essaie de relativiser leur peur face à l'avenir. Le rendez-vous dans la rue est essentiel, c'est un moment de partage. On a même rendu quelques salafistes sympathisent avec nous.

Cet encadré relate de nouvelles donnes auxquelles ces jeunes artistes tunisiens n'étaient pas indifférents. Leur art de la rue témoigne sans doute d'une vision vivement critique à l'endroit d'une culture qui a brusquement fait irruption sur la surface de la réalité sociale tunisienne postrévolutionnaire. Il s'agit d'une culture fondamentaliste qui refuse la présence de l'autre dans l'espace public. Du coup, le déploiement inattendu et exclusif de ce fondamentalisme religieux vient d'enclencher un conflit sur l'appropriation de l'espace public. Car la vision de ses adeptes va à l'encontre d'une conception des espaces publics qui « font tenir ensemble des éléments hétérogènes et, à ce titre, reflètent cette quête du 'vivre ensemble'. Ils lient la pluralité des individus et communautés

et font accéder différents mondes vécus à une visibilité politique »⁶⁰⁴. L'espace public semble avoir égaré ses repères et être menacé de sombrer dans un communautarisme hostile à toute forme de différenciation individuelle. Décidément, cette menace est réelle et, comme nous l'avons explicité dans le premier chapitre, est loin d'être exagérée par une phobie islamique. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'ouverture de l'espace public après la chute de l'ancien régime autoritaire a dégénéré en un espace où se heurtent des identités et se régénèrent, voire s'institutionnalisent des espaces communautaires. Cette escalade communautaire déclenchée par les jeunes salafistes : « *La rue ne vous appartient plus !* », « *Rentrez à l'intérieur de vos théâtres* » est sans appel. Ce « nous » qui désigne les jeunes salafistes et le « vous » qui désigne l'adversaire porteur d'une culture différente s'incarnent en l'occurrence, dans l'affrontement des jeunes artistes aux jeunes salafistes. Car dans la culture islamiste l'art est prohibé (*Haram*) et nous comprenons ainsi, pourquoi l'espace public devient un espace exclu. Portant l'étendard de la critique, l'art de la rue, s'avère dans ce contexte, providentiel pour l'enracinement de l'espace public et son immunisation de toute vision communautariste. Etant l'importance de l'enjeu d'un espace public pluriel, nous confie un jeune artiste : « *Le rendez-vous dans la rue est essentiel, c'est un moment de partage, mais aussi d'affirmation de sa différence et d'engagement dans le combat des idées s'il le faut* »⁶⁰⁵.

Mais les reconfigurations de l'espace public tunisien post-révolutionnaire sont loin de se réduire au précédent conflit. L'on assiste aussi à l'émergence de formes diverses de « conflit qui déchire l'urbanité entre plusieurs cités rivales, plusieurs villes rivales, entre plusieurs principes de distribution des places »⁶⁰⁶ où l'espace urbain devient un « théâtre des conflits les plus importants »⁶⁰⁷ et le lieu où se donnent à voir des fractures sociales. Car, comme le souligne O. Abel, la ville n'est pas seulement un système physique, écologique ou économique c'est aussi une 'cité', « c'est la ville comme institution de l'espace et distribution sociale et politique des 'places', des emplacements, des rôles »⁶⁰⁸. Pour assurer le vivre ensemble, il est important d'avoir la capacité d'un consensus pour la distribution et la répartition de l'espace urbain afin d'assurer la différenciation acceptée par les sujets se partageant cet espace urbain. Or, comme nous l'avons montré un peu plus haut, les sujets n'ont pas pu trouver un terrain d'entente pour « composer un monde commun »⁶⁰⁹ dans leurs différences et leurs diversités.

⁶⁰⁴ Cynthia Ghorra-Gobin, *réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, Op.cit., p.14.

⁶⁰⁵ Entretien avec B.B.Y, Op.cit.

⁶⁰⁶ Olivier Abel, « Habiter la cité », in *Autres Temps*, Cahiers d'éthique sociale et politique, n°46, 1995. pp. 31-42.

⁶⁰⁷ Ibid.

⁶⁰⁸ Ibid.

⁶⁰⁹ Luca Pattaroni, « La ville plurielle Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », in Michel Bassand, Vincent Kaufman, Dominique Joye (s.dir), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, 2007, pp.283-314.

Et il se trouve, justement, dans ces cas de figure, soit cités par Abel soit énoncés par nous-même, que « la fragmentation en effet n'est qu'une manière de dire la rupture d'un ordre, c'est à dire la rupture d'une façon parmi d'autre de composer le pluralisme inhérent à la ville »⁶¹⁰. Dans le même ordre d'idées, mettant à nu les difficultés de certains groupes à s'appropriier l'espace et se faire entendre, Luca Pattaroni ne manque pas de noter que « le phénomène de fragmentation urbaine doit être compris comme une conséquence de la difficulté à composer le pluralisme inhérent aux villes »⁶¹¹. Dans ce cadre, les tensions ayant fait irruption entre les jeunes artistes et les salafistes dans l'espace public tunisien sont d'une manière ou d'une autre, la résultante du 'pluralisme des formes d'engagement qui pourraient être apparentées à ce que Pattaroni désigne comme les « sources de fragmentation au côté de la multiplication des discours critiques »⁶¹².

Ainsi appréhendé, l'espace urbain se trouve traversé par une double pluralité : une première " pluralité horizontale" qui renvoie à « la diversité des systèmes référentiels possibles »⁶¹³ et « l'existence de différentes manières concurrentes de construire un monde juste [...] une des caractéristiques de notre monde moderne est l'apparition de formes concurrentes, irréconciliables et incommensurables de conceptions de la 'vie bonne' et de la société juste »⁶¹⁴. La deuxième est une " pluralité verticale" « qui concerne non plus la diversité des principes mais celles des manières de s'engager dans le monde »⁶¹⁵. Elle consiste à « restituer l'épaisseur du monde afin de voir comment les valeurs peuvent se transformer en autant de gestes et d'expérience du rapport à l'autre »⁶¹⁶. A ce titre, les jeunes danseurs s'inscrivent dans l'espace à travers leurs corps pour marquer les valeurs de la liberté et de la modernité, tandis que leurs adversaires recourent à la violence et à l'exclusion pour faire valoir les valeurs religieuses. Nous voyons bien ainsi que les jeunes salafistes refusent de faire partie des mondes 'universaux' et des 'cultures urbaines' et se replient dans une culture plus particulariste et 'ethniste'.

La violence à l'endroit des jeunes artistes lors de leurs spectacles qui avaient eu à Tunis et Bizerte s'était reproduite une seconde fois au Cap Bon, par des résidents d'un quartier à proximité de l'endroit où ils faisaient les répétitions de leur pièce de théâtre à Hawaria⁶¹⁷. Comme par hasard, quand nous prîrent une voiture de louage à destination de ce petit village afin d'assister – et

⁶¹⁰ Luca Pattaroni, art., cité., pp.283-314.

⁶¹¹ Ibid.

⁶¹² Ibid.

⁶¹³ Ibid.

⁶¹⁴ Ibid.

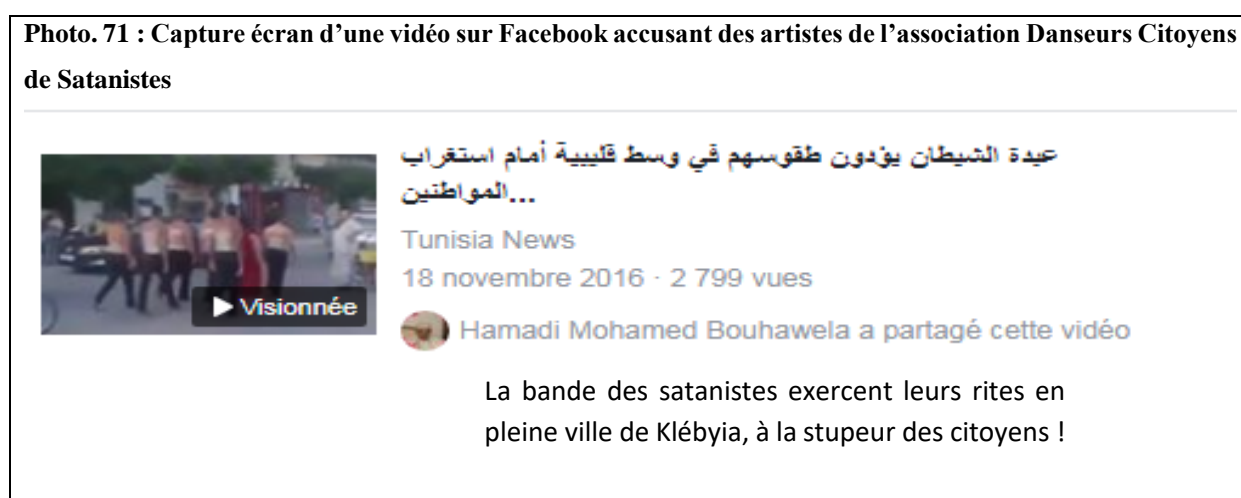
⁶¹⁵ Ibid.

⁶¹⁶ Ibid.

⁶¹⁷ Délégation relevant du gouvernorat de Nabeul au Nord-Ouest de la Tunisie.

d'observer – des artistes, une discussion spontanée avec le conducteur jaillit à ce propos. Il commentait cet évènement sans se rendre compte de la raison de notre déplacement : « *Nous sommes vraiment très dérangés quand ces jeunes s'installent dans notre village, c'est un groupe mixte, et ce n'est pas dans nos habitudes de voir des garçons et des filles qui habitent ensemble et passent toutes les nuits à boire et rire. De plus, ce qu'ils font, c'est du n'importe quoi, c'est une atteinte aux mœurs, qui nous oblige, à maintes reprises, à faire à faire appel à la police afin de mettre fin à cette mascarade* »⁶¹⁸. Très vite le bruit a couru dans toute la ville de Klébyia (d'où relève Hawaria) via une vidéo qui circulait dans les réseaux sociaux taxant les membres de ce groupe de 'satanistes' qui pratiquent leurs rites en pleine ville à la stupeur des citoyens !

Photo. 71 : Capture écran d'une vidéo sur Facebook accusant des artistes de l'association Danseurs Citoyens de Satanistes



Ainsi, la ville semble frappée par une sorte de trouble : « le trouble sera défini ici comme ce qui, dans l'environnement, suscite a minima le sentiment qu'“ il se passe quelque chose ”, ne débouchant pas nécessairement sur le sentiment, déjà plus consistant, que “ quelque chose ne va pas ” »⁶¹⁹. La notion de trouble permet aussi de comprendre comment commence à être ébranlé l'ordre des choses, à partir d'une dimension sensible (qui trouble). Les troubles sont parfois des amorces d'espace public. Audace paya : étant en quête de liberté d'expression, ces jeunes se sont trouvés devant une épreuve de résistance à travers l'art et l'inscription dans l'espace universel. La banderole, affichée à Tunis à l'occasion d'une performance de danse, contient une phrase de S. Hessel (photo.72) illustre notre idée.

⁶¹⁸ Note de terrain : discussion avec un chauffeur d'une voiture de louage lors de notre déplacement pour assister aux répétitions du spectacle théâtral « le noir est une valeur » de l'association Danseurs Citoyens à Hawaria. Le 7 août 2016.

⁶¹⁹ Marc Breviglieri et Danny Trom, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Daniel Céfai et Dominique Pasquier (s.dir), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, PUF, 2003,399-416.

Photo.72 : Banderole faite par les jeunes artistes pendant les performances « je danserai malgré tout »



Photo.73 : Performance de dénonciation des décapitations à la Daech, avenue Habib Bourguiba, mars 2015



Selon Olivier Abel « l'espace de la citoyenneté doit répondre en même temps à une crise d'identité et à une crise d'urbanité ». En d'autres termes, « il faut trouver une équation délicate entre d'une part de relatifs 'isolats', qui autorisent des lieux de narration de soi, d'identification, d'interprétation, de récréation, et d'autre part une certaine 'mixité', qui organise la confrontation des universaux, leur fusion ou leurs tensions »⁶²⁰. A ce propos, il est important de rappeler que le conflit entre les jeunes islamistes/salafistes était fortement présent pendant les trois ans qui suivirent la révolution. C'était une question de rapport de force, et chaque groupe a essayé de s'approprier l'espace public pour marquer son identité. Ce conflit s'est au fil, du temps, éclipsé surtout après les élections de 2014. C'est que la stabilisation des institutions a permis à l'Etat d'exercer une certaine autorité pour apprivoiser les conflits et réduire les violences.

Un autre exemple qui illustre le déploiement desdites pluralités citées un peu plus haut : le projet 'le Noir est une valeur' monté par les jeunes de l'Association Danseur Citoyen. Le président de

⁶²⁰ Olivier Abel, art., cité., pp. 31-42.

l'association nous confie : « *Le projet 'le Noir est une valeur' est un spectacle de danse-théâtre qui cherche à traiter artistiquement les pratiques racistes auxquels la communauté noire tunisienne est confrontée tous les jours. A travers la danse, le théâtre, la musique et les textes, nous essayons de faire valoir un patrimoine culturel et un héritage multiple et divers, "Le noir est une valeur" est un appel au respect de l'autre et sa valorisation* »⁶²¹

Encadré.12 : Présentation du projet :

Le président de l'association :

"Le noir est une valeur"

, « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. » (Article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)

Bien que la Tunisie soit le premier pays au monde arabe abolissant l'esclavage, les actes de discrimination et de ségrégation sont restés collés aux comportements de certains Tunisiens. Nous réclamons les droits humains fondamentaux ; l'égalité, la liberté et la dignité pour tout être humain vivant sur cette terre. Des actes racistes sont toujours passé en silence surtout quand il s'agit de personnes de couleur noire. Les résidents subsahariens sont devenus victimes-cibles de ces comportements racistes. Les dépassements ont atteint aujourd'hui le sommet en justifiant faussement les violences exercées sur les noirs.

« Le noir est une valeur » ; une rencontre entre associations et artistes de tous bords condamnant ces pratiques haineuses.

Avec la danse nous nous exprimerons.

Avec le théâtre, nous nous indignerons.

Et avec la musique nous appellerons à l'amour.

Venez soutenir le noir car « Le noir est une valeur » et dénoncez haut et fort l'intolérance et le racisme ce jeudi le 16 juillet à 22h.

⁶²¹ Entretien avec B.B.Y, Op.cit.

Encadré.13 : Spectacle de Danseurs Citoyens à Klébyia

Le 12 août 2016, à Klébyia, Festival International du Film Amateur de Klébyia, à 18 :00 h

L'Association Danseur Citoyen a participé au festival avec une pièce théâtrale intitulée 'Le noir est une valeur », un projet financé par l'Union Européenne dans le cadre d'un projet « Med Culture » à travers le programme « Drama, diversity and developpment », géré par le Minority rights group.

Les jeunes acteurs ont commencé le spectacle à 18 :00 h dans la rue, près de la maison de la culture, les garçons portaient une tenue qui paraissait bizarre au public (cycliste noir et le reste du corps est couvert de plastique transparent, les deux actrices ainsi qu'un jeune homme étaient habillés d'une robe rouge. Les acteurs ont entamé le spectacle par une marche en muette mais accompagnée de sifflets très forts.

La tenue et la marche en sifflets attirent beaucoup l'attention des gens qui n'ont pas manqué de commentaires péjoratifs ? Nous étions en effet témoin de personnes qui s'interrogeait « qui sont ces froukhs (littéralement gamins) ? C'est des fous ? On dirait des fantômes sortis de leurs tombes ! C'est du n'importe quoi ! Ça n'a rien à avoir du tout avec l'art » ! En dépit de ces commentaires franchement négatifs, ces personnes avaient assez de curiosité pour suivre jusqu'au bout le spectacle. Les commentaires ne sont pas arrêtés même pendant le déroulement du spectacle, il y avait une discussion entre une personne âgée et le directeur du projet :

- Mais c'est du n'importe quoi, ce n'est pas du tout de l'art ou du théâtre, il n'y a aucun message, je n'ai rien compris ; moi qui faisais du cinéma n'ai jamais vu ce type d'art !

- S'il vous plait, suivez maintenant le spectacle puis on peut discuter.

Après un bon moment, nous nous sommes permis de demander à ce monsieur s'il avait saisi le message et changé d'avis à propos du spectacle, il m'a répondu « oui vraiment c'est un excellent travail, où il y a beaucoup d'effort et de recherche ». A l'instar de ce monsieur, le public satisfait de ce travail a applaudi les jeunes et les a vivement remerciés.

Ces spectacles de la rue ne s'adressent pas à un simple public passif. Comme disent P. Chadoir et S. Ostrowetsky cette « scène dressée fonctionne comme un miroir, où une 'subjectivité urbaine' enfouie ou naissante est conviée à prendre forme, à découvrir son identité »⁶²². Sans doute, cela n'irait pas de soi, tant la résistance aux nouveautés émanant des réflexes relevant particulièrement du monde domestique, est forte. « Cette volonté de troubler les esprits en leur offrant la possibilité de remettre en cause leurs valeurs traditionnelles est utilisée comme un argument primordial par les artistes afin de légitimer aux yeux d'une municipalité le sens de leurs interventions »⁶²³.

⁶²² Philippe Chadoir, Sylvia Ostrowetsky, « L'espace festif et son public. Intervention culturelle en espace public en villes nouvelles et villes moyennes », in, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°70, Lieux culturels, 1996, pp. 78-88

⁶²³ Henri-Pierre Jeudy, *Les usages sociaux de l'art*, Paris, Circé, 1999, p. 48.

5.1.3. *L'art de la rue : lutter contre le productivisme capitaliste*

Dans l'un de ses articles, Philippe Chaudoir⁶²⁴ a tenté de montrer comment l'art depuis la révolution industrielle a constitué un imaginaire de l'espace urbain. A un cinéma, donnant une image sombre de la ville de la société capitaliste, s'installa dans une étape ultérieure, essentiellement après la guerre, un cinéma critique de la ville qui a emprisonnait l'individu dans sa fonctionnalité de ville trop "technocratisée".

Dans un article antérieur, Jean-Marc Besse⁶²⁵ attire notre attention sur le fait que l'espace public est un concept pluridisciplinaire, qui renvoie à la fois à l'urbanisme, à l'aménagement, à la philosophie et à la sociologie politique. De ce fait, on ne peut pas dissocier l'espace public politique de celui de la ville. Ainsi, « on a pu identifier des lieux réels de l'espace urbain comme étant des incarnations concrètes de l'espace public ou de sa possibilité : la rue, la place, le jardin public, par exemple »⁶²⁶. Bien évidemment, l'espace se prête à de multiples formes d'appropriation culturellement orientées, et notre époque n'échappe pas à la règle de se doter d'un "modèle culturel" propre à elle. Or, il se trouve qu'il y est deux types de discours contrastés qui rivalisent l'investissement de ce modèle. Il y a « d'un côté un discours de la crise, du malaise, du mal être, etc., qui sont en relation avec le quotidien et de l'autre côté le discours qui valorise le monde de l'amusement perçu comme dynamique et jeune »⁶²⁷, comme dit J-P. Delchambre.

Entre ces deux visions du monde, nous avons constaté que l'irruption de l'art de la rue dans l'espace public tunisien, après la chute de l'ancien régime, s'apparente à une sorte de « fabrication d'un imaginaire » urbain qui s'inscrit dans une perspective critique d'un urbanisme jugé trop fonctionnaliste. Dans un entretien, un jeune artiste exprime son point de vue : « *Après la révolution je me disais où je peux me positionner pour participer à la production d'une nouvelle société, au début j'ai tenté l'engagement partisan, mais j'ai découvert que ce n'est pas le bon choix, car les partis politiques n'ont que des discours et sont trop loin de la réalité pour être en mesure de la changer. Du coup, j'ai décidé d'agir à travers la culture et principalement à travers l'art de la rue. Ce choix est bien réfléchi surtout qu'on a vécu plusieurs actes de violence et des assassinats.*

⁶²⁴ Philippe Chaudoir, « La rue : une fabrique contemporaine de l'imaginaire urbain », in Michel Rautenberg (S.dir), *L'imaginaire de la ville, le regard et le pas du citoyen*, Culture & Musées, n°12,2008, pp. 51-64.

⁶²⁵ Jean-Marc Besse, art., cité.

⁶²⁶ Ibid.

⁶²⁷ Jean-Pierre Delchambre, « Le rapport à la contrainte du jeu libre au jeu empêché », in Guy Bajoit, Françoise Digneffe, Jean-Marie Jaspard, Quentin Nollet De Brauer (s.dir), *Jeunes et société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, De Boeck Université, 1^{ère} édition, 2000, pp.75.76.

Nous avons remarqué qu'il y avait une volonté de faire sombrer les citoyens dans le stress, le malaise et le pessimiste. Notre objectif était de faire amuser les citoyens, fabriquer des ambiances aux fins de la joie dans les villes, où s'accumulent les stress du quotidien, les fatigues des moyens de transport, etc. Ici à Tunis tu vois toujours les gens courir, se précipiter, manger à la hâte, etc. Le matin, de bonne heure, on remarque les gens qui habitent dans les banlieues de Tunis s'arrêter aux cafés pour prendre leur petits déjeuner faute de l'avoir fait calmement chez eux de peur d'arriver tard à leurs boulots »⁶²⁸.

Donc, ce qui motive les actions de ces jeunes artistes c'est le plaisir et la volonté de 'voir la ville à nouveau'. Ainsi l'art de la rue a pour objectif de transformer les espaces de la vie quotidienne (marché, moyens de sports, rues principales de la ville) en espaces publics. « Cette attitude repose sur l'hypothèse consistant à penser que le sens de l'espace aurait été perdu dans le caractère fonctionnel de la construction et dans la grisaille de sa quotidienneté »⁶²⁹. A travers son caractère éphémère et événementiel, l'acte artistique cherche à transfigurer l'espace qui l'accueille. En d'autres termes, et pour emprunter les paroles de P. Chaudoir nous pouvons dire que :« cette opération de 'métamorphose par décalage' semble bien proche de notre souci contemporain de qualification ou de requalification du lieu »⁶³⁰.

Sauf que l'on assiste dans le contexte tunisien postrévolutionnaire à une configuration inédite de l'espace public caractérisée par le dépoulement de 'deux mondes sensibles', qui s'affrontent de manière assez similaire à ce que J. Rancière appelle un dissensus, « c'est-à-dire de la rupture d'une harmonie entre le sensible et le sens, entre le compte des corps et celui des significations. Le dissensus, [ajoute-t-il] c'est la reconfiguration des rapports entre sens et sens, c'est-à-dire entre présence sensible et signification »⁶³¹.

La dissonance entre la présence sensible et la signification incorporée dans ladite présence est nettement palpable dans les deux photos qui suivent immédiatement. Une particularité, soit dite en passant, propre à la première : une danse satirique, sorte de clin d'œil à la vision 'salafiste' du monde qui prohibe à la femme la fréquentation de l'espace public. Porter - un faux - voile et libérer son corps par la danse c'est d'abord, se révolter contre ceux qui ne veulent pas reconnaître le droit

⁶²⁸ Entretien avec B.B.Y, Op.cit

⁶²⁹ Philippe Chaudoir, « Ce que les artistes font à la ville » - L'Observatoire n°26 – Été 2004, <https://sites.univ-lyon2.fr/iul/artistes%20et%20ville.pdf>

⁶³⁰ Ibid.

⁶³¹ Jacques Rancière, « Politique de la littérature », Entretien réalisé par Lionel Ruffel, Lettres et Science Humaine, 2007, <http://www.vox-poetica.org/entretiens/intRanciere.html>

à la femme ou son 'droit à la ville', pour emprunter l'heureuse expression d'Henri Lefebvre. Sa présence dans le marché signifie moins le comportement d'un consommateur faisant sa course que l'affirmation de ce droit en tant qu'être humain abstraction faite de son genre. Aussi, danser au marché, et là les deux photos.74 et 75 - mais aussi les deux genres - s'équivalent, c'est donner un autre sens au comportement 'emprisonné' dans une fonctionnalité routinière de la ville.

Photo.74 : Performance de danse, l'art de la rue



Photo.75 : Performance de danse au marché



C'est autour de cette dernière signification que nous souhaiterions nous attarder le plus. Par leur présence dans un marché à Tunis, les jeunes artistes affiliés à l'Association Danseur Citoyen entendent faire valoir une vision de l'acteur artiste qui se situe dans une stratégie de proximité avec les citoyens ordinaires et de partager avec eux leur quotidien. Mieux, ils entendent transmettre une vision critique à l'endroit des politiques qui, gèrent les problèmes des citoyens à distance, à travers les plateaux des chaînes télévisées et qui sont en panne d'imagination face aux problèmes de l'augmentation des prix qui n'a pas cessé depuis 2011. Les jeunes artistes développent, ainsi, une autre forme d'expression artistique de l'engagement politique qui passe d'une phase de dénonciation à une phase laissant plus de place au déploiement d'affects politiques plus variés et

de formes expressives plus vastes et singulières cherchant notamment à ‘reconfigurer le sensible’ pour aboutir au “ le partage du sensible ”. Ce dernier étant défini, par Jacques Rancière comme, « système d’évidences sensibles qui donne à voir en même temps l’existence d’un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives »⁶³². Maffesoli dit autrement la même idée en affirmant que l’être à l’ère de la postmodernité est un être multidimensionnel, non réduit au cerveau et qu’il n’y a pas d’opposition entre la raison moderne et la raison sensible. « La postmodernité ne me semble donc pas nier la raison cartésienne, mais simplement affirmer sa complémentation par le sensible, par tous ces paramètres qui avaient été jugés superflus par le rationalisme. Aujourd’hui, chacun a des exigences rationnelles, mais également des attentes liées aux sens, au sensible. [...] La postmodernité se caractérise par cette entièreté de l’être, non réduit au cerveau, mais incluant également le corps, ou encore le plaisir. C’est une nouveauté qui me paraît non négligeable »⁶³³.

Ces formes d’intervention artistiques dans l’espace public urbain ont pour objectif de lutter contre l’instrumentalisation de la ville et de la rue ce « qui se veut être un art “de” la rue et non un art “dans” la rue »⁶³⁴, dont l’objectif est la formulation d’un autre mode. Pour cette raison les jeunes choisissent les lieux de l’intervention dans la plupart du temps dans les stations des métros⁶³⁵, des bus, ou des marchés (souk). Ainsi, le concept de spectacle renvoie comme le conçoit T. Gibson « à la manière dont les images sont mobilisées pour assurer l’emprise de la forme productive sur le temps de loisirs, afin de légitimer les relations sociales existantes et de placer l’individu en situation passive et contemplative à l’égard de sa propre domination »⁶³⁶.

N’est-ce pas, à cause des charges du quotidien que la ville perd de plus en plus la capacité de fréquentation publique et les liens sociaux deviennent plus fragiles et se diluent ? N’est-ce pas pour la reconfigurer l’ordre urbain que les nouvelles formes d’intervention culturelle se déploient dans l’espace urbain ? Contrairement aux urbanistes qui cherchent, comme l’a souligné Philippe Chaudoir, à mettre des stratégies politiques réfléchies pour réanimer les villes en déclin d’animation, l’art de la rue cherche à faire la politique à travers les interventions artistiques. Sous cet angle, ajoute notre sociologue : « Les arts de la rue se spécifient par des formes d’action

⁶³² Jacques Rancière, *Le partage du sensible*, La Fabrique-éditions, 2000, p.12.

⁶³³ Alexis Bétemps, art., cité.

⁶³⁴ Philippe Chaudoir, « Ce que les artistes font à la ville », art., cité.

⁶³⁵ La vidéo est accessible sur ce site, <https://www.youtube.com/watch?v=YwhlhLf-UvQ&list=PLH03r5oJXCduEy5SdbO1HjXNkagAyfC7&index=2>

⁶³⁶ Timothy Gibson, « La ville et le “ spectacle ” : Commentaires sur l’utilisation du “ Spectacle ” dans la sociologie urbaine contemporaine », *Sociologie et sociétés*, volume 37, n° 1, printemps 2005, p. 171–195.

susceptibles de recréer du lien social et de la vie politique et sociale, et ceci dans une logique anti-individualiste et dans un renouveau festif »⁶³⁷. Nous nous situons donc, dans une perspective qui considère que « l'artiste n'est pas créateur de mondes virtuels mais éveilleur d'imaginaire et de sens. Il intervient comme créateur d'espace »⁶³⁸.

C'est dire, en d'autres termes, que l'artiste n'agit pas en cavalier seul façonnant à sa guise la 'matière' de l'espace public. Car, en fait le spectacle de rue « met en œuvre des propositions tant artistiques que théoriques qui réfèrent à la question de la fonction sociale de l'art, en particulier à travers la mise en œuvre de modes d'interpellation du public en espace urbain et de la constitution d'un imaginaire du collectif »⁶³⁹. Nous avons en effet remarqué, pendant les performances des gens qui ne se connaissaient pas, qu'ils ont dansé ensemble avec une grande joie, des citoyens qui échangent des bisous avec les danseurs (photos.76, 77 et 78). Dans ce sens, H. Brunaux écrit : « l'essence, l'existence et le sens de la trace motrice œuvrent dans un partage entre un lieu et des acteurs ; et appréhender l'acte de 'danser dans l'espace public' c'est chercher à mettre en évidence les actions réciproques susceptibles de faire lieu dans l'"ici et maintenant" du temps de danse »⁶⁴⁰.

C'est que l'artiste en dansant dans l'espace public cherche à créer une relation interactive avec les spectateurs, à partager avec eux une vision du monde qui renvoie dans cet exemple à une culture du plaisir et qui se positionne contre la culture de la consommation qui domine la ville capitaliste.

⁶³⁷ Philippe Chadoir, « La rue : une fabrique contemporaine de l'imaginaire urbain », art., cité, pp. 51-64.

⁶³⁸ Aili Vahtrapuu, « Le rôle des artistes dans la revitalisation des espaces urbains en déclin », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 17-18 | 2013, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/tem/2043>

⁶³⁹ Chadoir Philippe, « art de la rue et espace public », art.,

⁶⁴⁰ Hélène Brunaux, « Danser dans l'espace public - Des processus de spatialisation au cœur des usages de l'espace », in, Guénola Capron et Nadine Haschar-Noé (s.dir), *L'espace public urbain : de l'objet aux processus de construction*, Presses Universitaires du Mirail, Collection Villes et Territoires, 2007, chap.6, pp 101-115.

Photo. 76 : Un spectateur félicite un artiste en l'embrassant, lors d'une performance, Porte de France, Tunis



Photo.77 : Un spectateur prend part à la danse avec des jeunes artistes, lors d'une performance, Porte de France à Tunis



Photo.78 : : Une spectatrice s'implique dans la danse avec les jeunes artistes, lors d'une performance, Porte de France



Ainsi conçu et mis en œuvre par cette association de jeunes, et sans doute de bien d'autres similaires mais pas encore connues et reconnues, l'art de la rue est « considéré comme manifestation d'une esthétique qui se publicise, un procès social, volontaire et engagé, de signification »⁶⁴¹, dit P. Chaudoir qui ajoute : « le Politique comme la conjonction d'un espace et d'une forme de regroupement social volontaire, le partage d'un espace commun et d'une responsabilité collective »⁶⁴². Contrairement à l'art critique qui participe à la création d'un espace public urbain de de conflit, ici l'artiste appréhende l'espace comme un espace relationnel. La photo.79 montre comment le public, formé ponctuellement, peut mettre en interaction des gens venus sans rendez-vous, peut entrer eux-mêmes en interaction ou encore entre eux et les artistes. Sans doute, le choix des lieux de spectacle n'est pas arbitraire, et obéit à des préférences – pour ne pas dire stratégies - plus ou moins réfléchies par l'artiste, toujours est-il, par-delà tout cela, que « l'omniprésence, en ville, des traces de la vie des individus comme des groupes nous rappelle qu'elle est un lieu d'activité incessante, rythmé par des actes humains »⁶⁴³.

Photo.79 : Un spectateur s'implique dans le spectacle organisé à Tunis



C'est à partir de ces performances que les jeunes acteurs peuvent former 'un commun imaginaire', par la production d'un sens partagé et d'un contrat social temporaire. C'est un « lien à articuler entre le partage d'un espace et le partage d'événements, [lesquels] constituent et alimentent une mémoire sociale ». Ce travail vise à donner un sens aux espaces lors de l'irruption – ou l'organisation - d'événements forts, vécus intensément par le peuple. Loin de la vision Habermassienne qui considère la rue et les espaces publics comme les foyers de la fabrication de

⁶⁴¹ Philippe Chaudoir, « Les « Arts de la Rue » : l'émergence d'une nouvelle forme d'investissement de l'espace urbain », <https://sites.univ-lyon2.fr/iul/barcelone.pdf>

⁶⁴² Ibid.

⁶⁴³ Aili Vahtrapuu, « Le rôle des artistes dans la revitalisation des espaces urbains en déclin », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 17-18 | 2013, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/tem/2043>

l'opinion publique, nous avons ici affaire à une autre vision. Ce sont les mouvements de l'art de la rue contemporains, qui semblent concevoir et produire le public lui-même ou l'« imaginaire de la cohésion »⁶⁴⁴ ou encore mieux un lieu commun.

Par l'acte de danse, les artistes se montrent certes provocateurs pour le public, mais proposent une autre perception inhabituelle de l'espace et font générer une perception différente des rues, des places et des lieux. Les commentaires que nous avons relevés sur le tas lors des performances témoignent en effet de cet effet d'inédit : des spectateurs surpris, étonnés et qui rejoignent le groupe d'artistes à mesure que le spectacle se prolonge ; tantôt en souriant, tantôt en balançant des phrases mi- commentaires mi- interrogations du genre « qu'est ce qui se passe là-bas » ? « *Que font ces jeunes* » ? etc. Souvent, ils regardent de loin ce qui se passe, puis sous le charme du 'bizarre', s'approchent du lieu du spectacle et certains d'entre eux n'hésitent pas à plonger dans la foule des danseurs et nous avouer en toute spontanéité : « *Nous sommes vraiment tous amusés et avons oublié le stress de la vie quotidienne* ».

La dimension politique n'est pas négligée. Bien au contraire, car il s'agit d'un art qui exprime un engagement politique à travers un travail réfléchi sur le monde réel et concret, c'est un « art conceptuel et comportemental, qui sollicite de l'artiste, mais aussi du public, un engagement politique et social. C'est un art qui se conjoint à l'activité concrète et prend en compte le quotidien. Il sort ainsi d'une logique contemplative et implique une efficacité sociale de l'acte artistique, en particulier par le recours à la participation du public. C'est aussi l'émergence d'une mise en scène renouvelée tant du point de vue des lieux, de celui de la mise en œuvre de situations tirées du réel que de l'utilisation d'un découpage narratif ponctuel »⁶⁴⁵. En effet, les citoyens, pendant un spectacle de danse dans la rue, ont la possibilité d'expérimenter et de percevoir d'une manière différente l'espace public en s'engageant dans une action inattendue. C'est l'action artistique qui donne sens aux lieux et permet aux citoyens jusque-là inconnus, l'un pour l'autre, de se retrouver côte à côte dans le même lieu à un moment donné ; et dès que l'action artistique arrive à terme, l'espace perd son caractère interactif.

Disons donc, pour conclure, que c'est l'action artistique qui constitue un espace public, certes éphémère, mais chargé de convivialité et de sens. La photo.80 qui suit immédiatement montre comment une fois le spectacle organisé à la place Porte de France à Tunis prend fin, chacun bien rassasié, et s'en va chez lui. De surcroît, bien ressource en convivialité, qui donne son plein sens

⁶⁴⁴ Chadoir Philippe, « La rue : une fabrique contemporaine de l'imaginaire urbain », art., cité. pp. 51-64;

⁶⁴⁵ Philippe Chadoir, « arts de la rue et espace public, art., cité.

à ce que Rancière appelle “partage du sensible” ou, plus explicitement encore, « quelque chose de plus. Un monde commun n’est jamais simplement l’ethos, le séjour commun qui résulte de la sédimentation d’un certain nombre d’actes entrelacés. Il est toujours une distribution polémique des manières d’être et des “occupations” dans un espace des possibles »⁶⁴⁶.

Photo.80 : Le départ des citoyens au terme du spectacle de « Danseurs Citoyens »



5.1.4. « A eux les médias et le pouvoir et à nous la rue » : les expressions murales comme micro-politique de l’espace public

Un autre exemple de formulation d’un espace public dans la société tunisienne, qui nous a séduit lors de notre travail de terrain : ce sont les expressions murales qui ont fait office d’espace de lutte pour les jeunes activistes. Nous désignons par « expressions murales » toute expression faite par les jeunes sur les murs des villes comme les tags, les graffitis, les posters ou les affiches politiques, etc. Ces expressions sont fortement présentes chez les jeunes acteurs de la campagne « Je ne pardonnerai pas », lesquels ont lutté contre la loi de réconciliation proposée en 2015 et ratifiée – après modification – fin 2017 et ce, en inventant d’autres arts de la rue comme formes d’expression et de mobilisation. Ce mouvement, il est vrai, a débuté pendant le règne de l’ancien régime par le collage de postes et de figures de personnalités politiques dans le but de transmettre un message à leur propos.

C’est une forme d’engagement graphique ou en d’autres termes, c’est l’expression politique par la mise en image des revendications et d’un militantisme qui s’adressent, d’une part aux forces politiques et aux autorités en place et d’autre part, aux citoyens pour les mobiliser et sensibiliser

⁶⁴⁶ Jacques Rancière, « De l’art et du travail : En quoi les pratiques de l’art sont et ne sont pas en exception sur les autres pratiques », La Revue du projet, n° 20, octobre 2012, pp.34-35.

autour d'un objectif politique bien déterminé. Il s'agit de « micro-actions » qui préparent souvent - ou accompagnent- les marches ou les manifestations organisées par les membres de la Campagne 'Je ne pardonnerai pas'

« Ces micro-actions relèvent d'une micro-politique parce qu'elles déconstruisent les normes sédimentées et proposent un autre modèle »⁶⁴⁷. Ainsi, ces expressions permettent aux jeunes acteurs d'investir le l'espace urbain et de jouer avec ses codes.

Photo.81 : Les activistes de 'Manich Msameh' Photo.82 : Le pochoir du logo 'Manich Msameh' préparent leur pochoir au centre-ville de Tunis



⁶⁴⁷ Thomas Riffaud et Robin Recours, « Le *street art* comme micro-politique de l'espace public : entre « artivisme » et coopératisme », *Cahiers de Narratologie* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 28 juillet 2016, consulté le 26 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/748>

Encadré.14 : Observation participante des activistes de la campagne 'Manich Msameh' à l'œuvre

Après le point de presse, les jeunes se réunissent pour évaluer d'abord leur prestation puis planifier les actions suivantes. Parmi elles, une descente au centre-ville pour assurer les graffitis du slogan « Je ne pardonnerai pas ». Lors de cette réunion il a été décidé que seuls les jeunes volontaires – sans désignation aucune – participent à cette mission. Faisant l'économie des détails, on a confié aux volontaires le soin de la répartition du travail et de la coordination. Ceux-ci ont prévu de se rencontrer chez Oussama afin de se munir des outils nécessaires aux tags.

Quelques heures plus tard, ils y étaient et moi aussi après leur permission. Le pochoir fut aussitôt réalisé par l'un des trois jeunes. Ayant besoin de deux pompes des couleurs rouge et noir, le jeune Hamza en a acheté une et était allé chercher la seconde dans la boîte à outils des précédentes actions. Ils ont choisi le temps : la nuit après dix heures pour qu'ils puissent détourner le contrôle de la police. Tactique : un petit groupe de 3 jeunes pour ne pas attirer l'attention : deux se chargent du graffiti et le troisième surveille les environs pendant l'action.

Le choix des lieux n'est pas arbitraire : il dépend de l'objectif qui est la visibilité du slogan « Manich Msameh » au plus grand nombre possible des gens. Ils diversifient le choix des lieux suivant la nature des gens, le premier devant la station du métro, lieu de rencontre de plusieurs lignes de métros, donc un nombre de passagers important et un public diversifié (des cadres, des travailleurs, des étudiants, des chômeurs, des hommes, des femmes, etc.). Le deuxième devant l'une des plus grandes mosquées au centre-ville de Tunis 'El Fath' pour une importante et régulière foule des pratiquants, précisément devant la grande porte afin de rendre visible le graffiti à l'entrée comme à la sortie. Le troisième emplacement très symbolique, destiné à la clientèle du café « la liberté », il s'agit entre autres des jeunes politisés, qui s'y rencontrent et débattent en politique. Ils ont eu la délicatesse d'éviter d'en coller sur aucun des murs des habitations privées, histoire de respecter la vie privée des gens et de marquer le sens de la responsabilité d'un acteur certes jeune mais n'est point dans la légère réaction, un acteur à la hauteur de l'épreuve attendue par les autres.

Pendant qu'ils s'exerçaient à coller le troisième graffiti près du café « La liberté », nous n'avons manqué de capter la réaction d'un monsieur, bras croisés, regardant attentivement ce que ces jeunes faisaient avec passion et sérieux. Une fois la tâche est achevée, l'allure grave, il leur a demandé des explications au sujet de ce troisième graffiti. Et, visiblement scandalisé et sans attendre une réponse il jetait des mots comme des flemmes : « j'habite dans ce quartier depuis 25 ans, je vous interdis de faire ce type de graffiti ici ». Les jeunes ont essayé de le convaincre que le graffiti n'était pas collé sur les propriétés privées et qu'il n'y avait donc pas une raison pour sa colère. Mais comme leur objectif était la réalisation au plus vite des tags, ils ont évité la confrontation, d'autant plus que le jeune serveur du café intervint pour calmer son vieux client. Mais c'était tout de même en vain puisque celui-ci a appelé la police.

Alerté de l'arrivée de la police, très vite ils s'étaient habilement dispersés pour minimiser le risque d'arrestation de tous les membres, tactique assez habituelle, qu'ils maîtrisaient parfaitement dans leur rapport à la police. Ayant pris le chemin improvisé par « Chawki », j'ai constaté qu'il avait enlevé sa marseillaise car « ce couvre-chef emblématique attirerait, m'expliqua-il l'attention de la police ». Une fois à l'abri, il a appelé les autres membres de la campagne afin de les prévenir de l'arrivée de la police et de les préparer même à la possibilité que l'un des trois ait été arrêté. Fort heureusement, ils étaient tous rentrés sains et saufs.

Cet encadré relatif à une activité de graffiti politique était dans le but de marquer l'espace pour la visibilité de ce groupe de jeunes engagés dans la campagne 'Manich Msameh'. Pour être efficaces, ils ont choisi les lieux les plus fréquentés (devant une grande mosquée, les stations du métro), ou bien des lieux symboliques sillonnés quotidiennement par des individus habitués à des endroits inséparables de l'espace public, comme le Café Liberté au centre-ville de Tunis. Par ailleurs, ils affichent par cela, leur dessein de créer un espace public oppositionnel aux espaces publics monopolisés et manipulés par l'Etat, les hommes politiques ou /et les hommes d'affaires.

L'exemple de la campagne « *Wanted* », peut illustrer clairement ces idées. *Cette campagne* est entamée par les activistes du mouvement « je ne pardonnerai pas » comme une réaction à la présentation d'une photo-choc, datée du 5 mai 2016 aux médias, montrant l'homme d'affaires⁶⁴⁸ et gendre de l'ex-président Ben Ali, Slim Chiboub souriant et serrant la main du vice-président de l'Instance Vérité et Dignité lors de la signature d'un accord d'arbitrage et de réconciliation de l'instance avec ce proche de l'ancien chef d'Etat accusé de malversation, de corruption et de favoritisme.

Image.83 : La photo-choc : Slim Chiboub, l'homme d'affaires et gendre de l'ex-président Ben Ali, co-signe l'accord de réconciliation avec le vice-président de l'Instance Vérité et Dignité⁶⁴⁹



⁶⁴⁸ Gendre de Ben Ali et ancien président de l'Espérance Sportive Tunisienne, Slim Chiboub était en asile, aux Emirats arabes unis, depuis janvier 2011. Début 2011 le gouvernement suisse bloque les avoirs de Chiboub dans une banque de Genève. Il est rentré en Tunisie le 18 novembre 2014, est arrêté à son arrivée. Il est condamné à six mois de prison ferme dans une affaire et à un non-lieu dans une autre. Le 29 septembre 2015, sa détention est prolongée de quatre mois dans le cadre de l'affaire du marché de la centrale électrique de Radès. Il est libéré le 12 janvier 2016 mais reste à la disposition de la justice. Il a signé un accord de réconciliation le 5 mai, avec le chargé du contentieux de l'État à l'Instance Vérité et Dignité dans le cadre de la loi de la justice transitionnelle.

⁶⁴⁹ Capture écran de la page facebook De l'Instance Vérité et Dignité, https://www.facebook.com/IVDTN/photos/?ref=page_internal

La photo ci-dessus, a circulé très rapidement sur la toile. Suivant une déclaration sur son site, l'IVD (Instance de Vérité et de Dignité), réitère que Chiboub, poursuivi dans douze affaires liées à des malversations économiques et financières, avait accepté la médiation de l'IVD. Ce fait a suscité une violente réaction de la part des jeunes activistes de Manich Msameh /je ne pardonnerai pas. Sur leur page Facebook, les jeunes ont proposé d'organiser une campagne « Wanted », sur une affiche murale dénonçant le genre de Ben Ali et désignant *Wanted* (recherché) pour la somme 'satirique' de 100 000 000 \$. Le 16 mai, Le Président Béji Caïd Essebsi a reçu Abdelwahab Abdallah un ancien ministre et une autre figure sinistre de l'ancien régime. Réception qui lui valut un traitement similaire : Le poster d'Abdelwahab Abdallah envahissait lui aussi les murs de la ville de Tunis. L'un des jeunes activistes nous a déclaré « *les martyrs ont donné leur vie pour qu'il n'y ait plus de place à un régime dictatorial et corrompu, mais malheureusement les figures de ce régime ont commencé à reprendre leur place à nouveau dans la scène politique et ce, par l'intermédiaire des hommes politiques qui gouvernent la Tunisie postrévolutionnaire et qui ont utilisé tous leurs pouvoir pour les faire revenir et les réhabiliter. Mais en fait, ils ont les médias et nous avons la rue, cette campagne « Wanted » c'est pour rafraîchir et réactiver la mémoire du peuple concernant la vérité de ces personnages et pour dire aux hommes politiques et leurs partis que nous ne pourrions pas accepter le blanchissement de ces corrompus, même si vous avez tous les moyens et le pouvoir, nous avons la rue pour lutter contre le retour de ces corrompus de l'ancien régime* »⁶⁵⁰.

Ce témoignage montre que les jeunes ont entrepris, par le biais de la campagne Wanted, de créer un espace alternatif de communication et de socialisation parallèle – mais aussi en opposition - aux médias monopolisés par les hommes politiques et les hommes d'affaires. Dans ce sens, la rue représente un support à la mise en scène d'un rapport conflictuel entre le 'nous' (jeunes activistes et un adversaire (le système, les hommes politiques, les médias). De ce fait, comme l'écrivent M.L. Felonneau et S. Busquets : « même si la rue est conçue et programmée dans une optique fonctionnaliste d'optimisation des flux de circulation, même si elle se présente comme un élément rigide et standardisé, a priori non modulable, soumise aux règles d'usage formelles, elle peut aussi se transformer en un lieu de socialisation informelle voire subversive par lequel certains sujets ou certains groupes vont tenter de s'affranchir des pesanteurs institutionnelles »⁶⁵¹.

⁶⁵⁰ Entretien avec S.S, Op.cit.

⁶⁵¹ Marie-Line Felonneau et Stéphanie Busquets, *Tags et Graffs les jeunes à la conquête de la ville*, L'Harmattan, 2001, p.50.

Concrètement, les jeunes acteurs transforment la rue en un espace symboliquement signifiant, un contre-pouvoir⁶⁵² d'un système politique qui exerce son pouvoir pour imposer ses choix. En l'occurrence, la loi de la conciliation économique et financière par l'intermédiaire des médias et des institutions classiques. Les pratiques de graffiti politiques sont comme l'estime Felonneau, « la construction d'une parole qu'il s'agira de percevoir, une construction au croisement de ces pratiques mais qui génère ses propres politiques d'action et d'inscription dans l'espace public »⁶⁵³. Les jeunes, à travers ces expressions sur les murs, cherchent à recréer et s'approprier l'espace public en organisant des campagnes réfléchies ou spontanées, concevoir des affiches de circonstances dénonçant le système politique et proposant « d'autres cadres symboliques à travers lesquels penser le monde. Ils opèrent un travail de re-sémantisation de certains concepts clés du répertoire politique, de remise en cause des discours dominants, à travers différentes formes de marquages dans la ville, théâtre du politique »⁶⁵⁴. De ce fait, le graffiti exprime, selon le point de vue de ses acteurs, une position dans les rapports et jeux de pouvoir et une franche opposition à des adversaires qui sont dans ce cas : Le Président Béji Caïd Essebsi, qui a proposé la loi de réconciliation, aux hommes d'affaires corrompus, aux figures politiques de l'ancien régime et aux partis politiques qui défendent ladite loi. C'est presque ce que recommande O. Negt, quand il conseille de « créer et d'opposer à la légitimation démocratique de la domination, un concept offensif et positif qui puisse lutter contre ce principe de légitimation »⁶⁵⁵.

Photo.84 : Affichette de la Campagne « Wanted » consacrée à Slim Chiboub



Photo.85 : Affichette de la Campagne « Wanted » à d'autres figures de la corruption



⁶⁵² Gauchet Marcel, « Contre-pouvoir, méta-pouvoir, anti-pouvoir », *Le Débat*, vol. 138, no. 1, 2006, pp. 17-29.

⁶⁵³ Marie-Line Felonneau, *Op., cit.*, p.135.

⁶⁵⁴ *Ibid.* p.146.

⁶⁵⁵ Oscar Negt, *L'espace public oppositionnel, Op., cit.*, 2007, p.33.

Pratiquer le graffiti semble permettre de pouvoir tout percevoir dans la rue : des rencontres imprévues, ou même des affrontements ainsi que le prouve cette photo : c'est un citoyen qui venait interrompre le travail des jeunes en leur disant : « *C'est n'importe quoi ce que vous faites, vous ne cherchez que le désordre, je suis responsable de ce quartier et je vous interdis de mettre le graff ici, je vais appeler la police* » ou des agressions policières ou encore des poursuites judiciaires. A ce propos, A. Epstein écrit : « Il n'y a donc pas une guerre de murs, mais une guerre sur les murs et une violence 'contre la ville', lieu du pouvoir politique de l'Etat, qui se cristallise sur elle, en elle. L'exposition des radicaux se veut menaçante, c'est là encore un défi symbolique : la preuve de leur existence et de leur persistance, la mise en acte de leur rejet de la loi »⁶⁵⁶.

Photo.86 : Une dispute entre l'un des résidents d'un quartiers et des activistes lors d'une action de graffiti



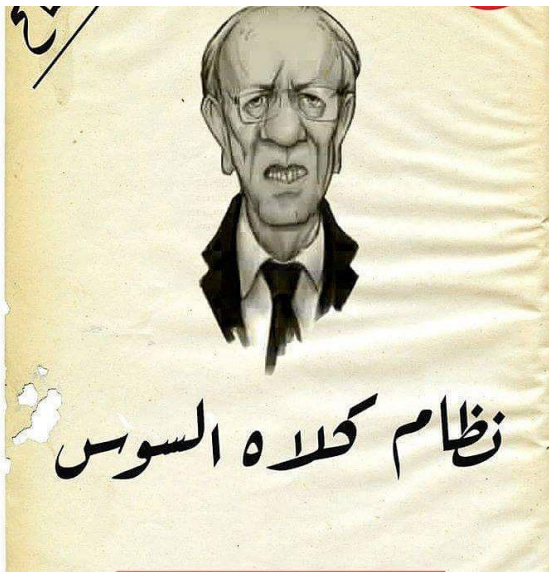
Une autre compétence créative chez les jeunes activistes pour lutter contre leurs adversaires politiques. C'est le recours à l'ironie et à la provocation qui est une caractéristique très présente dans leurs actions inscrites dans la campagne 'je ne pardonnerai pas'. En usant de la caricature des politiques de l'ancien régime (de Ben Ali), ou même de l'actuel président Béji Caïd Essebsi, ils souhaiteraient déstabiliser l'ordre politique établi, un ordre construit à la mesure de ces hommes politiques, suivant une logique rationnelle et sérieuse. « L'ironie qui opère une sorte de destitution militante de l'ironisé »⁶⁵⁷, s'inscrit dans une stratégie de dévalorisation des adversaires. Ainsi, les caricatures qui ont pris place sur les murs de Tunis (photo.87) ou les pancartes levées par les jeunes

⁶⁵⁶ Ariela Epstein, *À ciel Couvert cultures politiques sur les murs de Montevideo*, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p.148.

⁶⁵⁷ Marc Breviglieri, « La provocation ou l'adolescence comme manière de vivre. Une réflexion sur la fragile Souveraineté de l'adulte », in Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vincenzo Cicchelli (s.dir), *Op., cit.*, pp. 377-387.

activistes lors des manifestations (photos.88) désignent une tactique de provocation qui investit, selon Marc Breviglieri « un espace d'expression qui vient s'incarner sur un domaine public en cherchant à briser ses structures les plus conventionnelles »⁶⁵⁸. Cette forme d'expression dépasse suivant le même auteur le sens du refus et touche plus profondément une volonté de déstabiliser l'autorité des grands et ce, par le « désir de manifester avec un certain retentissement une différence ou une rupture, donc d'éprouver le domaine public à la limite de ce qu'il est censé contenir et produire »⁶⁵⁹. En d'autres termes, ce qui est vraiment visé par l'acte de transgression, c'est bien plus les normes imposées par l'ordre en place que l'ordre en tant que tel. Ridiculiser un ordre 'périmé' (littéralement un régime carié) tel que exprimé dans l'affiche murale ici-bas (photo.87), n'a rien avoir avec un nihilisme quelconque refusant tout système de normes mais plutôt marquer un refus d'un système doublement 'anachronique': par rapport à une révolution qui est censée avoir aboli l'ancien régime (duquel descend l'actuel président, ayant eu entre autres ministre), par rapport à une génération vieille (Quand il est élu en 2014, il avait 86 ans).

Photos .87 : Caricature : Régime carié⁶⁶⁰



Régime 'périmé' (littéralement un régime carié)

Photos .88 : Caricature moquant le Président de la République et de l'un de ses conseillers.⁶⁶¹



⁶⁵⁸ Marc Breviglieri, « La provocation ou l'adolescence comme manière de vivre. Une réflexion sur la fragile Souveraineté de l'adulte », art., cité.

⁶⁵⁹ Ibid.

⁶⁶⁰ La photo est accessible sur ce site:

<https://www.facebook.com/manichmsame7/photos/a.1473039216335438.1073741828.1467781516861208/1706063186366372/?type=3&theater>

⁶⁶¹ La photo est accessible sur ce site:

<https://www.facebook.com/manichmsame7/photos/a.1473039216335438.1073741828.1467781516861208/1706063186366372/?type=3&theater>

Section2 : S'exprimer avec le corps

5.2.1. L'engagement du corps dans l'espace public

Cette section s'intéresse à la danse dans les espaces publics comme dynamique permettant aux corps de s'exprimer et de transformer la perception des formes urbaines traditionnelles qui ne donnent pas une importance aux corps et l'efface. « Cet effacement entame la vision du monde de l'homme, limite son champ d'action sur le réel, diminue le sentiment de consistance du moi, affaiblit sa connaissance des choses »⁶⁶².

En revanche, le corps inscrit dans l'espace, retrouve sa place centrale en réaffirmant la relation de l'acteur à la ville. A ce propos, un jeune danseur nous confie que : « *C'est à travers la danse que je m'exprime : le corps est un sujet politique, la répression se fait à travers le corps, nous existons à travers le corps, être danseur c'est avoir un corps libre et libéré. Donc on est au cœur de l'action politique. Les politiciens ont toujours tendance à contrôler les autres, et comme les signes et les codes du corps leur sont insaisissables, nous pouvons à travers le corps détourner ce contrôle. Pour cette raison les mouvements du corps sont codifiés pour la danse classique et l'acteur n'a pas le droit de dépasser ces codes mis par le pouvoir politique ; en revanche ma danse contemporaine a brisé tous ces codes et est devenue plus libre. Donc pour moi j'échappe aux règles par la danse et au contrôle de toutes les institutions de l'Etat* »⁶⁶³. On constate que l'artiste à travers la danse dans l'espace urbain cherche à déconstruire les images habituelles ou traditionnelles du corps et de ses codes. Vertu par laquelle la danse dans l'espace urbain devient une intervention artistique qui vient briser le réel existant. C'est une émancipation pour déconstruire tout accord autour de la perception du corps à travers les actions artistiques dans la rue. Ainsi, c'est une approche « singulière de l'espace public qui oscille d'une acception propre à chaque individu tout en reposant sur des 'enjeux communs' »⁶⁶⁴.

⁶⁶² David Le Breton, *Éloge de la marche*, Paris, Éditions Métailié, 2000, p.37.

⁶⁶³ Entretien avec B.B.Y, Op.cit.

⁶⁶⁴ Hélène Brunaux, art., cité., pp 101-115.

C'est dans cette perspective que Jacques Rancière a analysé l'émergence de nouveaux modes d'expression et de subjectivité à travers les actes esthétiques. En ce sens que, c'est *la forme esthétique* qui porte une dimension politique de l'art en prenant en considération *l'être avec*, une réflexion sur les rapports entre l'espace, le public et l'espace public nous renvoie à ce que Rancière appelle 'le partage du sensible' qui désigne la « façon dont les formes d'inclusion et d'exclusion qui définissent la participation à une vie commune sont d'abord configurées au sein même de l'expérience sensible de la vie »⁶⁶⁵. Conçu ainsi, l'art est censé s'adresser à ceux qui ne sont pas qualifiés par leur position dans une hiérarchie. Et c'est pour cela qu'« on trouve souvent paradoxal qu'à ce moment-là justement, l'art se soit écarté des normes représentatives, pour explorer toute une série de voies dont on peut dire qu'elles ne sont pas des voies 'populaires' »⁶⁶⁶.

Photo.89 : Spectacle de danse donné par l'association 'Danseurs Citoyens', Centre-ville de Tunis



Photos.90 : Spectacle de danse donné par l'association 'Danseurs Citoyens', Pont avenue Habib Bourguiba



⁶⁶⁵ Christine Palmiéri, Jacques Rancière : « Le partage du sensible ». *ETC*, (59), 2002, pp.34-40

⁶⁶⁶ *Ibid.*

La performance baptisée « je danserai malgré tout » (photos.89et 90), a pour objectif de lutter contre les salafistes qui illustrent une volonté de défi contre une culture qui menace le corps et voulant le détruire par les actes terroristes. Ces images montrent que ces jeunes artistes veulent valoriser un corps ‘libre et libéré’. L’espace public, ici n’est pas seulement un espace de pluralité et de croisement des opinions et des valeurs « mais aussi un espace de croisement des présences physiques »⁶⁶⁷. Ainsi, la rue, est un espace de désobéissance aux normes dictées par la société. En d’autres termes, la rue s’érige en espace où l’existence humaine se décroïssonne de l’étroitesse de son moi et s’ouvre à la diversité des identités. Dans cet espace s’épanouit l’expérience de l’altérité et se déploie le débat autour de la chose publique à travers la mise en scène des corps.

L’inscription du corps des jeunes est fortement présente dans les activités de l’association « Danseur Citoyens" qui organisent régulièrement des actions de performance dans la rue, des places publiques, dans des moyens de transport commun, etc. Ces actions de performance sont parfois ‘muettes’, sans musique, les paroles sont inscrites seulement sur le corps comme c’est le cas dans la performance ‘Pour ne pas oublier’⁶⁶⁸, jouée en Hommage aux Soldats-Martyrs suite à un acte terroriste ou encore dans le cas des spectacles de danses avec différents types de musique (tunisienne traditionnelle, hip Hop, musique classique) avec ou sans instruments musicaux.

Ces formes d’actions artistiques permettent au public de partager la conviction d’un art basé sur le mouvement, le geste et l’action. Ainsi, le public est charmé en temps réel par la présence physique de l’artiste et à la mise en scène de son propre corps. D’où une autre conception qui peut se développer par rapport au corps et à ses usages dans l’espace public urbain.

*« Notre objectif à travers la danse de la rue c’est de changer une certaine culture concernant le corps, d’ancrer chez les citoyens une meilleure compréhension du corps, d’appréhender leurs corps comme sujets qui évoluent dans l’espace public et dans leur espace privé »*⁶⁶⁹. Ainsi, ce sont ‘les corps-critiques’ qui sont en acte et agissent, qui « questionnent directement les formes d’être, de sentir et d’agir dans l’espace urbain ; [et qui] participent ou du moins conviennent à l’élaboration d’un ‘espace public’ »⁶⁷⁰.

⁶⁶⁷ Jean-Marc Besse, art., cité.

⁶⁶⁸ La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=MBTaVp0R1Yk&t=528s>

⁶⁶⁹ Entretien avec A.A, 23 ans étudiant, artiste, association Danseurs Citoyens, au local de l’association, Tunis, juin 2016.

⁶⁷⁰ Julie Faubert, « Corps critiques : parcours sonores urbains artistiques et espace public », in Thibaud, Jean Paul and Siret Daniel, *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances*, Montréal 2012, Sep 2012, Montréal, Canada. International Ambiances Network, 2012, pp.429- 434.

Donc c'est un engagement par et à travers le corps dans l'espace urbain où les acteurs peuvent créer des situations publiques ayant une dimension politique et ce, par une « discussion/visibilité critique et interpellée de manière directe par les rapports qui s'établissent avec et dans l'espace urbain et avec, dans et entre les différents corps »⁶⁷¹, comme l'écrit J. Faubert.

La danse, dans un marché, est une invitation à mettre en relief notre corps épuisé et oublié dans une vie caractérisée par un voyage quotidien mais fatigant pour assurer le minimum d'une vie digne. C'est ce qu'a bien exprimé l'intitulé de la thèse de Hamza Meddeb⁶⁷² : '*Courir ou mourir : course à el khobza (le pain) et domination au quotidien*'. C'est une course qui « reflète un quotidien fait de labeur et de privations mais également d'incertitudes et d'insécurité »⁶⁷³.

Donc, à travers la danse dans le marché, les artistes veulent revaloriser le corps et le marquer dans l'espace public, c'est par l'interaction des corps qu'on rend un espace public mouvementé, plein de vie et non pas un espace vide : vide de sens, de vie, de bonheur. Les artistes par ces performances et à travers leurs corps fabriquent « des formes spatiales singulières où l'espace relationnel de danse [...], le style de danse [...] et la trace de danse [...] participent de leurs définitions tout en étant au cœur de l'espace de fabrique »⁶⁷⁴. Les jeunes artistes donnent aux spectateurs, qui assistent et participent lors de leurs actions, une possibilité d'expérimenter d'une façon différente la perception de l'espace public.

Ces jeunes artistes reconfigurent une autre fois les espaces publics où le corps occupe une place importante. C'est qu'une performance dans le métro (Tunis- Sidi Bousaid) permet de donner une autre perception du métro, autre que celle renvoyant à « un espace perçu comme dépourvu d'humanité »⁶⁷⁵. A un espace qui manque de communication et où les individus ont l'air tristes et fatigués, les jeunes artistes engagent les corps pour la création de nouvelles résonances entre les signes et les lieux que nous avons en partage, par des opérations d'écoutes-lectures dépayesantes, et des réorganisations sensibles de nos manières de créer du sens. Ils réaffirment le caractère ouvert, discussif et pluriel de cet espace public qui naît au croisement des 'corps-critiques' en présence, face au mode transitoire dominant. Il s'agit, en l'occurrence, d'un déploiement d'un sujet « qui brise les rapports identitaires. C'est le tracé d'une autre carte de ce qui est visible et

⁶⁷¹ Julie Faubert, art., cité., pp.429- 434.

⁶⁷² Hamza Meddeb, *Courir ou mourir : course à el khobza et domination au quotidien dans la Tunisie de Ben Ali*, thèse soutenue à l'institut d'étude politique, Paris, 2012.

⁶⁷³ Hamza Meddeb, « L'ambivalence de la « course à "el khobza" ». Obéir et se révolter en Tunisie », *Politique africaine*, vol. 121, no. 1, 2011, pp. 35-51.

⁶⁷⁴ Hélène Brunaux, art., cité., pp. 101-115.

⁶⁷⁵ Tillous Marion, « Le métro comme territoire : À l'articulation entre l'espace public et l'espace familial » *Flux*, n° 103, 2016, pp. 32-43.

argumentable comme possibilité des corps. Ce tracé réinstitue une visibilité de l'être-ensemble »⁶⁷⁶.

Le métro à titre d'exemple, censé être un espace public partagé, a paradoxalement dégénéré en lieu d'agression et d'harcèlement sexuel contre les femmes, où leurs corps sont toujours en danger, où elles ne se sentent pas libres et à l'aise.

Une étude réalisée par le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) a montré que 41.2% des femmes ont subi des violences sexuelles⁶⁷⁷ pendant les années 2011-2015. Pour cette raison le CREDIF en coopération avec et la Société des transports de Tunis ont lancé le 25 septembre 2017 une campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel dans les transports publics. Ce constat donne la preuve du risque auquel l'intégrité physique et psychique des femmes peuvent être exposée et des violences et harcèlements dont elles font l'objet au quotidien tant dans l'espace public que privé.

Photo.91 : Performance de Danse au (Métro) TGM



Photo.92 : Performance de Danse au (Métro) TGM sous le regard admiratif d'un passager



⁶⁷⁶ Nicolas Poirier, « Entretien avec Jacques Rancière », *Le Philosophoire*, n° 13, 2000/3, p. 29-42.

⁶⁷⁷ Les statistiques sont accessibles sur le site du CREDIF : <http://www.credif.org.tn/index.php/les-publications/2011-2016/la-violence-fondee-sur-le-genre-dans-l-espace-public-en-tunisie>

Ainsi, la danse dans les moyens de transport public peut diffuser une autre perception d'un corps libéré de la domination et de l'agression masculine et faire en sorte que l'espace public soit accessible d'une manière égale. Mieux, ces expressions artistiques mettent ces questions d'ordre culturel au cœur d'une conception spatiale de l'espace public qui favorise l'« intercorporéité » et l'échange du sens par le biais du croisement des corps. Cette intercorporéité constitue en soi un évènement critique qui participe même au développement d'un espace public réel.

Ainsi revue et complexifiée, la formulation de l'espace public dépasse la conception classique, car les artistes ne recourent pas à des arguments rationnels, pendant leur interaction avec le public. Dans le même ordre d'idées J.M. Besse écrit : « La question de l'espace public est donc en tout premier lieu, avant d'être une question d'argumentaire politique, une question de sensibilité (et je dirais : de sensibilité morale) à l'autre, une prise de conscience de la présence de l'autre, un autre qui n'est pas seulement un être de pensée, un être abstrait, mais qui a un corps »⁶⁷⁸. Nous avons, rappelons-le, montré dans le deuxième chapitre que le comportement électoral était bel et bien un choix rationnel des acteurs renvoyant à des voix porteuses de convictions, de croyances et de valeurs et d'intérêts individuels et collectifs. Dans le présent chapitre, notre propos serait de montrer que l'engagement du corps dans la rue exprime aussi une voix très concrète, « sensible » voire vivante : « la sonorité physique produite par un corps, une sonorité toujours très singulière et qui est comme la signature de l'individu qui parle. La voix porte plus que des raisons et des pensées, elle atteste de la présence d'un individu qui parle devant nous, qui s'adresse à nous, et à cette voix nous sommes plus ou moins sensibles, par cette voix nous sommes plus ou moins touchés »⁶⁷⁹. A ce propos, nous vient à l'esprit le témoignage d'une jeune fille lors d'un débat au café Down Town, qui annonçait furieusement sa démission du Parti Watad (Parti des Patriotes Démocrates Unis : « *Je ne peux plus continuer avec eux, ils n'ont pas la volonté d'innover des modalités de militantisme, ils reproduisent des actions très classiques depuis des années. J'ai essayé de leur expliquer milles fois que les formes traditionnelles de l'action politique comme le monopole de la parole pendant des heures devant le public n'intéresserait plus les gens. Nous avons, avec d'autres jeunes, essayé de changer les pratiques au sein du parti, par l'organisation d'événements artistiques mais les 'grands' du parti s'en sont farouchement opposés. Ils ne peuvent pas comprendre qu'à travers l'art, on peut toucher directement les gens et réagir avec eux sans les ennuyer par des parlottes qui ne les intéressent pas. Alors, j'ai quitté le parti sans aucun regret et je me suis très bien maintenant avec l'association culturelle « Machad », je suis convaincue que*

⁶⁷⁸ Jean-Marc Besse, art., cité.

⁶⁷⁹ Ibid.

l'action politique à travers l'art de la rue est plus efficace que de militantisme au sein d'un parti politique »⁶⁸⁰.

5.2.3. Brûler le corps, le corps qui parle

L'histoire de la Tunisie va, sans doute, immortaliser le fameux acte suicidaire du jeune Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010. Cet acte était l'effet déclencheur de la chute du régime de Ben Ali. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce changement qui avait redonné espoir aux jeunes chômeurs et aux « marginalisés », a eu un « effet pervers ». Le taux des citoyens qui se suicident ou tentent de se suicider a depuis lors pris de l'ampleur. C'est devenu presque routinier d'entendre parler quotidiennement de nouveaux actes suicidaires dans cette région ou l'autre du pays. La sociologie classique a appréhendé le corps en tant qu'enjeux de l'exercice du pouvoir (Foucault, 1976 ; 1979 ; 1984). Cette perspective d'analyse a considéré le corps en tant que réalité passive assujettie aux autorités disciplinaires visant à le contrôler, le surveiller, le réprimer à travers les institutions de l'Etat comme la prison ou l'école et même à l'usine.

Photo.93 : La célèbre photo de *Malcom W. Brown* montrant un bonze vietnamien s'immolant par le feu à Saïgon devant un public de moines médusés⁶⁸¹.



Notre analyse adoptera une perspective inverse, en montrant que le corps devient un outil d'expression politique, de résistance et d'opposition à l'ordre des autorités. A ce propos, nous ne

⁶⁸⁰ Note de terrain au café Down Town : discussion entre un groupe d'amis au sujet de la démission d'une jeune militante du parti Watad, Gafsa, février 2016.

⁶⁸¹ L'image est accessible sur ce site :

https://en.wikipedia.org/wiki/File:Th%C3%ADch_Qu%E1%BA%A3ng_%C4%90%E1%BB%A9c_self-immolation.jpg

pouvons pas s'attarder un tant soit peu sur l'évolution des faits lors de la révolution tunisienne déclenchée dont le catalyseur était l'acte suicidaire du jeune Mohamed Bouazizi qui s'est immolé face au siège du Gouvernorat de Sidi Bouzid. C'est que le rétrécissement des perspectives professionnelles et la répression de la police municipale qui encerclaient ce jeune ne lui laissaient d'autre issue que l''inédit' : s'exprimer par son corps. L'image de son corps immolé a fait le tour du monde. Ben Ali, encore président, a rendu visite à ce jeune alité à l'hôpital, sauf que l'âme au corps entièrement mutilé et agonisant, ne peut guère souffler le moindre mot. Pourtant le corps muet qu'il est, a bien transmis le message et mobilisé la rue. Plutôt que de redonner espoir à ses pairs, il a eu l'effet de boule de neige, et la courbe des jeunes suicidaires n'a cessé de monter, depuis la chute de la dictature.

Ce geste d'auto-immolation n'était pas le premier dans le monde, le 11 juin 1963, un bonze bouddhiste qui s'appelle Quang Duc se suicida par immolation à Saigon (Vietnam du sud). Son mobile était de protester contre la dictature sud-vietnamienne proaméricaine de Ngô Đình Diêm et contre la ségrégation religieuse. Le gouvernement dudit président était dominé par les catholiques⁶⁸². Trois ans plus tard, en 1966, 14 bouddhistes se sont immolés à mort en l'espace d'un mois.

En janvier 1969 à Prague, le jeune étudiant Jan Palach avait 21 ans, s'abrogea les jours pour protester de manière spectaculaire contre l'occupation soviétique. Entre les années 60 et 70 la société américaine a connu plusieurs actes d'auto-immolation en protestant contre l'engagement de l'armée américaine dans la guerre du Viêt Nam.

Biggs a montré, dans cet article, que l'auto-immolation quand elle porte les causes des autres, se trouve aussitôt inscrite dans le répertoire des mouvements politiques. Après l'immolation par le feu de Bonze Viet, une vague de suicides revendicatifs par immolations se propagea au Vietnam, en Corée du Sud, en Inde, puis au Tibet. En 1965, l'E.U a connu le phénomène de suicide par immolation où des Quakers se donnèrent la mort pour protester contre la guerre du Vietnam. Puis dans le monde, en France, jusqu'en 1968, on comptait un cas d'immolation par le feu tous les deux ans. À partir de 1968, six cas par an en moyenne furent dénombrés⁶⁸³.

⁶⁸² Quelques mois après cet acte de suicide, un coup d'Etat survint au Viet Nam et renversa le gouvernement de Ngô Đình Diêm.

⁶⁸³ Mathias Besançon, « Les Suicides mis en scènes sur l'espace public » in Actualités, juin 2013, <https://mathiasbesancon.wordpress.com/2013/06/23/les-suicides-mis-en-scenes-sur-lespace-public/>

Le sociologue Michael Biggs a analysé 533 auto-immolations⁶⁸⁴, les données montrent que la région la plus concernée par les auto-immolations a été l'Asie, où il y a un conflit religieux entre les Hindouistes et les Bouddhistes. Ces cas d'auto-immolation renvoient désormais moins au sens ancestral de sacrifice au non d'un Dieu et de plus en plus à un motif d'ordre politique. Le message prononcé par Quang Duc avant de se suicider illustre bien cette idée « Avant de fermer les yeux et de me rendre à Bouddha, j'ai l'honneur d'adresser ces mots au Président Diem, pour lui demander d'être gentil et tolérant à l'égard de son peuple, et de mettre en place une politique d'égalité religieuse »⁶⁸⁵.

Dans le contexte tunisien, L'Observatoire National Social et Economique a recensé en 2015, 549 cas de suicide et tentatives de suicide dans toute la Tunisie, contre 203 recensés en 2014. La tranche d'âge la plus touchée par ce phénomène est celle du 26-35 ans avec un pourcentage de 40.80%. Le même rapport a montré que le pourcentage des cas de suicide et tentative de suicide a atteint 18.21% chez la tranche d'âge 36-45 ; 93 personnes font partie de la tranche d'âge (16-25) soit 16,94% du nombre total. Pour les tranches d'âge (46-60) et plus de 60 ans, le rapport en a recensé respectivement 55 cas (10.02%) et 27 cas (4,92%).

Tableau.7 : Répartition des cas de suicide/méthode de suicide en 2015⁶⁸⁶

Méthode suicidaire	Nombre de cas de suicide	Pourcentage (%)
Pendaison	214	58,63
Immolation	58	15,89
Noyade	23	6,3
Précipitation devant un objet mobile	13	3,56
Chute de hauteur, défenestration	10	2,74
Arme blanche	4	1,09
Electrocution	1	0,27
Arme à feu	1	0,27
Intoxication médicamenteuse	24	6,57
Ingestion de pesticides organophosphorés	10	2,74
Empoisonnement	4	1,09
Ingestion de chloralose	1	0,27
Intoxication médicamenteuse et arme blanche	1	0,27
Ingestion de pesticides et noyade	1	0,27
Total	365	100

⁶⁸⁴ Michael Biggs, « Self-Immolation in Context, 1963-2012 », Published in *Revue d'Etudes Tibétaines*, n°. 25, décembre 2012, pp. 143-150.

⁶⁸⁵ Ibid.

⁶⁸⁶ Néjiba Belkadi, « Un Tunisien se suicide chaque jour: L'immense détresse d'une mal-vie », 2016, <http://www.leaders.com.tn/article/20973-un-tunisien-se-suicide-chaque-jour-l-immense-detresse-d-une-mal-vie>

Nombreuses sont les ‘manières’ ou ‘techniques’ auxquelles les suicidants ont eu recours pour mettre fin à leur vie, mais deux ‘techniques’ semblent être les plus utilisées. Si le suicide par la pendaison représente 58,7% des suicides, l’usage de l’immolation vient avec un pourcentage de 15,89% en 2015. Phénomène nouveau dans la société tunisienne, le suicide par immolation ne constituait avant la révolution que la quatrième ‘technique’ employée après la pendaison⁶⁸⁷.

Ce qui nous intéresse le plus, ce ne sont pas les chiffres mais les manières par lesquelles les jeunes se donnent la mort et semblent vouloir transmettre un message.

Ce qui est, en effet, remarquable, c’est que les actes suicidaires ont tendance à se déplacer de l’espace privé (à la maison par pendaison) à l’espace public (par immolation notamment) dans des endroits symboliques, souvent devant des Municipalités, des sièges de Gouvernorat, des Postes de Police, etc.)⁶⁸⁸. Supposé porteur de sens, le passage de l’acte suicidaire de l’intime vie privée à l’espace public, il serait simpliste, voire erroné de le caser comme une mort individuelle. Manifestant une claire volonté d’impliquer l’autre (la famille, la société, l’État, etc.), dans son choix, tout porte à croire que le jeune suicidaire cherche à créer, chez tous ceux qui forment son entourage, un sentiment de culpabilité, voire leur faire assumer la responsabilité de son acte désespéré.

Photo.94 : auto-immolation face au siège du Gouvernorat de Sfax d’un marchand ambulant de cigarettes suite à la confiscation par la police



⁶⁸⁷ Néjiba Belkadi, « Un Tunisien se suicide chaque jour: L’immense détresse d’une mal-vie », 2016,

<http://www.leaders.com.tn/article/20973-un-tunisien-se-suicide-chaque-jour-l-immense-detresse-d-une-mal-vie>

⁶⁸⁸ On peut citer par exemple le cas d’un jeune qui s’est immolé devant le siège du Gouvernorat de Sfax le vendredi 9 octobre 2015. Le jeune voulait protester contre la confiscation de sa marchandise (tabac) par la police.

Un autre jeune docteur qui s’appelle Imed Ghanmi est décédé, le 8 juillet 2016 après avoir mis le feu dans son corps dans l’enceinte du poste de la police d’El-Hancha à Sfax, devant le regard des mêmes policiers qui l’ont agressé. Et

L'acte d'auto-immolation est chargé de sens, c'est un acte réactionnel (suite à une confiscation des marchandises des jeunes vendeurs, suite à un acte de violence de la part des policiers, etc.). C'est un acte violent qui témoigne d'un conflit entre les représentants de l'autorité et les exclus de la société. En regardant les vidéos des jeunes suicidants par immolation, on est frappé par la reproduction des mêmes actes : un jeune avec une bouteille ou un bidon d'essence et un briquet ; refusant toute sorte de communication ou d'intervention de la part de la police ou du public présent, il s'adresse à eux et laisse libre court à sa souffrance : « *Qui brûle en fait El chaâb/le peuple ? Dites donc, dites donc* »⁶⁸⁹ ! Ce ton furieux du suicidant s'adressant à la foule, exprime sans doute, comme développé plus haut, un désir d'implication et de culpabilisation des autres, témoins passifs face au mépris dont il fait l'objet par les autorités. Son acte est, de surcroît, par sa mise en scène publique, un appel à l'autre, un acte politique par excellence. Se suicider dans l'espace public (par opposition à l'espace privé) en impliquant le public présent et témoin « *el chaâb* » /le "peuple", c'est vouloir dire aussi que ceux qui sont incriminés ne sont pas seulement les autorités ou le système mais aussi le peuple, à la fois témoin des 'injustices insupportables et en quelque sorte complice par son silence !

Photo.95 : auto-immolation d'un marchand ambulant de cigarettes, le 13 mars 2013 à l'avenue de Habib Bourguiba après la confection de sa marchandise⁶⁹⁰



ce pour protester contre la violence policière dont il a été victime, et la confiscation de sa marchandise de contrebande qu'il vendait dans les souks de la région.

⁶⁸⁹ La vidéo est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=7suLTpYLbbA>

⁶⁹⁰ L'image est accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=gS-bjO8oK-w>

Ainsi interprété, l'acte suicidaire, auquel nous avons affaire dans la Tunisie post-révolutionnaire, nous paraît donner raison à l'avis de David Le Breton, quand il soutient que « pour la sociologie, il n'existe ni normal ni pathologique a priori, mais des actions chargées de sens et qu'il importe de comprendre, de relier au terreau social qui les voit naître, sans méconnaître la singularité de l'acteur »⁶⁹¹. L'immolation par le feu a un effet choquant par sa puissance visuelle et par la rapidité de circuler dans le monde entier sur les réseaux sociaux. C'est pourquoi, nous partageons l'avis de Biggs qui considère que « l'auto-immolation est une forme extrême de protestation »⁶⁹² et qui ajoute : « En tant qu'acte de protestation, il est prévu d'être public dans au moins deux sens : exécuté dans un lieu public à la vue d'autrui, ou accompagné d'un écrit, lettre adressée à des personnalités politiques ou au grand public »⁶⁹³.

Par-delà les deux messages de publicisation et de politisation de l'acte suicidaire, il est un autre que nous voudrions pointer. Il s'agit de la situation ou, pour emprunter l'expression de Bertaux, de la 'catégorie situationnelle'⁶⁹⁴ renvoyant à des jeunes se partageant la même situation de chômage et tentant de survivre par des activités similaires⁶⁹⁵, telle que la vente de cigarettes et/ou la contre bande souvent à haut risque, dans divers produits. Les propos du jeune suicidaire par auto-immolation sont explicites : « Les voici, les jeunes qui vendent des cigarettes, et ce que fait le chômage »⁶⁹⁶. C'étaient les derniers mots prononcés par le jeune suicidaire, message confirme, il est vrai, que l'acte suicidaire est l'expression d'une souffrance individuelle (l'impact du chômage). Il n'en est pas moins vrai qu'il est porteur d'une cause collective (les jeunes chômeurs au pluriel) et d'un partage de la souffrance individuelle avec la collectivité. Ce qui montre encore une fois que l'acte suicidaire est un acte impliquant la nature des liens sociaux et d'une manière indirecte, les liens des individus ou, plus précisément des citoyens au politique. Recensés dans plus de 80% des cas de suicide enregistrés⁶⁹⁷, aussi bien des ouvriers, plus ou moins intégrés professionnellement, que des chômeurs plutôt exclus à ce niveau-là, c'est apporter un argument supplémentaire que l'acte de l'auto-immolation est tout aussi privé, personnel, subjectif, que public.

⁶⁹¹ David Le Breton, *la sociologie de risque*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? 2012, p.224.

⁶⁹² Michael Biggs, art., cité.

⁶⁹³ Ibid.

⁶⁹⁴ Bertaux, Op., cit.

⁶⁹⁵ Le mardi 12 mars 2013, un autre jeune, outre celui suicidé à Sfax et cité plus haut, vendeur ambulant de cigarette, 27 ans, s'est suicidé par immolation dans l'avenue Habib Bourguiba. En outre, nombreuses sont les confrontations de jeunes contrebandiers avec les forces de l'armée ou de la garde nationale

⁶⁹⁶ Reportage accessible sur ce site : <https://www.youtube.com/watch?v=gS-bjO8oK-w>

⁶⁹⁷ Néjiba Belkadi, art., cité.

Dans le contexte tunisien on peut noter deux spécificités par rapport aux analyses de Biggs : premièrement les actes de suicide par immolation ne sont pas chargés d'un sens religieux pour défendre une religion ou une ethnie. Nous avons en réalité affaire à un acte d'auto-immolation comme forme de protestation radicale et violente.

Deuxièmement, s'il est établi dans le cas tunisien que l'acte d'auto-immolation exprime un engagement pour des causes collectives et sociales (le chômage), le motif ou l'effet déclencheur de l'acte suicidaire est toujours individuel et ce n'est pas collectif (en général, c'est la revendication d'un emploi ou la protection d'un petit commerce 'illégal'). Il y a sans doute une réaction à l'oppression et à l'humiliation (Hogra), mais surtout une forte déception et attente de changement, chose qui explique pourquoi, il serait plus pertinent d'analyser la tentative de suicide (donc non aboutie) que le suicide (amenant au décès). Dans la tentative, on comprend bien que le suicidaire prend un 'risque' de mourir afin de négocier avec les autorités une sortie pour la vie⁶⁹⁸.

Faten Msakni et Samiha Hamdi⁶⁹⁹, poussant encore plus loin l'argument de la 'négociation pour la vie' dans la tentative de suicide, ont montré que, dans la période suivant la révolution, le phénomène – et bien évidemment tentative – de suicide touche beaucoup plus les jeunes diplômés que les jeunes non diplômés.

Photo.96 : tentative de suicide collectif de jeunes non diplômés, siège du Gouvernorat de Gafsa, 2016⁷⁰⁰



Photo.97 : « Vente » collective de diplômes universitaires, siège de la Délégation de Moularès, 2015⁷⁰¹.



⁶⁹⁸ Zouheir Ben Jannet, « le suicide comme action social : contraintes du contexte et sens de l'action individuelle (en arabe), in, Chokri Memni (s.dir), *La suicide en Tunisie aujourd'hui : un problème de société*, CAEU Med Ali Editions, UR : ECUMUS, 2017, pp. 5- 32.

⁶⁹⁹ Samiha Hamdi et Faten Msakni, « Jeunesse en situation de crise : chômage, précarité et suicide », in Chokri Memni (s.dir), *Op., cit.*, pp. 33- 54.

⁷⁰⁰ Source : travail du terrain

⁷⁰¹ Source : travail du terrain

Les deux images.96 et 97 sont là pour témoigner de cette nuance. Deux formes de protestations (jeunes diplômés à droite et non diplômés à gauche) à Gafsa : l'une exposant des diplômes 'à vendre', l'autre représente des jeunes non diplômés tentant certes de se suicider collectivement en menaçant de haut des murs du Gouvernorat de Gafsa, mais sans 'forts' arguments. Les autres, en revanche, font valoir un 'atout' appuyant leur 'cause' et capacité de négociation avec l'Etat : munis d'un diplôme, ils pensent, non sans raison, détenir un 'capital' symbolique encore vivace dans l'imaginaire social, de quoi culpabiliser l'Etat qui s'était avéré 'incompétents' à embaucher des jeunes, qu'il avait non seulement formés – et à quel prix – mais délaissés en proie à l'oisiveté et à la clochardisation. Non nantis en capital scolaire, les jeunes non diplômés se lamentant souvent de la marginalisation n'ont que le 'sentiment de jalousie' à mettre en avant. Un jeune sit-inneur, non diplômé, nous a amèrement confié qu'un « tas de mesures et dispositifs mis en place pour le recrutement des jeunes diplômés dans la fonction publique : des concours sur dossiers et des recrutements en vue même par tranche » ! Pire, mêmes les médias, se lamentent les jeunes chômeurs non diplômés, censés représenter un contre-pouvoir et défendre les 'laissés pour compte', ont toujours tendance à privilégier, dans leurs articles, le chômage des jeunes diplômés aux dépens du reste. Ayant pris acte de cette négligence, ces jeunes non diplômés sont de plus en plus enclins à se débrouiller seuls et à agir en responsables de leurs situations, mais à quel bilan ?

Les jeunes non diplômés souffrent de tensions et de conflits avec la société plus forts que ceux vécus par leurs pairs diplômés. La société culpabilise plutôt davantage l'échec du jeune homme non diplômé que celui d'un autre détenteur d'un diplôme universitaire et considère que leur échec incombe à l'État. En revanche, la société considère l'échec du jeune non diplômé comme un échec personnel. C'est pourquoi, la situation de l'emploi semble depuis la révolution plus favorable aux titulaires d'un diplôme d'études universitaire. Le diplôme de l'enseignement supérieur autorise, croit-on, à ses détenteurs de bénéficier de beaucoup d'avantages aidant à l'insertion professionnelle et sociale qui l'immuniserait des risques dont en l'occurrence, le suicide.

Or, ce constat d'un avantage est donc d'une immunité en faveur des jeunes diplômés risque de nous induire en erreur. Car de nombreuses études, statistiques à l'appui⁷⁰², ont montré que la chance d'emploi d'un non diplômé est trois fois supérieure à celle du diplômé, notamment de l'Université. Il n'est en réalité point de contradiction : lesdites études remontent à des dates antérieures à la révolution et leurs statistiques sont, il est vrai, toujours valides. Ce qui est

⁷⁰²A titre d'exemples : Mohamed Ali Ben Zina, *Population et éducation en Tunisie*, thèse de doctorat en démographie soutenue à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, Tunis, juin 2008 ; Fathi Rekik, *De la flexibilité du travail à la cité par projet* (en arabe), Editions Mohammad Ali Al Hammi, Sfax- Tunisie, 2009.

cependant nouveau, c'est que les chances d'emploi, surtout dans le secteur privé privilégiant auparavant les non diplômés, se sont nettement rétrécies et du coup, l'avantage dont bénéficiaient ces derniers fut gelé. Depuis 2011, l'avantage a été inversé en faveur des jeunes diplômés⁷⁰³ : acteur principal de la révolution de l' 'Ecole' – telle que baptisée par certains – toutes ses revendications furent dirigées vers l'Etat. Et quand ce dernier intervient, il le fait comme de coutume via la voie des concours dans la fonction publique où seul le diplôme permet la participation et l'accès à l'emploi salarié permanent à vie avec toutes les garanties.

Sans emploi ni garanties sociales et en proie à la désocialisation menaçant son identité sociale, le jeune non diplômé s'expose plus que les autres aux tensions et dérives de l'agressivité. Et c'est à son corps, son propre corps, que se dirige en premier, cette agressivité. Par la menace de porter préjudice à son corps, il oblige les autorités à l'écouter. Le suicide, c'est-à-dire la destruction ou la menace de destruction du corps, semble donc être le symptôme d'une situation où la société qui ne prend pas soin de ses membres et le symptôme d'un Etat accusant un échec des politiques qui se révèlent incapables de répondre aux besoins des plus précaires.

Mais les usages du corps, dans cette société en perpétuelle dynamique, sont loin d'être épuisés. Regardons-les du côté de chez les femmes.

5.2.3. L'expression corporelle de la femme, une nouvelle forme de féminisme

Les slogans levés, pendant la phase révolutionnaire, n'ont pas abordé la question de la femme et sa liberté, pourtant la présence de la femme dans les protestations était remarquable. Il est vrai que cette question n'a pas été un enjeu lors de 'la révolution', mais comme chaque mutation est suivie d'une dynamique sociétale incontrôlable, la condition de la femme n'a pas manqué de susciter une polémique dans l'espace public tunisien. Le débat a pris deux orientations antagonistes : une première soulevée par les Islamistes qui ont remis à l'ordre du jour des sujets considérés par de larges franges de la société comme tranchés et irréversibles comme la mixité dans les espaces publics ou encore la liberté de déplacement des femmes et leur accès à des postes d'une manière égale avec l'homme, etc. La seconde, celle des 'modernistes' qui craignant le pire après l'accès des islamistes au pouvoir, se trouve dans l'obligation de défendre des acquis de la femme tunisienne supposés définitifs.

⁷⁰³ A-t-on besoin de rappeler que l'imaginaire social a créé de l'image de Mohamed Bouzizi, l'enclencheur de la révolution le 17 décembre 2010, l'icône de celle-ci, en le présentant au monde comme 'jeune diplômé chômeur' ? Ou encore Samiha Hamdi, Le mouvement social du Bassin Minier de 2008, Op., cit.

Une troisième orientation inattendue et porteuse d'un autre discours fait irruption. Des jeunes activistes venaient d'aborder des questions peu familières à la société tunisienne, telles que la sexualité et l'appropriation du corps des femmes. Ce discours s'inscrivait en faux contre le consensus culturel régnant, largement imbu de préceptes religieux et qui touche à des sujets se rapportant entre autres aux relations sexuelles hors du mariage. J. Dakhlija n'a pas eu tort de situer l'acte de dénudement d'Amina en Tunisie et de Maha en Egypte au sein de la dynamique révolutionnaire des deux sociétés qui conduit comme elle dit : « à repenser de fond en comble la société, fût-ce sur un mode contre-révolutionnaire, à repenser aussi les rapports hommes-femmes ou plus généralement les rapports de genre »⁷⁰⁴.

L'acte du dénudement d'Amina fait sens dans un contexte arabo-musulman, surdéterminé par une situation révolutionnaire qui connut une multiplication des actes de dénudement féministe sur Internet initiés par la bloggeuse égyptienne Aliaa Magda al-Mahdy. A l'échelle transnationale l'acte d'Amina appartient au mouvement Femen⁷⁰⁵. La société tunisienne était sous le choc quand Amina Femen a décidé de diffuser une photo d'elle seins nus et d'écrire en arabe sur son corps « mon corps m'appartient, il n'est l'honneur de qui que ce soit ».

Au-delà de cet incident et des polémiques qui s'en suivirent, il serait utile, dans notre problématique, de focaliser l'analyse sur cette nouvelle forme de revendication féminine dans la société tunisienne et de décrypter les différents sens politiques du dénudement du corps et de tenter de répondre à cette question : comment le corps peut-il devenir l'un des canaux d'expression politique ?

L'entretien que nous avons fait avec Amina nous a montré que l'expérience de son enfance est marquée par une forte oppression et domination de la part de sa famille et surtout sa mère : « *Elle m'a giflée quand j'ai 9 ans ; quand elle a m'a frappée avec beaucoup de violence quand elle m'a trouvée faire des bisous avec ma cousine, ma mère n'a cessé de me donner des leçons de morale comme il faut garder ta virginité pour avoir un mari, l'honneur de la femme et de sa famille est sa virginité, je ne vie qu'avec des interdictions* »⁷⁰⁶. Sa vie en Arabie Saoudite aussi est marquée par des séquelles qui ont marqué sa vie « *heureusement j'ai vécu en Arabie Saoudite et j'ai bien*

⁷⁰⁴Jocelyne Dakhlija, « Amina et l'instantanéité de la révolution », *Nachaz*, URL : <http://nachaz.org/blog/amina-et-linstantaneite-de-la-revolution-par-jocelyne-dakhlija/>

⁷⁰⁵ Est un groupe féministe d'origine ukrainienne, fondé à Kiev en 2008 par Anna Hutsol, Oksana Chatchko et Alexandra Chevchenko. Le mouvement est actuellement représenté dans 8 pays. Sa présidente à l'international est Inna Shevchenko.

⁷⁰⁶ Entretien avec Amina Femen, Sidi Bousaid, Tunis, avril 2015.

compris le sens réel d'un régime religieux, j'ai compris comment à une chaleur de 50 degrés et ils m'obligent de porter le voile, j'ai beaucoup pleuré quand ils permettaient à mon frère d'aller à la piscine et nous l'interdisent, ma sœur et moi, j'ai regardé comment des enfants à l'âge de 12 et 14 ans avec des mains coupés, j'ai remarqué comment les femmes se maquillées très bien et portent de belles robes seulement pour assister une réception d'amies, etc. »⁷⁰⁷. Le témoignage d'Amina fait apparaître un vécu douloureux, tant l'oppression qu'elle a subi de la part de sa famille et de la part de la société était forte et traumatisante. Cette oppression se manifeste par le contrôle au quotidien et la multiplicité des interdits. Et en dépit des ressemblances entre l'ambiance arabo-musulmane tunisienne et saoudienne, tout porte à croire dans les épreuves endurées par la jeune fille, que son séjour en Arabie saoudite est assez exceptionnel.

Le poids du pouvoir exercé sur son corps, dans le sens foucauldien du terme était si lourd et si coercitif qu'elle ne garde de ce passage en dehors de la Tunisie que des souvenirs cauchemardesques. Un corps entièrement soumis à des normes et mœurs arabo-musulmanes où la combinaison entre la religion dans sa variante la plus rigide et les traditions tribales les plus sévères avec les femmes, notamment sa sexualité. Plus qu'un pouvoir politique qui s'abat sur son corps, c'est une domination multidimensionnelle habite dans les plis du socioculturel. Malek Chebel n'a-t-il pas dit qu'« en terre arabe, une femme n'existe jamais d'une manière autonome. Elle est toujours fille, épouse, mère ou amante d'un homme. Son individualité sociale et politique est refoulée au profit de son lien de parenté, de son engagement matrimonial ou même, à l'extrême, de sa simple proximité géographique avec ce tuteur »⁷⁰⁸.

Photo.98 : Amina Femen dénudée : « pas de leçons de morale » !



Photo.99 : Amina Femen : « Allez-vous faire voir avec votre morale »



⁷⁰⁷ Entretien avec Amina Femen, Op.cit.

⁷⁰⁸ D'après la définition de Malek Chebel, *Dictionnaire des symboles musulmans : rites, mystique et civilisation*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 204.

Peut-on aborder le corps de la femme dans la conception religieuse des Musulmans en dehors de la célèbre dénomination de « awra » ? définie étymologiquement par Bouhdiba à partir du « radical CAWR [qui] signifie d'abord la perte d'un œil. La qualification cAwra a fini par signifier la parole ou l'acte car, précise *Lissan al Arab* (le Lexique de la langue arabe), tout se passe comme si la parole ou l'acte obscène crevaient l'œil et l'empêchaient de porter le regard très loin et avec vivacité »⁷⁰⁹. Dans ce sens, le corps dans les sociétés arabo-musulmanes constitue l'un des "instruments" les plus efficaces de transmission de sens. Le corps, ainsi, est doté de la fonction d'exprimer les valeurs sacrées, les représentations sociales de la sexualité humaine et du pouvoir social.

Malgré l'expérience politique, juridique et sociale unique qu'a connue la société tunisienne, concernant les droits de la femme depuis l'indépendance⁷¹⁰, l'on assiste aujourd'hui, contre toute attente, à la résurrection d'une vision assortie de 'manières' traditionnelles de dressage du corps féminin, surtout avant le mariage comme le rituel de protection de la virginité. Des pratiques telle que l'opération de « taçfih » (lire littéralement verrouillage) sont encore courantes dans des milieux ruraux. Elle montre à quel point « le tabou de la virginité demeure important dans la considération du corps féminin avant le mariage. L'affranchissement par l'accès à l'espace public n'a pas mis fin à l'influence des conceptions liées à ce tabou et au statut de la chair féminine. La production sociale du corps vierge se traduit à travers sa transformation en « site » à partir et autour duquel s'établit la réglementation sociale de la sexualité »⁷¹¹. En contemplant les expressions corporelles que met Amina sur son corps, nous nous rendons compte que le despotisme est d'abord familial, patriarcal et religieux et pas seulement d'ordre politique. Ce faisant, la lutte qu'elle engage se dirige contre toutes les formes de l'autorité et de la hiérarchie pour déstabiliser tout l'ordre social, et son acte de dénudement vise frontalement le pouvoir des institutions qui fait que, ainsi que le souligne Michel Foucault, « la maîtrise, la conscience de son corps n'ont pu être acquises que par l'effet de l'investissement du corps par le pouvoir : la gymnastique, les exercices, le développement musculaire, la nudité, l'exaltation du beau corps... Le pouvoir s'est avancé dans le corps, il se trouve exposé dans le corps même [...]. En fait, l'impression que le pouvoir vacille est fausse, car il peut opérer un repli, se déplacer, investir ailleurs, ...et la bataille continue »⁷¹².

⁷⁰⁹Bouhdiba Abdelwaheb, *La sexualité en Islam*, Paris, PUF, « Quadrige », 1986, p. 52.

⁷¹⁰ Le Code du Statut Personnel, Publication, 17 août 1956, Entrée en vigueur, 1^{er} janvier 1957.

⁷¹¹Khaoula Matri, *Port du voile : représentations et pratiques du corps chez les femmes tunisiennes*, thèse en sociologie soutenue à l'Université René Descartes - Paris V, 2014. Français.

⁷¹² Michel Foucault, « Pouvoir et corps », in, *Quel corps ?* no 2, septembre-octobre 1975, pp. 2-5. (Entretien de juin 1975.), texte n°157, in *Dits et Ecrits*, vol. II (1970-1975), Gallimard, 1994, p. 756.

Le corps de la femme est un ensemble de codage et d'interdictions socioculturelles qui construit une représentation du corps de la femme et la socialise de manière à ce que cet avoir social se transforme en elle en être existentiel et à ce qu'elle, sous l'effet "tendre" de cet habitus⁷¹³ acquiesce aux normes et garantisse l'ordre social forgé par la gent masculine. Ainsi conçu par la domination masculine, pour paraphraser Bourdieu, le corps de la femme ne représente pas une propriété individuelle mais une propriété familiale ou communautaire qui a fonctionné pour longtemps et continue encore, comme bien "circulant entre les familles et les communautés"⁷¹⁴. Mais en guise de refus sans appel de cette "chosification" de son corps, Amina y afficha une riposte en langue arabe : « mon corps m'appartient et n'est l'honneur de personne » (photo.100). Dans une seconde affiche en anglais on lit : « no more moral lessons » (photo.98). Et comme si pour pousser la provocation à son extrême et l'inversion des sens à son paroxysme, Amina ne se réapproprie pas seulement son corps mais elle le fait par le geste même de son exhibition. Dans cet ordre d'idée, S. Monique et A. Querrien écrivent : « Les seins, attributs sexuels par excellence des femmes, deviennent-ils, dénudés en public, le symbole provoquant et inversé d'une volonté de destruction des socles sociaux, politiques, économiques et symboliques du patriarcat »⁷¹⁵.

Photo100 : La première photo diffusée sur la page d'Amina le 1^{er} mars 2013 : « mon corps m'appartient »



⁷¹³ Alain Accardo définit l'habitus comme "un avoir transformé en être" in, *Initiation à la sociologie de l'illusionnisme social : invitation à la lecture des œuvres de Pierre Bourdieu*, Le Mascaret, 1983, p.142.

⁷¹⁴Abdelkader Zghal, « La circulation des femmes dans le commerce politique », *Revue tunisienne des sciences sociales*, n° 88/91, n° spécial, 1987, pp. 11-29.

⁷¹⁵ Sélim Monique, et Anne Querrien, « Femen. Un modèle globalisé d'autonomie politique », *Multitudes*, vol. 53, no. 2, 2013, pp. 14-18.

A ce propos, nous sommes tentée de soutenir que le comportement de la nudité est asexué. A la différence de l'usage dont ont fait en Europe les défenseurs de la liberté sexuelle dans les années 1970, l'acte d'Amina nous semble s'inscrire dans une autre perspective. Si ceux-là visaient, dans la perspective de la liberté sexuelle, changer l'ordre des relations interpersonnelles, Amina visait en premier affirmer sa liberté tout cours et ce, même si la reconquête de sa liberté ne soit pas contradictoire avec la finalité de la liberté sexuelle. En se faisant spectacle, Amina entreprend de marquer son être et sa propre vision par rapport au système de valeurs entaché de violence symbolique à l'endroit du corps féminin et par rapport au monde dans toutes ses dimensions y compris la dimension politique. Mieux qu'un acte, c'est une action située « plus largement dans le prolongement visuel et sémantique d'actes politiques, mais aussi artistiques, posant la fragilité du corps humain, du corps "cru" de l'individu, dans sa confrontation à la force institutionnelle et à la violence »⁷¹⁶.

Ainsi, le fait d'exhiber son corps ouvre la possibilité de produire une critique dans l'espace public. Dans ce cadre, le corps nu est une manifestation de la publicisation du privé qui dépasse l'approche classique opposant l'espace privé à l'espace public. Amina nous déclare : « *Après avoir diffusé ma première photo et l'avoir dédié à moi-même, la leader de femem m'a demandé " qu'elle est ton message suivant" ? Je lui ai répondu que ça serait le condensé de ma propre expérience et donc dédié en premier à moi, et se résumerait en, no more moral lesssons. Il serait adressé à ma famille et particulièrement à ma mère qui n'a cessé tout le temps de me donner des leçons de morale* ». L'activiste est partie d'un problème individuel et privé et des disputes dans sa vie privée pour ouvrir un front critique dans l'espace public. « C'est le corps, plus exactement la surface visible du corps, qui se présente (à l'instar de la façade dans la précédente partie) comme l'interface obligée des relations privé-public »⁷¹⁷. Ce passage ou plus exactement cet enchevêtrement, dans cette action initiée par Amina, du privé au public et vice versa s'est amplement concrétisé. Le public s'est aussitôt interféré dans le privé/personnel dès que Amina fut agressée par sa famille: enfermée dans la demeure familiale à Kairouan pour avoir publié une photo d'elle sur facebook, elle gagna, à sa cause, le soutien de la société civile et motiva l'intervention active de, entre autres, l'Association des Femmes Démocrates et l'Ambassade de France, qui viennent à son secours, confirmant par le même coup un nouvel ordre du politique qui se fraie un chemin en Tunisie, où la chose privée est devenue une affaire publique.

⁷¹⁶ Jocelyne Dakhli, « Amina et l'instantanéité de la révolution », art., cité.

⁷¹⁷ Maurice Blanc et Jean-Yves Causer, « Privé – public : quelles frontières ? », <http://www.revue-des-sciences-sociales.com/pdf/rss33-presentation.pdf>

Dans le même registre des usages sociaux du corps, s'inscrit aussi la question de l'homosexualité. Inscrite à son tour dans la mouvance des transformations traversant la société tunisienne de nos jours, elle met le rapport privé/public à l'épreuve des débats enclenchés depuis 2011. Jusqu'à cette date, les homosexuels n'apparaissent pas dans l'espace public à cause d'un contrôle social puissant. Amina alors vice-présidente de l'Association 'Shams' des homosexuels, ainsi que les acteurs de l'association – jusque-là pas très connus – sont partis d'une question privée pour instituer un discours critique autour du sujet de l'homosexualité.

A ce propos, des centaines d'articles furent, depuis, publiés en Tunisie et dans le monde autour d'Amina et des débats ouverts sur les plateaux des chaînes de télévision tunisiennes et étrangères autour de l'acte de dénudation d'Amina induisant des partis pris politiques, moraux, religieux et juridiques. Certains artistes ont ouvertement soutenu Amina au nom de la liberté et les droits de l'Homme universels. C'est le cas de la réalisatrice cinématographique Nadia El Fani, qui publia une photo d'elle pour soutenir Amina (photo.101) affichant sur son torse nu la phrase 'liberté, dignité, pour Amina'. Un tollé de critique, voire d'indignation et de condamnation se propageait dans l'espace public tunisien en réaction à l'acte 'scandaleux' de dénudation d'Amina. Une foule de personnes furieuses de la ville à forte symbolique islamique, Kairouan, par ailleurs ville natale de Amina, se déchaîna quand Kairouan après avoir appris que celle-ci avait tagué le dimanche 19 mai 2013, le slogan "Femen" sur un muret à proximité de l'emblématique mosquée Oqba-Ibn-Nafaâ de Kairouan et ce, au moment même où les salafistes d'Ansar Al Chariaa programmaient d'organiser leur congrès dans la même ville⁷¹⁸. Alertée à temps, la police intervint pour les empêcher de l'agresser physiquement mais pas moralement : une violente tempête d'injures incendiaires s'abattait sur la tête de la jeune femme révoltée : « Sale Pute Mécréante, Tu nous déshonores, Tu n'as pas le droit de résider parmi nous, Dégage ! »⁷¹⁹.

Les motifs des critiques adressées à Amina, suite à ces actes, sont multiples. Il y a certes le système de valeurs véhiculées par ces actes mais encore plus choquant, voire scandalisant, la manière de dire sa liberté d'expression, d'autant plus dans une société profondément religieuse qui voit mal un corps nu d'une femme. Or c'est justement cet effet que cherchait à produire Amina, car le corps exhibé dans l'espace public « a pour rôle premier de questionner radicalement le sens du sacré et son statut dans les sociétés. [...] Ce corps nu balaie d'un seul coup toutes les petites controverses

⁷¹⁸ Ledit Congrès fut interdit par le Ministère de l'Intérieur dans un contexte très tendu suite à la récurrence des attentats terroristes à l'endroit des forces de l'armée, de la garde nationale et des forces de l'ordre, mais aussi d'une opinion publique mondiale qui leur est défavorable.

⁷¹⁹ La vidéo est accessible sur ce site, <https://www.youtube.com/watch?v=YRAbYIOaXfk>

techniques dépolitisées, à bon escient, pour poser la question du monde dans lequel nous vivons »⁷²⁰.

Ainsi perçu et engagé subjectivement, le corps nu se transforme en une source de trouble de l'ordre public car il touche aux fondements des structures culturelles, sociales et mentales et par voie de conséquence à l'ordre du sacré qui est au fondement de tout.

Imprévisible et perturbateur qu'il est, le corps semble s'ériger, ainsi que le souligne le sociologue Smaïn Laacher, en événement « au sens où il oblige à se prononcer, à s'interroger, à prendre position, à décliner des positionnements moraux [...] C'est un événement au sens où il surgit à un moment où on ne l'attendait pas et donc il bouscule les catégories traditionnelles de la culture, du politique, du corps des femmes, de l'espace public et privé »⁷²¹.

Photo.101 : La réalisatrice Nadia El Fani dénudée, en signe de soutien à Amina Femen détenue ⁷²²



5.2.4. Le mode de vie comme forme d'expression politique

Au début de l'entreprise de notre recherche, je n'ai pas pensé au mode de vie comme forme d'expression politique, n'avions pas l'idée que le tatouage, le piercing ou les cheveux longs chez

⁷²⁰ Smaïn Laacher, « Un corps politique qui s'exhibe », 2013, <https://www.dzairnews.com/articles/elwatan-smain-laacher-sociologue-un-corps-politique-qui-s-exhibe>

⁷²¹ Smaïn Laacher, Ibid.

⁷²² L'image est accessible sur la page facebook de la réalisatrice Nadia El Fani, <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=105057529693704&set=pb.100005683717403.-2207520000.1524479415.&type=3&theater>

les jeunes garçons puissent représenter une forme d'expression politique. Mais à mesure que l'exploration de terrain avance, nous sommes surpris par des pratiques partagées de nombreux jeunes : tatouage, piercing, mode vestimentaire, etc. La récurrence de ces pratiques a stimulé notre curiosité et nous amené à les appréhender – en attendant une confirmation – comme nouvelles formes d'expression politique qui fait du corps un support d'expression et de communication individuelle. Partant de la conviction que 'tout est politique', certains jeunes prolongent l'engagement ancré dans leur environnement personnel, local et personnel en poussant la réflexion à son terme, ils s'étaient persuadés que l'engagement pourrait également être une question de mode de vie : développer un en dehors de 'la norme dominante' est aussi une forme d'engagement qui touche au sens de l'existence, tel qu'illustré par cet extrait d'un entretien avec l'un de nos interviewés

« Moi je prends du cannabis comme la plupart de ma génération, et les responsables politiques doivent bien savoir que c'est notre affaire, on ne fait mal à personne, juste je veux faire une chose que j'aime, pourquoi tu me condamnes et me tortures ? Pourquoi tu fais des lois qui me concernent sans prendre mon avis »? Ou encore « mon look c'est ma manière de vivre, personne n'a le droit de me dire pourquoi je fais une queue de cheval, un tatouage ou un pressing. J'appartiens à une autre génération, pourquoi devrais-je ressembler à mon père ou à mon oncle. A partir de mon look je peux m'exprimer contre un système autoritaire »⁷²³.

C'est à partir de ces pratiques que le jeune participe à la construction de sa vie selon son propre rapport au monde et à sa propre existence comme à celle des autres, voilà ce qui peut nous renseigner sur ce qu'est un sujet autonome dans le contexte de la « troisième modernité »⁷²⁴. C'est une modernité qui s'est développée à partir des années 80 dans un contexte de trois crises : économique, politique et idéologique. C'est l'ère de l'individu hypermoderne caractérisé, selon Olivier Bobineau, par huit mutations concernant ses rapports : « rapport à soi, à son corps, aux autres, aux choses, au temps, à l'espace, aux valeurs et idées, au salut et à la transcendance ». C'est dans ce cadre de l'autoréparation que l'auteur fait la typologie de trois identités qui sont développés : d'« identité légitimant », d'« identité-résistance » et d'« identité-projet ». Ainsi, l'individu par son émancipation forge

⁷²³ Entretien avec S.H, 20 ans, chômeur, jeune danseur et rappeur au sein de l'association Danseurs Citoyens, à un café à Tunis, Octobre 2016.

⁷²⁴ Olivier Bobineau, *Les formes élémentaires de l'engagement, une anthropologie du sens*, Paris, Temps présent, 2010.

un repère à partir duquel il construit sa propre identité et développe un projet. En d'autres termes avoir l'audace de choisir « une manière de vivre son rapport aux autres mais aussi son rapport à soi »⁷²⁵. La tentation est d'autant plus grande et prégnante « pour des jeunes en situation de marginalité dont la construction identitaire est périlleuse et faite d'émancipation, mais aussi de régression voire d'autodestruction »⁷²⁶. C'est comme si l'on est face à une situation où l'on n'a rien à perdre et tout à gagner. Du coup, la non redevabilité à des institutions sociales qui 'délaissent' ses enfants, libèrent ces derniers des normes et *patterns* de conduites transmis et leur laisse libre cours à l'improvisation de formes d'engagement qui donnent lieu à l'organisation d'un mode de vie particulier et parfois même alternatif. Alternatif au sens où il permet aux jeunes l'autoproduction de leur propre style de vie, mais aussi au sens de responsabilisation résistante et militante ; autrement dit, pour développer une « identité-résistance ».

L'encadré suivant qui raconte une expérience de conflit avec la société et la police à cause de son apparence. Il s'agit d'un jeune qui lutte pour vire sa liberté individuelle.

Encadré. 15 : épreuves de violence policière vécues par le jeune artiste S.H

Je veux vivre dans une société qui respecte les libertés individuelles, tu n'as pas d'idée combien je souffre, comment la police me traite à chaque fois où j'use de ma liberté d'adopter une apparence différente de celle des autres. Je vais te citer des exemples : l'année dernière, j'étais avec deux amis au métro, il y avait un contrôle de police, les agents de police ont arrêté 31 personnes, qu'ils lâchèrent tous, exceptée moi, et pour cause, ils estimèrent sur la base de mon paraître, que je serais 'sataniste'. Ils ont déduit ça parce que j'avais des cheveux longs en tresses. Tu ne peux pas imaginer la manière dont ils m'avaient traité : humiliation, violence insupportable, tout ça par ce que j'ai des cheveux longs. Une autre fois, ils m'ont arrêté en compagnie d'un ami lors d'un accident de la route, et consulté nos portables. Comme j'ai dénommé mon ami dans le répertoire de mes contacts « Kâabourti », lequel m'a prénommé sur le sien « hobbi/mon amour », ils déduisirent que nous serions des gais. Nous avons essayé de les convaincre de leur tort, mais c'était en vain. Il a fallu l'écoulement de toute la journée et l'absence de toute preuve de délire pour que nous soyons libérés.

Donc tant que la société me dérange, me contrôle et confisque ma liberté je deviens de plus en plus radicale, je ne porte que des pantalons déchirés, et à chaque fois que la police me met en détention j'ajoute un autre piercing. C'est une sorte de rébellion contre la société qui veut confisquer ma liberté.

On remarque, bel et bien, que la lutte ici est une lutte pour la liberté individuelle qui investit le corps comme forme et objet de résistance et de défi à la société et l'institution policière comme appareil de l'Etat et d'orientation politique s'obstinant encore à refuser des formes de singularité, sous prétexte de maintenir l'ordre social. Au sens politique, marquer son style de vie et de parure, peut représenter pour les jeunes un geste d'émancipation et de conquête d'une marge d'autonomie

⁷²⁵ Olivier Bobineau, *Op., cit.*, p.112.

⁷²⁶ Élisabeth Greissler, *Contraintes et conditions d'émergence de l'engagement des jeunes en situation de marginalité*, thèse présentée à la Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, juillet 2013. p.365.

et d'autodétermination de sa propre vie. C'est une affirmation personnelle et une transformation de la vie corporelle et culturelle et une révolte pacifique contre le système de normes dominantes.

Plus qu'une envie de provoquer la police ou encore moins d'enfreindre l'ordre social, ce qui anime les jeunes semblent plutôt être une quête de distinction horizontale à forte teneur symbolique. Le piercing ou le port des boucles d'oreilles par les garçons représentent une sorte de marquage du corps qui « s'offre au regard et le corps naturel ou naturalisé qu'on s'attendait à voir crée un espace de confrontation à l'autre, l'obligeant à prendre position, soit pour refuser ou accepter, soit pour réévaluer ce modèle de corporéité »⁷²⁷. C'est une sorte de militantisme en soi, pour affirmer un style de vie singulier et différent et afficher un goût affranchi de l'arbitraire socioculturel de l'homogénéité. Ainsi perçue, cette singularité dote le corps d'une dimension publique en tant que terrain d'expression choisie, qui suggère une forme alternative du politique mettant en relief le corps comme moyen d'affirmation, de conflit et d'invention de la politique.

Ainsi, la marque corporelle est une initiative individuelle qui traduit la construction d'une identité personnelle et une appartenance à soi. Les tatouages sont « des manières de bricoler le sentiment de soi, de se jouer de son identité pour se rapprocher d'une image jugée plus positive. Ils renvoient alors dans leur usage à une volonté de changer durablement la définition intime et surtout sociale de soi »⁷²⁸. Les expressions corporelles désignent des « des moyens de sursignifier son corps » et d'affirmer la présence des jeunes pour eux et pour les autres. Ils représentent des signes pour exister.

Lutter pour affirmer un mode de vie propre à une catégorie de jeunes, c'est choisir d'être un acteur politique et social et ne plus se contenter de jouer le rôle d'une victime sociale. Ainsi, se distinguer par un tatouage sur le corps de la plupart des jeunes interviewés devient une pratique de plus en plus prisée et nous invite à décrypter le sens de ces écritures corporelles. En nous appuyant sur l'idée de David Le Breton, qui considère que l'acteur à l'ère du développement de l'individualisme existe « dès lors une attention redoublée à son corps, là où il se sépare des autres et du monde. Le souci du corps est le symptôme de ce détachement de l'individu de sa trame sociale et le lieu de l'affirmation de sa liberté »⁷²⁹. Nous nous proposons de reprendre les deux 'tatos' illustrés sur le corps de Amina Femen, l'ex-activiste au sein du mouvement Femen. Dans les textes écrits sur son

⁷²⁷ Vitor Sérgio Ferreira, « la politique peut-elle s'inscrire sur le corps ? Body piercing et tatouage, entre expression et résistance d'un style de vie », in Marc Breviglieri et Vincenzo Cicchelli, op, cit, p, 99.

⁷²⁸ David Le Breton,

⁷²⁹ David Le Breton, « Signes d'identité : tatouages, piercings, etc. », *Journal français de psychiatrie*, vol. n° 24, no. 1, 2006, pp. 17-19.

corps il s'agit « de techniques variées (tatoués, scarifiés, inscrits par tonsure, etc.) correspondent à un marquage à la fois social, culturel, religieux, politique et personnel du corps »⁷³⁰. Ces 'tatos' ont tous en commun la volonté d'insister sur la dimension subjective des inscriptions corporelles de la jeune femme, mais aussi de réaffirmer son dessein militant politique et humanitaire. Cette articulation du subjectif au collectif est amplement vérifiable par l'exposition du corps en public, ou par la conversion de la liberté personnelle en affaire publique. Les 'tatos' (photos. 102 et 103) qui viennent juste après, sont là pour appuyer encore une fois cette articulation. Ceux, nous voulons dire, de Handhala⁷³¹, et de Yasser Arafat, le leader emblématique du mouvement de libération palestinien, lui-même empoisonné par le terrorisme d'Etat israélien.

Photo.102 : tatouage sur le corps de Amina Femen : Hommage à l'emblématique Yasser Arafat⁷³²



Photo.103 : tatouage sur le corps de Amina Femen : l'emblème du célèbre caricaturiste palestinien Néji Al Ali ⁷³³



Affirmer sa singularité chez ces jeunes, ne dénote nullement une volonté de se dispenser des grandes causes unanimement partagées, mais tout simplement une autre manière de les défendre et d'exprimer par cela, sa propre émancipation et de donner un sens propre aux acteurs où «l'individu trace lui-même ses limites pour le meilleur ou pour le pire, il érige de manière mouvante et délibérée ses propres frontières d'identité, la trame de sens qui oriente son chemin et lui permet

⁷³⁰ Marie-Anne Paveau, « Une énonciation sans communication : les tatouages scripturaux », *Itinéraires*, 2009-1 | 2009, 81-105.

⁷³¹ Ce dessin illustre l'histoire du conflit des Palestiniens et les israéliens. C'est l'histoire de Handala, jeune garçon aux mains serrées qui tourne le dos aux spectateurs parce qu'il se sent trahi. C'est l'histoire d'un combat, celui d'un enfant qui refuse de grandir pour ne pas se résigner, qui refuse de baisser les bras devant l'adversité. Handhala n'acceptera de se retourner que lorsque son peuple aura un Etat. Handala est un pseudonyme du fameux caricaturiste palestinien Neji El Ali assassiné en France par le Mossad.

⁷³² Source : travail du terrain.

⁷³³ Source : travail du terrain.

de se reconnaître comme sujet.»⁷³⁴. Le tatouage dans ce sens, est vécu comme une action purement individuelle mais qui « échappe, dans une certaine mesure, à la subjectivité du langage et acquiert de ce fait une puissance, non pas objective, mais référentielle (pour une synthèse complète et problématisée des questions liées à l'objectivisme et au référentialisme »⁷³⁵. Là, on renvoie à la photo.105, qui marque une survivante revendication des origines Amazigh. Il est vrai que leur poids démographique et économique n'est, en commune mesure avec celui de Amazigh en Algérie ou au Maroc, il n'en demeure pas moins que le nouveau contexte tunisien favorise une telle revendication, non par la voie du communautarisme ancestral, mais par la voie des jeunes en quête d'identité subjective. C'est la quête d'un « écart identitaire »⁷³⁶ différentiel.

Photo.104 : tatouage sur le bras d'un artiste défendant la culture Amazigh



⁷³⁴David Le Breton, art., cité., pp. 17-19.

⁷³⁵ Marie-Anne Paveau, « Une énonciation sans communication : les tatouages scripturaux », *Itinéraires*, 2009-1 | 2009, 81-105.

⁷³⁶ Martin, Denis-Constant, et Le Groupe IPI. « Écarts d'identité, comment dire l'Autre en politique ? », *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*. Editions Karthala, 2010, pp. 13-134.

Conclusion

Nous venons dans ce cinquième et dernier chapitre de développer deux idées fondatrices de cette thèse. La première met en avant l'émergence de nouvelles formes d'expression politique dans l'espace urbain tunisien postérieur à 2011. La seconde, pointe du doigt l'une des formes d'engagement inédit avant cette date : l'engagement du corps dans l'espace public.

L'expression artistique dans la rue, pour commencer par la première idée, obéit à une logique liée tantôt à des motifs tantôt individuels tantôt collectifs sans pour autant s'exclure. Aussi bien dans l'un des cas de figure que dans l'autre, les jeunes sont porteurs d'une culture alternative contre la culture officielle contrôlée par l'Etat et ses institutions. Erigé ainsi en espace ouvert et mouvementé, la rue semble en passe de prendre le dessus sur les espaces fermés fréquentés par un public bien ciblé, et par le même coup, l'art de la rue est en passe de faire office d'un « espace public oppositionnel » aux yeux de nos jeunes. Plus concrètement, nous n'avons plus affaire à un espace bourgeois tourné vers le débat représentatif des institutions de l'Etat, mais à un espace construit en plein mouvements protestataires qui nouent leurs propres liens et déclenchent leurs singulières discussions.

Par voie de conséquence, quand les jeunes artistes luttent pour réapproprier des espaces festifs et éphémères dans la ville, ils expriment, par la même action, une révolte politique, une aspiration à une démocratie contestataire et plus généralement, une autre vision du monde. Enchevêtrés qu'ils sont dans la vision des jeunes, l'expression artistique et l'engagement politique laissent davantage de place au déploiement d'affects politiques plus variés et de formes expressives plus vastes et singulières. C'est, pour le dire de manière condensée, une reconfiguration du sensible pour aboutir au "partage du sensible", et ce, même si ces velléités de changement artistique se trouvent, dans le contexte tunisien de l'après 2011, confrontés à un espace urbain fragmenté, qui résiste encore au pluralisme.

Dans la suite logique de ce qui a été développé dans la première section, nous avons, dans la seconde, privilégié trois formes d'expression par le corps : la danse, la dénudation et le suicide. Toutes les trois sont, à l'évidence, des modalités différentes de déploiement du corps, mais convergentes en matière d'expression politique contestataire, critique et même - aussi paradoxalement que cela puisse paraître pour le suicide - attachée à la vie.

L'expression artistique par la danse qu'illustrent les performances de "Danseur Citoyen", dans l'espace public, est un engagement du corps qui vise la conquête d'une place centrale dans la ville. L'intervention artistique dans l'espace urbain, à travers la danse est, en effet, une émancipation qui se joue par la déconstruction de tout accord autour de la perception habituelle du corps et de ses codes.

Nettement différente, est l'épreuve que subit le corps féminin de la part de la société qui le contrôle au quotidien et lui multiplie les interdits. Mais, au vécu douloureux, dont nous étions témoin et observatrice ethnographique, la jeune *Amina Femen* oppose l'acte inédit de dénudement forte expression qui déstabilise tout l'ordre social et religieux. Expression d'un engagement subjectif, le corps nu de la jeune Amina se transforme, loin de toute finalité sexuée, en une source de trouble de l'ordre public et met en cause, par une remarquable audace, les fondements des structures culturelles dont, en particulier, celle de l'ordre du sacré.

Si le corps s'investit à travers la danse, mais aussi par la dénudation, aux fins de l'émancipation et de la lutte pour l'existence contre une culture qui l'efface, à travers le suicide, il semble curieusement s'investir pour son autodestruction. Sauf que, chose dont nous sommes persuadée, via l'analyse de différents cas de suicide et tentative de suicide, l'acte de s'abroger les jours voulait en fait dire autre chose. Car, en choisissant de s'auto-immoler, en plein espace public plutôt que dans un coin intime chez soi loin des regards par pendaison ou ingurgitation de médicaments, le suicidaire entend transmettre un sens. C'est justement par la théâtralisation du suicide dans l'espace public que ce sens prend forme et atteint sa cible : la culpabilisation de l'Etat et de la société. En agissant de la sorte, le suicidaire se trahit et semble plutôt à quel point il s'attache à la vie, mais une vie décente, interprétation amplement confirmée par les auteurs d'acte suicidaire "manqué" qui, une fois sauvés, négocient bien leur comportement à risque avec un Etat "intimidé" et arrachent souvent quelques avantages, - un emploi souvent- qui étaient inespérés avant cette mise en scène de destruction du corps.

Conclusion de la deuxième partie

Nous nous sommes, tout au long de cette deuxième partie, attelée à développer l'idée que les jeunes donnant l'impression d'être absentéistes, abstentionnistes ou votant, dans les meilleures des cas, par sanction, ne sont pas pour autant moins engagés politiquement que leurs aînés. Ils s'engagent mais autrement, agissent mais à partir d'un nouveau répertoire et tiennent à la vie mais dans le cadre d'une autre vision de la société et du monde. Faisant preuve d'habileté à construire des liens multiples, plus particulièrement après la désillusion post-révolutionnaire, nos jeunes semblent avoir rompu avec les « grands récits ». Désormais, c'est un « système d'idées » ou système d'Esprit » non préétabli, qui a l'air de se construire à partir de leurs expériences individuelles et de guider leurs engagements. Cette conclusion pourrait être déclinée, proportionnellement au nombre des chapitres qu'elle couronne, en trois principales grandes idées renvoyant tour à tour au nouveau répertoire politique des jeunes, aux nouvelles formes de leurs engagement politique et enfin, à ce qu'il est convenu de désigner par le vocable combiné d'activisme.

Inversement de la hiérarchie des "âges sociaux", notre exploration ethnographique a, tout au moins en partie, confirmé cette tendance. Sans doute parce chaque « génération naît et se constitue contre la génération antérieure qui lui sert de référence/opposition »⁷³⁷, mais il y a plus que cela. Plutôt opposition que référence car, en tout cas dans le contexte tunisien d'après 2011, les jeunes ont acquis beaucoup de sympathie et de solidarité. En raison, il est vrai, de l'aggravation du chômage et de l'exclusion dont fut l'objet cette catégorie censée être la "première ressource du pays". Mais en réalité il y deux autres explications plus plausibles : d'un côté le rôle positif qu'avait joué les jeunes dans l'enclenchement de la révolution, de l'autre, l'impuissance dont ont fait preuve les politiques "adultes/vieux" et leurs organisations partisans hiérarchiques et inefficaces à faire sortir les jeunes non seulement de l'oisiveté professionnelle mais surtout de la marginalisation politique. C'est pour cela, avons-nous compris des propos de nos interviewés, que les jeunes d'aujourd'hui s'impliquent de plus en plus dans des groupements indépendants et de moins en moins dans la sphère politique institutionnelle classiques.

Manifestant une préférence pour les réseaux horizontaux et parfois éphémères, ces acteurs « en mouvement », s'orientent également vers des engagements plus individualisés. Non qu'ils rejettent les groupements structurés mais ils sont attirés par les relations de pleine égalité. Ce sont des liens

⁷³⁷ Attias-Donfut Claudine. La notion de génération : Usages sociaux et concept sociologique. in : L'Homme et la société, N. 90, 1988. Le temps et la mémoire aujourd'hui. pp. 36-50.

sociaux à la fois « affinitaires » et « distanciés », ayant des « selfs » multiples. Les jeunes tissent des liens « construits » à partir des expériences individuelles, et leur engagement n'impliquent pas l'intégralité de leurs personnes. Partant de cette vision du relationnel, les jeunes ont créé des espaces propres à eux et plus conviviaux. Parmi ces espaces que nous avons décrits et explicités l'intérêt aux yeux des jeunes, nous évoquerons les cafés culturels où se développe une subjectivité donnant sens aux espaces.

La pluralité des groupes d'appartenance et/ou de référence ne peut que confirmer la thèse en vogue développée par la sociologie pragmatique selon laquelle le social est moins uniforme qu'on le croyait et que les logiques d'action, en l'occurrence des jeunes, sont beaucoup plus complexes pour être réduites à la détermination d'un quelconque facteur. Cette pluralité nous a permise d'identifier souvent dans le quotidien des jeunes une antinomie des valeurs qu'ils défendent mais qui ne les dérange pas pour autant. La jeune fille postant deux photos d'elle, l'une tête voilée et l'autre à cheveux découverts, en dit assez sur cette propension à l'individualisation de l'engagement.

C'est l'expérimentation et l'inscription dans un processus d'individualisation qui caractérisent les comportements des jeunes valorisant de plus en plus la 'différenciation' individuelle. Ce qui n'a pas manqué, d'imprimer leur engagement par la pluralité et la variété de ses motifs, mais aussi par la capacité d'improviser leurs propres règles ou bricolages quant à leur rapport aux grands systèmes politiques et au politique. Ce qui témoigne du caractère individuel de leur choix comme nous l'avons vérifié dans le quatrième chapitre.

Emergence de nouvelles formes d'engagement politiques, avons-nous en effet, titré le chapitre quatrième, histoire d'infirmier, une fois pour toutes, l'idée reçue que la crise de l'engagement chez les jeunes serait le signe d'une désaffiliation de la sphère politique. Dans « la société du risque » où l'imagination des politiques s'est sclérosée, la définition même de l'engagement est remise en question, et une attention particulière à l'émergence de nouvelles modalités d'engagement politique gagnerait à être accordée. Les jeunes sont tournés vers les mobilisations ponctuelles, ciblées et pragmatiques, avons-nous été témoin, lors des différents événements et mouvements suivis.

Les jeunes se dévouent simultanément à plusieurs causes, pour une durée limitée et des objectifs ciblés. C'est qu'un engagement « ici et maintenant » qui touche la vie quotidienne obéit à trois principes « l'urgence, l'efficacité, la radicalité ». Les résultats négociés peuvent être partiels mais concrets. L'engagement contre l'article 227 bis, permettant à l'agresseur d'échapper à la peine rien

qu'en se mariant par sa victime, a abouti à son abrogation. De même, les protestations de la campagne 'je ne pardonnerai pas' ont aussi obtenu des modifications importantes du projet de 'loi de réconciliation'. Ces actions et bien d'autres dénonçant de terrorisme ou de non reconnaissance du patrimoine amazigh, etc., sont autant d'exemples d'engagement « distancié » - remplaçant l'engagement « total » - où c'est la personne singulière qui se trouve impliquée.

Individuel et/ou à petite échelle, l'engagement annonce une claire aspiration à l'autonomie chez les jeunes et une façon singulière d'exister. Cette modalité d'engagement motivée par un intérêt individuel n'implique nullement un « un retrait sur soi », bien au contraire, le particulier est souvent animé par un fort intérêt pour des causes d'ordre général. Des jeunes sympathisant avec les autres et s'engageant dans des actions de soulagement de leur souffrance, nous en avons rencontrés un nombre impressionnant : Le graffiti du jeune A.R dessinant sur les murs de Gafsa la marginalisation des quartiers populaires, rentre parfaitement dans ce genre d'engagement de l'individuel, lequel est affranchi de toutes « directives partisans », dans des causes publiques

Mais il n'y a pas que la modalité de l'engagement qui compte dans le nouveau répertoire politique des jeunes, il y a aussi les nouveaux enjeux. Chose que nous avons explorée à travers les mouvements protestataires des minorités sexuelles et religieuses revendiquant la mise en place d'« une politique de reconnaissance » ouvrant la voie à un sentiment d'être citoyen à part entière et bénéficiant de la reconnaissance de sa singularité quelle que soit sa nature, contre les formes d'exclusion sociale et de stigmatisation des minorités. Stigmatisation bien visible même dans la ville, censée pourtant offrir une marge de liberté. Il se trouve que les femmes par exemple, font encore, dans l'espace des villes, la Capitale comprise, l'objet d'une virulence se rapportant à son genre, tout comme d'autres minorités identitaires ou culturelles.

La quête de la reconnaissance est loin d'être épuisée dans la variante identitaire collective. Nous nous sommes déployée, sur les pas Honneth, à explorer des événements et mouvements du contexte tunisien en particulier, des luttes pour la reconnaissance d'une identité individuelle, où le sujet n'accomplit son intersubjectivité qu'à partir de son auto-perception entant que membre particulier et à part entière de la société. Ainsi, ce sont les rapports d'estime et de respect qui représentent l'enjeu de luttes pour les jeunes homosexuels ou les athées. Reste à souligner que ces mouvements sont des mouvements urbains par excellence et que leurs acteurs appartiennent en général à des classes sociales relativement aisées. Pour eux la question de la justice, nous a-t-il été donné, n'est pas une question de la répartition équitable des biens mais, c'est plutôt la dignité et le respect qui constituent ses catégories primordiales.

Le souci de reconnaissance identitaire, culturelle et morale n'exclut pas d'autres variantes de reconnaissance. Mettons en valeur l'apport de Nancy Frazer, nous avons également repéré un motif des luttes pour la reconnaissance distributive initiées, en particulier cette-fois-ci, par les jeunes des villes de l'intérieur. Les mobilisations les plus fréquents et en vue depuis 2011 sont en effet celles des régions où il y a des richesses naturelles comme à Gafsa ou à Tataouine. La justice pour ces jeunes est aussi une composante de la reconnaissance car la répartition équitable des richesses est inséparable du respect et de la dignité.

En fond de toile de cette constellation de formes d'engagement, existe une volonté de dépassement de l'imaginaire classique consommé d'une utopie modèle irréalisable et de mise en avant d'un imaginaire réalisable. Son propre est l'exploration du présent assortie de sa critique permanente. L'art est l'une des canaux privilégiés de l'Utopie réalisable à des fins politiques. C'est à peu près la troisième idée force de cette deuxième partie de notre thèse et que condense le cinquième chapitre en une expression composée : l'artivisme.

L'importance que nous avons accordée aux arts de la rue était bien sûr mue par leur contenu politique dans l'acception large. Mais il y aussi une autre raison : ces pratiques culturelles visent la recherche d'une culture alternative contre la culture officielle contrôlée par l'Etat et ses institutions. « Espace public oppositionnel », avons-nous découvert, qui s'est formée lors des interventions artistiques initiées par des jeunes, qui n'ont pas recouru à une discussion rationnellement argumentée mais à ce qu'on peut appeler « le partage du sensible ». L'invention d'espaces festifs et éphémères, non sans affrontement avec d'autres approches du sensible- « deux mondes du sensible » - marque en tout cas une reconfiguration des rapports entre le sensible et les significations. Quand, par exemple, les jeunes de l'association « Danseurs Citoyens » se déploient dans la rue, celle-ci est plus seulement qu'un espace d'expression politique critique, elle est en même temps, une image d'un espace public de conflit de visions qui souvent va jusqu'à la fragmentation.

L'engagement du corps dans l'espace public, réaffirmant la relation de l'acteur à la ville, a deux autres manières d'exprimer le rapport au culturel et au politique. L'exhibition asexuée du corps féminin en guise de révolte contre le contrôle, « amplifié » après 2011 par le retour du religieux favorisé par le climat démocratique, fut l'objet de notre analyse du mouvement *femen* incarné par la jeune femme.

Ajoutons enfin que sa théâtralisation dramatique par l'acte de suicide ou tentative de suicide en est un troisième usage mais à une fin franchement politique : la responsabilisation de la société et de l'Etat.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce travail, nous tâcherons d'en faire la synthèse. Nous sommes partie de l'idée générale selon laquelle l'espace public tunisien de l'après 2011 est caractérisé par le paradoxe suivant : une intense présence des jeunes sur la scène publique, notamment politique, présence qui est étrangement assortie d'un faible engagement de ces mêmes jeunes dans les structures classiques de l'action politique, alors que la société vivait un moment politique par excellence, qui devrait interpeler ces jeunes en premier. Cette idée de base s'est ramifiée et a donné corps aux deux grandes parties de notre thèse.

Dans la première partie nous nous sommes intéressée à l'éclipse des jeunes de la sphère politique conventionnelle après 2011, faute de pouvoir faire valoir un modèle de démocratie contemporaine qu'ils ont espéré et revendiqué. Demeurés ainsi écartés de la prise de décision, ces jeunes étaient orientés vers la redéfinition de leur rapport à la pratique politique et ce, en inventant une nouvelle conception du politique, plus diversifiée et moins institutionnelle. La deuxième partie, nous l'avons consacrée à la réfutation de la thèse selon laquelle le retrait des jeunes de la sphère politique désignerait un désengagement politique, et à la défense d'une autre thèse soutenant plutôt leur inscription dans un nouveau répertoire politique. Analysant les modalités d'engagement spécifique et les nouvelles formes d'expression véhiculant de nouvelles valeurs propres à nos jeunes observés, nous sommes parvenue, au terme de la première partie de notre entreprise, à faire dégager les résultats suivants :

Après avoir d'abord, fait passer en revue différentes définitions de la jeunesse, nous avons privilégié celle adaptée à la particularité de la jeunesse tunisienne. En partant des quatre modèles de la jeunesse forgés par Cécile Van de Velde, à savoir « se trouver », « s'assumer », « se placer » et « s'installer », nous avons pu montrer que la jeunesse est loin de se réduire en une trajectoire linéaire marquée par des étapes préétablies, elle est plutôt un processus d'essais, d'erreurs et d'expérimentations. Par de-là, cependant, le fait que ce processus varie d'une société à une autre suivant les contextes sociaux, culturels, politiques et économiques, jeunes de nos jours ont en commun, pendant la phase de la construction de « soi », le désir, voire la volonté d'être un individu singulier, autonome et à même de s'inventer ses rôles, projets et parcours individuels. Projet ambitieux mais non sans prise de risque, puisque la construction d'un rapport aux autres et à l'espace public, met les jeunes en face de deux types d'épreuves : celui de la compétition et du contrôle d'une part, et celui de l'incertitude et de l'obligation d'être libre d'autre part. Ainsi, « être grand » à notre ère, c'est être capable d'arracher une reconnaissance, mais l'affirmation publique de soi, sous-tend une diversité de sens et une multiplicité des ordres de grandeur.

Afin d'aborder ensuite, notre « acteur » agissant dans le contexte tunisien surdéterminé par la donne de la révolution de 2010/2011, nous avons opté pour la notion baptisée par Daniel Bertaux de « catégorie situationnelle ». Faisant l'économie d'une exhaustivité inaccessible, cette notion présente l'avantage de délimiter une catégorie de jeunes bien ciblés et inscrits dans une sphère politique alternative.

Au vu de cette approche méthodologique, nous avons constaté - premier résultat - que les jeunes, occupant les premières lignes des revendications de décembre 2010, étaient plus radicaux que leurs aînés et avaient une forte ambition d'instituer un nouvel ordre social et politique. Mais, leur rêve d'un changement radical après la chute de l'ancien régime, avait pris une tournure non souhaitée. C'est que réformiste qu'elle est, la classe politique a, aux yeux des jeunes, confisqué la révolution et maintenu le statu quo. Pire, la phase transitoire a évolué vers une sorte de bipolarisation de la scène publique et politique entre deux grands partis, et n'a pas débouché sur une démocratie participative fondée sur la pluralité. Cette tournure politique, conjuguée à un chômage perdurant et une incertitude montante, a accentué l'exclusion des jeunes au niveau de la prise des décisions et, croyons-nous avoir saisi de notre exploration de terrain, activé la désertion des jeunes de la scène politique conventionnelle, y compris des partis de l'opposition réputés jusque-là radicaux de gauche.

L'espoir d'un espace public ouvert étant, à l'avis des jeunes, avorté par l'« arrangement » des deux cheikhs, ceux-là s'étaient alors, second résultat, retirés de la sphère politique institutionnelle et ont opté pour une autre démarche de l'action politique acheminant à la démocratie. Ce constat, nous ont-ils confié, est à l'origine de leur comportement électoral assez différencié et loin d'être aussi « négativiste » qu'on l'aurait cru. Ainsi l'étude du comportement électoral entre 2011 et 2014, nous a permis de montrer que, loin de dénoter un désintérêt des jeunes de la chose publique, leur non vote constitue bien au contraire une authentique expression politique. Une expression de déception ou de méfiance, le non vote marque en tout cas une prise de position critique à l'égard de la classe politique toute entière. Mieux, avons-nous déduit, le non vote marque une autre manière de citoyenneté, car ne pas voter c'est consommer son plein droit d'être différent, car une pluralité n'aurait de sens sans respect de la singularité des individus. Dans cet esprit, nous avons interprété des formes aussi diverses que le vote de sanction, le vote pragmatique ou encore le vote identitaire communautaire.

C'est dire que aussi bien par leur vote que par leur non vote, nos jeunes ont fait preuve de responsabilité et prédisposition à faire valoir leur compétence de citoyenneté et d'imagination politique. Celle-ci, ils vont la concrétiser par des formes artistiques, mais pas par n'importe quels arts, corporelles mais pas par le corps « apprivoisé » par les tabous du sacré ou donnant l'impression du « vivant » alors qu'il est dans la galère et sujet de « hogra ». Voilà de quoi nous avons mis en exergue une pluralité de dire sa citoyenneté, dont à titre d'exemple la « citoyenneté ordinaire » construite et affranchie des formes préétablies, et de quoi aussi nous avons frayé le chemin vers la seconde partie de cette thèse.

Les jeunes ont répudié les partis politiques mais pas la sphère politique ; les jeunes se sont reconciliés avec le politique via différentes manières allant du non vote au vote « communautaire » en passant par d'autres manières intermédiaires. A ces deux résultats, nous tenons à rajouter deux autres. D'abord, troisième résultat, une sorte de divorce avec « les grands récits » : la lutte des classes, le communisme, le socialisme ne convainquent plus les jeunes. Non que ces derniers aient perdu la foi en une utopie ou l'espoir d'un lendemain qui chante mais qu'ils n'ont plus confiance dans les institutions et organisations hiérarchisées et contrôlées par les « vieux ». Nombreux sont les jeunes actifs qui nous ont confié avoir déserté leurs partis à cause d'une hiérarchie écrasante, être écœurés par des pratiques « clientélistes » au sein d'organisations supposées vénérer le mérite, bref : avoir ras-le-bol d'un pouvoir éternellement accaparé ou sournoisement reproduit au sein d'une « caste » de militants agissant comme s'ils sont irremplaçables/immortels tout en brandissant l'étendard de la démocratie.

De l'intérieur de ce monde donnant l'apparence de « moderne », aussi verrouillé que celui de l'ancien régime, nos jeunes avaient ouvert des brèches vers ce qu'ils qualifient d'horizon de liberté, d'autonomie, de dignité et de singularité. C'est comme si « les grands récits » étaient substitués par un « système d'idée » ou système d'Esprit » non préétabli et qui se construit, chemin faisant, à partir des expériences individuelles.

Effet de génération ? On peut le dire même si les limites entre les générations sont plus que jamais changeantes, et le statut de « jeune » est brigué aussi bien par les moins jeunes que par les jeunes. Analysant notre « ère de l'éphémère », Gilles Lipovetsky a clairement argumenté l'existence d'un « code jeunesse » qui est en passe d'être la religion de toutes les générations. Comment peut-on alors s'étonner que les jeunes revendiquent ce qui leur est propre, et s'impliquent, en parfaite harmonie avec l'air du temps, dans des réseaux horizontaux et des projets éphémères ? Interrogation à laquelle, nous avons eu des réponses vivantes lors d'actions minutieusement

organisées ou d'évènement spontanés, mais aussi par des invitations à des espaces conviviaux que les jeunes ont conçus et créés, comme le café culturel Down Town de Gafsa ou l'association « mobile » Danseur Citoyen à Tunis, où se développe une certaine subjectivité donnant sens aux liens et aux lieux.

Le déploiement sans appel de la subjectivité dans ses nouvelles formes de liens horizontaux appelle, et nous touchons là le quatrième majeur résultat, la pluralité des cadres de références rappelant, sur les pas de la sociologie pragmatique, que le social est moins uniforme qu'on l'avait cru et théorisé pour longtemps. La pluralité des mondes pour paraphraser Boltanski et Thévenot, étant reconnue et établie, l'effervescence et les mutations en cours depuis 2011 aidant, l'individualisation des comportements des jeunes s'accroît et se met à l'épreuve. Valorisant la 'différenciation' individuelle par l'expérimentation des pistes non balisées, nos jeunes sont enclins à se fier à une multitude de motifs d'engagement.

Cette orientation a pris forme dans l'occupation de l'espace s'est transformé, après des décennies de latence ou presque, en foyers de mise à l'épreuve et de démonstration d'engagement inhabituels : outre les expressions artistiques (art de la rue, graffiti, etc.), corporelles provocateurs (le nudisme des femmes incarné par le phénomène Amina), ou encore violentes (le suicide et les tentatives de suicide) à l'endroit de son propre corps. Ces engagements sont aussi des expressions d'engagement politique, mais de politique pratiquée autrement.

Autrement pourrait être condensé, dans l'heureuse expression « une politique de reconnaissance » de Charles Taylor, garantissant à tout un chacun une citoyenneté à part entière. Une reconnaissance d'une identité individuelle soit-elle ou collective, nous l'avons repérée dans notre exploration ethnographique sous deux formes variantes. La première renvoyant aux luttes des minorités de tous genres : croyances religieuses (le droit de ne pas observer le jeûne au mois de Ramadan) ou autres, sexuelles (les homosexuels), culturelles (les Amazighs); se déployant essentiellement dans l'espace urbain, dans la Capitale en premier ; initiée par des acteurs appartenant en général à des couches sociales relativement aisées, et pour qui la question de la justice n'est pas une question de la répartition équitable des biens, mais plutôt la dignité et le respect.

La seconde variante des luttes de reconnaissance, Nancy Fraser l'a désignée par la formule de «reconnaissance distributive». C'est un mobile aussi mobilisateur des mouvements protestataires que celui de la précédente variante. Les jeunes de l'intérieur du pays, vivant en particulier dans les villes du Bassin Minier du gouvernorat de Gafsa ou dans le gouvernorat de Tataouine lient la quête de reconnaissance à celle de la justice. Par celle-ci, nos jeunes entendent à la fois une répartition

équitable des richesses et une demande de respect et de dignité, une liaison qui porte une empreinte fortement localisée. Dans le Bassin minier par exemple, le bureau local de l'UGTT, contrairement aux bureaux Régional (à Gafsa ville) et National (à Tunis) s'était ouvertement aligné du côté des jeunes diplômés contestataires demandeurs d'emploi. A l'argument économique de saturation en matière de recrutement, ils opposent un principe de justice entre les régions en soulignant l'inégalité des chances dans les concours nationaux entre ces jeunes et leurs pairs des régions « privilégiées ». Le mouvement de Kamour reproduit à Tataouine le même dilemme se reproduit, à une nuance près : le meneur du mouvement n'est ni diplômé, ni cadre politique, ni syndicaliste, ni encore moins un intellectuel de gauche ou droite, appasant au front une idéologie. Il est tout simplement l'une des anonymes irruptions des « gens ordinaires » : Tarek Hadad, n'ayant rien que le niveau septième de base a fait venir le chef du Gouvernement et a négocié, tête à tête avec lui, l'accord du Kamour au mois de juin 2017 !

Ainsi, l'activisme apartisan des jeunes, tout comme leur artivisme de la rue, sont aussi politiques que le vote ou le non vote de leurs pairs ayant pris parti chacun à sa manière aux différentes élections organisées en Tunisie entre 2011 et 2014. Entreprises individuellement ou collectivement, ses manières de s'exprimer et d'exister, leurs actions constituent dans la diversité, multiplicité des méthodes et des objectifs des formes d'expressions politiques par excellence et n'ont rien de l'apathie dont on voulait leur accoler. Voici en bref à quoi, armée de nos lectures sociologiques, nous sommes parvenue à explorer sur le terrain.

A peine rappelés, les quatre résultats de la présente thèse semblent nous avoir déjà livrée à de nouveaux chantiers : la sociologie électorale et l'espace public, pour n'en citer que ces deux-là. Une récente étude menée entre septembre 2017 et février 2018 par des chercheurs de l'Université de Sfax, pour le compte de l'association « Développement durable » a fait apparaître des résultats qui rejoignent les nôtres. Interrogés sur le profil préféré parmi les candidats au Conseil Municipal du Grand Sfax qui serait élu au mois de mai 2018, les quelques 2000 citoyens répondants ont donné un ordre de préférence assez significatif : l'indépendant d'abord, puis l'actif associatif suivi par le technocrate, l'affilié à un parti est classé quatrième ! C'est dire à quel point le jeu politique par les élections où devrait rivaliser les partis politiques devient problématique. Car autant les médias martèlent qu'il n'est de démocratie et d'alternance au pouvoir sans partis politiques autant les conclusions de cette enquête et de celles de notre analyse des élections de 2011 et de 2014 invitent à revisiter ce sous-champ de la sociologie politique. Ce chantier est d'autant plus motivant que le monde, les pays du « printemps arabe » et surtout la Tunisie connaissent des mutations si profondes et accélérées ?

Celui qui serait interpellé par sous-champ ne peut pas rester indifférent à un autre qui lui est étroitement lié : l'espace public. L'apport fondateur de Habermas d'un espace public bourgeois assez rationnel, demeure sans doute incontournable. La réalité d'un social, mondialisé, pluriel et n'ayant pratiquement pas connu une Bourgeoisie analogue à celle des sociétés occidentales, se prête peut être mieux à un la notion d'« espace public oppositionnel » suggéré par Nancy Fraser. Un social fragmenté par des idéologies antinomiques renvoyant à deux modèles de société, par un déséquilibre régional toujours criant, à une classe politique moins porteuse de programmes de développement que de projets d'accès au pouvoir, ne peut que nourrir la thèse d'une multitude d'espaces publics. A côté de - ou juxtaposés à - ces oppositions à caractère vertical, fleurissent des oppositions d'ordre identitaires de tous genres : sexuelles, culturelles, générationnelles, s'exprimant par les arts et l'expression corporelle allant des plus douces aux plus violentes : au militantisme partisan ou syndical de ceux-là, s'élève l'artivisme de ceux-ci. Du fil à retordre à qui sera tenté par une thématique de recherche en sociologie politique.

BIBLIOGRAPHIE

❖ Ouvrages

Abric Jean-Claude, *Psychologie de la communication. Méthodes et théories*, Paris, Armand Colin, 1996.

Accardo Alain, *Initiation à la sociologie de l'illusionnisme social : Invitation à la lecture des œuvres de Pierre Bourdieu*, Le Mascaret, 1983.

Amphoux Pascal, Thibaud Jean Paul, Chelkoff Grégoire, (s.dir), *Ambiances en débats*, A la croisée, 2004.

Atallah Marc et Valdès Laurent (s.dir), *Des utopies réalisables*, Genève, A-Type éditions, 2013.

Austin John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, 1ère édition in « Clarendon Press », 1962, trad. Fr. de Gilles Lane, Editions du Seuil, coll. L'ordre philosophique, 1970.

Bajoit Guy et Franssen Abraham, *Les jeunes dans les compétitions culturelles*, Puf, 1995.

Bassand Michel, Kaufman Vincent, Joye Dominique (s.dir), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, 2007.

Beck Ulrich, *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, coll. Champs, 2003.

Beck Ulrich, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, trad. de l'allemand par Aurélie Duthoo, Flammarion, 2002.

Becquet Valérie et Linarès Chantal de, (s.dir), *Quand les jeunes s'engagent : Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, 2005.

Bertaux Daniel, *l'enquête et ses méthodes, le récit de vie*, Armand Colin, 2010.

Blanchet Alain et Gotman Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.

Boltanski Luc et Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Boltanski Luc et Thevenot Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

Boltanski Luc et Thevenot Laurent, *Les économies de la grandeur*, Cahier du centre d'études de l'emploi, Paris, PUF, 1987.

Boltanski Luc, *La souffrance à distance*, éd. Métailié, Paris, 1993.

Boltanski Luc, Fraser Nancy et Corcuff Philippe (s.dir), *Domination et émancipation. Pour un renouveau de la critique sociale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Grands débats : mode d'emploi », 2014.

Bordes Véronique, *Espaces publics, espaces pour tous? Espaces de la jeunesse, espaces publics: organisation locale*, Rennes, 2006.

Bouamama Saïd, *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993.

- Bouhdiba Abdelwaheb**, *La sexualité en Islam*, Paris, PUF, « Quadrige », 1986.
- Bourdieu Pierre**, *La distinction : critique sociale du jugement*, 1^{er} édition, 1979, Paris, Minuit, 1985
- Bousnina Adel**, *Le chômage des jeunes diplômés en Tunisie*, l'Harmattan, 2013.
- Boyer Robert et Durant Jean-Pierre**, *L'après fordisme*, Paris, Syros, 1998.
- Bréchon Pierre et Galland Olivier**, *Individualisation et individualisme : L'individualisation des valeurs*, Armand Colin. Paris, 2010.
- Bréchon Pierre, Laurent Anne et Perrineau Pascal**, (s.dir), *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000.
- Breviglieri Marc et Cicchelli Vincenzo (s.dir)**, *Adolescence méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, l'Harmattan, 2007.
- Caillé Alain (s.dir)**, *La quête de reconnaissance : nouveau phénomène social*, Edition La découverte, 2007.
- Caillet Aline**, *Quelle critique artiste ? Pour une fonction critique de l'art à l'âge contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Camilleri Carmel**, *Jeunesse, famille et développement : essai sur le changement socioculturel dans un pays du Tiers Monde (Tunisie)*, préface de Otto Klineberg, Paris, Editions du C.N.R.S, 1973.
- Cardon Dominique**, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, coll. République des Idées, 2010.
- Carrel Marion**, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions, 2013.
- Carrel Marion et Neveu Catherine (s.dir)**, *Citoyenneté ordinaire. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyenne*, Paris, Karthala, 2014.
- Castel Robert et Haroche Claudine**, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Entretiens sur la construction de l'individu moderne, Paris, Fayard, 2001.
- Céfaï Daniel et Pasquier Dominique (s.dir)**, *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, PUF, 2003.
- Chebel Malek**, *Dictionnaire des symboles musulmans : Rites, mystique et civilisation*, Paris, Albin Michel, 1995.
- Corcuff Philippe, Ion Jacques, Singly François de**, (s.dir), *Politiques de l'individualisme : Entre sociologie et philosophie*, Textuel, septembre 2005.
- Collectif**, *Exclusion sociale et marginalisation dans le monde arabe, Acte du Colloque, Tunis du 18-23 novembre 1991*, N° Spéciale, Publication du C.E.S.R.E.S, N° 109, Année 1992, 29^{ème} Année
- Collectif**, *Les déterminismes socioculturels de la pauvreté en Tunisie*, Actes du séminaire, Tunis 19-21 novembre 1992, Cahier du C.E.R.E.S, série sociologique N° 23, Tunis, 1994.

- Crozier Michel et Friedberg Erhard**, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977
- Dakhli Jocelyne**, *Tunisie, le pays sans bruit*, Actes Sud, 2011
- Drancourt Chantal Nicole et Roulleau Laurence Gerger**, *Les jeunes et le travail 1950-2000*, Paris, PUF, 2001.
- Dubet François et Martuccelli Danilo**, *Dans quelle société vivons-nous ?* Seuil, coll. L'épreuve des faits, 1998.
- El Karoui Hakim**, *La lutte des âges : comment les retraités ont pris le pouvoir*, Champ actuel, 2016.
- Elias Norbert**, *La dynamique de l'occident*, Edition Agora Pocket, 2007.
- Epstein Ariela**, *À ciel Couvert cultures politiques sur les murs de Montevideo*, Presses Universitaires de Rennes, 2015.
- Eribon Didier**, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.
- Ettighoffer Denis**, *L'entreprise virtuelle*, Paris, Les Editions d'Organisation, 2001.
- Fassin Didier et Eideliman Jean-Sébastien (s.dir.)**, *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012.
- Favret-Saada Jeanne**, *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Éditions Gallimard, 1977.
- Felonneau Marie-Line et Busquets Stéphanie**, *Tags et Graffs: les jeunes à la conquête de la ville*, L'Harmattan, 2001.
- Ferrand-Bechmann Dan (s.dir)**, *Les bénévoles et leurs associations, autres réalités, autre sociologie*, L'harmattan, 2014.
- Fischer Gustave- Nicolas**, *La psychologie sociale*, Seuil, coll. Points, 1997.
- Fillieule Olivier, et Péchu Cécile**, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Fize Michel**, *Radicalisation de la jeunesse. La montée des extrêmes*, Paris, Eyrolles, 2016.
- Fraser Nancy**, *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012.
- Fraser Nancy**, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, traduit par, Estelle Ferrarese, La Découverte, 2011.
- Friedman Yona**, *Utopies réalisables*, Éditions de l'éclat, Collection premier secours, janvier 2000.
- Galland Olivier**, *Les jeunes*, Paris, Éd. La Découverte, coll. Repères, 2009.
- Galland Olivier**, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 1991.
- Gauchet Marcel**, *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, Coll. Tel, 2002.
- Gérard Derèze**, *La croisée des regards, éléments pour une ethnologie active*, Presse Universitaire de Bordeaux, 1994.

- Germani Gino**, *Politique, Société et Modernisation*, Paris, Duculot, 1972.
- Ghorra-Gobin Cynthia (s.dir)**, *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Giddens Anthony**, *Les conséquences de la modernité*, Trad. de l'anglais par Olivier Meyer, Paris Harmattan 1994.
- Groux Guy**, *Vers un renouveau du conflit social ?*, Fayard, Paris, 1998.
- Habermas Jürgen**, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.
- Hamel Jacques et all (s.dir.)**, *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- Hannah Arendt**, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2002.
- Honneth Axel**, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000.
- Ion Jacques (s.dir.)**, *L'engagement au pluriel*, Éd. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2000.
- Ion Jacques**, *En finir avec l'intérêt général, l'expression démocratique au temps des egos*, édition du Croquant, 2017.
- Ion Jacques**, *La fin des militants ?*, L'atelier, 1997.
- Ion Jacques**, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, 2012.
- Ion Jacques, Spyros Franguiadakis et Pascal Viot (s.dir)**, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, coll.Cevipof, 2005.
- Judy Henri-Pierre**, *Les usages sociaux de l'art*, Paris, Circé, 1999.
- Kaufmann Jean-Claude**, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
- Laugier Sandra et Ogien Albert**, *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, La Découverte, 2014.
- Lazzeri Christian et Nour Soraya (s.dir)**, *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Nanterre, coll. Sciences humaines et sociales, 2009.
- Le Breton David**, *Éloge de la marche*, Paris, Éditions Métailié, 2000.
- Le Breton David**, *la sociologie de risque*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? 2012.
- Lefebvre Henri**, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.
- Lévi Giovanni et Schmitt De Jean-Claude**, *Histoire des jeunes en Occident. L'Époque contemporaine*, Paris, Le Seuil, 1996.
- Lipovetsky Gilles et Serroy Jean**, *La Culture-monde : Réponse à une société désorientée*, Odile Jacob, 2008.
- Lipovetsky Gilles**, *Le bonheur paradoxal : la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Gallimard, 2006.

- Loncle Patricia**, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, PUR, 2010.
- Lyotard Jean-François**, *La condition postmoderne*, les éditions de minuit, 1997.
- Mannheim Karl**, *Idéologie et utopie*, Trad. de l'allemand par Jean-Luc Évard, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006.
- Marzano Michel** (s.dir), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007.
- Mény Yves et Thoenig Jean-Claude**, *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989.
- Mortureux Marie-Françoise**, *La lexicologie entre langue et discours*, Sedes, 1997.
- Mouchtouris Antigone et Beladj-Ziane Kheira** (s.dir), *Actualité graffiti*, PU Perpignan, 2008.
- Muxel Anne et Perrineau Pascal**, *Les jeunes et la politique*, Hachette, 1997.
- Muxel Anne**, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Science Po, 2001.
- Nachi Mohamed** (s.dir), *Actualité du compromis : La construction politique de la différence*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Nachi Mohamed** (s.dir), *Révolution et émancipations*, Tunis, Nirvana, 2017.
- Nachi Mohamed**, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Najar Sihem** (s.dir.), *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, KARTHALA et IRMC, 2013
- Najar Sihem** (s.dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Kartala, coll. « Hommes et sociétés », 2013
- Negt Oskar**, *L'espace public oppositionnel*, traduit et présenté par Alexander Neumann, Payot, Paris, 2007.
- Perrineau Pascal** (s.dir), *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Presses de Sciences Po, 1994.
- Perrineau Pascal et Reynié Dominique**, *le dictionnaire du vote*, Paris : PUF, 2004.
- Rancière Jacques**, *Le partage du sensible*, La Fabrique-éditions, 2000.
- Reboul Olivier**, *Le slogan*, Paris, PUF/Éditions Complexe, 1975.
- Renault Emmanuel**, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte (Armillaire), 2004.
- Rekik Fathi**, *De la flexibilité du travail à la cité par projet* (en arabe), Editions Mohammad Ali Al Hammi, Sfax- Tunisie, 2009.
- Ricœur Paul**, *Parcours de la Reconnaissance. Trois Études*, coll. Les essais, Paris, Stock, 2004.
- Rosanvallon Pierre**, *La Contre-démocratie*, Seuil, 2006.
- Rosanvallon Pierre**, *La société des égaux*, Editions du Seuil, septembre 2011.
- Roudaut Sandrine**, *L'utopie mode d'emploi : Modifier les comportements pour un monde soutenable et désirable*, Éditions La Mer Salée, 2014.
- Taylor Charles**, *Multiculturalisme. Différence et Démocratie*, Aubier, 1994.

Touraine Alain, *La parole et le sang*, Editions Odile Jacob, 1988.

Touraine Alain, *Le communisme utopique : Le mouvement de mai 68*, Paris, Editions du Seuil, 1972.

Van Hamme Gilles et Ghana Alia (s.dir), *Elections et Territoires : les enseignements des scrutons post-révolution 2011-14*, Karthala, 2016.

Velde Van de Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Editions PUF, Le Lien social, mars 2008.

Ouvrages en Anglais

Adler Patricia et Adler Peter, *Membership Roles in Field Research, Qualitative Research Methods Series*, Sage Pubns, 1987.

Khosrokhavar Farhad, *The New Arab Revolution that Shook the World*, Paradigm Publishers, Boulder, USA, 2012.

Seliger Martin, *Ideology and Politics*, Ed. Illustrée, 1976.

❖ **Articles**

Abel Olivier, « Habiter la cité », in, *Autres Temps* », *Cahiers d'éthique sociale et politique*, N°46, 1995. pp. 31-42.

Allal Amin, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008) », *Politique africaine*, vol. 117, no. 1, 2010.

Allal Amin, «Trajectoires « révolutionnaires» en Tunisie. Processus de radicalisations politiques 2007-2011», *Revue française de science politique*, (Vol. 62), 2012, p. 821-841

Aubrey Bob, « L'entreprise individuelle, Vers un nouveau modèle de travail », *Futuribles*, mars, 1996, pp.23-41.

B'chi Badra, « Idéologie et structures des organismes de la jeunesse : Attente et pratiques des jeunes », *Revue du CERES*, n°84/87, n° spécial, 1986, pp. 354-376

B'chir Badra, « A propos d'une enquête sur les loisirs des jeunes tunisiens, *Revue du CERES*, n°19, 1969, pp. 303-305

B'chir Badra, « Jeunesse, temps libre et travail », *Revue du CERES*, n°66, pp. 55-85

B'chir Badra, « Les présupposés idéologiques liés à la notion de Jeunes appliquée à la société préindustrielle, *Revue du CERES*, n° 68/69, 1982, pp. 11-24

Becker Howard, "Sociologie visuelle, photographie documentaire et photojournalisme » In: *Communications*, 71, 2001. Le parti pris du document. pp. 333-351.

Becquet Valérie, « Les 'jeunes vulnérables': essai de définition », *Agora débats/jeunesses*, vol. 62, no. 3, 2012, pp. 51-64.

Ben Amor Ridha, « Jeunes. Citoyenneté et construction de soi à l'épreuve du processus révolutionnaire en Tunisie », *Revue IBLA*, Tunis, 2014.

Ben Amor Ridha, « Jeunes. Citoyenneté et construction de soi à l'épreuve du processus révolutionnaire en Tunisie », *Revue Ibla*, Tunis, 2014, pp.65-100

Ben Amor Ridha, « Parcours des jeunes et précarité dans des quartiers populaires de Tunis : exemple d'Ettadhamen-Douar Hicher », *Villes internationales*. La Découverte, 2007, pp. 207-222.

Ben Jannet Zouheir, « Le suicide comme action sociale : contraintes du contexte et sens de l'action individuelle » (en arabe), in, Chokri Memni (s.dir), *La suicide en Tunisie aujourd'hui : un problème de société*, CAEU Med Ali Editions, UR : ECUMUS, 2017, pp. 5- 32.

Ben Jannet Zouheir, « Jeunes, Etat et dynamique de la révolution en Tunisie. Enquête dans le Bassin Minier de Gafsa », in, Christiana Constantopoulou, (s.dir), *Les récits de la crise économique : Mythes et réalités de la société contemporaine*, l'Harmattan, 2017, pp. 278-304.

Ben Salem Lyliya, « Démocratisation de l'enseignement en Tunisie : Essai d'analyse du milieu d'origine des étudiants tunisiens », *Revue du CERES*, n° 16, 1990, pp. 61-81

Ben Salem Maryam, « Processus de (dé)légitimation du cyber-activisme féminin en Tunisie : vers un amenuisement des discriminations fondées sur le genre ? », in : Najjar Sihem (s.dir.), *réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, IRMC—Karthala, 2013, p. 253-262.

Bennani-Chraïbi Mounia et Fillieule Olivier, « Pour une sociologie des situations révolutionnaires. Retour sur les révoltes arabes », *Revue française de science politique*, (Vol.62), 5/2012, pp. 767-796.

Beaud Stéphane et Masclat Olivier, « Des 'marcheurs' de 1983 aux 'émeutiers' de 2005 : deux générations sociales d'enfants d'immigrés », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006/4 (61^e année), pp. 809 – 843.

Bonafous Simone et Tournier Maurice, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique » in : *Langages*, 29^e année, n°117, (s.dir) Dominique Maingueneau, *Les analyses du discours en France*, 1995, pp. 67-81.

Bontempi Marco, « Autrement modernes. Jeunes et participation politique au sud de la méditerranée », in, Marc Breviglieri et Vincenzo Cicchelli, (s.dir), *Adolescence méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, l'Harmattan, 2007, pp. 357-374.

Bouamama Saïd, « Les nouvelles formes d'inscription politique », in, *Agora débats/jeunesses*, n°.2, *Les jeunes, acteurs du politique*, 1995, pp. 23-32.

Bourdieu Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », Entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans, *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530.

Bouttemont Cécile (de), « Le système éducatif tunisien », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 29 / 2002, pp.129-136.

Breviglieri Marc et Trom Danny, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in, Daniel Céfai et Dominique Pasquier (s.dir), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, PUF, 2003,399-416.

Breviglieri Marc, « D'un monde condamné à l'utopie », in Marc Atallah et Laurent Valdès (s.dir.), *Des utopies réalisables*, Genève, A-Type éditions, 2013, pp. 11-22.

Breviglieri Marc, « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in (s.dir.) Marc Breviglieri, Claudette Lafaye et Danny Trom, *Compétences critiques et sens de la justice*, Economica, 2009, pp. 125-149.

Breviglieri Marc, « La provocation ou l'adolescence comme manière de vivre. Une réflexion sur la fragile souveraineté de l'adulte », in Hamel Jacques, Pugeault-Cicchelli Catherine, Galland Olivier et Cicchelli Vincenzo (s.dir), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 377-387.

Breviglieri Marc, « Ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », in Marc Breviglieri et Vincenzo Cicchelli, (s.dir), *Adolescence méditerranéennes. L'espace public à petit pas*, l'Harmattan, 2007, pp.19-59.

Brunaux Hélène, « Danser dans l'espace public - Des processus de spatialisation au cœur des usages de l'espace », in, Guénola Capron et Nadine Haschar-Noé (s.dir), *L'espace public urbain: de l'objet aux processus de construction*, Presses Universitaires du Mirail, Collection Villes et Territoires, 2007, chap.6, pp. 101-115.

Bussi Michel, « Pour une approche comparative des élections », in, *Espace, populations, sociétés, Populations, élections, territoires*. 3-2003, pp. 427-441.

Caillet Aline, « L'artiste, la critique et l'espace public », in, *Revue Proteus*, n°3, avril 2012, pp.4-10.

Canivez Patrice, « Action démocratique et compromis raisonnable », in (s.dir) Mohamed Nachi, *Actualité du compromis : la construction politique de la différence*, Armand Colin, Paris, 2011, pp. 37-63.

Catherine Aventin, « Les arts de la rue pour observer, comprendre et aménager l'espace public », in, *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, vol. 33-34, n°129-130, 2007, Spatialités de l'Art. pp. 189-197.

Cattan Nadine et Leroy Stéphane, « La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien », *Cahiers de géographie du Québec*, 54 (151), Département de géographie de l'Université Laval, 2010, pp.9-24.

Cefaï Daniel, Marion Carrel, Julien Talpin, Nina Eliasoph, Paul Lichterman, « Ethnographies de la participation », *Participations* 2012/3 (N° 4), pp. 7-48

Chadoir Philippe, « La rue : une fabrique contemporaine de l'imaginaire urbain », in Michel Rautenberg (s.dir), *L'imaginaire de la ville, le regard et le pas du citoyen*, Culture & Musées, n°12, 2008, pp. 51-64.

Chadoir Philippe, Ostrowetsky Sylvia, « L'espace festif et son public. Intervention culturelle en espace public en villes nouvelles et villes moyennes », in, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°70, Lieux culturels, 1996, pp. 78-88.

Courtel Yannick, « La lutte pour la reconnaissance dans la philosophie sociale d'Axel Honneth », *Revue des sciences religieuses*, 82/1 | 2008, 5-23.

Cuin Charles-Henri, « Sorokin et le "Social Mobility" », de 1927 : naissance et mise en œuvre d'une problématique sociologique », *Revue l'Année Sociologique*, volume 38, 1988, pp.275-308.

Cyril Gisbert, Fabien Nicolas, « La mutation du vote protestataire : partis tribuniens, partis de gouvernement et sentiment antiparti », in, *Pôle Sud*, n°24, 2006.

Dakhli Leyla, « Une lecture de la révolution tunisienne », *Le Mouvement Social*, n°236, 2011, pp. 89-103.

Dapporto Elena, et Dominique Sagot-Duvaurox. « Introduction », in, Dapporto Elena, Sagot-Duvaurox Dominique (s.dir), *Les arts de la rue. Portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Ministère de la Culture - DEPS, 2000, pp. 15-34.

Delchambre Jean-Pierre, « Le rapport à la contrainte du jeu libre au jeu empêché », in Guy Bajoit, Françoise Digneffe, Jean-Marie Jaspard, Quentin Nollet De Brauer (s.dir), *Jeunes et société : la socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, De Boeck Université, 1^{ère} édition, 2000, pp75.76.

Dewerpe Alain, « Genèse et crise de la société salariale », in, *Le Mouvement Social*, vol.174, n°1, 1996, pp.7-14.

Dubet François, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in (s.dir) Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vincenzo Cicchelli, *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, PUR, 2010, pp. 13- 21.

Dubet François, « La jeunesse est une épreuve », in *Comprendre*, n°5, Paris, PUF, 2004, pp. 75-91.

Faubert Julie, « Corps critiques : Parcours sonores urbains artistiques et espace public », in Thibaud Jean Paul and Siret Daniel, *Ambiances in action / Ambiances en acte(s) - International Congress on Ambiances*, Montréal 2012, Sep 2012, Montréal, Canada. International Ambiances Network, 2012, pp.429- 434.

Ferron Benjamin, « Des médias de mouvements aux mouvements de médias. Retour sur la genèse du "Réseau Intercontinental de Communication Alternative" (1996-1999) », *Mouvements*, n° 61, 2010, pp .107-120.

Fischer Claude, « De nouvelles formes de citoyenneté », *Revue Projet*, vol. 271, no. 3, 2002, pp. 90-96.

Foucault Michel, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » (entretien avec H. Becker, R. Fornet-Betancourt, A. Gomez-Müller), *Concordia, Revista internacional de filosofia* n°6, 1984, pp. 99-116. Repris in, *Dits et écrits*, tome IV, texte 356, coll. Quarto, Gallimard, pp.1527-1548.

Foucault Michel, « Pouvoir et corps », in, *Quel corps ?* no 2, septembre-octobre 1975, pp. 2-5. (Entretien de juin 1975.), texte n°157, in *Dits et Ecrits*, vol. II (1970-1975), Gallimard, 1994

Fraser Nancy, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, vol. n° 23, n°1, 2004, pp. 152-164.

Fraser Nancy, « Penser la justice sociale : Entre redistribution et revendications identitaires », *Politique et Sociétés*, 17(3), 1998, pp.9-36.

Fraser Nancy, « Pour une politique féministe à l'âge de la reconnaissance : approche bi-dimensionnelle et justice entre les sexes », *Les rapports sociaux de sexe*. Presses Universitaires de France, 2010, pp. 123-141.

Gallet Gérard, « L'engagement militant dans les mouvements politiques de jeunesse. Le FNJ et le MJS », in, *Agora débats/jeunesses*, n°17, *Relations, réseaux, passages*, 1999, pp. 119-130.

Gallissot René, « Mai 1968 : qu'est-ce qu'un mouvement social ? Au-delà d'un mouvement ouvrier », *L'Homme et la Société*, n°98, 1990/4, Paris, l'Harmattan, pp.87-108.

Gallissot René, « Mai 1968 : qu'est-ce qu'un mouvement social ? Au-delà d'un mouvement ouvrier », *L'Homme et la Société*, N° 98, 1990/4, pp.87-108.

Gana Alia, Hamme Gilles Van, et Ben Rebah Maher, « La territorialité du vote pour l'Assemblée Nationale Constituante Tunisienne de 2011 », *Confluences Méditerranée*, vol. 82, no. 3, 2012.

Gauchet Marcel, « Contre-pouvoir, méta-pouvoir, anti-pouvoir », *Le Débat*, vol. 138, no. 1, 2006, pp. 17-29.

Gauthier Pierre-Louis, « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Cécile Van de Velde », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 49,2008, pp.17-19.

Gherchanoc Florence et Huet Valérie, « Pratiques politiques et culturelles du vêtement. Essai historiographique », *Revue historique*, vol. 641, no. 1, 2007, pp. 3-30.

Gibson Timothy, « La ville et le "spectacle" : Commentaires sur l'utilisation du " Spectacle " dans la sociologie urbaine contemporaine », *Sociologie et sociétés*, volume 37, n° 1, printemps 2005, pp. 171–195.

Gobe Éric et Chouikha Larbi, « La Tunisie politique en 2013 : de la bipolarisation idéologique au " consensus constitutionnel " ? », *L'Année du Maghreb*, 11/2014, pp. 301-322

Gourdon Jean-Loup, « La rue on partage, il dépend comment... », *Urbanisme*, n° 329, 2003, pp. 18- 23.

Groulx Lionel-Henri, « Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie », *Revue suisse de sociologie*, n°, 25(2), 1999, pp.317-339.

Habermas Jürgen, « "L'espace public", 30 ans après », in, *Quaderni*, n°18, *Les espaces publics*, 1992, pp. 161-191.

Hamdi Samiha et Msakni Faten, « Jeunesse en situation de crise : chômage, précarité et suicide », in Chokri Memni (s.dir), *Le suicide en Tunisie aujourd'hui : un problème de société*, CAEU Med Ali Editions, UR : ECUMUS, 2017, pp. 33- 54.

Hmed Choukri, « Réseaux dormants, contingence et structures. Genèses de la révolution tunisienne », *Revue française de science politique*, (Vol. 62), 2012, pp. 797-820.

- Hmed Choukri**, « Réseaux dormants, contingence et structures. Genèses de la révolution tunisienne », *Revue française de science politique*, (Vol. 62), 2012, pp. 797-820.
- Honneth Axel**, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, vol. n° 23, no. 1, 2004, pp. 133-136.
- Ion Jacques**, « Individualisation et engagements public », in, Corcuff Philippe, Ion Jacques, Singly François de, (s.dir), *Politiques de l'individualisme entre sociologie et philosophie*, Textuel, 2005, pp.88- 112.
- Kinsey David C.**, « l'éducation de masse et ses implications socio-économiques en Tunisie », *Revue du CERES*, n° 24, 1970, pp. 163-183
- La Rocca Fabio**, « Introduction à la sociologie visuelle », *Sociétés*, vol. no 95, no. 1, 2007, pp. 33-40.
- Labadie Francine**, « Modernité et engagement des jeunes », in, Valérie Becquet et Chantal de Linarès, (s.dir), *Quand les jeunes s'engagent Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 62-70.
- Lagrée Jean-Charles**, « Les jeunes se désintéressent-ils de la politique? », in, Agora débats/jeunesses, n°30, 2002. *Jeunes, engagement et démocratie*. pp. 94-107.
- Lamloum Olfa et Ben Zina Mohamed Ali**, « introduction », in *les jeunes de Douar Hicher et d'ettadhamen une enquête sociologique*, Arabesque, 2015, pp. 11-19.
- Le Breton David**, « Signes d'identité : tatouages, piercings, etc. », *Journal français de psychiatrie*, vol. n° 24, no. 1, 2006, pp. 17-19.
- Lecomte Romain**, « De l'expression de soi à l'engagement citoyen : une analyse de la politisation de la prise de parole d'internautes tunisiens », in, *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Kartala, coll. « Hommes et sociétés », 2013, pp.51-84.
- Lefebvre Henri**, « Utopie expérimentale : pour un nouvel urbanisme », in, *Revue française de sociologie*, 1961, 2-3. pp. 191-198.
- Lieber Marylène**, « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.21, 2002/1, pp. 41-56.
- Maaoui Abdallah**, « Vécu et représentation du chômage, enquête réalisée auprès d'un groupe de jeunes gens à Tunis, CERES, n°101, 1990, pp83-121
- Mabilon-Bonfils Béatrice, et Saadoun Laurent**, « Pour une sociologie des votes périphériques. Le cas de l'élection présidentielle de 2002 à Carpentras », *Pouvoirs*, vol. 103, no. 4, 2002, pp. 159-171.
- Mahfoud Dorra**, « Jeunesse féminine et travail », in *Jeunesse et changement social*, Tunis, CERES, n°10, 1982, pp.121- 138.
- Mahfoudh Draoui Dorra**, « aperçu sur la sociologie de la jeunesse en Tunisie », in Imed Melliti, Dorra Mahfoudh Draoui, Ridha Ben Amor et Slaheddine Ben Fredj (s.dir), *Jeunes, dynamiques identitaires et frontières culturelles*, Actes de colloque de Hammamet, 16- 17 février 2017, Unicef. pp. 15-22.

Masson Le Laurent, « La démocratie radicale de Jürgen Habermas. Entre socialisme et anarchie », *Revue française de science politique*, (Vol. 58), 1/2008. pp. 39-67.

Meddeb Hamza, « L'ambivalence de la « course à "el khobza" ». Obéir et se révolter en Tunisie », *Politique africaine*, vol. 121, no. 1, 2011, pp. 35-51.

Merle Jean-Christophe, « Lutte pour la reconnaissance, éthique de la reconnaissance et perte de la reconnaissance » in, Christian Lazzeri et Soraya Nour (s.dir), *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, coll. Sciences humaines et sociales, 2009, pp. 363-373.

Miège Bernard, « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès*, 1995, 17-18, pp.49-62.

Monique Sélim, et Querrien Anne, « Femen. Un modèle globalisé d'autonomie politique », *Multitudes*, vol. 53, no. 2, 2013, pp. 14-18.

Mosbah Salah, « Révolution ou/et résistance, l'événement tunisien revisité », in, Mohamed Nachi (s.dir), *Révolution et émancipations*, Tunis, Nirvana, 2017, pp. 191-235.

Mouffe Chantal, « Penser la démocratie moderne avec, et contre, Carl Schmitt », in: *Revue française de science politique*, 42^e année, n°1, 1992, pp. 83-96

Muxel Anne, « Jeunes des années quatre-vingt-dix : à la recherche d'une politique "sans étiquette" », dans Pascal Perrineau, (s.dir), *Engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, pp. 239-266.

Muxel Anne, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », in *Pouvoirs*, n° 120, 2007/1, pp. 43-55.

Muxel Anne, « Les jeunes et la politique : entre héritage et renouvellement », *Empan*, No. 50 février 2003, pp. 62-67.

Muxel Anne, « La participation politique des jeunes soubresauts, fractures et ajustements », in, *Revue française de science politique*, 52^e année, n°5-6, 2002, pp. 521-544.

Muxel Anne, « De nouveaux usages de la citoyenneté », *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Champ social, 2012, pp. 187-201.

Nabli Rabah, « Identité et construction démocratique dans un pays en difficulté », *Revue de l'institut des belles lettres arabes*, N°217, 79^e année, Tunis, 2016-1, pp. 47-79.

Najar Sihem, « L'image de la femme occidentale chez les jeunes tunisiens », in (s.dir) Imed Melliti et all, *Unicef*, 2007. pp. 252- 263.

Neumann Alexander, « L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora », *Cahiers Sens public*, vol. 15-16, no. 1, 2013, pp. 55-67.

Neumann Alexander, « Oskar Negt, L'espace public oppositionnel », *Variations*, 9/10, 2007, pp. 157-158.

Neveu Catherine, « E pur si muove ! », ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, n° 103, 2013/3, pp. 205-222.

Ngalasso Mwatha Musanji, « Démocratie : pouvoir des mots », in *Politique Africaine* n° 64, *Démocratie : le pouvoir des mots*, Karthala, décembre 1996, pp. 3-17.

Palmiéri Christine, Rancière Jacques, « Le partage du sensible ». *ETC*, (59), 2002, pp.34-40.

Pattaroni Luca, « La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », in Michel Bassand, Vincent Kaufman, Dominique Joye (s.dir), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, 2007, pp.283-314.

Paveau Marie-Anne, « Une énonciation sans communication : Les tatouages scripturaux », *Itinéraires*, 2009-1 | 2009, pp.81-105.

Perrineau Pascal, « Les renouveaux de l'action politique », in: Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°60, *Les engagements du 20e siècle*, octobre-décembre 1998, pp. 112-117.

Pierret Janine, « Place et usage de l'entretien en profondeur en sociologie », in, Dan Kaminski et Michel **Kokoreff**, *Sociologie pénale : système et expérience pour Claude Faugeron*, ERES, 2004, pp.199-213.

Poirier Nicolas, « Entretien avec Jacques Rancière », *Le Philosophoire*, n° 13, 2000/3, pp. 29-42.

Poupart Jean, « Les débats autour de la scientificité de l'entretien », in *Les méthodes qualitatives en recherche sociale : problématiques et enjeux*, Rimouski : Actes du colloque du conseil québécois de la recherche sociale du 17 mai 1993, pp. 101 - 108

Pourtois Hervé, « Morale de la reconnaissance et diversité culturelle », in, *Recherches Sociologiques*, Vol.30, n°. 2, 1999, pp. 43-56.

Quéniart Anne et Jacques Julie, « L'engagement politique des jeunes femmes au Québec : de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société », *Lien Social et Politiques*, n° 46, 2001, pp. 45-53.

Rancière Jacques, « De l'art et du travail : En quoi les pratiques de l'art sont et ne sont pas en exception sur les autres pratiques », *La Revue du projet*, n° 20, octobre 2012, pp.34-35.

Rekik Fethi, « Vers quelle culture entrepreneuriale de l'université tunisienne ? L'employabilité des diplômés des filières « Lettres et Sciences Humaines », *Alfa Thème*, 2007.

Rekik Fethi, « Un nouveau modèle de développement est-il possible en Tunisie », in, Abdefattah Ammous et Abdefattah Ghorbel (s.dir), *Démocratie et Développement dans les Pays du Printemps Arabe*, ARDES, Sfax/Tunisie, 2014, pp.111-149.

Renault Arthur, « Démocratie liquide », in (s.dir) Ilaria Casillo et all, *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : pp.2268-5863.

Ricœur Paul, « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », in, *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, n°2, 1984. pp. 53-64.

Sadran Pierre, « La démocratie locale à l'épreuve du désenchantement politique », *Cahiers Français*, N° 391, 2016. pp.....

Sahli Sadok, « Insertion de la jeune fille rurale dans le développement », CERES, n°64, 1981, pp.155-233 ; **Abdelmadjid Taktak**, « Le chômage des jeunes est un problème international (1) », CERES, n°66, 1981, pp.167-170 ;

Sawicki Frederic et Siméant Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie Du Travail - Sociol Trav*, n° 51, 2009, pp. 97-125.

Schehr Sébastien, « Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse », *Lien social et Politiques*, 2000, pp.43-49.

Taktak Abdelmadjid et Bouraoui Abdelhamid, « Les jeunes inadaptés sociaux en Tunisie, étude socio-démographique », CERES, n°48/49, 1977, pp. 177-193

Taylor Charles, « La politique de reconnaissance », in *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994, pp. 41-42.

Therrien Catherine, « Frontières du « proche » et du « lointain » : Pour une anthropologie de l'expérience partagée et du mouvement », *Anthropologie et Sociétés*, 32, 2008, pp. 35-41.

Thévenot Laurent, « Faire entendre une voix, régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », *Mouvements*, n°3, La Découverte, mars-avril 1999, pp. 73-82.

Thévenot Laurent, « Grandeur et misère de la jeunesse. La qualité de jeune dans les jugements de grandeur », in *Les jeunes et les autres*, Paris, Ed. du CRIV, t.1, 1986, pp.29-41

Tillous Marion, « Le métro comme territoire : À l'articulation entre l'espace public et l'espace familial » *Flux*, n° 103, 2016, pp. 32-43.

Tixier Nicolas, « La dynamique des cheminements, modèles et récits », in, Pascal Amphoux, Jean Paul Thibaud, Grégoire Chelkoff, (s.dir), *Ambiances en débats*, A la croisée, 2004, pp.115-128.

Voirol Olivier, « Pluralité culturelle et démocratie chez John Dewey », *Hermès, La Revue*, 2/2008 (n°51), pp.23-28.

Zghal Abdelkader, « La jeunesse arabe, vigile de la société », in *La jeunesse dans les années 80*, Paris, Les Presses de l'Unesco, 1981, pp. 270- 295.

Zghal Abdelkader, « Note pour un débat sur la jeunesse arabe », in *Jeunesse et changement Social*, CERES, 1984, pp.7- 42.

Abdelkader Zghal, « La circulation des femmes dans le commerce politique », *Revue tunisienne des sciences sociales*, n° 88/91, n° spécial, 1987, pp. 11-29.

❖ Articles en anglais

Beck Ulrich, « The social morals of an individuel life », *Cultural Values*, 1, 1, 1997, pp. 118-126.

Biggs Michael, « Self-Immolation in Context, 1963-2012 », Published in *Revue d'Études Tibétaines*, n°. 25, Décembre 2012, pp. 143-150.

Nanabhay Mohamed et Roxane Farmanfarmanian, « From Spectacle to Spectacular. How Physical Space, Social Media and Mainstream Broadcast Amplified the Public Sphere in Egypt's "Revolution" », *The Journal of North African Studies*, 16 (4), 2011.

Norris Pippa, Citizens Critical, «Global Support for Democratic Governance», Oxford University Press, 1999. In http://www.sciences-po.asso.fr/docs/2012115247_146_dossier.pdf

Smith Jackie, « Globalizations Forum on Middle East Protests. Commentary », *Globalizations*, 8 (5), 2011.

❖ Thèses et mémoires de mastères :

Ben Zina Mohamed Ali, *Population et éducation en Tunisie*, thèse de doctorat en démographie soutenue à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, Tunis, juin 2008

Cherni Abdelwaheb, *Pour une approche sociologique des événements de janvier 1984 et de la place des catégories sociales marginalisées dans ces événements* (en arabes) », thèse soutenue à la Faculté des Sciences Humaines Sociales de Tunis, 1996.

Ghorbeli Foued, *Les quartiers périurbains de la ville de Sfax : Vécu et Représentations Étude socio-anthropologique*, Thèse de Doctorat en sociologie, Présentée et soutenue publiquement à la faculté des sciences Humaines et Sociales de Tunis, le 02 mars 2018.

Greissler Élisabeth, *Contraintes et conditions d'émergence de l'engagement des jeunes en situation de marginalité*, thèse présentée à la Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, juillet 2013

Hamdi Samiha, « *Le mouvement du bassin minier en 2008, l'émergence d'un nouvel acteur* », mémoire de master, soutenu à la faculté des lettres et sciences humaines de Sfax, 2013.

Matri Khaoula, *Port du voile : représentations et pratiques du corps chez les femmes tunisiennes*, thèse en sociologie soutenue à l'Université René Descartes - Paris V, 2014. Français.

Meddeb Hamza, *Courir ou mourir : course à el khobza et domination au quotidien dans la Tunisie de Ben Ali*, thèse soutenue à l'institut d'étude politique, Paris, 2012.

Rekik Fathi, « Migration et développement régional dans le Sud tunisien, cas du Gouvernorat de Mednine », thèse soutenue à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 1990.

❖ Articles électroniques

Arc Stéphanie, « Les nouvelles formes de la contestation », entretien avec Sandra Laugier et Albert Ogien, SNRS le journal, site : <https://lejournel.cnrs.fr/articles/les-nouvelles-formes-de-la-contestation>

Auffray Elodie, « Les homos tunisiens privés de printemps », Libération, http://www.liberation.fr/planete/2015/05/29/les-homos-tunisiens-privés-de-printemps_1319395

Bajoit Guy, « comprendre la jeunesse d'aujourd'hui », <http://freeofread.com/download/comprendre-la-jeunesse-d-aujourd-hui-guy-bajoit-1/>

Bajoit Guy, « Les jeunes en quête de sens dans un monde incertain », novembre 2004, <http://www.ecolelien.org/uploads/2/4/1/3/24138103/bajoit-gnrationy2.pdf>

Ballarini Loïc, « Espace public et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », 2013, <https://archipel.uqam.ca/5553/1/ballarini.pdf>

Belkadi Néjiba, « Un Tunisien se suicide chaque jour: L'immense détresse d'une mal-vie », 2016, <http://www.leaders.com.tn/article/20973-un-tunisien-se-suicide-chaque-jour-l-immense-detresse-d-une-mal-vie>

Ben Slama Mariem, *Formes traditionnelles, formes nouvelles de l'engagement politique des jeunes femmes en contexte de transition: Lecas de la Tunisie*, Cawtar, 2013, <http://www.aswatnissa.org/pdf/CAWTAR.pdf>

Besançon Mathias, « Les Suicides mis en scènes sur l'espace public » in Actualités, juin 2013, <https://mathiasbesancon.wordpress.com/2013/06/23/les-suicides-mis-en-scenes-sur-lespace-public/>

Besse Jean-Marc, « L'espace public: espace politique et paysage familial. Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine », Dec 2006, URL : https://halshs.archivesouvertes.fr/file/index/docid/191977/filename/Espacepublicespace_politique_et_paysage_familier.pdf

Bétemps Alexis, « Michel Maffesoli : La postmodernité marque la fin de la République une et indivisible », Entretien avec Michel Maffesoli in, *PHILITT*, Revue de philosophie et de littérature, <https://philitt.fr/2015/03/23/entretien-avec-michel-maffesoli-la-postmodernite-marque-la-fin-de-la-republique-une-et-indivisible/>

Blanc Maurice et Causer Jean-Yves, « Privé – public : quelles frontières ? », <http://www.revue-des-sciences-sociales.com/pdf/rss33-presentation.pdf>

Bobineau Olivier, « Les formes élémentaires de l'engagement, une anthropologie du sens », Paris, Temps présent, 2010. <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2012-v24-n2-nps0633/1016361ar.pdf>

Bréchon Pierre, « La signification de l'abstention électorale » Texte rédigé à l'occasion d'un séminaire Doctoral à l'Université libre de Bruxelles, avril 2010, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00822289/document>

Bulle Sylvaine, « Pourquoi la rue inspire-t-elle la révolte ? Compétences émeutières et projet de transformation sociale dans le mouvement d'occupation mondiale » traduit par, Sharon Winkler Moren]), *justice spatiale | spatial justice*, n° 5, déc. 2012-déc. 2013 | dec. 2012-dec. 2013, <http://www.jssj.org>

Chalin Pierre, « Robert Castel : Je pense que l'individu est un sujet social », Entretien avec Robert Castel, *L'Humanité*, 14 mars 2013, <http://www.humanite.fr/robert-castel-je-pense-que-lindividu-est-un-sujet-social-derniere-rencontre-avec-le-penseur-de-la>

Chadoir Philippe, « Ce que les artistes font à la ville » - L'Observatoire n°26 – Été 2004, <https://sites.univ-lyon2.fr/iul/artistes%20et%20ville.pdf>

Cicchelli Vincenzo et Germain Valérie, « La jeunesse française : paradoxes et polarisations », https://www.researchgate.net/profile/Vincenzo_Cicchelli/publication/301753911_La_jeunesse_francaise_paradoxes_et_polarisations/links/5725b7d808aee491cb3aa4b5/La-jeunesse-francaise-paradoxes-et-polarisations.pdf

Dakhlija Jocelyne, « Amina et l'instantanéité de la révolution », *Nachaz*, URL : <http://nachaz.org/blog/amina-et-linstantaneite-de-la-revolution-par-jocelyne-dakhlija/>

Daoud Abdelkarim, « La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire », *EchoGéo* [Online], Sur le Vif, Online since 23 September 2011, connection on 11 May 2017. URL : <http://echogeo.revues.org/12612>

Derèze Gérard, « Éléments pour une ethno-sociologie des organisations », *Communication et organisation* [En ligne], 4 | 1993, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 09 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1653>

Diallo David, « La musique rap comme forme de résistance ? », *Revue de recherche en civilisation américaine* [En ligne], 1 | 2009, mis en ligne le 12 mai 2009, consulté le 19 août 2016. URL : <http://rrca.revues.org/80>

Dieu Anne-Marie, « Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations », https://www.cesep.be/PDF/ETUDES/ENJEUX/processus_engagement_volontaire.pdf

Duchastel Jules, « La nouvelle fin des idéologies : L'impolitique des nouveaux mouvements sociaux », Conférence de AISP/IPSA, Montréal, 2014, http://paperroom.ipsa.org/papers/paper_36990.pdf

Dufour Pascale, « Les nouvelles frontières de la citoyenneté », *Éthique publique* [En ligne], vol. 7, n° 1 | 2005, mis en ligne le 12 novembre 2015, consulté le 11 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1980>

Eloi Jean-Serge, « Le comportement électoral : l'électeur devient-il rationnel ? », Université du Temps Libre de Biarritz, 2014-2015, http://js.eloi.free.fr/documents/LE_COMPORTEMENT_ELECTORAL.pdf

Fraser Nancy, Ferrarese Estelle, Sagradini Lucia et Neumann Alexander, « Pour une imagination radicale », *Variations* [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 31 mai 2013, consulté le 26 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/variations/659>

Fraser Nancy, « La transnationalisation de la sphère publique », Traduit par Yasemin Vaudable, http://www.republicart.net/disc/publicum/fraser01_fr.pdf

Fugier Pascal, « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques », dans revue *¿ Interrogations ?*, N°11 - Varia, décembre 2010 [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Les-approches-comprehensives-et>

Gonzalez-Quijano Yves, « Les "origines culturelles numériques" des révolutions arabes », 2011, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00615005/document>

Grady John, « Becoming a visual sociologist », *Imagination*, vol. 38, n° 1-2, 2001 (The Quarterly Journal of the Wisconsin Sociological Association).
<file:///C:/Users/SAMIHA/Downloads/6050920.pdf>

Honneth Axel, « Reconnaissance et justice », *Passant* n° 38, Janvier-février 2002,
<http://www.passantordinaire.com/revue/print.asp?id=349>

Honneth Axel, « Sans la reconnaissance, l'individu ne peut se penser en sujet de sa propre vie », entretien réalisé par Alexandra Laignel-Lavastine, in *Philosophie Magazine*, n°5, 2006,
<http://www.philomag.com/les-idees/entretiens/axel-honneth-sans-la-reconnaissance-lindividu-ne-peut-se-penser-en-sujet-de-sa>

Honneth Axel, « Théorie de la reconnaissance », entretien réalisée par Sylvain Bourmeau, *Fabrique de sens*, 2010, <http://www.fabriquedesens.net/Theorie-de-la-reconnaissance-avec>
<http://www.leaders.com.tn/article/20973-un-tunisien-se-suicide-chaque-jour-l-immense-detresse-d-une-mal-vie>

http://www.providencechampion.be/joomla2/images/Les_valeurs_et_les_attentes_des_jeunes_au_jourdhui_-_Guy_Bajoit_-_Avril_2012.pdf

Kerrou Mohamed, « Les nouveaux acteurs de la révolution et de la transition politique », [http://aihr-resourcescenter.org/administrator/upload/documents/Kerrou\(1\).pdf](http://aihr-resourcescenter.org/administrator/upload/documents/Kerrou(1).pdf)

Kerrou Mohamed, « Les nouveaux acteurs de la révolution et de la transition politique », [http://aihr-resourcescenter.org/administrator/upload/documents/Kerrou\(1\).pdf](http://aihr-resourcescenter.org/administrator/upload/documents/Kerrou(1).pdf)

Ladrière Jean, Lecarme Jacques, Moatti Christiane, « engagement », *Encyclopédie Universalis*, mai 2018. URL <http://www.universalis.fr/encyclopedie/engagement/>

Lafaye Caroline Guibet, « Sentiments d'injustice dans la France contemporaine. Economies 'morales et l'légitimités politiques au Maghreb », Mar 2014, Tunis, Tunisie. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00948986/document>

Muxel Anne, « Dans un climat politique désenchanté, les jeunes s'engagent de façon intermittente, protestataire, pragmatique », *Revue Projet*, 2010, <http://www.revue-projet.com/articles/2010-3-1-engagement-politique-dans-la-chaine-des-generations/>

Muxel Anne, « Les jeunes français en attente de politique? », *Centre d'Étude de la Vie Politique Française*, 1996, http://www.campusactivism.org/uploads/Wp_i_123.pdf

Rancière Jacques, « Politique de la littérature », Entretien réalisé par Lionel Ruffel, *Lettres et Science Humaine*, 2007, <http://www.vox-poetica.org/entretiens/intRanciere.html>

Riffaud Thomas et Recours Robin, « Le *street art* comme micro-politique de l'espace public : entre « artivisme » et coopératisme », *Cahiers de Narratologie* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 28 juillet 2016, consulté le 26 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/748>

Rosanvallon Pierre, « Le mythe du citoyen passif », *Le Monde*, 20 juin 2004, https://www.lemonde.fr/international/article/2004/06/19/le-mythe-du-citoyen-passif_369640_3210.html

Sagradini Lucia, « Au bord du Kiaï, Subjectivités rebelles, démocratie sauvage, espace public oppositionnel », *Variations* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 09 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/variations/239>

Sagradini Lucia, « Au bord du Kiaï », *Variations* [Online], 12 | 2008, Online since 01 January 2012, connection on 29 June 2018. URL : <http://journals.openedition.org/variations/239> ; DOI : [10.4000/variations.239](https://doi.org/10.4000/variations.239)

Samuel Hayat, « Démocratie agonistique », in, Ilaria Casillo, Rémi Barbier, Loïc Blondiaux., Francis Chateauraynaud., Jean-Michel Fourniau., Rémi Lefebvre., Catherine Neveu et Denis Salles (s.dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013., URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-agonistique>.

Sintomer Yves, « La crise de la démocratie est-elle soluble dans la démocratie liquide ? », Entretien extrait du numéro printemps 2015 de *Regards*, <http://www.regards.fr/web/article/la-crise-de-la-democratie-est-elle>

Vahtrapuu Aili, « Le rôle des artistes dans la revitalisation des espaces urbains en déclin », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 17-18 | 2013, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/tem/2043>

Vrydaghs David, « Le traitement de l'idéologie dans la sociologie de Luc Boltanski », mis en ligne le 18 octobre 2006, consulté le 19 juillet 2017. URL : <http://contextes.revues.org/149>

❖ Documents et rapports

Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Groupe Banque mondiale, *Tunisie, surmonter les obstacles à l'inclusion des jeunes*, http://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_fre.pdf

Banque Mondiale, *La Révolution Inachevée, Créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens*. mai 2014. http://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia_report/tunisia_report_the_unfinished_revolution_fre_synthesis.pdf.

Ben Salem Maryam, *Formes traditionnelles, formes nouvelles de l'engagement politique des jeunes femmes en contexte de transition : Le cas de la Tunisie*, Cawtar, 2013, <http://www.aswatnissa.org/pdf/CAWTAR.pdf>

Centre international d'études pédagogiques, *L'enseignement du français en Tunisie*, , 15 juin 2001.

Dépêche de l'AFP, 9 juillet 2001.

Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux. Observatoire Social Tunisien, Les mouvements protestataires pendant le mois de février 2015, Newsletter n°18

Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux. Observatoire Social Tunisien, Les mouvements protestataires pendant le mois de mars 2015, Newsletter n°19

Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux. Observatoire Social Tunisien, Les mouvements protestataires pendant le mois de l'avril 2015, Newsletter n°20

Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux. Observatoire Social Tunisien, Les mouvements protestataires pendant le mois de mai 2015, Newsletter n°21

Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux. Observatoire Social Tunisien, Les mouvements protestataires pendant le mois de juin 2015, Newsletter n°22.

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux, le suicide et les tentatives de suicide en Tunisie, Observatoire Social Tunisien, 2015.

Khouaja Ahmed et Moussa Hayet, L'intégration des jeunes dans la vie active et citoyenne en Tunisie : possibilités, opportunités et obstacles (résultats de l'enquête), Observatoire National de la Jeunesse/Banque Mondiale, Tunis, 2013.

Le code pénal tunisien, Publications de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne, 2012.

Le Code du Statut Personnel, Publication, 17 août 1956, Entrée en vigueur, 1^{er} janvier 1957.

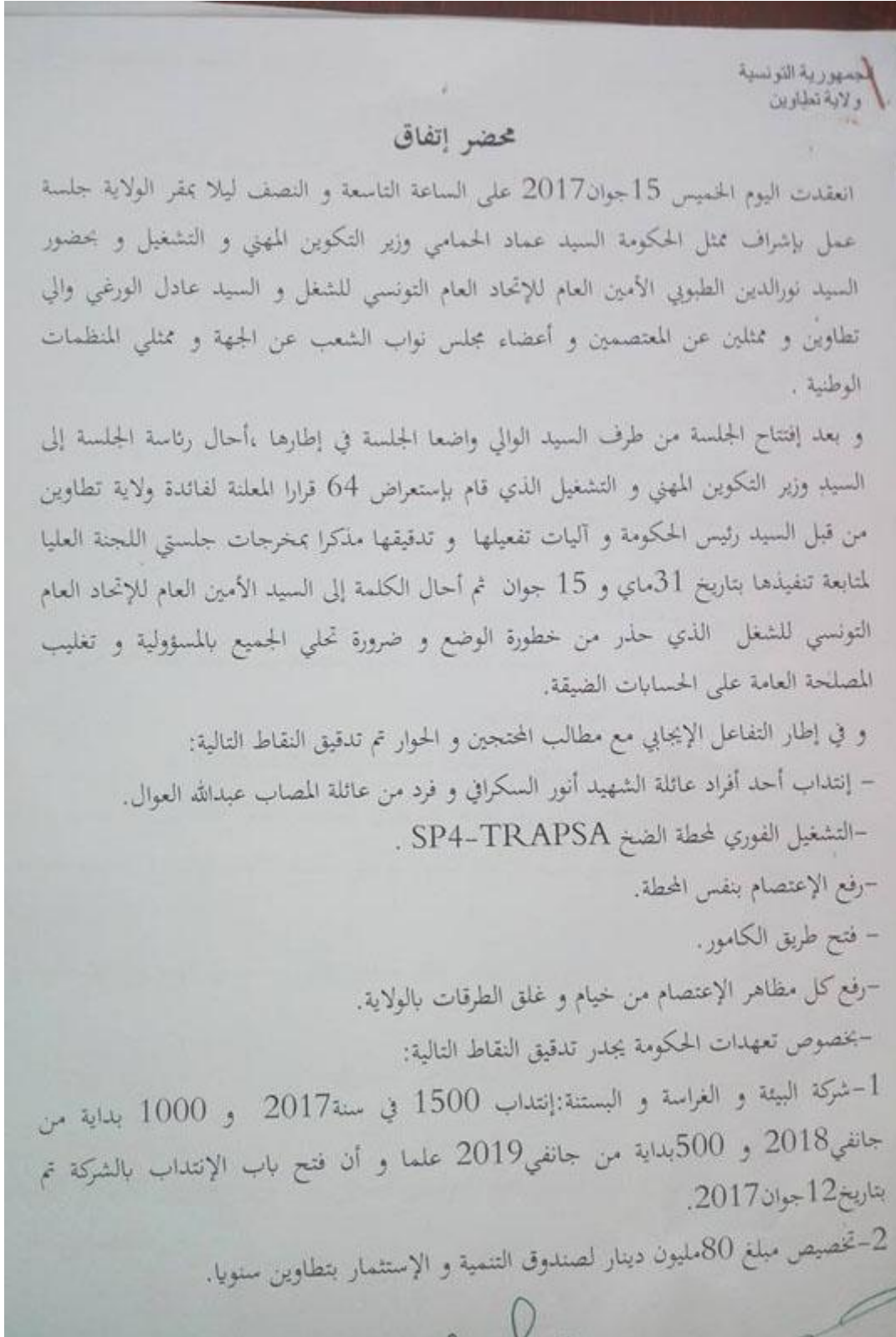
Observatoire Nationale de la Jeunesse, Défis de la jeunesse tunisienne, <http://www.onj.nat.tn/pdf/p10.pdf>

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Enquête nationale sur les attentes des jeunes à l'égard du processus constitutionnel et de la transition démocratique en Tunisie, avril 2013, http://www.undp.org/content/dam/tunisia/docs/Projets/Gouvernance%20D%C3%A9mocratique/Publications/UNDP_TN_Rapport%20Gouvernance.pdf

Taddei Dominique, Rapport: *Retraites choisies et progressives*, collectif, Paris, Documentation Française, 2000. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/004000516.pdf>

ANNEXES

Annexe.1 : L'accord signé entre le Gouvernement et les représentants du Sit-in El Kamour



حساب 1500 مواطن شغل بشركات الإنتاج و الخدمات البرولية العاملة بالصحراء تنوع
كما يأتي:

* قبل موق سنة 2017: 1000 مواطن شغل موزعة كالتالي من حيث تاريخ الإنتداب:

- 100 في شهر جويلية،

- 150 في شهر سبتمبر،

- 200 في شهر أكتوبر،

- 400 في شهر نوفمبر،

- 150 في شهر ديسمبر،

مع إقرار منحة شهرية قدرها 500 دينار بداية من شهر سبتمبر 2017 بعد إجراء المناظرات و إلى حين الإنتحاق بالعمل. أما بخصوص 370 مواطن شغل الغير قارة يقع إنتداب المسرحين منهم بشركة البيشة و الغرامة و البستنة.

* قبل موق جانفي لسنة 2018: 500 مواطن شغل.

مع تمتيع أصحاب 500 مواطن شغل المذكورة بتكوين مصحوب بمنحة إنطلاقا من شهر نوفمبر 2017 و إلى حدود إنتحاقهم بعملهم.

* عدم التبع العدلي لكل ما يتعلق بالاحتجاجات السلمية و التحركات المرتبطة بها.

وقد أجمع المعتصمون على تشريف السيد الطاهر السكراوي بإمضاء محضر الإتفاق نيابة عنهم.

ومن جهته أمضى السيد الأمين العام للإتحاد العام التونسي للشغل محضر الإتفاق بإعتباره ضامنا لكل ما ورد به.

وفي الختام اتفق الجميع على التعاون و التوافق لخلق مناخ ملائم يساهم في الرفع من الإنتاجية و يحافظ على مكاسب بلادنا و أمنها .

السيد الطاهر السكراوي

الأمين العام للإتحاد العام التونسي للشغل

وزير التكوين المهني و التشغيل

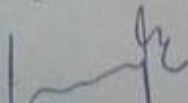
الأمين العام للإتحاد العام التونسي للشغل

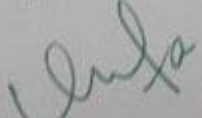
الوالي

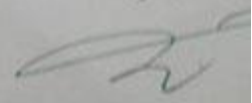
عماد الحمامي

نورالدين الطبوبي

الوالي







Annexe.2 Amendement de l'article 227 bis

Article 227 bis - (Ajouté par la loi n°58-15 du 4 mars 1958, la loi n°69-21 du 27 mars 1969 et la loi n°89 -23 du 27 février 1989).

Est puni d'emprisonnement pendant six ans, celui qui fait subir sans violences, l'acte sexuel à un enfant de sexe féminin âgé de moins de quinze ans accomplis.

La peine est de cinq ans d'emprisonnement si l'âge de la victime est supérieur à quinze ans et inférieur à vingt ans accomplis.

La tentative est punissable.

Le mariage du coupable avec la victime dans les deux cas prévus par le présent article arrête les poursuites ou les effets de la condamnation.

La poursuite ou les effets de la condamnation seront repris si, avant l'expiration de deux ans à dater de la consommation du mariage, ce dernier prend fin par le divorce prononcé à la demande du mari, conformément à l'article 31, 3 du Code du Statut Personnel.

الصيغة الجديدة في مشروع القانون الأساسي عدد 2016/60

بعد اغتصابا كل فعل يؤدي إلى ابلاخ جنسي مهما كانت طبيعته ضد أنثى أو ذكر بدون رضاه. ويعاقب مرتكب جريمة الاغتصاب بالسجن مدة عشرين عاما. ويعتبر الرضا مفقودا إذا كان سن الضحية دون الثالثة عشر عاما كاملة. يعاقب بالسجن بقية العمر مرتكب جريمة الاغتصاب الواقعة:

- باستعمال العنف أو السلاح أو التهديد به، أو باستعمال مواد أو اقراص أو أدوية مخدرة أو مخدرات.
- ضد طفل ذكرا كان أو أنثى سنه دون العشرة أعوام كاملة.
- من أصول أو فروع الضحية من أي طبقة.
- ممن كانت له سلطة على الضحية أو استغل نفوذ وظيفه.
- من مجموعة أشخاص بصفة فاعلين أو مشاركين.

ولا ينطبق الفصل 53 من القانون الجزائري على الجرائم المقررة بهذا الفصل. وتجري آجال انقضاء الدعوى العمومية بخصوص جريمة الاغتصاب ضد طفل بداية من بلوغه سن الرشد.

يعاقب بالسجن مدة ستة أعوام كل من واقع أنثى برضاها سنها دون ستة عشر عاما كاملة. يعاقب بالسجن مدة خمس أعوام كل من واقع أنثى برضاها سنها فوق الستة عشر عاما كاملة ودون الثمانية عشر عاما كاملة. ويكون العقاب مضاعفا في الصورتين المذكورتين:

- إذا كان الفاعل من أصول الضحية من أي طبقة أو كان معلمها أو خدمتها أو أطبائها.
- إذا كان للفاعل سلطة على الضحية أو استغل نفوذ وظيفه.
- إذا ارتكبت الجريمة مجموعة من الأشخاص بصفة فاعلين أصليين أو مشاركين.

والمحاولة موجبة للعقاب. وتجري آجال انقضاء الدعوى العمومية بخصوص جريمة موافقة أنثى برضاها المرتكبة ضد طفلة بداية من بلوغها سن الرشد.

الصيغة الحالية للفصل

يعاقب بالإعدام :
1. كل من واقع أنثى غصبا باستعمال العنف أو السلاح أو التهديد به.
2. كل من واقع أنثى سنها دون العشرة أعوام كاملة ولو بدون استعمال الوسائل المذكورة.

ويعاقب بالسجن بقية العمر كل من واقع أنثى بدون رضاها في غير الصور المتقدمة.

ويعتبر الرضا مفقودا إذا كان سن المجني عليها دون الثلاثة عشر عاما كاملة.

يعاقب بالسجن مدة ستة أعوام كل من واقع أنثى بدون عنف سنها دون خمسة عشر عاما كاملة. وإذا كان سن المجني عليها فوق الخمسة عشر عاما ودون العشرين سنة كاملة فالعقاب يكون بالسجن مدة خمس أعوام. والمحاولة موجبة للعقاب. وزواج الفاعل بالمجني عليها في الصورتين المذكورتين يوقف التتبعات أو آثار المحاكمة. وتستأنف التتبعات أو آثار المحاكمة إذا انفصم الزواج بطلاق محكوم به إنشاء من الزوج طبقا للفقرة الثالثة من الفصل 31 من مجلة الأحوال الشخصية وذلك قبل مضي عامين عن تاريخ الدخول بالمجني عليها.

الفصل 227

الفصل 227 مكرر



Annexe.3 : Audition du Ministre de l'Intérieur interrogé par la députée à l'ARP, Hajer Becheikh Ahmed, à propos de la circulaire interdisant l'ouverture des cafés et restaurants pendant le mois de Ramadan



الجمهورية التونسية
مجلس نواب الشعب

الكتابة العامة
وحدة متابعة العمل الرقابي

التاريخ: ٢٧ / ١٥ / ٢٠١٦

طلب توجيه سؤال كتابي

إني الممضي اسفله النائب (ة): هاجر بالشيخ أحمد
أتقدم بسؤال إلى السيد (ة): وزير الداخلية

محتوى السؤال:

لماذا لم يتم إلغاء المنشور المعروف بمنشور مزالي بتاريخ جويلية 1981 المتعلق بغلق المقاهي بشهر رمضان رغم تضاربه مع الفصل 6 من الدستور المكرس لحرية المعتقد والضمير وممارسة الشعائر الدينية؟

الإمضاء

١٤٤٨

Annexe.4 : La réponse du Ministre de l'Intérieur à l'intervention de la députée Hajer Becheikh Ahmed



الموضوع: حول الإجابة عن سؤال كتابي موجه من النائبة هاجر بالشيخ أحمد.
المرجع: مكتوبكم عدد 1115 بتاريخ 10 نوفمبر 2017.

ويعد،
تيمنا لمكتوبكم المذكور بالمرجع أعلاه، والوارد على مصالح وزارة الداخلية بتاريخ 10 نوفمبر 2017، والمتعلق بإحالتكم لسؤال كتابي توجهت به لنا النائبة بمجلس نواب الشعب هاجر بالشيخ أحمد وذلك على معنى الفصل 96 من الدستور والفصل 145 من النظام الداخلي لمجلس نواب الشعب، والذي تتساءل فيه النائبة المحترمة حول: 'عدم إلغاء المنشور المعروف بمنشور مزالي بتاريخ جويلية 1981 المتعلق بغلق المقاهي بشهر رمضان رغم تضاربه مع الفصل 6 من الدستور المكرس لحرية المعتقد والضمير وممارسة الشعائر الدينية'.

وجوابا عن ذلك أشرف بإفادتكم بأنه عملا بمبدأ علوية الدستور التونسي لسنة 2014 الذي نص في الفصل الأول منه على أن 'تونس دولة حرة، مستقلة ذات سيادة، الإسلام دينها، والعربية لغتها والجمهورية نظامها'، والذي أقر بالفصل السادس، المشار إليه بالسؤال المذكور، على حرية المعتقد وحرية ممارسة الشعائر الدينية مؤكدا على دور الدولة في حماية المقدسات ومنع النيل منها حيث نص على أن 'الدولة راعية للدين، كافلة لحرية المعتقد والضمير وممارسة الشعائر الدينية ضامنة لحياة المساجد ودور العبادة عن التوظيف الحزبي، تلتزم الدولة بنشر قيم الاعتدال والتسامح وبحمائية المقدسات ومنع النيل منها، كما تلتزم بمنع دعوات التكفير والتحريض على الكراهية والعنف بالتصدي لها'.

وفي هذا الصدد وحيث أن الصوم يعتبر من أركان الإسلام الخمسة وشعيرة هامة عند أغلب المواطنين ويمكن أن يتسبب التجاهر بفتح المقاهي وعدم ضبط شروط لفتحها، استفزازا لمشاعر العديد منهم، وهو ما يمكن أن يؤدي إلى ردود فعل عنيفة تؤثر على الأمن العام، بالإضافة إلى ما يمكن أن يمثله من وسيلة لبعض الجماعات المتطرفة لتحريض على الدولة وإلى ارتكاب أعمال إرهابية، خاصة وأن شهر رمضان يعرف ارتفاعا لوتيرة التهديدات الإرهابية ومن مختلف التنظيمات التكفيرية. ولذلك فقد جرى العمل ومنذ سنتين عديدة على أن تقوم وزارة الداخلية وبمناسبة حلول شهر رمضان المعظم على اتخاذ جملة من التدابير والإجراءات في إطار المشمولات والواجبات المحمولة عليها وخاصة منها تلك المتعلقة بحفظ الأمن والنظام العام في مختلف جوانبه الاجتماعية والحضارية والحفاظ على الروابط المشتركة بين عموم المواطنين، هذا فضلا عما تخوله حالة الطوارئ وأحكام الأمر المنظم لهاته الحالة من صلاحيات لوزير الداخلية في علاقة بحفظ الأمن والنظام العام.

وفي هذا السياق تسعى الوزارة إلى الموازنة بين مهامها المتعلقة بحفظ الأمن العام وبين واجبها في حماية حرية المعتقد والضمير وممارسة الشعائر الدينية، وذلك بصفتها متوازنة بما يكفل احترام المشاعر الدينية للمواطنين المودين لفريضة الصيام وحياتهم، من جهة، ويراعي حق غيرهم في ممارسة حرياتهم الفردية المكفولة بالقانون من جهة أخرى.

مع الإشارة في هذا النطاق إلى أن التدابير التي اتخذتها وزارة الداخلية، قد استتقت المحلات والمقاهي والمطاعم المفتوحة للعموم التي تولت اتخذت جملة من الإجراءات لحماية مشاعر المسلمين خلال شهر رمضان. علما وأن الوحدات الأمنية لم تقم بخرق أي قانون أو الاعتداء على حريات الأفراد على غرار عدم اتخاذ أي إجراء قانوني أو تاديبي ضد أي شخص مهما كانت جنسيته أو دينه من أجل المجاهرة بالإفطار خلال شهر رمضان وكذلك الشأن بالنسبة للمقاهي والمطاعم.

وفي سياق متصل تقوم مصالح وزارة الداخلية بمناسبة احتفال الجاليات المسيحية بتونس واليهود التونسيين بأعيادهم بالتراب التونسي، باتخاذ جملة من التدابير والإجراءات لحمايةهم ولحماتهم ومشاعرهم ومقدساتهم، وذلك تكريسا لمبدأ احترام بقية المقدسات والديانات الأخرى.

وبالإضافة إلى ذلك فإنه بالاستئناس بالإجراءات المتخذة ببعض الدول الأوروبية الرائدة في مجال الحقوق والحريات التي تتولى اتخاذ عدد من التدابير والإجراءات لفائدة الجالية المسلمة احتراماً لمشاعرهم ومقدساتهم من ذلك مثلا تخصيص فضاءات خاصة بهم لإعداد مواعيد الإفطار والاحتفال بالشهر الكريم.

للتفضل بالاطلاع، ولما يتعين.

والسلام
نحضر الداخلية
لطفي إبراهيم

Résumé

Notre recherche a pour objectif d'analyser et de comprendre le paradoxe suivant : la forte - ou plutôt intense - présence des jeunes sur la scène publique, notamment politique. Présence, toutefois, étrangement assortie d'un faible engagement de ces mêmes jeunes dans les structures classiques d'engagement politique. Et ce bien que la société tunisienne post-révolutionnaire ait fixé de nombreux défis, dont en premier chef celui du politique et de la manière d'appréhender les aspirations et les revendications des jeunes. Ces derniers ont représenté l'un des principaux acteurs de la révolution, lesquels avaient ouvert la voie à un changement politique et à une reconfiguration de l'espace public tunisien. Paradoxalement, dès la première épreuve de la transition démocratique qu'ont été les élections de 2011, celles-ci furent marquées par l'absence des jeunes qui auraient d'autant plus constitué une importante réserve électorale de partisans de la liberté d'expression. Or, il s'avère que l'abstentionnisme de ces derniers est loin d'exprimer un manque d'engagement citoyen. Ce parti pris n'est nullement arbitraire ; il est en fait une modalité d'expression politique propre à eux. Il est en quelque sorte une réponse à l'incertitude qui continue à ronger l'existence de ces jeunes et à les plonger dans un état de précarité. Celui-ci n'est pas sans rapport avec un chômage perdurant, faute d'un « nouveau » modèle de développement à même de raviver l'espoir chez eux et de leur permettre de s'intégrer à – et profiter de – l'ère du consumérisme et l'hédonisme propagés par la « culture monde » et les nouvelles technologies de la communication.

Ce faisant, les jeunes s'engagent mais autrement ; ils s'inscrivent dans un nouveau répertoire politique. La reconfiguration de l'espace public tunisien est une manifestation de l'émergence de nouvelles formes d'engagement politique chez les jeunes et les reconstitutions qu'ils opèrent sur leurs rapports au politique. Par cela, nous renvoyons à leurs nouvelles formes d'expression inventées qui véhiculent d'autres valeurs, imprimant ainsi leur action politique par des manières et modalités de faire spécifiques. Ces modalités sont multiples caractérisées par une pluralité de canaux d'expression et de formes d'engagement. Ainsi, l'art de la rue, l'expression corporelle, le mode de vie, etc., illustrent bel et bien que, derrière leur désengagement des circuits politiques traditionnels, se trament et se déploient des modalités et des dispositifs de mobilisation distincts. Modalités d'expression certes encore ambiguës et inachevées, mais innovantes, autonomes, plurielles et hétérogènes, voire surtout non conventionnelles et individuelles.

Abstract

The present research seeks to analyze and understand the following paradox: the strong - or rather intense - presence of young people in the public scene, especially the political one; a presence, however, that is strangely coupled with a low involvement of these young people in the traditional political structures. This is despite the fact that the post-revolutionary Tunisian society has set many challenges, especially those pertaining to the way of apprehending the aspirations and demands of young people. The latter represented one of the main actors of the revolution, who had paved the way for a political change and a reconfiguration of the Tunisian public space. Paradoxically, since the first test of the democratic transition, which was none other than the 2011 elections, things were marked by the absence of young people who all the more reason would have constituted an important electoral reservoir of supporters of freedom of expression. However, it turns out that the youth abstention is far from expressing a lack of civic commitment. This bias is by no means arbitrary; it is in fact a mode of political expression peculiar to them. It is in a way a response to the uncertainty that continues to plague the lives of these young people and to maintain them into a precarious state. This is not unrelated to a persistent unemployment, mainly in the absence of a "new" model of development likely to rekindle hope among them and allow them to integrate - and enjoy - the era of consumerism and hedonism propagated by the "world culture" and new communication technologies.

In the meantime, these young people show they are concerned, indeed, but otherwise; they take part of a new political range, rather. The reconfiguration of the Tunisian public space is a manifestation of the emergence of such new forms of political commitment among young people and the remodeling that they operate in their relations to politics. So this research refers to these newly-invented forms of expression that convey distinctive values, imprinting young people's political action by specific ways and means of doing things. These means are multiple, characterized by a plurality of expressive channels and forms of involvement. Thus, the art of the street, body language, lifestyle, etc., all perfectly illustrate that, behind their disinterest in the traditional political circuits, other methods and mechanisms of mobilization are taking shape and unfolding; they are certainly still ambiguous and undefined, but yet innovative, autonomous, plural, heterogeneous and, above all, unconventional and individual.